Rappel de votre demande:

Format de téléchargement: : **Texte**

Vues **1** à **528** sur **528**

Nombre de pages: **528**

Notice complète:

**Titre :** Histoire de la formation de la langue française pour servir de complément à l'Histoire littéraire de la France (3e éd.) / par J.-J. Ampère,...

**Auteur :** Ampère, Jean-Jacques (1800-1864). Auteur du texte

**Éditeur :** Libr. académique Didier et Cie (Paris)

**Date d'édition :** 1871

**Contributeur :** Daremberg, Charles (1817-1872). Éditeur scientifique

**Contributeur :** Meyer, Paul (1840-1917). Annotateur

**Type :** monographie imprimée

**Langue :** Français

**Langue :** language.label.français

**Format :** LXVIII-440 p. ; 18 cm

**Format :** application/pdf

**Format :** Nombre total de vues : 528

**Description :** Appartient à l’ensemble documentaire : RfnEns0

**Description :** Appartient à l’ensemble documentaire : RfnEuro1

**Description :** Appartient à l’ensemble documentaire : RfnLang1

**Droits :** domaine public

**Identifiant :** [ark:/12148/bpt6k96163399](http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k96163399)

**Source :** Bibliothèque nationale de France, département Littérature et art, Z-40265

**Relation :** <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30017301f>

**Provenance :** Bibliothèque nationale de France

**Date de mise en ligne :** 30/11/2015

Le texte affiché peut comporter un certain nombre d'erreurs. En effet, le mode texte de ce document a été généré de façon automatique par un programme de reconnaissance optique de caractères (OCR). Le taux de reconnaissance estimé pour ce document est de 99 %.  
[En savoir plus sur l'OCR](http://gallica.bnf.fr/html/und/consulter-les-documents)

HISTOIRE

DE LA FORMATION

DE

LA LANGUE FRANÇAISE l'Omit SERVIR UK COMPLÉM E N T

A

L'HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA F RANCE

P A R

J -J. AMPÈRE

MESURE DE L'INSTITUT

PROFESSEUR UE LITTÉRATURE FRANÇAISE AU COLLÈGE DE HUNCL

lIWSlÊHt lUPrffiN, Mm ET ANNOTÉE

PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

LU DIER ET CH, LIBRAIRES-ÉDITEURS

- 55, QUAI DES AUGUSTINS

FO R M A T I O N

h i: i. \

LANGUE FRANÇAISE

A L A MÊME LIB R A R I E

HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE

\ V A N T E T SOUS CH A R L E M A G N E

1

J J AMPÈRE

Troisième édition, revue. - 3 vol. in-12. Il) Il. M' <■

[texte\_manquant]

HISTOIRE

DE LA FORMATION

D E

Jj, . . -': j GUE FRANÇAISE / SEi'.vm DE complément

^

W, IM S TOI A,Y L I T T É R A I R E DE LA FRANCE

PA li

J.-J. AMPÈRE

M E M B R E DE L'INSTITUT

PROFESSEUR DE LITTÉRATURE FRANÇAISE AU COLLÉGE DE FRANCE

TROISIÈME ÉDITION, REVUE ET ANNOTÉE

PARIS

wT

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET CIE,. LIBRAIRES-ÉDITEURS

55, QUAI DES AUGUSTINS

187 1

Tous droits réservés

AVANT-PROPOS

La première édition de l' Histoire de la formation de la langue française a paru en 1841. Ce fut alors un véritable événement littéraire. Depuis quelques années, MM. Fauriel, Raynouard, Paulin Paris, Guessard, Francisque Michel. A. Jubinal, Le Roux de Lincy, Méon, Chabaille, et quelques autres, avaient attiré l'attention d'un public encore peu nombreux, sur les textes français du moyen âge; les préjugés, formés au dix-septième siècle et propagés au dix-huitième, contre cette vieille littérature nationale, commençaient à s'effacer; mais pour la plupart des lecteurs, le langage des anciens textes restait un langage barbare, sans lien bien marqué avec notre langue actuelle. Pendant ce temps, de l'autre côté du Rhin, on avait trouvé en partie les origines du vieux français et suivi ses transformations régulières d'âge en .âge. En

d'autres termes, nos voisins avaient une histoi et une grammaire de notre idiome primitif, tanc que nous ne possédions que des textes isolés.

Sans une grammaire, sans cet instrument indi pensable, les efforts de nos érudits demeuraie impuissants, et l'étude de la langue de nos pèr, ne pouvait pas se répandre. Le premier en Franc si nous ne nous trompons1, M. Ampère a tenté ( combler cette lacune en un livre où, profitant t tous les textes publiés soit en France soit à l'étrai ger, et confondant ses propres recherches philoli giques avec celles des Allemands, de Diez en part culier, il présentait, sous une forme vraimei littéraire, l'état présent des connaissances gran maticales relatives au vieux français.

Malgré quelques critiques un peu rudes, ce livi eut un très-grand succès, et exerça une notahJ influence ; il fut même assez rapidement épuis( Dès la fin de l'année 1849, M. Ampère songeait à ] réimprimer, mais d'autres travaux l'ont détoum de ce soin; c'était cependant une œuvre vers h quelle se tournait incessamment sa pensée. Corn bien de fois, en effet, ne m'a-t-il pas confié se projets à cet égard, et exprimé ses regrets de n pouvoir y donner suite! Dans un testament, dat

' Les Recherches sur les formes grammaticales de la langue fraii çaîse au treizième siècle, par G. Fallût, 1859, constituent une excel lente monographie, dont M. Ampère a profilé, mais non pas un trait omplet du genre dé celui que nous réimprimons aujourd'hui.

de 1855, « il charge particulièrement ses exécuteurs testamentaires de publier une nouvelle édition de Y Histoire de la formation de la langue française. » En obéissant à ce vœu qui était un ordre .pour nous, nous ne nous sommes pas seulement conformés au désir de notre ami, mais nous avons encore cédé aux sollicitations nombreuses qui de tous côtés se renouvelaient auprès de l'honorable éditeur, M. Didier.

La connaissance du vieux français a fait, depuis 1841, des progrès considérables, M. Ampère le reconnaissait tout le premier, et voulait refondre son ouvrage. 11 est donc à jamais regrettable que nous ayons été privés de la-révision d'un maître qui/seul, était en mesure de se corriger lui-même dans de justes proportions. En de telles conjonctures, liés par un testament et invités par le public, nous ne pouvions pas hésiter un instant à réimprimer la Formation de la langue française; il a donc été décidé qu'on reproduirait intégralement le texte de M. Ampère, mais qu'on y joindrait des notes complémentaires ou rectificatives. Je ne pouvais pas songer un seul instant à prendre pour moimême une tâche à laquelle j'étais si peu préparé, je l'ai remise à M. Paul Meyer , archiviste aux Archives de l'Empire et l'un des directeurs de la Revue critique. Ce jeune érudit, dont les travaux sont justement appréciés aussi bien à l'étranger

qu'en France, s'est scrupuleusement mainter dans les limites qui lui avaient été tracées. S notes sont indiquées par des lettres et mises ent crochets pour les distinguer de celles de M. Ampèr Nous n'avons jamais eu la prétention de rend l'ouvrage aussi parfait qu'il l'eût été si l'autei avait pu mettre la dernière main à une nouvel édition; nous croyons du moins y avoir introdl les rectifications importantes qu'il compôrte.

Tout en restant fidèlement attachés au pièi souvenir d'une amitié, aussi vive que respe tueuse, nous avons pensé qu'il nous était permi en. nous conformant aux instructions verbale réitérées de M. Ampère, d'améliorer une œuv qui, dès son origine, avait pris place parmi 1 manuels les plus estimés pour l'étude archéol gique de notre langue.

CH. DAIIEMBEHG.

Paris, ce 16 juillet 1869.

PRÉFACE

Je ne pouvais aborder l'histoire des lettres françaises sans avoir tracé l'histoire de l'esprit humain en France dans les siècles antérieurs à leur apparition. J'ai traversé laborieusement ces siècles obscurs dans lesquels je n'ai trouvé que des monuments latins, et j'arrive aux origines françaises de notre littérature.

L'époque où je vais entrer est une époque tranchée et se sépare nettement de celle qui la précède; la fin du onzième siècle est signalée par une crise générale qui se fait ressentir dans toutes les parties de la société et de la civilisation; l'Église,entre les mains de Grégoire VII, est arrivée à proclamer sa souveraineté et à organiser sa puissance ; la féodalité est aussi en pleine organisation, et manifeste cette organisation par le grand fait des croisades. A côté de la féodalité, les communes paraissent, un art nouveau commence, des idiomes nouveaux

«

se produisant d'un bout de l'Europe à l'autre, aussi bien les nouveaux idiomes germaniques que les nouveaux idiomes latins ; c'est une transformation générale, ou, si l'on veut, une renaissance universelle; et au sein de cette grande transformation, de cette grande rénovation sociale qui s'accomplit d'un bout de l'Europe à l'autre, se place, avec quelque convenance et quelque grandeur, le berceau de la langue et de la littérature françaises.

La période que je vais parcourir s'étend de 1100 à 1400, et par conséquent comprend les douzième, treizième et quatorzième siècles. Ce sont ces trois siècles que j'appelle le moyen âge. Celte expression a été plus ou moins étendue, plus ou moins restreinte; on est fort libre à cet égard ; ce qui importe, c'est 'd'appliquer cette dénomination à une époque qui forme réellement un tout, un âge historique, qui ait son commencement, son milieu et sa fin. Or, c'est ce que je trouve dans l'intervalle qui sépare l'année 1100 de l'année 1400; l'époque antérieure, c'était la continuation et.la fin de la culture latine. A partir du quinzième siècle, ou mieux du seizième siècle (le quinzième n'étant qu'une transition entre-ce'qui le précède et le seizième), à partir du seizième siècle commence l'histoire véritablement moderne; entre la fin de ce qu'on peut appeler les bas tèmps, et les temps modernes, il y a un âge intermédiaire, un âge moyen, le moyen âge.

Si l'on considère pendant cette période-l'ensemble de l'histoire européenne, on s'aperçoit que cette histoire peut être envisagée comme un développement qui se compose de trois parties, une partie ascendante, une partie que l'on me permettra d'appeler culminante, et

une partie descendante; alors il y a parLout et en toutes choses un mouvement ascensionnel, .un apogée et un déclin. C'est en général le douzième sièclé qui est l'àpoque d'ascension. Vers le milieu du treizième siècle on arrive il l'apogée, et depuis lors, surtout au quatorzième siècle, on descend.

Pendant le onzième siècle, la dynastie nouvelle s'est établie assez obscurément sur le trône de France; c'est au douzième, sous Louis le Gros, que la dynastie commence à montrer quelque activité, et que la France commence à se former; c'est sous Philippe Augusle qu'elle grandit et devient glorieuse ; et enfin, c'est au milieu du treizième siècle, au temps, de saint Louis, que la France du moyen âge est à l'apogée de sa civilisation. Le quatorzième siècle est un temps d'anarchie, d'agitation et de dislocation ; c'est le temps de Charles le Mauvais, de Marcel, des Jacques, et enfin ce siècle, où la France du moyen âge se désorganise, expire dans la démence d'un roi.

L'Angleterre suit, en somme, une marche à peu près parallèle; de même le treizième siècle est son grand siècle; c'est le temps de la lutte pour la grande charte signée en 1215; c'est le temps où les communes arrivent, où le gouyernement parlementaire est fondé..Puis le règne honteux d'Edouard If , venant après le règne brillant d'Edouard Ier, annonce le déclin ; Edouard III relève l'Angleterre ; mais des désordres, des dissensions, une dislocation sociale assez semblable à celle de la

France, remplissent les dernières années du quatorzième siècle, qui se termine, en Angleterre, par une-révoluLion analogue à celle de 1688 ; un roi est détrôné, et le clief d'une branche qui n'est pas la branche légitime est

appelé au trône en 1599 ; ceci marque nettement pour l'Angleterre la fin d'une période historique.

L'Italie, grâce à ses villes commerçantes, à ses républiques maritimes, a pris dans l'histoire de la civilisation les devants sur le reste de l'Europe. Cependant elle suit dans l'ensemble 3 peu près les-mêmes phases ; le douzième siècle est son époque héroïque, ascendante; il voit se former la grande ligue lombarde ; le treizième siècle est l'ère la plus brillante des républiques italiennes. En 1250, s'accomplit la révolution guelphe à Florence ; dans le Levant, Venise et Gênes se partagent la domination, et Gênes la perd à la fin du treizième siècle. Pise, qui avait brillé avant Venise et Gênes, voit finir sa puissance, en 1294, à la bataille de Meloria. , Venise tombe sous l'oligarchie. Dans la plupart des républiques italiennes se manifeste, dès la fin du treizième siècle, et pendant tout le quatorzième, cette fâcheuse décadence qui remplace presque partout la liberté par la tyrannie; c'est le temps où, sur les débris des républiques, se fondent tant de petites principautés.

En Espagne, c'est au treizième siècle qu'est tranchée la question qu'on a agitée les armes à la main depuis Pélage, la grande question de l'expulsion des Arabes ; après l'admirable lutte du douzième siècle, lutte un peu balancée, il devient certain que les Arabes n'auront pas l'Espagne, et alors est fondé leur dernier royaume, qui ne doit tomber qu'au temps d'Isabelle et de Ferdinand, mais hors duquel ils ne mettront plus les pieds, le royaume de Grenade. Alors aussi l'Espagne jette les fondements de son unité future ; les royaumes de Léon et de Castille s'unissent dans les mains de saint Ferdinand.

Alphonse X joue en Castille un rôle analogue, bien

qu'inférieur, à celui de saint Louis ; il est législateur aussi, et de plus, savant et écrivain ; c'est pour l'Espagne du moyen âge l'apogée de la civilisation ; dans le siècle qui suit, la décadence et la désorganisation ne tardent pas à se faire sentir. Tout le quatorzième siècle est rempli par des dissensions intestines, des querelles de palais, de famille; l'on va ainsi jusqu'à Henri de Transtamare et Pierre le Cruel, et le moyen âge de la chevaleresque Espagne finit dans un fratricide.

L'Empire, dans la première moitié du moyen âge, est représenté glorieusement par l'illustre famille de Souabe; au douzième siècle, par Frédéric Barberousse; au treizième, par le brillant Frédéric II, qui meurt en 1250, et qui a répandu plus d'éclat qu'aucun autre souverain sur le diadème impérial; ensuite, le déchirement de l'Empire et sa décadence commencent et se continuent jusqu'à Charles IV, qui mutile et aliène les possessions impériales; enfin, dans la dernière année du quatorzième siècle, en 1400, on dépose le dernier empereur du moyen âge, le faible Venceslas.

En face de l'Empire est la papauté ; son histoire, prise eu grand, est encore la même. L'idéal que Grégoire VII avait posé à la fin du onzième siècle a été réalisé autant qu'il pouvait l'être par quelques grands papes, dont les règnes remplissent la première moitié du moyen âge; c'est Alexandre III, l'adversaire de Barberousse, celui qui le força un jour à s'humilier devant la tiare dans l'église de Saint-Marc; c'est Innocent III, se posant en pacificateur, en arbitre entre le roi de France et le roi d'Angleterre, entre le roi de France et l'Empereur. Alors sont fondés les ordres mendiants, ces légions puissantes au service de l'Eglise ; alors est créée l'inquisition, son

arme terrible ; en un mot, c'est l'ère du plus grand ascendant et de la plus complète organisation de la papauté. Mais dans la dernière moitié du moyen âge la papauté décline, et le commencement du quatorzième siècle est marqué par le plus violent affront qu'elle ait" éprouvé, le soufflet qu'elle reçoit dans la personne de Boniface VIII. Boniface meurt après avoir été emprisonné et. bâillonné par ses ennemis, et en lui meurt la grande papauté des siècles précédents. Après lui, la papauté s'est exilée, elle devient l'hôtesse du roi de France et son esclave. Le quatorzième siècle est pour elle une époque de misère, et ce siècle se termine par le grand schisme au sein duquel finit et s'abîme le moyen âge de la papauté.

Cette marche de l'histoire des différents États européens se retrouve dans l'histoire des différentes portions de la vie sociale, de la civilisation.

Prenons la chevalerie : son âge héroïque, ascendant, c'est l'âge des croisades; les croisades sont l'expression, la mise en action, pour ainsi dire, de l'esprit chevaleresque ; c'est au commencement du treizième siècle que la chevalerie est considérée comme la plus grande des distinctions, qu'un roi de France, Philippe Auguste, arme son fils chevalier, peu de temps après que, suivant le récit des croisés, Saladin avait demandé cet honneur. Mais à peine la première moitié du treizième siècle estelle écoulée que l'esprit chevaleresque commence à décroître; l'enthousiasme qui produisit les croisades s'éteint de jour en jour, ou ne subsiste plus guère que comme une tradition et une imitation de ce qui a précédé. Rien n'est plus propre à marquer les progrès et la décadence de la chevalerie, que l'histoire des ordres

chevaleresques, c'est-à-dire de la chevalerie passant de l'idéal des sentiments et des mœurs dans une institution ; ici les dates sont frappantes. Le premier ordre chevaleresque, celui des hospitaliers, est établi précisément 1er dernière année du onzième siècle, en 1100. Les Templiers paraissent peu de temps après, en 1118 ; ils sont brûlés en 1514, au commencement du quatorzième siècle, quand la main qui allumait leur bûcher venait de frapper à mort, au moins pour l'époque-du moyen âge, la papauté.

C'est aussi dans cet intervalle que commence et que continue à se produire l'élément nouveau, les communes. Elles ont paru dans le nord de la France à la fin du onzième siècle ; à cette époque, celles qui existaient dans le Midi, et qui se rattachaient aux anciennes municipalités romaines, ont subi une rénovation. En Espagne, et en Aragon surtout, elles avaient surgi dans la première partie du onzième siècle; en Angleterre, c'est précisément en 1100, comme pour inaugurer les siècles du moyen âge, qu'on voit paraître la première charte de corporation, celle de Londres. Pendant le douzième siècle, les communes italiennes s'unissent pour résister à Frédéric Barberousse, et celui-ci cherche un appui contre elles dans les libertés qu'il -accorde aux villes impériales de l'Allemagne. Mais si ce nouveau germe se produit et se développe simultanément àvec les autres éléments sociaux, sa destruction n'est pas pareille; et quand la papauté, la féodalité, la chevalerie s'abîment au quatorzième siècle, les communes grandissent ; les communes qui, au treizième siècle, ont été appelées dans le parlement eh Angleterre en aide à l'aristocratie, sont, au commencement du quatorzième, appelées par Philippe

le Bel en aide à la royauté; le quatorzième siècle est marqué en France par plusieurs réunions des états -généraux ; en un mot, l'élément nouveau, l'étément populaire, démocratique, se fortifie dans cette décadence et cette déroute de ceux des éléments du moyen âge qui lui appartiennent en propre. Un fait général dans l'histoire du quatorzième siècle, c'est le triomphe de ce qui, dans le moyen âge, est en opposition avec lui, de ce qui doitle combattre et lui survivre. Ce siècle est le siècle des légistes, c'est-à-dire de ceux qui achèveront d'enterrer la féodalité sous ses ruines, et d'élever audessus d'elle la royauté, son ennemie ; c'est dans ce siècle que Pétrarque et Boccace commencent à exhumer l'anliquité, que Charles Y fonde la bibliothèque du Louvre, et que les traductions des auteurs anciens se multiplient ; or, l'antiquité doit détrôner le moyen âge ; c'est aussi l'époque des tentatives de réforme, soit complète, comme celle de Wiclef en Angleterre, soit modé^ rée, se manifestant dans le sein du catholicisme, sans en dépasser les limites, comme celle de 'Gerson et de Dailly à Paris; en un mot, par ce côté, le' quatorzième siècle, qui, d'autre part, nous a présenté la décadence du moyen âge, nous offre comme une anticipation de l'âge suivant, de l'âge moderne.

L'art partage les mêmes vicissitudes ; les dates varient, il est vrai, dans les diverses contrées de l'Europe,. selon que l'une d'elles est plus ou moins avancée que les autres. Mais, en France, l'architecture à ogives commence au douzième siècle ; son âge de simplicité, d'austérité, de grandiose primitif, remplit la seconde partie du douzième siècle et le commencement du treizième ; ensuite, surtout durant le quatorzième siècle, la déca-

denec s'introduit dans cette architecture; elle devient surchargée d'ornements, lourde, recherchée ; entre la simplicité primitive du douzième et la décadence du quatorzième siècle, elle atteint son point de perfection au milieu du treizième, sous saint Louis.

Il en est de même pour la littérature que pour la société et pour l'art. Au douzième siècle et au commencement du treizième appartiennent les tentatives épiques les plus remarquables des trouvères, telles que le chant de Roncevaux et le Roman d'Alexandre, les grandes chroniques en vers comme le Roman de Brut et le Roman de Rou, les légendes de Gautier de Coincy. C'est sous saint Louis que notre culture poétique du nord de la France, héritière des traditions de la culture méridionale dès lors en décadence, atteint sa perfection et sa fleur. C'est l'àge de Thibaut, comte de Champagne, et des plus élégants trouvères lyriques. Alors l'esprit français se dessine entièrement dans les fabliaux, et surtout dans les diverses branches du Roman du Renard, cette épopée satirique, gloire de notre littérature au moyen âge. Puis la veine poétique tarit, les versions en prose des romans en vers se multiplient, les traductions des auteurs anciens commencent. La pédanterie arrive en attendant la science; d'autre part, la satire et la réalité triomphent sur les ruines de l'enthousiasme et de l'idéal. Les deux parties du Roman de la Rose font sentir cette différence de la première à la seconde moitié du moyen âge. Guillaume de Lorris est un poëte chevaleresque pour le fond des sentiments, bien que déjà la forme soit allégorique. Jehan de Meung est un pédant plein de verve, qui, dans le livre où son prédécesseur a placé d'élégantes et un peu mignardes personnifications des senti»

ments chevaleresques, jelle à pleine main l'érudition, la satire, les idées hardies et les images grossières.

Comme de la décomposition de la langue latine est sortie la langue française, de même la littérature française au moyen âge est sortie de la littérature latine antérieure, et s'en est détachée et départ ie graduellement; ce départ graduel s'est opéré diversement dans les divers genres littéraires. Plusieurs ont continué à exister seulement en latin, môme après l'avènement de la langue française. D'autres, tout en se continuant en latin, se sont aussi produits en français; d'autres, enfin, sont nés avec la langue vulgaire.

La littérature théologique était, par sa nature, essentiellement latine. Le latin est par excellence la langue du catholicisme au moyen âge; cependant l'idiome vulgaire fit dès lors quelque irruption dans la théologie, et d'abord il faut signaler les traductions de la Bible. Le plus ancien monument de ce genre est le livre des Rois, qu'édite en ce moment M. Leroux de Lincy, et dont la rédaction paraît remonter au moins au commencement du douzième siècle. En traduisant la Bible, l'esprit moderne commence à se l'approprier, il la vulgarise, il la met à la portée et entre les mains de tous ; c'est donc un premier pas vers ce qui sera un jour le point dejdépart de la Réforme. On ne se borna pas à traduire la Bible : le traducteur des Rois intercale déjà dans sa version des passages empruntés à Josèphe et à d'autres auteurs. Bientôt arrivèrent les gloses; les interprétations. La Bible historiale de Pierre Comestor, qui eut un succès universel au moyen âge, et qui fut traduite en français par Guiart des Moulins, contenait, avec le récit des faits rapportés dans l'Écriture, des interpolations puisées

à des sources non canoniques. Les moralités allégoriques dont on accompagnait les traductions de la Bible, exposaient déjà au.. danger de l'interprétation individuelle.

En France, la langue vulgaire ne fut pas. moins suspecte à l'Église dans les autres branches de la théologie ; la théologie dogmatique, par exemple, n'admit jamais au moyen âge l'emploi du français. Il faut aller jusqu'à la Réforme, jusqu'à Calvin, pour trouver la théologie dogmatique se servant-de la langue vulgaire. D'autres portions de la littérature théologique semblaient devoir en admettre plus facilement l'usage ; telles étaient la polémique et la prédication.

A la première appartient le livre du Gentil et des trois Sages, publié par M.M. Reinaud et Fr. Michel. Les trois sages sont un chrétien, un juif et un mahométan ; le gentil est un épicurien, un athée. Dans cet ouvrage en vers, l'emploi de la langue vulgaire coïncide avec, une certaine latitude d'opinions. Le mahométan; le juif et le chrétien disputent avec beaucoup de courtoisie et finissent par conserver leurs croyances. Les religions des trois sages sont également opposées à l'impiété de leur commun adversaire. On reconnaît là cette disposition d'esprit plus tolérante, introduite à la fin du moyen âge, par l'effet des croisades et des communications qu'elles avaient établies avec l'Orient.

Quant à la prédication, il y avait deux chaires au moyen âge, l'une qui s'adressait aux clercs en latin, l'autre qui s'adressait au - peuple en langue vulgaire; celle-ci eut pour principaux organes les frères mineurs et les frères prêcheurs ; malheureusement cette portion, la plus vivante de la prédication du moyen âge, a été

presque entièrement perdue; dans ce qu'on a conservé, ' c'est le latin qui domine.

Après la littérature théologique, vient la littérature légendaire, et dans celle-ci, au premier rang, se présentent les apocryphes qui forment, pour ainsi dirè, la portion légendaire de l'ancien et du nouveau Testament, les apocryphes qui se composent de traditions non autorisées, groupées autour des traditions orthodoxes du christianisme. Tels sont les Évangiles de l'Enfance de Jésus, de saint Jacques, de Nicodème, de l'Enfance de la Vierge, tous. contenant un certain nombre de récits, les uns puérils, les autres gracieux, quelques-uns qui conservent toule l'âpreté judaïque, et qui n'ont rien de la suavité évangélique : ces Évangiles ont été traduits de bonne heure dans les diverses langues de l'Europe au moyen âge. En Allemagne, le frère Philippe, chartreux,

a écrit au treizième siècle un poëme de Marie, qui est emprunté surtout à ces traditions, et qui en a conservé le charme. Dans un curieux récit, dont M. Leroux de Lincy a publié quelques fragments, l'imagination légendaire, préoccupée de l'idée de pureté poussée au plus haut degré, que représente là vierge Marie, a voulu faire remonter, en quelque sorte, cette pureté jusqu'à trois générations, en supposant que la mère de Marie, sainte Anne, était née à peu près comme Bacchus naît de Jupiter dans la fable, et que le père de sainte Anne, auteur de cette merveilleuse naissance, n'était pas né lui-même d'une manière moins extraordinaire et moins pure, et avait reçu la vie de l'exhalaison d'une fleur.

En regard des légendes apocryphes chrétiennes, on doit placer celle dont Mahomet est le héros, et que raconte le roman de Mahomet; il est curieux de comparer

ce poëme français avec un poëme latin du onzième siècle, par Marbode, qui contient une version de la vie de Mahomet, aussi inexacte, mais d'une autre inexactitude. Marbode représente Mahomet comme élève d'un enchanteur; il parle d'un consul et d'un évêque; nous sommes encore dans le monde romain et ecclésiastique. Dans le roman de Mahomet, écrit au cœur du moyen âge, en pleine, féodalité, Mahomet est un seigneur féodal ; dans une autre histoire, également fabuleuse, de Mahomet, écrite à une époque où le moyen âge est dominé plus complètement par l'ascendant de la satire, et où se multiplient les attaques contre Rome, Mahomet est cardinal.

Les légendes qui ne remontent pas aux livres apocryphes, et qui concernent la Vierge, forment aussi un chapitre intéressant de la littérature légendaire au moyen âge. L'histoire de la double célébration de la Vierge par le culte et par la poésie, contient, jusqu'à un certain point, toute l'histoire de l'imagination chrétienne. Quand on arrive à l'époque de la chevalerie, où la femme est plus que jamais exaltée, la Vierge aussi est plus que jamais glorifiée par le culte de l'Église et les chants des poètes. Lorsque la Dame est le mobile de toute inspiration, de tout enthousiasme, la Dame universelle , la Dame de tout le monde, comme dit une vieille légende, la Vierge est sur le trône de la religion et de la poésie ; il y a au moyen âge tout une poésie dont la Vierge est le centre. Cette poésie respire un sentiment exalté et passionné, fort semblable, quant aux expressions dont il fait usage, à l'exaltation et à la passion chevaleresque; la Vierge, objet de l'adoration des poëtes, est représentée - comme le type d'un amour inta-

rissable. Elle vient au secours de toutes les misères, et le sentiment qu'on a de l'inépuisable tendresse du cœur de Marie s'exprime quelquefois par des légendes dont la naïveté fait sourire. Ainsi la Vierge guérit de son lait un moine qui l'implore. Elle remplace pendant de longues années une religieuse qui avait fui son couvent pour vivre dans le désordre; elle soutient de ses blanches mains les pieds du larron suspendu au gibet.

Outre. les légendes qui ont la Vierge pour objet, il en est un grand nombre consacrées à l'histoire des saints ou à d'autres récits édifiants. La légende, qui a toujours été dans les siècles précédents s'éloignant davantage de la candeur de son origine, admettant de plus en plus l'intervention et les ornements de la fantaisie, devient tout à fait œuvre d'imagination; on la voit se mêler aux divers genres littéraires du .moyen âge. Elle admet la satire comfhe dans l'histoire de sainte Léocadie et d'Ildefonse; elle tourne au roman de chevalerie, comme dans la Vie de saint Georges; elle emprunte l'allure vive et familière du fabliau, et s'en sert quelquefois pour exprimer un sentiment sublime, comme dans le Chevalier au barizel.

Ici finit tout ce qui concerne la littérature religieuse du moyen âge ; en regard de la littérature religieuse, et souvent en contraste avec elle, est celle qu'on peut rtppeler littérature didactique; elle a plusieurs parties.: elle est ou morale, ou philosophique, ou scientifique ; sous ces trois aspects, elle offre ce caractère commun et constant, de contenir une tendance, plus ou moins. voilée, mais réelle, à une certaine indépendance et souvent à une certaine hostilité contre l'autorité religieuse. Il n'y a pas beaucoup à s'étendre sur la littérature phi,

losophique du moyen âge ; car; pendant les trois siècles qui le composent, la philosophie a repoussé l'emploi de la langue vulgaire avec autant de dédain, et même, dans notre pays, avec un dédain plus constant que lu théologie elle-même; et comme il faut aller jusqu'à Calvin pour trouver la langue française admise dans la théologie, il faut aller jusqu'à Descartes pour la trouveradmise dans la philosophie.

Il n'en est pas tout à fait de même de la littérature scientifique ; bien qu'écrite en général en latin, elle a quelquefois consenti à l'emploi dè la langue française. Parmi les monuments qui contiennent le dépôt de la science au moyen âge, plusieurs furent écrits en. latin, comme le Miroir de Vincent de Beaùvais ; d'autres, rédigés en français, eurent la prétention d'offrir dans cette langue de véritables encyclopédies, en vers ou en prose ; tels furent l'Image du monde et le Trésor de Brunetto Latini. Ces ouvrages appartiennent plutôt à l'histoire des sciences qu'à l'histoire des lettres; parfois ils étonnent, en montrant à cette époque certaines notions qu'on ne s'attend pas généralement à y rencontrer. Dans Vincent de Beauvais, un passage qui m'a été signalé par le docteur Roulin, semble faire, supposer que l'auteur connaissait différentes sortes de gaz, et même la présence de l'acide carbonique dans le corail.

Tous ces genres de littérature que nous venons d'énumérer ont souvent adopté une1 forme très en vogue" au moyen âge, la forme allégorique. Il y a en des traités de morale théologique sous forme allégorique, comme le pèlerinage de Guillaume de Deguilleville. H y a eu des codes de morale chevaleresque et galante sous. la même forme ; telle est la première partie du roman-de la Rose par

Guillaume de Lorris. L'intention encyclopédique qUI produisit les Trésors, les Images du monde, empruntant la forme allégorique, et combinée à la hardiesse de la pensée, à un épicuréisme, à un matérialisme extraordinaires, à de violentes et brutales attaques contre la société et contre l'Église, a produit la seconde partie de ce roman célèbre, celle dont Jehan de Meung est l'auteur. Enfin, tous ces genres de littérature théologique et didactique, qu'on pourrait réunir sous un seul chef, en disant qu'ils constituent la littérature savante du moyen âge, combinés, concentrés et portés à la plus haute poésie, ont enfanté la Divine Comédie de Dante; ouvrage à la fois théologique, moral, encyclopédique, philosophique, allégorique, et outre tout cela, malgré tout cela, poëme sublime.

L'histoire, comme les autres branches de la littérature précédemment énumérées, s'est détachée graduellement du fonds latin, pour entrer dans la littérature vulgaire, dans la littérature française; il est intéressant de voir la vie moderne pénétrer dans le genre historique, tel que l'avaient fait ou plutôt défait les temps antérieurs, tel qu'il était arrivé, épuisé, desséché, réduit au dernier degré de maigreur et d'aridité aux mains des chroniqueurs.

En s'avançant par degrés vers l'histoire vivante, animée, vers l'histoire véritable, il faut franchir, avant de l'atteindre, deux chroniques en vers, dans lesquelles commence à poindre, à se faire jour, d'une manière incertaine encore, un peu de la vie de l'histoire : savoir le Roman de Brut et le Roman de Rou, tous deux écrits par Wace, au douzième siècle. Le premier contient l'histoire généralement fabuleuse des anciens rois de la Grande-

Bretagne, c'est un pêle-mêle de réminiscences incomplètes de l'antiquité, mêlées à quelques souvenirs nationaux, et dans lequel une ignorance pleine de pédanterie a accumulé les erreurs. Le seul intérêt qu'on y puisse trouver, c'est de démêler ce qui peut s'y trouver de traditions vraiment bretonnes, d'y surprendre quelques rares et douteuses manifestations d'un sentiment national breton, éparses au milieu de légendes incohérentes et dénaturées.

Passer au Roman de Rou, qui contient l'histoire des ducs de Normandie depuis Rou ou Rollon jusqu'aux fils de Guillaume, c'est faire un .pas vers l'histoire. Plus de critique, quelque art de composition, un sentiment individuel plus caractérisé, surtout un sentiment de nationalité puisé dans les historiens normands, sources du Roman de Rou, et avivé par les sympathies normandes du versificateur Wace, élèvent un peu cette seconde compilation au-dessus de la première.

On peut suivre la destinée et le progrès de l'histoire dans les trois historiens qui sont les pères de la prose française, et qui ont chacun leur génie analogue au génie du siècle qui les a vus naître : Villehardouin, Joinville et Froissai t. Avec ces trois hommes, on échappe complètement à la chronique aride, dénuée de couleur et de mouvement; la vie est venue à l'histoire; celle-ci n'enregistre plus seulement la succession chronologique des faits, elle les anime, ou plutôt elle leur conserve leur physionomie énergique et passionnée. Villeliardouin, qui écrit au commencement du treizième siècle, et qui est un homme du douzième, ouvre majestueusement notre prose et notre histoire par le récit de la croisade de Constantinople. Historien sérieux, d'un style ferme,

d'une manière élevée, il a encore dans sa prose simplement pittoresque et parfois grandiose, quelque chose d'épique. Après lui vient le naïf biographe de saint Louis, le piquant narrateur de la sixième croisade, Joinville, qui écrit près de cent ans plus tard que Villehardouin, à une époque qui a moins de rude grandeur, où la galanterie, en prenant toujours plus d'empire sur la chevalerie, lui a ôté tout ce qu'elle avait d'austère, de purement religieux et guerrier dans son principe, à une époque où les mceurs sont. moins fortes et plus aimables; Joinville est moins élevé, moins fier que son devancier, il est gracieux, enjoué, familier; il n'est pas épique, il est conteur, il écrit véritablement des Mémoires. Après lui, et pour représenter la troisième période du moyen âge, pour en marquer la fin, arrive Froissart, le sémillant, le sautillant, le romanesque Froissart, dont la vie errante ressemble à son œuvre et à son temps. En effet, à ce moment, l'histoire est sans unité visible, elle est disséminée sur tous les points de l'Europe; Froissart court après elle et va la chercher de pays en pays, de ville en ville, de castel en castel; nulle unité dans ses chroniques toujours animées, mais diffuses, et Irop vantées peut-être; tout est dispersé, désordonné, confus.

Dans cette dernière moitié du quatorzième siècle, le moyen âge se décompose; ses éléments fondamentaux vont se briser; la féodalité est ébranlée, et les tendances populaires éclatent partout. Dans les soulèvements démocratiques et les insurrections bourgeoises de l'Angleterre, de la Flandre, de Paris, on pressent le triomphe futur des classes nouvelles. Froissart ne comprend pas ce mouvement de son siècle; mais, par la naïveté de

son récit, if le fait quelquefois comprendre à son lecteur. Il ne cherche que la chevalerie, et la chevalerie s'en va ; il ne voit que la surface de la société : c'est .cette surface qu'il s'efforce d'orner, d'embe^ir, et dont il ne parvient pas toujours à déguiser le fond odieux. Dominé par son goût pour la chevalerie, nourri de romans chevaleresques, dont il imite l'allure et le ton, il donne aux faits un costume qui souvent les défigure : s'il les montre, c'est à son insu et en quelque sorte malgré lui. Avec Froissart, on est aussi loin que possible de la chronique aride qui est le point d'.où l'on est parti ; •on arrive à l'extrême prolixité, on a parcouru tout le ■champ de la littérature historique al1 moyen âge.

Avant d'étudier la poésie lyrique des troubadours et des trouvères, il faut passer par les antécédents de ces poëtes, chercher-ce qui rattachait la peésie nouvelle aux traditions de la littérature antique. Le paganisme n'est pas mort en un jour ; il a laissé après lui bien des traces, bien des prolongements dans l'histoire de l'esprit humain ; le midi de la France est un des pays où les vestiges des coutumes païennes ont subsisté le plus lontemps. En même temps et par les mêmes causes se sont continuées des habitudes poétiques, des chants populaires, dont l'origine remonte à la plus haute-antiquité, et qui, sous leur dernière forme, sont venues se rejoindre à la poésie que créaient les troubadours. Celle dont ces derniers sont les inventeurs, la poésie qui chante l'amour chevaleresque, n'existait pas avant eux, même en germe. La chanson d'amour ne se trouve pas dans la littérature latine qui précède ; mais tous les autres genres lyriques cultivés par les troubadours se montrent au sein de l'époque antérieure : les chants religieux dans les hymnes

de l'Église ; les chants guerriers dans les couplets en latin barbare, tels que ceux qui célèbrent le désastre de Fontenay, et dans lesquels il semble qu'on entende encore un écho des scaldes et déjà un prélude des troubadours guerriers. Le chant satirique existe en latin et se produit surtout vers la fin du onzième siècle, ainsi que l'attestent divers témoignages de ce temps, et, entre autres, celui d'Yves de Chartres. Y avait-il, à côté de ces divers genres lyriques, cultivés en latin, des essais en langue vulgaire, en français? Si de tels essais ont existé, ils sont perdus. Mais les chants satiriques d'alors, qui, disent les contemporains, retentissaient dans les carrefours et les places publiques, devaient être en langue française; les couplets qu'Abailard composait pour Héloïse, et qui étaient répétés par la foule, étaient sans doute aussi en français. Abailard serait donc le premier des trouvères. On possède quelques chants mixtes, moitié en latin; moitié en langue vulgaire ; telles sont, dans la poésie religieuse, les épîtres farcies, telle est la chanson que répétaient les écoliers de l'Université de Paris, au moment du départ d'Abailard, chanson latine dont chaque couplet était terminé par un vers français. Là on voit la langue vulgaire venir se placer à côté de la langue latine, on aperçoit la première aurore de la poésie lyrique française.

Il en est des troubadours eux-mêmes comme des divers genres de poésie qu'ils ont cultivés; ils sont quelque chose de nouveau ; ils ne répètent plus des chants déjà existants, ils créent, ils trouvent. De là leur nom ; mais eux-mêmes ont des antécédents, et ces antécédents ce sont les'jongleurs et les ménestrels, joculatores, ministelli. Ces mots de la basse latinité désignent

une classe d'hommes qui concouraient aux divertissements païens, qui se confondaient avec les mimes, les histrions, les faiseurs de tours, les danseurs de corde. Les jongleurs aussi faisaient des tours de force, d'agilité, et en même temps ils chantaient et récitaient des vers. C'est du sein de cette classe d'hommes, dont l'existence tient étroitement à l'ancienne littérature païenne et principalement à la littérature dramatique dégénérée, que sortirent les troubadours. Les jongleurs, à l'apparition des troubadours, furent relégués au second rang, surtout dans le Midi ; car, dans le Nord, où l'existence poétique fut moins systématiquement organisée, les jongleurs restèrent à peu près sur la même ligne que les trouvères. Les jongleurs conservèrent le double caractère inhérent à leur origine ; ils continuèrent à être à la fois des faiseurs de tours et des chanteurs : ainsi, à la bataille d'Hastings, on voit Taillefer qui entonne la Chanson de Roland, et qui, en même temps, divertit l'armée par les tours et les jeux d'adresse qu'il exécute avec sa lance.

Les troubadours et les trouvères, c'est-à-dire les poètes de la langue d'Oc et ceux de la langue d'Oïl, se partageaient la France actuelle ; leur double empire était séparé par une ligne qui n'est pas, comme on le dit, la Loire, mais qui, géographiquement parlant, forme la corde de l'arc que la Loire décrit, et s'étend du lac Léman à l'embouchure de la Sèvre. Les populations situées au midi de cette ligne furent soumises, dès l'origine, à des influences différentes de celles que subirent les habitants du nord de la France ; ces populations du Midi avaient été, dans la plus haute antiquité, en partie ibéennes, puis en partie grecques, elles furent dans un

contact perpétuel avec les Arabes ; elles demeurèrent toujours purement romaines, et jamais la barbarie germanique ne put les soumettre et se les assimiler complètement; enfin elles formèrent, durant bien odes siècles, un pays entièrement séparé de la France. C'est ce pays que le moyen âge app'ela souvent la Provence, en comprenant sous cette dénomination un espace bien plus vaste que la Provence actuelle. 9

Le midi et le nord de la France étaient donc deux

États entièrement distincts. Dans la France proprement dite, la culture scientifique était certainement supérieure : le bras puissant de Charlemagne avait fait couler de ce côté le fleuve de la civilisation. Il n'y eut en Provence rien de comparable à l'école du Bec en Normandie ; il n'y eut jamais un théologien, un philosophe égal à saint Anselme, de qui date le réveil de la pensée moderne ; mais, en revanche, si la Provence était moins savante que la France du Nord, elle était plus polie, ses mœurs étaient plus douces, plus raffinées ; il s'y était toujours conservé quelque chose des habitudes et des recherches de la civilisation romaine.

Ainsi, les qualités du Midi et du Nord étaient entièrement différentes et même opposées ; de là l'antipathie des deux peuples, de là les injures qu'ils s'adressaient et dans lesquelles, à travers les exagérations de la < haine, on peut retrouver leurs caractères respectifs. Les Francs, plus vaillants, mais aussi plus barbares; les hommes du Midi, plus ingénieux, plus amollis, et ne voyant dans leurs voisins d'outre-Loire que des brutaux, tandis que ceux-ci ne voyaient dans les Méridionaux que des bouffons.

Les trouvères ne sauraient être séparés des trouba-

dours leurs modèles; ce qu'ils ont produit de plus original peut-être, ce sont certaines romances narratives, assez semblables, par le tour et la physionomie, aux romances populaires de l'Ecosse, du Danemark, de la Suède, de l'Espagne, et qui ont été recueillies par M. P. Paris dans le Romancero français.

Les divers genres de la poésie lyrique des troubadours sont d'abord la chanson, le chant. d'amour ; puis, par opposition, ce qu'on appelle le genre sirventesque. Ce genre n'est pas seulement satirique, comme on l'a dit trop souvent, il comprend encore le chant religieux, le chant guerrier, le chant politique ; tous sont désignés par ce. nom commun qui indique leur infériorité. Même les chants religieux et guerriers étaient appelés sirventes (servientes), subalternes, par comparaison avec le grand chant, le chant d'amour, qui contenait la théorie de l'amour chevaleresque et en offrait les principaux caractères, l'exaltation et la délicatesse. Ce sentiment s'y montre dans toute sa pureté, dans toute son idéalité. Mais un pareil thème, si beau qu'il soit, est peu varié. Le grand défaut de la poésie des troubadours, c'est la monotonie, qui, à la longue, produit la froideur. Le mérite de cette poésie, c'est la délicatesse d'oreille et la délicatesse dMme ; et ce mérite est d'autant plus grand qu'il apparaît le lendemain de la barbarie. Les autres défauts des troubadours sont la subtilité, l'obscurité voulue, les difficultés inutiles de l'art, recherchées avec affectation pour le stérile plaisir de les vaincre : en un mot, dans cette jeune littérature, on trouve bien des prétentions et des travers qu'on croirait propres seulement aux littératures vieillies. •.

La tenson, c'est encore-lia poésie amoureuse; ce qui

l'inspire, c'est l'amour chevaleresque, non plus se produisant comme effusion de l'âme, mais en plaidoyers, en dialogues, sous forme d'argumentations scolastiques. On sent bien, dans ces poèmes, où se débat ordinairement, une thèse de casuistique amoureuse, le génie controversiste du moyen qge; tantôt c'est la lutte de deux opinions également suggérées par les théories de l'amour chevaleresque ; tantôt c'est l'opposition de cette doctrine idéale avec des sentiments très-inférieurs. Le point en litige est jugé d'ordinaire à la fin du morceau par un chevalier ou par une dame; quelquefois par plusieurs chevaliers et plusieurs dames réunis. Mais jamais il n'est déféré au jugement d'un tribunal, d'une cour d'amour, et cette circonstance peut à elle seule jeter du doute sur l'existence historique de ces tribunaux célèbres.

La religion n'était pas la muse favorite des troubadours ; cependant on doit signaler çà et là dans leurs œuvres quelques beaux élans d'imagination religieuse. Il faut surtout remarquer les chants adressés à Marie. Dans ces chants, qui forment une catégorie particulière, on retrouve les expressions et souvent toute la vivacité de l'amour terrestre.

Les poésies guerrières proprement dites doivent être distinguées des poésies chevaleresques. Il ne s'agit pas ici de faits d'armes accomplis pour plaire aux dames, mais de la guerre pour la guerre même, des joies du combat, gaudia belli, de ce sentiment qu'ont exprime avec une énergie sauvage les scaldes et les bardes. C'est une poésie qui ressemble à la poésie des temps barbares ; la guerre est le côté barbare des sociétés qui ne le sont plus. •

La muse des troubadours a été une muse de circon-

stance. Tous les grands faits, soit d'un intérêt européen, soit d'un intérêt local, ont trouvé place dans leurs chants, et, d'abord, le plus grand fait du moyen âge, les croisades. Il y a des pièces de vers pour les croisades, d'autres contre ; quelques-unes sont à la fois pour etcontre; on assiste à toutes les nuances de l'esprit du temps. Les uns prêchent la croisade au nom de l'Église, et quelquefois traduisent dans leurs vers les lettres adressées en latin par le souverain pontife à la chrétienté ; les autres appellent à la croisade au nom de l'amour et des dames; il en est qui sont incertains, flottants entre le partir et le rester. Enfin, lorsque Édesse tombe, que Jérusalem est prise, il en est qui font entendre des accents de découragement, de désespoir, et accusent Dieu.

Une croisade d'un genre particulier, la croisade contre les Albigeois, fut en réalité la lutte du nord et du midi de la France. Il est simple que les troubadours, produits et organes de la civilisation méridionale, aient pris énergiquement fait et cause pour cette lutte nationale. Aussi, un grand nombre d'entre eux célèbrent avec enthousiasme le comte de Toulouse et accablent d'invectives et de malédictions les Français et les croisés de Montfort. Presque seul, Perdigon se plaça en dehors du sentiment national et mourut sous le poids de sa honte.

La grande querelle qui divisait l'Allemagne et l'Italie, la querelle des Guelphes et des Gibelins, du sacerdoce et de l'empire, fut aussi représentée dans la poésie des troubadours. Il y a un grand nombre de troubadours gibelins, et quelques troubadours guelphes. Tous les événements qui, d'une manière ou d'une autre, concernaient le midi de la France, provoquèrent les chants

des troubadours. Ainsi les guerres des princes de la maison d'Anjou et des derniers rejetons de la famille de Souabe, en Sicile, passionnèrent naturellement les Proyençaux qui maudissaient dans Charles d'Anjou l'héritier, et pour eux l'usurpateur du comté de Provence,. et qui par là étaient conduits à favoriser de leurs vœux et de leurs chants ses ennemis Conradin ou Manfred.

Enfin, l'espèce de sirventes qui a plus spécialement reçu ce nom, auquel cependant elle n'a pas un droit exclusif, la satire, a fourni aux troubadours un grand nombre d'inspirations très-vives et très-ardentes. Il faut remarquer avant tout la satire qu'ils dirigèrent contre ce qui forme l'objet de leur croyance poétique, contre les sentiments qui leur sont les plus sacrés, contre le code et le culte de l'amour chevaleresque ; il y eut dès le principe une opposition à ce code, une rébellion contre ce culte, une hérésie dans cette religion. On voit déjà Marcabrus, le plus ancien peut-être, et le comte de Poitiers, certainement l'un des plus anciens parmi les troubadours, élever, pour ainsi dire, l'étendard de la révolte contre la suzeraineté de l'amour chevaleresque.

L'Église fut aussi l'objet des attaques les plus véhémentes. Certainement les sectes dissident-es et les philosophes du dix-huitième siècle n'ont jamais-égalé en violence les imprécations lancées contre Rome par Guillaume de- Figuières, imprécations qui respirent toutes les passions et toutes les haines de ce troubadour populaire, à la fois bourgeois de Toulouse, albigeois et gi-' belin.

Si l'on examine les troubadours dans leur existence,, dans leur genre de vie, on reconnaîtra que leur art était bien une profession, qu'on en vivait;, mais il y-avait

aussi des personnages placés dans une haute position sociale qui menaient volontairement et gratuitement la vie de troubadour, pour qui elle était un délassement et non un état. De là résultait pour les troubadours véritables une sorte d'égalité avec les plus grands personnages du temps, égalité illusoire et qui ne les empêchait pas toujours d'avoir le sentiment de leur infériorité et de leur dépendance, comme on le voit par leurs plaintes. Du reste, leur vie était assez uniforme; et ce. cachet fatal d'uniformité et de monotonie qui s'imprime à leurs œuvres, se rencontre encore ici. Presque tous. les troubadours mènent une vie à peu prés pareille ; ils s'attachent à un grand seigneur et font la cour, à une grande iiame; ils vont de château en château ; et, après un -certain .nombre d'aventures qui se ressemblent, la plupart d'entre eux finissent par entrer dans un couvent. Cependant la destinée met bien ,entre eux quelque différence. D'abord la naissance les distingue les uns des autres ; il y a des troubadours de toutes les conditions ; les uns sont empereurs, rois, princes ; d'autres naissent dans les rangs inférieurs de la société, bourgeois, artisans, serviteurs. Outre ces diversités de la naissance, plusieurs offrent un caractère d'individualité très-tranché. Tel, est, par exemple, Bertrand de Born, ce grand agitateur de l'Aquitaine, qu'on pourrait appeler un troubadour héroïque; tel est Pierre -Vidal, qu'on pourrait appeler un troubadour grotesque, Pierre Vidal, dont les fanfaronnades rappellent Scudéry, et qui, par les mystifications perpétuelles dont il est l'objet, fait penser à Poinsinet;'Pierre Vidai: à qui l'on parvint à persuader qu'il avait des droits à l'empire de Constante nople, et qui - destinait'ses, économies à équiper une

flotte pour aller reconquérir son trône. A côté de cette histoire burlesque sont des histoires touchantes, comme la célèbre aventure de Cabestaing. Ce qu'elle offre de plus remarquable, ce qui peint le plus profondément la disposition des âmes à cette époque, c'est l'exaltation qui porte Marguerite, malgré les dangers qui menacent elle et son amant, à exiger de lui qu'il la désigne clairement dans ses vers pour qu'on ne doute pas que c'est à elle qu'ils sont adressés. Cette histoire et quelques autres sont à demi légendaires, ou le sont tout à fait.

, Les trouvères offrent. moins d'intérèt dans leurs biographies. Maison doit parler de Thibaut, comte de Champagne, et de Coënes de Béthune dont M. Paris a fait connaître la biographie. Quant au sire de Coucy, auquel on a prêté l'horrible dénoûment des aventures de Cabestaing, le héros de cette tragique histoire, qui certainement ne s'est pas reproduite deux fois, est bien plutôt Cabestaing que Coucy. Ce récit, auquel la tragédie de Gabriel de Vergya donné une grande popularité, n'était probablement pas plus vrai de l'un que de l'autre, et n'était peut-être qu'une dernière version de l'antique festin d'Atrée, version dans laquelle étaient entrés des sentiments chevaleresques et des incidents de la vie moderne. Ce qui peut faire pencher vers cette opinion, c'est de voir la même histoire se reproduire encore une fois en se multipliant, dans le lai bizarre d'Ignaurès, où douze chevaliers font manger à douze femmes coupables le cœur d'un rival heureux.

Ici se placent quelques considérations touchant l'influence que les troubadours et les trouvères ont exercée sur les différents pays de l'Europe. Le contact des troubadours avec l'Italie s'explique facilement, car un grand

nombre de troubadours provençaux ont vécu et chanté dans diverses petites cours de l'Italie, des Italiens ont figuré parmi les troubadours provençaux ; enfin, d'autres Italiens, en Sicile, en Toscane, ont imité'dans leur langue nationale la poésie lyrique des troubadours : ainsi s'est opérée la transplantation de cette poésie lyrique en Italie.

Les deux plus grands poëtes italiens du moyen âge, Dante et Pétrarque, ont tous deux connu, vanlé et imité les troubadours ; ils leur ont emprunté des-locutions et des idées, et ils ont avoué leur imitation ; Dante a même inséré dans le Purgatoire quelques vers provençaux de sa composition.

L'influence des troubadours sur l'Espagne n'a pas été moins considérable ; d'abord, il est une portion du pays qu'on désigne par ce nom, dans laquelle s'est conservé un idiome bien plus semblable au provençal qu'au castillan, et où la poésie lyrique est une continuation immédiate de celle des troubadours : c'est la Catalogne. L'Espagne castillane était plutôt héroïque et religieuse que galante ; elle a appris la galanterie des Arabes et des Provençaux. C'est donc à l'impulsion donnée par la poésie lyrique provençale qu'il faut attribuer cette abondance de chants d'amour qui remplissent les cautioneros espagnols. La caution espagnole a emprunté son nom à la chanson provençale, aussi bien que la canzone italienne.

En Angleterre, avant les Normands, avant l'arrivée des populations au sein desquelles vivaient les trouvères, ou qui pouvaient être en rapport avec les troubadours, chez les Anglo-Saxons, on ne trouve presque pas de poésie amoureuse. La première influence de la poésie

romane sur l'Angleterre se manifeste antérieurement a la conquête par le nom de gligman, homme de joie, donné aux poëtes saxons, et qui est une traduction du mot latin joculator ; mais c'est surtout avec la conquête que la poésie lyrique de la Provence et de la France se . répand en Angleterre : alors les ménestrels commencent en ce pays le cours de cette existence, dont les fortunes ont été si diverses, qui a débuté d'une manière brillante, en partageant les fruits de la conquête, et a fini là comme sur le continent, par une dégradation totale pour les ménestrels, soumis aux peines les plus humiliantes. En Angleterre, la poésie lyrique amoureuse n'a presque pas été cultivée en langue anglaise, et même assez tard, c'est toujours dans un idiome étranger que les poëtes anglais expriment cet ordre -de senlimenls. Le roi Richard chante en provençal, et Gower-compose ses ballades en français.

Le pays de l'Europe où s'est développée la poésie lyrique la plus analogue à celle des troubadours, c'est l'Allemagne. L'Allemagne a eu ses Minnesinger (chantres d'amour), aussi nombreux et aussi heureusement inspirés que nos troubadours. Certainement il y a chez eux des traces évidentes d'imitation, il y a même des passages entiers dans leurs poésies quLsont traduits de nos troubadours ; mais il serait injuste de méconnaitre ce qu'offre d'original la poésie lyrique de l'Allemagne au moyen âge.

Ce n'est ni un troubadour ni un trouvère qui eût composé les vers que prononce Walter von der Vogelweide, lorsque, penchant sa tête sur sa main, il réfléchit à la misère universelle, à la haine qui met aux prises toutes les parties de la création les unes contre les

autres, comme toutes les parties de l'empire d'Allemagne ; ou un auLre chant, dans lequel il repasse tristement ses années écoulées, et se demande : Ma vie, l'ai-je vécue, ou l'ai-je rêvée? Cette poésie rêveuse et mélancolique ne pouvait naître qu'en Allemagne.

En cherchant dans quelle contrée de l'Europe la poésie lyrique du moyen âge a été portée à sa plus haute perfection, on aboutit cette fois encore au pays de l'art ; la poésie scientifique et allégorique conduit à Dante ; l'épopée conduit à l'Arioste et au Tasse; la poésie] lyrique conduit à Pétrarque.

Le sentiment que Pétrarque reproduit sans cesse est évidemment celui que les troubadours ont célébré tant de fois, et l'on peut croire que si ce sentiment n'eût pas été ainsi travaillé et remanié de mille manières, peut-être Pétrarque même ne l'eût pas exprimé dans toute sa profondeur et dans toutes ses nuances. Du reste, Pétrarque est venu chercher la poésie des troubadours sous le ciel de Provence ; il chantait ses sonnets en s'accompagnant du luth ; ses canzoni sont, de l'aveu des critiques italiens, les plus belles de ses productions lyriques. Il a aussi composé des ballades, et s'est exercé dans le genre le plus difficile de la poésie provençale, dans la sixtine. Comme presque tous les troubadours, il a fini par des poésies dévotes, par un hymne à la Vierge. Comme eux encore, il n'a pas seulement chanté l'amour, il a pris part aux événements politiques de son temps, et ces événements l'ont admirablement inspiré, soit qu'il appelle l'Europe à une dernière croisade, soit qu'il s'àdresse à Rienzi, ce consul éphémère, et lui demande de relever l'ancienne patrie romaine. Enfin Pétrarque a écrit trois sonnets vigoureux contre les désor-

dres de la cour papale, comme l'ont si souvent fait 1 troubadours. Sa poésie a tous les défauts de la leur : noms de Laure, sa bien-aimée, et de son ami Colonn lui fournissent de trop fréquentes équivoques avec i laurier et une colonne. Il a aussi toute la délicatess toute la grâce des troubadours. Mais si, par un côté son talent, il achève, en la perfectionnant, la poésie 1 rique du mqven âge, il prélude en même temps à la li térature classique de la Renaissance. Car Pétrarque, to en étant le dernier des troubadours, fut le premier d érudits modernes. Sa passion pour l'antiquité était a dente et enthousiaste ; et, si ce n'était un blasphèm on oserait la comparer à sa passion pour Laure. Il che chait des manuscrits, des monuments, des médailles. a écrit en latin un poëme auquel il attachait une hau importance, et plusieurs lettres adressées aux gram hommes de l'antiquité, à Cicéron, à Virgile, à Vai ron ; converse familièrement avec eux ; il est un des leurs par là, il se distingue des troubadours qui ne savaie guère que les noms de quelques poëtes anciens, q connaissaient mieux les romans de chevalerie que l' liade ou l'Énéide.

Si l'on parcourt successivement les divers sujets qu traités la poésie épique au moyen âge, on rencontre d'; bord ceux qu'elle a empruntés à l'antiquité en chai géant le caractère des personnages et leur costume ; pli sieurs noms célèbres de l'histoire héroïque de la Grè< sont tombés dans le domaine de la poésie chevaleresqui et ont reçu son empreinte ; il en a élé de même de que ques personnages de l'Ancien Testament, comme le Machabées.

La portion des traditions de l'antiquité qui a joué

plus grand rôle et tenu la place la plus considérable dans la littérature épique du moyen âge, c'est tout ce qui se rapporte à la guerre de Troie, et subsidiairement à la guerre de Thèbes ainsi qu'à l'expédition des Argonautes ; la guerre de Troie était populaire, et par le va-. gue souvenir qui s'était conservé de la célébrité d'Homère, et par certaines traditions nationales adoptées chez divers peuples germaniques qui faisaient remonter leur origine aux Troyens. Quant à l'expédition de Jason, elle avait un certain rapport avec celles qui poussaient du même côté les voiles aventureuses des croisés. La guerre de Thèbes devait une partie de sa popularité à la popularité dont jouissait à cette époque l'auteur de la Ïhébaïde, le poëte Stace, qu'on croyait avoir été chrétien et qui figure à ce titre dans l'ouvrage de Dante. Les poëmes homériques étaient inconnus ; ce qu'on croyait savoir de la guerre do Troie, on l'empruntait à des sources fort postérieures et qui jouissaient alors d'une faveur bien plus grande ; au nom d'Homère se rattachait l'idée d'un narrateur fabuleux, tandis qu'on regardait comme des historiens véridiques de prétendus contemporains d'Hector, tels que Darès le Phrygien et Dictys de Crète : c'est dans ces compilations tardives qu'ont puisé les auteurs qui ont raconté en diverses langues la guerre de Troie; c'est là qu'a puisé Benoît de Sainte-More, le plus ancien d'entre eux et antérieur de beaucoup à Guido Colonna, dont le recueil intitulé De bello Trajano, a été considéré à tort comme la,source des iliades chevaleresques.

De ces ouvrages, dans lesquels l'antiquité revêtait, par l'effet de l'ignorance des écrivains, le costume de la chevalerie, sont venues les inspirations de quelques

grands poëtes modernes, lesquels ont conservé à l'antiquité cette physionomie qu'on lui avait imposée avant eux. Là est le secret et l'origine de la fusion naïve des événements anciens et des sentiments du moyen. âge que présente, par exemple, Troile et Cressida de Shakspeare, et que les interminables romans du dix-septième siècle ont transmis à Corneille et à Racine.

Outre cette refonte de l'antiquité, trois grands cycles composent l'ensemble de la poésie épique du moyen âge : celui d'Alexandre, celui de Charlemagne, et celui d'Arthur. Autour de chacun de ces noms d'une inégale célébrité historique se sont groupés des événements d'abord altérés, puis entièrement imaginaires ; des fails réeR ont été mis dans l'ombre par cette seconde ré# lité, fille de l'imagination, et ainsi il y a eu en regard de l'histoire véritable une histoire traditionnelle, crue comme la première et matière d'un nombre considérable de compositions souvent fort étendues.

La tradition mensongère sur Alexandre a commencé avec lui et, pour ainsi dire, malgré lui, par celte histoire d'Aristobule que le conquérant macédonien fit jeter dans l'Hydaspe, parce qu'elle lui prêtait des exploits fabuleux. Les historiens qui ont suivi ont plus ou moins laissé pénétrer la fiction dans leurs récits; Arrien a donné place dans sa narration judicieuse il quelques faits légendaires ; Quinte Curce avoue qu'il raconte plus de choses qu'il n'en croit. Mais la légende est manifeste dans deux ouvrages publiés par M. A. Mai, l'Itinéraire d?Alexandre, et surtout dans le récit attribué à un certain Valérius, et qui paraît être une traduction de l'ouvrage d'un auteur alexandrin du quatrième siècle. Là se trouve une grande portion des aventures merveilleuses d'A-

lexandre, que se -sont transmises l'une à l'autre ces narrations mensongères auxquelles on a rattaché faussement le nom de Callisthène, ces Gesta Alexandri Magni dans lesquels ont puisé largement les auteurs des épopées du moyen âge. Analyser les éléments de ces récits, c'est analyser ceux des poëmes dont ils sont la base et ont fourni la substance.

Ces éléments sont de plusieurs sortes, et appartiennent à plusieurs sources; on reconnaît l'empreinte des traditions égyptiennes dans l'anecdote qui donne à Alexandre pour père Neklanebo, roi d'Égypte ; on reconnaît la part des traditions persanes dans celle qui donne à Darius Alexandre pour frère aîné; les deux pays ont voulu faire du conquérant un prince national, ont voulu se l'approprier. Certains traits de la tradition peuvent, quoique avec moins d'évidence, se rapporter aux Arabes : telle est la mention de Gog et Magog, personnages qui figurent dans les traditions rabbiniques, d'où ils ont passé dans le Koran et dans les légendes arabes; tel est encore cet exploit singulier d'Alexandre, qui, curieux de savoir ce qui se passe dans les abîmes de la mer, y descend sous une cloche de verre, et, curieux de savoir ce qui se passe dans les régions du ciel, s'élève .au moyen de griffons qui l'emportent à travers les airs. Ces récits ne sont pas dans la Vie d'Alexandre, de Valérius; ils ont leur origine en Orient, et probablement dans la tradition arabe : le premier se lit dans le Secreta secretorum attribué à Aristote et rempli de notions arabes; le second se trouve, il est vrai, dans l'épopée persane le Schahnameh, mais il se trouve aussi dans une légende arabe : ici c'est Nembrod qui joue le rôle que joue ailleurs Alexandre. On ne peut s'empêcher de voir

un effort du peuple hébreu pour mettre en rapport le héros de l'Orient avec ses propres destinées, dans l'hommage que, selon Josèphe, le conquérant adressa au Dieu d'Israël, et dans la prophétie du grand prêtre : c'est la légende juive sur Alexandre.

Quant à l'Inde, elle a fourni à ce cycle un amas de merveilles, les unes purement fabuleuses, les autres réelles au fond, mais dénaturées par la crédulité et l'imagination des Grecs. Les merveilles de l'Inde, qui avaient déjà une certaine célébrité chez les anciens et en ont une pareille chez les Chinois, tiennent une grande place dans les Gesta d'Alexandre. A ces prodiges sont venus se joindre, les faits non moins étranges, non moins miraculeux, que répandaient les récits crédules des voyageurs du moyen âge.

De toutes ces traditions s'est composé le cycle épique dont Alexandre est le centre. Il faut pour compléter ce cycle y rapporter, en outre, les origines mensongères par lesquelles divers peuples se rattachaient au fils de Philippe ou à quelques-uns de ses capitaines, et enfin les mille aventures dont il est le héros, et qui se racontent encore aujourd'hui dans les villes et les déserts, depuis l'Egypte jusqu'à l'Inde. Au nord de la Perse et même en Chine, des populations prétendent descendre du guerrier macédonien. L'histoire de Java commence par le récit du voyage d'Alexandre, qui s'en va chercher le berceau du soleil aux extrémités de la terre; jusque dans la littérature malaise ont retenti certains exploits imaginaires d'iskander; jamais il n'a été donné à une mémoire humaine d'occuper tant de place et de remplir tant de siècles; la légende elle-même a exprimé l'immense diffusion de la renommée qu'elle célèbre en fai-

sant élever par Alexandre, à l'Orient, la grande muraille de la Chine, et ouvrir, à l'Occident, le détroit de Gibraltar : c'est la carrière du soleil.

Le cycle d'Alexandre a fourni la matière de plusieurs poëmes français ; le plus célèbre est celui auquel paraissent avoir travaillé deux auteurs : Lambert Li Cors et Alexandre de Paris. En général, ces auteurs suivent les biographies légendaires appelées Gesta; mais bien des faits'contenus dans les Gesta manquent dans les poëmes; quelquefois les faits absents sont indiqués par une allusion ; telle est la paternité de Nektanebo, qui n'est pas explicitement énoncée par les poëtes français, mais dont on trouve une trace dans certaines insinuations injurieuses sur la naissance d'Alexandre.

Ce qui n'est pas dans les Gesta, c'est la peinture des mœurs et des sentiments chevaleresques. Dans le poëme du moyen âge, Alexandre est fait chevalier, il porte l'oriflamme, il a un gonfalonnier et douze pairs; enfin l'exaltation du point d'honneur se montre avec sa téméraire exagération dans le refus que font l'un après l'autre les douze pairs d'Alexandre de quitter le lieu du combat pour aller chercher du secours. Nulle part n'est mieux exprimée que-dans cette scène l'héroïque folie de l'enthousiasme chevaleresque. D'autres poëtes français du moyen âge ont raconté la vie légendaire d'Alexandre; elle forme un épisode de sept mille vers dans le Renard contrefait ; nous savons aussi qu'il existait en provençal un Alexandre, dans lequel étaient racontées certaines histoires qui se retrouvent dans les Gesta; entre autres merveilles, il y était parlé des femmes de l'Inde qui mouraient quand elles étaient exposées aux rayons du soleil. L'Alexandreis, poëme latin de Gauthier de Châ-

tillon, a joui d'une grande réputation au moyen âge, mais il est composé uniquement d'après les sources historiques. Il y avait donc deux Alexandre, le classique et le romanesque ; l'un et l'autre ont été célébrés dans diverses langues; le second par l'Anglais Davies, le premier par un poële espagnol et un écrivain islandais, tous deux par des Minnesinger allemands; enfin, à Alexandre romanesque se rattache, si ce n'est par les faits, au moins par la nature des sentiments. qui lui sont prêtés, le héros de la première tragédie de Racine.

Après Alexandre, c'est Charlemagne qui a eu la gloire épique la plus étendue ; et bien que l'histoire eût beaucoup à dire sur ce grand homme, l'histoire n'a pas suffi aux générations qui ont suivi Charlemagne, et elles lui ont créé une autre renommée. On voit les progrès du développement successif des traditions fabuleuses sur Charlemagne, dans diverses chroniques : deux d'entre elles sont particulièrement importantes, la chronique du moine de Saint-Gall, et celle qu'on a mise sous le nom de Turpin; la chronique du moine de Saint-Gall, écrite deux générations après Charlemagne, offre le premier degré de la légende; les faits 0'0 altérés ou fictifs, mais crus sincèrement par ceux qui les racontent, y sont déjà très-multipliés ; il en est qui se rapportent à Charlemagne, rénovateur des lettres, restaurateur de la discipline ecclésiastique, et, bien que leur physionomie soit souvent puérile, ils ont le mérite de montrer que sous ce rapport aussi Charlemagne avait frappé les imaginations populaires ; les autres représentent l'impression qu'avait faite sur elles le grand empereur par son renom guerrier; c'est à ces dernières qu'appartient le -

récit de l'arrivée de Charlemagne en Lombardie, quand Ogier l'annonce à Didier par cette peinture fantastique dans laquelle on voit le ciel, la terre et les eaux se changer en fer sous les pas du conquérant, lui-même couvert de fer, et conduisant une armée toute resplendissante de fer.

La chronique attribuée à Turpin n'a pas été, on le sait, écrite par le véritable Turpin, évêque de Reims, contemporain de Charlemagne, et qui a dû- à certains rapports historiques avec lui de passer plus tard pour son historien : cette chronique du onzième siècle est, bien plus encore que celle du moine de Saint-Gall, écrite au neuvième, remplie d'incidents imaginaires ; ce ne sont plus seulement des anecdotes, des récits partiels, mais de grands événements, des expéditions, des conquètes purement idéales : on peut croire qu'au moins une portion de la légende contenue dans cette chronique doit avoir l'Espagne pour patrie, d'après le rôle important qu'y joue saint Jacques de Galice; en outre un évêché d'Espagne est placé dans la hiérarchie immédiatement après celui de Rome ; de plus il est dit (ce qui ne pouvait tomber que dans l'esprit d'un Espagnol) que Charlemagne passait une grande partie de sa vie en Espagne. Il n'en est pas moins certain qu'une seconde portion de cette chronique ne peut avoir pour auteur qu'un moine de Saint-Denis; dans la dernière partie surtout, tout tend à exalter la gloire de l'abbaye de Saint-Denis, à laquelle l'auteur fait donner par Charlemagne toute la France. Il va sans dire que l'influence monacale est ici très-grande; elle va jusqu'à introduire au milieu d'un combat entre Roland et Ferragus une longue altercation théologique. La générosité chevale-

resque s'y manifeste çà et là d'une manière assez naïve et parfois assez plaisante. Roland, voyant dormir son ennemi, pour qu'il sommeille plus. a l'aise, place une pierre sous sa tête en guise d'oreiller. Quant aux chants populaires qui existaient du temps du faux Turpin, comme il nous l'apprend lui-même, ils ont trouvé aussi un écho dans cette lourde chronique, et -c'est à eux, | comme l'a démontré M. Fauriel, qu'il faut rapporter les I passages où le ton héroïque tranche si visiblement avec le ton général du récit : la mort de Roland, par exemple, et ses poétiques adieux à son épée.

En même temps que Charlemagne devenait ainsi un héros de plus en plus fabuleux, d'autres personnages, ses contemporains, ou venus dans le siècle qui suivit le sien, prenaient place dans les traditions légendaires et composaient le cortége épique qui devait l'accompagner à travers les âges. Ainsi Roland, Rutlandus, dont une ligne d'Egiphard raconte la mort à Roncevaux, s'entourait par degré de mille exploits merveilleux et s'acheminait vers la destinèe qu'il a si brillamment remplie dans l'épopée chevaleresque moderne; ainsi un personnage nommé Otkar, Otkarius, réfugié avec la veuve et les enfants de Carloman à la cour de Didier, se mêlant dans la tradition avec un fils du roi de Danemark, Godefroy, créait, par cette rencontre de deux souvenirs confus et confondus, Ogier le Danois. Le traître par excellence dans les récits carlovingiens, Ganelon, doit probablement son origine à un archevêque de Sens, du même nom, qui trahit, non pas Charlemagne, mais un de ses descendants, Louis le Germanique. Le roi Marsile était un prince arabe d'Espagne, fils d'Omar, Ben Omar, Omaris filius, d'où, par corruption, Marsilins, Marsile.

Ainsi se formait- le groupe idéal des paladins et des adversaires de Charlemagne ; en même temps, ces traditions se répandaient dans une grande portion de l'Europe et elles y devenaient rapidement populaires, au point d'imposer à des localités diverses et éloignées les unes des autres des noms empruntés aux personnages du cycle carlovingien. Il y avait en France une roche de Roland, il y avait une mer de Roland, c'était le golfe de Gascogne ; il y avait et il y a encore des grottes de Roland en beaucoup d'endroits ; on en avait placé une dans le mont Etna ; aux bords du RhÍn, divers lieux portent le nom de Roland1, et, s'il faut en croire le récit de Busbecq, voyageant en Orient au seizième siècle, il trouva chez les Géorgiens des chants qui célébraient la gloire du paladin français.

Analyser ainsi dans sa structure intime une légende épique, assister à son organisation et à son développement progressif, observer les associations compliquées, les altérations insensibles, les transformations graduelles des éléments et, l'on pourrait dire, des molécules qui la composent ; suivre et démèler les fils innombrables et souvent presque imperceptibles quiforment, en s'enlaçant, le tissu de cette toile merveilleuse sur laquelle la poésie viendra étendre ses broderies brillantes, c'est étudier l'imagination dans ses procédés les plus subtils, dans ses plus curieux détours. Sans ce minutieux travail, on ne saurait avoir un sentiment vrai de la tradition, fait immense et qui domine certaines périodes de la vie morale et poétique du genre humain.

Maintenant, si l'on parcourt les poëmes dans lesquels

1 Rolandsecke, près de Bonn.

sont contenues diverses portions des traditions carlovingiennes, et si l'on suit, non pas l'ordre chronologique de la composition de ces poëmes, mais la chroqplogie des faits légendaires qu'ils racontent, il faut commencer par l'histoire de la mère de Charlemagne, de la reine Berthe aux grands pieds, héroïne d'un gracieux poëme composé à la fin du treizième siècle, et qui a été publié par M. Paulin Paris ; ce poëme, par sa date, appartient à une époque où la chevalerie n'est plus dans sa fleur, où elle touche à sa décadence ; aussi l'imagination chevaleresque y tient peu de place : ce qui domine, ce sont les sentiments naturels du cœur humain et en particulier les sentiments tendres, doux et purs, les affections religieuses et domestiques. Quant à Charlemagne luimême, sa jeunesse, dont l'histoire ne sait absolument rien, a été exploitée par la poésie du moyen âge; on lui a fait courir en Espagne diverses aventures romanesques. Après ces premières aventures, ce qui remplit la vie fabuleuse de Charlemagne presque tout entière, ce sont ses guerres avec les Sarrasins, guerres qu'on lui fait soutenir non-seulement en Espagne et en France, mais encore en Asie, à Babylone, à Jérusalem. La chronique de la fondation de l'abbaye de Grasse près de Carcassonne mérite d'être mentionnée ici, parce que, pour relever l'importance de l'abbaye, on a fait précéder l'histoire de sa fondation d'un récit dans lequel figurent des exploits, en grande partie imaginaires, de Charlemagne contre les Sarrasins. Cette chronique, écrite dans un dialecte du Midi et attribuée à un personnage •upposé, nommé Philomena, n'a pas été publiée ; maia quelques extraits suffisent à prouver qu'elle avait recueilli des traditions locales assez curieuses sur les

guerres des Carlovingiens dans le Midi : ici l'Église s'était complètement emparée de la tradition carlovingienne, et la faisait servir de portique à l'architecture d'une abbaye.

Une invasion pareille de l'esprit ecclésiastique au sein de la légende épique et chevaleresque a produit les ouvrages dans lesquels on a supposé que Charlemagne était allé à Jérusalem et à Constantinople. Comme c'est il l'époque des croisades que se développait surtout l'épopée chevaleresque, il était naturel que, dans ce temps où les anaclironismes n'embarrassaient nullement, parce qu'on savait mal l'histoire, l'on fit de Charlemagne le champion de la foi chrétienne contre l'islamisme ; de deux poëmes, l'un analysé, l'autre publié par M. Francisque Michel, le premier raconte une expédition d'un certain nombre de guerriers, qui vont chez l'émir de Babylone, après avoir passé à Jérusalem et après que l'émir lui-même a envoyé une ambassade à Charlemagne. Ce récit a pour base historique l'ambassade d'Aroun-alRaschid, événement réel qu'on ne tarda pas à grossir, en supposant que le prince musulman avait accordé à Charlemagne la ville de Jérusalem et le Saint-Sépulcre, et lui avait fait don de certaines reliques ; allusion légendaire à la translation des reliques de la Passion apportées en France par le moine Zacharie. De ces deux faits confondus s'est formée la première donnée de l'ouvrage. Dans l'autre poëme, qui raconte le voyage de Charlemagne à Constantinople, se trouvent plusieurs allusions remarquables à la splendeur de cette ville et à la conquête de l'empire d'Orient par les croisés. L'influence ecclésiastique s'y manifeste par un singulier emploi du merveilleux ; Charlemagne et ses guerriers,

dans l'ivresse de leur gloire, se sont laissés aller à faire vœu d'accomplir divers exploits impossibles et dont quelques-uns sont peu édifiants ; se trouvant dans l'embarras par suite de leur imprudente fanfaronnade, un ange leur est envoyé pour les tirer de peine. Dans ces deux poëmes il y a très-peu de chevalerie proprement dite; l'action de l'Église est visible; dans le second se rencontrent certains traits de fierté et quelquefois de brutalité sauvage, mais rien de chevaleresque.

La chevalerie se produit avec éclat dans un poëme écrit en provençal et publié par M. Becker dans les Mémoires de l'académie de Berlin : c'est le poëme de Ferabras; on y voit une émulation de magnanimité qu'on peut citer comme un des plus frappants exemples de l'héroïsme chevaleresque; la galanterie y tient une trèspetite place, et la princesse musulmane Floripar est loin d'être une véritable héroïne de chevalerie : ce ne sont pas des sentiments délicats et nuancés qu'elle exprime, c'est une impétuosité et une violence de passion qui ne recule pas devant le meurtre et qui menace sans cesse les croisés du dernier supplice, si on ne donne à la princesse sarrasine le guerrier dont elle est éprise ; cependant à côté de celte passion si véhémente se trou vent déjà certaines expressions empruntées au langage de la galanterie chevaleresque ; cette terrible Floripar, qui assomme son geôlier d'un coup de bâton et précipite sa duègne dans la mer, dit que Guy de Bourgogne lui a volé son cœur. Dans ce poëme se montre aussi d'une manière assez prononcée l'influence de l'Église; on la retrouve dans des discours et dans des prières de Charlemagne, dans quelques miracles, dans le baptême de Ferabras et de sa sœur, dans le meurtre du vieil émir

leur père qui ne veut pas se laisser baptiser, et enfin dans la sanctification de Ferabras.

La défaite de Roncevaux est l'événement qui termine l'histoire légendaire de Charlemagne ; mais cet événement historique pour le fond a été singulièrement altéré; au lieu d'avoir affaire aux Basques, Charlemagne n'a que des Sarrasins à combattre. La Chanson de Roncevaux a été publiée par M. Francisque Michel ; ici nulle galanterie ; il n'est jamais question de l'amour de Roland pour Aude, sa fiancée, et. la passion de celle-ci ne se manifeste que par sa mort. Le poëme est un chant héroïque plutôt que chevaleresque, l'Église intervient et fait entendre au milieu de ces accents guerriers quelques accents religieux. Charlemagne marche entouré et conseillé par les anges, et Dieu renouvelle pour lui le miracle de Josué. Les fragments de ce poëme sont de grandes masses que l'art n'a pas encore polies et qu'entraîne le torrent de l'épopée, pareilles aux blocs de granit roulant dans les gaves des Pyrénées.

Enfin, on peut chercher dans les diverses épopées. carlovingiennes des traces de l'histoire ; on peut remarquer, par exemple,- que l'expédition de Charlemagne centre les Lombards a été en partie le mqtif des poëmes •ù figure Ogier le Danois, tandis qu'ils tiennent par un autre côté aux expéditions des Normands. Le nom de Guiteklin (Witikind), donné à un poëme chevaleresque, est une allusion aux guerres si longues de Charlemagne centre les Saxons ; mais le poëme n'a conservé des faits dont il s'agit guère autre chose que le nom du héros ; du reste, il semble purement romanesque. Les luttes des princes carlovingiens contre les Sarrasins du midi de la- France ont été personnifiées dans le célèbre Guil-

laume d'Orange, Guillaume le Pieux, héros d'une collection d'épopées, les plus curieuses peut-être de celles qui restent à publier. Enfin le poëme des quatre fils Aymou paraît offrir quelques vestiges des résistances opposées aux rois francs, par divers chefs indépendants, et en particulier par les chefs aquitains. Il est d'autres poèmes < qu'on peut considérer comme un tableau de l'histoire de la société féodale, et parmi ceux-ci, deux surtout sont à citer : l'un, Gérard de Roussillon, composé en provençal et connu par les extraits de M. Fauriel, montre, à côté de la plus grande exaltation de l'amour chevaleresque, la peinture héroïque de l'existence altière des grands personnages féodaux. L'autre est Garin le Loherain,' qu'a publié M. Paulin Paris, et qui contient aussi une peinture curieuse de la vie féodale. On y voit les dissensions des grandes familles, leur énergique opposition à la royauté ; c'est une œuvre dont l'inspiration est toute féodale, toute guerrière, nullement chevaleresque et galante; la situation des femmes y est évidemment très-subordonnée, et l'Église y tient très- peu de place. J Un petit chef gallois du sixième siècle a eu une destinée légendaire presque aussi glorieuse que celle de Charlemagne : c'est Arthur; il y a un Arthur historique qu'ont chanté les bardes et dont parlent les plus anciennes triades et quelques vies de saints gallois ; cet Arthur fut un des chefs qui défendirent l'indépendance bretonne contre les envahisseurs saxons. t Dans certains poèmes, qui portent le nom de Mabino- • gion, Arthur est devenu un personnage mythologique, une espèce d'Hercule. De l'Arthur historique à l'Arthur des poëmes romanesques il y a bien loin, on va de l'un

à l'autre par des intermédiaires, des transitions qu'il faut suivre ; on voit, comme pour Charlemagne, naître, croître, se développer la légende, depuis le simple fait historique jusqu'à l'immense complication de ficlions romanesques. C'est surtout dans ies chroniques qu'on peut observer cet acheminement de l histoire vers le roman. Dans Nennius, chroniqueur du neuvième siècle, Arthur n'est pas encore, il s'en faut de beaucoup, ce qu'il sera dans les poëmes de la Table-Ronde ; mais il est déjà en partie étranger à l 'histoire. C est dans la chronique écrite au douzième siècle, par Geoffroy de Monmouth, que commence à se développer la renommée fabuleuse d'Xrthur ; à quinze ans, il possède toutes les qualités chevaleresques, il triomphe du Julland, de l'Islande, de la Norwége ; il vient en Gaule combattre et vaincre les Romains ; au milieu de ces triomphes il est rappelé par le crime de son neveu Mordred, qui a ravi son épouse Genièvre. Arthur est frappé à mort par ce Mordred, qui, selon les bardes, n'était pas plus son neveu que Roland n'était le neveu de Charlemagne, mais un autre chef gallois allié aux Saxons.

Arthur mort, on ne sait où est son tombeau, on l'attend de siècle en siècle, et avec lui la restauration de la nationalité bretonne. Cet espoir ne s'est jamais lassé ; en vain les rois d'Angleterre, qui voulaient en finir avec une attente séditieuse, ont prétendu trouver ce tombeau; les Gallois n'y ont pas voulu croire. En vain en a-t-on tiré la bonne épée Escalibor, et en vain s'est-il trouvé une main digne de porter cette épée fabuleuse, la main du presque fabuleux Richard Cœur de lion ; Gallois et Bretons ont persisté dans leur espérance qui était proverbiale au moyen âge. D'autre part, des chroniqueurs prétendent.

que des pèlerins ont entendu parler d'Arthur en Égypte et dans d'autres pays de l'Orient ; enfin une montagne près d'Edimbourg s'appelle le Siége d'Arthur, et une constellation s'appelle le Char d'Arthur. Ainsi la légende a pris ce nom obscur pour le répandre au loin sur la terre et le graver dans le ciel.

Dans la Chronique de Monmouth, où se trouvent des germes assez développés de ce que sera l'Arthur chevaleresque, il n'est pas encore question de la Table-Ronde ; mention en est faite pour la première fois dans la traduction française de cette chronique, dans le roman de Brut.

La Table-Ronde n'a pas l'origine symbolique ou astronomique qu'on a voulu lui chercher; elle vient tout simplement d'une de ces légendes apocryphes assez nombreuses, dans lesquelles figuresh d'Arimathie.J ed D'après celle-ci, Joseph aurait dressé une table pour y placer le vase dans lequel le Christ avait fait la cène avec ses disciples, et il aurait rangé autour de cette table onze siéges, en mémoire des onze apôtres, après la sortie de Judas ; ce sont les onze siéges qui entourent la Table-Ronde; le douzième, le siège périlleux, est vacant, et il s'agit de le conquérir. Le vase de la cène est le Graal; ce symbole de pureté, de participation à la vie céleste, qui ne peut être contemplé que par des yeux chastes et touché que par des mains pures, a fourni le sujet de deux longs poëmes, le Titurel et le Parcival, écrits primitivement en provençal, mais dont on ne peut juger jusqu'à présent que par la version allemande. Tous deux sont empreints d'un caractère de mysticité fortement prononcé; ils présentent tantôt l'opposition de la chevalerie ecclésiastique et de la chevalerie pro-

fane, tantôt fa réprobation de la chevalerie par l'Église, selon que la seconde de ces puissances s'efforce d'absorber ou se résout à excommunier la première.

A une autre portion du cycle de la Table-Ronde, entièrement différente des poëmes où figure le Graal, se rapportent ceux où domine, au lieu de l'esprit monacal, un esprit de galanterie chevaleresque, poussé souvent jusqu'à une assez grande liberté de mœ.urs et dans lesquels l'amour terrestre joue le principal rôle. Le poëme qui peut servir le mieux à caractérisér ce contraste est celui de Tristan. Tristan est un personnage réel, mais qui, dans les plus anciennes traditions galloises, n'a pas encore le caractère chevaleresque qu'il a pris dans les épopées du moyen âge. Son amour pour Isèult ne formait dans l'origine qu'une portion de son histoire, il en est devenu la partie essentielle. On sent ici une assez remarquable dégradation de l'idéal : l'amour est, comme dans l'antiquité, un fléau, une sorte de maladie : il est causé par un filtre. Ce sentiment est, dans tout le poëme, fort différent de l'amour chevaleresque; il est peu question de nobles faits. d'armes, de grandes choses inspirées par l'exaltation amoureuse; en revanche, le récit se complaît dans les détails de l'intrigue de Tristan et d'Iseult, et dans les bons tours que tous deux s'entendent pour jouer au roi Marck. L'auteur va jusqu'à placer une grossière équivoque dans la bouche d'Iseult, qui achève, -par un serment solennel, de tromper son époux.

Les autres romans de la Table-Ronde, qui ne se rapportent pas au saint Graal, sans aller aussi loin dans un certain sens que le poëme de Tristan, ont de commun avec lui une assez grande mollesse de sentiment, une

prodigieuse multiplicité d'aventures ; de plus, -il est i. remarquer qu'ils sont écrits en vers de huit syllabes, au lieu des vers de dix et de douze syllabes des épopées carlovingiennes. Le ton baisse avec le mètre. Ils paraissent avoir été composés non pas pour être chantés, comme l'étaient, primitivement au moins, les poëmes carlovingiens, mais pour être lus. Les plus célèbres d'entre eux ont été de bonne heure mis en prose ; enfin, quelques-uns n'ont jamais été écrits en vers, tel est celui de Lancelot. C'est donc le récit au lieu du chant, la prose au lieu des vers, la réalité au lieu de l'idéal, le roman au lieu de l'épopée.

Lancelot offre des situations analogues à celles de Tristan, mais plus voilées, plus rachetées par la délicatesse des sentiments, et dans lesquelles, par conséquent, l'inspiration chevaleresque se fait mieux sentir. Du reste, les deux romans ont probablement un point de départ commun dans l'histoire de Mordred, neveu d'Arthur, et ravisseur de son épouse.

Il reste un certain nombre de poëmes qui n'appartiennent à aucun de ces quatre grands cycles : les uns ont pour héros des personnages historiques, comme le roman de Hugues Capet, où figurent, par exception, les bourgeois, et en particulier les bouchers de Paris; double allusion aux dédains aristocratiques de la féodalité pour la popularité de la troisième dynastie, et aux luttes des factions dans Paris au quinzième siècle. Godefroî de Bouillon, Robert le Diable et Richard Cœur de lion ont eu l'honneur de faire naître des épopées plus ou moins romanesques. Il est enfin des poëmes qui sont de véritables romans dans le sens moderne du mot, et dont les. personnages sont purement imaginaires, comme

Parthonopeus; il faudrait y rapporter Amadis, s'il était démontré qu'il a en réellement au treizième ou quatorzième siècle une origine française ; mais cette origine est plus que douteuse : l'Amadis, tel qu'on le possède, ayant été traduit de l'espagnol au seizième siècle, ne peut être mentionné ici que poùr mémoire, et pour montrer le dèrnier terme de la prédominance de l'élément romanesque sur l'élément épique.

Maintenant il faut faire la balance de ce que la France a donné et de ce qu'elle a reçu ; et d'abord qu'a-t-elle reçu? Très-peu de chose. De l'Orient? Quelques faits sans importance, quelques traits de merveilleux, quelques détails de mœurs; mais ce n'est pas de "l'Orient que sont venues les traditions chevaleresques. Des sources celtiques? Leur part n'est pas faite encore: on n'a pas suffisamment déterminé jusqu'ici quelle base elles ont pufournir à l'immense développement de la poésie chevaleresque1. Des traditions germaniques? Un certain merveilleux peut-être et quelques personnages, comme leuve d'Anlonc, héros saxon; tout cela est partiel, et ~même en y joignant ce qui a pu se glisser de traditions scandinaves dans notre poésie épique, on peut affirmer que l'épopée chevaleresque n'a pas eu en France une origine étrangère. Mais il y avait deux Frances : la France du midi et celle du nord; là se présente la question d'antériorité. Elle a été résolue par M. Fauriel en faveur du Midi; tout au plus peut-on faire quelques réserves dubitatives pour certains poëmes dont la date et l'origine ne sont pas entièrement fixées, entre autres pour

1 Avant de se prononcer sur ce point, il faut attendre la publication du travail de M. de la Villemarqué.

celui de Roncevaux, dont l'auteur Turold est un poëte normand.

Cette poésie chevaleresque a eu sur l'Europe une immense influence ; elle a été reproduite en divers pays sous diverses formes. En Espagne, les traditions carlovingiennes sont racontées dans certaines chroniques, dans celle qui est attribuée à Alphonse X par exemple, ou dans des romances populaires, fréquemment altérées et modifiées par les sentiments particuliers des Espagnols. Quelquefois les personnages du cycle français sont mis en opposition avec des personnages nationaux que l'Espagne a suscités pour leur tenir tête, et dont le plus célèbre est Bernard de Carpio. La Table-Ronde joue un moins grand rôle dans les romances castillanes; il en est pourtant qui mentionnent les amours de Tristan et de Lancelot. Plus tard les traditions carlovingiennes ont occupé la poésie dramatique espagnole. Caldéron, dans.sa comédie du Pont de Mentible, a traité le sujet •de Ferabras; en conservant à l'héroïne du poëme son caractère violent, il lui a prêté le langage fleuri et subtil que parlent tous ses personnages. Lope de Vega a fait d'une romanesque aventure de la jeunesse de Charlemagne le sujet d'un imbroglio dans lequel se retrouvent les travestissements, les croisements d'intrigues et tous les incidents compliqués qui caractérisent ce genre d'ouvrage.

L'Italie a reçu les traditions carlovingiennes. Le recueil intitulé I Reali di Francia contient celles qui précèdent la venue de Charlemagne et l'histoire fabuleuse de la famille que la légende lui a donnée. Après ce recueil, qui remonte au moyen âge et qui est encore populaire en Italie, se présentent les premiers poëmes en

octave, composés aux quatorzième et quinzième siècles, et qui sont, de notre temps, récités au peuple sur le môle de Naples ; on est conduit par ces poëmes jusqu'au Pulci et au Boiardo : l'un a devancé l'Arioste par l'emploi de la plaisanterie, l'autre l'a préparé en construisant la fable qui devait lui servir. L'Arioste peut être considéré comme ayant fait l'emploi le plus ingénieux et le plus parfait des données de la poésie chevaleresque, perfectionnées par l'art. L'enlacement des aventures, les allocutions au lecteur étaient des conditions et peutêtre des inconvénients du genre ; elles sont devenues entre ses mains des moyens de ranimer l'attention, de soutenir l'intérêt et de produire des effets piquants. La plaisanterie n'est pas entièrement étrangère à l'épopée du moyen âge. La chevalerie s'était moquée d'ellemême avant que l'Arioste et Cervantes, tous deux pleins de son esprit, mais venus dans un temps où cet esprit était un anachronisme, s'en soient inspirés une dernière fois en le déjouant, l'un par sa raillerie adorable, l'autre dans une satire immortelle.

Les histoires qui se rapportaient au Graal ont peu occupé l'Italie. Il n'en est pas de même de la portion amoureuse du cycle de la Table-Ronde. Dante nous atteste la célébrité de Tristan par la place qu'il lui donne, et celle de Lancelot par le rôle qu'il fait jouer au roman de ce nom dans la destinée de Françoise de Rimini.

L'Angleterre a traduit un grand nombre de nos poëmes chevaleresques du moyen âge, en altérant parfois les noms de manière à les rendre tout à fait méconnaissables, en faisant lybeus Diasconius de li beaux Desconus. Le plus complet récit de l'histoire de Tristan

est un récit anglais ; l'auteur, Thomas d'Erceldoune,

a fourni le modèle qu'a suivi la narration allemande des aventures de Tristan ; mais Thomas avait été précédé par les Provençaux. De même qu'en Espagne le cycle carlovingien s'est brisé en une foule de romances, de même en Angleterre le cycle de la Table-Ronde s'est brisé en ballades populaires, mais marquées d'un caractère bien moins héroïque et tournant volontiers à la plaisanterie, au fabliau.

En Allemagne, plusieurs sujets du cycle carlovingien et en particulier le Désastre de Roncevaux, ont été traités . au moyen âge d'après des sources françaises. Stricker, poëte du treizième siècle, suit la Chanson de Roncevaux, avec cette curieuse différence qu'il est bien plus soumis aux influences ecclésiastiques; le personnage de Charlemagne est plus dévot qu'héroïque, et il s'appelle saint Charlemagne.

Quant au Saint Graal, c'est le sujet qui a été développé avec le plus de complaisance en Allemagne. Il s'est trouvé là une certaine sympathie entre le symbolisme monacal et la direction mystique du génie allemand. Le poëme allemand de Parcival présente d'une manière frappante la prédominance du caractère germanique; dans beaucoup de passages se manifeste un goût trèsprononcé pour la contemplation, un remarquable pen- chant à la mélancolie et à la métaphysique dans la poésie.

Enfin, pour suivre la destinée de ces traditions chevaleresques dans le nord de l'Europe, il faut les accompagner jusqu'en Scandinavie; là même elles sont devenues populaires, soit sous forme de petits livres destinés aux classes inférieures et analogues à notre bibliothèque

!.

bleue, soit dans des"ballades chantées par les paysans de la Suède et de la Norwége. L'Islande même, l'Islande, pourvue d'une si riche littérature indigène, a pourtant accueilli tous les personnages et tous les événements du cycle carlovingien et de la Table-Ronde ; c'est un des faits qui caractérisent le mieux l'immense diffusion dans toute l'Europe de notre littérature chevaleresque au moyen âge'.

La poésie épique du moyen âge passe par des transitions presques insensibles au fabliau. Le Roman du sire de Coucy, par exemple, qu'est-ce autre chose qu'un long fabliau?

Les fabliaux sont au nombre des productions les plus intéressantes du moyen âge. L'art de conter y est poussé très-loin, beaucoup plus loin que dans les grandes épopées chevaleresques. Le génie railleur de notre muse s'y montre avec cette naïveté et celte finesse que plus tard retrouvera et embellira la Fontaine.

L'histoire des histoires, des contes, qui ont voyagé d'un bout du globe à l'autre, est infiniment curieuse. Les sujets de plusieurs fabliaux et de plusieurs apologues se retrouvent chez les Arabes, les Persans, jusque dans l'Inde, jusqu'à la Chine. Puis ils ont été reproduits tour à tour par diverses nations de l'Europe ; ils ont fourni des thèmes piquants aux-nouvellistes italiens, et à Chaucer. Mais, en général, ces sujets cosmopolites n'ont été traités nulle part avec autant de verve qu'en France. Au moyen âge, notre génie littéraire est lÔ.

1 Elle a pénétré jusque chez les nations slaves. L'histoire de Beuve d'Antone est populaire en Russie, et le prince ~Cart aus avec ses douze chevaliers parait être Arthur ou Arthus. (Dietrich, Russische Volksimvlnrhen, pages 68 et 208.)

Il éclate aussi tout entier dans cette longue et souvent admirable satire du monde féodal, qui s'appelle le Roman du Renart1, trésor de comique, de verve, que se disputent l'Allemagne et la France, mais qui nous appartient certainement, au moins pour le mérite de l'exécution; espèce d'Iliade populaire et moqueuse, à la formation de laquelle plusieurs poëtes du treizième siècle ont concouru dans un même esprit, et qu'au dix-neuvième Gœthe n'a pas dédaigné de rajeunir.

Enfin, la poésie dramatique reproduit, sous la forme qui lui est propre, les diverses parties de la littérature du moyen âge. De la Bible, elle tire les mystères; de la légende, les miracles. La poésie didactique et allégorique, transportée sur la scène, donne naissance aux moralités. La poésie chevaleresque y tient peu de place, et le fabliau y produit la farce satirique. Le théâtre complète donc et résume tout l'ensemble de la littérature du moyen âge. C'est par lui que j'en achèverai le tableau.

Mais avant d'étudier cette littérature, il faut connaître la langue dans laquelle elle est écrite, cette langue qui diffère à plusieurs égards du français actuel, et a été un intermédiaire entre le latin et l'idiome que nous parlons; cette ancienne langue a ses règles à elle, sa grammaire et en partie son vocabulaire à elle. Comment s'est-elle formée? Comment est-elle née de la décomposition du latin '? Quelles lois ont présidé à cette décomposition et à l'organisation nouvelle qui en est sortie? Quels éléments

1 Les vices de la très-incorrecte et très-incomplète édition de Méon sont réparés dans l'excellent et indispensable Supplément de M. Chabaille.

se sont venus joindre aux éléments latins, et quels éléments plus anciens préexistaient? Par quelle alchimie s'est opérée la transformation d'un idiome-savant en un idiome vulgaire qui est devenu savant et cultivé à son tour? Tels sont les problèmes qui se sont offerts à moi, en abordant les origines de la littérature française; j'ai cru que leur solution devait trouver place dans le vaste et sérieux travail que j'ai entrepris. Celui qui a fondé si glorieusement en France l'enseignement historique de la littérature, M. Villemain, m'en avait donné l'exemple. Sur ses pas, sur ceux de M. Raynouard et des savants allemands auxquels il a ouvert la carrière, j'ai tenté d'expliquer en détail de quelle manière s'était accomplie la formation intime de notre langue. Et il me semble avoir ajouté quelques aperçus vrais à ceux qui avaient été indiqués jusqu'ici. Je n'ai pas prétendu seulement montrer le résultat grammatical et lexicographique, mais j'ai cherché à découvrir les procédés par lesquels le résultat a été obtenu. Mon intention a été moins d'exposer les formes de l'ancien français que d'en rendre compte. Je n'ai pas voulu faire de la statistique, mais de l'histoire.

Dans ce but, j'ai posé d'abord quelques principes généraux qui me paraissent présider à la transformation des langues, et je les ai établis sur des exemples empruntés aux idiomes les plus éloignés les uns des autres et les plus divers. Puis, j'ai appliqué ces principes à la formation des langues néo-latines, dont le français fait partie. Me concentrant de plus en plus dans nos origines, j'ai dû examiner l'hypothèse d'une langue romane, analogue au provençal, et type intermédiaire entre le latin et les idiomes qui en proviennent. Cette hypothèse que

protégeait le nom de M. Raynouard, mais à laquelle M. Fauriel, dans un cours public, avait déjà porté de rudes atteintes, me semble ne pouvoir résister aux faits, et les arguments sur lesquels elle s'appuie ne pouvoir tenir contre la logique. On en jugera. Prenant ensuite successivement les différentes parties du discours, j'ai tenté d'expliquer comment chacune d'elles avait pu sortir de son analogue latin. Il me semble avoir eu parfois le bonheur de prendre, pour ainsi dire, la nature sur le fait, dans cette mystérieuse génération. Ici, j'ai rendu un complet hommage à la découverte de M. Raynouard touchant les deux cas de l'ancienne déclinaison fran-

çaise. Je pense même avoir étendu la portée de sa découverte au delà des limites dans lesquelles il l'avait renfermée; je pense avoir établi sur une base Plus large qu'on ne l'avait fait, ce me semble, le système de la déclinaison romane à deux cas, et montré à quel point il pénètre profondément notre vieille langue. Dans l'étude de la formation de l'article, du nom, de l'adjectif, du verbe, j'ai toujours présenté comparativement ce qui a eu lieu en français et ce qui a eu lieu dans six autres idiomes de même famille : l'italien, l'espagnol, le portugais, le provençal ou langue d'oc, le valaque et la langue des Grisons, le roumanche1. Par le rapprochement de ces idiomes, j'ai cherché à donner au lecteur un sentiment vif et vrai de ce qui s'est passé dans le travail de leur organisation, et à suivre le mouvement de la séve réparatrice dans les ramifications diverses de l'arbre néo-latin.

1 Je n'ai pas donné place au catalan dans cette comparaison, parce que, grammaticalement parlant, il me paraît trop peu différent du provençal.

Puis, la grammaire construite, je me suis demandé comment s était construit le vocabulaire de notre langue. Ici s'est présentée une seconde histoire, celle de la dérivation des mots. Avant de m'y engager, j'ai voulu poser quelques principes qui pussent servir de guides il ceux qui se livreraient à l'étude détaillée des étymologies françaises, étude que mon plan ne pouvait admettre, et j'ai fait l'application de ces principes à notre langue. J'ai cherché ensuite de quelles formes latines dérivaient les mots français, et quelles formes de la langue du moyen âge avaient pu laisser des traces dans la langue actuelle, particulièrement dans les noms propres, qu'on n'avait peut-être pas considérés sous ce rapport, et qui, par leur nature, sont des témoins immuables du passé. Car toujours préoccupé du désir de montrer, de faire toucher, pour ainsi dire, la formation et le développement de noire langue, j'ai constamment embrassé et rapproché trois termes : le latin, l'ancien français et le français moderne.

Pour compléter mon travail, il me fallait encore exposer les lois de permutation selon lesquelles se changent les lettres dans le passage du latin au français. Je l'ai fait d'après M. Diez, qui a heureusement appliqué aux langues romanes le principe que M. J. Grimm a le premier reconnu dans les langues germaniques. Il me restait à indiquer dans quelles proportions et dans quelles circonstances les divers éléments celtiques, germaniques, etc., ont concouru, avec l'élément latin, à composer le vocabulaire français. Enfin, j'ai examiné, mais seulement dans son rapport avec mon sujet, la question des anciens dialectes français, et même celle qu'on ne saurait en séparer, la question des patois vi-

vants. J'ai terminé par quelques recherches sur la prononciation française au moyen âge; car l'histoire complète d'une langue comprend l'histoire de l'intonation aussi bien que celle de l'écriture. Comme appendice, j'ai ajouté à mon livre un dernier chapitre, dont le but est de montrer que cette langue du moyen âge, intermédiaire entre le latin et le français moderne, a laissé des traces considérables dans la langue du seizième siècle, et que l'histoire de sa formation importe à l'intelligence de notre idiome, tel qu'il a été parlé et écrit dans un siècle duquel datent plusieurs des chefs-d'œuvre les plus remarquables de la littérature moderne.

La nature de ce volume, qui forme un tout à lui seul, m'a décidé à le publier isolément, mais il paraît à son tour dans la série des publications qui doivent embrasser toute l'histoire des lettres françaises. Le chapitre important de notre histoire littéraire, qui a pour objet d'expliquer comment le français est né du latin, se place naturellement entre la littérature latine, qui précéda les plus anciens monuments de la langue vulgaire, sujet de mon premier ouvrage, et la littérature écrite dans la langue des douzième, treizième et quatorzième siècles à laquelle sera consacré le travail que je prépare en ce moment.

LISTE

DES

TEXTES CITÉS 1 DANS CET OUVRAGE

FABLES INÉDITES DES XIIe, XIII" ET XIVe SIÈCLES, etc., précédées d'une notice sur les fabulistes, par A. C. M. Robert. Paris, 1825. 2 vol. in-8. FABLIAUX ET COÛTES DES POËTES FRANÇOIS DES Xie, XIIe, XIII" ET XIV" SIÈCLES, publiés par Barbazan ; nouvelle édition, par Méon. Paris, 1808, in-8, 4 vol.

L'YSTOIRE DE LI NORMANT, publiée par M. Çhampollion-Figeac. Paris, 1855, gr. in-8.

LI LIVRES DES REIS, suivis du Livre de Job et d'un choix de sermons de saint Bernard, par M. Leroux de Lincy. Paris, Imprimerie royale.

LA CHANSON DE ROLAND OU DE RONCEVAUX, DU XII" SIÈCLE, publiée pour la première fois par Francisque Michel. Paris, 1837, gr. in-8.

GRAMMAIRES ROMANES INÉDITES, DU XIIIe SIÈCLE , publiées par F. Guessard.

Paris, 1840, gr. in-8.

MÉMOIRES DU SIRE DE JOINVILLE, collection des Mémoires, par MM. Michaud et Poujoulat. Paris, gr. in-8.

HISTOIRE DES DUCS DE NORMANDIE ET DES ROIS D'ANGLETERRE , publiée en entier par Francisque Michel. Paris, 1840, gr. in-8.

CHROIIICLE OF THE WAR BETWEEN THF. ENGLISH AND THE SCOTS IN 1173 AND 1174, by Jordan Fantosme, now first published with a translation, by Francisque Michel. Paris, 1839.

LE ROMANCERO FRANÇOIS , histoire de quelques anciens trouvères, et choix de leurs chansons, par M. Paulin Paris. Paris, 1833, pet. in-8.

LI ROMANS DE GARIN LE LOIIERAIN, publié pour la première fois et précédé de l'examen du système de M. Fauriel sur les romans carlovingiens, par M. P. Paris. Paris, 1835, 2 vol. gr. in-12.

DE LA CONQUESTE DE CONSTANTINOPLE, par Jeoffroy de Villehardouin et Ilenri de Valenciennes, édition faite sur les manuscrits nouvellement reconnus, etc., par 51. Paulin Paris. Paris, 1838, gr. in-8.

LEBEN DES HEIL, THOMAS VON CANTERBURY, allfranzoesisch, herausgegeben von Immanuel Bekker. Berlin in der Nicolaischen Buchhandlung, 1838, in-8.

LE ROMAND DU RENART, publié d'après les manuscrits de la Bibliothèque du roi, des XIII., XIVe et xv. siècles, par M. D. M. Méon. Paris, 1826, 4 vol. in-8.

LES QUATRE FILS AYMON, dans — der Roman von Fierabras, provenzalisch, herausgegeben von Immanuel Bekker. Berlin, 1829, in-fol.

LE ROMAN DE ROU ET DES DUCS DE NORMANDIE, par Robert Wace, poëte normand du XIIe siècle, publié pour la première fois avec des notes, par Frédéric Pluquet. Rouen, 1827, 2 vol. in-8.

MÉMOIRES HISTORIQUES SUR RAOUL DE COUCY ; on y a joint le recueil de ses chansons en vieux langage, etc. Paris, 1781, pet. in-12.

PARTOXOPEUS DE BLOIS , publiée pour la première fois d'après le manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal. Paris, 1834, 2 vol. in-8.

LE ROMAN DU RENART , publié d'après les manuscrits, par P. Chabaille, Paris, 1835, 1 vol. in-8.

TRISTAN, recueil de ce qui reste des poëmes relatifs à ses aventures, composés en françois, en anglo-normand et en grec, dans les XIIe et XIIIe siècles, publié par Francisque Michel. Paris, 1835, 5 vol. pet. in-8.

CHRONIQUE DES DUCS DE NORMANDIE, par Benoît, trouvère anglo-normand du xn\* siècle, publiée pour la première fois par Francisque Michel. Paris, Imprimerie royale, 1857, in-4, 5 vol.

THÉATRE FRANÇAIS AU MOYEN AGE, publié d'après les manuscrits de la Bibliothèque du roi, par MM. L. J. N. Monmerqué et Francisque Michel. Paris, 1859, gr. in-8.

LE ROMAN DE BRUT, par Wace , poëte du XII" siècle, publié pour la première fois, avec un commentaire et des notes, par Le Roux de Lincy. Rouen, 1856, 2 vol. in-8.

ŒUVRES COMPLÈTES DE RUTEBEUF, trouvère du XIIIe siècle, recueillies et mises au jour pour la première lois par Achille Jubinal. Paris, 1839, 2 vol. in - 8.

ROMAN DE LA MANEKINE , par Philippe de Reimes , trouvère du XIIIe siècle, publié par Francisque Michel. 1810, in-4.

LA CHANSON DES SAXONS, publiée par Francisque Michel. Paris, 1839 et 1840,

2 vol. pet. in-8.

NOUVEAU RECUEIL DE CONTES, dits fabliaux, et autres pièces inédites des

xme, xiv- et XVe\_siècles, pour faire suite aux collections de Legrand d'Aussy, Barbazan et Méon, mis au jour, pour la première fois, par Achille Jubinal. Paris, 1859, in-8.

COMPLAINTE ET ENSEIGNEMENTS DE FRANÇOIS GARIX. Paris, 1832, pet. in-4 goth. NOUVEAU RECUEIL DE FABLIAUX ET CONTES inédits des poëtes français des XIIe, xm\*, xiv' et xve siècles, publié par M. Méon. Paris, 1823, 2 vol. in-8.

RÈGLEMENTS SUR LES ARTS ET' MÉTIERS DE PARIS, rédigés 'au XIIIe siècle et connus sous le nom du Livre des métiers d'Étienne Boileau, etc., publiés par G.-B. Depping. Paris, 1837, in-i.

LES VIES DES HOMMES ILLUSTRES, GRECS ET ROMAINS , comparés l'une avec l'autre, par Plutarque de Chœronee, translatées par M. Jacques Amyot. Lyon, 1587, 2 vol. in-8.

LES .ŒUVRES DE P. RONSARD, gentilhomme vendomois, prince des poëtes françois. Paris, 1629, 9 vol. pet. in-12.

ŒUVRES DE MAISTRE FRANÇOIS VILLON, corrigées et complétées d'après plusieurs manuscrits, etc., par J.-H.-R. Prompsault, Paris, 1832, in-8.

TRÈS-JOYEUSE, PLAISANTE ET RÉCRÉATIVE HISTOIRE DU tON CHEVALIER SAINS PAOUR ET SANS REPROUCHE, t. IV des Mémoires pour servir à l'Histoire de France, par MM. Michaud et Poujoulat. Paris, gr. in-8.

ESSAIS DE MICHEL MONTAIGNE, avec les Notes de tous les commentateurs, et précédés de l'Éloge de Montaigne, par M. Yillemain. Paris, 1835 8 vol. in-24.

LES ŒUVRES FRANÇOISES DE IOACHIM DU BELLAY, reveues et de nouveau augmentées de plusieurs poésies, etc. Paris, 1574, in-8.

ŒUVRES DE RABELAIS. Paris, 1820, 3 vol. pet. in-12.

PARIS SOUS PHILIPPE LE BEL, d'après des documents originaux, et notamment d'après' un manuscrit contenant le rôle de la taille imposée sur les habitants de Paris en 1292, publié par H. Géraud. Paris, 1837, in-4.

L'HISTOIRE ÆTHIOPIQUE DE IIELIODORUS, contenant dix livres ,] traitant des loyales et pudiques amours de Theagenes, Thessalien, et Chariclea, Æthiopienne. Nouvellement traduite de grec en françois. Paris, 1547, pet. in-fol.

INSTITUTION DE LA RELIGION CHRESTIENNE, par lean Caluin. Genève, 1555, in-8. LES AMOURS PASTORALES DE DAPHNIS ET DE CHLOÉ, escriptes premièrement en grec par Longus, et puis traduictes en françois. Paris, 1559, pet. in-8. CHRONIQUES ANGLO-NORMANDES. Recueils d'extraits et d'écrits relatifs à l'histoire de Normandie et d'Angleterre, pendant les XIe et xne siècles, publiés pour la première fois, etc., par Francisque Michel. Rouen, 1856, 5 vol. in-8.

HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'EUROPE durant les années 1527 , 28, 29, composée par Robert Macquériau, de Valenciennes. sous le titre de Ce est la Maison de Bourgogne pour trois ans, publiée pour la première fois et sur le manuscrit autographe, par M. Barrois. Paris, 1841, in-4.

OBSERVATIONS PHILOLOGIQUES ET GRAMMATICALES SUR LE ROMAN DE ROU et sur quelques règles de la langue des trouvères au xn\* siècle, par M. Raynouard. Rouen, 1829.

HISTOIRE DE FOULQUES FITZ-WARIN, publiée d'après un manuscrit du Musée britannique, par Francisque Michel. Paris, 1840, gr. in-8.

Li ROMANS DE BERTE AUS GRANS PIÉS , précédé d'une dissertation sur les Romans des douze pairs, par M. Paulin Paris. Paris, 1856, gr. in-12.-

HISTOIRE DE JEAN D'AVESNES, publiée par P. Chabaille. Abbeville, 1840, in-8.

ŒUVRES COMPLÈTES DE CLÉMENT MAROT. Nouvelle édition. 1824, 3 vol. in-8.

LE PREMIER LIVRE DE AMADIS DE GAULE QUI TRAICTE DE MAINTES ADVENTURES D'ARMES ET D'AMOURS, etc., traduict nouvellement d'espagnol en français, par le sieur Desessarts Nicolas de Herberay. 1540, in-4.

HISTOIRE

DE LA FORMATION

DE LA

LANGUE FRANÇAISE

CHAPITRE PREMIER

PRINCIPES GÉNÉRAUX DE LA TRANSFORMATION

DES LANGUES

La marche qu'a suivie la formation de la langue française et des langues néo-latines, ses sœurs, a été déterminée par certaines lois- auxquelles ont obéi d'autres idiomes. Pour bien comprendre le fait particulier qui va nous occuper, il faut remonter au principe général dont il est une application.

On sait que tous les idiomes littéraires de l'Europe et une portion de ceux de l'Asie font partie d'une grande famille, qu'on a nommée famille des langues indo-germaniques, et, avec plus de justesse, famille des langues indo-européennes ; à cette grande famille appartiennent le sanscrit et ses dérivés, l'ancien et le moderne langage de la Perse, le grec, le latin d tous les idiomes qu'il a produits, tels que l'italien, l'espagnol,

le français, etc., enfin les idiomes germaniques, les idiomes slaves et même les idiomes celtiques. Ainsi, du pied de l'Hécla jusqu'aux bords du Gange, une foule de peuples inconnus les uns aux autres durant des siècles, ceux-ci civilisés, ceux-là barbares, ceux-ci obscurs, ceux-là célèbres, ont parlé et parlent encore des langues extrêmement dissemblables au premier aspect, mais dont la parenté est incontestable; car non-seulement elles possèdent en commun un certain nombre de radicaux, mais encore la grammaire de chacune d'elles a de profondes analogies avec les grammaires de toutes les autres. Il y a plus; toutes ces grammaires, à vrai dire, ne font qu'une grammaire unique, dont M. Frédéric Schlegel M. Rask 2,

M. J. Grimm 3, avaient déjà fourni plusieurs éléments et qu'a publiée enfin dans son ensemble M. Bgpp4. Je considère cette analogie fondamentale des langues indo-européennes comme un fait acquis à la science, et je ne crois pas devoir m'y arrêter.

Ce qu'il importe de remarquer, c'est que, dans la trèsgrande majorité des langues de cette famille, le passage des idiomes anciens aux idiomes modernes s'est accompli d'une manière semblable en vertu des mêmes tendances et des mêmes principes.

Il faut distinguer dans la formation d'une langue ce qui tient

' Leber die Sprache und Weissheit der Indier, 1808.

- Undersogelse om flet gamle nordiske eller islandske sprogs oprindclsc. Kjobenhavn, 1818.

5 Deutsche Grammatik, 1822.

4 Vergleichende Grammatik des Sanskrit, Zend, Griechischen, Lateinischcn, Litthauischen, Gothischen und Deutschen, 1833. Admirable travail qu 'il faut compléter par le beau commentaire sur le Yaçna, de M. E. Burnouf. et pour les langues celtiques, par le traité de l'Affinité des langues critiques avec le sanscrit. de M. Adolphe Pictet, 1837. — [Depuis lors ont paru sur les mêmes matières des travaux trop nombreux pour pouvoir être énumérés ici. Il suffira de rappeler la 2e édition de la Grammaire de Bopp, dont M. Bréal publie actuellement la traduction; la Grammatica celtica de Zeuss, les lectures sur la Science du langage de ~Max Millier, le Vokalismus des Vulgârlateins de Schuchardt, le Journal de grammaire comparée, de Kuhn, etc., etc.]

à l'altération qui décompose l'idiome ancien, et ce qui tient à l'organisation qui reconstitue l'idiome nouveau.

Une langue s'altère soit dans la structure intérieure de ses mots, soit dans l'intégrité de ses formes grammaticales. Les mots, en vieillissant, tendent à remplacer les consonnes fortes et dures par des consonnes faibles et douces ; les voyelles sonores, d'abord par des voyelles sourdes, puis par des voyelles muettes. Les sons pleins s'éteignent peu à peu et se perdent. Les finales disparaissent et les mots se contractent. Par suite, les langues deviennent moins mélodieuses ; les mots qui charmaient et remplissaient l'oreille n'offrent plus qu'un signe mnémonique, et comme un chiffre. Les langues en général commencent par être une musique et finissent par être une algèbre. Mais ce n'est- pas tout ; le changement qui dénature les mots s'étend aux formes grammaticales, ce qui est plus important, car les formes grammaticales sont l'âme des langues, les mots n'en sont que le corps. Avec le temps, on confond ces formes entre elles, ou on les néglige ; on les emploie hors de propos, ou on cesse de les employer. De là résulte un langage mutilé, semblable à un corps privé de ses organes. Pour que ce langage reprenne une nouvelle vie, il faut qu'il reçoive une organisation nouvelle.

C'est alors que se manifeste l'action d'un principe régénérateur. L antique synthèse grammaticale, en vertu de laquelle la langue qui se meurt était organisée, cette synthèse est détruite ; les flexions grammaticales sont perdues ; on ne distingue plus suffisamment les cas des noms, les temps des verbes. Que faire pour sortir de cette confusion ? On s'avise d'exprimer par des mots séparés les rapports qu'exprimaient les signes grammaticaux, confondus ou abolis; on supplée par des prépositions aux terminaisons qui distinguaient les cas des substantifs; on remplace par des auxiliaires celles qui marquaient les temps des verbes. On indique les genres par des articles et les personnes par des pronoms.

Ainsi sont nés du sanscrit, le pâli et les divers dialectes

prâcrits ; du zend, le persan ; du grec ancien, le grec moderne ; du latin, les langues néo-latines ; enfin, l'allemand actuel, de l'ancien allemand ; l'anglais, de l'anglo-saxon; le hollandais, du frison ; le danois et le suédois, de la vieille langue de la Scandinavie, conservée en Irlande.

Cette altération a son principe dans la nature humaine. Il est naturel à l'homme d'altérer ce qu'il touche. Tout s'use par un maniement répété. Il est naturel, quand un mot revient souvent, de diminuer ce mot pour aller plus vite, et de substituer à un signe compliqué un signe simple. Comme il s'in- . troduit des abréviations dans l'écriture, il s'introduit des abréviations dans le langage ; un langage cursif succède à un langage développé. Confondre les nuances, négliger les distinctions délicates, est également naturel aux hommes, toutes les fois qu'ils ne sont pas retenus par l'autorité d'un corps dépositaire de la langue, ou par l'empire de la tradition littéraire ; aussi voit-on la désorganisation des langues, suspendue aux époques classiques, quand des écrivains consacrés font loi, l'emporter quand ces siècles ont passé, quand une cause quelconque combat ou détruit l'influence de ces écrivains.

L'agent principal de L'altération et de la décomposition des langues, c'est l'usage. L'usage a deux instruments : le temps et le peuple ; le temps et le peuple agissent sur les langues dans le même sens, exercent sur elles une action semblable.

En comparant, à une époque donnée, le langage des écrivains à celui du vulgaire, on trouve entre l'un et l'autre des différences analogues à celles qu'on remarque entre un âge plus ancien et un âge plus avancé de la même langue. Lf \ peuple tend à contracter, à mutiler les mots dont il se sert; car le peuple parle pour parler et non pour bien parler. Le peuple est pressé et paresseux ; pourvu qu'un mot rende sa pensée, peu lui importe d'articuler ce mot avec exactitude et de n'en négliger aucun élément. V'-là pour voi-là, ç-a pour ce-la, j'-dis pour je-dis, sont des contractions introduites par l'usage. Le langage poissard est une contraction perpétuelle.

Il en est de même de la plupart des patois, du napolitain, par exemple, et du génois, comparés à l'italien (a).

Dans l'usage vulgairé doivent aussi se confondre, et se confondent en effet, les nuances qui distinguent les cas et les personnes. Le peuple donnera le genre masculin à un substantif féminin, ou réciproquement; il dira j'-aimons pour noits-aimons ; il mettra l'indicatif pour le subjonctif, le parfait défini pour le parfait indéfini. Je reviendrai sur ce point quand je traiterai en particulier de l'origine des langues néolatines; il me suffisait en ce moment d'appuyer de quelques exemples ce fait général, que l'usage est la vraie cause de l'altération des langues, et que cette altération est d'autant plus sensible que la langue altérée a atteint une époque plus avancée, ou qu'elle ressent plus fortement l'influence des habitudes populaires.

Le principe par lequel se recomposent les langues est aussi un principe naturel à l'esprit humain. Il est naturel de rendre, par l'adjonction de prépositions ou d'auxiliaires, c'est-àdire par une sorte de périphrase, ce que les modifications grammaticales des substantifs et des verbes expriment mal ou n'expriment plus.

Suivons maintenant ce que j'ai dit de la marche générale des langues, des lois selon lesquelles elles s'altèrent et se recomposent, dans les principales branches de la famille indoeuropéenne.

En comparant le sanscrit avec les dialectes qui en sont dérivés, on voit prévaloir dans ceux-ci l'appauvrissement et la mutilation des mots. Le pâli et le prâcrit, les deux moins déformés d'entre les idiomes nés du sanscrit, offrent de nombreux exemples de contractions et de suppressions, de voyel-

(a) [Ce que nous appelons « l'italien » est proprement un dialecte, le toscan, qui, à une certaine époque, est devenu la langue littéraire de l'Italie; le napolitain et le génois n'en sont pas la déformation, ce sont des dialectes congénères. Au contraire le « langage poissard » n'est rien de plus qu'une déformation populaire du français.]

les longues devenues brèves, de consonnes fortes devenues faibles1.

Sanscrit. Pâli.

Shîrcha, tête, sissa. Grîchmah, été, gimha. Pradîpah, lampe, padipho. Avatâranam, descente, otâranam. Bhavanti, ils sont, honti, Toûchnîm, silence, tounhi.

Sanscrit. Prâcrit.

Vrichabhah, taureau, vasaho. Kritam, fait, kuam. Mâtrikah, maternel, mâouo. Adjnâpayatou, qu'il fasse connaître, ânavedou. Lokah, le monde, loo. Gadjah, éléphant, goo. Oupâdhyâyah, maître, ouadjdjhao.

Pour montrer les progrès de la contraction dans le persan moderne, comparé à sa source antique, le zend, il suffira de citer quelques mots dans lesquels cette contraction a été poussée très-loin et va jusqu'à cacher le sens primitif de certaines expressions composées.

Ormousd était en zend ahurô-mazdâo, ce qui veut dire le roi très-savant (a). Ahriman était ahgro-mainyus, c'est-à-dire V être méchant doué d'intelligence2. Le mot persan khoda, dieu, vient de quadâta, qui en zend signifie créé de soi-même, et répond au sanscrit svayamdatta, dont quadâta est déjà une première contraction5 (b).

1 Essai sur le pâli, de Burnouf et Lassen, p 85 et suiv., p. 159 et suiv.

i Commentaire sur le Yaçna, p. 7D-82, 88-92.

3 Burnouf, extrait d'un Commentaire sur le vendidad sade, p. 26 et '27.

(a) [Ahurô ne signifie pas roi mais dieu. C'est le sanscrit asura qui, dans les Védas, a ce dernier sens.]

(h) [Quadâta n'est pas une contraction de svayamdatta, niais suppose une forme sanscrite svadatta.]

Zarathustra est devenu en persan zerdusht, plus différent du mot zend que le Zoroaster des anciens1.

En grec moderne, on trouve des contractions très-fortes, , ex. : va ~7T<xç pour ~Íwx ~vnâyziç. En outre, la prononciation mo- derne a affaibli et dénaturé le caractère de la vieille langue,, quand ce ne serait que par cet iotacisme qui a mis un son aigre et criard à la place d'un son plein et grave. ,

Je ne parlerai pas ici des langues d'origine latine, auxquelles sera consacré le chapitre suivant.

Les langues germaniques modernes ont toutes, excepté le suédois, remplacé par des e sourds l'a et l'o si fréquents dans les anciens dialectes. Pour s'assurer combien les mots sont devenus moins pleins, moins sonores, et combien la contraction a prévalu dans les langues germaniques modernes, il suffit de placer en regard une page d'Ulfilas et une page de Goethe, une page de l'Edda et une page d'Evald, une page de la chronique saxonne et une page de Hume. Ici je mt bornerai à opposer l'ancien allemand helidos2 à helden (prononcez held'n), l'anglo-saxon hlaford à lord.

Les kngues slaves modernes offrent souvent le-bizarre aspect de plusieurs consonnes qui se suivent sans être séparées par aucune voyelle, ce qui produit des mots dont la prononciation semble impossible. C'est que, dans l'ancienne langue slavonne, ces consonnes étaient séparées par des voyelles, maintenant perdues. On dit aujourd'hui en Carniole bersda, une bride; on disait en slavon, berasda. Clza, larme, en tchèque ou bohême, s'écrivait en slavon, claza3.

Parmi les idiomes celtiques, celui qui possède les plus anciens monuments écrits, et par conséquent offre les plus anciennes formes, c'est l'irlandais. Aussi les mots irlandais, comparés à

t Commentaire sur le Yaçna, p. 12 et 14.

\* 9ie betJde celtesten Denkmreler der deutschen Sprache herausgegeben Yon J. Grimm. 1812, p. 3.

5 J. Dobrowsky, Institutiones hnguce slavicee, 1822, p. 115.

leurs analogues gallois, ont-ils en général plus de plénitude, ceux-ci au contraire sont plus contractés et plus brefs (a).

Exemples :

Irlandais. Gallois. Breton.

Caemli, amour, eu.

Nochd, nuit, nôs.

Sneagh, œuf de ver, nêz, nîs et néz. Cothaig, conserver, cadw.

Meadhon, milieu, mêz.

Samhail, semblable, hêvel.

Punam, vent, fwn.

Adhbadh, habitation, azev.

La même altération a lieu en passant du gallois au breton.

Gallois. Breton.

Pudyr, poussière, paofi,

De plus, chacun des idiomes dérivés est beaucoup moins riche en formes grammaticales que les idiomes primitifs. Le duel, qui existait dans les noms en sanscrit, a péri en pâli8 et en prâcrit. Dans la première de ces deux langues, les déclinaisons, si nettement tranchées en sanscrit, se confondent ; un grand nombre de mots de la huitième, par ex-emple, suivent la première3. Le duel a disparu en pali des verbes -comme des noms. Le passif est rarement employé \*. La conjugaison

1 Voyez Pictet, de l'Affinité des langues celtiques avec le sanscrit, passim.

2 Essai sur .le pdli, p. 106 et 168.

S Ibid., p. 113.

4 Ibid., p. 119.

(a) [Les rapprochements qui suivent doivent être acceptés avec réserve. Ainsi caemh est un adjectif qui signifie beau,; cu, également adjectif, est traduit dans le Welsh dictionary de. W. Spârrell, par amiable, beloved. Un autre des mots cités, punam, ne se trouve dans aucun dictionnaire.]

pâlie, disent les savants et judicieux auteurs de Y Essai sur le pâli, offre peu de temps, et seulement ceux qui sont indispensables 1. Selon eux, un seul temps parait répondre à l'imparfait, au parfait et à l'aoriste du sanscrit®.

M. Lassen, qui a fait une étude si approfondie des dialectes employés par les auteurs dramatiques indous et des langues provinciales, dont ces dialectes paraissent offrir un état anté rieur moins altéré que leur état actuel, reconnaît que tous ont subi les changements que le cours du temps amène en général, et ne diffèrent pas à cet égard des langues tudesques et néo-latines5.

En effet, à mesure qu'on s'éloigne du type original, le sanscrit, les flexions s'effacent de plus en plus. La langue employée dans les drames a perdu le duel et le datif\*, l'imparfait et le parfait5.

Les idiomes provinciaux du Penjâb.desMaharattes, etc.,qui sont arrivés à un état de décomposition plus avancé, ne présentent plus que de rares vestiges de la déclinaison sanscrite®.

Le persan a perdu la riche déclinaison du zend, qui possédait autant de cas que le sanscrit. Le passif simple n'existe pas, on exprime le sens passif par le verbe être.

Eu grec moderne, on confond les différents cas les uns avec les autres7, et il n'y a que quatre cas pour chaque déclinaison8 ; on met l'aoriste pour le parfait et le plus-que-parfait.

1 Essai sur le pâli. p. 120.

2 Ibid., p. 126.

s Ncque alia est ratio cujuslibet linguae aut theotiscœ aut romanicæ. quam propagaverit nobilis et antiqua mater gothica aut latina. Lassen, Institutioncs linguœ pracriticœ, p. 59.

4 Ibid. p. 40 et 299.

Ii Ibid., p. 333.

4 Ibid., p. 46.

Grammaire grecque par Minoïde Minas, p. 15 et 21.— [On ne les confond pas. seulement on ne les emploie pas absolument de même qu'en grec ancien; ainsi à-à se construit avec l'acc. et non avec le gén. En outre le datif ayant disparu est remplacé par l'ace. précédé de ~d).].

8 David, S ~uvoîrrizàî ~7r(XpÚi.'l/J.CCI}LÓÇ, p. 9. -

Trois seulement des langues néo-latines offrent, comme nous le verrons, quelques vestiges des formes de la déclinaison latine. Le système de déclinaison des dialectes germaniques est aujourd'hui très-imparfait : les dialectes anciens possédaient plusieurs déclinaisons et plusieurs cas; le duel même existait dans le méso-gothique ; on ne le trouve dans aucun dialecte germanique vivant.

Les dialectes breton et comique sont moins riches en formes grammaticales que le gallois, plus anciennement cultivé.

Pour les dialectes slaves, ils ont beaucoup moins varié que les autres idiomes de la même famille. D une part, dans leur état actuel, ils ont conservé à peu près intacte l'ancienne déclinaison slavonne, et de l'autre l'ancien slavon offre déjà le même emploi des auxiliaires verbaux que les dialectes plus modernes. Mais il faut se rappeler qu'il ne s'est pas écoulé un aussi grand nombre de siècles entre les plus vieux monuments des langues slaves et les plus modernes, qu'entre les divers âges que nous avons comparés dans les autres langues de la même famille.

On a vu par ce qui précède que l'altération et la désorganisation de la langue se sont manifestées par des effets à peu près semblables dans tous les idiomes de la famille indo-européenne : il faut montrer maintenant que, dans presque tous aussi, on a employé le même remède contre le même mal, on s'est avisé du même expédient dans la même détresse.

Là où les cas sont devenus trop peu nombreux pour subvenir à tous les besoins de la pensée ; là où, par suite de cet appauvrissement, la même terminaison a pu être employée pour des cas différents, afin d'écarter la confusion, on a placé devant le substantif diverses prépositions. Là où les modes, les temps simples des verbes ont succombé, on les a remplacés par des modes et des temps composés, qu'on a formés au moyen de différents verbes, comme être, avoir, vouloir, faire, c'est ce qu'on nomme des auxiliaires.

Le bengali, idiome dérivé du sanscrit, fait un grand usage des verbes auxiliairesl. Il les emploie pour former quatre de ses modes : le.potentiel, l'optatif, l'inceptif, le fréquentatif, et Iplusieurs de ses temps. Le passé se forme au moyen du verbe laire (exactement comme en anglais).

Dans l'indoustani, dialecte plus altéré que le bengali et plus 'soumis que lui aux influences étrangères, on emploie le verbe être et le verbe demeurer comme auxiliaires2 ; le passif se forme par un redoublement du verbe être. Le verbe aller s'emploie comme auxiliaire des verbes passifs5.

L'ancienne déclinaison zende, semblable à la déclinaison sanscrite, et qui a perdu dans le persan moderne plusieurs de ses cas, les a remplacés par les prépositions der, be, ez4. Plusieurs temps composés du passé el du futur et la voix passive se forment au moyen du verbe être5.

Le grec vulgaire, qui a perdu le parfait et le plus-que-parfait 6, forme ce dernier au moyen du verbe avoir 7, et le futur au moyen du verbe vouloir, comme en anglais. On place la particule ~lIci devant le subjonctif, comme en français la particule que.

Je reviendrai avec détail sur ce qui concerne les langues néolatines; je me borne à rappeler ici les prépositions il et ile, employées pour remplacer les cas latins, et les verbes auxiliaires être et avoir, communs à toutes ces langues.

Les langues germaniques ont remplacé également par des prépositions les terminaisons des différents cas perdus. Toutes emploient les verbes auxiliaires devoir, devenir ou vouloir, pour le futur. Mais cet emploi des auxiliaires remonte

1 Haughton, Rudiments of hcngali grammar, p. 71.

s Gilchrist, Hindoustanee philolog., p. xxxiv-v.

3 Rudiments de la langue hindoustani, par M. Garcin de Tassy, p. 87.

\* Williams Jones Works, t. V. A grammar of the persian language, p. 203.

5 NV. Jones, t. V, p. 226 et 229.

c Minoide Minas, p. 58.

jusqu'à une époque fort reculée, jusqu'aux plus anciens monuments des langues germaniques ; il existe déjà dans le gothique d'Ulfilas, au quatrième siècle.

Il en est de même des dialectes modernes slaves. Dans la vieille langue slavonne on trouve déjà le prétérit composé1 avec iesmi (je suis), et deux autres temps formés à l'aide de verbes auxiliaires.

Il résulte de ces derniers faits que nous n'avons pas les langues germaniques et slaves à un degré de perfection qui corresponde à celui dans lequel nous possédons les anciens idiomes de l'Inde, de la Perse, de la Grèce et du Latium. Un état analogue et plus complétement synthétique que leur état actuel a sans doute existé pour les idiomes germaniques et slaves ; mais il est antérieur aux plus anciens monuments de ces deux langues que nous possédons.

Parmi les langues celtiques, l'irlandais, qui offre les monuments les plus anciens', présente aussi des formes grammaticales qui manquent à tous les autres dialectes; il possède des vestiges de déclinaison, et notamment le datif pluriel en aibh, analogue au sanscrit abhyas et au latin abus.

Les dialectes bretons et corniques, qui sont plus éloignés du type primitif que le gallois, ont l'auxiliaire je fais, mi a gura (corn.), me a gra (bret.)3.

Le gallois exprime le passif directement par des désinences spéciales. Le breton n'en possède point et se sert du verbe être comme les langues néo-latines. Le cornique est dans une situation intermédiaire, il possède les formes passives du gallois et emploie le verbe être comme le breton.

Nous avons donc vu s'appliquer, dans leur ensemble, aux

' Pr:eteritum circumscriptum. Dobrowsky, Institutiones linguae slavicce, p. 588 et suiv.

2 M. Fauriel estime que quelques-uns remontent au quatrième ou cinquième siècle.

5 Courson, Essai sur l'histoire, la langue et les institutions de la Bretagne armoricaine, p. 162-7. Voy. aussi de la Villemarqué, Chants populaires de la Bretagne, introduction, p. IX.

idiomes indo-européens, les lois générales de la transformation des langues, telles que nous les avions posées d'abord, et telles que nous les verrons bientôt s'appliquer à la création des idiomes néo-latins.

Mais l'existence de ces lois n'est pas restreinte au champ, si vaste qu'il soit, des langues indo-européennes. Les langues sémitiques, si différentes de celles-ci par leur organisation, ont subi des transformations analogues. En ce qui concerne l'emploi des prépositions et des auxiliaires, l'arabe vulgaire parlé aujourd'hui est, par rapport à l'arabe littéral employé de tout temps dans les livres, ce que sont les dialectes néo-sanscrits, néo-grecs, néo-latins, néo-germaniques, comparés au sanscrit, au grec, au latin, à l'allemand ancien, ce que sont, partout dans la famille indo-européenne, les dialectes populaires comparés aux langues savantes.

L'arabe vulgaire a perdu les terminaisons des cas ', et les remplace par des prépositions.

Dans les verbes, le temps présent lui-même s'exprime au moyen d'un auxiliaire, ammal, agissant2; le futur au moyen du verbe bedd, qui joue exactement le même rôle que 1 le shall des Anglais. L'imparfait, le plus-que-parfait, le futur passé se forment avec le verbe auxiliaire kian; la voix passive a presque entièrement disparu dans l'usage 5.

Enfin, une langue qui diffère de toutes les autres, sous bien des rapports, sous celui que nous considérons, se soumet à la loi commune, autant que sa nature le permet, je veux parler de la langue chinoise.

On ne peut rien dire de l'altération et de la mutilation des vocables, car l'écriture ne représentant point la prononciation, nous n'avons aucun moyen de déterminer les changements que celle-ci a subis ; d'ailleurs la nature monosylla-

1 Grammaire arabe vulgaire, par A.-P. Caussin de Perce ,val, 1824, in-4°. p. 45.

2 Ibid., p. 14 et suiv.

3 Ibid., p. 9.

if bique de la langue chinoise a dû la mettre, à cet égard, dans des circonstances exceptionnelles. Il n'y a pas lieu à contraction ou à mutilation pour un monosyllabe : un atome ne se comprime ni ne se divise.

L'ancienne langue (kou wen) n'avait rien qui ressemblât à des déclinaisons et des conjugaisons. Elle n'exprimait que par la place des mots dans la phrase les relations que les langues comme le sanscrit, le grec et le latin exprimaient par des désinences. La langue moderne et vulgaire (kouan-hoa) a éprouvé le besoin d'être plus claire, plus explicite que la langue ancienne. |

Si le chinois n'a pu perdre des cas qui n'ont jamais existé, on voit du moins s'accroître, dans le langage moderne, l'usage des prépositions qui les remplacent. Dans le langage moderne, les verbes joignent, aux différents temps, des signes distincts, qui jouent le rôle de véritables auxiliaires.

Déjà dans l'ancienne langue, tsiang se plaçait devant le verbe pour désigner le futur; dans le langage moderne, on se sert en outre, et beaucoup plus fréquemment, de yao, vouloir; on se sert de liao et de kouo (passer) pour désigner A le passé. Le passif se forme par le verbe kien (voir). 1 Ainsi le principe qui, dans les langues indo-européennes, fait prédominer l'emploi des prépositions pour désigner les cas et l'emploi des auxiliaires, pour désigner les temps et les modes, à mesure qu'un idiome est plus nouveau ou plus vul- j gaire, se retrouve dans les langues sémitiques, et n'est pas même étranger à la langue chinoise. Ce principe, qui a pré- sidé à la formation des langues néo latines, et du français en particulier, est donc un principe général auquel obéissent des langues bien différentes et bien éloignées de la nôtre. Il constitue une loi du langage, et repose sur un procédé naturel à l'esprit humain. j De ce qui précède, on peut tirer cette conclusion, importante pour l'histoire de notre langue, que ce n'est point, comme on l'a dit, la conquête germanique et les suites de cette cati

quête qui lui ont donné naissance. Les peuples germaniques ont importé dans notre pays un assez grand nombre de mots; ils ont indirectement aidé à la décomposition de la langue latine dans les Gaules, en bouleversant la société, en amenant un état de choses tel, que les traditions et les habitudes littéraires, qui protégeaient la pureté du langage, ont dû s'effacer ou se corrompre rapidement, et le langage négligé des classes incultes l'emporter, dans l'usage, sur le langage soigné de la société polie. Mais la langue latine s'est transformée d'ellemême dans les idiomes néo-latins, en vertu de lois générales et non par suite d'événements particuliers. Voyons maintenant comment cette transformation s'est opérée.

CHAPITRE II

DE LA FORMATION DES LANGUES NÉO-LATINES

Parmi ces langues, il en est cinq principales qui ont une littérature, savoir : l'italien, l'espagnol, le portugais, le provençal et le français. Il faut y joindre deux dialectes moins célèbres, mais importants pour les comparaisons philologiques, le valaque et la langue parlée dans une portion du pays des Grisons, et nommée le roumanche

Pour faire comprendre par quelle transition le latin a passé aux langues néo-latines, il faut dire, en premier lieu, comment il s'est altéré et décomposé.

Les principes généraux posés dans le chapitre précèdent s'appliquent à cette altération et à cette décomposition de la langue latine.

L'altération de la langue latine s'est opérée par la contraction des mots, la-suppression des désinences, la confusion des cas.

On découvre les rudiments de ces diverses tendances dans la langue latine à son état le plus ancien.

Déjà dans les monuments des vieilles langues italiotes on trouve des mots contractés ou tronqués, comme ils l'ont été depuis dans les langues néo-lalines.

1 Ou ladin. Voy. MaUh. Conradi, Practischc deutsch-romanischc Grammatik, Zürich, 1820.

J'ai indiqué aiffeurs, dans la langue osque, fust pour fuerit; mais pour magis 1 ; qui sont déjà romans, déjà français.

Dans les poètes latins on trouve fréquemment sœclum pour

~sœculum, periclum pour periculum; on trouve aussi :

Pour circulos, circlos, cercles2; Pour oracula, oracla, oracles s; Pour spectaculum, spectaclum, spectacle\*; Pour canete, cante, chantez6.

Dans Térence :

Pour dixisti, dixti, tu as dit6.

Dans Plaute et dans l'inscription de la colonne rostrale : pour populo, populum, poplo, poplum7.

Auguste trouvait calda préférable à calula8.

Toutes ces formes contractées ressemblent beaucoup plus que les formes ordinaires à la forme néo-latine.

Comme je l'ai dit, plus le langage est familier, plus il offre de lettres supprimées et de mots contractés. On peut le remarquer dans les comiques latins et dans les formes de serment ou plutôt de jurement : hercle, pour hercule ; œdepol, æpol, pol, pour per œdes Pollucis; œcastor, pour per œdes Castoris, etc.

De plus, certains mots perdaient parfois leur désinence en latin, comme en provençal ou en français. On trouve biber pour bibere9 (a. fr. et prov. bever ; fr. imbiber) (a); debil pour debilis10.

t Grotefend, Rudimenta linguœ oscœ,1859, p. 19 et 20. V. Histoire liltéraire de la France, t. III, p. 474. — 2 Virg., Géorg., III, 166. — 3 Ovide, Met., I, 321. — 4 Propert., 4, 8, 21. — 5 Varro, De lingua latina ed. 0. Müller, VI, 75. — 6 Hecyra, V, m, 46 ; Adelpki, III, iv, 60. — 7 Schneider, Ausführliche Gr. der lat. Sprache, 1.1, p. 224. - 8 Quintilien, 1,6. - 9 Schneider, t. I, p. 174. — 10 Schn., 1.1, p. 178, debil sans e muet au masculin. C'est l'orthographe de la vieille langue française. Voy. plus loin le chapitre de la formation des adjectifs.

(a) [Imbiber est un mot savant formé contrairement à l'analogie ; la forme française correspondante au prov. bever, ou plutôt heure, est boire.]

Quant à la confusion des formes grammaticales, on en peut montrer des exemples dans le latin des premiers et des meilleurs siècles.

Ici encore la familiarité du langage favorise, par ses négligences, l'altération de la langue. Dans Térence, cet écrivain si pur et si élégant, on trouve de nombreux exemples d une forme grammaticale substituée à une autre : servibo1 pour serviam ; ipsus \* pour ipse ; solœ5 pour soli ; poteretur4 pour potiretur; potesse5 pour posse ; potior avec l'accusatif6; abstinere avec le génitif7.

Dans Plaute8, l'accusatif après fungi, au lieu de l'ablatif, et après potiri, au lieu du génitif; l'accusatif au lieu du datif, ex. : œtatent aliam aliud factum convenit ; le génitif au lieu de l'accusatif, ex. : fastidit met; le datif au lieu de l'accusatif, ex. : rébus curem publicis.

Si les auteurs des bons siècles employaient déjà un cas pour un autre, la désinence d'un temps ou d'un mode pour la désinence d'un autre, combien cette confusion dut s'accroître à mesure qu'on s'enfonçait davantage dans les siècles de la décadence.

La langue des inscriptions prouve que le peuple n'attachait pas une grande importance à distinguer les terminaisons propres aux différents cas, puisqu'on écrivait 9 : Ab œdem, cum conjugem suam, pietatem causâ, a pontifices, in senu mate.

On arrive ainsi à la latinité tout à fait barbare des diplômes du sixième siècle, dont on peut voir, chez M. Raynouard, de nombreux exemples, empruntés à l'Historia diplomatica de Muffei, aux Papiri diplomatici de Marini10, et à diverses autres collections. Les terminaisons des cas sont placées au

1 Hccijra, III, v, 45. — \* Andria, III, iv, 19. — 3 EUlluchus, V, vn, 5. — 4Phormio, V, v, 2. — 5 Eunuchus, IV, 111, 23. — 6 Adelphi, iv, 17. — 7 Heautontimoroumenos, II, 11, 144. — \* H. Estienne, De latinitate falso suspecta, p. 398. — 9 Diez, Grammatik der romanischen Sprachen, t II, p. 12. — 10 Raynouard, Choix des poesies originales des troubadours, 1.1, p. 17.

hasard, à la fin-des mots dont le rôle ne peut plus être déterminé que par les prépositions qui les précèdent.

Dans un tel état de choses, il n'y a plus de'cas ; le sentiment de la différence des relations, qu'ils étaient destinés à exprimer, est entièrement perdu.

Il n'est donc pas étonnant que des terminaisons, devenues inutiles, soient supprimées, ou plutôt tombent d'elles-mêmes, et qu'une seule subsiste pour tous les cas.

Ainsi. périt la déclinaison latine.

Arrivé là, il fallait, ou renoncer à s'entendre, ou imaginer un moyen d'exprimer ce que des différences de terminaisons n'exprimaient plus.

Il fallait remplacer par des procédés nouveaux les fermes synthétiques abolies ou confondues. Le germe de ces procédés existait dans le latin lui-même.

Dès les plus beaux temps de la langue, ceux qui recherchaient une clarté parfaite faisaient grand usage des prépositions, comme nous le savons d'Auguste, par un passage de Suétone1 : Neque prœposiliones, verbis addere, neque conjunctiones sœpius iterare dubitavit.

Les prépositions jouèrent souvent dans la langue latine un rôle qui annonçait celui qu'elles ont été appelées à jouer dans les idiomes modernes.

Certains exemples tirés des meilleurs auteurs pouvaient faire pressentir comment de en viendrait à exprimer le. génitif ou l'ablatif et ad le datif.

Templum de marmore ponam.

VIRG.

J'élèverai un temple de marbre.

Judex de lite jocosa ®.

Ov.

Juge d'un procès plaisant.

i Vov. M Villemain, Tableau de la littérature au moyen dge, t. I, p. 55.

oj H. Estienne, De latinitate falso suspecta, p. 247.

%

En général, ad ne s'employait point dans la bonne latinité pour exprimer le datif. Cependant on peut trouver un sens assez voisin de celui que ce cas doit exprimer, dans ces phrases que nous traduirions bien par un datif :

Sospites omnes Romam ad parentes restituit.

TITE-LIVE, 1. n, c. d5.

Il les rendit tous sains et saufs à leurs parents.

Restituti ad Romanos.

ID. 1. XXIV, C. 47.

Rendus aux Romains.

Ces exemples deviennent plus nombreux à mesure que la langue latine se corrompt davantage.

Les prépositions de et ad furent employées depuis le sixième siècle pour distinguer les cas que la confusion des désinences ne permettait pas de distinguer. Dans les exemples cités par M. Raynouard1, la terminaison des mots, souvent mise à contre-sens, ne signifie plus rien, la particule est tout; episcopi de regna nostra, les évêques de nos royaumes ; dédit ad ipso nepote, il a donné à son neveu. Grammaticalement parlant, ce sont déjà des phrases françaises encore composées de mots latins.

Ces particules de et ad, qu'on était accoutumé à employer en latin pour désigner les cas dont les désinences ne signifiaient plus rien, continuèrent naturellement ce rôle dans les langues néo-latines, et l'y continuent encore de nos jours.

Ainsi s'est'dèformée la déclinaison latine et s'est reformé . ce qui équivaut, pour nous, aux flexions de cette déclinaison; tout s'est borné à ceci : on a négligé les désinences des cas, et on les a remplacées par des particules.

Le français, le provençal, l'espagnol et le portugais ne distinguent point le génitif de l'ablatif; ils les expriment également par de; les trois autres dialectes néo-latins distinguent ces deux cas. ' \*

1 Choix des poésies des troubadours, t. I, p. 24. - < - îi L

L'italien emploie- di au génitif et da à l'ablatif ; le roumanclie da au génitif, dad ou davart à l'ablatif. Enfin le valaque, par une confusion évidente du génitif avec le datif, place devant le premier de ces deux cas a au lieu de de ou di et de la devant l'ablatif.

Le valaque, seul entre les langues néo-latines, place une préposition devant l'accusatif, c'est la préposition pre ; en revanche il n'a pas de préposition au datif.

Voici la déclinaison d'un singulier masculin en valaque:

N. Socrul, le beau-père.

G. A socrului, du beau-père.

D. Socrului, au beau-père.

A. Pre soerul, le beau-père.

v. Socrule, beau-père.

ABL. De la socrul, du beau-père.

Quant aux verbes, il n'en a pas été tout à fait de même que des noms. La confusion entre les temps n'était pas aussi grande qu'entre les cas.

Ainsi les auxiliaires, dont le rôle auprès des verbes a été justement comparé à celui des particules auprès des noms, se distinguent de celles-ci en ce qu'ils n'ont pas toujours remplacé des formes perdues, mais beaucoup plus souvent créé de nouvelles formes à côté des anciennes. On a gardé le prétérit simple, j'aimai, d'amavi, et on y a joint le prétérit composé, j'ai aimé.

Mais il n'en a pas été de toutes les formes verbales comme des temps ; si aucun temps n'a péri excepté le supin et le gérondif, la voix passive à l'état simple a disparu dans toutes les langues néo-latines, et a été remplacée par un passif composé à l'aide du verbe être.

On a cité plusieurs phrases des bons auteurs latins, dans lesquelles le verbe habere pouvait être considéré comme ayant déjà un sens analogue à celui de l'auxiliaire avoir dans le parfait composé j'ai aimé.

Cicéron dit, à la fin de la cinquième Philippique,

Qu?e cum ita sint, de Crcsare satis hoc tempore dictum habeo.

Les choses étant ainsi, f ai pour cette fois assez parié de César.

Henri Estienne, qui cite plusieurs outres exemples de cet emploi du verbe habere1, regarde comme vraisemblable qu'il fut joint à tous les participes latins, ce qui en ferait un véritable auxiliaire ; on ne peut nier qu'ainsi employé, il n'y ressemble beaucoup.

Les exemples de cet emploi du verbe avoir se multiplient dans la basse latinité®.

Sed tamen ante habeant ipsi omnia sua facinora patefacta.

Mais avant qu'ils aient découvert tous leurs crimes.

Auditum habemus qualiter.

Nous avons appris comment.

Mais il y avait en latin plus d'une marque de la tendance à l'emploi du verbe auxiliaire. Le prétérit passif amatus sum était formé du verbe auxiliaire être, exactement comme un prétérit composé français ou italien : fui amatu, je fus aimé; seulement le présent du verbe être était employé au lieu du passé.

Les verbes auxiliaires usités dans les langues néo-latines sont être et avoir dans toutes ; tenir (tener) est particulier à l'espagnol ; vouloir (voiire ou vrere) au valaque, venir (vegnir) au roumanche.

Comme le verbe avoir paraît à l'état d'auxiliaire dans les plus anciens monuments des langues germaniques, on pourrait croire que cette circonstance a influé sur son emploi dans les langues néo-latines ; mais on n'a pas besoin de recourir à cette explication quand on les voit s'acheminer si

1 De latinitate falso suspecta, p. 219. Voy. aussi Raynouard, t 1, Origine et formation de la langue romane, p. 84.

e Ducange, Gloss. Voc. Habere.

naturellement par leurs propres instincts vers l'usage des auxiliaires, comme l'ont fait de leur côté tant d'idiomes formés pareillement d'un idiome plus ancien : le bengali, le persan, le grec moderne, et l'arabe vulgaire.

Ainsi considérée, l'étude de la formation du français acquiert quelque grandeur et quelque importance, car elle n'est pas un accident isolé, mais une application d'un principe qui régit le plus grand nombre de langues parlées par la portion civilisée du genre humain.

CHAPITRE III

DE L'HYPOTHÈSE D'UNE LANGUE ROMANE

Tout homme qui s'occupe des origines de la langue française doit protester d'abord de son respect et de sa reconnaissance pour M. Raynouard. Car M. Raynouard a fondé parmi nous l'étude de ces origines, il a fait connaître les lois qui régissaient notre langue à son état ancien ; il a comparé entre eux les principaux idiomes de la famille néo-latine, et a mis entièrement hors de doute leur identité fondamentale.

Voilà de grands services qu'il faut proclamer très-haut, mais n'est-il pas arrivé à M. Raynouard ce qui arrive à beaucoup d'esprits inventifs? n'a-t-il point tiré, de faits bien observés, une idée systématique dont la certitude est contestable? ne doit-on pas, en admettant, en étendant, s'il est possible, les excellents résultats de ses travaux, discuter la théorie à laquelle il les a rattachés, examiner la valeur des arguments sur lesquels cette théorie est appuyée?

M. Raynouard, frappé de la ressemblance des idiomes néo-latins, surtout dans les monuments les plus anciens de ces idiomes, en conclut à l'existence d'une langue qu'il appelle iomane primitive, intermédiaire entre le latin et les langues ses filles, et qui aurait été pour celles-ci un type sur lequel elles se seraient modelées.

De plus, cette langue romane, type idéal d'après lequel se

seraient formés l'italien, l'espagnol, le français, serait l'idiome employé par les troubadours, le provençal.

Mais il ne faut pas faire parler M. Raynouard, il vaut mieux le laisser parler lui-même.

S'adressant à tous les peuples de l'Europe latine, il s'écrie avec une vivacité toute méridionale : « Français! Espagnols ! Portugais! Italiens! et vous tous dont l'idiome vulgaire se rattache aux idiomes de ces peuples, vous êtes sans doute surpris et charmés des identités frappantes, des analogies incontestables que vous découvrez sans cesse entre vos langages particuliers? Permettez-moi de vous en expliquer la cause : C'est qu'il a existé, il y a plus de dix siècles, une langue qui, née du latin corrompu, a servi de type commun à ces langages. Elle a conservé plus particulièrement ses formes primitives dans un idiome illustré par des poëtes qui furent nommés troubadoursl. »

Pour établir sa théorie d'une langue romane, type des dialectes néo-latins, M. Raynouard se fait porter ce défi : « Osez donc comparer nos idiomes divers avec cette langue (celle des troubadours). Si leurs éléments caractéristiques, si leurs formes principales, leurs combinaisons ordinaires offrent de grandes et fréquentes conformités, qui paraissent, non des accidents du caprice des langues, des rencontres du hasard, mais le résultat nécessaire de principes uniformes, d'analogies constantes, de développements naturels, nous pourrons croire à cette communauté d'origine. »

Sans doute, nous croirons, et tout le monde a toujours cru, à une origine commune des idiomes néo-latins. Qui pourrait le contester? Mais M. Raynouard veut plus : il veut prouver, par les conformités de ces idiomes entre eux, l'existence d'un type primitif, dont on retrouve, plus particulièrement et plus évidemment dans la langue des troubadours, les éléments constitutifs, les formes antiques et essentielles\*.

1 Raynouard, t. VI, Discours préliminaire, p. 11.

2 Rayn., ib., p. iv.

Or, les conformités ici alléguées ne me paraissent point conduire à cette conclusion, mais prouver seulement que l'italien, l'espagnol, le portugais, le français et le provençal ont une origine latine.

La ressemblance démontre la parenté, elle n'établit pas la filiation : la sœur ressemble à la sœur, aussi bien que la fille à la mère.

En général, quand on s'est aperçu qu'un rapport existait entre deux langues, on a commencé toujours par supposer que l'une dérivait de l'autre, au lieu d'admettre, ce qui est beaucoup plus ordinaire, qu'elles avaient une source commune.

Ainsi on a tour à tour fait venir les langues de l'antiquité, et certaines langues de l'Orient, du nord de l'Europe, ou les langues du Nord et celles de l'antiquité, du sanscrit, jusqu'au jour où l'on a reconnu que les langues de l'antiquité, les langues germaniques et la langue sanscrite ne dérivaient point les unes des autres, mais qu'elles provenaient toutes d'une même origine.

11 en est ainsi, selon moi, de ce que l'on a cru et de ce qu'il faut penser des rapports du provençal et des autres idiomes néo-latins. Mais une hypothèse avancée par M. Raynouard mérite un examen attentif. Examinons donc successivement si l'existence de cette langue, type commun des dialectes néo- 1 latins, est démontrée, si elle estprobable, si elle est possible.

Pour répondre à la première question, suivons les arguments mis en avant par M. Raynouard, et voyons s'ils prouvent la thèse que le savant philologue a voulu démontrer.

M. Raynouard allègue1 plusieurs faits pour établir qu'à une époque très-ancienne certaines formes, qui se retrouvent dans le provençal, étaient employées dans des pays où l'on parle maintenant français. Il cite Tu lo jura des litanies carlovingiennes. Cette phrase se compose de deux mots latins, tu et

i Rayn., ib., p. XII et suiv.

juva, et d'un mot de la langue vulgaire, lo, qui est une des formes de l'article. M. Raynouard le reconnaît lui-même, aussi bien dans le français du moyen âge1 que dans le provençal, l'espagnol et l'italien. Tu lo juva est donc une phrase latine dans laquelle s'est glissé un mot de la langue vulgaire, qui existait, je l'ai dit ailleurs2, déjà du temps de Charlemagne. •ansle répons Pro nos, pro est latin et nos l'est également; il y a emploi vicieux de l'accusatif nos au lieu de l'ablatif nobis; or cette confusion des cas était, on le sait, très-ordinaire au latin des bas temps. Nous avons trouvé, même dans Térence, un emploi insolite des cas. L'exemple allégué par M. Raynouard ne prouve donc point que l'on parlait provençal au temps de Charlemagne, mais seulement qu'on a mêlé au latin les formes de la langue vulgaire usitée dans la localité où les litanies furent composées.

Le serment d-e 842 montre aussi la corruption du latin et quelques formes de la langue vulgaire, les unes provençales, les autres françaises". Ce serment s'adressait à des armées dans lesquelles se trouvaient des populations du midi et des populations du nord de la France, des Aquitains et des Neustriens. On ne peut donc y trouver, m l'unité du type primitif, ni une preuve que ce type primitif a été mieux conservé au midi qu'au nord de la Loire. Ainsi nous ne dirons pas avec M. Raynouard que le serment de 842 « donne à ce fait (l'hypothèse de M. Raynouard) une telle évidence qu'il peut sembler inutile de rechercher d'autres preuves. » M. Raynouard a bien fait d'en rechercher d'autres. Voyons si elles sont plus démonstratives.

Remontant à une époque antérieure à l'an 1000, beaucoup de noms de villes, de campagnes, avaient, dit-il, la terminaison romane as, changée ensuite en es dans 1&français4.

1 Tome VI, Gramm. camp., p. 4.

\* Histoire littéraire de la France avant le douzième siècle, t. III, p 486.

3 Ib., p. 487.

\* Rayn., t. VI, Disc. prél., p. XII.

Cette terminaison en it, que M. Raynouard appelle romane, était latine. Elle a subsisté en espagnol aussi bien qu'en provençal ; elle n'établit donc en aucune manière qu'une certaine langue romane, identique au provençal, ait existé dans le nord de la France, mais seulement qu'on y a parlé latin avant d'y parler français, comme en Provence avant d'y parler provençal, comme en Espagne avant d'y parler espagnol.

Quant au passage d'Hincmar: Bellatorum acies quas vulgari sermone SCARAS vocamus ; ces troupes de guerriers auxquelles nous donnons le nom vulgaire de SCARAS 1 ; il fait voir seulement qu'une troupe guerrière, dans le langage vulgaire des environs de Reims, qui était germanique, s'appelait alors skarl, comme aujourd'hui une armée s'appelle encore en allemand schaar, et qu'Ilincmar, quand, dans un texte latin, il citait des mots tudesques, leur donnait une terminaison latine; comment inférer de tout cela qu'on parlait à Reims la prétendue langue romane?

Pour expliquer comment le mot lui se trouve dans les formules de Marculf, il n'est pas besoind'avoir recours au roman primitif, il suffit d'admettre que, dès le septième siècle, l'altération du latin avait introduit l'usage de quelques formes de la langue vulgaire. On ne peut fonder la réalité d'une langue, type de plusieurs idiomes, sur un barbarisme.

L'emploi des mots provençaux ou vieux français, munsgoy et monsoi, et du mot latin preciosa, cris de guerre dans des poèmes allemands du treizième siècle, tient à ce que ces poëmes, comme tant d'autres poëmes chevaleresques, ont été traduits en allemand du provençal et du français. Je ne saurais comprendre ce que M. Raynouard trouve là de trèsremarquable, et de favorable à l'existence du roman primitif.

Il en est de même d'une monnaie frappée en l'an 980, par

1 Rayn,t. VI, 7)Mc. prél., p. XIII.

\* La traduction de ce mot germanique, dans notre ancienne langue, n'est pas échelles, comme le dit M. Raynouard, mais eschieres, en italien schiere; échelle n'a remplacé cschiere que par corruption ou confusion.

un comte d'Anxerre, et qui porte cette légende : Toneiro moneic. En admettant l'exactitude de la transcription, j'y vois la terminaison du datif mise à la fin d'un nom propre et un mot i.nt le sens me paraît très-douteux. Quand on y verrait moneis1 (pour monnaie), on aurait un mot à forme latine et un met à forme vulgaire, barbarement juxtaposés sur une médaille du dixième siècle. On n'aurait pas encore la preuve de l'existence du roman primitif8.

M. Raynouard cite un grand nombre de mots empruntés aux divers idiomes néo-latins, et parce que ces mots ont la . racine et se terminent semblablement en a, alba, tomba, barba, il trouve que cette coïncidence « suffirait à prouver, non-seulement une communauté d'origine, mais encore l'exisd'un type commun intermédiaire3.

Je ne puis tirer de ce fait une telle conséquence. Il me semble prouver seulement que, dans différentes langues nées également du latin, on a conservé souvent un radical latin et nt terminaison latine, c'est-à-dire un mot latin.

L'argument ne pourrait avoir quelque valeur que pour les mots cités par M. Raynouard et qui ne se trouvent pas en \*tin, comme disputa, proeza, speranza, etc. Pour ceux-là on peut se demander comment il se fait qu'ils aient en italien, en espagnol, en provençal, une même terminaison? Comme ils n'ont pas été transportés tout d'une pièce du latin dans les idiomes qui en dérivent, il peut sembler plausible de se rendre compte de leur analogie par une langue intermédiaire qui les aurait créés, et de laquelle ils auraient passé postérieurement dans les langues néo latines.

Mais, dans ce cas même, il n'est point nécessaire d'avoir

' Moneda est le mot roman selon II. Raynouard, t. VI, Gr. comp., p. 25.

\* Ce que cette inscription offrirait de plus remarquable, ce serait le plus ancien exemple connu de l's employé pour désigner le nominatif. Y<y. chap. v, De la formation du substantif. — [Monnaie (moneta) est au nombre des mots qui n'ont jamais pris l's au cas sujet.]

0 Gr. comp., p. 25.

recours une telle supposition: tout peut s'expliquer par le principe d'analogie qui préside à la formation des langues, et qui fait, par exemple, que les Grecs, en recevant un mot barbare, lui donnaient en général la terminaison en os, s'il était masculin, et les Latins la terminaison en us. Ainsi encore l'allemand elm est devenu en italien elm-o, par analogie avec la terminaison de la grande majorité des substantifs de cette langue; sans qu'il soit besoin pour cela de supposer un type intermédiaire entre elle et l'allemand. j Il n'en est pas moins remarquable de trouver dans plu-1 sieurs idiomes néo-latins certaines formes de mots qui ne sont pas latines ; par exemple : italien, speranza, espagnol, spe- rança, au lieu de spes, verdura au lieu de viriditas; et de tous les faits cités par M. Raynouard, c'est le seul qui me paraisse réellement favorable à son système. En effet, si ces mots n'ont point existé en latin, on peut se demander comment ils sel retrouvent sous une forme identique dans des dialectes dîffé-I rents, à moins que ceux-ci ne l'aient reçue d'un dialecte intermédiaire?

Mais, sans parler des communications qui ont pu exister entre les différents dialectes, ces mots ne sont pas nombreux ; en général, on trouve, sinon dans la bonne, au moins dans la basse latinité, le vrai type de ces formes communes aux divers idiomes néo-latins, et là où on ne les trouve pas, on peut, si l'on veut, supposer qu elles ont existé, qu'il y a eu un sperantia, un disputa bas-latins ; il vaut mieux supposer un mol barbare perdu, que de supposer une langue tout entière.

M. Raynouard trouve encore une preuve de son système dans ce fait 1 que la voyelle finale des mots italiens, qui est retranchée dans certains cas, l'est beaucoup plus fréquemment dans divers patois de l'Italie. Par ces retranchements, les mots italiens devenant très-semblables et souvent identiques au provençal, M. Raynouard n'hésite pas à affirmer que

1 T. VI, Disc. préliminaire, p. Lii et suiv.

ces mots à désinences tronquées appartiennent à un état ancien de la langue italienne, dans lequel elle était plus voisine du provençal et du roman primitif.

Mais rien ne prouve que les formes tronquées, sal poursale, piacer pour piacere soient les plus anciennes.

Nous avons, au contraire, constaté une loigénérale, d'après laquelle les contractions, mutilations et retranchements que subissent les mots sont en général des accidents postérieurs à l'état de plénitude et de complet développement des langues. Nous verrons, en traitant de la dérivation du substantif, que, selon toute probabilité, la voyelle qui termine les mots italiens n'est point une voyelle euphonique ajoutée après coup, comme le veut M. Raynouard (une telle addition faite de propos délibéré n'est point vraisemblable pour qui a étudié la marche des langues), mais un reste de terminaison latine : que les noms en o et en e, par exemple, sont formés, soit du datif ou ablatif, domino, Cæsare, soit de l'accusatif par la suppression de l' m: domino-m, Cæsare-m.

Ainsi les formes tronquées, bien que très-anciennes dans la langue italienne et très-fréquentes dans les dialectes de litalie, sont, dans l'histoire de la langue, postérieures aux terminaisons par les voyelles. C'est l'usage qui les a retranchées, ici comme ailleurs, au moyen de ses deux agents de destruction, le temps et le peuple. L'état primitif de la langue ne peut se déduire des altérations que l'un et l'autre y ont introduites.

Quand il n'en serait pas ainsi, quand les formes tronquées usitées dans langue écrite et surtout dans les dialectes populaires de l'Italie seraient les plus anciennes, il en résulterait - seulement que cette langue et ces dialectes ont procédé, dans le retranchement des désinences latines, à la manière du provençal et du français ; il n'en résulterait nullement la nécessité que l'italien ait eu pour type le provençal ou tout autre idiome que le latin.

J'ai suivi pied à pied l'argumentation de M. Raynouard, et

il me semble avoir établi que, parmi les preuves qu'il allègue à l'appui de son hypothèse, les unes sont entièrement dénuées de fondement, les autres n'ont qu'une bien faible valeur et sont contredites par la vraisemblance et l'analogie.

Il me reste, après avoir écarté les preuves invoquées en faveur du système que je combats, à faire voir non-seulement qu'il n'est pas démontré, mais encore qu'il n'est pas admissible.

L'existence seule de l'idiome valaque suffit à le renverser.

Une langue néo-latine est née du latin sur les bords du Danube, où les Romains avaient des colonies, exactement comme d'autres langues de même famille se sont formées en Italie, en Gaule, en Espagne, au sein de populations romaines1.

Si cette langue, dans tous les points essentiels, est analogue aux autres langues néo-latines, il faudra bien admettre que celles-ci ont pu se former sans le secours d'un type intermédiaire unique et identique au provençal, car ce type n'a pu agir sur les Valaques, séparés par une si grande distance des autres nations de langue néo-latine, ignorant ces nations et inconnus d'elles. Le provençal n'a pu agir, à travers l'Allemagne, sur les rives du Danube. M. Raynouard, placé entre l'évidence et son système, s'exprime au sujet du valaque avec une extrême ambiguïté et une assez grande inexactitude.

Il reconnaît que le valaque est un idiome né du latin comme

ceux du midi de l'Europe; mais il ajoute : — Si les rapports sont frappants, les dissemblances le sont plus encore 2. i Ces dissemblances sont exagérées par M. Raynouard : il dit que l'article valaque est différent de celui de la langue romane. Nous verrons que l'article est identique dans tous les dialectes néo-latins. M. Raynouard ajoute ; « Quoique le substantif et l'adjectif soient primitivement purs romans, la déclinaison les soumet à des formes qui les modifient tellement qu'il est difficile de reconnaître le mot primitif. »

1 Les Valaques appellent leur langue romcni, romaine ou romane.

2 T. VI, Discours prél., p. LXIV.

La déclinaison valaque a ses particularités ; mais l'emploi des prépositions à la place des désinences latines est tout à fait analogue à ce qu'il est dans l'italien et l'espagnol, et la déclinaison valaque est à cet égard exactement dans le même cas que celle des autres langues néo-Iatines.

M. Raynouard dit ensuite, ce qui est parfaitement juste, qu'il y a dans l'emploi des auxiliaires, entre le valaque et le roman, des analogies et des différences.,. Il ajoute : « Plusieurs adverbes, prépositions et conjonctions valaques ont des rapports plus ou moins directs avec les adverbes, prépositions et conjonctions de la langue romane, et on reconnaît souvent leur forme composée; mais il en est d'autres qui n'offrent aucune sorte d'analogie avec cette langue. » Tout cela veut dire que le valaque s'est formé du latin comme les autres idiomes de même famille, et qu'en conséquence il doit être classé avec eux, considéré comme l'un d'eux, mais qu'en outre il a reçu des langues slave, bulgare, albanaise, qui l'entourent, des éléments de vocabulaire et des accidents gram. maticaux comparativement peu nombreux, étrangers au fond de la langue, et qu'il faut mettre de côté quand on étudie son origine. Sous ce rapport, le seul qui nous intéresse, le valaque est entièrement analogue aux idiomes desquels M. Raynouard l'a voulu séparer. On verra dans la suite de ce volume à quel point son étude tient à la leur et ne saurait en être disjointe. S'il en est ainsi, par l'existence seule de cette langue qui s'est formée isolément sur les bords du Danube, de la même manière que les autres langues néo-latines, il est démontré que ce n'est pas en se calquant sur un type intermédiaire commun qu'elles ont pu naître, mais en se détachant chacune avec ses instincts particuliers du latin en décomposition. Il est impossible d'attribuer les analogies de ces langues entre elles à

Il'action d'un type et les analogies du valaque avec elles au hasard, comme fait M. Raynouard. Il faut y reconnaître, suivant sa seconde expression, plus juste que la première, la foire

des choses1 ; maisja force des choses admise ici suffit pour tout expliquer, à défaut du type roman idéal, que le seul fait de l'existence du valaque ne permet pas d'admettre.

Enfin, indépendamment de tous les raisonnements dans lesquels j'ai cru devoir entrer pour combattre ceux d'un savant justement célèbre, l'hypothèse qu'il a avancée est en ellemême peu probable. L'expérience montre partout qu'une langue se déforme et se transformesuivant des lois générales, mais avec des circonstances particulières dans les différents pays où elle est parlée, que des dialectes locaux se forment indépendamment les uns des autres. Il est contre toute vraisemblance et toute possibilité que, dans l'état de morcellement où se trouvait l'Europe aux époques où se sont formées les langues néo-latines, il ait pu exister une langue unique, modèle commun, type universel. Qui aurait propagé cette langue parmi des nations séparées et souvent ennemies? Quelle autorité la leur aurait imposée? Y avait-il donc une académie dont elles pussent respecter les arrêts ? Y avait-il une littérature qui leur servit de règle? Rien de pareil n'existait et ne pouvait exister. Chacun des peuples néo-latins a donc agi séparément ; chacun, selon la loi générale et selon ses instincts particuliers, a formé sa langue parlée. Il y a donc eu des idiomes néo-latins qu'on peut appeler romans, il n'y a pas eu une langue romane unique.

1 (irammaire comparée, Disc. prélim., p. LVII.

CHAPITRE IV

NAISSANCE ET DÉVELOPPEMENT DES FORMES GRAMMATI-

CALES DE LA LANGUE FRANÇAISE. — L'ARTICLE

Après avoir montré d'une manière générale comment l'ancien français est sorti du latin, il me reste à suivre dans le détail l'histoire de la formation successive de notre idiome.

Dans ce but, j'envisagerai l'une après l'autre les deux parties dont toute langue se compose : la grammaire et le vocabulaire. La grammaire française est sortie tout entière de la grammaire latine. Il n'est aucune de ses formes grammaticales dont une forme latine ne soit le principe. Remonter des secondes aux premières et montrer comment elles se tiennent par l'intermédiaire de l'ancien français, sera le but des premiers chapitres qu'on va lire. Dans ceux qui suivront, je rechercherai les origines de notre vocabulaire. Je tenterai d'établir la base d'une étymologie rationnelle. J'indiquerai d'après quelle loi la grande majorité des mots français nous est venue du latin. Je ferai la part de chacun des idiomes qui ont fourni leur contingent à la composition du nôtre. Je suivrai au sein de la langue moderne les derniers vestiges de la langue ancienne. Si je remplissais dignement ce programme, j'aurais fait assister le lecteur au travail de l'organisation de notre langue depuis la racine jusqu'aux rameaux, depuis l'embryon jusqu'à l'homme.

La présence de l'article n'est pas un fait décisif dans la classification des langues ; car des idiomes de même famille, et très-rapprochés du reste, diffèrent à cet égard.

L'article n'existe ni en sanscrit, ni en latin, ni dans les langues slaves ; il existe en grec, dans tous les idiomes germaniques anciens et modernes, et dans toutes les langues néolatines.

C'est que l'article n'est pas une portion essentielle du langage ; là où la flexion des cas est marquée par une variation de désinence, l'article est à peu près superflu, grammaticalement parlant ; c'est ce qui a lieu en grec.

L'article, au contraire, est nécessaire là où les nombres et les genres ne sont pas marqués par des terminaisons constamment distinctes. Ainsi le fils et les fils, le fragile et la fragile, se confondraient sans l'article.

L'article se place en général avant le substantif. -Cette règle ne souffre d'exception que dans un seul idiome néo-latin, le valaque. Pariete, muraille ; pariete-le, la muraille1. L'ancien islandais et le suédois moderne placent aussi, dans certains cas seulement, l'article après le substantif.

L'article, dans les langues néo-latines, est venu évidemment du pronom démonstratif latin. -

On le conçoit; le pronom démonstratif, qui, comme son nom l'indique, montre et désigne l'objet est en quelque sorte un article emphatique.

De cette analogie de sens et d'emploi entre le pronom démonstratif et l'article résulte probablement une ressemblance de son, qui se montre à la fois danp le grec et dans certains idiomes germaniques.

En grec, 6, ri, t6, n'est pas très-différent d'ôç îi,

En allemand, der, die, das, de dieser, diese, dieses.

i J. Alexi, Grammatica daco-romana, Vienne, 1826, p. 38.

4 En islandais, auga-t, geisli-nn, tunga-t, skipi-t, anvisning till islandskan eller nordisha for1lspraket af, Er.-Ghr. Rask. Stockholm, 1818, p. 94. \_

En anglais, the, de this, thati.

D'après cette double analogie de l'article et du pronom démonstratif, on ne saurait être surpris que le pronom démonstratif latin ait donné naissance à l'article des langues néolatines. C'est ce qui est arrivé, et on l'a suffisamment démontré, en faisant voir déjà dans le latin ancien, et surtout dans le latin des bas temps, ille, pris dans un sens de plus en plus semblable à celui de l'article2.

Ce que je vais tâcher de faire, ce sera de montrer comment l'ancien article français est sorti du démonstratif latin ille, et comment il s'est transformé en notre article actuel le, la les.

Le passage du démonstratif ille à l'article néo-latin s'est opéré de deux manières : parle retranchement delà seconde syllabe du démonstratif, et par le retranchement de la première.

La première partie d'ille, légèrement modifiée, a donné naissance à el, l'une des formes de l'ancien article français, qui lui est commune avec le provençal et l'espagnol el. L'italien seul n'a pas altéré la voyelle initiale d'ille, et a fait il.

El, au nominatif, est très-rare; M. Raynouard n'en cite qu'un exemple, et cet exemple est tiré d'un texte altéré5.

La seconde syllabe des cas obliques du démonstratif a produit li et io, formes anciennes de l'article français, comme el, et plus usitées.

\* Sur cette analogie du pronom démonstratif et de l'article dans lé grec et les langues germaniques, voyez Rask, Undersôgelse om det garnie norden eller islandske sprogs oprindelse, Kiobenhavn, 1818, p. 238.

2 Raynouard, 1.1, p. 47. Villemain, Tableau de la littérature au moyen âge., t. I, p. 89 et 90. Dumarsais, Logique et principes de grammaire, p. 223. D'autre part, bien que dans le français du moyen âge le pronom démonstratif ne dérive pas d'il le, j'ai trouvé il dieu pour ce dieu dans l'Ystoire de Ii Normant, p. 404; mais cette version française d'une chronique latine abonde en latinismes. — [Ou plutôt en italianismes.]

3 Voyez Fallot, Rech. sur la langue franç. au treizième siècle et ses dialectes, p. 46.— On peut même affirmer que cette forme n'existe pas; l'article masculin est au cas sujet du singulier li.]

Illi a produit li.

Li n'est pas seulement la forme du pluriel, comme semble l'indiquer M. Raynouard, sans doute par distraction 1, car luimême dit que el et lo s'emploient rarement au nominatif et cite un exemple de li au singulier,

Et li fil al Grieu se revella.

Et le fils du Grec se révolta.

Il n'est pas besoin de citer d'exemples d'un fait si constant ; li est réellement la forme la plus usitée du nominatif singulier masculin.

Illo et illum ne peuvent être séparés. L'm se prononçait à peine, et les sons o et u étaient assez vpisins pour être mis sans cesse à la place l'un de l'autre. De ces deux désinences semblables, lo et lum ou lo-m sont venues les formes d'article • lo, lu, lou, dont le son toujours plus sourd a fini par produire le, qui se montre déjà, même dans les deux genres, au moyen âge 2.

Le existe en valaque comme en français.

Ainsi le démonstratif latin ille, soit par la première, soit par la seconde moitié de ses cas obliques, a formé le nominatif singulier de l'article masculin.

L'article féminin est né de même en se détachant de la fin des mots illa, illa(m), illa. Il a été constamment la dans presque tous les dialectes néo-latins3.

Au nominatif, la, dans l'ancien français, est quelquefois remplacé par la forme masculine ancienne li, ou par la forme masculine moderne le. Jean de Condeit intitule Li fourmis, la fable qui commence par ce vers : ^

1 Grammaire comparée, p. 2 et 7.

\* Diez, Gramm, der Romanischen Sprachen, t. II, p. 30.— [u ne se rencontre au feminin que dans le dialecte picard.]

5 II faut excepter le valaque, où l'article féminin est a, le, oa plus souvent que la; le portugais, où l'article féminin est a aussi bien que dans le patois napolitain; enfin le génois, où il est ra. Voyez Cittara Zeneize di Gian-Giacomo Cavalli, Genoa, 4745.

C'est la fourmis qui tout l'été...1.

L'auteur d'Aucassin et Nicolette dit en parlant de cette dernière :

Si se repensa que s'on le trovoit ileuc, c'on le remeneroit en le vile por ardoir a .

Barbazan, Fabliaux et Contes, t. I, p. 597.

Elle réfléchit que si on la trouvait là, on la ramènerait dans la ville pour la brûler.

L'article néo-latin forme ses cas au moyen de prépositions qui tantôt s'incorporent avec lui de manière à ne composer qu'un seul mot, tantôt le précèdent et en demeurent séparées.

Ainsi, dans l'ancien français comme dans l'ancien provençal et dans l'italien, le génitif singulier de l'article masculin fut formé de la préposition latine de et de l'article, soit réunis, soit séparés, et l'on dit également : de lo2 et del; en espagnol, del seulement.

Del a fait deu, dou, do, comme chevel a fait cheveu ; dolx, doux; pel, peau; et enfin du, l'u ayant remplacé, ici comme dans beaucoup de cas, ces sons indécis de l'ancienne langue, eu, ou, o.

Au génitif féminin, la préposition et l'article demeurèrent séparés, de la, dès l'origine comme aujourd'hui.

Il en fut du datif masculin comme du génitif, on le forma par une préposition jointe à l'article.

Le datif masculin français fut a lo comme en espagnol (b).

A lo lieu, — au lieu.

L'Ystoire de li Normant, p. 160.

1 Robert, Fables inédites des douzième, treizième et quatorzième siècles, 1.1, p. 2.— [Fourmi est en vieux français des deux genres.]

\* L'usage en italien est de doubler 17 et d'écrire en un mot dello. Mais Pétrarque écrivait de lo. Voy. Raynouard, Grammaire comparée, p. 17.

(a) [Ce texte est picard, voy. note 2 de la p. précéd.l

(b) [A lo ne se rencontre que dans les textes écrits par des Italiens, comme est celui qui est cité ici.]

D'à lo on fit al, qui est beaucoup plus fréquent.

Si cume la dame parlad al rei.

Les Rois, p. 223.

Comme la dame parla au roi.

Enfin al devint au, par ce changement singulier d'une consonne labiale en une voyelle, qui est bien dans le génie de notre langue, puisqu'il a eu lieu dans des cas fort différents.

Nous avons mis au à la place d'al : j 10 Dans les mots latins qui ont passé en français : Altus, haut; saltus, saut; calidus, chaud ; callidus, caut (a. fr.). 2° Nous avons mis, dans plusieurs mots en al au pluriel, la terminaison aux pour als : val, vaux; cheval, chevaux, etc.

Dans l'ancien français, cette permutation était encore plus fréquente ; als ou aus étaient deux manières d'écrire indifféremment la terminaison, soit du pluriel, soit du singulier des mêmes mots. On disait : li chevaus, pour le cheval; li cardoniaus, pour le cardinal; li chevals, li cardonals, pour les chevaux, les cardinaux (a). i Au lieu d'al on trouve el pour le datif; mais cette forme I me paraît indiquer plus souvent l'idée qui est exprimée en sanscrit par le cas locatifi. Dans les cinq exemples cités par M. Raynouard, al désigne moins le but que le lieu de l'ac- tion 2. L'a d'al vient de la préposition ad; l'e d'el dans le sens du locatif vient de la préposition in, qui a remplacé, dans ce cas, l'i par e, comme dans le mot en (b).

1

1 Le locatif n'existe pas toujours en latin, cependant on en voit quelque trace; doMu, différent de domui, paraît être un véritable locatif. I est la marque du locatif dans le paradigme de la déclinaison sanscrite. V. Bopp, Ausführliches Lehrgebäude der Sanskrita Spraclie, p. 89.

2 El se prend aussi pour le datif. V. Rom. de Rou, v. 651, 656, 794, 741, 5427.

(a) [Li chevaus, li cardoniaus est le sujet sing., pour li chevals, li cardonials; la forme du suj. plur., répondant à les chevaux, les cardinaux, est li cheval, li cardonal, sans s.]

(b) [Il faut dire simplement que al est pour ù le, et el pour en le.] \

Entrad el -champ.

Les Rois, p. 538.

Entra dans le champ.

E asistrent la el temple Dagon.

Ibid., p. 17,

Et la placèrent dans le temple de Dagon.

El muriant.

Ibid.

Dans l'action de mourir.

Li quens Rollans est muntet el destrer.

Cit. de Roland, p. 32.

Le comte Roland est monté sur le destrier.

El tiers an.

Les Rois, p. 515.

Dans la troisième année.

Cet el se changea en eu et en ou comme del en deu et en don :

Nous fichâmes les pointes de nos escus ou sablon.

Joinville, p. 206.

Nous plantâmes dans le sable la pointe de nos boucliers.

Le datif féminin est a la ; il n'y a point de forme particulière au féminin pour le locatif.

L'accusatif masculin est lo, tandis que la forme li, oubliée par M. Raynouard, est la forme constante du nominatif singulier, comme elle est la forme constante du nominatif pluriel .

Le se trouve pour le nominatif et pour l'accusatif dans les plus anciens monuments, mais c'est par exception.

Le rei Salomun cumençad en mai, tost après Pasche, à édefier le temple nostre Seigneur.

Les Rois, p. 245.

Le roi Salomon commença en mai, aussitôt après Pâques, à bâtir le temple de notre Seigneur.

L'accusatif féminin la est semblable au nominatif.

m L'ablatif n'est pas différent du génitif, dans le vieux français, non plus que dans le français moderne, ainsi que dans l'espagnol et le portugais. L'italien a distingué ces deux cas «n disant del, dello au génitif, et dal, dallo à l'ablatif.

Ils sont également distincts en valaque. Le génitif masculin «st assez bizarrement lui, et l'ablatif du même genre, de la n'est pas moins étrange. Il y a eu là probablement confusion, ear ces deux formes lui et de la se trouvent dans les autres langues néo-latines et plus à leur place.

Enfin le roumanche distingue le génitif dilg de l'ablatif qui a quatre formes, davart, dad ilg; d'ilg, da.

Le nominatif pluriel masculin, dans l'ancien français, est li; évidemment d'il-li : |

E li Breton s'enfuirent.

Hist. des ducs de Norm., p. 17..

Et les Bretons s'enfuirent.

L'italien i ou gli, le valaque i, ont la même origine, tandis que l'espagnol et le provençal los, le portugais os, le roumanche ils, prennent l's final. Los et os viennent d'il-l-os, dont les trois ou les deux premières lettres ont été laissées de côté.

Dans ils, c'est au contraire les deux premières lettres d'ille i qu'on a prises et auxquelles on a ajouté l's (a). i Il est bon d'avertir que la forme toute moderne les, au , nominatif pluriel, ainsi que le, au nominatif singuliar, se trouve dans les plus anciens monuments de la langue : ' tes puinz et le chief colpez li furent.

Les Rois, p. 17. |

On lui coupa les mains et la tête.

Tant l'altération du type primitif a été rapide. Cependant il est certain qu'en général, dans les écrits antérieurs au quatorzième siècle, l'emploi de li est dominant.

(a) [Cette addition s'est produite à une époque très-tardive, car la forme ancienne est il, conformément à l'étymologie.]

. Les cas du pluriel se forment comme ceux du singulier et par les mêmes prépositions. En italien, en espagnol, en portupis, en roumanche, en provençal, en français, le génitif pluriel se forme en mettant la particule avant le nominatif. On a ainsi de gli, de los, dos, dûs ; le provençal et le vieux français iels semble supposer un els primitif analogue à Vils roumanche (a). C'est ce dels qui, par contraction, a fait le français des. En valaque, le génitif pluriel masculin est a lor ; a est là pour de par une de ces confusions fréquentes dans ce dialecte; ler est, au reste, un signe convenable du génitif pluriel, car il vient d'illorum. A cet égard, le valaque est plus rationnel qu'aucun des autres idiomes néo-latins.

Le datif pluriel, pour tous les idiomes néo-latins, excepté le valaque, se forme, comme le génitif, en mettant à au lieu de de devant le nominatif pluriel. Le valaque forme son datif pluriel autrement que les autres dialectes néo-latins, il emploie encore ici lor, cette fois non précédé par a, par suite de la confusion dont j'ai parlé, et qui enlève au datif l'a, signe ée l'attribution, pour le donner au génitif. Lor, qui vient d'illorum, est ici moins à sa place qu'au génitif, mais il faut se rappeler que nous-mêmes désignons aussi un datif par ce mot, dont un génitif est l'origine, quand nous disons : Je leur annonce, il leur est agréable. Dans ce dernier cas, les Italiens, plus conséquents que les Valaques et' les Français, disent : Grato a loro.

Revenons au datif pluriel de l'article.

Au lieu d'a li, l'ancien français nous présente als et els

1 Els n'est indiqué par M. Raynouard, parmi les formes du datif pluriel provençal, ou français, ni dans sa Grammaire romane (Voy. p. 14), ni dans sa Grammaire comparée (Voy. p. 2 et 3) ; mais il en reconnaît l'existence par u\*e note, Grammaire comparée, p. 8.— [Els est provençal, la forme correspondante est en français es (bachelier es lettres); le premier est contracté de en los, le second de en les; ils ne peuvent donc être considérés comme des datifs, ce sont plutôt des locatifs, comme il est dit plus bas.— tuant à ais, il ne répond point à a li, mais à à les.

(a) [Dels est provençal plutôt que français ; il est contracté de de los.]

Le provençal avait aussi ces deux formes, qui font suppose ri comme celle du génitif dels, un els perdu.

Als, ou, par contraction, as, était le datif pluriel ordinaire dans l'ancien français. Als a fait aux (a), en vertu de cette même permutation qu'on retrouve dans cheval, chevaux ; val, vaux, etc.

Li reis de Sirie out cumand as trente-deus princes de son ost. 1

Les Rois, p. 3 13.

Le roi de Syrie commanda aux trente-deux princes de son armée.

Els paraît avoir eu, au pluriel, le sens du locatif comme el, au singulier ; il se contracte en ès.

Rollans reguardet ès munz e ès lariz.

Chanson de Roland, p. 72.

Roland regarde par les montagnes et par les landes. „

Ki altels li reis Ezéchias ad abatus ès munz.

tes Rois, p. 408.

Dont le roi Ezéchias a renversé les autels sur les montagnes.

De là la locution conservée jusqu'à nos jours : Maître ès arts, bachelier ès lettres.

L'accusatif pluriel masculin est semblable au nominatif dans tous les dialectes néo-latins, à l'exception de l'ancien français, qui a plus souvent li au nominatif pluriel (d'illi) et les à l'accusatif (d'il los) (b).

Si'n appela les evesques de France. >•

Chanson de Roi., p. 154.

Il appela les évêques de France.

(a) [Non pas aux, mais aus; la forme aux est postérieure; de même chevaus, vaus, etc.l

(b) [L'accusatif masculin pluriel est les en français et los en provençal, tandis que le nominatif est li dans l'une et l'autre langue. C'est exceptionnellement, et principalement dans le dialecte anglo-normand, qu'avant le quatorzième siècle on rencontre les comme nomin. masc. plur. En réalité, l'article roman (français et provençal) n'a que deux cas, le nominatif et l'ac I

Cependant on trouve les au nominatif :

tes fundemenz furent faiz par tut de riches pierres.

Les Rois, p. 267.

Lep fondements furent faits entièrement de fortes pierres.

Dont li larment les oilz.

Citron. de J. Fantosme, v. 1602.

Dont les yeux lui pleurent.

La déclinaison de l'article pluriel féminin est beaucoup plus iemblable dans les différentes langues néo-latines, et beau-

;<up plus régulière que la déclinaison de l'article pluriel masculin.

L'article pluriel féminin est, en italien et en valaque, le

~d'illœ) ; en espagnol, en roumanche et en provençal las, et n portugais as (d'il-l-as).

Les cas du pluriel féminin se forment régulièrement et

;n général sans contraction1, par l'apposition de a, de ou itt devant l'article.

Dans l'ancien français, le pluriel féminin était en général les, des, as ou als; il se confondait avec le pluriel masculin.

Furent les tables juintes et afermées.

Les Rois,- p. 247.

Les planches furent jointes et affermies.

~cusatif, et pour le masculin seulement, le féminin n'ayant qu'une seule ~forme. Si maintenant on veut donner le nom de cas à chaque combinaison de l'article avec les prépositions, on obtiendra le tableau ci-après :

SINGULIER MASCULIN. PLURIEL MASCULIN ET FÉMININ. de le = del, dou, du; de les = (dels), des; à le = al, au ; à les = als, a us ; en le = enl, el, eu, ou, u; en les = (els), es.

Le provençal a de plus la combinaison de :

per lo — pel, au pluriel per los = pels.

Au féminin singulier ces combinaisons n'ont point lieu, et on dit : de la, ~à la en ta.]

1 Il faut excepter le portugais as, qui fait às pour a as, dàs pour de as.

Les féminin est formé de la dernière syllabe d'il-Lœ, avec l's, qui, en latin, ne parait pas au nominatif pluriel, mais qui se trouve dans tous les autres cas, excepté au génitif, dans illis, illas, aussi bien que dans'illis, illos (a).

(a) [Il est plus simple de supposer que le fém. les (en prov. las) est formé de l'accusat. illas.]

CHAPITRE V

FORMATION DU SUBSTANTIF

I. — GENRES ET NOMBRES.

Je ne traiterai ici du substantif que sous le rapport grammatical, c'est-à-dire en ce qui concerne les genres, les nombres et les cas. J'examinerai comment les substantifs dérivent de leurs types latins, dans la suite de cet ouvrage, quand je ferai l'histoire, non plus des formes, mais des mots ; quand, après avoir exposé les origines de la grammaire française, je rechercherai celles du vocabulaire français.

L'idée du genre dans les substantifs est originairement emruntée aux sexes, mais elle a fini par 's'appliquer arbitrairement à des êtres qui n'ont de sexe que celui que leur prête la grammaire.

Les langues qui ont un genre neutre offrent le moyen de casser tout ce qui ne pourrait se ranger naturellement dans le masculin ou le féminin.

Mais ces langues mêmes n'observent pas rigoureusement l'analogie dans le classement des êtres selon le genre auquel ils ippartiennent.

Parfois des êtres mâles sont désignés par des substantifs féminins ou neutres ; des êtres féminins par des mots masculins ou neutres ; des êtres neutres, par des mots masculins ou féminins.

Ce dernier cas se présente nécessairement là où le genre neutre n'existe pas. '1 Dans les langues les plus parfaites, comme le sanscrit, le grec, le latin, les attributions du substantif aux différents genres sont en général assez rationnelles ; on ne peut en dire autant des langues germaniques, dans lesquelles lune est masculin, soleil féminin, et femme neutre (weib).

En passant du latin au français, quelques mots féminins sont devenus masculins ; par exemple : aigle, d'aquila. La ter- S minaison féminine en a une fois supprimée, le mot n'avait plus de caractère générique, et alors la nature de l'objet et des idées qu'il rappelle conduisait à remplacer le féminin par le masculin. Une trace du genre latin est restée dans le féminin aigle désignant, non un oiseau vivant, mais une enseigne guerrière : les aigles romaines. ' ] D'autre part, des masculins sont devenus féminins: comme douleur, couleur. Quelques-uns ont hésité longtemps, pour ainsi dire, entre les deux genres. Le dérivé d'autumnus est mas. culin en latin, en italien, en espagnol ; féminin en valaque; il était masculin dans l'ancien provençal ; en français, le Dictionnaire de l'Académie lui reconnaît les deux genres. j Cette incertitude dans le genre des substantifs se montre encore dans quelques-uns, sans parler d' \* Équivoque maudite j Ou maudit. J

Amour a conservé les deux genres, au singulier, dans la poésie 1; et au pluriel, dans l'usage. - j Les grammairiens ont imaginé des règles arbitraires pour' déterminer dans quelles circonstances ces mots de genre am- i bigu devaient être masculins ou féminins. Ils prétendent qu'aM- tomne doit être masculin quand il suit, et féminin quand il précède un adjectif; mais cette règle capricieuse n'a de fonde-

1 Vol. Laveaux, Dictionn. des difficultés de la langue franç., p. 61.

ment, ni dans la raison, ni dans l'étymologie, ni dans l'usage.

Ils affirment qu'amour est nécessairement féminin au pluriel, mais ils ne rayeront pas ces beaux vers d'Œdipe :

Il fallut oublier dans ses embrassemenls

Et mes premiers amours et mes premiers serments.

Pas plus qu'ils ne persuaderont que ce refrain populaire n'est pas français:

Et l'on revient toujours

A ses premiers amours.

Toutes ces fantaisies des grammairiens n'ont aucune base étymologique. Ce qui est vrai, c'est que dans l'ancienne langue il existait, pour le genre des substantifs, une beaucoup plus grande latitude que dans le français moderne, et que, dans certains mots, quelque chose de cette liberté subsiste en cere.

Outrage, exemple, étaient féminins.

■ L'outrage avoit esté fete (faite).

Joinville, p. 278.

Maltaise exemple.

Ch. de Bol., p. 40.

Ces mots étaient"primitivement mis au féminin, parce que leur terminaison en e est analogue à celle des mots réellement féminins (a). On les a faits masculins quand on les a rapprochés de leurs types latins, qui sont neutres.

(a) [Ce n'est pas simplement parce que ces mots étaient terminés en e qu'on les a mis au féminin. Leur changement de genre vient de ce que le pluriel neutre ultratica, exempla, a été pris pour un féminin singulier. C'est ainsi qu'on trouve dans des textes de la basse latinité et même de l'antiquité, ostrea, pargamina, pecora, de la première déclinaison. (Yoy. liez, Gramm., 2- édit., II, 21, et Bibliothèque de l'École des Chartes, 5\* série, t. IV, p. 383-4.) Outrage et exemple sont donc dans le même cas

Ce changement a dû être facilité par une confusion qù'a introduite le grand nombre d'adjectifs qui ne prenaient pas la terminaison féminine ; on disait : mortel outrage, fatal exempie, alors même que ces substantifs étaient féminins^ comme on disait fatal étoile, mortel blessure1. On a donc été conduit naturellement à transporter certains substantifs du genre féminin au genre masculin, dont, à quelques égards, ils jouaient déjà le rôle. 11 Le changement du nombre est moins fréquent que celui du genre. Cependant il a lieu pour quelques pluriels latins qui ont formé des singuliers ; exemple : Animalia, aumaille (trou- i peau) ; batualia, bataille (it. battaglia); mirabilia, merveille \* (it. meraviglia)\*. Enfin, quelques-uns des mots qui, en latin, n'avaient point de singulier (a) en ont pris un en devenant français : Noce (nuptiœ); lettre (litterœ); échelle (scalœ). Le singulier délice (deliciœ) s, bien qu'admis par l'Académie, s'a pu passer dans l'usage. I Il est des mots, au contraire, qui possédaient les deux nombres en latin et qui en français ont été réduits au pluriel ; t exemple : mœurs (mos) ; le singulier est regrettable. Dans cette phrase : more majorum, more participe du sens de manière, de I coutume et de tradition. 1

II. — DE LA. DÉCLINAISON ROMANE.

1 A leur état ancien, le français et le provençal offrent des traces d'une déclinaison.

Cette déclinaison est très-imparfaite, car elle n'a que deux

qu'aumaille, bataille, merveille, dont il sera question plus bas. Beaucoup de mots pourraient être ajoutés à cette liste, mérite par exemple, et évangile qui au moyen âge étaient féminins.]

1 Voy. plus loin le chapitre où il est traité de la formation de l'adjectif.

1 Diez, t. Il, p. 20. \* s

5 Delicia au singulier se trouve en latin. Voss., Aristarchus, p. 44 4. (a) [On peut supposer qu'ils en avaient un dans la langue vulgaire.]

cas fondamentaux1. Elle n'en est pas moins une déclinaison véritable, bien qu'on ne lui ait pas accordé ce nom jusqu'ici. J'espère que ce qui va suivre le démontrera.

Des cas que distingue cette déclinaison, l'un correspond au nominatif, l'autre répond à tous les autres ; l'un désigne qu'un substantif est sujet de l'action, l'autre qu'il est le but, le terme ou le moyen de l'action.

Cette distinction grammaticale entre le sujet de la phrase et tout ce qui n'est pas lui, entre le nominatif et tous les autres cas, suffit pour marquer les rapports fondamentaux des substantifs entre eux et avec les verbes, et pour bannir toute incertitude sur le rôle que différents substantifs jouent dans une phrase; c'est le nécessaire en fait de déclinaison.

On trouve hors des langues néo-lalines des exemples d'une déclinaison à deux cas.

Dans le grec vulgaire, le pronom personnel est réduit de fait à deux cas ; le peuple faisant rarement usage du génitif et du datif.

Kn bas-breton, les pronoms, dit Legonidec3, n'ont que deux cas : « le nominatif, qui est toujours suivi d'un verbe exprimé

1 On trouve des exemples des autres cas, mais en général dans des noms propres latins, témoin les vers suivants tirés du roman de Brut. :

Nominatif Puis fu roi ses fils CATULLUS, vers Z>715 Génitif Fu mors uns niés BRUTI Turnus. 1004 Accusatif Emprès CATULLUM Caiillus 5716 Ablatif Apela de BRUTO, Bretons 1212 De CORINEO Corinée 1216

Voy. M. Chabaille, Revue française, 1er décembre 1837.— [Ces mots sout du pur latin, et n'ont rien de commun avec la déclinaison romane ; c'est de même qu'encore au dix-septième siècle, en allemand, on déclinait les mots latins cités dans le cours d'une phrase, au lieu qu'en français on les mettait invariablement au nominatif.]

2 Minoïde Mynas, Gramm. grecque, p. 39 et 40. —[Le datif a tout à fait disparu du grec vulgaire, mais le génitif s'est conservé partout, sauf au plur. du pronom personnel ; si ~riptiv ne se dit plus, le gén. sing. ~liou est d'un emploi constant.]

3 Gramm. celto-bretonne, p. Cl et 62.

ou sous-entendu, et l'objectif, qui est toujours régi par un verbe actif ou une préposition. » Ces paroles pourraient s'appliquer exactement à la déclinaison romane.

Enfin, une langue parlée dans une des îles de la mer du Sud, la langue hawaï, donne à ses substantifs la terminaison ia, quand ils sont régimes de la phrase1. ?

La déclinaison dont je vais parler étant commune à l'ancien provençal et à l'ancien français, et bornée à ces deux idiomes, je lui ai donné le nom de déclinaison romane. Roman, pris dans une acception générale, s'applique à toutes les langues nées du latin. M. Raynouard, en l'appliquant à la langue provençale primitive, type imaginaire des autres idiomes néolatins, a jeté quelque confusion dans les idées que cette dénomination réveille. En conséquence, j'ai cru plus convenable de me servir du mot néo-latines pour désigner lès langues dérivées du latin ; et afin de ne pas donner deux noms à une même chose, ce qui est une source d'erreurs, aussi bien que de donner le même nom à deux choses différentes, j'ai réservé la dénomination de roman pour ce qui appartient exclusivement à deux idiomes plus rapprochés entre eux qu'ils ne le j sont d'aucun autre, savoir : le provençal et le français à leur 1 état ancien. Seuls, dans toute la famille néo-latine, le français et le provençal présentent le système de déclinaison à deux cas, que je vais exposer.

Aucun des autèurs français du moyen âge publiés jusqu'à ce jour n'a donné les règles de cette déclinaison ; ils obéissaient aux règles par un instinct grammatical, mais ils n'avaient point réfléchi sur leur existence. Il n'en -a pas été de même des troubadours. Ceux-ci se rendirent compte du procédé employé par eux ; on le voit par deux grammaires provençales du treizième siècle : le Donatus provineialis de

f 1 Cette terminaison i, ia, diL Chamisso (Ueber die hawaiisclte Sprache, p. 16), répond à l'accusatif et au datif que dans les dialectes peu cultivés de l'allemand on ne distingue point. Ce cas de la grammaire hawaïe devrait, ajoute-t-il, s'appeler le cas objectif. » ' 1

Hugues Faidit, et la Dreita maniera de trobar de Raymond Vidal1.

M. Raynonard a connu ces deux grammaires! qu'il n'a pas publiées ; son mérite n'est donc point d'avoir découvert dans le provençal ce qu'il appelait la règle de l's, mais d'avoir le premier appliqué cette règle à l'ancien français, d'avoir montré que l'ancien français obéissait, à son insu, à une loi que nul n'avait découverte et proclamée jusqu'à l'illustre éditeur des troubadours.

Voici comment il énonce cette loi importante3 :

« Au singulier, l's final, attaché à tous les substantifs masculins et à la plupart des substantifs féminins qui ne se terminent point en e muet, avertit qu'ils sont employés comme sujets ; et l'absence de l's désigne le régime direct ou indirect.

« Au pluriel, les sujets ne reçoivent pas l's, que prennent les régimes directs ou indirects. »

Par les nombreux exemples rassemblés dans sa Grammaire comparée des langues de VEurope latine 4, et dans ses Observations sur le roman de Rou 5, M. Raynouard a mis dans une lumière éclatante cette règle qu'avaient méconnue tous ceux qui, avant lui, s'étaient occupés de notre ancienne langue6.

1 Grammaires romanes inédites du treizième siècle, publiées par Gues~sard, Paris, 1840, p. 11. — [M. Guessard en a donné une nouvelle édition très-améliorée, en, 1858.1

\* Choix des poésies originales des troubadours, t. II. Monum. de la langue romane, p. eliu.

S Gramm. comparée, p. 71.

4 De la page 72 à la page 86.

s Observations philologiques et grammaticales sur le roman de Rou, de la page 48 à la page 80.

6 Marot ne connaissait pas la déclinaison romane, comme on le voit par les changements qu'il fit au texte du Roman de la Rose, qu'il publia ; par exemple, à ce vers r

De croire que songes aviengne,

il substitua celui-ci :

De croire qu'aucun songe n'advienne.

Rom. de la Rose, v. 13.

Il le montre encore mieux dans la préface par lui mise en tête des

C'est en vain qu'on a voulu arguer, contre la loi-proclamèe par M. Raynouard, des exceptions plus ou moins nombreuses que présentent différents manuscrits. Il suffit que dans la trèsgrande majorité des cas la règle soit observée, pour qu'il soit impossible de ne voir là qu'un accident ; or, c'est ce qui aiieu ; en outre, ce sont précisément les manuscrits les plus anciens qui offrent une observation plus exacte de la loi en question.

Le plus vieux monument de la langue française, la traduction du Livre des Rois1, lui obéit presque constamment. Il en est de même de la Chanson de Roland8. Dans ces deux ouvrages, le nombre des cas dans lesquels la règle de l's est observée, est au nombre de ceux où elle ne l'est pas, au moins comme dix est à un. Dans tous les ouvrages français du douzième et du treizième siècle, chaque vers ou chaque ligne en offre d'incontestables exemples. Si l'on peut citer des passages auxquels elle ne s'applique pas, évidemment ce sont des passages fautifs et exceptionnels. Il n'est pas surprenant que dans une littérature qui n'avait point de grammairiens, une règle ait été assez souvent violée \*, mais pour qu'elle ait été observée très-habituellement il fallait qu'elle gouvernât bien réellement la langue à l'insu de ceux qui l'écrivaient.

Je pense donc que la règle de la distinction du nominatif et du cas régime existait réellement dans l'ancienne langue

poésies de Villon, qu'il publia également. Marot y cite comme des locutions surannées : li roys pour le roy, homs pour homme, compains pour compagnon; « aussi force pluriels pour singuliers, et plusieurs autres incongruités dont estoit plain le langaige mal lymé d'icelluy temps. » Villon, éd. de Prompsaut, p. 10.

1 Li livre des Reis, que publie M. Leroux de Lincy. — [Les Serments de 842, le Chant de sainte Eulalie, la Vie de saint Alexis dans sa plus ancienne rédaction, une Vie de saint Léger et une Passion du Christ qu'on a trouvés dans un manuscrit de Clermont-Ferrand sont antérieurs à la traduction des Rois.]

2 La Chanson de Roland ou de Roncevaux, publiée par M . Fr. Michel. 1837. 1 !

française. Je crois même, et j'espère le prouver dans ce qu'on Ivt lire, que M. Raynouard n'a pas connu toutes les formes de la déclinaison romane ; que cette déclinaison en a d'autres dont quelques-unes n'ont point été signalées jusqu'ici.

Cette fois, je n'aurai donc point à combattre une opinion systématique de M. Raynouard; je n'aurai qu'à étendre encore la portée, et, pour ainsi dire, les proportions de sa découverte.

La forme la plus ordinaire de la déclinaison romane à deux cas est celle-ci (a) :

Singulier.

Nominatif terminé en s1 hora-s. Génitif j

Datif I

Accusatif sans s hom. Ablatif )

Pluriel.

Nominatif sans s hom. Génitif j

Datif ( .

Accusatif | terminés en s ....... hom-s. Ablatif J

L's de la déclinaison romane n'est point un débris de la seconde déclinaison latine, mais un signe emprunté à cette déclinaison et à plusieurs autres, et transporté à un grand nombre de mots qui, en latin, n'en étaient point affectés.

Cette extension d'un signe grammatical s'opère en vertu

1 L's est souvent représentée par un z ou par un x: c'est une variante purement orthographique.

(a) [Voir pour la déclinaison romane en général la note placée à la tin du présent chapitre. Quant à hom, il se décline ainsi :

Singulier.

Sujet. hom, homs. Régime home.

Pluriel.

Sujet home. Régime .... .... homes.]

du principe d'analogie, si puissant sur les langues, et en verfu duquel elles parviennent à établir dans leur sein l'uniformité et la symétrie1.

Dans la déclinaison romane, l's du nominatif vient évi. demment de l's qui forme en latin la terminaison, non pas seulement, comme on l'a dit, des masculins de la seconde déclinaison (dominus), mais de beaucoup d'autres substantifs des deux genres de la troisième (flos, arbos), de la quatrième (manus, domus), de la cinquième (dies, lues). L'habitude de voir l's à la fin du plus grand nombre" des substantifs de la langue latine a porté à le placer à la fin de presque tous les mots romans. ) Ce qui montre que cet s final n'est pas dans les deux langues romanes un simple débris étymologique (a), mais la caractéristique grammaticale d'un cas, c'est que l's ne forme pas seulement la terminaison des mots qui avaient l's en latin, mais des mots qui, dans cette langue, avaient une tout autre terminaison. Ainsi : temples de templum ; arbres de arbor ; formiz de formica.

Bien plus, de baro, latro, on a fait systématiquement le nominatif bers, lierres, que ne pouvait donner le mot latin.

§ 1. Nominatif singulier.

L's final était la caractéristique du nominatif singulier dans la déclinaison provençale pour le masculin. M. Raynouard l'a établi par un grand nombre d'exemples qui ne laissent rien à

1 C'est ainsi, par exemple, qu'en italien on a terminé en i les pluriels des mots poeta, poema (en latin, poetce, poemata), parce que, dans un très-grand nombre de mots latins, dans tous ceux qui appartenaient à la seconde déclinaison, la terminaison du pluriel était en i. On a conservé cette terminaison dans les mots italiens qui dérivaient de ceux-ci, et on l'a étendue à ceux qui dérivaient de mots latins terminés autrement au pluriel ; par exemple, en æ, en ata.

(a) [Le s final est à l'origine un simple débris étymologique; il est seulement vrai de dire qu'il a été ajouté par analogie à beaucoup de mots

désirer1. Il ne-s'explique point avec le même détail sur lés f-éminins ; .mais le troubadour Raymond Vidal -2 nous apprend que les féminins en a ne prenaient point l's au nominatif singulier, et le prenaient à tous les cas du pluriel, ce qui est contraire au principe de la déclinaison romane et analogue à ce qui a prévalu pour tous les mots dans le provençal et le français modernes. D'autres substantifs féminins, terminés en or et en on, prenaient rs au nominatif singulier et pluriel, participant ainsi de la déclinaison romane qu'ils suivaient au singulier, et du système d'orthographe usité dans le provençal et le français modernes, qu'ils suivaient au pluriel.

Enfin, les mots féminins en is étaient indéclinables en provençal. Exemple : emperairis, impératrice ; chantairis, chanteuse. -

Il en était à peu de chose près de la déclinaison dans l'ancien français comme dans l'ancien provençal. M. Raynouard a mis' ce fait hors de doute par un grand nombre d'exemples auxquels je renvoie3. J'arrêterai seulement l'attention du lecteur sur certains mots qui offrent quelque particularité dans l'application de la règle de l's.

Les noms propres masculins prenaient généralement l's caractéristique du nominatif. Rien de plus simple pour ceux qui, sous leur forme latine, se terminaient par cette consonne, comme Charles (Carolus), Jacques (Jacobus), qui l'ont conservée jusqu'à nos jours, Jehans (Johannes), aujourd'hui Jean, qui l'a conservée longtemps4.

Le fait est plus remarquable pour ceux qui n'avaient point

qui ne l'avaient pas de naissance, tels que arbres et lierres; quant à ber, il ne semble pas qu'il l'ait jamais reçu. Temples n'est pas dans le même cas, attendu qu'on disait dans le latin populaire templus au lieu de templum; Voy. Diez, Gramm., 28 éd., II, 4.]

S Grammaire romane, p. 26 et suiv.

2 Guessard, Gramm. romanes du treizième siècle, p. 14.

3 Voyez Grammaire comparée, p. 72 et suiv., et Observations sur le roman de Itou, p. 49 et sùiv.

à Froissart commence ainsi.sa chronique : Je Jehans Froissart...

l's final dans leur forme latine, comme Ivo, Hugo, Guido, qui, dans- l'ancien français, se traduisirent par Ives, Hugues ou Hues, Guis. Ici l's, évidemment, n'était pas étymologique, il était grammatical.

Les noms propres féminins eux-mêmes prenaient quelquefois l's final, bien que plus rarement que les masculins. De là Emmelos 1, Isabeaus 2, Oriolans 5, Erembors \*, Helisens5, enfin Cathos, au temps de Molière, dans les Précieuses ridicules (a).

L's caractéristique du nominatif s'applique même à des noms étrangers de lieu et d'homme. Ainsi la ville de Zar<t s'appelle, dans Villehardouin, ladres\*; Murzuphle, Morchufles1. De Rolfr on faisait Rolles8 ; de Duncan, Donekans 9 ; de Walter, Walters 10; ; on écrivait Baals pour Baal

L's du nominatif formait une partie si essentielle du mot, | qu'elle effaçait souvent la dernière consonne du radical. Ainsi J dus pour duc, deus pour deuil, chies pour chef, leus pour loup.

Li dus de Venise.

Villehardouin, p. 28.

Le duc (ou doge) de Venise.

Cette vieille forme s'est conservée dans le dicton picard reproduit par la Fontaine : I

Biaux chires leus, n'écoutez mie

\* Mère tenchent chen fieux qui crie.

1 Romancero français, p. 28.

\*Ibid., p. 5.

3 Ibid., p. 42.

4 Ibid., p. 49.

5 Garin le Loherain, t. I, p. 155.

6 Villehardouin, p. 20 et passim.

7 Ibid., p. 80.

8 Rist. des ducs de Norm., assim.

9 Chron. de Jordan Fantasme, v. 511.

10 Vie de saint Thomas de Cantorbéry, p. 53.

fi Les Rois, passim.

(a) [Cathos est un nom de fantaisie qui ne peut être invoqué ici. Dans les noms qui précèdent l's est étymologique.]

C'est ainsi qu'un disait sains Pox pour saint Paul,

Mais si1 me puist aidier sains Pox.

Rom. du Renart, v. 5180.

Mais puisse m'aider saint Paul.

Cette disparition de la dernière consonne du radical devant ~l's du nominatif change la forme des mots dérivés d'un substantif. Ainsi, au lieu de gab, moquerie, on écrivait gas (pour gabs). Gas a fait gausser, comme gab a fait gaber.

On peut, je crois, voir un vestige de l'emploi de l's (ou de l'x) à la fin des mots au nominatif, remplaçant la dernière consonne du radical, dans le mot faucheux, espèce d'araignée, pour faucheur, exactemenl comme on eût écrit ce mot au moyen âge.

La prononciation qu'affectent encore aujourd'hui les personnes du grand monde, un piqueux pour un piqueur, me paraît tenir à la même origine et rappeler l's remplaçant l'r à la fin du nominatif de la déclinaison romane.

Le besoin de distinguer, par la terminaison s, le nominatif des autres cas, se fait sentir jd'une manière remarquable dans le mot ost (armée). Comme osts aurait été trop dur, on imagina de supprimer le t final et de dire li os au nominatif, tandis qu'on réservait ost pour les autres cas. On en trouve de nombreux exemples dans Villehardouin ; je ne citerai que ceux-ci :\*

Einsi se logea li os.

Villehardouin, p. 24.

Si vint Mahius (Mathieu) de Montmorency à l'ost.

Ibid.

Il guerpi (quitta) l'ost.

- Ibid., p. 25.

' Cette forme si puist avec le sens de puisse est italienne :

S'io esca vivo de' dubbiosi scogli.

Petr., canz. 21, 6.

Puissé-je échapper vivant à ces redoutables écueils !

[Dans ces deux exemples si paraît être simplement conditionnel ]

Einsi séjourna li os de France à Zara.

Villehardouin, p. 31.

Une partie de l'ost.

Ibid.

S'en revindrent en l'ost.

Ibid., p. 42.

De même, au lieu d'écrire un Blacs (Valaque), on écrivait un Blas, au nominatif, en remplaçant par l's la dernière lettre du radical qui reparaissait aux autres cas.

Se Johannis li Blas venoit sur els.

Villehardouin, p. 117.

Si Jean le Valaque venait sur eux.

Et virent les bannières Johannis le Blac.

Ibid., p. 115.

Et ils virent les bannières de Jean le Valaque.

Les substantifs terminés en al, en el, en eil, changeaient au nominatif singulier cette terminaison en aux (a) ou ax, comme cela se fait encore aujourd'hui pour le pluriel dans chevaux ; pour un cheval on trouve uns chevaux.

Car du porter fu tous enchargiés uns kcvaux.

tes Quatre fils Aymon, v. 1009.

Car un cheval serait très-chargé d'un tel fardeau.

Pour conseil on trouve consaux.

Ensi fut li consaux acordés.

Villehard., p. 56.

Ainsi fut le conseil d'accord.

Honel, nom du chien dans le Roman du lienart, s'écrit lioniaus et Roniax :

Dant Rooniax qui Renart gaite.

Rom. du Renart, v. 9081.

Don Ronel qui guette Renard.

• (a; [Plus ordinairement aus; — aux et surtout ax sont picards.]

Li solaux pour le goleil.

L'endemain au matin ains que levast li solaux.

Les Quatre fils Aymon, v. 1005.

le lendemain matin avant que le soleil se levât. t

M. Raynouard ne s'explique pas sur la formation du nominatif féminin français. Je vais tâcher de le compléter en ce ptint.

Les féminins dérivés de la déclinaison imparisyllabique qui avaient l's final en latin 1, le conservèrent en français.

Véritcz est tornée à fable.

Roman du Renart, v. 8275.

La vérité est changée en fable.

Il en fut quelquefois de même des substantifs de la même déclinaison qui n'avaient point I's final en latin.

L'amors que Diex m'a commandée.

Barbazan, Fables et Contes, t. II, p. 206.

L'amour que Dieu m'a commandé.

Il en est de même d'ocoisons 2, maisons5, raisons4, dolours3.

Pour les substantifs féminins dont la terminaison latine était a, en général ils ne prenaient pas l's en français. On peut s'en convaincre en ouvrant au hasard un livre écrit en ancien français. Les exemples sont trop nombreux pour avoir besoin d'être appuyés de citations.

Cependant la force du principe de l's était si grande, que

1 M. Raynouard en cite plusieurs, tels que pars, clartés, prospérités, adversités, nuiz, mors, etc., mais sans les distinguer des substantifs masculins. Grammaire comparée, p. 72 et suiv.

2 Hist. des ducs de Norm., p. 32.

3 Ibid., p. 44.

\* Ibid., p. 53.

5 Ibid., p. 45.

quelquefois on trouve un substantif de cette sorte avec

un Si.

Exemple : Formis pour formics de formica :

' E li formiz (a) pas ne s'i cele.

Rom. du Renart, v. 9064.

Et la fourmi pas ne s'y cache.

"

Merveille, qui vient de mirabilia, tantôt prend l's final et tantôt ne le prend pas. |

Merveilles (b) ert si li eschape.

Rom. du Renart, v. 5094.

Ce sera merveille s'il lui échappe.

Merveille ou fable sembleroit.

Rom. du Rou., v. 7892.

Ce semblerait fable ou merveille.

Dans le premier exemple, l'orthographe peint le rôle que le mot merveilles joue dans la phrase ; dans le second, elle rappelle d'où ce mot est dérivé. D'ailleurs la mesure a favorisé le retranchement de l's.

Les substantifs qui ont, ou dont les analogues' ont en latin la terminaison ator, prennent au nominatif singulier, en provençal, la forme aire, eire, et, dans l'ancien français, la forme eres, ieres. Exemples : Empereres, pechieres, habiteres, combateres.

i M. Raynouard en cite plusieurs exemples, mais confondus avec les dérivés du substantif en s, et sans avertir que ceux-ci forment la règle et les premiers une exception assez rare. Ces exemples sont carns (caro), racines (radicina). Grammaire comparée, p. 75 et suiv.

2 Par exemple, boisières, trichières, combatères, ne dérivent point d'un mot latin en ator, cependant ils se forment comme empereres. pechieres, qui dérivent d imperator, peccator.

(a) [Formiz est ici masculin; formica eût donné non fournies mais orinie. 1

(b) [Merveilles paraît être ici un pluriel.]

La forme or, eor, ellr, eour, reparaît au cas gime. Villeliardouin dit : -

L'empereres Morchufles ne reposa mie.

Yill.,p. 80.

L'empereur Murzufle ne reposa point.

Les vermeilles tentes l'empereour Morchufle.

Ib., p. 79.

Les tentes vermeilles de l'empereur Murzufle.

D'où vient cette terminaison singulière en provençal, aire? Est-ce du celtique? Il est à remarquer qu'en gaëlic la déclinaison1 terminée en air, eir, oir, or, renferme un très-grand nombre de substantifs. C'est peut-être à cette déclinaison qu'a été emprunté le aire provençal, d'où le ères et ieres français, comme l's, autre caractéristique du nominatif, a été emprunté à la déclinaison latine. Cette supposition ferait remonter l'origine de la forme romane à une époque où les idiomes celtiques étaient encore parlés dans la Gaule (a).

La forme ères, ieres, a été remplacée dans la langue modei ne par diverses désinences.

- L'ancienne terminaison latine ator, d'où ateur, eur, a reparu dans versificateur, au moyen âge versifieres, dans conteur, au moyen âge conteres. Ieres a été remplacé par ieur : Essayeres, essayeur; ou par er : Conseillieres, conseiller2.

I All analysis 01 the gaelic language, by W. Shaw, p. 42.

2 La terminaison ieres, adoptée par analogie dans beauco up de mots qui n'avaient point la terminaison ator en latin, a produit la terminaison ier d'un certain nombre de substantifs et d'adjectifs, les uns perdus aujourd'hui, comme droiturier; les autres qui subsistent encore, mais dont la physionomie a quelque chose d'antique, comme justicier, coutumier. Je crois qu'on peut rattacher au même principe messagier (messager), prisonnier, qui ont remplacé les anciens .mots, un message, un prison. — [La terminaison ier représente le latin arius: consiliarius, Justiciarius, etc., et ne peut en aucune façon s'être formée de ieres, qui répond au latin mlor.—Yoy. Gaston Paris, Étude sur le rôle de l'accent latin dans la langue française, p. 89.1

tai [Le celtique n'a rien à faire ici : aire-dérive très-naturellement du

Le seul mot français peut-être qui ait conservé la terminaison en ere, c'est trouv'ere1. Trouveres, en provençal trobaire, était le nominatif ; trouveor, en provençal trobador, était le cas régime. 4 Dans le français moderne, les poëtes du Nord sont désignés par la forme de l'ancien nominatif français (trouvère) ; les poètes du Midi par la forme du cas régime provençal (tro-1 bador). 1 Le cas régime de l'ancien français est employé aujourd'hui dans le sens général, dérivé du verbe trouver, un trouveur de métaux. Le nominatif (trouvere) est restreint au sens particulier de trouver, quand ce mot voulait dire composer en vers. i

§ 2. Cas régime.

\* Ce cas s'emploie pour tout substantif qui n'est point le nominatif de la phrase, quel que soit d'ailleurs le rôle qu'il y joue. Il désigne l'objet, le moyen, le principe, la conséquence, tout, hormis le sujet de l'action ; il représente à lui seul le génitif, le datif, l'accusatif et l'ablatif delà déclinaison grecque et latine.

La manière la plus simple et la plus usitée de former le cas régime est de retrancher la lettres, qui désigne le nominatif. On peut voir dans M. Raynouard S les nombreux exemples qu'il cite de la formation du cas régime par la suppression de l'sjcaractéristique du nominatif. Si l'on en veut davantage, on n'a qu'à ouvrir un vieux livre français, on en trouvera presque à

latin ator, accentué sur a, comme la forme du régime ador vient de atorem accentué sur o. — Ere (eres par analogie avec les mots dérivés de la 2e déclinaison latine) et éor, éour sont l'équivalent français du proT. aire, ador.]

1 Prouvere, prêtre au cas régime,- subsiste dans le nom d'une rue de Paris. — [Quant à trouvère, s'il a conservé sa forme originelle, c'est qu'il a été pris par les modernes dans les écrits du moyen âge, comme désignation spéciale de nos anciens poètes lyriques.]

2 Grammaire comparée, p. 78 et suiv. Observations philologiques suc le roman de Rou, p. 49 et sulv. '

toutes les lignes, Sans m'arrêter à démontrer ce qui n'a plus besoin de démonstration, j'indiquerai quelques autres manières de former le cas régime que M. Raynouard ne semble pas avoir toutes connues.

Outre le retranchement de l's final, on changeait souvent la voyelle.

De Deus, Dex ou Diex, on faisait tantôt Dé:

Par la splendor Dé.

(Serment.de Guillaume dans le rom. de Rolt, passim.)

Par la splendeur de Dieu.

Tantôt Deti1 ou Dieu :

Le temple Deu.

Les Rois, p. 267.

Le temple de Dieu.

C'est la forme Dieu qui a prévalu.

Quelquefois le cas oblique des noms imparisyllabiques a laissé sa forme au vieux mot français. Ainsi crimene de crimille :

De crimcne (a) en laie curt par dreit plaidier ne deit

Vie de saint Thomas de Cantorbéry, p. 48.

On ne doit pas juger son crime dans un tribunal laïque.

Par une transformation singulière, l'u du cas régime se

1 On trouve dès le premier âge de la langue Deu pour Diex, le cas régime pour le nominatif.

Il sols est Defi.

Les Rois, p. 265 et passint.

Lui seul est Dieu.

L'empiétement du cas régime sur le nominatif, empiétement sur lequel je reviendrai et qui a donne leur forme actuelle à un grand nombre de substantifs français, cet empiétement avait déjà lieu fréquemment dans l'ancienne langue pour ce mot et pour quelques autres.

(a) [La mesure fait voir que le premier c de ce mot était supprimé par la prononciation; voy. Gaston Paris, Accent latin, p. 24-5.]

changeait en f. Pontieu est le cas régime de Pontiexl ; au lieu de Pontieu on trouve Pontif.

En Some en Pontif arivèrent.

Rom. de Rou, v. 268.

Ils arrivèrent dans le Pontltiett par la Somme.

Allez avant à ma suer de Pontif.

Garm le Loherain, t. 1, p. 151.

Allez vers ma sœur de Ponthieu.

De même, on trouve Brunof, probablement de Brunou, pour Bruno. (Hist. des ducs de Norm., p. 39.) \ Dans ces exemples l'f remplace l'u à cause de l'analogie de l'u avec le v, qui n'est qu'un f adouci. ^ Mais par ce principe d'extension qui fait que, dès qu'un signe est employé légitimement dans certains cas, on l'emploie par une sorte d'usurpation dans des cas où nulle considération étymologique n'autorise sa présence, l'f a été parfois un signe du cas régime. Ainsi la première ligne du livre des Rois nous présente antif : i

En l' antif pople Deu.

Dans l'antique peuple de Dieu.

Le nominatif est antis pour antics (anticus) qui fait au cas régime antif, comme Pontiex ou Pontis fait Pontif (a). t

El pinel entrent dedans un val antif.

Carin le Loherain, t. I, p. 195.

Ils entrent dans le bois de pin en un val antique.

i Le substantif blez (blé) comme l'adjectif antis prend un f au cas régime sans que nulle étymoJogie l'y autorise. i

1 On trouve aussi Ponti, de Pontis, pour Pontiez.

Ham en Ponti.

Villehardouin, p. 121.

(a) [C'est Pontius, non Pontis ni Pontiex, qui fait Pontif; dans antif, 1 '/ représente le premier Il d'antiquus.] j

Diex done bief, deables l'anblc.

~ - Barbazan, Fab. et Contes, t. IV, p. 12G.

Dieu donne le blé, le diable le vole.

m

L'f était donc une forme rare du cas régime1.

Certains mots très-contractés au nominatif reprenaient au cas régime leur développement originel.

Ainsi de nepos on avait fait niés 2, par une assez forte contraction; au cas régime on voit reparaître neveu (a).

Lst oit Renars niés Ysengrin.

Li leus dou gorpil fait neveu.

~ Rom. du Ren., y. 154, 157 et passim.

Renard était le neveu d'Ysengrin.

Le loup fait son neveu du renard.

Dans certains mots terminés en l, on indiquait le cas régime par le retranchement de la dernière consonne du radical.

L'ordre saint Po.

Rom. du Ren., .v. 15498.

L'ordre de saint Paul.

Dist Bernard de Baillo.

Chron. de Jord. Fantosme, v. 1743.

Dit Bernard de Baillol.

Voy. aussi vers 1868 et passim.

1 Nous verrons tout à l'heure que la terminaison in constituait une autre 10rme du même cas. Je dois faire remarquer dès à présent qu'if et in se remplacent l'un l'autre. Le cheval de Roland Veillantin s'appelle aussi Veillantif. (Chanson de Roland, p. 45 et passim.) Au" lieu du vers de Garin le Loherain que j'ai cité plus haut, un autre manuscrit donne :

En pinel entrent, un grand bois Valentin.

Voy. Garin le Loherain, 1.1, p. 195; la note de M. Paulin Paris.

2 Niés, qui a disparu de la langue moderne, se retrouve dans le féminin nièce.

(a) [Mes et neveu répondent à népos et à nepôtem; la différence de l'accentuation dans le type latin motive la différence des formes françaises.]

Il en esl de même pour le d final dans certains noms propres; comme David, Alfred.

Il ne saveit en tout le mund meillur cunseil Davi.

Ibùl., v. 9.045.

Il ne savait eu tout le monde meilleur conseil pour David.

On trouve A lvré1 pour Alfred dans l'Histoire des ducs de

Normandie.

\_

Quelquerois même le cas régime paraît indiqué par une contraction ; exemple : Fontevraut pour la fontaine d'Evrard.

Une forme assez fréquente du cas régime, et dont M. Raynouard n'a indiqué qu'un petit nombre d'exemples, c'était la orme dérivée de l'accusatif latin, en um, am, em, d'où les terminaisons on, an, in, pour le cas régime, dans l'ancienne angue fraiiçaise. La terminaison on, que M. Raynouard semble borner aux noms propres, et qui s'applique à d'autres classes de substantifs, est évidemment, empruntée à l'accusatif latin en uni (a).

Un fait assez singulier prouve qu'au moyen âge um se prononçait on. Un fanatique du douzième siècle, qui s'appelait Eon, trouvait son nom dans cette phrase : Per Eum qui vcntu- rus est judicare vivos et mortuos per ignem, et en concluait qu'il devait mettre le feu partout8. - t Il est bien reconnu aujourd'hui que de Charles on faisait Charlon ; de Hugues ou Hues, Hugon ou Huon ; de Pierre,

Pieron3. j

1 De là est venu Auvrau, nom propre.

- Baronius, anno 1148. Je dois l'indication de ce fait curieux au savant M. de Gerville.

5 Voyez Raynouard, Grammaire comparée, p. 85 et suiv.

(a) [Il faut. ici distinguer des mots appartenant à deux classes différentes : les uns appartiennent à la troisième déclinaison, ils subissent, tomme leurs types latins, un déplacement d'accent: Hugo donne Hue, comme Hugônem Huon. Mais il en est tout autrement de Charks- Charlon et de Pierre-Pieron; dans Cárolus-Cárolum, Pétrus-Pétrum l'accent ne

C'est quand ou a perdu la tradition des lois grammaticales auxquelles obéissait le français du moyen âge, qu'on a cru qu'un personnage chevaleresque avait pu s'appeler Huon de

Bordeaux ; le héros du roman écrit en prose au quinzième siècle s'appelait originairement Hues de Bordeaux, et son nom était, mis au cas régime dans le titre : Histoire d'Huon.

Appeler Hues Huon, c'est comme si on perdait l'intelligence des déclinaisons latines, et qu'on appelât Cicéron, Ciceronis, parce qu'on lit en tête de ses ouvrages : Ciceronis opera.

On voit une trace bien évidente de l'origine de cette désinence en on dans une phrase écrite au quinzième siècle : Romulus occit Remum. (États généraux de 1484, par J. Masselin, p. 175.) (a)

Il en était des noms de lieux comme des noms d'hommes.

Del blanc marbre de l'ille de Paron.

Garin le Loherain, t. II, p. 246.

Du blanc marbre de l'ile de Paros.

Je pense, sans pouvoir l'affirmer, que celte désinence on a été employée également pour désigner le cas régime après

se déplace pas, et ne devrait pas se déplacer non plus en français. M. Gaston Paris (Accent latin, p. 45-6) a considéré ces formes en on comme des diminutifs ; mais on peut objecter qu'elles n'ont point le sens diminutif. M. Diez (Ebert's Jahrbuch fur romanische Literatur, V, 411-2), se fondant sur ce que ces formes n'ont point été d'un usage constant et sur ce qu'elles appartiennent le plus sou ent à des noms propres, pense qu'elles ont été tirées des accusatifs latins à une époque où le latin, devenu langue morte, se prononçait à peu près comme de nos jours (Petrúm) et non plus conformément à l'ancienne accentuation; mais leur ancienneté rend cette explication très-peu vraisemblable Enfin, M. J. Quicherat a signalé toute une série de noms germaniques de femmes qui intercalent aux cas obliques la syllabe an entre le radical et la désinence : Berta, gén. Bertanœ; Bertrada, Bertradanæ; Fastrada, ace. Fastradanem, etc. (De la formation française des anciens noms de lieu, p. 64.) M. G. Paris, tirant parti de cette précieuse indication, a montré dans un mémoire lu à la Société de Linguistique de Paris, que cette formation était un emprunt fait à la déclinaison franque, et qu'elle s'étendait aussi à certains noms masculins même d'origine latine, d'où les formes Pierron, Cliarlon, etc.]

(a) [Voir le supplément à la note 1 de la page 51.]

plusieurs noms propres féminins ; après celui de Marie, par exemple, dans Marion; de Marthe, dans Marthon; de Gothe, dans Gothon.

Outre les noms propres, d'autres substantifs prenaient on au cas régime. Bers faisait, baron; lierres, laron; compains, compagnon. Ces formes sont trop fréquentes et trop connues pour avoir besoin d'être établies par des exemples.

D'après le même principe qui présidait à la formation du cas régime en on, se formait le cas régime en an, in, ou am, désinences dans lesquelles se retrouve toujours la nasale caractéristique de l'accusatif latin duquel ils sont dérivés.

Les noms propres conservaient la désinence latine : on disait Abdiam, Judam, Jonathan (pour Jonatham), Palmy- ram (a).

Sur Judam.

- N Les Rois, p. 224.

Pur ço apelail li reis Achab Abdiam.

Ibid., p. 313.

E vint e parlad à Jonathan.

Ibid., p. 77.

Puis reedifiad... Palmyram.

Ibid., p. 269.

Puis rebâtit Palmyre.

On la donnait, par analogie, à des mots qui ne l'avaient point en latin, comme Bethléem.

Par Dieu vos pri qui maint en Belliam.

Garin le LoherailL, 1.1, p. 21.

Je vous prie par le Dieu qui habita Bethléem.

Sauf dans les noms propres, on ne trouve guère celte désinence, mais en revanche on rencontre fréquemment" la dési-

(a) [Ce fait est trop particulier pour être érigé en loi.]

nence ain qui provient de l'am, et celle en in qui provient de l'im des Latins.

«

Les féminins surtout formaient leurs cas indirects en ain. ainsi de Eve, Evain (Evam) (a).

Comme Diex ot de paradis

Et Adam et Evain fors mis.

Roman du Renart, v. 44.

Quand -Dieu eut chassé du paradis Adam et Eve.

En mer feri devant Evain.

Ibicl., v. 52.

Frappa dans la mer devant Eve.

Les Evain asauvagisoient. ;

Ibid., v. 97.

Celles d'Eve devenaient sauvages.

De pinte (nom de la poule dans le roman du Renart), pintain .

Pintain apele, où moult se croit.

Rom. du Ren., v. 1420.

Il appelle Pintain, en qui il se fie beaucoup.

De l'accusatif latin eu em on forma le cas régime en en.

Le mot rien s'est formé ainsi de reni.

L'habitude était si forte de placer l's après les substantifs sujets de la phrase, qu'une confusion, sur laquelle je reviendrai, ayant fait prévaloir la forme indirecte rien pour tous les cas, on rendit à ce mot, formé de l'accusatif latin, l's du nominatif, en le plaçant après la nasale, et l'on écrivit ainsi : riens.

La douce riens qui fausse amie a non.

Chanson du sire de Coucy, p. 22.

La douce chose qui a nom fausse amie.

(a) [Voir, pour l'explication de ce fait, la note a de la page 68.]

II y a aussi des exemples du cas régime en in.

Deus, donnez m'à mari Garin

Mon doux amin (a).

Romancero Français, p. 72.

Dieu, donnez-moi pour mari Garin

Mon doux ami.

Chardon asnin (b).

Rom. du Renart, v. 9807.

Chardon à âne.

Jo vus baterai de grandismes balains.

Les Rois, p. 282.

Je vous battrai à grands coups de verges (balais).

Et fist faire le roi Olein crestien.

Rist. des ducs de Norm., p. 50.

Et fit baptiser le roi Olaus.

On ajoutait un im à BaoL, quand il était employé au cas régime.

Pas espérance en Baalim.

Les Rois, p. 355.

Pas espérance dans Baal. et un n à Ninive.

E espargnas le rei de Piiniven.

Chanson de Roland, p. 120.

Et épargnas le roi de Ninive.

4 Un grand nombre de noms propres dont la désinence est en in me paraissent avoir été primitivement la forme du cas oblique d'un nom propre en s. Tels sont Robin de Robers, Colin de Colas, Girardin de Girards. Perrin vient de Pierre, comme Pierron (c). 0

(a) [Cette forme insolite est amenée par la rime.]

(b) [Asnin est un adj. dérivé d'asininus.]

(c) [fous ces noms sont des diminutifs.]

Ainsi s'est formé sapin, de saps, qui était le vieux mot (a).

Et tut frai tun plaisir de cèdres et de saps.

Les Rois, p. 2i5.

Et j'exécuterai ton commandement au sujet des cèdres et des sapins.

Peut-être de nonne, nonnain, et de Jupiter, Jupifi.

On comprend comment l'um de l'accusatif a donné naissance à la terminaison in du cas régime, quand on voit le neutre lorum faire lorein.

Où sont or vos loreins?

Fab. inédites, t. I, 22.

Où sont maintenant vos rênes?

Ce qui est plus singulier encore, et n'a pas été remarqué, que je sache, c'est que le cas régime dans l'ancienne langue fat désigné par un t.

Ceci est évidemment un souvenir des imparisyllabiques latins qui prennent un t au génitif et aux autres cas fléchis : dos, dotis, prudens, prudentis. Ici encore la caractéristique du cas rtman a été appliquée à des mots qui ne l'avaient point en latin; t, comme s, ou m, n'a pas été un simple produit étymologique, mais un moyen grammatical.

D\*abord les substantifs dérivés de la déclinaison imparisyllabique, et qui en latin prenaient un t au cas oblique, prenaient aussi ce t (ou le d qui le remplaçait) dans la déclinaison remane.

Ainsi :

Nominatif. Mous.

Citez. Pitez. Quens.

Cas régime. Mont.

Cited. Pited.

Cont (b)

(a) [Sapin vient de savinus.]

1h) [Le cas régime de cuens (cornes) est comte (comitem).]

Exemples :

Au cont Bernart.

Hist. des ducs de Norm., p. 20.

Il est al siege à Cordres la citet.

Chanson de Roland, p. 4.

Il est au siège de Cordoue la cité.

11 Ici le t, caché dans le nominatif français comme dans ie nominatif latin, reparaissait de même aux autres cas ; cela est tout simple. Mais il en est de cette forme de la déclinaison romane comme de celles que nous avons déjà reconnues ; elle a été appliquée systématiquement à des mots qui ne la devaient point à leur origine étymologique, - d

Barnetz (de baronagium) a fait barnet (a).

Od tut son barnet.

Chanson de Roland, p. 42.

Avec tout son baronag-e.

Espies a fait espiet (b).

Sun grant espiet met à son chef li bèr.

Ibid., p. 97 et passim.

Le baron place son grand épieu près de sa tête '.

Enfin on trouve ort pour or, d'aurum.

1

1 Cet exemple et celui de trot (Voy. plus loin) montrent le t emprunté primitivement à la troisième déclinaison latine, transporte même à des mots d'origine germanique. Espiès, en allemand, spicssc.

(a) [Baronagium est un mot peu ancien fabriqué sur le français baonnage , mais barnetz (ou plutôt ban lés i, au cas régime barnet, vient de baronatus. Le t est donc étymologique.]

(b) [Le t est très-certainement étymologique dans espiet. ci anc. haut ail. spioz.] 1

Jo ne lerreie por tut l' oi't (a) que Deus fist.

Chanson de Roland, p. 19.

Je ne laisserai pour tout l'or que Dieu fit.

Ce t, signe du cas régime, s'est même substitué à la derlière consonne du radical d'un substantif d'origine germanique, pour former le mot français trot. Le mot allemand trab

It dans l'ancienne langue trop, et au cas régime, avec le t, 'un des signes de ce cas, tropt, d'où trot (b).

Et si perdi tropt et galoust.

Fables inédites, t. I, p. 18.

Et je perdis le trop et le galop.

Dans cet exemple, galop (de hlaupan) perd aussi sa consonne radicale p avant le t.

Le t paraît encore au cas régime dans matinet (de matutinus [c]) :

Au matmet, quant jors fuit apparus.

Gérard de Viane, Y. 50.

Au matin, quand le jour fut apparu.

Voyez ibid., v. 14, et Garin le Loherain, passim.

Dans regnet (de regni [d]) :

En France le regnet.

Ch. d&Roland, p. 26.

En France le royaume.

1 On ne peul douter du sens d'ort, car ce vers revient souvent dans les poëmes chevaleresques :

Je ne lairoie por lot l'or que Diex fist.

Garin le Loherain, t. I, pt 275.

(a) [Ort pour or est une faute de M. Fr. Michel; le ms. porte or. Voir

1 'édit. de )1. Th. Muller, v. 457.1 -

(&) [Trot parait correspondre au participe getrabt, du verbe traben ; on

Toit donc que le t est étymologique.1

(c) [Matinet est un simple diminutif de matin.]

(d) [C' est là une dérivation impossible ; et représente un suffixe atus, soit regnatus, de même qu'on a comitatus, ducatus, etc.]

Dans Balasgued, nom de ville; en espagnol, Balaguer (a); en latin, Bellegariùm ou Valaguaria; en ancien français, au nominatif, Baleguez. Voyez la Chanson de Roland, p. 172. , Dans blialt (d'où bliaud, de blial). Voyez Lexique de M. Raynouard, au mot Blial. I

Dans faldestoed ou faldestoet (Chanson de Roland, p. 5 et 17) de faldesthul. I Les noms propres de lieux et d'hommes ont pris cette forme du cas oblique en t, aussi bien que les formes en on, an, ain, in. j

Ango, l'Anjou, fait à ce cas Angot.

Cil ad Angot o lui.

Vie de Thomas de Cantorbéry, p. 52.

Il a l'Anjou avec lui.

i Hernaudès (nom propre) fait au cas régime Hernaudin et Hernaudet (b). J

Que dira ores vo moilliers Beatrix, Vo dui afant Hernaudès et Gerins?

Garin le Lolterain, t. 11, p. 254.

Que diront maintenant votre épouse Béatrix, vos deux enfants

Hernaudès et Garin.

Et li mains nés ot à non Hernaudin.

0 Ibid., p. 217.

Et le puîné eut nom Hernaudin.

A Dieu commande la belle Biatrix, Ses deux afant Hernaudet et Garin.

Ibid., p. 221.

Recommande à Tfieu la belle Béatrix, Ses deux enfants Hernaudet et Garin.

Même des noms grecs ont pris le t au cas régime. Livernat

(a) [Ou, plus exactement, en catalan.!

(b) [Hernaudès (Hernaudet cas rég.) et Hernaudin sont deux diminutifs différents d'Ernaut.]

de Livernas (Villeh. p. 141)-, Dimot de Dimos (lb. p. 93-5-9).

Les mots en ans ou ens eurent leur cas régime en ant ou snt, à l'imitation du participe présent et des adjectifs en ~ans, ens, aimans, constans. Ainsi Normans, Allemans, firent Wormant, Allemant, et ce t, qui, aussi bien que l's final, était purement grammatical et nullement étymologique, ou. le fi qui l'a remplacé, est resté dans la langue moderne.

Loherens (Lorrain) fit Loherant.

Ne sai que faire, li Loherens a dit.

Garin le Loherain, t. 1. p. 191.

Je ne sais que faire, a dit le Lorrain.

Or vous lairons dou Loherant ici.

Ibid., p. 182.

Maintenant nous laisserons là le Lorrain.

Les noms féminins, comme Hersens, Helisens, firent au cas régime Hersait (Rom. du Ren.), Helisent ou Helisend.

Grant joie en ot Helisens au clair vis.

Garin le Lolterain, t. II, p..154.

Ilelisent au clair visage en eut une grande joie.

Pour lui vu quiers Helisend au clair vis.

Ibid., p. 154.

Je vuus demande pour lui Helisent au clair visage.

Comme enfes avait pour cas régime enfant, par analogie, on donna pour cas régime à Moyses, Moysant1.

Diex le consaut qui forma Moysant.

Garin le Jjoherain, 1.1, p. 23.

. Dieu le conseille (ou le conserve) (a) qui a fait Moyse.

1 Moysen était la forme ordinaire :

Si com MOYSES ensenget... Deus dist à MOYSEN.

Livre de Job, p. 486.

Comme Moyse enseigne... Dieu dit à Moyses.

(a) [C'est « conseille » qui est la bonne traduction.]

Enfin par une extension toujpurs plus grande du principe analogique, le mot dam (de dominus), au nominatif dams, à cause de l's final, a été traité au cas régime comme les mots en ans, et a fait dant. \* On trouve dant exprimant le génitif : -. «

De la maisnie dant Begon de Belin.

Garin le Loherain, t. II, p. 251-253.

De la suite du seigneur Bègues de Belin.

Le datif :

Car la donnons dant Isoré le Gris.

Ibid., p. 6.

Donnons-la à Don Isorés le Gris.

L'accusatif :

Et voi son oncle dant Bernard de Kaisil.

Ibid., p. 159.

Voy. aussi p. 203, et t. 1, p. 12, 29.

Par la même raison, Bethléem, qui faisait au nominatif j Bethleems, fit au cas régime Bethliant et par contraction 1 Beliant.

Qui de la Vierge en Beliant naquit.

Garni le Loherain, t. I, p. 50.

Qu naquit de la Vierge à Bethléem.

Beliant est le cas régime en t de Bethléem comme Belliam en est le cas régime en am. (Voy. plus haut, p. 71.) j On était si accoutumé à voir le nominatif pluriel semblable' au cas régime singulier, qu'on a mis un t à la désinence du nominatif pluriel d'un adjectif (chrestient), parce que certains substantifs en avaient un au cas régime singulier. Je ne puis m'expliquer autrement une forme bizarre que j'ai trouvée dans un texte où du reste on en rencontre beaucoup : j li christient pour les chrétiens (a) (christiani). ( Yst. de li Normant, p. 62.) j

(a) [C'est un fait tout exceptionnel; l'ouvrage d'Aimé, moine du MoniCassin, est trop empreint d'italianisme pour avoir la moindre valeur comme texte de langue. " I

La terminaisons, comme la terminaison ot, et même les terminaisons m et on, ont parfois, dans la langue moderne, une valeur diminnlivc. En général, il n'en est pas ainsi dans Les langues anciennes.

Cation s'applique à Charlemagne. Dans l'exemple grandismes balains, l'épithète grand empêche qu'on ne pense à in diminutif, On ne peut attribuer non plus cette valeur à et dans regnet, espiet, etc. 1. La valeur diminutive donnée aux syllabes in, on, et, est donc loin d'être générale dans l'ancienne langue, et on ne saurait, au moins dans le plus grand nombre des cas, expliquer par là celle modification qu'elles font subir aux terminaisons des substantifs. Il faut donc y voir surtout des applications diverses du principe de la déclinaison romane. On peut seulement ajouter que le cas régime a été pris quelquefois dans un sens diminutif ; mais c'est un emploi restreint et accidentel, ce n'est pas l'emploi général et normal de ce cas 2.

C'est le cas régime qui le plus souvent s'est conservé dans la forme actuelle du mot, et on conçoit qu'il a dû en être ainsi. Quand on a négligé les distinctions du sujet et du régime, et quand on n'a plus employé que l'une des deux formes qui correspondaient à ces deux cas, on a été porté à préférer celle qui revenait le plus souvent dans le langage ; évidemment, ce n'était pas celle qui représentait seulement le nominatif, mais bien celle qui représentait à la fois le génitif, le datif, l'accusatif.

t Si l'on croyait le trouver dans au matinet, comme on dit ait petit jour, je répondrais par ce vers.:

Dame, voz venez chascun main (chaque matin), MoU matin et à ceste église.

Barbazan. Fables et Contes, t. IV, p. 128.

[Matinet est certainement, au moins par l'étymologie sinon toujour par le sens, le diminutif de matin.l

S La forme latine ulus ne parait pas avoir été, dans l'origine, prise contaminent pour exprimer un diminutif ; on ne se figure pas qu'elle ait eu cette valeur dans le nom de Romulus. Cette opinion était celle de Niebubr.

Le français moderne est, sous ce rapport, à l'ancienne langue ce que sont au latin les idiomes néo-latins qui ont hérité de la terminaison d'ull des cas obliques, et non de la terminaison du nominatif. Ainsi l'italien n'a pas tiré Cicerone du nominatif Cicero, mais de l'ablatif Cicerone ou de l'accusatif Cicerone-m, par l'élision de l'm. t, Cette prédominance du cas régime sur le nominatif explique pourquoi on dit maintenant baron et non bers, larron et non lierre, glouton et non glous1, rayon et non rais, coni- i pagnon et non compains. A C'est ainsi que gars a fait garçon; espie (anglais, spy ; ital. spia, d'où espier) a fait espion; sergens (serviens) a fait sergent ; Allemans et Normans ont fait Allemand et Normand. (Voy. Dérivation des mots.) |

Comme c'est le propre de la nasale, quand elle est à la fin d'un mot, d'appeler une gutturale c ou g, il en résulte que les mots dont le nominatif est en ans, ens, uns, prennent au cas régime les terminaisons ane, enc, ung. Cette gutturale supprime queiquefois la consonne finale du substantif, comme nous l'avons vu pour la sifflante du nominatif. :!

Brand, glaive, dans les vieux idiomes germaniques, faisait en français, au nominatif brans, et au cas régime branc pour bran. k

Salehadins a demandé

La sénéfiance del branc.

Fabl. et Contes, t. I, p. 67.

Saladin a demandé quelle était la signification de l'épée.

4 1 La formation du mot glouton est curieuse, parce qu'elle résulte des deux terminaisons du cas régime, t et on, successivement adaptées et accolées l'une à l'autre. Glous, nominatif primitif (de guloms), a fait aa cas régime gloltt, qui lui-même, pris nominativement, a été fléchi au cas régime en on. Chacun peut bien savoir

Que tu es fol el glout.

Fables inédites, t. I, p. 232.

[Glous, ou rég. glouton, vient d'un ancien mol rcsié populaire, gluto.)

De même, Loherens a fait au cas régime Loherenc pour

Loheren (a).

Huimès dirons dou Loherenc Garin.

Garin le Loherain, t. II, p. 114.

A présent nous dirons de Garin le Lorrain.

Devinrent liome au Loherenc Garin.

Ibid., p. 44, voy. p. 250.

Ils devinrent les hommes de Garin le Lorrain.

Il en appelle le Loherenc Garin.

Ibid., p. H.

Il adresse la parole à Garin le Lorrain.

Voy. aussi p. 15, 64, 66, 114.

Ce c paraît même au nominatif pluriel qui, selon les règles de la déclinaison romane, doit être semblable au cas régime du singulier.

Com Loherenc se sunt or avant mis.

Ibid., p. 6.

Lorsque les Lorrains se sont placés en avant.

Voy. aussi p. 18, 29, 98, 177.

Telles sont les différentes formes de la déclinaison romane qui constituent de véritables déclinaisons. Les exemples que j'ai cités de chacune d'elles montrent, je crois, sous un jour nouveau et plus complet qu'on ne l'avait fait jusqu'ici, le procédé dont se servait l'ancienne langue pour distinguer le nominatif et le régime. Il ne s'agit donc pas ici seulement de quelques traces des flexions de la déclinaison latine, qui auraient subsisté dans quelques mots, il s'agit d'un principe organique qui se produit par diverses manifestations curieuses; qui se sert d'éléments empruntés tant à la décli-

(a) [Lotfiaringas devait donner, et donne effectivement en provençal IMerencs ; en français le c tombe devant l's, mais il reparaît au rég. où cet s n'existe plus; c'est donc Lolterens qui est pour Loherencs et non point Loherenc pour Loheren.]

naison imparisyllabique qu'à la déclinaison parisyllabique latine, pour former les divers types de la déclinaison romane à deux cas. Cet organisme remarquable de notre ancienne langue a laissé une empreinte sur elle, et après tant de siècles, cette empreinte n'est pas encore effacée. J'en ai déjà cité quelques preuves, d'autres vont se présenter à nous en parcourant les différents cas qui étaient exprimés par le cas régime. 0 Le cas régime, même quand il était formé de l'accusatif latin, répondait non-seulement à ce cas, mais au génitif, au datif et même à l'ablatif. é

On disait l'host Carlum (Ch. de Rol. p. 55), l'armée de Charles; on disait mandez Carlum (Ch. de Rol. p. 2), mandez à Charles; j comme on disait devant Carlum (Ch. de Roi. p. 9), ante Carolum; nouvelle preuve que l'm n'est pas seulement un débris étymologique, mais a la valeur d'un signe grammatical. A Le cas régime répondait au génitif dans cette phrase . le pople Deu pour le peuple de Dieu (les Rois, p. 1) ; on dit encore l'Hôtel-Dieu (la maison de Dieu), la Fête-Dieu (la fête de Dieu), Dieu merci (par la merci de Dieu) 1. 4 Choisy-le-Roi, Bar-le-Duc, Brie-Comte-Robert, Bois-leComte, la Ferté-Milon, Château-Thierry, la Roche-Guy on ) sont des mots composés de deux substantifs, dont le second est au cas régime ; d'après cela, on ne devrait jamais mettre de tiret entre eux. Les noms un peu anciens des rues, des places, des faubourgs, des églises de Paris, sont dans le même cas : la rue Saint-Denis, le faubourg Saint-Marcel, la place Maubert (de maître Albert), l'église Saint-Jacques. Il est contre le vieux génie de noire langue, de placer le de avant ces dénominations de localités, et de dire : La rue de Richelieu, la rue du Helder, l'église de Notre-Dame, car noire langue, grâce

1 Dans cet exemple, merci est au cas régime, pour l'ablatif et Dieu, pour le génitif, merccde Dei. Cette locution est donc le produit d'un double emploi des règles de la déclinaison romane,

1 \

au cas régime, permettait, dans l'origine, d'exprimer le génitif par la terminaison, sans le secours de la particule de.

Ceci donnait la faculté de faire, dans l'ancienne langue, des inversions, à la manière des Latins.

En son père vergier.

Romancero franç., p. H.

Dans le verger de son père.

Et de sous-entendre des mots par des ellipses que le latin même aurait peine à reproduire.

Le Garin tendent en un vergier ramé.

Garin le Loh., t. I, p. 97.

Ils dressent la tente de Garin dans un verger touffu.

Il faudrait aller jusqu'au grec pour trouver un équivalent de cette locution, au moyen de la répétition de l'article ~T-JJV ~rou.

Les jurons corbteu, morbleu, viennent de corbieu, morbieu, qui, eux-mêmes, étaient pour cor Dieu, mor Dieu, par le cœur ou par le corps de Dieu (corpo di Dio), par la mort de ilieu.

Por les denz Bieu.

Rom. du Renart, Y. 9226.

Par les dents de Dieu.

Por le cuer Bieu.

Ibid., Y. 9549.

Par le cœur de Dieu.

L'habitude était si fortement prise de supprimer le de, signe du-génitif, qu'on ne l'écrivait pas, même devant les mots dans - lesquels nulle flexion ne distinguait le cas oblique du nominatif; par exemple, devant les noms propres hébreux.

Fiz fut Jéroboam, le fiz IIeliud, le fiz Thaïr, le fiz Suf.

Les Rois, p. 1.

Il fui fils de Jéroboam, fils d'Ileliud, fils de Tliaïr, fils de Suf.

Fille Belial.

Ibid., p. 4.

Fille de Belial.

Le datif s'exprimait de la même manière que le génitif. Ordenez Deu (les Rois, p. d ) veut dire consacrés à Dieu. Dell est ici pour Deo, comme dans Fête-Dieu il est pour Dei. i On trouve quelques exemples d'une terminaison particu- ] lière pour le datif empruntée au latin. ]

Cinée qui cusins fut Moysi.

Les Rois, p. 55.

Dans l'ancienne langue, on disait : Le cousin à Moyse, 1 La forme du cas régime exprimait à chaque instant l'accusatif , les exemples sont trop faciles à multiplier pour mériter des citations. j Ce qui est plus rare, c'est le cas régime jouant le rôle d'ablatif, comme dans ce vers : j

Frornont le conte fut la nouvelle oïe.

Garin le Loherain, t. II, p. 173.

La nouvelle fut entendue par le comte Fromont. Fromont le conte est évidemment au cas oblique ; au nomi-

natif, il y aurait Fromons li cuensi.

Le vocatif était en général semblable au nominatif. liai 1 biaux oncles.

Rom. du Ren., v. 257.

i Plus rarement le vocatif prenait la forme du cas régime. Le vers suivant offre l'exemple de l'une et de l'autre forme du vocatif : l

■■ ^ 1 II devrait y avoir Fromont le cunt, mais l'c muet s'était déjà introduit à la fin de ce mot, comme il s'est introduit dans comme pour coin, elle pour el, servile pour sei vil. Voy. le chapitre de la permutation des lettres. — [Conte (ou comte) est la forme régulière; cunt et cont ne se trouvent que dans de mauvais textes anglo-normands.] é i

Cumpaign (a) Rollanz, kar sunez vostre corn.

'Ch. de Roi., p. 42,

Compagnon Roland, sonnez votre cor.

§ 3. Pluriel. — Nominatif.

Le nominatif pluriel prend en général, dans la déclinaison romane, la même forme que le cas régime du singulier. Il est donc principalement caractérisé par l'absence de l's final. Ici la déclinaison romane suit évidemment la seconde déclinaison latine : Domini sans s1.

Par lù, le nominatif pluriel se trouve ressembler au cas ré-

"ime du singulier.

Et Hervis Sert un felon Sarrazin.

Gariii le Loh., t. I, p. 41.

Et Hervis frappe un Sarrasin félon.

Nominatif pluriel.

Se il m'aide, mort sunt Sarrazin.

Ibid., p. 55.

S'il m'aide, les Sarrasins sont morts.

Les substantifs qui forment le cas régime du singulier autrement que par le retranchement de l's, reprennent au nominatif pluriel la forme qu'ils avaient au cas régime singulier.

Encontre vienent et parant et amin.

Garin le Loherain, 1.1, p. 105.

A sa rencontre viennent parents et amis.

1 Ou trouve des exemples de la désinence i au nominatif pluriel fran:ais, comme en latin.

Ainsi firent Giivui (les Juifs) quant il unt Deu j agiê.

- Vie de saint Thom. de Cantorbéry, p.. 29.

(a) [Compaign est la forme la plus régulière du cas sujet; il appartient i la troisième déclinaison qui ne prend l's au suj. sing. qu'accidentellement, par analogie avec la seconde.]

De même on a dit ti baron, les barons, H larron, les Iarrons; li trouveor, les trouvères ; li enfant, tes enfants; li Loherenc, les Lorrains. On en trouvera des exemples dans M. Ravnouarë1 et dans ce qui précède.

J'ajouterai seulement une remarque.

Bien que la terminaison sans s, empruntée à la seconde déclinaison latine (domini), ait prévalu pour former le nominatif pluriel de la déclinaison romane, on trouve dans le trèsancien français, à une époque où il était encore fort près du latin, et dans une traduction du latin, des exemples du nominatifpluriel terminé par un s, et alors se modelant sur la troisième déclinaison (sorores).

Qoi Yulgo Tocantur floseones. \_ ' Ki del pople sant appelleit flaiscka\*. !

Un sermon de saint Bernard offre, dans la même phrase, l'exemple du nominatif pluriel dans sa forme régulière sans 5, et du nominatif pluriel irregulièrement'termine en 4. f Li engle (les anges) y ont semeit, et li aposile (les apôtres) semeit i ont assi (aussi), li martre (les martyrs) et li confesser (les confesseurs) et li virgimes (a) (les vierges). Barbaren, Fables et contes, t. 1, p. 205. )

3 4. — Pltuiel. — Cm régime.

f An cas régime pluriel, les substantifs reprenaient l's perdu au nominatif. En effet, en latin, l's termine tous les cas obli-

1 Grammaire comparée et Observations sur le R~ de Rott, loc. cit. ^

e Traduction de S. Grégoire, citée par Barbazau. Fabl. et Contes. t. 1, p. 6.

1 Ce mot latin, virgines, est intégralement transporté dans le texte français; c'est pour moi une raison de plus de croire qu'an moins une partie des sermons de saint Bernard a d'abord été écrite en latin-[La firme écrite du mot produit ici une illusion ; il est certain que virgines se prononçait virgines. Yoy. p. 65, note a. 1

a) [Les mots féminins, quelle que soit leur origine, se comportent ordinairement comme s'ils appartenaient à la première déclinaison, c'està-dire qu'ils n'ont qu'une forme pour chaque nombre, rejetant l's au sing. et la prenant au p!ur.J I

ques du pluriel, excepté le génitif, dans toutes les déclinaisons. Rosas-is , dominos-inis , dominas-abus, manus-ibus , dies-ebus. L's fut donc bien naturellement le caractéristique du cas régime pluriel de la déclinaison romane.

) Je ne m'appesantirai pas sur ce fait, mis hors de doute par M.Raynouard; je me bornerai à une observation sur une forme de l'ancienne langue, qu'il n'a point relevée, et qui correspond au génitif pluriel latin, d'où elle dérive.

Si le génitif reçut en général la désinence s du cas oblique, dans certaines formes, plus rares, on le voit conserver la désinence or, our, d'orum.

C'est ainsi qu'on a dit payenor, des païens (paganorum), Fi ancor, des Francs (Francorum), et même pascor (pascharwm); de plus, on ajouta cette terminaison or à des mots qui n'existaient pas en latin, et, par conséquent, recevaient la ter- minaison or en vertu de ce principe d'analogie grammaticale qui plaçait l's final après des substantifs qui ne l'avaient pas en latin. Ainsi on disait ancianor, des anciens.

L'enseigne paienor.

Ch. de Rol., p. 48.

L'enseigne des païens (des mahométans).

La gent paienor.,

Ibid., p. U4.

La nation des païens.

Il est escrit en la geste Francor.

Ibid., p. 57.

Il est écrit en l'histoire des Francs.

Au nouvel temps Pascour que florist l'aubespine.

Rom. français, p. 21.

Au nouveau temps de Pâques quand fleurit l'aubépine.

Des temps ancianor.

Rom. de Rou, v. 14.

Des temps des anciens.

Cette forme, imitée du génitif pluriel latin, a laissé une trace dans le mot chandeleur (de candelarum); Nostre-Dame Chandeleur, dit Yillehardouin1, c'est-à-dire Notre-Dame des cierges, Domina nostra candelarum, à cause des cierges de la Purification.

Le principe de la déclinaison romane était si profondément dans les instincts de l'ancien français, que son action s'étendait au delà du cercle des substantifs, et se faisait sentir, nonseulement aux adjectifs et à certains pronoms, mais aux verbes et aux particules.

L's se place après le nominatif des noms adjectifs comme des noms substantifs. De même, il efface la dernière consonne du radical. On écrit vis pour vif-s et pour vils ; fois pour fols ; dolens, pensis, briés, griés, pour dolent-s, pensif-s, brief-s, griefs. J

Renars fut dolenz et pensis.

Rom. du lien., v. 2322.

Renart fut dolent et pensif.

Beaux amis, li termes est briés. Et li souffrir en est moult griés.

Partonopeus, v. 1.523.

Doux ami, le terme est court et la souffrance est pénible.

Floires revient seus de Montoire.

Romancero fr., p. 64.

Floires revient seul de Montoire.

L'adjectif, mis en construction avec un autre adjectif, et pris adverbialement, prend parfois l's final comme les adverbes (voy. Dérivation des particules), et parfois ne le prend point.

Si cuida cslre toz robez,

De son lit saut tot effréez.

Rom. du Renart, v. 2921.

Il pense être complétement volé, saute du lit tout effrayé.

1 P. 154 et 136.

m Les adjectifs formaient leurs cas régimes en on, in, ini, comme les substantifs. De fels on faisait félon, comme de bers, bttrm (a) :

Véez de Pieron

Cum il a le cuer felon.

Rom. français, p. 150.

Voyez comme Pierre a le cœur félon.

le paganum on avait fait paenim (b). Paenim s'est conservé en anglais dans le vieux mot paynim, un payen, pour un infidèle.

L'e muet s'est ajouté de bonne heure à paenim, et a masqué la nasale caractéristique des cas obliques :

L'enseigne paenime.

Ch. de Roland, p. 75.

L'enseigne païenne.

La règle de l's s'appliquait à tel qui faisait tiex :

N'en goustera

Tiex, con je cuit, qui les verra.

Roman du Retiart, v. 264.

N'en goûtera tel, comme je pense, qui les verra.

Voyez ibid., v. 259 et 267.

A nul, qui faisait nus :

Le col bessié que nus ne l' voie.

Ibid., v. 474.

Le cou baissé afin que jiul ne le voie.

et à plusieurs autres pronoms indéfinis, comme altres, tos, nuns (aucun).

(a) [Félo = fel, felônem = félon.]

(6) [Il serait peut-être difiicile de citer un exemple de cette forme; le sukst. paenime, souvent employé adjectivement, dérive de paganismus.l

Les infinitifs des verbes étaient pris substantivement dans l'ancien français comme en grec et en allemand. Quelques-uns même de ces infinitifs, pris substantivement, sont restés dans notre langue.

Le vouloir, l'espoir, le devoir, un penser, n'ont pas d'autre origine.

Ces infinitifs sont de véritables noms. Il en était de même, dans l'ancienne langue, de tous les infinitifs. D'après cela, on concevra qu'ils prenaient l's quand ils étaient le sujet de la phrase.

Qant li dormirs le va matant. ,

Rom. du Ren , v. 12255.

Quand le sommeil commence à. l'accabler.

E tis alers e tis venirs devant mei mult m'est acceptable.

Les Rois, p. 113.

Et ton aller et ton venir devant moi m'est Lrès-agréable.

Le participe passé prend l's final au nominatif.

A son ostel en est venuz.

Moult fuz dolens et irascus.

Rom. du Ren., v. 2651.

Il est revenu à son logis tout dolent et tout irrité.

L's final s'ajoutait même aux particules, tant était grande l'habitude de le placer après tous les mots qui n'étaient pas régis.

On l'ajoutait aux adverbes et aux prépositions1 : oncques, illeques, laïs (là).

Lais el chef de cest prael.

Rom. du Renart, Y. 5762.

Là à l'extrémité de ce pré.

1 Et qu'on ne dise point que cet s était euphonique; l'ancienne langue ne craignait .point l'hiatus. ^ 1

Je l'ai trouvé après une interjection :

-1 Diex 1 fait-il, qui or diroit hez!

Fabl. et Contes, 1.1, p. 98.

Dieu, dit-il, qui maintenant dirait : hé !

Guères, alors, certes, sans, de l'allemand gar, du latin illa hora, cerle, sine, ont gardé cet s, qui n'est point étymologique. Donc (de tune) l'avait encore au dix-septième siècle, donques. Sus, pour sur, a subsisté dans la vieille forme, courir sus, employée encore en 1815 dans la proclamation qui ordonnait de courir sus à Napoléon Bonaparte. (Voyez Dérivation des particules.) (a)

Si l'on osait, on verrait une application du principe de la déclinaison romane à l'article lui-même dans l'exemple suivant.

Lis pour li :

Lis petiz vermez.

Les Rois, p. 211 (b).

Le petit ver.

M. Haynouard cite même un exemple de l's mis après le mot hébreu amen, dans des vers du troubadour Pierre d'Auvergne :

Mi senh, el vostre nom crezens,

In nomine Patri et Filii, et Spiritus Sancti. Amells.

Troubadours, t. IV, p. 427.

Il est vrai que l'introduction de l's était ici aidée par le besoin de la rime.

Quelques locutions restées dans la langue ont dû leur naissance à l'existence du cas régime roman, qui leur donnait

(a) [Sus venant de susum (pour sursum) a l's en vertu de son étymologie. Quant aux autres adverbes, ils Pont en vertu d'une loi encore mal expliquée, mais qui n'a rien de commun avec la déclinaison romane, puisque let s adverbial se trouve aussi en espagnol. Voy. Diez Grammatik, II, 427.1

(b) [Ce ne peut être qu'une faute de copiste.]

I seul une clarté qu'elles n'ont pas conservée, niais l'usage les a maintenues. La déclinaison romane défendait de l'amphibologie certaines phrases où elle eût existé sans le secours de cette déclinaison :

Ysengrin li rois esgarda.

Rom. dit Ben., Suppl., p. 289.

Le roi regarda Ysengriu.

Et joie attent Gerars.

Rom. français, p. G.

Et Gérard attend joie.

ou bien d'où notre grammaire actuelle ne saurait la bannit qu'avec un grand luxe de mots. ^ Au lieu de : J

Foi que doi saint Père de Rome,

Rom. du Renart, v. L872. '

nous sommes obligés de dire :

Par la foi que je dois au saint Père de Rome.

Et au lieu de :

Dieu jure. N Je jure à Dieu.

4»

Les expressions Dieu merci, Dieu grâce, si Dieu plail, ne sont intelligibles qu'avec la distinction du nominatif et du cas régime, et n'auraient jamais existé sans elle. \* Les règles de la déclinaison romane étaient très-favorables à la composition des mots. Dieu-donné est aujourd'hui amphibologique par sa composition, car il pourrait vouloir dire que Dieu est donné; il ne l'était point à l'origine : Dieu n'étant pas nominatif, on était forcément conduit au sens donné de Dieu, Deo datus. Dans foi-menti, foi était aussi au cas régime, ce qui donnait clairement le sens de la belle expression qui disait d'un mot : Qui a menti à sa foi. Il en était de même de (er.

jrsit, vêtu de fer. Si nous avions possédé encore la déclinaison romane au temps de Ronsard, les tentatives de ce poète tiraient eu vraisemblablement plus de succès1.

J Un savant philologue allemand, M. Diez, qui a si bien mérité :les langues néo-latines par sa Grammaire comparée, a présenté la conjugaison romane sous un aspect que je ne crois bas entièrement exact et qui ne me paraît pas accorder une assez large influence au principe mis en avant par M. Rayîouard, principe que, selon moi, il y a lieu de développer et l'étendre après lui, et non de restreindre.

M. Diez a établi pour toutes les langues néo-latines trois léclinaisons ; mais il n'a pas accordé une assez grande attenion aux caractères particuliers de la déclinaison française et irovençale, qui constituent ce que j'ai appelé la déclinaison ornane.

Voici le tableau que donne M. Diez des trois déclinaisons de ancienne langue française (a).

1" Déclinaison. 2' Déclinaison. 5" Déclinaison.

I nom. Coron-e. An-s. Lierre (s). Cortz. in( acc. Coron-e. An. Larron. Cort.

P l W'. I ilom. Coron-es. An. Larrons. Cortz.

( acc. Coron-es. Ans. Larrons. CorLz.

D'après ce tableau, la règle de l's ne s'observerait exacte-

1 Martin bâton doit avoir voulu dire dans l'origine le bâton de Martin; eut-cire cette locution populaire est-elle née d'une allusion à l'histoire du prêtre Martin qui bat Ysengrin, le loup, dans le Roman du lienart v. 7 459-60). Ce ne serait pas la seule influence .qu'aurait eue sur le lanage cette histoire si célèbre au moyen âge qu'elle a changé le nom généiquede l'animal appelé jusqu'alors volpil ou goupil (de vulpcs), en lui donnant le nom personnel de Renart qu'il porte dans le roman, comme le )up y porte celui d'Ysengrin, l'ours celui de Brun, et. le.putois celui de F~tirz (v. 9046) qui est devenu aussi un nom d'espèce : fouine.

{m) [Ce tableau est exact, sauf en ceci que le nom. plur. de la troisième déclinaison a, dès les plus anciens textes, perdu l's étymologique; ainsi on ~rron, de latrones, et non pas larrons. C'est l'analogie de li deuxième déclinaison qui a opéré. \oy. Biblioth. de l'Ecole des Charles. 5c série, K 206-8.]

ment que dans la seconde déclinaison. Le singulier et le pluriel de la première, le pluriel de la troisième, auraient perdu la distinction du nominatif et du cas régime, et se- raient absolument semblables à ce qu'ils sont dans le français actuel. Mais il n'en est pas ainsi. Nous avons vu que les féminins qui, en latin, sont terminés par un a et en français par un e, comme coronne de corona, peuvent prendre l's au nominatif; exemple : racines1 (de radicina, lat. barb.). J'avoue que l'emploi de l's est rare dans ces mots; mais il est constant et régulier au pluriel de la troisième déclinaison de M. Diez.

Je ne sais pourquoi M. Diez dit que les mots comme lierres, larron, prennent, contrairement à la règle ancienne, un s au nominatif pluriel2. «0 Larron se décline au pluriel comme baron et breton. Or, je trouve : A

Mout furent irié li baron.

Hist. des chics de Norm., p. 152.

Les barons furent tres-irrités.

Puis s'en repairierent li rois et li (ou si) baron.

Ibid., p. 52.

Puis s'en retournèrent le roi et les (ou ses) barons

Li baron de Normandie firent crier.

lbid., p. 75;

Les barons de Normandie firent crier.

M Voilà quatre exemples pour baron, on en trouverait mille; breton est trois fois employé au nominatif pluriel dans la même page de l'Histoire des ducs de Normandie (V. p. 17).

1 Villehardouin, cité par M. Raynouard, Grammaire comparée, p. 75.

— [C'est une exception, peut-être une faute.

2 M. Diéz a pu être égaré par le provençal, lair, lairos; color, col ors. La présence de l's trahit ici, je pense, un souvenir du pluriel de la déclinaison imparisyllabique latine (latrones, colores), mais il n'y a rien de pareil en français. Dans ce dernier idiome, le type normal emprunte à la seconde déclinaison latine est plus constamment suivi qu'en provençal.

i

M. Diez soustrait aussi aux conditions de la déclinaison romane les substantifs dont cortz est le type, et qu'il range dans sa troisième déclinaison ; mais, d'après M. Diez luimême, !" adjectif forz (fortis) se décline comme cortz ; or, la règle de l's s'applique à cet adjectif; exemples :

Et si sunt fort por els desfendre.

Rom. de Rou, v. 13313.

Et ils sont forts pour eux défendre.

Et li dui furent fort et fier

Id., v. 8i22.

Et les deux furent forts et fiers.

M. Diez prétend que fort-z (for-s), dont il compare avec raison la déclinaison à celle de cort-z, fait au nominatif pluriel fort-z ; mais il ajoute entre parenthèses, « ordinairement il suit la seconde déclinaison » (Gr. der R. sp. 1. Il, p. 58), et par ces paroles, il se réfute lui-même.

M. Diez comprend dans sa troisième déclinaison les mots dont le nominatif est en eres, ieres, l'accusatif en eor, or, comme chantieres, emperieres ; chanteor, empereor. Or, ceuxlà ont bien certainement le nominatif pluriel comme le" cas régime singulier, en eor.

M. Raynouard (Gram. comp., p. 93) en cite cinq exemples, et à la page 85 :

Li courreor coururent par la terre.

Villehardouin.

M. Diez le reconnaît lui-même (p. 38).

Ainsi la restriction du principe de l's ne porte réellement que sur les dérivés des féminins en a, qui en effet ne lui sont pas soumis ordinairement, bien qu'on en puisse citer quelques exemples.

La belle loi établie par M. Raynouard, et à laquelle je crois avoir donné, dans ce qui précède, des applications

nouvelles, demeure donc la base de l'ancienne déclinaison française.

J'espère que du chapitre qu'on vient de lire résultera, pour tout esprit attentif et impartial, le sentiment d'un véritable principe de déclinaison, se manifestant sous plusieurs formes, dont quelques-unes n'avaient pas été signalées, et

-dont l'ensemble dessine plus complètement, peut-être, qu'il rie l'a été jusqu'ici, ce trait important du français primitif (a).

(a) [Voici le tableau de l'ancienne déclinaison française :

PREMIÈRE DÉCLINAISON.

Sing. Plur.

Cas unique : corona-corone coronas-corones

DEUXIÈME DÉCLINAISON.

Sing. Plur. suj. annus-ans anni-an rég. annum-an annos-ans

TROISIÈME DÉCLINAISON.

Sing. Plur.

suj. pasfor-pastre pastóres-pasteur rég. past6rem-pasteur past6res-pasteurs

Sur les mots de la première et de la deuxième déclinaison qui font leur rég. sing. en ain et en on, voy. la note a de la p. 68. , m

Sur les mots où le génitif pluriel s'est conservé, voy. p. 87-8.

La seconde déclinaison offre un mot qui, déplaçant l'accent en latin, a deux formes en français, c'est prestres-provoire. (Voy. Littré, ï, 33; G. Paris, Accent latin, p. 45.) 4 La troisième déclinaison, présentant en latin des types très-divers, offre naturellement en français la même variété. (Voy. G, Paris, Accent latin, p. 48-55.) \*.

La quatrième déclinaison latine se confond en roman avec la seconde; la cinquième tantôt avec la première, tantôt avec la troisième. (Voy. Diez, Cramm., 2e éd., II, 15.)]

\*

CHAPITRE VI

FORMATION DE L'ADJECTIF

La déclinaison des adjectifs suit, dans la plupart des angues, la déclinaison des substantifs.

Il en fut ainsi dans l'ancienne langue française. Les adectifs furent soumis aux règles de la déclinaison à deux cas, et distinguèrent le nominatif du régime par des procédés semblables à ceux qu'employaient les substantifs. Le plus général fut la présence ou la suppression de l's, dont M. Raynouard rapporte des exemples nombreux et bien choisis '.

De même que pour les substantifs, l's final supprime quelquefois la dernière consonne du radical ; exemple : viss, mors, pour vif-s, mort-s. De même aussi que dans les substantifs cette consonne reparait quand l's est supprimé.

Rendre est mors, Renars est vis.

Chabaille, Rom. du Ben., Sttpplcm., p. 51.

Renart. est mort, Renart est vivant.

1 Grammaire comparée, p. 152 et suiv.; Observations sur le Roman de Rou, p. 61 et suiv.

2 II en résulte parfois une confusion au nominatif, vis se trouve pour vif (vivus), pour vit (vilis). et même pour vuide. (F. et C., I, p. 80.) Mais la foi nie régulière de vil, au nominatif, est vils. Renars est vils, rime avec

te vers cilé dans le texte, ce qui demiS~ïten~4e penser que l's, s'il se proaançait, était du moins articulp<Êiîn.^faibieirjepbv

7

Comme les substantifs, les adjectifs en als, eis, ols, ont leur nominatif en aux, eux (a), ox ou os. Au lieu de royal, on trouve royaux ; au lieu de mortel, morteux; au lieu de fols, fox, etc. Cette forme a triomphé dans l'adjectif moderne vieux, pour viels (de vetulus). La forme en et reparaît au féminin vieille, et dans les dérivés, vieillesse, vieillir, vieillard, Mais la présence ou la suppression de l's final ne fut pas plus, pour les adjectifs que pour les substantifs, l'unique moyen de distinguer le nominatif du cas régime. $ De même on employa, pour désigner ce dernier au inascu- lin, la désinence on, en souvenir de l'accusatif latin vm (b). Du nominatif fels, on forma le cas régime félon, comme de bers (c), bai-on ; et de même on se servit de cette désinence en on pour désigner le nominatif pluriel. Guyot dit en parlant des princes, qu'ils sont :

E dur, e vilcin, e felon.

Bible Guyot, v. 236.

Et durs, et vilains, et félons.

1

La terminaison ant fut naturellement celle du cas régime pour les adjectifs en ans et en ens ; exemple : constant, prudent. Ici encore, la forme du cas indirect l'a emporté dans l'usage sur la forme du nominatif et pour les mêmes raisons1. 4

Le t se mit par analogie à la fin des mots terminés en an qui, en latin, ne prenaient le t à aucun cas, comme païsant

1 Voy. p. 69, et plus loin, Dérivation des substantifs.

(a) [Plus ordinairement en ans, eus.1

(b) [La désinence latine uni n'est pour rien dans la formation des accusatifs en on : 1° parce que um, Annie atone, disparaît en français, i"parce que les accusatifs en oit dérivent non de la seconde déclinaison latine, mais de la troisième : fel-felon, ber-baron étaient dans la pisse latinité félofelônem, báro-barónem.]

(c) [11 serait plus correct de dire fcl, ber; dans les formes fels, bers l's s'est introduit par assimilation aux mots dérivés de la seconde déclinaison latine.]

a

(paganus a]), et de ceux qui, ne venant point du latin,, ne le prenaient pas davantage dans la déclinaison germanique, comme normant. Au nominatif, ces mois avaient l's final, .Ii païsans, li normans. On trouve Cornot au cas régime singulier et au nominatif pluriel pour un homme de Cornouaillef.

Vers un Cornot ou vers un Saisne.

Tristan, v. 5219.

Envers un homme de Cornouailles ou envers un Saxon.

Li Cornot sont reherccor.

Ib., Y. 5230.

Les hommes de Cornouailles sont rapporteursi.

Le t, marque du cas régime, est plus rare dans les adjectifs

-que dans les substantifs. Je ne compte pas fort, mort, de for-s, mors, parce que le t qui termine ces mois est celui du nominatif latin, fortis, mortuus, que l's avait effacé, et qu'en tombant il laisse reparaître ; mais on peut citer petit ds petis; Guillot le petis (Théâtre fr. au moyen âge, p. 56), conservé dans le nom propre Petis de la Croix, à moins que l'étymologie de ce mot ne montre un second t dans le radical, ce qui aurait lieu, par exemple, s'il provenait, comim' le veut Le Duchat, de petitum. Mais cette étymologie me semble peu probable2. Le t reparaissait au nominatif pluriel.

Aux armes courent li grant et li petit.

Garin le Loherain, t. II, p. 224.

Les grands et les petits courent aux armes.

1 Mot à mot: sont des gens qui répètent, de l'anglais rehearse. Cornot fournit un exemple du cas régime en ot, qui se retrouve dans des noms propres, comme Guyot de Guis, Emmelot d'Emmelos (Rom. franç., p. 28,) et dans d'autres mots encore.

t H. Diez y a recours (t. II, p. 50) pour se rendre compte du t de petite mais si le t n'était pas inhérent au mot, et n'était qu'un signe de flexion, on n'aurait pas besoin, pour l'expliquer, d'avoir recours à une étymologie MBraisemblable. — [Le J'ait est qu'on ignore l'étymologie du mot petitcelle qui le dérive de petitum n:est que spirituelle; toutefois il est trèsprobable que le t final est étymologique. (Voy. Diez, Etym. Wœrt., au mat pito.) l'etit serait donc dans le même cas que fort et mort ]

(a) [Païsant ne vient pas de pagan us qui donne païen ; c est un mot éirivé à l'aide d'un suffixe de pais qui lui-même vient de pagcnsc.]

Quant aux genres, les féminins en a remplacèrent celte désinence par un e muet, comme le firent les noms : gloriosa1 fit gloriose, comme rosa fit rose. La terminaison ose (d'où euse) fut appliquée par confusion 4 des adjectifs qui, en latin, n'avaient point la terminaison osus, comme pieuse de pia. C'est, étymologiquement parlant, un véritable barbarisme, car piosa n'est pas latin. Aussi trouve-t-on la vraie forme du féminin de pieux dans piüe :

La piüc Virgene\*,

et dans pie que nous a conservé l'expression œuvre pie (a). I En général, les dérivés des adjectifs qui, en latin, avaient le masculin semblable au féminin, et ne distinguaient point les deux genres; grand, fort, etc., furent des deux genres. J Ceci rend compte d'une anomalie apparente de l'ancienne langue, dans laquelle on disait : grand femme, fort tour, etc. ; j'y reviendrai tout. à l'heure.

'Cependant il y avait des exceptions; les adjectifs terminés par un f, prenaient au féminin un v ; il en est ainsi aujourd'hui dans beaucoup de mots : vif, vive; sauf, sauve; mais la règle était plus constante dans l'ancienne langue. Nous disons grave et suave pour les deux genres ; on disait grief3 et grieve, soef et soeve (b). m

1 1 L'ancienne terminaison française ous, os s'est conservée dans ces deux vers du God save the king.

Send him glorious Happy, and victorious.

Prononcez glorios, victorios.

2 Orelli. Altfr. gram. D. 30.

3 L'ancienne forme de l'adjectif s'est conservée dans le substantif un grief, c'est-à-dire une chose qui afflige ; ce substantif est un véritable neutre.

(a) [La vraie forme du féminin de pieux est pieuse et non pas pie. Pi vient de pin, et pour rendre compte de pieux, pieuse, il faut supposer 1 e dérivé latin piosus, piosa.]

\b) [grive et sitave sont des formes savantes calquées sur le latin; la

Ici, contre l'ordinaire, la langue moderne s'est rapprochée du latin, et, par là, a perdu une distinction que l'ancienne langue avait étâblie.-

De même, en anglais, les adjectifs fi ançais en f ont pris aux deux genres la terminaison en ve : recreative, inoffensire.

Le neutre, qui, en français, a entièrement disparu du substantif, a laissé une trace dans l'adjectif. Pis de pejus, peut être considéré comme le neutre de l'adjectif dont pire, de pejor, est le masculin. Voilà pourquoi on dit : il est pire; et, c'est bien pis.

Nous disons : le faux, le vrai, le beau, le laid; ce sont de véritables adjectifs neutres devenus des substantifs absolus, comme il arrive en grec, en latin et en allemand. Ce qui a lieu pour'quelques adjectifs dans le fi ançais moderne, était beaucoup plus général dans l'ancienne langue. On disait : li doux, li amers, pour la douceur, l'amertume, etc. (a)..

L'adjectif était pris aussi adverbialement dans l'ancien français, comme en latin : dulce loquentem, Hor., et en provençal : gent esgardar. gentiment regarder 1. Nous disons

lorme ancienne de ces mêmes mots est grief et souef pour les deux genres, comme grand et fort cilés plus haut. On trouve, il est vrai, grive et soeve, mais au temps où on rencontre aussi grande et forte, en général après le treizième siècle ]

1 Raynouard, Gramm. romane, p. 60. Voici un charmant exemple de cet emploi adverbial de l'adjectif en italien :

Chi non sà come dolce il cor si fm'a,

Come dolce s'obblia ogni martire,

Come dolce s'acqueta ogni desire.

Rime di Madonna Gaspara Stampa. Yen., 1757, p. 16-

(a) [Li dox, li ainers sont des adjectifs pris substantivement, mais ils 9\*nt masculins et non pas neutres. Il y a dans l'ancienne langue, au Nord cirame au Midi, des exemples d'adjectifs neutres. Ce qui les caractérise, c'est qu ils n'ont pas de terminaisons casuelles ; ainsi, en provençal, dans les locutions mal mies, greu m'es, etc., mal, greu sont neutres et ont été considérés comme tels par les anciens grammairiens. ( Voir Guessard, Grammaire prov., p. 6, et Littré, Hist. de la langue fr., 11, 451-2.) Le même lait s'observe en français.]

encore : sentir bon, mais nous ne disons plus : sentir doux; nous disons : aller vite, mais nous ne disons plus : aller lent. Dans l'ancien français on disait : soef flairant, soef nourri, soef emblant. j

La jument fait aler plus lent.

Fabl. et Cont t. I, p. 97.

Il fait aller la jument plus lentement.

Nus n'en parlout si crùeIment.,

Si laid ne si vilainement.

Benoit, Citron, de Norm., t. III, p. 53.

Nul n'en parlait si cruellement, si laidement, ni si vilainement.

Dans certaines locutions encore usitées, on est frappé de .l'association d'un adjectif masculin avec un substantif féminin.

Ainsi on dit encore, grand pitié, grand peine, grand salle, grand mère, grand rue, et Perrault, dans le Petit Chaperon, a dit mère grand ; on dit, en style de palais, lettres royaux; on dit fonts baptismaux ; or, fonts (pour fontaines) était féminin, comme le prouvent Belle-font, nom propre, et Chaudesfonts, nom de lieu.

D'où vient cette apparente anomalie? Les grammairiens prétendent que dans grand mère, grand pitié, etc., l'e muet est élidé et ils placent une apostrophe après grand. Cela prouve que les grammairiens ne savent pas l'histoire de la langue; il ne faut point d'apostrophe, car il n'y a rien d'élidé. I L'ancienne langue rend raison de celte infraction à la loi d'après laquelle l'adjectif s'accorde avec le substantif ; elle en rend raison par une autre loi fondée sur l'étymologie. ? M. Raynouard, qui a mis en lumière le fait du désaccord de ces adjectifs avec leur substantif, ne me paraît pas, non plus que MM. Diez et Orelli, en avoir connu la raison. !

M. Raynouard énumère 2 plusieurs classes d'adjectifs qui,

t

1 Lavaux, Difficultés de la langue franç., p. 360.

2 Gramm comparée, p. 100 et suiv.

dans l'ancienne langue, étaient invariables au masculin et au féminin, et ne prenaient point le genre du substantif auquel ils se rapportaient. -

1° Les adjectifs français en al ou el, dérivés des adjectifs latins en alis, comme royal, charnel, mortel.

2° L'adjectif grand, qu'on trouve jusque dans Marot et dans Du Bartas, joint à un substantif féminin sans en suivre le genre.

5° Les adjectifs en ant; exemple : verdissant.

4° Les adjectifs qui ont formé leur terminaison ar ou er, du latin aris; ex. : par (d'oùpair).

5° Les adjectifs qui ont formé leur terminaison £1, du latin élis; ex. : cruel.

Go L'adjectif verd ou vert.

7° Les adjectifs en il, du latin ilis 1 ; ex. : gentil.

Quelle est la cause de ce singulier phénomène grammatical? M. Raynouard ne l'a pas dit. Évidemment, c'est que dans tous ces adjectifs la terminaison latine du masculin-était semblable à celle du féminin. Ce que le latin ne distinguait pas, l'ancienne langue française ne le distinguait pas non plus. Là où le latin disait aux deux genres:

Regalis, Mortalis, Grandis, Virescens, Par,

t M. Raynouard a tort, ce me semble, de citer comme exemple de la forme invariable drs adjectifs en il mis en construction avec un nom féminin, ces deux vers du testament de Jean de Mehung :

De néant fit réalité

D'immobit mutabilité,

comme si immobil se rapportait à mutabilité. Tout au contraire, immobil est ici au sens absolu, comme néant dans le vers qui précède; immobil n'est pis féminin, il serait pLutôt neutre. Il faut ponctuer le vers ainsi :

D'immobil, mutabilité.

Crudelis, Viridis, - Gentilis,

l'ancien français disait aux deux genres :

Royal, Mortel, Grand, Verdissant, Pair, Cruel, Verd, Gentil.

Les adjectifs au contraire qui, en latin, distinguaient par une terminaison différente le masculin du féminin, distinguaient également les deux genres dans l'ancien français comme dans le moderne. On disait, comme aujourd'hui, bonne femme, chère fille, longue route, parce qu'en latin, bona différait de bonus ; cara, de carus; longa, de longnsl. h Le vers suivant offre l'exemple d'un adjectif qui s'accorde et d'un adjectif qui ne s'accorde pas avec un substantif. |

La route ert longue et granz assez.

Fables et Contes, 1.1, p. 196.

La route était très-longue et très-grande.

W 1 Cette règle, comme toutes les règles, et surtout celles de la grammaire française au moyen âge, est sujette à des exceptions. D'une part, quelques adjectifs qui avaient en latin le masculin semblable au féminin distinguaient, dans l'ancien français, les deux genres. Dulcis s'employait en latin pour le masculin et le féminin, mais dans l'ancien français on disait doulx amis et doulce dame. D'autre part, on trouve saint Yglise (Vie de Thomas de Cantorbéry, p. 09 et passim); mais ces anomalies partielles ne détruisent point la réalité de la règle générale fondée sur une base étymologique. — [Saint est la leçon du manuscrit de Wolfenbùttel, publié par Bekkcr, niais il faut en ce cas imprimer saint' Yglise, car le manuscrit de l'aris, qu'a édité M. llippeau, porte aux mêmes endroits sainte.] ,

Plus tard on a étendu la même distinction du masculin et du féminin à tous les adjectifs, quelle que fût en latin la ressemblance ou la différence des genres1; il y avait avantage à faire ainsi, puisqu'on donnait par là une terminaison distincte à deux genres distincts. On peut donc dire heureuse cette modification que l'ancien français a subie en passant au français Moderne.

On ne saurait approuver de même le changement ortho- ' graphique par lequel nous avons placé arbitrairement à la terminaison masculine de quelques adjectifs en il un e muet dont nul motif étymologique ne justifie la capricieuse adoption. Ainsi, tandis que nous écrivons, comme il est naturel :

Vil de vilis,

Gentil de gentilis,

nous écrivons :

Servile de servilis,

Fertile de fertilis.

Au moyen âge, on écrivait

Servil, fertil,

et on avait bien raison.

Le latin avait des formes simples et directes de comparaison, formosus -ior -issimus. Ces formes ont presque complétement disparu dans le français du moyen âge2. On employait alors, comme aujourd'hui, plus, pour exprimer le comparatifs, et le plus, pour exprimer le superlatif.

1 Excepté au mot grand (de grandie, masculin et féminin) dans les locutions citées plus haut : grand pitié, grand peine, etc.

2 Cependant on trouve au moyen âge quelques traces du comparatif en or. Toy. Diez, Grain, der. rom. Spr., t. II, p. 59.

11 Le français, l'italien, le roumariche, se servent de plus, più, pli,. l'espagnol, le portugais, le valaque, emploient un mot dérivé de magis : mas, mais, mai. Le provençal employait plus et mais.

La première de ces deux formes était préparée par l'emploi en latin de non pas, il est vrai, devant un adjectif, niais devant un verbe, pins facit, il fait plus. On trouve plus devant un adjectif déjà dans Némésien1.

Quant à le plus, ce n'est réellement qu'un comparatif emphatique. Le plus beau, c'est-à-dire celui qui est plus beau que tous les autres. L'inconvénient d'exprimer ainsi la superlativité, c'est de rappeler toujours un terme de comparaison, tandis que le propre du superlatif est d'exclure toute comparaison.

La forme du superlatif latin, issimus, est restée attachée par l'usage à quelques adjectifs exprimant une vénération profonde, révérendissime, sérénissime ; et, ce qui est plus remarquable, cette forme, bannie presque entièrement de l'adjectif où elle avait pris naissance, a trouvé asile dans quelques substantifs, généralissime2.

Dans l'ancien français, beaucoup plus d'adjectifs avaient gardé la forme du superlatif latin ; on disait saintisme, haltisme, grandisme, pêsme (pessimus). »

Quatre adjectifs, dont les formes comparatives sont, dans plusieurs langues, différentes de celles des autres adjectifs3, savoir : bon, mauvais, grand, petit, eurent des comparatifs dans l'ancienne langue. g

Bon.... Meillor.

Mieldre ou mièudre.

Mauvais (a). Pejor.

Pire.

1 Plus forinosus. Ecl. IV, v. 72.

2 Plaute avait dit en se jouant : Oculissimus.

° En grec ~ày«0o's, ~|3î).rtwv, — ~piya-i, ~p.;;a;rM, — ~/j.ixpàz, iXxTToai, — ~XJV.O;, ~X<:Í(-rû'J. En latin bonus, mélior, - malus, pejor, - parvus, minor. En anglais good, better, — bad, worse.

(a) [Mal vaudrait peut-être mieux ici que mauvais.]

Grand... Greignor 1.

Major, Maire2.

\_

Petit... \*. Minor,

Meindre (a).

De ces formes, sont restés seulement les comparatifs meilleur, pire et moindre. Grand a perdu tout comparatif simple : greignor n'est pas arrivé jusqu'à nous. Maire n'est plus que substantif ; major se prend quelquefois avec son sens comparatif, mais c'est seulement dans certaines locutions consacrées : après un nom propre, pour désigner l'ainé de deux frères, ou dans des noms de charges ou de dignités, major, major-dome, tambour-major, etc.

1 Gragn, veut dire grand dans un dialecte de l'Italie septentrionale, qui a de singulières analogies avec le français. Hormayr, Gesch. des Tyr, p. 160.

t Ce vers :

Qui moutest grande, et adès sera maire. veut dire :

Qui est très-grande et bientôt sera plus grande.

3t ne prouve nullement, comme le dit M. Edelestand du Méril, que le titre de maire ait été donné à une femme dès le douzième siècle. Mist. de la poésie scandinave, p. 263.

(a) [Meillor, pejor, greignor, minor sont régimes, mieudre, pire, maire, meindre sont sujets. L'ancienne langue française possédait d'autres comparatifs encore : joindre-jovenor, pour jeune; forçor, halzor, sordeor, bellilor, gencesor, que l'on ne connaît que sous la forme du rég. Nous avons encore sire et seigneur. Voy. Diez, Gramm., II, 70, et Gaston Paris, Accent latin, p. 5ü-8.]

CHAPITRE VII

FORMATION DU PRONOM

1. — PRONOM PERSONNEL.

Le pronom personnel de l'ancienne langue française avait un grand avantage sur celui de la nouvelle ; en vertu du prin- cipe de la déclinaison romane, on pouvait distinguer s'il était le sujet ou l'objet de l'action. II

Sujet. Objet de l'action. lre Personne. Jeo, jo, je. mi, mei, moi, me. 28 Personne. Tu. ti, lei, toi, te.

5e Personne. Il, el, elle. li, lui.

Première personne.

D'ego, diversement altéré, les divers idiomes néo-latins ont fait ieu, eu, io, eo, jou. L'ancien français a fait jeo, jo, je Jeo, jo ou je n'était employé, dans l'ancienne langue, que pour designer le sujet et l'auteur de l'action : r. I

E li dus respont : Jo l'olrei,

Et Dex i seit ensemle od mei.

Rom. de flou, Y. 11729.

Et le duc répond : J'y consens, et Dieu soit avec moi.

Je qui ne avois pas mil livrées de terre.

Joinville, p. 202.

Moi. qui n'avais pas mille livrées de terre.

Froissart, en tête de ses Chroniques, ne dit pas : Moi, Jean roissart; mais Je, Jehans Froissart. L'emploi moderne de oi, au nominatif, quand je est resté dans la langue, est une mfusion que l'usage a autorisée, mais qui n'est pas beau).p plus rationnelle que celle que font les nègres de nos )l.nies, quand ils disent : Moi veux faire ou moi vouloir ire.

À la question célèbre :

Dans un si grand revers que vous reste-t-il, ?

[èdée répondrait en latin, ego, et non pas me; en italien, n espagnol, io ; en vieux français, jo. Heureusement pour Corneille, dont le son sourd je n'aurait pas très-bien terminé » vers, un usage peu rationnel lui a permis de faire retentir i syllabe moi

La forme du cas régime est mi3, mei ou moi, et me.

Mi ne vient pas de mihi. Mi était populaire chez les Rotains ; on le trouve dans Plaute. Il s'est altéré en mei et loi, comme via a fait veie et voie.

Me est le uJe latin.

Mi de mihi était le signe du datif et me de l'accusatif. )ans l'ancien français, ces deux formes se confondent, bien [u'on trouve plus souvent mi, mei, moi pour le datif, et me )#ur l'accusatif. Dans les exemples suivants, mei ou moi et ne expriment régulièrement, l'un le datif, l'autre l'accusatif atins.

1 Médée, acle If", se. iv.

2 Il faut reconnaître aussi qu'on trouve dans l'ancienne langue, moi, désignant le sujet de la plirase,

Moy et mes chevaliers primes des espérons.

Joinville, p. 219.

Hais c'est par une exception très-rare dans les bons textes.

1 Mi est la forme la plus ancienne; on le trouve déjà dans le sermei.t de m -

In o quid il mi altresi fazet.

La fille au roy s'en vint à moy.

Théâtre Français au moyen dge, p. 2 il).

La fille du roi vint vers moi.

Tour Dieu, menez vie bellement.

Th. Fr. au moyen âge, p. 257.

. Pour Dieu, menez-moi doucement.

Dans les deux suivants, les rôles sont changés; me exprime le datif et moi l'accusatif. 1

Vos ne le me povez nier.

Théâtre Fr., p. 257.

Vous ne pouvez me le nier.

Comment vous estes-vous tenuz Si longuement de veoir moy?

Ibifl.

Comment vous êtes-vous abstenu Si longtemps de me voir?

Dans le français actuel, nous avons aussi deux formes obliques, me et moi ; elles pourraient servir à distinguer le datif et l'accusatif, mais nous ne faisons pas cette distinction. Nous disons également : Me donner, pour dare mihi et pour me dare; me donner à l'ennemi, nie donner la vie; nous disons faites-moi plaisir, faites-moi riche ; ce qui crée gratuitement une source d'ampinbologies ; je dis gratuitement, puisque nous avions dans les mots moi et me tout ce qu'il fallait pour l'éviter.

L'ancien français ne faisait pas mieux à cet égard ; mais il ne disait pas moi pour je; c'était toujours une confusion de moins.

Au dix-septième siècle, on distinguait moi dalif de moi accusatif au moyen de la préposition à: Parler à moi.

C'est encore par une confusion entre me et moi que nous 4.

disons : Conduisez-y moi, au lieu de conduisez-m'y ; ducatis sibi mihi, au lieu de ducatis me ibi (a).

Seconde personne.

j La seconde personne du pronom personnel français permettait, dans l'ancienne langue, la même distinction que la ipremière.

j Le nominatif était tu; ti, tei ou toi servaient pour les cas obliques. Nous avons fait la même confusion que pour la preimière personne ; tout en gardant tu, nous l'avons remplacé

(souvent par toi, et nous employons te ou toi sans distinguer le datif de l'accusatif.

k

Por ço, tu ki es femme Jéroboam.

Les Rois, p. 292.

Pour cela, toi qui es la femme de Jéroboam.

1 auront le fruit, tu les grapes.

Fab. inéd., t.I, p. 55.

-Ils auront le fruit, toi les grappes.

I De même que l'on mettait l'un pour l'autre, me et mei ou moi, te et tei ou toi se confondent dans les plus anciens monuments.

Parler voldreie un pou à tei, si te ploust. Cele respondi : Di ço que te plaist. Rois, p. 229.

Je voudrais un peu te parler, s'il te plaisait. Celle-ci répondit : Dis ce qu'il te plaira.

Le pluriel des deux premières personnes est beaucoup plus simple dans l'ancienne langue que le singulier. Il n'offre pas de distinction entre le nominatif et 1rs autres cas. C'est touijours nos, vos, d'où nous avons fait nous, vous. Déjà le latin

(a) [On peut dire conduisei m'y; voy. Littré au mot me, n° 8 ]

ne distinguait pas le nominatif de l'accusatif ; restait le datif -bis, que l'on remplaçait par nos dès le commencement du neuvième siècle, comme on le voit par l'ora pro nos des litanies cari ovingiennes 1. ^

Troisième personne.

Il en a été de la troisième personne comme des deux premières. Dans l'ancienne langue, il désignait le nominatif; le et lui, les cas obliques; le, toujours l'accusatif ; lui ou li, venant de illi, le génitif2 et le datif. g

Comme il meisme le contoit.

Joinville, p. 197.

Comme lui-même le contait.

Dos lui courut, contre lui poinst, Et assés près de lui le joinst.

Rom. de Brut, t. U, p. 177.

Bos court vers lui, pique contre lui,

Et le joint de fort près.

m Le français moderne emploie par confusion lui pour il: lui-même a dit. 1 Dans les cas obliques, lui est maintenant réservé pour le datif ; cette locution : Parler à lui, qu'on trouve chez les écrivains du dix-septième siècle, montre que, dans le principe, lui ne désignait pas seulement le datif, et que, pour le restreindre à cette- acception, on avait besoin de le faire précéder de la préposition caractéristique de ce cas. § Remplacer par lui le nominatif de la phrase? c'est une con-

♦ i Voy chap. IlT.- [Il est même à supposer que cette substitution de l'ace, au dat. et à l'abl. remonte plus haut encore.]

2 Cet emploi de lui ponr désigner le génitif se montre dans la basse latinité dès le septième siècle. « Omnes causa lui ubicumque prosequere.» Marculf. Form. 1, 21. Cité par M. Raynouard, Gramm. camp., Disc. prél. p. XIII.

4

fusion semblable à celle qui, dans l'usage, fait dire en italien lei au lieu d'ella (la sua signoria), en parlant d'une personne qui est sujet de Ta phrase. Lei lia fatto pour ella ha fatto, elle

(sa seigneurie) a fait.

Lui ou li, venant d'illi, désignait indifféremment un personnage du sexe masculin, ou un personnage du sexe féminin.

Au comencier, la trouvai si doucete

Qu'onc ne cuidai por li maux endurer.

Chansons du sire de Coucy, p. 22.

Au commencement, je la trouvai si douce

Que je ne pensais jamais endurer des maux pour elle.

Nous avons remplacé lui, dans pe cas, par elle.- Mais nous disons encore lui, en parlant d'une femme, quand lui est placé avant un verbe : Je lui ai donné ma foi.

Le féminin, que nous' exprimons par elle, s'exprimait par els; j'en trouve deux exemples égarés, par une singulière distraction, parmi ceux du pluriel els que cite M. Raynouard1.

Et menjurent privéement

Els et le garçon seulement.

Fab. et C., t. 1, p. 249.

Et soupèrent en tête-à-tête,

Elle et le jeune homme seulement.

Els encusa une béguine,

Fab. et C., t. IV, p. 134.

Elle accusa une béguine.

Dans le premier de ces deux exemples, els se rapporte à une femme nommée Idoine, dans le second, à la renommée (a).

Le ia, lui, est un véritable pronom personnel, quand il

1 Gramm. comp., p. 152.

(a) [Dans l'un et dans l'autre exemples il faut lire cie au lieu de e/s.J

est gouverné par un verbe, et qu'il pourrait se traduire en latin par ille, illa. Lui, li, se prend pour à lui, à elle (illi), et pour lui, elle

(illum -am).

Et jo li rend pour lui servir.

Les Rois, p. 5.

Et je lui rends pour le servir.

Le se prend quelquefois pour la (illam) (a) :

Sis mariz Helcana le areisuna.

Les Rois, p. 3.

IIelcana son mari lui adressa la parole.

Le pronom de la troisième personne avait au pluriel il, els (eux), les au masculin, et elles au féminin ; leur était des deux genres.. I Il désignait le sujet, et els, eux, les, l'objet ou le moyen de l'action. L'un correspondait au nominatif, les autres au cas régime.

De même on dit encore : ils sont venus vers moi ; et : je suis allé vers eux. Cependant eux se prend quelquefois par confusion pour ils : eux-mêmes ont fait ; eux seuls ont fait.

Leur est au- pluriel ce que lui est au singulier ; leur vient d'illorum. Il a été employé d'abord seulement pour le génitif; c'est son vrai sens1. M

La male fortune lor.

L'Yst. de li Norm., p. 163 (b).

Mala fortuna illorum.

1 Nous avons vu plus haut qu'en raison de cette origine lor servait il 1 ormer le génitif pluriel de l'article en valaque.

(a) [En picard seulement. L'exemple cité est à la vérité normand, mais il faut considérer que le areisuna se prononçait l'arcisuna.]

:b) [Lor suivant 1j substantif nuquel il se rapporte est un tour italien qu'on ne doit pas s'étonner de rencontrer dans un texte écrit en Italie; il est sûr qu'un Français eût écrit la lor maie fortune.]

La lur terre. — Terra illorum.

Chanson de Roland, p. 5.

C'est en souvenir de l'étymologie de leur (illorum) qu'avant un verbe, encore aujourd'hui, ce mot ne prend point d's ; je leur ai fait savoir. Il en prend une devant les substantifs au pluriel : leurs vertus ; étymologiquement il devrait n'en prendre en aucun cas. Les Italiens disent également : ho detto IMo, le virUiti loro.

La langue moderne a conservé à la troisième personne du pronom personnel la distinction du sujet et du régime, plus nettement qu'aux deux premières. Elle exprime cette distinction au singulier par le, lui au lieu d'il, et au pluriel par les,. leur au lieu d'ils.

Il m'a frappé, je l'ai frappé;

Il m'a donné, je lui ai donné; Ils m'ont frappé, je les ai frappés; Ils m'ont donné, je leur ai donné.

On voit- que dans l'ancien français, et même dans le français moderne, on distingue non-seulement les cas obliques du nominatif, mais encore, entre les cas obliques, le datif et l'accusatif.

Le pronom réfléchi n"a jamais eu de nominatif en français en plus qu'en latin, parce qu'il est dans sa nature de pouvoir toujours être considéré comme l'objet d'une action.

"La distinction du datif et de l'accusatif est inarquée dans 'ancien français et même dans le français moderne : si, sei, Ii, répondent à sibi ; se à se; mais ici encore l'usage a inroduit quelque confusion ; nous disons : se donner la fièvre (se pour sibi). Dans se donner soi-même à quelqu'un, le même mot gouverné par le même verbe est mis à deux cas différents; c'est comme si on disait : se dare sibi ipsum.

Il. — PRONOM POSSESSIF.

Les pronoms possessifs étaient aussi beaucoup plus réguliers dans l'ancienne langue que dans la langue moderne. I Au nominatif masculin on disait : mis, tis, sis, ou mes, tes, ses, comme en provençal : mieus, ,tieus, sieus ; mos, fos, sos (a). Cette forme, comme on voit, était la forme latine meus, tuus, suus, à peine altérée.

Tous les dialectes néo-Ialins, à l'exception du provençal et de l'ancien français, ont perdu l's caractéristique du nominatif singulier dans le pronom possessif latin. Pour les -autres cas, l'ancien français employait la forme mon, Ion, son, évidemment emprunte à l'accusatif latin memn, tu um, suum. La nasale caractéristique de l'accusatif latin manque aussi à tous les dialectes néo-latins, excepté le provençal et le français. ^ Le féminin était ma, ta, sa (de mea, tua, sua), sans distinction de cas, comme dans toutes les langues néo-latines.

Voici quelques exemples de l'emploi du pronom possessif dans l'ancienne langue : M

Et serreit en ta ebaere cumc rei et cume tis eirs.

Les Rois, p. t22.

Et qu'il siérait sur ton trône comme roi et comme ton héritier.

Sa repentanche fu si fors

Que ses cueurs fust en deux crevés.

Barb., Fab. et Cont., t. I, p. 2Ô5.

Sa repentance fut si forte que son cœur fut crevé en doux

Tous mes trésors vous soit à bandon mis.

Garin le Loher., t. Il, p. 90.

Que tout. mon trésor vous soit abandonné.

(a) [Mis, tis, sis, ou mes. tes, ses répond au prov. mos, tus, sos; le prov. micaus, ticus, sicus correspond au français miens, tiens, siens dont il sera parlé plus loin.] I

Mes pour meus s'est conservé dans messire (mon sire).

Le pluriel était primitivement mi, ti, si, en latin mei, tui, sui.

Là sont si baron, si cosin,

Et li millor gent de son lin.

Rom. de Brut, t. II, p. 45.

Là sont ses barons, ses cousins,

Et les meilleurs hommes de sa famil!e.

Un autr^pluriel s'introduisit dans la langue du moyen âge, plus éloigné du type latin, ce fut mes, tes, ses (a).

Celui-ci avait le double inconvénient de confondre le nominatif avec les autres cas, puisqu'il avait l's, marque des cas obliques au pluriel, et de ressembler à une des formes du singulier. Ce pluriel donna lieu à de fâcheuses confusions.

Pour distinguer le nominatif singulier et les cas du pluriel, on s'avisa d'un expédient peu rationnel : ce fut d'employer au lieu du nominatif singulier mis, t-is, sis, ou mes, tes, ses, analogue au latin et au provençal, la forme mon, ton, son, empruntée, non plus au nominatif, mais à l'accusatif latin. Au lieu de dire : mis ou mes pères (meus pater), •n dit mon père (meum pater). Ici encore l'usage a prononcé contre l'analogie et la raison (b).

Dans certaines productions du moyen âge, on trouve déjà cette altération de la forme primitive qui l'a emporté aujourd'hui :

Mon cliier seigneur.

Théâtre Fr. au moyen âge, p. 569 (c).

(a) [C'est la forme du régime pluriel, mi ti, si étant le sujet; ces deux formes sont contemporaines ]

(b) [Le fait qui s'est produit dans cette circonstance n'est pas con raire à l'analogie ni à la raison C'est une loi presque constante qu'en français moderne le cas régime subsiste seul : mon, ton, son, au singulier, mes, tes, ses au pluriel se Font substitués à mis, tis, sis (ou mes, tes, ses) et à mi, ii, si, comme félon à /e„ et empereur à emper ere.]

(c) [Cet exemple est emprunté à un texte de la fin du quatorzième siècle.]

Mais on fit plus, on joignit à cette bizarrerie une bizarrerie plus grande. ~

Dans l'ancienne langue, l'a du pronom possessif s'élidait devant un nom commençant par une voyelle, comme l'a de l'article. On disait : m'épée, comme l'épée; m'amie, comme l'amie; m'amour, comme l'amour. #

Sire, ainsi le vous jur par m'aine.

Théâtre Fr. au moyen âge, p. 248.

Sire, ainsi je vous le jure par mon âme.

Mon ami, Dieu vous doint s'amour. lbid., p. 256.

Mon ami, Dieu vous donne son amour.

t Rien de plus judicieux. Mais on a imaginé, depuis le quinzième siècle (a), d'employer cet accusatif masculin, qu'on avait déjà.substitué au nominatif masculin, de l'employer, disje, à remplacer le pronom possessif féminin, quand il se trouvait précéder un mot commençant par une voyelle, et on en est venu à -dire : mon amie (meum arnica). 8 La vieille forme est restée cependant dans ce cas particulier, m amie ; mais un usage irrationnel a fait souvent écrire ma mie, ce qui est parfaitement ridicule, car alors, au lieu de m 'amour, il faudrait écrire ma mour, et au lieu de marne ma me.

Il y avait une autre forme du pronom possessif.

Masculin. Miens, tiens, siens. Féminin. Moie, toie, soie, Ou miue, tiue, siue.

(a) [M. Diez cite (Gram. I, 100) ton ainrme (ton âme), son impacience dans l'ancienne traduction des Semions de saint Bernard, qui parait être des premières années du treizième siècle.) t

1

Celle-ci ne s'employait guère qu'avec l'article ou après le verbe.,

-La suc grande folie 1.

Cltr. de J. Fantosme, v. 572.

Sa grande folie.

N'est mie soc.

Rom. du Renart, v. 1 1040.

N'est pas sienne.

Aujourd'hui, on n'emploie jamais mien, tien, sien2, devant un substantif, mais seulement après, quand ce substantif, déjà énoncé une fois, est sous-entendu ; alors on place l'article avant le pronom possessif. Exemple : Vous avez vu votre fils, avez-vous vu le mien ? Excepté dans quelques phrases d'un tour familier, qui ont 'conservé la forme ancienne : un mien neveu, un sien ami. Le tien, le mien et le sien sont des neutres pris d'une manière absolue et devenus des substantifs.

Nostres, rostres, au nominatif, faisaient aux autres cas nostre, vostre, suivantla règle de l's. Le pater noster s'appelait li pater nostre ; mon pater noster, mes pater nostres. De là il est arrivé que, trompé par l's fmal qui est pour nous le signe du pluriel, on a fait un pluriel d'un singulier dans cette phrase : dire ses patenôtres, au lieu de dire son patenostre

1 C'est corame en italien : La sua pazzia.

- Le pronom possessif miens, tiens, siens, a été tiré de l'accusatif latin mcitiii, etc., comme riens de rem, et de même pour lui donner la termiliaison du nominatif on y a ajouté l's caractéristique de ce cas; ainsi sont nés de l'accusai if miens et riens au nominatif :

i Las! pourquoi l'ai de mes yeux regardée

j La fausse riens (chose perfide) qui douce amie a nom.

< Chanson de Coucy, p. 22.

[ Les formes anciennes sont miens, luens, suens, dérivés de meus, tuus, su iis, par l'addition du suffixe en; ensuite on a dit tiens et siens, par analogie avec miens. Yoy. Diez, Gram., Il. 100. et G. Paris, Accent latin, p. CO.]

(son pater noster). Déjà, au quatorzième siècle, cette confusion existait; le Roman de la Rose fait patenostres du féminin.

Une patenostres y a (a)

A ung blanc las de fil pendues t.

Au nominatif pluriel, on disait nostre, vostre.

Nostre prince n'ont pas failli.

Fab. et Cont., t. II, p. 314.

Nos princes n'ont pas failli.

Nostre Français i descendrunt à pied.

Ch. de Rol., p. 68.

Nos Français y descendront à pied.

La langue moderne, qui a perdu cette distinction par l'x, a remplacé nostre et nostres, au pluriel, par nos.

Voici, je pense, comment ce changement s'est opéré. Dans l'ancienne langue, le génitif n'avait pas besoin de la particule de pour être exprimé ; il suffisait de la forme du cas régime. | Le cas régime de vos a été vo, comme de S. Pox, S. Po. ) o fils, vo roi, vo compaignie, a voulu dire votre fils, votre roi,\ votre compagnie, c'est-à-dire, le fils, le roi, la compagnie de vous (b). I

La noble compagnie

Fa par la sainte estoille à vo'fils convoyé.

Les quatre fils Aymon, v. 785.

La noble compagnie fut conduite à votre fils par la sainte étoile.

1 Orelli, p. 14. " (a) [Il faut sans doute unes au pluriel. — Quant à l'hypothèse selon laquelle l's de palenostres aurait, à l'origine, été la marque du sujc!. i elle ne serait admissible qu'autant qu'on rencontrerait des exemples de ce mot au masculin; mais dans tous ceux que l'on connaiL il est féminin, et par conséquent suit dès les temps les plus anciens la règle qui est maintenant appliquée à tous les substantifs, c'est-il-dire qu'il n'a l's qu'au pluriel.]

(b) [On ne trouve pas le pronom vous ou lui précédé de la particule de qui devrait au moins arriver quelquefois, pour marquer la possession. Ensuite, lorsque de n'est pas exprimé, il faut que le sujet-soit précédé de l'article. Ainà on disait li fils le roi (le fils du roi), maison me disait pas roi fils ou fils roi ]

No' compainguie seroit bele.

Rom. du Renart, v. 7557.

Notre compagnie serait belle.

Quelquefois on a laissé l's après vo', car la simple juxtaposition exprimait le sens du génitif1.

De vos amor,

Rom. du Renart, v. 7580. signifiait de l'amour de vous, aussi bien que de vo' amor ; d'ailleurs cet s était ici euphonique.

Quand le souvenir des anciennes règles a été perdu, no', vo', ont repris partout l's que le moyen âge leur avait en général ôté, pour mieux leur donner la valeur du génitif, et c'est ainsi qu'on en est venu à dire nos frères, nos sœurs, (nos fratres, nos sorores) au lieu de nostre frère, nostre sœur (nostri fratres, nostrœ sorores).

III. PRONOM DÉMONSTRATIF.

La base du pronom démonstratif français me paraît être ço, qui, joint à iste, fait c'est, et, joint à ille,}ait cil (a).

Quant à fa lui-même, qu'on trouve aussi écrit so, il me paraît analogue au vieux latin sum pour eum, sos pour eos2 ; au sanscrit, sas, sa; au gothique, sa, et à l'irlandais, so 5. Le son s ou ç me paraît, dans la famille indo-européenne, le signe démonstratif par excellence. Il forme le ço provençal,

à M. Orelli cite plusieurs exemples de ce genre (Alt. fr. Gr., p. 52), mais sans en donner l'explication que je présente. Il cite même les nos pour les nostres (Villehardouin) ; c'est comme si on avait dit les de nous, Ol ~7ÛV ~r, ~U.ÛT).

s Eilhardi Lubini Anliquarius, p. 169 et 174.

5 A. Pictet, De l'affinité des langues celtiques avec le sanscrit, p. 138.

(a) [Iciat, et icil, par suite cist et cil, viennent de eccistuni et de cccillam qui se rencontrent chez les comiques latins.]

le cio italien, l'aisso provençal, l'isso portugais, etc.; enfin, avec ille et iste, il constitue cil et cist, dans notre ancienne langue 1.

Cil et cist paraissent avoir été plutôt attribués au nom init i singulier; cel et cels, aux autres cas2. Tous les exemples qu citent MM. Orelli et Raynouard3 confirment cette règle qui, du reste, comme presque toutes celles du vieux français, était plutôt une tendance très-générale qu'une loi absolue ; car on ne peut nier que cil et cel, cist etcest, n'aient été souvent confondus. ~f

Cest chastiax est si bien garnis.

Rom. du Renart, v. 11481.

Ce château est si bien garni.

Au pluriel, cil était le nominatif, et cels, le régime,

Et cil escuz ki ben sunt peinz à flurs.

Ch. de Rol. p. "70.

Et ces écus sur lesquels des fleurs sont peintes.

Cels se contractait en ces.

Avec ces. — Avec ceux-ci.

L'Yst. de li Norm., p. 44.

Le féminin fut celle, ceUe ; au pluriel, celles, cestes, dès le principe comme aujourd'hui.

Cil et cist répondent à l'italien, quello, questo; à l'espagnol, aquel, aqueste ; et aux mots analogues qui, dans les divers idiomes néo-Iatins, correspondent à ille et à iste. Cist vou-

\* Peut-être faut il le reconnaître encore dans le ce qu'on place après hic, dans hicce, comme pour redoubler la vertu démonstrative du mot et dans le se d'ipse. — [Quelques-uns de ces rapprochements sont douteux. Par exemple ce, comme l'ital. ecco et le prov. so vient de ecce hoc. I -

2 M. Diez, t. II, p. 87, dit que le nominatif singulier est souvent cils, cis, avec un s, non grammatical; cet s me semble au contraire l's grammaticalement régulier du nominatif. ^

5 Voy. Orelli, Alt. fr. Gr. p. 51; Raynouard, Gram. camp., p. 73.

lait toujours dire ce, celui-ci. Cil voulait dire ce, celui-là, et pissi celui, lui; ces, pluriel, ceux, eux.

-

De cels de France i veit tans mors gésir.

Ch. de Roi., p. 72

De ceux de France en voit tant couchés morts.

Cist Philistiens iert cume un de ces.

Les Rois, p 66.

Ce Philistin sera comme un d'eux.

L'ancienne langue, non contente de cil, cel, c'is, cest, à l'aide d'un système d'accumulation que j'ai déjà signalé, et sur lequel j'aurai occasion de revenir, forma d'autres démonstratifs plus compliqués. D'abords on imagina de placer devant cil et cest un i (d'ibi) qui ajoutait à l'énergie du démonstratif, en rendant l'objet démontré encore plus présent. On fit ainsi icel, icest-. Puis, au moyen d'une forme qui semblait destinée à indiquer les cas obliques, la forme ui, comme. dans lui, u fit celui, et en la compliquant de l'i initial, icelui ; au pluriel iceux, icelles (a).

Ce mot icelui, dont l'usage s'est transmis jusqu'à nous dans le langage de la procédure et dans le jargon de la chicane, à cause de cette association, réveille en nous des idées de pédanterie, et ne peut être employé. C'est fâcheux, car il était fait pour jeter une grande clarté sur le langage. Grâce à lui, nous avions deux expressions, là où les Latins n'en avaient qu'une (ille). C'est une règle des bons écrivains d'éviter l'emploi du relatif, son, sa, ses, quand le régime n'est pas un être animé(b); mais souvent on est fort embarrassé, faute d'avoir la locution d'icelui, qui remplaçait le ejus des Latins. Force est bien de

(a) [Ce n'est pas celui qui a donné icelui, c'est au contraire icelui qui, en perdant son. i initial, a produit celui; de même icist, iti, etc., .nt produit cist, ci; voy. Littré, aux mots celui, icelui, ici.]

(b) [Cette règle est fondée sur un usage assez récent.]

dire : J'ai vu cet arbre, mais je n'ai plus retrouvé sa beauté, puisqu'on ne peut pas dire : la beauté d'icelui (a).. 1, Au lieu de cil, cel, cist, cest, et icelui, le français moderne n'a au singulier que ce, cet, indéclinable, et au pluriel ces.

Dans ce dénûment on a pris celui et on y a ajouté ci ou là, de manière à désigner par ce moyen détourné si l'objet dé montré est plus ou moins éloigné ou rapproché ; mais cette ressource est loin de suffire, car celui-ci et celui-là ne peuvent s'employer devant un substantif, c'est-à-dire dans le plu: grand nombre des cas, et, dans tous, il est impossible d'indu quer en français la différence qu'on indiquait en latin par iste ille, et par des expressions analogues dans tous les idiome:\* néo-latins, l'ancien français compris. t Dans l'ancien français, on se servait, pour marquer cetld distinction, de cist et cil, cestui et celui. |

Il ne demande qui est ne cist ne cil.

Gar. le Loh., t. II, p. 82.

Il ne demande qui est celui-ci ni celui-là.

Celui bèse et cestui enbrace.

Rom. du Ren., v. 11851.

Baise celui-là et embrasse celui-ci.

Cel n'est plus employé dans son sens primitif que quand ij] est suivi du relatif qui ou que, et encore il ne l'est jamais au singulier masculin ; on le remplace alors par celui, que sa forme oblique ne destinait nullement à cet usage, celui qui Mais cel fournit encore aujourd'hui le singulier féminin, celles

(qui), et le pluriel des deux genres ceux et celles. ||

Cet (decest) et ce sont employés devant les substantifs ; ~mai ces deux mots ne servent à indiquer aucunenuance, et on ~em j ploie indifféremment l'un et l'autre selon que le mot com t mence par une consonne ou par une voyelle. Pour distingue]\* ce que toutes les langues néo-latines distinguaient, comme 1( j

(a} [On peut dire : je n'en ai plus retrouvé la beauté.]

faisait l'ancien français, par deux démonstratifs différents, on est réduit à recourir à l'addition de ci et de là, que l'on place après le substantif, et de dire en trois mots au lieu de deux : Ce bâtiment-ci, cet arbre-là.

L'ancienne langue française me semble avoir été encore en un point plus logique que la langue moderne. Nous plaçons le pluriel après ce qui est singulier, et nous disons : ce sont, là où les écrivains du moyen âge disaient : c'est.

Ce est des temptacions l'ennemi.

Joinville, p. 182.

Ce sont des tentations de l'ennemi.

IV. — PRONOM RELATIF.

M. Raynouard dit que lo et le est un pronom relatif dans ces phrases : Deus Io volt,je l'ai vu.

Il me semble plus exact de dire que lo ou le est ici un pronom de la troisième personne, car il peut se traduire par ilIll-m, il-lu-d1.

\* M. Raynouard ajoute que « el, lo, la, devenaient des pronoms relatifs lorsqu'ils ne désignaient pas des personnes2. »

Je ne vois pas comment la qualité de l'objet désigné pouvait changer la nature du pronom : dans je le suis, qu'on parle d'une personne ou d'une chose, le n'est pas différent. Quand l'article n'est pas placé devant un nom de personne, cesse-t-il d'être un article ?

\* M. Raynouard mentionne aussi ne comme pronom relatif, et en cite un exemple où il paraît en effet employé pour en, comme ne en italien s. Dans ce cars, ne est une altération bizarre

1 Quand ille peut se traduire par il, ille est un pronom personnel; quand il peut se traduire par cil, ou celui, ille est un pronom démon. stratif.

2 Grammaire comparée, p. 177,

J Ibid., p. 178.

du son en, mais pas plus que lui n'est un pronom relatif. En, que dans ce sens on écrivait aussi ent, dérive de la préposition inde1.

Le véritable pronom relatif eut, dans l'ancienne langue, trois formes : ki ou qui pour le nominatif, cui et que pour les cas obliques. Mais dans les monuments les plus anciens, on trouve par confusion que ou ke employé comme sujet.

M. Raynouard cite ce vers d'une vieille traduction de la

Bible2 : "

De trois personnes ke sunt un Dieu parfit (parfait).

On trouve aussi ki employé par confusion au lieu de que, comme régime. I

Tant ad seinet ki li oil li sunt troubled (a).

Ch. de Rol., p. 77.

Tant a saigné que ses yeux sont troublés.

r Cui devait naturellement s'employer comme en latin à de'signer le datif. f

Et celui avoec lui menra

Cui de sa fille avoitdon fet.

Fab. et Cont., t. 1, p. 206.

Et il mènera avec lui celui à qui il avait fait don de sa fille.

f Cui se prenait aussi par extension pour les deux autres cas obliques, le génitif et l'accusatif. Pour le génitif, il jouait le rôle de eu jus. -

Je ving an conte de Soissons, cui cousine germainne

J'avois épousée.

Joinville, p. 223.

Je vins au comte de Soissons, de qui j'avais épousé la cousine germaine 5.

1 Voy. Dérivation des particules.

- Grammaire comparée, P. 180. "

5 Cui peut être entendu ici comme ayant le sens du datif: la cousine germaine auquel j'avais épousée. Rienn'étaitplusordinaire dans l'ancienin langue que cette manière de parler : La cousine ail comte. l"

(a) [Il faut remarquer que dans cet exemple ki donne au vers une syllabe de trop; il est donc à tous égards fautif et doit être retranché ] -

Cui il ataint tout est de la mort fis.

Gar. le Loh., t. II, p. 80.

Qui il touche est certain de mourir.

Que s'employait seulement pour l'accusatif comme aujourd'hui. Les exemples cités par M. Raynouard sont trèsbons 1.

Fai que dois, aviegne que puet.

l'Ordene de Chevalerie, Fabl. et C., 1.1, p. 76.

Demanda lor que ce estoit.

Le Castoiement, ib , p. 74, conte 4.

On doit remarquer, dans ces exemples, que, au lieu de la forme traînante seule admise aujourd'hui, ce <jue. Que au moyen âge étant, à lui seul, l'équivalent de que-m, de quod et de quid en latin, il n'était besoin de rien ajouter.

Il en est de même dans les langues germaniques; on ne dit pas en allemand das was, ou en anglais that what, mais seulement ivas et what.

L'ancienne langue, au lieu de rien ajouter au qui ou au que, le supprimait parfois, et le tour n'en était que plus rapide.

Que plus m'aime ne fait son frère.

Rom. du Ren., v. G302. \*

Qui (a) m'aime plus qu'il ne fait son frère.

Là est l'origine de cette vieille tournure qui a de la grâce : il fit que sage. Que est mis pour ce que : il fit ce que fait l'homme sage ; fecit quod sapiens( facit). On le voit bien par ce vers :

I)e ce fist-il que prous et que gentis.

Gar. le Loh., t. II, p. 17G.

Il agit dans cette circonstance en preux et en homme noble.

1 Gramm. comp., p. 182.

(a [Il faut traduire : car il m'aime...]

Quel, au nominatif, prenait l's caractéristique de ce cas, d'où résultait quels, et par contraction, quiez, quiex, queus.

Quel était invariable aux deux genres, et queUe n'existait pas.! Il en était de qualis, comme de grandis, d'utilis; le masculin et le féminin étant semblables en latin ne se distinguaient pas, non plus dans l'ancienne langue française t.

En quel tere en irons-nous ?

Aucassin et Nicolette, F. et C., t. T, p. 407.

En quelle terre irons-nous?

Cette tournure traînante lequel pour qui n'existait pas en latin et n'est nécessaire que dans le français moderne, dont le pronom relatif est entièrement dénué de flexion. Lequel se trouve, il est vrai, dans des monuments anciens e, mais gràcf à la déclinaison romane, tout imparfaite qu'elle était, on pouvait s'exprimer d'une manière plus brève. Cil Dex.... Poissanz sor tote créature, La cui poissance toz jors dure.

Ms. B. L. Fr., no 90, fol. 75, c. 2, bibl. de l'Ara.

En général, quoi correspondait au génitif cujus, au datif eu et à l'ablatif quo ; et c'est ainsi qu'il a donné naissance au: locutions dans lesquelles il est resté: C'est en quoi,(le quoi, quoi.,

Quelquefois il remplaçait et remplace encore quid, quod exemple : pourquoi. Nous disons quoique ; mais quoi étant al tribué plutôt au génitif et au datif, et que à l'accusatif, que que, moins harmonieux, était plus rationnel.

lliaux sire chiers, queque dit aie,

Vos m'aviez vaincu et matei.

Rutebeuf, 1.1, p. 133.

Mon cher doux sire, quelque chose que j'aie dit.

Vous m'avez vaincu et maté.

1 Voy. chapitre VI, p. 97.

" M. Raynouard cite la traduction des Dialogues de saint Grégoir.

Gram. camp., p. 186.

V. - Pronoms indéterminés.

Une st nom de nombre quand il exprime que la quantité des

objets dont on parle se réduit à un seul ; exemple : Je ne vois qu'un homme.

Un est pronom indéterminé quand il n'a aucun rapport avec l'idée de quantité, mais indique seulement l'existence de l'objçt dont on parle ; exemple : un homme m'a dit.

' Comme nom de nombre, un doit se rendre en grec par sU, en latin par unus; comme pronom indéterminé, il correspond assez bien à TIÇ quidam (homo).

Un, nom de nombre, ne saurait avoir de pluriel ; pronom indéterminé, il peut avoir un pluriel s'il en avaitun en latin1 et dans l'ancienne langue française.

Après on li aporta uns esperons.

Fab. et Cont., t. I, p. 81.

Après on lui apporta des éperons.

Nous avons remplacé assez peu rationnellement le pluriel d'un par de. Au lieu de dire : il avait uns grands arbres, habebat quasdam magnas arbores, nous disons : il avait de grands arbres (habebat de magnis arboribus). Cependant le pluriel d'un n'est pas entièrement banni de notre langue, il subsiste dans ces locutions encore usitées : quelques-uns, les uns et les autres.

Nous avons perdu le pluriel de tant et quant, qui venaient de tanti quanti, pris pour tot, quot.

Trouver tout le nombre et la soume

Quanz polces i a de main d'omme

Quanz piés, quanz pas et quantes lués,

Ou quantes nulles estendus,

Ou quantes journées y a. ,

Image du Monde, manusc. Libri, fol. 40 v., col. 1.

Trouver tout le nombre et la somme, combien il y a de pouces

1 Yarro, De lingua latina, IX, 65.

de mains d'homme, combien de pieds, combien de pas, com- bien de lieues il y a ou il n'y a point, ou combien de jour- nées.

On en trouve une tra-ce dans l'expression peu élégante et vieillie dont se servent encore quelques personnes : toutes et quantes fois.

On vient de homo. Le provençal et le français présentent les formes de plus en plus altérées : homs, hom, oms, om, on1 (a). "■ \*\* Quelquefois, indépendamment de l'orthographe, le sens! montre évidemment l'étymologie. M. Raynouard cite ces deux vers de Marie de France : \*

Cum il se puist contregaitier.

K'hum nelepeust engignier.

Comment il se pût mettre de son côté sur ses gardes, de sorte qu'on ne le pût tromper.

On traduirait aussi bien le second vers ainsi :

De sorte qu'homme ne le pût tromper.

Ce vieux tour (homme ne le pût tromper) doit donc être considéré comme. ce qui a conduit à l'emploi du mot homme dans; un sens absolu et indéfini, c'est-à-dire, à l'emploi de l'indéter-i miné on. Cette origine explique aussi comment on place l'article de-j vant ce qui semble une particule insignifiante, l'on était pri-i mitivem ent TAomme.

L'ancienne langue plaçait la forme l'on après un verbe, ce qui dispensait, pour éviter l'hiatus, d'employer le t euphonique moderne (b).

1 Y. de nombreux exemples dans Raynouard. Gram. cornp , p. 487. Orelli, Altfr. Gr., p. 64-5.

(a) [La forme la plus ancienne n est pas homs, mais hom; Isa été ajouté en dépit de l'étymologie, par analogie avec les mots provenant de la se-i conde déclinaison latine.]

(b) [Ce t est étymologique; appelle-t-on devrait s'écrire appellet on

(appellat).]

Apelel'on.

" Rom. duRen., v. 127.

• -

- On l'appelle.

Si nous mettions on après appelle, nous dirions : appelle-tm. On fut assez souvent remplacé par en.

De deux maux prent en le menor.

Rom. du Ren., v. 13598.

De deux maux on prend le moindre.

C'était une altération vicieuse d'on, qui éloignait ce mot de son origine et qu'on a très-bien fait de bannir de la langue moderne.

Cette manière d'exprimer le sujet indéfini ne se retrouve ni en grec, ni en latin, ni en sanscrit. Elle est, au contraire, commune à toutes les langues germaniques1. M. Diez attribue à leur influence l'adoption de ce tour dans les idiomes néolatins.

La chose est possible. Cependant il serait assez difficile de comprendre comment, en s'emparant de ce tour, les idiomes néo-latins n'auraient pas emprunté le mot man, employé par les peuples germaniques, auxquels ils ont emprunté tant d'autres mots, et comment ils l'auraient traduit par le latin homo. Il ne faut pas oublier non plus que, si les Latins n'avaient pas un équivalent exact du màn germanique et de l'on néolatin, ils avaient une locution qui pouvait conduire à l'emploi de ce dernier : Homines dicunt, l'on dit.

Autrui n'a point de nominatif dans l'ancienne langue. Le nominatif était autres, les deux cas obliques, autre et autrui (a). Autrui est donc un des rares débris vivants du système qui admettait quelques inflexions dans les substantifs.

„ 1 Surtout à leur état ancien. En anglais, on emploie souvent la forme passive ; it is said.

(a) [Autre (par analogie avec la seconde déclinaison autres), est le CCJ sujet, autrui le cas régime.]

Dans le dix-septième siècle, ce débris de la langue du moyen âge faillit périr ; on voulait le remplacer par autres. Il fut sauvé par Vaugelas, qui ne savait pas l'histoire du mot menacé, mais. qu'avertissait son instinct de la langue ; l'Académie accorda autrui aux réclamations de Vaugelas.

Il en est d'altrui en italien comme d'autrui en français ; il se construit sans préposition :

Tu proverai si come sa di sale - •• Lo pane altrui.

Tu sauras combien le pain étranger est amer i.

Le français moderne met une préposition devant autrui, il dit : Le pain d'autrui, donner à autrui. C'est une superfétation inutile, puisque la désinence est là pour indiquer un cas oblique. On a cessé de dire parler à lui; comme -on dit luiparler, on devrait dire parler autrui ou autrui parler, au lieu de parler à autrui.

Tout offrait un exemple parfaitement régulier de l'ancienne déclinaison française à deux cas. \*

Singulier. I Sujet, t0S (totus).

tot

Sujet, tuit (totl).

Pluriel.. . '( Régime, tots, tos (tot-is-os).

Par foi 1 loz li cuers m'en hérice.

Rutebeuf, t. l, p. 198.

F ar ma foi tout le cœur m'en frémit.

1 ar tut le camp les cumpaignes ralient.

Ch. de Roi., p. 436.

Ils rallient par tout le camp les compagnies.

Li quens Rollans i fut remés sis niés

E Oliver e tuit li XII par.

Ibid., p. 107.

Le comte Roland, son neveu, y est resté

et Olivier et tous les douze pairs.

1 Dante, Parad., c. XVII, v. 58 Je me sers de la traduction élégante et fidèle de M. Artaud. ~ t

Dieu a donné l'esperit de mençunge à

tuz tes prophètes.

~~

- Les Rois, p. 337.

Dieu a donné l'esprit de mensonge à

tous tes prophètes.

VI. — Noms de nombre.

Je place après les pronoms les noms de nombre.

Dans l'ancienne langue, les deux premiers nombres ordinaux étaient soumis à la loi de la déclinaison romane.

£ Uns reis i est, si a non Corsablix,

Barbarins est d'un estrange pays.

^ Chanson de Roi., p.48-9.

Un roi y est qui a nom Corsablix, barbare

et d'un pays étranger.

Le premier un a l's du nominatif, uns reis. Cet s ne se montre point à la terminaison du second un, régi par la particule de.

Deux n'a, on le comprend, qu'un pluriel; mais ce plurie offre les deux cas de la déclinaison romane.

Au nominatif, dui ou doi : ~ v

Od l'arcevesque isont dui évesque assemblé.

v Vie de S. Th. de Cant., p. 55.

< Avec l'archevêque, deux évêques y sont réunis.

Ki sont li doi juis briement le vos dirai.

i Barb. Fabl. etCont., t.'I, p 55.

Qui sont les deux juifs, brièvement le vous dirai.

ne même au vocatif : .

• Mi doi afant .

i Garin leLoh., t. II, p. 240.

t Mes deux enfants.

ï

Au cas régime deux ou dous.

Li quels d'els dous en fut li plus isnels.

Ch. de Roi., p. 54.

Lequel des deux fut le plus rapide.

Li dui laissent parler les deux.

Rutebeuf, t. I, p. 125.

Les deux premiers laissent parler les deux autres.

Cette fois, comme presque toujours, c'est le cas régime qui est resté dans l'usage, deux.

L'ancienne langue avait ambe, de ambo, dont une trace s'est maintenue dans le substantif ambe, et ambedui (comme en italien), formé par accumulation d'ambo-duo; ambedui, et, par contraction; andui, oi, avaient au cas régime ambedeux, andeus. 4

Car andui si arçon rompirent...

Les lances qui d'andeus pars froissent.

Roman de la Manekine, p. 93.

Car ses deux arçons rompirent...

Les lances qui brisent des deux parts.

Ambeclui s'entre acolent.

Ch. des Saxons, p. 173.

Tous deux s'embrassent.

Puis lur deistes ambesdous.

Chrono de J. Fantosme, v. 9.

Puis leur dites à tous deux.

Trois était dans le même cas que deux. Troi, sujet, trois, régime. \*

Li troi glouton li sunt soure fichié.

Garin le Loh., t. II, p. 240.

Les trois csquins se sont rués sur lui.

Le système vicésimal, qui a laissé une seule trace dans la

numération moderne, quatre-vingts, jouait un beaucoup plus grand rôle dans la numération primitive. On disait trois vingts pour soixante; six vingts s'est dit très-tard. Joinville disait douze vingts, pour deux cent quarante. On trouve dans Carin le Loherain : Onze vint, t. If, p. 143 ; set vint, ib.; p. 152. Le nom de l'hospice des Quinze-vingts témoigne encore de l'habitude de compter par vingtaines au lieu de compter par dizaines.

Cette habitude pouvait être venue à nos pères de différents côtés. Les Ibères connaissaient le système vicésimall ; il n'était étranger ni aux nations germaniques ni aux populations celtiques2.

Quant aux nombres cardinaux, l'ancien français possédait les deux formes, primes et primiers.

Primes se montre dans primesautier, expression que Montaigne applique à l'esprit des femmes, et qu'on a appliquée heureusement à son propre esprit, et paraît encore aujourd'hui dans les mots prime, primer.

P) remier subsiste dans la langue actuelle seulement ; dans l'ancienne langue, il avait un cas régime, primerain.

Li venins est soef en primerain point.

Jubinal, Fabliaux; t. l, 561.

Le poison est doux au commencement.

Tiers, quart, quint, sixt, se sont dits avant troisième, quatrième, cinquième, sixième. Ils sont restés dans un tiers, un quart, pour un troisième, un quatrième; le tiers et le quart, c'est-à-dire la troisième et la quatrième personne (qui se présente) ; dans tierce, quarte, quinte, sixte, termes de musique

1 Voy. Ilist. litt. de la France, avant le douzième siècle, t. I, p. 47.

2 En gaélique on dit dix et vingt pour trente; ortee et vingt pour trente et un; deux vingts pour quarante; dix et deux vingts pour cinquante ; trois vingts pour soixante; dit et trois vingts pour soixante et dix; quatrevingts ; quatre-vingt-dix, comme en français; enfin cinq vingts pour cent. Shaw, An analys of the gaelic language, p. 108.

et de jeu ; dans tierce, nom d'une partie de l'ofcice : dans fièvre quarte ; dans Charles-Quint, Sixte-Quint.

Maintenant', avant de passer au verbe, je demanderai comment on pourrait ne pas croire à l'existence de la déclinaison romane, quand on l'a vue, dans les substantifs, se manifester par divers modes de distinction empruntés tous à la déclinaison latine, mais devenus si réellement des procédés grammaticaux propres à notre langue, qu'elle en a appliqué les signes aux dérivés des mots qui n'en étaient point affectés en latin, ou qui même étaient entièrement étrangers aux sources latines, plaçant l's du nominatif à temple (de templum), ou à brond (de brand, germ.) ; mettant la terminaison du cas régime t, fournie par la troisième déclinaison, à des mots comme Moyse (Moysant), et comme or (ort) ; mettant la terminaison au génitif pluriel or, de orum, àcandelor, en latin candelarum; offrant ainsi une déclinaison incomplète, mais une déclinaison réelle qui possédait deux cas constants et quelques autres cas moins généralement indiqués.

Et cette déclinaison ne se bornait pas au substantif et à l'adjectif, elle régissait les pronoms, les noms de nombre, les infinitifs des verbes, et même, par une confusion et un abus, qui prouve lui-même l'extension du principe, les adverbes et les particules, terminées presque toutes en s, contre l'étymologie, mais par suite de l'habitude où l'on était de placer un s à la fin de tous les mots qui n'étaient pas régis (a).

On ne peut donc nier ce procédé de notre ancienne langue qui a influé sur la formation des mots que nous employons, sur la construction de la phrase et le génie de la prose frallçaise. Loin donc de mettre en question la règle de l's, proclamée, pour le provençal, par les troubadours grammairiens du seizième siècle, et, pour le français, par M. Raynouard, je

(a) [Il est vrai que beaucoup d'adverbes se terminent par s, mais en ce cas cette lettre n'a rien de commun avec l's du sujet, puisque le même fait se présente dans d'aulnes langues où il n'y a pas trace de déclinaison. Voy. Diez, Gramm., II, 427.]

crois avoir prouvé qu'il faut aller plus loin que ce dernier et reconnaître, dans la loi qu'il a révélée, un cas particulier d'un principe plus général, qui souffre dans l'usage quelques exceptions relativement peu nombreuses, que méconnaissaient parfois les copistes du moyen âge, parce qu'ils ne s'en rendaient pas compte, mais qui dominait réellement et pénétrait profondément la vieille langue française, le principe de la déclinaison romane.

CHAPITRE VIlI1

FORMATION DU VERBE

I. — Le verbe ÊTRE.

Le verbe être est irrégulier dans la plupart des langues de la famille indo-européenne, c'est-à-dire qu'on emploie plusieurs verbes différents, défectueux chacun dans quelques-uns des temps, pour composer le système général de la conjugaison de ce verbe.

Il n'en est pas ainsi dans la langue grecque : ~du\ suffit à tous les temps. Mais il en est ainsi en sanscrit, où le paradigme de la déclinaison du verbe être admet les radicaux as et bhũ; en latin, sum et fui, en allemand, ich bin, ich war et seyn; en bas-breton, le présent ounn et l'infinitif beza appartiennent à des verbes différents.

Il en est de même dans la langue française. Je suis et être appartiennent à deux verbes différents. Je suis vient de sum; être ne vient pas d'esse, mais, comme le prouve l'ancienne forme, estre, et le provençal, estar, de stare.

(a) [Nous engageons ceux qui voudraient approfondir cette partie de l'ancienne langue française à consulter la grammaire de Diez II, 107 à 632 et 208 à 242), et l' Étude sur le rôle de V accent latin en français de M. G. Paris (p. 63 à 81).

Le provençal avait la conjugaison complète des deux ,erbes esser et estar ; dans le français moderne, chacun d'eux n'existe plus qu'aux temps et aux modes où l'autre a péri. Jais dans le français du moyen âge on trouve des traces de la :oexistence des deux verbes, dans les mêmes temps et dans les nêmes modes. Je vais montrer comment la conjugaison de notre verbe être s'est formée du latin, en passant par la conugaison plus complète de l'ancien français.

, Indicatif.

Présent.

Ce qui étonne d'abord, c'est la terminaison uis de la prenière personne, je suis, dérivée de sum. Dans le principe, :ette personne ne prenait point l's final, pas plus dans le verbe luxiliaire être que dans les autres verbes ; on écrivait sui, ,omme en espagnol, soy.

Je sui mult en destreit.

Les Rois, p. 217.

Je suis dans une grande détresse.

Et dist un mot : Ne sui mie vencut.

Ch. de Roland, p. 81.

Et dit un mot : Je ne suis pas vaincu.

L'm, qui se détachait si facilement de la terminaison des mots latins, en se détachant de sum, a laissé su. L'i s'y est joint, peut-être par une imitation du prétérit, qui, dans l'ancien français, s'est écrit d'abord fui, comme en latin.

La seconde et la troisième personne étaient souvent dans l'ancienne langue ies, iest, par ce changement de l'e en ie; très-fréquent dans les mots qui passent du latin en français: Gera, cierge (a) ; pes, pied ; ferus, fier. La langue moderne a conservé la forme purement latine, es, est.

(a) [De cera vient cire, c'est cereus qui a donné cierge.]

La plus ancienne forme de la première personne du plurie est sumes, presque identique à sumus; car l'u de la désinence devait se prononcer faiblement, l'accent étant sur la syllabe précédente. On trouve même sumus.

Si feÏmcs nus, senez fumus,

En vostre chambre ù sumus (a).

Tristan, t. II, p. 121.

Ainsi fîmes-nous, nous fûmes sages,

Dans votre chambre où nous sommes.

Puis on a dit sommes, par le changement si facile de l'u en o.

Emes ou eimes est une ancienne forme de la langue fran-

çaise beaucoup plus difficile à rattacher au latin sumus que la forme actuelle (b) ; elle fait pensera la forme poétique ~£«v, à la forme ionienne ~eî^sv, à esumus (a. lat.)

Nus eimes de vuz et vos parenz

Le Livre des Rois, p. 136.

Nous sommes de vous et de vos parents.

Estes vient de estis, et sont ou sunt est identique à la forme latine. Tout le présent de l'indicatif est formé sur esse. Il serait possible pourtant que la seconde personne du pluriel, vous êtes, en provençal, estatz, vînt de statis (c).

(a) [H y a une faute ou dans le manuscrit ou dans la copie. Le premier vers n'a sa mesure que si on lit fumes, au second il faut sans doute lire ù nus sûmes. Cet exemple n'est donc pas probant.]

(b) [Il ne faut pas l'y rattacher : elle est formée par analogie a la seconde personne du même nombre, estes, ou dérivée de l'ancien latin esumus qui a pu persister dans l'usage vulgaire, tandis que l'idiome littéraire adoptait sumus.]

(c) [Le prov. estatz vient de stalis; mais êtes, dont le correspondant prov. est etz, ne peut évidemment venir que de estis. Statis a donné en français estez.}

Imparfait.

Nous n'avons actuellement d'autre imparfait qu'un dérivé le stare : J'étais (pour estois) (a). L'ancienne langue y joignait ln dérivé tiré de la conjugaison latine du verbe sum.

Elle avait ere ou iere, d'eram.

A une place qui plaine iere.

Fabl. et Contes, t. I, p. 527.

A une place qui était en plaine.

Ja s'orrez les paroles ki escrites i erent.

Chron. de J. Fant., p. 254.

Maintenant vous ouïrez les paroles qui y étaient écrites.

Sungeat qu'il eret.

Ch. de Roi., p. 29.

Songea qu'il était.

Ere est analogue à l'eram valaque, l'era italien, espagnol ;t roumanche,

Parfait simple.

#

La première personne a été primitivement identique au ui du latin, comme en italien, en valaque et en provençal.

Dont es-tu? D'Abbeville sui,

A Oisemont au marché fui.

Barb:, Fabl. et Contes, t. IV, p. 5.

D'où es-tu? Je suis d'Abbeville, J'ai été au marché à Oisemont.

Par un singulier hasard, l'i, qui, là, était étymologique, est ombé, tandis qu'il a subsisté au présent\* où il ne l'était

(a) [L'ancienne forme française est à la première personne estoie et non istois. M. Littré a démontré qu'elle ne peut être dérivée de stabarn. Études, II, 201. Ci'. G. Paris, Accent latin, p. 79 et 132.]

:,

point. On a continué à dire je ssui (de sum) ; l'on a dit je fil (de fui).

Puis l's a été ajouté à celte première personne comme à celle du présent, comme à tant d'autres premières personnes de divers temps et de divers modes des verbes.

A la troisième personne, l'ancienne langue mettait un 01 supprimait la consonne. Le premier verset des Rois offre ur exemple de l'un et de l'autre. l

Uns bers fu jà.

Il fut un homme jadis.

Fiz fud Jeroboam.

Il fut fils de Jéroboam.

La langue moderne, en ceci, s'est rapprochée, par son or thographe, de l'étymologie (fut de fuit) : h

Passé composé.

Tous les idiomes néo-latins forment au verbe être un passé composé, les uns de l'auxiliaire avoir, les autres du verbe être lui-même.

Dans ce dernier cas sont l'italien, sono stato, et le rouman che, sunt staus1 ; dans le premier sont le valaque, amu fostu l'espagnol, he sido2 ; le provençal, ai estat; et le français, j'a été (anc. fr. esté).

Au plus-que-parfait, le valaque fait comme l'italien et li roumanclie ; il emploie le verbe être comme auxiliaire de lui même, eram fostu3, de même que era stato, italien, et era oi

1 Remarquez du reste que, dans ces idiomes, sono et sunt ne provien nent point du même radical verbal que stato, staus. Cette forme de prété. rit, dans laquelle le verbe étre est son propre auxiliaire, n'est pas heu reuse en soi, et la langue française a montré une juste délicatesse ei repoussant la locution, je suis été.

2 Le portugais emploie un troisième auxiliaire tenher, tenho sida.

° Le valaque, dans beaucoup de cas plus près du latin que tous les auires idiomes qui en sont sortis, a aussi un plus-que-parfait simple, ce qu lui est particulier, fusesem.

fora staus, roumanclïe. L'espagnol, le provençal et le français composent le plus-que-parfait comme le parfait (a).

Futur.

Je discuterai, quand j'en serai à la conjugaison des verbes réguliers, l'opinion de M. Raynouard, d'après laquelle le futur du provençal et du français est composé du verbe avoir, placé après le radical verbal : J'aimer-ai, pour j'ai à limer.

Je me contente de remarquer ici, dans l'ancienne langue, me forme du futur dérivée de la conjugaison latine du verbe mm, plus directement que la forme actuelle, serai.

Dans l'ancien français, ero a fait, aussi bien qu'eram, ere ît iere-

Mais ço icrt à leur confusion.

Les Rois, p. 10. liais ce sera à leur confusion.

Tout sera vostre et tout ert mien.

Rutebeuf, t. II, p. 95.

Tout sera vôtre et tout sera mien.

Errnes Jioi deseverés.

Ch. de Roland, p. 77.

Nous serons aujourd'hui séparés.

t V

Probablement la confusion produite par la ressemblance de 'imparfait et du futur a fait abandonner dans les deux temps a forme ere, iere, qui a été remplacée dans le premier par esois, et dans le second par serai, analogue à l'italien saro, à .'espagnol scré, au provençal serai.

(a) [Il est à noter que le français a eu un prétérit dérivé du plus-quelarfait : aoret, pouret, furet dans Sainte-Eulalie représentent le latin ha~uerat, potuerat, fucrat. Cette forme s'est même conservée dans certains )atois Yoy. Rame des Soc. sav., 4" série, IV, 352 (oct. 1866). Pour les aures langues romanes, voy. Diez, Gramm., II, 115.]

Le verbe ester fournissait aussi à l'ancienne langue un futur qui n'existe plus dans la langue moderne.

Se vus murez, esterez seinz martyrs.

Ch. de Roi., p. 45.

Si vous mourez, vous serez saints martyrs.

Subjonctif.

Présent.

Outre le changement de im en oi ou en ei (a), on distinguait le présent du subjonctif du présent de l'indicatif en ajoutant à la fin un e muet. On disait soie ou seie.

Quar m'aidiez tant que fors en soie.

Fabl. et Contes, t. I, p. 99.

Aidez-moi tant que j'en sois hors.

L'.s final, ici comme à l'indicatif, n'est point étymologique. Oi ou ei est pour l'i latin dans sim. Cet i se transformait volontiers dans ces deux sons, dont la prononciation n'était pas alors aussi différente qu'à présent1. Ainsi de via on faisait veic et voie, qu'on prononçait veie et l'oueie.

Seie était intermédiaire entre la forme espagnole, sea, et la forme italienne et provençale sia. Seie était plus voisin encore de l'ancien portugais seja. Ces analogies sont beaucoup moins sensibles dans la forme moderne sois, qui a perdu l'e et pris l's.

L'impératif français est évidemment formé de la seconde personne du subjonctif latin, sis (&), à laquelle il ressemble plus qu'aucun autre impératif néo-latin. Italien, sei; espagnol,

1 Voy. chapitre de la prononciation.

(a) [Ce changement serait contraire aux lois de la permutation des sons ; seie ou soie en français, sia en provençal, suppose en latin vulgaire le type siam.]

(b) [Sis ne peut rendre compte de soies.]

sé; provençal, sias; roumanche, seigias. Tout cela vient de la forme latine siem, qu'on trouve dans Plaute, ou, si l'on veut, du potentiel sanscrit, -syam, identique au provençal siam (a).

L'e muet se maintenait à la seconde personne.

Soies-ta maudit comme le Franc qui s'arme pour poour de mort.

Joinville, p. 226.

Sois maudit comme le Franc qui s'arme par craiute de la mort.

La troisième personne prenait le t dans l'ancienne langue comme il le prend dans la langue moderne.

Le pluriel est grammaticalement semblable dans les deux langues.

H Imparfait.

L'imparfait du subjonctif se confond, en latin, avec le mode conditionnel : on dit également quocl essem, si essem.

En français, le conditionnel est serais; l'imparfait du subjonctif n'existe pas; il est remplacé par l'imparfait de l'indicatif, que j'étais, si j'étais.

Dans l'ancienne langue française le conditionnel prenait la forme seroie ou sereie.

On trouve pour la première personne du pluriel seriemes analogue à la désinence latine, emus (essemus), aussi bien qu'à emes (sumus) et ieremes (erimus) de l'ancien français. (Voy. plus haut.)

C'est la forme analogique et primitive.

Se nous essicmes parcheut. Nous seriemes tout décheut.

- Fabl. et Contes, t. IV, p. 34.

Si nous étions aperçus, nous serions perdus.

La forme actuelle-, serions, beaucoup plus éloignée de l'origine, était souvent remplacée dansl'ancienne langue par seriens, dans laquelle on entend encore l'edela terminaison latineemtts.

(a) [La première pers. sing. prés. subj. d'être est en prov. sia et non siam.]

Parfait simple. [

De fuissem on a d'abord fait fuisse, puis fusse, comme fui et fus de fui.

La forme subjonctive s'employait dans plusieurs cas où nous l'avons remplacée par d'autres temps étrangers au mode subjonctif, ce qui est contre l'analogie.

Ainsi, au lieu du subjonctif si fuisse (sifuissem), nous disons : si j'avais été. 5 4 i \*

Conditionne].

La racine du verbe être au conditionnel est ser, comme au futur, temps avec lequel le conditionnel a une analogie naturelle, car tous deux expriment une éventualité ; l'un comme certaine, l'autre comme probable. La différence qui les sépare est marquée par la différence des deux désinences serai et serais. ^ Le conditionnel est terminé en ia dans les conjugaisons espagnoles, portugaises, provençales, seria. Dans l'ancien fran-j çais, cet ia s'est changé en eie, ou oie, comme l'ia provençal du subjonctif préseiit. « |

Nous formons le prétérit composé du subjonctif comme celui de l'indicatif, avec le verbe avoir, auxiliaire du verbe ester, que j'eusse été. ,

Infinitif.

L'infinitif du verbe être (a. fr. estre) vient, comme je l'ai dit, de stare (prov.estar) (a); mais je ne pense pas qu'il, faille en conclure, avec MM. Raynouard et Orelli \ qu'on ait employé généralement ester pour l'infinitif. Dans tous les exemples .cités par k

1 Raynouard, Gramm. comp., p. 210. Orelli, Altfr. Gramm., p. 9!-5. (a) [Store a donné ester; le français étre, sous les autres langueromanes essere, esser, ser, vient du latin vulgaire essere dont on a plusieurs exemples ; voy. Du Cange, sub voce.] \* L

ce dernier, ester remplace le verbe latin stare, dans son sens propre de se tenir debout, et n'exprime nullement le sens dérivé et abstrait d'être.

La plupart des antres langues néo-latines ont formé l'infinitif de l'esse latin, en lui donnant la terminaison ere ou er des autres infinitifs. Italien, essere; esp. et port. ser; roum. esser; provençal esser (et estar). Le valaque employait fire, infinitif perdu de fio; seul, cet idiome a conservé les temps de l'infinitif latin.

1

Participe.

, Quant aux participes, l'ancienne forme estant, esté, s'est conservée identique dans la langue moderne, où l's étymologique n'a été supprimé que bien récemment dans étant, été, et, selon moi, à tort, car l's était une des deux lettres radicales du mot (stare) (a).

\*

toI

II. — Le verbe AVOIR.

Aver, en ancien français, vient évidemment d'habere, comme l'italien et le valaque, avere; le roumanche haver, l'espagnol, le portugais et le provençal, aver. Le changement du b en v est à peine un changement, tant ces deux sons de même organe sont voisins l'un de l'autre.

Pouraveri, l'on trouve dans les monuments les plus anciens,

1 On dit encore aujourd'hui en Normandie, les avers pour les troupeaux. Ce mot est pris dans le sens de hôte de somme, dans le Livre des Rois, p. 80.

Si enchaçad lur avers qui durent poiter.

El abfgil jumenta eorum. 6

[Aver, en ancien provençal, avé en provençal moderne, a encore le sens de troupeau.] 6

(a) [Alors il eût fallu conserver l's dans écaille, écarlate, échaver, école, et maints autres mots d'où on l'a expulsé, parce qu'il avait :essë de se faire entendre dans la prononciation.]

aveir (voy. le Livre des Rois, p. 203), d'où l'on a fait avoir, comme de rey, ley, on a fait rei, lei, puis roi, loi (a). M

Indicatif.

Présent.

Habeo a été singulièrement contracté dans toutes les langues néo-latines, et déformé dans le valaque amu. Italien, ho; esp., he; portugais, hei; roumanche, hai; provençal et français, ai.

L'i paraît ici à la première personne par ce changement de a en ai qui fait dire aime-r, au lieu de l'ancienne forme, amer; mais il ne s'est pas conservé dans les autrer personnes1, tu as, il a, nous avons, vous avez.

L'h initial latin se trouve quelquefois à la troisième personne.

Si ha un lévrier si feru. ,

Ram. du Ren., Suppl., p. 234

Il a frappé un lévrier de telle sorte.

Le t dèsinentiel de la troisième personne habe-t, qui ne se rencontre ni dans la langue française actuelle, ni dans aucun autre dialecte néo-latin, était représenté par un d dans le français du moyen âge. 4 1

Gent ad le cors, gaillart et ben seant.

Ch. de Roi., p. 121.

Il a le corps beau, fort et bien proportionné.

t On pourrait peut-être penser [cela est fort douteux] que cet i désinentiel d'ai est analogue à l'i qu'a p: -is également la première personne du verbe être, je suis (de sum), et qu'il tient de même à une confusion avec la terminaison i du prétérit (habui). — [Le son ai semble ici le résultat de la contraction de a + e (habeo). A la première pers. e se trouvait protégé par l'e final; il ne l'était ni à la secopde ni à la troisième, aussi a-t-il disparu tans laisser de traces.]

(a) [Les notations ei et oi apparaissent au même temps en des pays dificrents, ci étant surtout usité en Normandie ] j

Avant la forme actuelle de la première personne du pluriel, nous avons, existait la forme avornes, plus semblable à habemus. On trouve très-anciennement avuns.

Yeud avuns.

Ch. de Roi., p. 121.

Nous ayons vu.

Dans la,troisième personne du pluriel, il semble d'abord qu'il n'est resté d'habent que la terminaison en ent, changée en ont, et que le radical a totalement disparu, mais la comparaison avec han (pour han-no) en italien ; han, en espagnol; an, en provençal, fait voir qu'il y a plutôt contraction qu'aphérèse (a). Le français a du moins conservé le t final qui a disparu dans les autres dialectes. Le valaque au n'a rien gardé de la terminaison latine.

Imparfait.

Je ne discuterai pas ici la question de l'orthographe de l'oi ou de l'ai; il sera plus convenable de s'en occuper à l'article-des verbes non auxiliaires,

Le valaque, plus semblable au latin dans l'imparfait du verbe avoir, comme dans l'imparfait du verbe être (eram), nous présente aveam. Tous les autres dialectes ont perdu l'm final d'habebam. L'italien, avevat, et le roumanche, veva, ont conservé la consonne labiale (v pour b). L'espagnol, le portugais, le provençal, ont tous perdu les deux consonnes de la désinence bam, et se terminent en ia. Cette terminaison, ia,

1 On trouve avia, forme plus altérée que aveva, dans des monuments anciens. Voy. Raynouard, Gramm. comparée, p. 205. La forme actuelle, aveva, n'en est pas moins plus près du type latin. C'est un des exemples dams lesquels on voit ce type moins pur dans la langue provençale que dans une autre langue néo-lati.ne, qui se montre plus romane que la prétendue langue romane.

(a) [D'autant plus que la finale ent d'habent, n'étant pas accentuée, ne pouvait à elle seule rien donner en français.]

s'est changée dans l'ancien français en eie ou oie (comme dans via, chemin. Voy. plus haut).

\*

Passé simple.

Habui se retrouve peu altéré dans avui, valaque, agui, provençal; mais on a de la peine à le reconnaître dans ho, italien; lie. espagnol; enfin dans eus, français.

Ihre et M. Raynouard ont pensé que le verbe gothique pouvait être pour quelque chose dans le singulier du présent ai, as, a, du provençal et du français, et dans le passé du provençal, aig ou aie. M. W. de Sclilegel1 combat avec raison, selon moi, l'opinion commune au savant suédois et au savant français. Quand on l'admettrait, elle ne nous aiderait pas Leaucoup à comprendre comment s'est formé le passé français eus, car il est aussi difficile de le faire dériver du gothique aig que du latin habui (a).

L'analogie du français eus avec les autres dialectes néolatins, qui ont du moins conservé l'aspiration initiale d'habeo, au présent, dans ho, he, rend impossible de ne pas admettre qu'eus, dont la ressemblance avec eux, à l'aspiration près, ici perdue, est incontestable, ne vienne de la même origine. La manière populaire et provinciale de prononcer evu achève de mettre sur la voie. Dans evu, on sent encore la consonne labiale (v pour b), qui, dans la prononciation correcte, s'est entièrement effacée. Enfin je trouve eubt dans l'Histoire de Jean d'Avesne, p. 26 :

Tant eubt le jeune escuier de pensées\*.

1 Observations sur la langue et la litt. provençale. Paris, 1818, p. 35.

8 Histoire de Jean d'Avesnes, par M. Chabaille. Abbeville, 1840, in-8. (a) [S'il est difficile de retrouver la forme moderne eus dans habui, on a beaucoup moins de peine à remonter au primitif latin en partant de la forme ancienne oi, à la 3e pers. du sing. ot. — Ce qui dans le langage populaire de certains pays est prononcé evu n'est pas le prétérit, mais le participe passé eu, en anc. fr. éu. — Eubt est une forme savante propre au quinzième siècle et au seizième, qui n'a pas d'intérêt pour la dérivation; c'est ainsi qu'au même temps on écrivait prebstre, elebte, soubs, etc.]

Futur.

Dans deux idiomes-néo-latins, le futur du verbe avoir ne peut s'exprimer qu'à l'aide d'un auxiliaire. Ces deux idiomes sont le valaque, io voiu ave, et le roumanche, iou veng ad haver. Cette circonstance doit probablement s'expliquer par l'influence des idiomes'germaniques ; ich werde haben, allemand ; Iwillhave, anglais (a).

Dans tous les autres dialectes néo-latins, le futur est simple; mais, chose remarquable, il n'est point formé dliabebo, mais d'un futur en ero, qui a peut-être existé à une époque ancienne dans la langue latine, et dont il ne se trouve de vestige que dans le futur du verbe sum, ero 1, et dans le futur passé de tous les verbes fu-ero, amav ero. L'italien est ici celui de tous les dialectes néo-latins qui rappelle le mieux le type original; avo (pour avero) (b). La voyelle finale a été changée en ei dans le- portugais, en é dans respagnol, en ai dans le provençal et le français. Ces deux derniers idiomes ont remplacé le v consonne par le v voyelle, dans aurai; mais l'ancien français laissait souvent subsister le v consonne.

Siegez averez el greignor pareis.

Ch. de Roi., p. 45.

Vous aurez des sièges dans le paradis supérieur.

1 Ce qui ferait croire à l'existence de cette forme antique d'un futur en c'est le futur en ~s<fH des Grecs, ~bl-irno, le changement de l's en r étant fréquent dans le passage des formes grecques aux formes latines. (Voyez Bopp, Ueber das Conjugationssystem der sanskrit Spraclte, p. 68.)

(a) [Les Grecs modernes forment aussi leur futur au moyen d'un auxiliaire dont ils n'ont pas emprunté l'idée aux langues germaniques. Ces coïncidences s'expliquent par la tendance des idiomes à substituer les formes analytiques aux synthétiques.]

(b) [Dans avrd, o est accentué, et dans la finale ero (par ex. amavero) il ne l'est pas. On est depuis longtemps d'accord pouf reconnaître que dans les langues néo-latines ce temps est formé du présent de l'auxiliaire habere joint à l'infinitif. Arrò est pour avere-ho comme aurai (ou averai) pour aver ou avoir-ai. Voy. Raynouard, lexique roman, II, X-XII; Diez, Gramm., II, 110-2.]

Subjonctif.

Présent.

L'm final d'habearn a disparu dans tous lès dialectes néolatins, sans exception. L'italien, habbia, seul, a conserve le b du radical hab. Dans le roumanche, hagig, il a été bizarrement changé en 9; partout ailleurs il a disparu. L'espagnol a haya; le porlugais, haja; le provençal, aia; d'où l'on passe facilement au français, aie.

Ici la langue française n'a point, comme dans le subjonctif présent du verbe soie, remplacé l'e muet, dernière trace de l'a latin d'am,. par un s, et n'a pas laissé au peuple le mérite d'être seul fidèle à l'analogie.

A la troisième personne, le français moderne a mis le t étymologique, dont il est en général si avare; ait, pour aie.

L'impératif frauçais s'écrit aujourd'hui aie, sans s final. Cette orthographe a l'inconvénient d'effacer toute trace de sa véritable origine, qui est la seconde personne du subjonctif présent, habeas. Cette origine est indiquée par le roumanche, hagias; par l'espagnol, hayas; par le portugais, hajas. Elle l'est aussi dans le vieux français, aies.

Espoir n'ayes du relever

Par ceulx par qui deffais seras.

Enseignements de François Garin, fol. 22, recto.

N'aie espoir de te relever par ceux par qui tu seras défait.

Comme je l'ai dit, l'imparfait du subjonctif n'existe pas dans le français moderne, où il est remplacé par l'imparfait de l'indicatif, si j'avais, comme si j'étais.

J'aurais, comme je serais, est le conditionnel.

Passé.

Habuissem, en perdant l'm final, a fait en italien, avesse, qui s'est conservé à la troisième personne et a été remplacé

aux deux premières par avessi; mais l'e subsiste dans l'espagnol, hubiese; le portugais, houvesse. En se contractant, habuissem a fait le français eusse, comme habui a fait eus (a). La prononciation vulgaire evussent, et l'accent qui était autrefois 'sur l'e, témoignent encore de la labiale que le temps a fait disparaître.

» Conditionnel.

Le conditionnel est avereie-oie, aureie-oie, comme seteieeroie; portugais, haveria; espagnol, habria; provençal, auria; terminaisons en ia qui, comme le subjonctif provençal, siam, rappellent le potentiel sanscrit en yam (b).

Avoir pouvait être neutre dans l'ancienne langue comme Pans la nouvelle, et on n'avait pas besoin d'ajouter y. On disait indifféremment : il y eut, il eut, eut.

Il eut en une lande

Une beste moult grande

Fables inéd., t. I, p. 291.

Il y eut dans une lande une bête fort grande.

III. — Des trois conjugaisons françaises.

Je distinguerai avec M. Raynouard1 et M. Diez2, dans les serbes néo-latins, trois conjugaisons.

1 Première conjugaison.

Italien, valaque are. Espagnol, portugais, provençal .. ar. ifinitif ! AncIen français ......... er.

1 Gramm. romane, p. 183.

2 Grammalik der rom. Sprachen, t. II, p. 112.

(a) [Habui a fait oi. Cf. p. 150 (a).]

(b) [Le conditionnel est, comme le futur, un temps composé. Voy. Diez, Gramm., II, 113 ]

1 Italien ato. j.

Espagnol, portugais ado. Valaque, provençal at. Ancien français et ou ed (a).

Deuxième conjugaison.

1 n filitf 1 ! Valaque, italien ere. c

Espagnol, portugais ....... er. Provençal er, re. Ancien français er eir, oir, re.

Participe 1 italien uto.

Espagnol, portugais ido. Valaque, provençal, ancien français, ut, ud.

Troisième conjugaison.

! Valaque, italien ire.

Espagnol, portugais ir. Provençal ir, ire. Ancien français ir.

Participe passé.. 1 Italien .. ito.

Espagnol, portugais ido. Valaque, provençal, ancien français, it, id.

On voit que les caractéristiques des conjugaisons néo-latines sont la terminaison de l'infinitif et la terminaison du participe passé, qui sert à former le prétérit composé. Ces trois conjugaisons ont évidemment pour types trois des conjugaisons latines. Le type de la première est amare, amatus; le type de la seconde, reddere, redditus1; le type de la troisième, audire, auditus ; les verbes de la seconde latine (delere, deletus) ont passé dans la seconde néo-latine; exemple : dolere, douloir; ou dans la troisième; exemple : implere, emplir.

1 L'i bref de ce participe passé, qui est si souvent supprimé en latin, par une contraction, lectus, factus, est resté dans l'espagnol et le portugais, ido, et s'est souvent changé en u dans les autres idiomes néo-latins, voici uto, vendu. — [i ne s'est pas changé en u les part. en uto, u sont une formation purement romane qui n'a pas de type en latin.]

(a) [C'est la terminaison du cas régime; au cas sujet, les part. de la lre conjugaison sont en és ou ez pour le français, en atz pour le provençal. Dp même dans les autres conjugaisons us et is en français, ulz et itz en provençal.] - \*

Jans l'ancien français, la première des conjugaisons néolatines ne contient guère que des mots empruntés à la première conjugaison latine ; elle offre aussi quelques verbes qui en latin sont de la seconde : poser, de ponere (a), ou de la quarième, finer, de finire (b).

La seconde conjugaison néo-latine se tire des verbes de la seconde conjugaison latine, comme douloir, dolere, et des verbes de la troisième latine. Parmi les dérivés français de ceux-ci, les uns sont en oir, comme recevoir, de recipere; les autres en re, comme vendre, de vendere.

Dans l'ancienne langue, certains verbes avaient ces deux ormes, oi-r et re; on disait recevoir et reçoivre, décevoir et déçoivre.

La troisième conjugaison néo-latine contient des verbes de la quatrième latine, comme finir, ouïr ; mais aussi des verbes de la troisième latine, applaudir, de plaudere.

L'étude des conjugaisons de l'ancienne langue française peut jeter du jour sur quelques irrégularités des conjugaisons lactuelles.

J Les quat-re conjugaisons françaises que donnent les grammairiens (Grammaire des gramm., t. I, p. 361) n'offrent aucune base rationnelle, et, faute de tenir compte de l'origine étymologique, on associe des verbes qui n'ont de ressemblance que par la finale de l'infinitif. La distinction en trois conjugaisons, fondée sur l'étymologie latine, embrasse tous les verbes français. On y ramène, par la considération de l'ancienne langue, ceux que la forme de leur prétérit passé semble soustraire à l'une des trois. Craindre fait craint, qui Ine rentre dans le'paradigme d'aucune des trois conjugaisons néo-latines; mais le verbe primitif français était criembre, qui faisait cremut, éomme rendre faisait rendut. Réduit, de réduire, se ramène aussi à la forme en ut: quand on voit, dans l'ancienne langue, uit se changer perpétuellement en

(a) [Poser, prov. pausar, ital. pausare, vient du latin vulgaire pausare.]

IÚ) [Finire a donné finir.]

ut, et au passé des verbes en uire, nut pour nuisit, estrut pou instruisit 1. Là où il y a irrégularité, elle s'explique par l'étymologie né, participe passé de naître (deuxième conjugaison), semb] appartenir à la première, mais c'est qu'il vient de natus, tei miné en tus, comme ama-tus.

Du reste, le participe est un des temps qui se contracter le plus en passant du latin au français; leelus, lu (a);placitun plu ; dictum, dit.

Quelquefois le participe passé passif, au lieu d'être termir en ut (mordut), l'était par un simple s; mors, de morsu. pour mordu.

Certains verbes oscillent, et, pour ainsi dire, hésitent enti les deux conjugaisons. Dans la langue actuelle, un gran nombre de verbes ont pris l'infinitif en ir de la troisième dl, conjugaisons néo-latines, et le participe de la seconde. ij

Férir, féru.

Courir, couru. ! D'autre part, un grand nombre de verbes de la seconde oïl le participe en it de la troisième : dire, écrire, cuire, etc., foij dit, écrit, cuit. Cette double irrégularité est un reste de la cor; fusion des conjugaisons, qui était encore plus fréquente ~dar l'ancienne langue ; exemple : k H

Purquei ele eust cunsentu.

Les Rois, p. 75.

Pourquoi elle eut consenti.

En revanche, on disait irrégulièrement eslit pour eslut (b)

1 Orelli, Altfr. Gramm , p. 279. ,

(a) [Lectus a donné lis, cas rég. lit. Leü, puis lu est une forme exteii sive (comme feru, couru, etc.) qui n'a point son origine dans le latin

(b) [Il n'y a rien d'irrégulier : eslit est la forme intensive donnée pa le latin exlectus, tandis qu'eslu, plus anciennement esléu, est la fora extensive.] 4

Véez quel Larun nostre Sire ad cslit.

Les Rois, p. 35.

-

Voyez quel homme notre Seigneur a élu.

Devant nostre Seignur qui m'eslist.

Ib., p. 142.

Devant notre Seigneur qui m'eslut.

On trouve même des exemples d'une confusion plus rare, a confusion de la première conjugaison avec la seconde, ou le la première avec la troisième; arrestue pour arrêtée (Ch. le Rol., 52), s'arrestit pour s'arrêta (Or., p. 117).

La forme du prétérit défini ne s'accorde pas toujours avec a distinction des conjugaisons fondée sur l'infinitif et le paricipe passé des verbes. Pour que ce temps fût formé régulièrement, il faudrait qu'il eût constamment à la première conugaison la terminaison ai; à la seconde, la terminaison us; à a troisième, la terminaison is.

Il en est ainsi pour la première, sans exception, j'aimai. Pour la seconde, lee verbes en oir et en oire forment régulièrement le prétérit en us, je relus, je crus; il en est de même de plusieurs verbes en aire : plaire, je plus ; taire, je tus1; mais rendre fait je rendis ; réduire, je réduisis; craindre, je craignis; naître, je naquis; enfin, je tins, de tenir, est une contraction dans laquelle on ne retrouve plus ni la finale i, ni la finale u.

La troisième conjugaison a régulièrement je finis, j'ouvris, ie sentis.

C'est donc sur la seconde que porte toute l'irrégularité du parfait indéfini, comme presque toute l'irrégularité du participe passé. Ici encore, la confusion entre les formes de la seconde et de la troisième conjugaison est plus fréquente dans l'ancienne langue que dans la nouvelle.

Ainsi, certains verbes qui, au prétérit indéfini, se termi-

1 Mais faire a je fis.

nent en us dans le français moderne, se terminaient en h dans le vieux français, ici plus irrégulier. Je plesis, pour jt plus; je secouris, pourje secourus ; ilpercevil, pour il perçut, je venis, pour je vins.

Remarquez que toutes ces irrégularités tiennent à unl fidélité plus grande à l'étymologie. Plesit ressemble plus à placuit que plus ; secouris à succurri que secourus; percevit à percepit que perçu (a). ^ Il en est de même de l'irrégularité qui donne le participe passé en it à plusieurs verbes de la seconde néQ-latine, comme écrit, dit, de scriptum, clictum (b). -

Le prétérit défini en us, je plus, et le participe passé en v. (anc. fr., ut, ud), vendu, sont deux formas qui n'existent pas en latin dans les verbes correspondants. Il ne faut donc pas s'étonner s'il y a beaucoup d'exceptions à la troisième conjugaison française, dans laquelle ces deux formes se trouvent, et si ces exceptions sont plus nombreuses dans la langue ? française primitive, plus rapprochée du latin que la langue moderne. Dans l'ancienne langue, les verbes étaient attribués beaucoup moins nettement aux différentes conjugaisons. Souvent ils appartenaient à la fois à plusieurs d'entre elles. On disait

Finer et finir t. Faner et fanir.

J'ai vesqui et j'ai vescu.

Queire et querir.

1 Les deux formes d'infinitif se montrent bien rapprochées dans la Chanson de Roland, p. 7.

-

Ses baruns mandet pur sun conseill finer.

-

Ses baruns mandet pur sun conseill fenir.

(a) [Ces irrégularités tiennent à un plus grand éloigneraient de l'étymologie. Plácuit, par exemple, donne régulièrement plut ; plesit est une de ces formes dérivées qu'on appelle faibles ou extensives.]

(b) [Ce n'èst point une irrégularité : ces participes reproduisent exacte- ment les participes correspondants du latin ]

Â

Ocir et occire.

Cremer, cremir, cremoir,. criembre.

- Tisser, tistre et tissir.

Faire et fesir.

II y a dans la langue moderne des verbes qui sont de deux conjugaisons différentes, mais alors l'usage leur a donné une signification, ou au moins une nuance différente.

Faillir, falloir.

Gémir, geindre.

Calmer, calmir.

Dépenser, dépendre.

Poser, pondre (ponere). Reposer, répondre (reponere). Mouvoir, muer.

Plusieurs verbes étaient plus près de la forme latine et appartenaient à la même conjugaison que le verbe latin, qui, maintenant, plus éloignés de leur étymologie, ont changé de conjugaison en perdant leur terminaison primitive. On disait raire pour raser (radere); traire, pour tirer (trahere) ; traire s'est conservé dans le sens de traire les vaches, dans distraire, soustraire.

En somme, le système des conjugaisons françaises, reproduction imparfaite du système, latin, s'est formé à travers bien des hésitations, dont il est curieux et instructif de suivre la trace à travers les tâtonnements de la langue française au moyen âge.

IV. — Formation des temps et des modes des verbes.

INDICATIF PRÉSENT.

Singulier.

A la première personne du singulier, l'italien, l'espagnol, le portugais, conservent du latin la voyelle finale o; le valaque la change en u; le provençal la remplace par un i, ami, teni, senti, ou bien supprime cet i, am, tem, sent ; enfin, l'ancien

français, comme le roumanche, ne conserve jamais la voyelle latine et ne la remplace point par une autre voyelle. J'aim (am-o), je chant (cant-o); le dépouillement de la finale latine est complet. jg

Ou se j'aim ou c'est noiens.

Chans. du sire de Coucy, p. 54.

Ou si j'aime ou si ce n'est rien.

Ce n'est que postérieurement que la voyelle finale latine a été remplacée en français par un e dans les verbes de la première conjugaison, j'aime, et par un s dans ceux de la seconde, je prends, et de la troisième, jepars, je fleuris. Cette addition de l'e me semble inutile ; celle de l 's est contraire à l'étymologie; elle n'a pu être admise que par un motif d'euphonie et disparaît pour le besoin de la rime.

Devant l's ou le z, qu'on ajoutait à la première personne de la première conjugaison, la consonne du radical disparaissait quelquefois. Ainsi,je troz, pour je trovz,je ruis, rogo (pour je ruivs). Cet s a pu être mis là primitivement parce qu'on était accoutumé à voir un s terminer les mots qui suivaient le pronom jo ou je. On a dit je prends, comme on disait jo meismes; et, chose bizarre ! l' s a disparu là où il avait un motif grammatical, dans jo meismes; il est resté là où il n'en avait point, dans je prends (a). 1

Deuxième personne.

Tous les idiomes néo-latins conservent l's caractéristique de la seconde personne latine, excepté le valaque et l'italien,

(a) [Il est difficile de rendre compte avec certitude de-Us qui s'est introduit contrairement à l'étymologie, à la première personne du prés. de l'ind.; mais l'analogie de meismes n'est qu'apparente; le temps où l's a été ainsi employé comme terminaison dans les verbes est précisément celui ou la même lettre cessait d'ètre la caractéristique du sujet dans les noms et adjectifs. Il est à supposer qu'on s'est accoutumé à écrire je truis (car je troz et je trouz paraissent être des barbarismes), je ruis, je prends, etc., par analogie avec je fas ou je fais (facio) et autres verbes ou l's existe d'originel

qui ont la terminaison en i, ami. L'orthographe française a (conservé jusqu'à nos jours l's final de cette seconde personne du singulier : tu aimes, tu lis, tu sens ; et ici l'orthographe a eu bien raison, car cet s est étymologique.

il

Troisième personne.

Le t caractéristique de la troisième personne (ama-t, legi-t) ne se trouve aujourd'hui dans aucun des idiomes néo-latins, excepté en français, dans la seconde et la troisième conjugaison, il lit, il sent. Au moyen âge ce t était aussi à la première. précédé d'un e.

Li reis Marsilie la tient, ki Dieu n'en aimet, Mahuraet sert e Apollin recleimet.

. Ch. de Bol., p. 1.

Le roi Marsile la tient, qui n'aime pas Dieu,

Il sert Mahomet et invoque Apollon.

Son cheval brochet, laiset curre à esfortz.

Trenehet le piz, si li brisct les os,

Tute l'eschine li deseveret del dos;

Od son espiet l'anme li getet fors.

Ch, de Rol., p. 47.

Il pique sou cheval et le laisse courir de toute sa vitesse...

Il lui fend la poitrine, et lui brise les os, lui sépare du dos toute l'échiné; avec son ëpieu lui jette l'âme hors du m corps.

Dans tous ces verbes, l'e représente l'a de la terminaison at, dans la première conjugaison latine, comme l'e de la seconde personne représente l'a d'amas.

Va, qui vient de vadit," a perdu ce t dans le français moderne ; il existait dans l'ancien français : 4

Et \ai< et vient à vostre cumandement.

Les Rois, p. 87.

Et va et vient à votre commandement.

Ce t faisait quelquefois disparaitre la consonne radicale ; pour il cueille, on disait cuelt, cueut et queut.

La verge qui puis le bat queut.

Méon, Nouv. Rec. de Fabl. et Contes, t. II, p. 251.

Il cueille la verge qui le bot ensuite.

Pluriel.

Première personne.

Ici le français du moyen âge a encore l'avantage sur plusieurs idiomes de même famille. Mieux que la plupart d'entre eux, il reproduisait la désinence latine (amus, emus, imus) par la désinence omes, nous chantomes, nous vandomes (a). Cette ancienne désinence, presque latine, s'est conservée dans nous sommes.

Le plus souvent l'e disparaissait, et l'on écrivait nous aimoms ou aimums-I.

Tun language très-bien entendums.

Les Rois, p. 409.

Nous entendons très-bien ton langage.

L's final de la terminaison latine se retrouve aujourd'hui dans nous aimon-s, nous vendon-s. Hors du français, elle ne s'est conservée que dans l'espagnol et le portugais, cantdmos, endémos.

Deuxième personne.

Il en est de même pour la seconde personne du pluriel, sauf qu'ici le roumanche conserve l's final du latin, et que le provençal le remplace par un z, amatz.

1 Quelquefois cet s était supprimé, et on écrivait : nous manjum. — [~m ne se conserve pas avant s, il est toujours remplacé, même en an- cien français par un n; on écrivait manjum (dans les temps les plus anciens) et manjuns ou manjons.]

(n) [Surtout en picard.]

L'ancien français avait déjà supprimé le t et n'avait laissé que le z ; il était semblable au français moderne, aimez, lisez. Dans le courant du moyen âge on remplaça souvent le z par un s.

Savés comment que il advint?

Robert, Fables inéd., t. I, p. 132.

S avez-vous ce qui arriva?

Cette orthographe, vicieuse en ce qu'elle ne distinguait pas le singulier du pluriel, était l'orthographe usuelle du siècle de Louis XIV, comme on peut s'en convaincre en parcourant des correspondances de ce temps.

Troisième personne.

En valaque, l'n a disparu, lauda pour lauda-nt. En portugais, cet n n'est indiqué que par le son nasal obscur, aô (a). En espagnol, en provençal et en roumanche, l'n final produit la désinence an, on, en. L'italien, fidèle à sa molle habitude de terminer les mots par des voyelles, en a mis une ici après l'n à la place du t, aman-o. Le fiançais seul a conservé intégralement l'n et le t de la terminaison latine, ils aiment.

Ent se prononçait vraisemblablement autrefois. On trouve s'écrient rimant avec convient (b). Or, au moyen âge, .on rime parfois grossièrement pour l'oreille, mais on ne rime jamais pour les yeux. 4

(a) [Qui équivaut exactement au français an.]

(b) [Cela est douteux. On trouve quelquefois fussent accentue sur la dernière (fussient, fussant, Burguy, I, 266); seguient en rime avec enfant, gratil, etc., se rencontre dans l'épître farcie de saint Étienne (Jahrbuch f. t'oman. Litcratur, IV, 514), mais ces cas sont tout à fait exceptionnels.]

IMPARFAIT.

Singulier.

Première personne.

Le valaque, si dépouillé au présent des caractéristiques latines, ne conserve à l'imparfait que celle de la première pe \* sonne, laudaa-m, tacea-m, audia-m; en outre, il perd à toutes les personnes le b qui indique l'imparfait dans laudabam. L'italien, au contraire, conserve le signe indicatif du temps (le b, qu'il change en v) et perd l'm final, signe de la première personne ; amava, legeva , udiva. Le roumanche est dans le même cas ; l'espagnol, le portugais et le provençal conservent le v seulement dans la première conjugaison. L'espagnol fait voir à quel point le v, dans les quatre idiomes, est identique au b latin, car il écrit cantaba, comme les Latins écrivaient cantabam, et prononce cantava, comme les Italiens. Dans les autres conjugaisons, l'espagnol, le portugais et le provençal s'écartent davantage du type latin, et forment la première personne de l'imparfait en ia (tenia, sentia, au lieu de teneva sent-iva). Cet ia a peut-être son point de départ dans le ie de sentiebam; en supprimant l'm final, comme dans la première conjugaison, et le b, comme en valaque, on arrive à sentiea, d'où sentia. Enfin, dans l'ancien français, on trouve, pour la première conjugaison seulement, la terminaison eve, chanteve1, analogue à l'italien, cantava, et beaucoup plus souvent la terminaison oue pour ove. ^

1 Cette forme est rare; M. Orelli, Altfr. Gramm., p. 100, en cite plusieurs exemples fort anciens. Dans le patois des environs de Lyon on dit amave, chantave; mais comme ce patois relève plutôt du provençal que du français, il vaut mieux citer, comme l'a fait M. Diez, le wallon qui remplace le v pur f, dans stopef (je bouchais), recuvef (je recevais).. Diez, Gram. rom. spr., t. II, p. 186. Voy. aussi la conjugaison wallonne; Dictionnaire wallon-français, par L. Remacle, p. 18et 25. — [La terminaison eve est surtout bourguignonne.]

L'histoire de la formation de l'imparfait peut éclairer, au moins sous le rapport étymologique, la question souvent controversée de ce qu'on appelle l'orthographe à la Voltaire.

La terminaison oie des deux dernières conjugaisons a fini par remplacer la terminaison oue de la première 1 et par dominer exclusivement. Au seizième siècle, on a supprimé l'e muet, et on a écrit oy avec un y que rien ne motivait (j'estoy), mais l'y était alors à la mode dans l'orthographe française ; on l'écrivait dans roy, royne, loy, Ytalie, sans aucune raison2. Peut-être l'épithète ajoutée à. cette lettre lui prêtait-elle un charme pour les hommes de ce siècle érudit, et l'employait-on si fréquemment, pour l'amour du grec. Puis on a rejeté cet y ridicule, et on a mis à la fin du mot l's, qu'on a mis aussi à la première personne du présent, ainsi on est arrivé à la forme j'aimois, contre laquelle s'est élevé Voltaire.

L'ai, qu'il a proposé de substituer, à l'oi, a l'inconvénient de ne pas être étymologique. D'après ce qui précède, on a vu que l'a ne figure à aucune époque dans la terminaison de l'imparfait français. La forme de ce temps la plus semblable au latin, la forme en eue elle-même, a remplacé l'a d'abam, par un e. L'a ne paraît pas non plus dans les autres terminaisons oue, oie, ie. L'étymologie ne l'indique donc en aucune façon.

L'imparfait en eve s'est changé de bonne heure en oue 5. Le passage a dû se faire par ove ; parleve, parlove, parloue.

1 J'ai déjà parlé du passage de ia en oie, qui est très-naturel (via, veie, vote); quant à celui d'oue en oie, il peut étonner davantage, cependant il n'est pas sans analogue. Le nom de l'oie était oue; de là la rue aux oues, dont on a fait la rue aux Ours.

1 \* Cette manie, dont la langue française a conservé longtemps et n'a pas encore effacé toutes les traces, existait déjà au moyen âge. L'auteur de l'Ystoire de li Normant, écrit Ythalie; Voltaire, le novateur en ortho- . graphe, signait, gentilhomme de la chambre du roy; nous écrivons : envoyer, dévoyer..

3 Oue est quelquefois remplacé paroe. Voy. Orelli, p. 103. Mais cette Variation est de peu d'importance, puisque, dans la basse Normandie, quelques lieues suffisent pour établir la même différence entre le langage qu'on parle auprès de Valognes et celui qu'on parle dans certaines parties du Ypl-de-Serre. (Renseignement communiqué par M. de Gerville.)

li

M. Raynouard et M. Orelli n'ont point remarqué que cette forme d'imparfait en oue était particulière aux verbes de la première conjugaison néo-latine ; mais les exemples mêmes qu'ils citent prouvent qu'il en est ainsi1.

M. Raynouard, cite, comme ayant l'imparfait en oue, amoue, aoroue (adorabam), aloue (laudabam), desiroue, crioue, esperoue, esgardoue, esdreçoue, menjoue, mesdloue, osoue, parloue, encerchoue, pensoue, remenibroue, purpensoue, gui~, regardoue, parloue, cuveitoue, alouent, plorouent, contrariouent, errouent, resposouent, chantouent, amonestouent, rebotouent. Tous ces mots sont de la première conjugaison néolatine ; il en est de même de ceux que cite M. Orelli.

Dans les autres conjugaisons, celles qui, en portugais, en espagnol et en provençal, ont ia, au lieu d'eva, iva, l'imparfait français a été en eie et oie, diphthongues qui, d'ordinaire, correspondent au son ia (via, veie, voie).

II n'y a pas grand'chose à ajouter sur les différentes personnes de l'imparfait à ce qui a été dit à l'occasion du verbe avoir.

Passé2.

Plusieurs verbes des deux dernières conjugaisons dans l'ancienne langue, avaient leur passé moins contracté, et par là plus semblable au latin, que dans la nouvelle. On trouve pour il rit, maintenant semblable à la troisième personne du présent, risist (risit). On a dit successivement presistes, préistes, et pristes. (Voy. Orelli, Altfr. Gr. p. 255-5.)

Singulier.

Première personne.

-L'i caractéristique final du passé en latin s'est maintenu dans le valaque, laudai, batui, audii; dans l'italien, cantei,

1 Voy. Raynouard, Gramm. comp., p. 244 et suiv., et Orelli, p. 105-4.

2 Le roumanche n'a point de passé simple.

vendei, partii ; dans le provençal, amei, iei; temi, ei senti; enfin, dans le français, j'aimai, je vendis, je sentis. Dans l'anicienne langue, le passé des deux dernières conjugaisons était

~s aussi bien que celui de la première.

E jo meismes le vi.

Chr. de J. Fantosme, v. 1775.

Jans la première conjugaison, l'ai s'est prononcé é. Ce son s'est écrit en espagnol par un é; mais le portugais laisse encore voir ri, dans cantéi.

L'i de la première personne se conservait dans plusieurs verbes français qui l'ont perdu; comme on disait fui pour je fus, on disait je reçui pourje reçus, je soi pour je sus.

Oncques mais ne soi que amors fu.

Barb., Fabl. et Contes, t. IV, p. 154.

Je ne sus jamais ce qu'était qu'amour.

Deuxième personne.

L'italien reproduit intégralement la désinence de la seconde personne latine, dans la troisième conjugaison (venisti); la forme contractée usitée en lai in dans la première (amasti), et la forme latine légèrement altérée dans la seconde legesti (lat. legisti).

Aucun autre dialecte n'est en cette circonstance aussi semblable au latin. L'espagnol, le portugais, sont, après l'italien, ceux qui s'en rapprochent le plus ; ils ont aste, este, iste, pour asti, esti, isti. C'est la même terminaison, en changeant la voyelle finale. Le provençal, airnest, iest; temist, est; sentist, ne change pas, il supprime la voyelle ; mais le corps, pour ainsi dire, de la terminaison latine, st subsiste.

Il subsiste encore dans l'ancien français, mais seulement dans la première conjugaison, tombast ; et là même, il a été remplacé par un s, tu tombas. Dans les autres conjugaisons, le

t a disparu à l'origine, tu mordis, tu sortis. Le t de la première, dans tombast, a cessé bientôt d'être prononcé, et enfin il a cessé totalement d'être écrit.

î

Troisième personne. à.

Dans la terminaison de la troisième personne, amavit, le v a disparu partout. Le t final a disparu également du vala fe, de l'italien, de l'espagnol, du portugais. Il est restè dans le provençal, chantat, ternet, sentit; mais ici le t commence à chanceler : on trouve senti pour sentit, et même, selon M. Raynouard, temi pour ternet.

Le français actuel a conservé le t dans la deuxième et la troisième conjugaison, il vendit, il avertit ; il l'a perdu dans la première , il aima. L'ancienne langue disait il aimat ou il aimad.

Et à Anne sa muiller, que il tendrement amad, une partie dunad.

Les Rois, p. 2.

Et à Anne sa femme, qu'il aima tendrement, il donna une part. -

D'autre part, on trouve sans cesse, contrairement à ce qui se fait aujourd'hui et à l'étymologie, la troisième personne de la seconde et de la troisième conjugaison sans t. Exemple :

En une nuit fuilli e fluri.

Les Rois, p. 2.

En une nuit il produisit des feuilles et des fleurs. \*

i

Pluriel.

Première personne. ,■<

Il en est à peu près de la première personne du pluriel au passé comme au présent ; les idiomes dans lesquels la désinence latine, imus, est le moins oblitérée, sont l'espagnol, le portugais, en amos, emos, imos; et l'ancien français, asmes et

ismes. L'a long de l' âmes moderne, comme celui d'amas, provient d'une crase produite par la suppression du v, placé entre arna et imus, dans ama-v-imus (a). C'est probablement aussi à la suppression du v que tient l'intercalation de l's entre l'a et T m. Cet s est employé là pour indiquer qu'il y a eu un retranchement, comme dans basme, de balsamum. Cet s, intercalé et étranger au type latin, a été supprimé avec raison par l'orthographe moderne (b), qui a indiqué cependant par un accent circonflexe la place qu'il avait antérieurement occupée.

Dans le valaque, l'italien et le provençal, l's final de la première personne du pluriel manque au passé, aussi bien qu'au présent.

X Deuxième personne.

Ici encore l'espagnol, le portugais et le français , à son état ancien, reproduisent plus fidèlement, qu'aucun autre dialecte béo-latin la physionomie de la désinence latine. De cantâstis (pour cantavistis), l'espagnol fait cantasteis ; le portugais, cantas tes. De vendidistis, les Espagnols ont fait vendisteis ; les Portugais, vendistes. L'ancien français écrivait, et a prononcé dans le principe, vous cHantas tes, vous vendistes.

Quant à deus cent assemblastes à mil.

Garin le Loh., t. II, p. 125.

Quand avec deux cents hommes vous voulûtes tenir tête à mille.

Le français était alors plus près de l'origine latine que le provençal, avec ses terminaisons etz, itz, dans lesquelles le st d'amavistis, legistis, est converti en tz, et l's final est supprimé.

(a) [Non pas du v d'amavimus, mais de l's d'amas mes.

(b) [Cet s a été supprimé avec raison par l'orthographe moderne, parce . qu'il a cessé d'être prononcé, mais son existence est parfaitement justiliée par l'étymologie, aussi bien d&ns basme (balsamus) où il existe d'origine, que dans la terminaison asmes où il est la corruption d'un v, cantavimus, cantav'mes, cantasmes.]

L'italien aste, este, iste, offre du moins le st latin, s'il a perdu l's final. Le valaque arati, erati, irati, urati, n'offre ni l'un ni l'autre.

Troisième personne.

Seul, le français n'a pas perdu le t final de la troisième personne ; ils aimèrent, ils lurent, ils dirent, le montrent encore aujourd'hui, non articulé, il est vrai ; l'ancienne langue pos- sédait une forme rare, mais bien plus semblable au latin.

J'emprunterai une citation à M. Orelli1, car celte citation est curieuse :

Combatterount (ils combattirent) e tuerount (tuèrent) plus que 2,000 gens d'armes... Les ennemis se porterount moult noblement (a).

Pour la première conjugaison, la troisième personne du pluriel se terminait quelquefois en arent, au lieu d'erent ; ils amarent (amârunt). Cette forme, qui était plus près du latin, a été conservée par les paysans. ^

Le plus-que-parfait simple n'existe qu'en valaque; par une confusion bizarre, il a usurpé la forme du subjonctif passé, laudasem (laudassem), j'avais loué (&).

Parfait composé.

L'auxiliaire avoir se met souvent après le verbe, de manière à former comme un seul mot, surtout à la troisième personne.

1 Orelli, Altfr. Gramm., p. 107, cite plusieurs phrases de la lettre de Robert d'Avesbury (Froissart de Buchon, t. II, p. 577-8) dans lesquelles cette forme singulière se reproduit huit fois. -té

(a) [C'est du français corrompu par un scribe anglais.]

(b) [Le plus-que-parfait de l'indic. latin s est continué en français avec le sens du prétérit défini ; au moins en trouve-t-on quelques traces dans nos plus anciens textes, ainsi dans Sainte Eulalie : avrct, pouret, furet. Il s'est même conservé dans certains patois, notamment dans celui de la Franche-Comté.]

Sulunc tu les les ovres que fait unt (fecer-unt).

Les Rois, p. 27..

Suivant toutes les œuvres qu'ils ont faites.

Futur.

M. Raynouard, après l'abbé Regnier et Sainte-Palave, a noncé une opinion1 qui a été adoptée par M. Diez. Elle coniste à voir, dans le futur du provençal, du français et des utres idiomes néo-latins, une forme composée du radical et e l'auxiliaire avoir, placée après ce radical. Amar-ai, j"ailerai, pour ai à amer, j'ai à aimer (habeo amare comme haeo amandum). Ce qui appuie cette opinion, c'est que dans haque idiome néo-latin ayant un futur simple, la désinence e ce futur se modèle exactement sur la forme du verbe avoir ans cet idiome..

Ho, en italien, canter-à.

Hé, en espagnol, cantar-é. Hey, en portugais, canter-ey. Ai, en provençal, cantar-ai. Ai, en français, chanter-ai2.

-t que partout, sauf en italien, c'est la forme infinitive dans oute sa pureté qui semble précéder l'auxiliaire (cantar, chanar, chanter).

De plus, M. Raynouard a ingénieusement remarqué qu'en provençal on trouve quelquefois ce futur, pour ainsi dire, décomposé ; c'est-à-dire l'auxiliaire et l'infinitif radical séparés par d'autres mots, et cependant formant toujours un sens anaogue à celui du futur 5. Exemples : tornar l'an pour lo tornar-an ; (à) tourner l'ont pour ils le tourneront ; pregar vos ai pour pregar-ai vos ; (à) prier vous ai pour je vous prierai.

' Voy. Orelli, Altfr. Gramm., p. 109; Schlegel, Observations sur la littérature et la langue provençale, et Raynouard, Gramm. romane, P. 221.

2 Le valaque et le roumanche n'ont pas de futur simule.

S M. Diez applique à deux autres temps ce que M. Renouard avait avancé du futur. Grammalik der rom. Sprachen, t. II, p. 99 et 100.

Enfin M. Diez allègue le futur du verbe esse, dans le di lecte sarde, qui se forme en plaçant appù (j'ai) devant essi Cette origine du futur néo-latin n'a rien d'invraisemblabh l'auxiliaire se serait placé après le radical et plus tard se sll rait fondu avec lui. Il serait arrivé là à une époque récent quand se sont reformés les dialectes néo-latins, ce qui est ce tainement arrivé à une époque reculée, quand s'est formée conjugaison grecque et latine2.

Ce qui s'est passé à l'origine des langues antiques a pu, la rigueur, se passer à l'origine des dialectes modernes, quoi que ceux-ci soient nés en général sous l'influence d'un prir cipe différent et beaucoup plus analytique. Mais j'avoue ql je ne vois pas la nécessité d'admettre, pour rendre raison d futur des langues néo-latines, autre chose qu'une transfo: mation de la forme contractée de la première conjugaisor amâro pour amavero(a). Selon moi, amav-ero est plus probi blement composé d'amare et d'ero que amer-ô ou aimer-ai, n le sont en italien et en français, d'amar ou aimer, et d verbe ho ou ai.

La similitude de la désinence du futur avec la forme d verbe avoir, dans chacun des idiomes néo-latins, peut ten au hasard, ou bien à une loi d'analogie, en vertu de laquel telle ou telle forme prévaut dans telle ou telle langue. PÉ exemple : la terminaison des substantifs par une voyelle e italien, ou par un e muet en français, etc.

Les exemples cités par M. Raynouard, qui montrent divisé les éléments du futur, et, par là, semblent établir son mod

1 Ibid., p. 100.

2 Dans ~fd-'/jaw, amav-ero, et même nzone-bo, on voit juxtaposé au rad cal, le fulur du verbe auxiliaire être. Dans mone-bo, c'est la forme de ( verbe qui dérive du sanscrit bhù, et qui paraît aussi dans fu-i.

(a) [L'accent s'oppose à cette dérivation : dans l'italien amerb, qui s rapproche le plus, en apparence du moins, d'amavero, la finale est accer tuée, et elle ne l'est pas en latin. L'opinion de Haynouard sur la composi tion du futur dans les langues romanes, est maintenant hors "de toute cor. tcstation.]

décomposition, ne sont pas une preuve absolue , car la tendance à former un temps verbal par la fusion d'un auxiliaire avec un radical, cette tendance qui est dans la nature des choses et qui a joué un si grand rôle dans la formation primitive des langues grecque et latine, cette tendance, dis-je, à une époque dans laquelle la synthèse avait beaucoup moins d'empire, a pu aller jusqu'à produire les locutions citées par M. Raynouard, et le futur sarde cité par M. Diez, formes dans lesquelles l'auxiliaire avoir est resté distinct et séparé du verbe, sans qu'il soit nécessaire d'en conclure que l'union, la fusion complète de l'auxiliaire et du verbe se soit faite dans amer-ò ou aimer-ai 1.

Considérant donc le futur, aussi bien que les autres temps, comme dérivé de la forme latine, voyons jusqu'à quel point celte forme s'est altérée en passant dans les dialectes modernes. L'italien l'a conservée presque intacte, amero (amâro). L'espagnol et le portugais ont modifié la désinence suivant leur génie, l'un en é, l'autre en éi. Le provençal et le français ont remplacé o par ai. Mais cela n'a pas besoin d'une explication particulière, et n'est pas plus extraordinaire que de voir la désinence du passé latin qui se conserve dans le provençal et le français ai (j'aimai) se changer dans l'italien en à (amo) (a).

Pour les autres personnes du futur, je renverrai à ce que j'ai dit d'avoir.

.le remarquerai seulement l'emploi du t ou d à la troisième personne du singulier.

Un enfes naistrad del lignage David, si aurad num Josias.

1 M. Raynouard cite lui-même un exemple de daras pour dabis, dans la basse latinité; ce qui semble montrer déjà cette l'orme du futur en ro, d'où est sorti le futur en ro, re, rai, des langues néo-latines. Troubadours, t. 1, Origine et formation de la langue romane, p. 71. — [Daras équivaut

a dare habes.]

(n) [Ai est en français la terminaison de la première personne, à, en italien, est celle de la troisième. — Voyez ia note a de la page précédente.]

Cil ces faz pruveires sur ces altels sacrefierad et li ossement de la gent i arderad.

Les Rois, p. 286.

Un enfant naîtra du lignage de David, il aura nom Josias.

Celui-ci sacrifiera sur l'autel ces faux prêtres, et y brù- lera les os de leur race. et la persistance de la terminaison latine de la troisièn personne du pluriel dans le français, qui, seul, a gardé nasale et la dentale ont, écrit quelquefois uni, et alors tout fait semblable au latin.

Le futur se contractait outre mesure dans l'ancienne lall gue ; on disait :

Je donrai pour je donnerai.

Je gicrrai pour je giserai.

J'orrai pour j'ouïrai.

Je lairrai pour je laisserai (il est resté populaire).

Ce fait est à noter, parce qu'il est contraire à cette loi g< nérale du langage, d'après laquelle la contraction va toujoui en augmentant. Ce principe souffre donc quelques exceptioi en français; mais il est à croire que l'on a repris une orthi graphe et une prononciation plus développées à l'époque c le langage a subi les influences de la littérature savante, et été rendu, à dessein, plus semblable au latin. L'usage, livré lui-même, n'aurait pas diminué la tendance aux contractions il l'eût augmentée. c

SUBJONCTIF.

Présent. — Singulier.

Première personne.

Le subjonctif latin en em et en am : ame-m, leg-am, aud, am, a laissé, à différents degrés, son empreinte sur les sut¡ jonctifs des langues néo-latines. L'espagnol, le portugais sont, à cet égard , de la plus grande régularité. Ils ont am pour ame-m, venda pour venda-m. Le provençal également

mais ici l'e de la première conjugaison défaille fréquemment1.

Enfin l'italien remplace, dans la première conjugaison , l'e latin (-em) par i, ami, et conserve l'a (-am) dans les deux autres : creda, udia.

Le français actuel n'a un subjonctif constamment distinct de l'indicatif que dans la seconde et la troisième conjugaison. Mais, chose singulière ! ce subjonctif français, qui ne se rencontre que dans les deux conjugaisons dont le subjonctif latin était terminé en am, se marque par la lettre e qui était propre en latin à la première: que je parte, que je finisse, amEm. C'est que l'ewploi de l'e pour une désinence est tout à fait dans le génie Je notre langue, et que l'emploi de l'a lui est entièrement contraire 2 (a).

Dans l'ancienne langue, le subjonctif subissait diverses flexions, qu'on n'a pas, ce me semble, complètement exposées jusqu'ici.

1° La première personne du subjonctif prenait la terminaison ge.

Mais il me mandet qu'en France m'en alge.

Ch. de Rol., p. 18.

Mais il me mande qu'en France je m'en aille.

Suffre que jo i alge.

les Rois, p. 81.

Souffre que j'y aille.

Mielz est que sul moergez que tant bon chevaler.

Ch. de Roi., p. 15.

Mieux vaut que je meure seul que tant de bons chevaliers.

« Diez, t. II, p. 169.

2 Dans l'ancienne langue, on trouve cependant quelques mots termines en a, mais c'est une rare exception. Dans Tristan, on lit esta pour arrête. Tristan, t. II, p. 154.

3 On trouve aussi moere sans e. (Ch. de Rol., p. 44.)

(a) [La loi est que l'a final (et par conséquent non accentué) devient en français e muet.]

Que jo parolge.

Les Rois, p. 59.

Que je parle.

Mei est vis que trop targe.

Ch. de Bol., p. 26.

M'est avis que je tarde trop.

2° Les verbes changeaient une voyelle pleine en une diphthongue : duins, doins, pour donne, comme en latin, perduint pour perdant.

Si jo le chastel Odienel duins terme ne respit.

Chr. de J. Faut., v. 594.

Si je donne terme ni répit au château d'Odienel.

3° La consonne du radical, supprimée à l'indicatif, reparaissait au subjonctif.

Quant tu es mor, dulur est que jo vif.

Ch. de Rol., p. 79.

Quand tu es mort, c'est douleur que je vive.

4° Le subjonctif prenait l'e muet qui n'était pas à l'indica tif; ind. je vois pour je vais , subj. que je voise ; c'est comm(! aujourd'hui, je lis, que je lise. En somme, le subjonctif n'a pas été complétement con! servé dans le français moderne, puisqu'il n'y existe constam ment que dans deux conjugaisons (a) ; il n'en était pas de mèmti dans l'ancienne langue.

Ce qui est propre au français, à toutes les époques de son his toire, c'est qu'indépendamment de la voyelle finale, le subjonc tif, là où il existe, est souvent indiqué par une modificatioi du corps de la désinence. Je prends, que je prenne ; je sais que je sache ; je sors, que je sorte.

Ceci, on vient de le voir, existait d'une manière beaucoup

[a) [Il existe dans toutes, seulement il n'y a pas dans toutes une formi distincte de l'indicatif présent.]

plus générale, non-seulement comme aujourd'hui pour la seconde et la troisième conjugaison, mais très-souvent pour la première.

Deuxième personne.

L'es ou as latin (am-es, leg-as) existe en espagnol, en portugais et en provençal ; en italien, l's a disparu : l'i remplace l'e de la première conjugaison, et quelquefois même l'a des deux autres. L's se trouve dans l'ancien français, mais cet s est insignifiant, car il existe aussi à l'indicatif (a).

Mis pai astre est, ne voeill que mot en suns.

Ch. de Rol., p. 41.

Il est mon beau-père, je ne veux pas que tu en sonnes mot.

Ce qui distingue le subjonctif, c'est la modification qui affecte le corps de la désinence , et dont j'ai parlé plus haut. Cette modification se conservait, dans l'ancien français, à la seconde personne,

Reis orguillos, n'en est fins que t'en alges.

Ch. de Roi., p. 115.

Roi superbe, il n'est pas beau que tu t'en ailles.

Troisième personne.

Il en est de même de la troisième personne. La troisième personne se terminait quelquefois en ge, comme la première et la seconde :

Icel mal vienge sur tei.

Les Rois, p. 13.

Que ce mal vienne sur toi.

(a) [Il n'est insignifiant ni à l'indicatif ni au subjonctif; dans l'un et '!ans l'autre cas il reproduit l's du latin (amas, âmes); la différence en vieux français (car le français moderne s'est écarté de l'usage ancien), est qu'à l'indicatif la finale non accentuée, étant en latin un a, persiste sous la forme e (amas, amat, tu aimes, il aime), tandis qu'au subjonctif, la finale étant en latin un e, tombe (amem, ames, amet, que j'aim, que tu ciins, qu'il aint. ]

Ou changeait la consonne en diphthongue :

Deus me le doinst venger.

Ch. de Roi., p. GO.

Dieu me donne de le venger.

Le plus souvent la troisième personne du subjonctif singulier prenait un t, qu'elle a toujours perdu dans la langue moderne. Quelquefois cet était précédé d'un el :

Melz voeill murir que huntage me venget.

Ch. de Bol., p. 45.

J'aime mieux mourir que honte ne me vienne.

Plus souvent, il suivait immédiatement la dernière consonne du radical :

Ne leserat, ço dit , que n'i parolt.

Ch. de Bol., p. 47.

Ne laissera, dit-il, qu'il n'y parle.

N'i ait Franceis ki tot ne s'en merveilt.

Ch. de Rol., p. 23.

Qu'il n'y ait Français qui ne s'en émerveille.

Pitet l'en prent, ne poet muer n'en plurt.

Ch. de Roi , p. 53.

Pitié l'en prend, ne peut faire qu'il n'en pleure.

Ki estre i volt, isnelement chevalzt.

Ch. de Rol., p. 82.

Qui veut y être, qu'il chevauche promptement.

Alt, qu'il aille (les Rois, p. 52), Voist s'ent (Hist. des ducs de Norm. p. 18), qu'il s'en aille.

1 Le t tombe parfois, et alors on a le subjonctif actuel :

Que il face nul bien ne die.

Fab. el cont., t. III, p. 7.

Qu'il fasse ou dise quelque chose de bien.

Pluriel.

Première personne.

L'espagnol, le portugais, sont les idiomes qui reproduisent le mieux la désinence latine emus-amus, dans amos. Après eux, c'est l'ancien français. Le français moderne a conservé l's dans son orthographe, que nous aimions, lisions, sortions. L'ancien iomes était quelquefois remplacé par ions, et surtout par iens; ien étant une terminaison non attribuée exclusivement au subjonctif, mais qu'il employait plus volontiers.

Qu'en son règne délicieus... Faciens la nostre mansion. Qu'en son règne délicieux Nous fassions notre demeure.

. Et que, par grant dévotion,

Alliens en cele région

Où Dex soffri la mort crueulz.

Et que, par grande dévotion, Nous allions en cette région Où Dieu souffrit la cruelle mort.

Rutebeuf, t. I, p. 65.

Deuxième personne.

' L'italien d'une part, l'espagnol et le provençal de l'autre, se sont pour ainsi dire partagé les débris de la terminaison latine etis-atis (cantetis, vendatis). L'italien a gardé le t, cantiate, vendiate ; l'espagnol et le portugais ont perdu ce t, dans cantéis, vendais, mais ils ont l's désinentiel. Le provençal a chantetz, vendatz , ce qui offre encore la différence de la voyelle désinentielle dans cantem , vendam. Le français a perdu cette différence, et met partout iez (ancienne forme ies), aimiez vendiez. le, qui dans beaucoup de mots remplace l'e latin (ferus, fier, pes, pied, etc.), est peut-être motivé particulièrement ici par le souvenir de la vieille forme subjonctive latine, siem, qui, elle-même, ainsi que la forme provençale siam,

peut-être plus ancienne, paraît dériver du potentiel sanscrit en yam (a).

Troisième personne.

L'italien, l'espagnol, le portugais, leprovençal, distinguent, par un changement dans la voyelle désinentielle, le subjonctif de l'indicatif :

Ind. Subj. Ind. Subj.

L'italien, ana, ino ; ono, ano. L'espagnol, an, en; en, an. Le portugais, aO, cm; em, ad. Le provençal, an, en; on, an.

Le français a sur tous ces dialectes l'avantage de mieux reproduire la finale ent ou ant, dans ont; mais il leur est inférieur en ce qu'il n'établit aucune distinction, par la désinence, entre l'indicatif et le subjonctif.

Ind. Subj. Ind. Subj.

Chantent, chantent; vendent, vendent,

Impératif.

Dans les deux verbes auxiliaires être et avoir, l'ancien français confondait l'impératif avec le subjonctif ; iln'en est pas de même pour les autres verbes , ils ont un impératif véritable dans toutes les langues néo-latines. En italien, le subjonctif, canti, vendi, est différent de l'impératif, canta, venda; en espagnol et en portugais, cantes de canta ; vendas, de vende ; en provençal, chantes de chanta; vendas, de vende; parlas, de parti; enfin, en français, chantes, de chante ; vendes de vends, partes de pars.

L'impératif terminé par un e, chante, correspond à l'impératif latin terminé par une voyelle, canta. L'impératif sans voyelle finale, dis, fais, correspond à l'impératif latin égale-

(a) [Le passage de etis à iez ou iés s'expliquant par d'autres lois, il n'y a pas lieu de recourir à cette hypothèse.]

ment sans voyelle, die, fac. Cet impératif ne prenait point l's dans les deux dernières conjugaisons qui le prennent aujourd'hui.

Entend à mei.

Les Rois, p. 5.

Écoute-moi.

Recef l'enfant.

Ibid., p. 6.

Reçois l'enfant.

Deven mes hom.

Ch. de Rol., p. 139.

Deviens mon homme.

On trouve dans l'ancienne langue des exemples de l'infinitif ayant la valeur de l'impératif, comme en italien :

Ne pecc/tier pas, bel sire, en tun serf David.

Les Rois, p. 75.

Ne pèche pas, doux sire, envers ton serviteur David.

La seconde personne du pluriel de l'impératif diffère de la seconde personne du subjonctif dans tous les idiomes néo-latins, le français compris. Elle est différente de la seconde personne de l'indicatif :

Ind. Imp.

En espagnol, cantas, véndes, partes, cantad, vended, partid. En portugais, cantas, vendes, partes, eantai, vendei, parti.

Elle est semblable en italien, cantate; en provençal, chantatz; enfin, en français, chantez.

Imparfait.

L'imparfait du subjonctif, nous l'avons dit, manque en français. Dans le français moderne, on le remplace, après la particule si, par l'imparfait de l'indicatif, si je chantais. En la-

tin, cantarem, correspond à la fois à l'imparfait du subjonctif et au conditionnel. Dans l'ancien français, on remplaçait ce dernier plus heureusement par un autre temps du subjonctif, par le passé de ce mode.

Si je te tenisse.

Fabl. inéd., t. 1, p. 125.

Si je te tenais.

Passé.

Il vient, pour la première conjugaison, de la forme contractée assem (cantassem pour cantavissem), et pour les autres conjugaisons, de la forme issem, changées en asse, usse, isse ; aimasse, voulusse, languisse. Les formes désinentielles de ce temps ont été singulièrement respectées dans les divers idiomes néo-latins. En portugais, cantasse, vendesse, partisse. En espagnol, cantase, vendiese, partiese, sont bien semblables aux formes latines. L'italien met un i pour l'e, d'assez, issem; amassi, leggessi, nutrissi. Ni cette forme, ni même celle du provençal, chantes, vendes, partis, ne ressemblent autant au latin que le français. Ici, après le portugais et l'espagnol, c'est le français qui est le plus semblable au latin. Il l'était encore plus dans son état primitif ; on disait : que je tenisse, que je l'enisse, que je traisisse, que je volsisse, tenuissem, venissem, traxissem, voluissem.

Deuxième personne.

Il n'y a rien à en dire. Elle prend dans tous les idiomes que nous comparons l's de la désinence latine, excepté en italien, cantassi.

T roisième personne.

La troisième personne perd le t, en italien; elle y repren( du moins l'e caractéristique de ce temps en latin, cantassi

(cantasset) ; il en est de même en espagnol, cantase ; en portugais, cantasse; en provençal, chantes. Elle ne le garde que dans le français, chantât. L'ancien français écrivait chantast, et cette-orthographe avait le mérite de signaler l'étymologie; l'e seul avait disparu (ast pour asset). Du moins, dans le français moderne, si on a effacé l's, on n'a pas effacé le t final, comme à la troisième personne du passé de l'indicatif, où, d'après l'étymologie, il ne devrait pas plus manquer qu'ici, car il est dans amavi-t aussi bien que dans amasse-t.

L'ancien français disait aussi volsist, presist, atendrisist.

Et cui Renars volsist aidier.

, Rom. du Ren., Suppl., p. 2.

Et à qui Ren art eût voulu aider.

Mius ameroit qu'il -presist vostre fille.

Hist. des ducs de Norm., p. 55.

J'aimerais mieux qu'il prît votre fille.

La forme primitive, souvent syncopée dans le français moderne, se retrouve dans l'ancien :

Je ne 'voiz oncques retourner mes yeux vers Joinville pour ce que le cuer ne m'atendrisist du biau châtel que je laissois et de mes deux enfants.

Joinville, p. 199.

Pluriel.

\*

Première personne.

L's final a disparu en italien, ssimo ; en provençal, ssem. Elle subsiste en espagnol, semos ; en portugais, ssemos ; en français, sions, et dans l'ancienne forme, plus analogue à ssemus, siemes.

-11

Deuxième personne.

L'italien a perdu l'a final (aste, iste) ; l'espagnol, le portugais et le français l'ont conservé. Le provençal le remplace par tz.

Il n'y a pas de différence essentielle entre l'ancien français et le français moderne ; seulement le premier mettait ies à la désinence où le second met iez, par une innovation orthographique sans motif et sans importance.

Troisième personne.

L'italien n'a ni l'ra, ni le t de la désinence latine, ssent; il les remplace par ero (cantassero) ; l'espagnol et le provençal ont I'n, cantasen, chantesen. En portugais, la nasale change et de-1 vient m, cantassem.

Le français seul a la terminaison ent tout entière, qu'il ne prononce pas, il est vrai, mais qu'il a bien probablement prononcée autrefois, car, autrement, pourquoi l'écrire 1? On a pu remarquer que le français qui, parfois, a perdu si complétement les formes anciennes, conserve fidèlement les désinences dans lesquelles la nasale domine; ce penchant de notre langue pour cette classe de sons, penchant qui a été souvent funeste à son euphonie, explique cette persistance de certaines dési-j nences latines dans notre idiome.

Dans l'ancienne langue, venir, à la troisième personne du subjonctif passé, faisait, comme en latin, venissent2, qui s'est contracté assez désagréablement en vinssent. Dans le français moderne, le subjonctif, soit dans son sens propre, exprimant la dépendance de l'action, soit dans le sens de l'optatif qu'il remplace en français comme en latin, est précédé de que ; il faut que je fasse, qu'il vienne3. Il n'en était pas de même dans l'ancienne langue. Exemple :

Ne poet muer n'en plurt ne suspirt.

Ch. de Rol., p. 92.

Ne peut faire qu'il ne pleure et ne soupire.

1 Voy. plus haut pour le présent de l'indicatif.

2 L'Yst. de li Norm., p. 19.

3 Il en est de même du subjonctif, en roumanche, ca ion laudi. En valaque, il se construit avec si, jo si laudu, laudem.

Le français moderne a conservé quelques locutions dans lesquelles on se passe, comme en latin et en vieux français, du que, ce monosyllabe traînant, embarras et fléau de la prose française.

C'est surtout dans des phrases où le subjonctif a le sens de l'optatif, vienne le jour, fasse le ciel, Dieu m'assiste. Ces phrases sont d'un tour heureux et rapide, et ont cette espèce de charme qui s'attache presque toujours aux débris de l'ancienne langue qu'on rencontre dans la langue actuelle.

Conditionnel.

Je n'ajouterai rien à ce que j'ai dit de ce mode à l'article du verbe être.

Voici un exemple qui a l'avantage de reproduire plusieurs fois la forme oie, de laquelle on a fait ois :

A nul fuer fere ne poroie,

Et tot ensement mesprendroie,

Se sour vous mettoie tel ordre;

Jou ne m'oseroie amordre,

Car moult en seroie blasmés.

Fabl. et Contes, t. 1, p. 65.

A aucun prix je ne pourrais le faire, et en même temps je m'abuserais si je vous conférais tel ordre ; je n'oserais le tenter, car j'en serais fort blâmé.

En voici un de eie équivalent de oie.

Od tei ne irreie, ne pain ne mangereie,

Ne eve ne bevereie.

Les Rois, p. 287.

Avec toi je n'irais, ni pain ne mangerais, ni eau ne boirais.

Infinitif.

L'infinitif s'est conservé intégralement en valaque et en italien, cantate, vendere, finire. En espagnol, en portugais, en

provençal, on a supprimé l'e final. Cette suppression a lieu en italien dans plusieurs circonstances. En valaque, on retranche re de l'infinitif, quand on l'emploie avec un auxiliaire, io si laudà, ego laudarem. En français, la modification qu'a subie l'infinitif latin a été plus considérable.

Dans la première conjugaison, on a changé ar en er, au lieu de chantar, chanter.

Dans la seconde, la terminaison er, commune à l'espagnol, au portugais et au français, a été en général changée en re, dans cette dernière langue (voy. Rayn., Gram. rom., p. 257), vendere, vendre. Souvent, au lieu d'er, on a écrit eir, oir, sons primitivement très-voisins du son er, et qui se permutaient sans cesse avec lui. Ainsi, de recipere, on a tiré indifféremment l'infinitif recevoir et l'infinitif reçoivre. La forme la plus voi. sine du latin, par conséquent la plus ancienne, était receivere, d'où les deux autres proviennent (a) :

De colps ferir, de receivere e duner. Ch. de Roi., p. 46.

De frapper des coups, d'en recevoir et d'en donner.

Er, eir, oir, et re, peuvent donc terminer également en français un infinitif de la seconde conjugaison.

Dans la troisième conjugaison, la désinence ire est devenue, en français, ir, par la suppression de l'e final, ordinaire à cette langue, ainsi qu'à l'espagnol et au portugais. Le provençal a tantôt la désinence en ir, comme les idiomes que je viens de nommer, tantôt la désinence en ire , comme l'italien et le valaque.

(a) [La terminaison re n'est pas accentuée; elle est presque muette. il n'est donc pas possible qu'elle ait pu permuter avec la terminaison oir sur laquelle réside nécessairement le ton. Recipere et quelques autres verbes de la troisième conjugaison ont été accentués de deux façons 1° conformément à la loi de leur conjugaison, sur l'antépénultième, d'où le vieux français reçoivre et le prov. receber (l'e de la dernière syllabe se faisant peine sentir) ou recebre ; 2° sur la pénultième, comme dans la seconde conjugaison (monére), d'où recevoir.]

J'ai déjà dit que l'infinitif se prenait substantivement

lomme en grec, en latin et en allemand :

Quant li moiens devient granz sires,

Lors vient flaters et naît mesdires;

Qui plus en seit, plus a sa grâce :

Lors est perduz et joers et rires.

Rutebeuf, t. f, p. 91.

Quand l'homme de moyenne condition devient grand seigneur, alors vient la flatterie et naît la médisance ; qui en sait plus est mieux dans sa faveur : alors le jouer et le rire sont perdus.

Participe présent.

Nous remplaçons aujourd'hui le participe présent déclina-

)le par une forme indéclinable qui correspond au gérondif m do. L'ancienne langue déclinait le participe présent comme in adjectif. \*\*

Les meschines vindrent encuntre le rei Saül ... charolantcs, et juantes, et chantantes que Saül out ocis mil et David dix milie.

Les Rois, p. 70.

Les jeunes filles vinrent à l'encontre du roi Saül ... répétant des airs, jouant de divers instruments, et chantant que Saül en avait tué mille et David dix mille.

Le participe présent avait quelquefois le sens de la voix |moyenne :

Parmi la bûche en sait fors li clercs sancs,

De sun cervel le temple en est runpant.

Cit. de Rol., p. 59.

Le sang vermeil jaillit de sa bouche, la tempe de son cerveau

(son crâne) en est se brisant.

Cette substitution explique la présence du participe présent dans certaines locutions , comme argent comptant, carte payante. Dans ces deux cas, je crois que le participe présent

actif a une vertu moyenne ou réfléchie ; l'argent qui se compte la carte qui se paye1.

Participe passé.

Dans tous les idiomes néo-latins, y compris l'ancien frai çais, le participe passé a conservé le t qui caractérisait sa dl sinence en latin ou a remplacé ce t par un d. Italien, to; espi gnol et portugais, do; provençal, t (at, ut, it) ; ancien frai cais, t (et, ut, it) ou d (ed, ud, id). Exemples :

Le fruit tlesired de son ventre.

Les Rois, p. 2.

Le fruit désiré de son ventre.

Jo ai vend li Sarrasin d'Espaigne.

Ch. de Rol., p. 43.

J'ai vu les Sarrasins d'Espagne.

Brandist son colp, si l'a mort abatut.

Ibill., p. 76.

Brandit son coup, et l'a renversé mort.

Ne il n'en fut ne vestut ne saisit.

Ibid., p. 124.

Et il n'en fut ni investi ni saisi.

Précédé de que , le participe ne s'accordait point avec s< régime féminin, comme il fait aujourd'hui (a).

Ne a muiler ne a dame qu'aies véud.

Ch. de Bol., p. 76.

Ni à épouse, ni à dame que tu aies vues.

1 Le vieux mot français, récréant, conservé dans l'anglais, et qui ve dire faible, lâche, serait à recreu, fatigué, comme rompant à rompu; serait celui qui se fatigue, s'épuise.

(a) [Ceci est une exception motivée par la rime; la règle est que participe, construit avec avoir, s'accorde avec le complément, soit qu le suive, soit qu'il le précède !

Savez-vus les noveles que nus avoms oï?

Chr. de J. Fant., v. 818.

Savez-vous les nouvelles que nous avons entendues ?

Mais quelquefois (a) on marquait le féminin là où nous ne indiquons pas aujourd'hui.

Caries li maignes ad Espaigne guastedc.

Ch. de Roi., p. 28.

Charlemagne a ravagé l'Espagne.

Comme on dirait en italien : ha guastata la Spagna.

Verbes réfléchis.

Il y a un peu d'arbitraire dans l'emploi de la forme réflétie ; la langue ancienne l'employait dans des cas où la lanle moderne ne l'emploie plus, et réciproquement. On trouve dormir (les Rois, p. 34) pour dormir; se craindre (Ch. de ~l., p. 11) pour craindre; se targer (ib., p. 56) pour tarder douter pour craindre (Fabl. inéd., t. 1, p. 261) ; se répon■e pour répondre (ib., p. 26). D'autre part, on trouve écrier h. de Roi., p. 46), taire pour se taire (Gar. le Loher., t. Il, 110).

Quelquefois un verbe, que nous avons fait réfléchi et qui ne ;tait pas primitivement, se montre à son état primitif dans e locution encore usitée. Ainsi nous ne disons plus en géné1 relever pour se relever.

Il ne post relever, li cheval jut sur lui.

Chr. de J. Fant., v. 1794.

Il ne put se relever, le cheval était couché sur lui.

ICependant nous disons encore relever de couches (c'est-àre se lever de nouveau après ses couches).

Certains emplois de la forme réfléchie, dans l'ancienne lan-

(a) [C'est la règle, voy. la note a de la page précédente.]

gue, sont à regretter. Je regrette se sourire pour sourire, qui en parlant d'une femme, exprimait une nuance de retour su soi-même et de coquetterie1.

D'autre part, je ne vois pas pourquoi on emploie la form réfléchie pour exprimer une action aussi involontaire qu celle de se noyer. Noyer me semble mieux dit (a) :

Une souris passer vouloit

Un fleuve; mais el se doutoit

Qu'el ne noiast.

Fabl. inéd., t. I, p. 261.

Une souris voulait passer un fleuve; mais elle craignait

de se noyer.

Dans certains cas, la langue moderne n'a pas bien chois dans ce qu'elle a pris et dans ce qu'elle a laissé. On disai dans l'ancienne langue : s'en aller et se partir. Dans s'e aller, l'emploi de la forme réfléchie n'est pas motivé, car alle est un verbe neutre; aussi l'ancien français disait souvent e f mieux : en aller (inclè ire). Se partir était heureux; il voulai dire se séparer; eh bien! nous avons conservé l'expressio: malheureuse s'en aller, et nous avons perdu se partir, malgr son analogie avec se départir.

On disait : se combattre avec quelqu'un, et cela était biei dit, la particule corn exprimant le rapport de deux personnes de même qu'on dit : se commettre avec, se confondre avec. Nous avons remplacé cette locution par se battre avec, locu tion dans laquelle le verbe réfléchi fait amphibologie , car i semble qu'on se batte soi-même. En outre, de se combattr r nous avons fait, contre toute étymologie, un verbe non réflé chi, combattre. Nous disons donc : je combats quelqu'un (ji bats avec quelqu'un) et je me bats contre quelqu'un (je bat, \ moi-même contre quelqu'un).

1 On le trouve encore au seizième siècle : et en se soubzriant de bier bonne grâce. Amadis, 1. II, LXXVII, verso.

(a) [Noyer vient de necare, verbe actif en latin et qui l'est resté ci rançais ; l'exemple cité est exceptionnel.]

Verbes qui commencent par re.

Les verbes qui commencent par re avaient souvent un sens itératif dans la vieille langue comme dans la langue moderne ; mais ils exprimaient parfois une réciprocité d'action que nous ne pouvons plus exprimer que par une périphrase. Ainsi Joiniville, racontant que l'empereur et, les seigneurs de Constantinople, pour faire alliance avec les Comans, avaient été obligés de mettre un peu de leur sang dans un grand hanap d'argent, ajoute :

Et le roy des Comains et les autres riches (puissants) homes

qui estoient avec li refirent ainsi (firent ainsi de leur côté).

Joinville, p. 275.

Ces verbes exprimaient aussi une opposition :

De l'autre part se reloge Garins.

Garin le Loh., t. II, p. 125.

Garin se loge de l'autre côté.

Cette réciprocité d'action est encore aujourd'hui exprimée lar la particule initiative re dans plusieurs mots français ; se ' evenger, fam.; cette opposition, dans quelques autres, :omme résister.

Quelquefois re ne changeait rien au sens du mot, et ne faiait que le corroborer. Douter voulait dire craindre, aussi lien que redouter ; recuider est pris pour cuider, dans cette phrase de Joinville,p. 222 :

Plusieurs de nos gens recuidèrent passer à noue.

Plusieurs de nos gens pensèrent passer à la nage.

Si refist. dix chandélabres d'or\*.

Les Rois, p. 2b7.

Il fit dix candélabres d'or.

t Salomon, dont il est ici question, n'en avait point fait d'autres aupaivant; si ? e a ici un sens, il veut dire en outre.

Garder et esgarder étaient synonymes de regarder (Rom. du Ren., Suppl., p. 245 ; les Rois, p. 38), spandre de répandre (ib., p. 158).

Suppression du pronom personnel.

Enfin , remarquons que le pronom personnel est moins rigoureusement nécessaire dans l'ancienne langue, plus voi. sine du latin que le français de nos jours.

Le poursuivi e la preie toli, par la joue les pris, e rétine

et occis.

Les Rois, p. 63.

Je le poursuvis et lui enlevai sa proie, je les pris par la mâchoire, je les retins et les tuai.

En général, si l'on comparait le français de nos jours, embarrassé par les pronoms et les particules, avec l'ancien français, qui en était beaucoup moins chargé, l'avantage de l'ai. sance et de la rapidité ne serait pas du côté de la langue moderne.

CHAPITRE IX

PRINCIPES D'ÉTYMOLOGIE APPLIQUÉS A LA LANGUE

FRANÇAISE

- I. — Observations préliminaires.

Dans ce qui précède, j'ai suivi avec le plus grand soin la formation de la grammaire française, j'ai cherché à montrer somment toutes les parties du discours étaient nées du latin ; ;eux qui auront eu la patience de me lire, auront, je crois, assisté à la composition grammaticale de notre langue. Il me este à indiquer comment s'est formé notre vocabulaire ; à quelles sources il a puisé ; quels idiomes lui ont fourni les léments divers qui le constituent ; quelles lois ont présidé à la transformation du latin en français ; quels accidents princiaux cette transformation présente. Cette seconde partie de mon travail achèvera, j'espère, de donner le spectacle de la naissance et de l'organisation intime de la langue franaise.

J'ai exposé l'origine et l'histoire des formes grammaticales; il me reste à rechercher l'origine et l'histoire des mots. Cette étude est fort décriée, et a mérité de l'être, car trop souvent elle a été faite au hasard. Chercher l'origine l'un mot, sans connaître les variations de sens et de formes qu'il a pu subir, sans tenir compte de son état antérièur, sans poser d'abord les lois générales qui régissent les vicissitudes du langage, et les lois particulières auxquelles ob.éii

la langue dont on s'occupe, ne point s'informer comment te ou tel idiome aurait pu fournir des éléments à un idiom< avec lequel il n'a point eu de contact, conclure d'une ressem blance de sons, qui peut être fortuite, à une parenté imagi. naire ; enfin supposer des associations d'idées qui ne sonl point dans la nature, ou du moins que rien ne démontre avoit existé, c'est ce qu'on a fait trop souvent, et c'est ainsi qu'on a déconsidéré l'étymologie, en faisant un jeu de ce qui aurait dû être une science.

L'étymologie peut s'élever à la dignité et à la gravité de la science, par une méthode et des principes. Lapremière règle, de la méthode à employer dans les études étymologiques, c'est de distinguer ce qui est certain de ce qui est probable; ce qui est probable de ce qui est douteux ; ce qui est douteux de ce qui est absurde. \_ 1 Le premier principe à poser, c'est que la simple ressemblance ou la dissemblance apparente des mots ne doit rien faire préjuger sur la question de leur origine. Les mots les plus semblables peuvent n'avoir aucune analogie réelle, aucune parenté véritable. Prendre au hasard des mots dans toutes les langues, et les rapprocher, est un amusement parfaitement stérile. La combinaison de sons qu'accepte l'oreille humaine n'étant pas infinie, il faudrait avoir du malheur pour ne pas trouver quelque part dans le monde un mot qui offre une certaine similitude avec celui dont on cherche l'étymologie,. surtout si, comme l'a fait un homme qui connaissait beaucoup de langues, mais qui en ce point manquait de critique, M.- Klaproth, quand on ne rencontre pas l'équivalent exact du mot que l'on compare, on se contente d'un synonyme ou d'un quasi-synonyme. En suivant cette marche, il est impossible qu'on ne découvre pas de prétendus rapports entre des mots et entre des langues qui n'ont aucun rapport véritable.

Amouram a, en tartare mantchou, un sens qui n'est pas trop différent d'amoureux; cependant il n'est pas probable 1

que les Tartares mantchoux aient donné ou emprunté aux Romains le nom de l'amour.

Quelquefois même le hasard fait que des mots très-semblables ont, dans deux langues différentes, des sens entièrement opposés. Quoi de plus semblable à l'allemand ca t, à l'anglais cold, froid, que le latin calidus, l'ancien français cault, l'italien caldo? Et cependant, qui pourrait avoir la il pensée de faire dériver ces mots d'une même racine ?

Ainsi, l'analogie n'établit point la parenté. On le conçoit, puisque, dans une même langue, deux mots identiques n'ont aucun rapport, ni pour le sens, ni pour l'étymologie.

D'autre part, l'extrême dissemblance des mots ne prouve nullement que l'un ne vient pas de l'autre, ou que tous deux n'ont pas la même origine. On a cité souvent rossignol, de ilucus, Lucinia, luciniola; en italien, ussignolo; en français.. russignol, rossignol. Évêque et bischoff ne se ressemblent en aucune façon; cependant tous deux viennent également d'episcopus.

Quelquefois le sens n'a pas été moins modifié que la forme. On ne saurait douter que virtuose, désignant un chanteur ou un joueur d'instrument, ne dérive de virtus, qui voulait dire force, et que le mot bougette, une petite bourse, altéré par la ^prononciation anglaise en budget, ne soit devenu le nom de lia dépense annuelle d'un grand peuple.

Ainsi, il n'y a rien à conclure, pour ou contre la bonté t d'une étymologie, de la ressemblance ou de la dissemblance de deux mots que l'on compare; les plus semblables en apparence peuvent être radicalement différents ; les plus différents par le son peuvent être liés par une provenance étymologique incontestable.

Il en résulte qu'il n'y a aucun fond à faire, soit pour affirmer, soit, pour nier une étymologie, sur la simple apparence, sur des rapprochements fortuits, sur des comparaisons superficielles. Il faut donc chercher un autre guide que la simple analogie-

Ce qui aide surtout à connaître l'origine d'un mot, c'est de connaître son histoire. Si l'on sait les différents états par lesquels un mot a passé, et qu'on arrive par des transitions insensibles du primitif au dérivé, on aura considérablement diminué les chances d'erreur. Pour le français, cette histoire des mots se compose de deux parties: le passage du latin à la langue vulgaire primitive, et les transformations que celleci a subies pour arriver au français moderne.

Je dis le latin, car il n'en est pas du latin comme des autres idiomes qui ont pu influer sur la formation de la langue française. Il ne s'agit pas ici d'un nombre plus ou moins grand de mots fournis à notre langue, il s'agit de son fondement et de. sa substance. Il y a en français, nous le verrons, des mots celtiques et germaniques; mais le français est une langue latine. Les mots celtiques y sont restés, les mots germaniques y sont venus ; les mots latins n'y sont point restés et n'y sont point venus ; ils sont la langue elle-même, ils la constituent. 11 ne peut donc être question de rechercher quels sont les éléments latins du français. Ce que j'aurai à faire, ce sera d'indiquer ceux qui ne le sont pas. Nous passerons bientôt à cette recherche, mais auparavant il convient de considérer pour les mots, ainsi que nous l'avons fait pour les formes grammaticales, comment s'est accomplie la transition du latin au français, et d'abord de présenter sur ce sujet quelques réflexions générales.

Il. — Passage du latin au français.

Dans un très-grand nombre de cas, la provenance latine des mots français n'est pas douteuse ; mais quelquefois elle présente des circonstances singulières qu'il faut signaler. Certains mots latins ont perdu, en passant au français, presque tous leurs éléments constitutifs. Yeux d'oculi, oie d'auca, ouïe d'audire; et cependant on ne peut douter qu'oculus n'ait fait œil, qu'auca n'ait fait oie, qu'ouïr ne vienne d'audire.

Il y a même un mot latin dont la terminaison seule a subsisté dans le mot français auquel il a donné naissance. C'est avunculus ou avonculus t, diminutif d'avus. Tout ce qui formait le corps du mot a péri, c'est la-désinence du diminutif latin (onculus) qui seule a formé le mot oncle, dans lequel il ne reste rien d'avus, c'est-à-dire rien de ce qui, dans avunculus, pouvait correspondre au sens qu'exprime son dérivé.

Dans beaucoup de cas nous avons emprunté un mot latin à l'état de diminutif, au lieu de l'emprunter dans sa forme ordinaire.

Racine vient de radicina 2, pour radix. Oisel (d'où oiseau) avicelills, avis. Femelle, feminella femina. Oreille, auricula auris. Fiel-eux, vetulus, vêtus. Ongle, unguiculus (a), unguis.

Quelquefois ce n'est pas du substantif latin, mais de l'adjectif dont ce substantif est le radical, que le substantif français a été formé. Ainsi :

Hiver de hibernum, Enfer infernum, Jour diurnum3.

Très-souvent les mots français sont pris dans une acception plus ou moins différente du sens qu'avait en latin le mot dont ils proviennent. Il n'est pas étonnant qu'il en soit ainsi, puisque, au sein même de la langue latine, les mots, comme nous l'apprend Aulu-Gelle, s'écartaient de leur acception primitive. Animadvertere est, pleraque verba Latinorum ex ea

1 On lit dans Plaute, av-onculus. Aulularia.

L'ancien français avait rais. (Parth., v. 307.) Dans un patois du nord de l'Italie, qui offre avec le français de curieuses ressemblances, on trouve raisch. Raïs et raisch sont à racine ce que radix est à radicina. (Hormayr, Gesch. des Ttjrol, p. 78.)

L'n étymologique se montre dans l'ancienne orthographe, hivern, infern, jorn ; il reparaît dans les dérivés hiverner, infernal, journalier.

(a [Ongle vient d'ungula, neutre plur. pris pour un féminin sing.]

significatione in qua nata sunt discessisse, vel in aliam longe vel "proximam.

Pour former le français on a pris totus dans le sens d'omnis ; plus, dans le sens de magis; habitus, dans le sens de vestis.

Des noms qui désignent des personnes ont souvent pour origine un nom qui désigne une chose. Témoin (a. fr. tesmoing) ne vient pas de testis, mais de testimonium. Le nom de la magistrature (magistratus) est devenu le nom du magistrat; comme, au moyen âge, le chef d'une république s'appelait en italien podestà (potestas), et comme nous appelons l'autorité, le gouvernement, ceux qui ont l'autorité, le gouvernement.

Dans certains mots, bien qu'ils aient été singulièrement détournés de leur sens primitif, on voit, à n'en pouvoir douter, par quelle confusion s'est opéré le changement du sens. Hostis veut dire en latin ennemi, et en vieux français ost veut dire armée. La confusion de ces deux idées a été introduite par l'emploi de phrases telles que celles-ci : copias in hostem ducere, qu'on a entendue 'comme s'il y avait copias in agmen conducere. Dans ce cas et dans plusieurs autres, la significalion du mot français est née d'un contre-sens (a).

Certains mots latins ont été restreints de leur sens général à un sens particulier. Ainsi necare, tuer, s'est pris dans le sens particulier de noyer.

D'autres, par une confusion inverse, ont passé d'un sens restreint à une acception générale. Batuere voulait dire proprement s'escrimer1 ; on en a fait battre. De parabola, espèce particulière de discours, on a fait parole.

1 On le trouve déjà dans le sens général de battre chez Plaute. -Yoy. l'article Battre dans le Dictionnaire étymologique de Ménage.

(a) [Appliquée à un mot d'un usage aussi fréquent et qui a le même sens dans plusieurs des langues romanes, l'hypothèse d'un contre-sens est peu vraisemblable. On peut supposer que le changement de signification du mot hostis s'était opéré dans la langue vulgaire des Romains avantl'époque où les invasions barbares isolèrent les diverses parties de l'empire.] ^ \*

Ce n'est pas seulement dans le latin usuel qu'il faut chercher l'origine des mots français; ils dérivent souvent de termes ou de formes insolites. Ainsi de frendere pour frangere (Festus) nous avons fait le vieux mot freindre que nous n'avons gardé que dans enfreindre. Grandir (actif) de grantlire (Varron), heir ou hoir de hœrem pour hœredem (Nonnius) ; neni de nenu pour non (Lucret.) 1 (a).

Divers mots français ont été formé:, d'après des mots latins que le langage familier, dès les meilleurs temps, préférait aux mots que la littérature latine a consacrés.

Buceea, bouchce, se trouve dans une lettre d'Auguste à Tibère que Suétone a conservée2 (b). Nous avons vu qu'Auguste aimait aussi certaines formes de langage simples et contractées selon le génie populaire. Son goût pour cette manière de s'exprimer, éloignée de tout apprêt, faisait sans doute partie de la simplicité de mœurs et de manières qu'il affecta toujours.

Plaute emploie le mot minatias3 plus semblable au français menaces que le mot littéraire minas.

Entre un mot latin du langage familier et un mot qui ne l'est pas, il y a à parier que c'est le mot familier qui se sera conservé dans le français. Rien de plus naturel, car c'est par le langage parlé et non par le langage écrit que s'est opéré le passage de l'idiome ancien à l'idiome moderne.

Ains i l'on rencontre dans les comiques latins des expressions prises dans un sens inusité et probablement conforme à l'usage familier, qui se retrouvent dans le français, au moins dans le français du moyen âge. Ruo est actif dans Térence" il l'était aussi dans l'ancien français. Trop, au moyen

I Yoy. Eilliax^di Lubini Antiquarills, p. 86, 91, 93, 124

4 D. Oct. AUgllsti vita, 76.

5 3files gloriosus, IV, 11, 2.

4 HealltOlltimorollmenos, 11, 2, 128.

Ka) [Xeni vient de non illud comme oïl de hoc illud]

b) [Dans buccea l'accent n'est pas sur la pénultième, mais sur la première syllabe; bouchée suppose buccata.]

âge, voulait dire beaucoup, il en est de même de nimis dans Plaute: 1

Legiones nimis pulchris armis prseditse.

- Amphitryon, I, i, 165. ,t.

M. Villemain a spirituellement commenté l'emploi de minare pour mener dans cette phrase d'Apulée : Ubi minas asinum illum1 ? Où mènes-tu cet âne ?

Les modifications que subissaient les mots latins dans l'emploi familier leur donnaient souvent les formes qu'ils de. vaient conserver dans les langues néo-hltines. Volt est exactement ^ancien français volt, comme il retentit dans le cri des croisades : Diex el volt ! Mi (pour mihi) est exactement aussi le mi de l'ancienne langue. Voster ressemble plus à vostre que vester. Volt, mi et voster sont des formes usitées fréquemment chez Plaute.

D'autre part, la langue ecclésiastique fournit à la langue vulgaire plusieurs mots auxquels celle-ci a donné un sens un peu différent et plus général. De blasphemare elle a fait blasmer; de parabola, parole; de gehenna, gêner

La basse latinité offre un grand nombre d'expressions qui, de préférence au langage des bons siècles\* ont fourni le type de divers mots français ; c'est que le français n'est pas né pendant le siècle de la belle latinité, mais à la fin des âges de la mauvaise. Ainsi on a fait oie, d'auca, et non d'anser ; chesne (caisne),.de casnus, et non de quercus5 ; fontaine, de fontana-,

1 Tableau de la littérature au moyen âge, t. I, p. 62.

2 Ce' mot voulait dire primitivement tourmenter, mettre à la torture, d'abord au propre, puis au figuré. Il -a encore ce sens énergique dans un vers d'Andromaque qu'on a trouvé faible parce qu'on ne songeait pas à l'ancienne valeur du mot gêner. ^

Eh! le puis-je, madame? ah! que vous me gênez 1

Aujourd'hui le sens du mot gêner s'est affaibli jusqu'à n'exprimer plus que ce que l'ancienne langue rendait par empêcher.

5 Casnçtum, chenaie, dans un monument de l'an 508. Diez, Gramm. der

rom. Spr., t. I, p. 28. É

et non de fons; pièce, de petium, et non de fragmentum ; troupeau, de tropellus, et non de grex1.

Il faut remarquer que les mots empruntés par le français à la basse latinité se rattachaient parfois, dans celle-ci, à la bonne. Berbex, d'où berbis, ancien français et populaire, et brebis, est un mot vulgaire qui ne se trouve que dans Pétrone2 ; mais vervex, mouton, est bon latin.

Plus on avance dans les bas temps, et plus se manifeste l'analogie du latin vulgaire avec la langue française. J'ai cité ailleurs3 les curieuses gloses annexées au poëme du siége de Paris par les Normands, écrit par Abbon. Ces gloses ont pour but de faire comprendre certains mots du texte, au moyen d'équivalents plus connus, et ces équivalents, évidemment empruntés au latin le plus populaire, sont en'général analogues aux mots français. C'est ce latin populaire qui est devenu le français.

Le texte donne modus, la glose, mensura, mesure.]

Atris, nigris, noirs. Populantur, dévastant, ils dévastent. Teres, rotundus, rond. Formido, pavor, peur.

Il faut distinguer soigneusement la dérivation immédiate et spontanée par laquelle un mot latin a passé dans le français primitif, et les emprunts savants et tardifs faits plus tard à la langue latine. Les mots qui sont entrés dans notre langue dès l'origine et par l'usage modifient en général le radical latin selon les-instincts de la langue française primitive. Les mots qui ont été fabriqués plus tard sont, en général, calqués sur la forme latine.

| Ligamen a fait primitivement lien, et, plus tard, ligament (a).

1 Voy. un assez grand nombre de ces mots de basse latinité dans Diez, Grammatik der rom. Sprachen, t. 1, p. 7 à 20, 24 à 30.

1 Fragm. Tragur., ch. LVII.

3 Hisl. littêr. de la France avant le douzième siècle, t. III, p. 550, 337.

(a) [C'est ligamentum qui a fait ligament (forme savante).-Des exemples mieux choisis de mots latins passés en français sous diverses formes sont rapportés ci-après, p. 204.]

Cela n'est point contraire à la loi par laquelle une langue près de son berceau est plus semblable à la langue d'où elle provient ; il est clair que les lois naturelles du langage s'appliquent seulement là où le langage se forme spontanément par la transformation involontaire et inaperçue d'un type antérieur, non par l'imitation systématique et réfléchie de ce type. Ces lois régissent la formation spontanée des langues et non les compléments artificiels qu'elles reçoivent.

J'ai déjà eu occasion de remarquer que les formes contractées du latin ressemblaient particulièrement aux formes du français. J'ai cité circlus , spectaclum, periclum; on pourrait citer d'autres exemples, comme domnus, seigneur, a. fr. dom ou don; postas (dans repostus), a. fr. post, it. posto (placé).

Quelquefois la contraction a été, en latin, plus loin que dans les langues dérivées. Ainsi ardus, pour aridus1, en français aride, en italien arido, etc.

Les plus fortes contractions ne doivent pas étonner dans le passage du latin au français, quand on a vu celles que subissent certains noms propres où ce passage est incontestable,

Ludovicus qui a fait J/ns;

Audoenus, Oucn ;

Autharius, Ois2.

on n'hésitera pas à reconnaître

Judicium dans juise;

Mansit b) maint;

Lœtitia, liesse; etc.

Pcctus, pis.

1 Diez, Gramm. der rom. Sp., t. I, p. 155.

- Autharius que quelques anciens titres appellent saint Oys. Hist. d l'église de Meaux, t. II, p. 34. — [La désinence arius donnant en français icr-, Autharius devrait donc donner oier.J

(b) [Lisez : manet.]

III. — Transformation du vieux français dans le français moderne.

Après avoir étudié comment les mots ont passé du latin au vieux français, il reste à observer comment ils ont passé du vieux français au français moderne.

Souvent la forme employée au moyen âge sert à rejoindre le latin au français moderne ; il est donc essentiel de connaître ipar quelles vicissitudes un mot français a passé pour s'assurer ide sa véritable origine.

Pour établir que cime vient d'anima, épée de spatha, jeune de juvenis, choir de cadere, s'asseoir de sedere, il n'est pas ! indifférent de trouver dans les Rois les formes aneme, spée, \juefne, cader, seder; et si on ne pouvait d'aucune manière douter ici de l'étymologie, il est d'autres cas où la forme ancienne d'un mot français importe réellement pour établir sa provenance.

Si H. Estienne se fût souvenu qu'avant de dire parler on a dit paroler, il ne serait point allé chercher l'origine du mot parler dans le grec ~'ITrxprxÀrxÀ{i'J.

On peut hésiter sur l'étymologie du mot coucher, mais non sur celle de culcher. Se culcher conduit nécessairement à se collocare, qui avait, dans la basse latinité, le sens de se placer dans son lit, comme nous disons encore aujourd'hui se mettre lau lit. Comment s'assurer que craindre vient de tremere, si l'on ne tient compte du vieux français criembre et cremi?

Pourrait-on être sur que faible vient de flebilis, si l'on ne trouvait flèbe pour feble? (Yst. de li Norm., p. 45.) Que veut dire lutrin ? On le comprend quand on voit dans Villehardouin, letrin.

Si bon dus (duc) de Venise monta ou letrin 1.

Villeh. p. 9.

1 Letrin était le cas régime de letris, lettris ou lectris, mot qui s'explique

Quelquefois, dans l'ancien français, deux formes différentes du même mot concourent à faire voir comment ce mot a passé du latin au français moderne. Ainsi pour ensevelir, qui vient de sepelire, on trouve tantôt ensepvelir, tantôt seveliri. Dans le premier cas, lep du mot original est conservé ; dans le second, l ep a disparu, mais la préposition en n'a pas encore été ajoutée. 4 Il faut reconnaître cependant que , parfois, l'ancienne langue française était plus loin du latin que le français moderne9 ; ainsi on trouve :

Aorer pour adorer (adorare). Æsmer (a) estimer (œstimare). Ydles idoles (les Rois, p. 333). Treüd tribut (Ibid., p. 334).

Dans ces cas exceptionnels (b), on doit, pour la recherche étymologique d'un mot, tenir plus. de compte de sa forme actuelle que de sa forme antique. - M Souvent, pour se rendre compte du sens original d'un mot, il faut le décomposer en plusieurs autres. La langue du moyen âge présente cette décomposition toute faite, ou plutôt elle présente les éléments de l'expression, employée dans un état d'isolement antérieur à la composition du-mot actuel. Ainsi on

par legere, lectum, lector (c). Le letrin, dont parle Yillehardouin, était l'ambone où l'on lisait l'évangile du jour. Cette dénomination a été transportée au lutrin qui sert à chanter le missel. J

1 Villehard., p. 71.

2 Quelquefois l'ancienne forme contractée, et la forme plus moderne et plus développée subsistent toutes deux dans la langue, et ont pris avec le temps une acception ou au moins une nuance d'acception différente.

Ainsi parage ne se dit qu'en bonne part : Une dame de haut parage ; il n'en est pas de même de parentage.

Un cousin abusant d'un fâcheux parentage.

(a) [Il faut lire aesmcr à'adœstimare ou esmer d'œstimare; la diphtliongue œ est inconnue à l'ancien français.! . j

(6) [Ces cas ne sont point exceptionnels : les mots aorer, esmer, etc.,! appartiennent à la formation primitive et spontanée de la fangue,les autres sont de formation récente. Voy. p. 201.]

(c) [La forme latine qui répond exactement à letrin est lectrinum.]

voit clairement quelle est l'origine de aujourd'hui, dorénavant, désormais, quand on trouve au jour d'hui, d'ore en avant, dès ore mais. (Voy. Dériv. des part.) Il en est de même iv mot débonnaire, que Barbazan fait dériver de bonus. Déimnaire se trouve, au moyen âge, écrit ainsi t De bon aire1.

Chevaler de bon aire.

Ch. de Rol., p. 87.

Mais si l'on pouvait douter de celte étymologie, elle serait confirmée par les mots député aire et de pute art, écrits quelquefois comme débonnaire, en un seul mot, deputaire2, deputart.

Le diminutif d'un mot perdu depuis le moyen âge s'explique par le sens de ce mot lui-même ; ainsi grelots par graisles ou gresles, cloches.

Très-souvent le diminutif a survécu dans l'usage au simple, et l'a entièrement remplacé. Exemples :

Ruis, ruissel, ruisseau.

Ram (a), ramel, rameau.

Ham, hamel3, bameau.

S - Berc, bercel, berceau.

V Aloue, alouette.

1 Mauvis, mauviette.

Masure était formé de mas, habitation, qui ne subsiste plus que dans quelques noms propres, et surtout dans le nom si répandu de Dumas. t

Les mots perdus peuvent jeter du jour sur les mots conservés. Pièce a aujourd'hui beaucoup de sens différents ; mais

1 Aire avait un sens beaucoup plus large que air dans la langue moderne; il ne se prenait pas seulement pour les manières, mais pour toute la nature d'une personne.

- M. Paulin Paris a indiqué cette étymologie de débonnaire. Romancero fr., p. 22.

3 Affecté d'une double forme diminutive dans l'anglais, hamelet.

(a) [A latin accentué et suivi de m ou n devient en français ai; ramus a donné rain et non vam; cf. daim, main, nain, etc.]

comment douter que le sens primitif soit morceau (petium, b. lat.), quand on trouve le vieux verbepeceier (Ch. de Roi., p. 5), briser, mettre en pièces, et la locution pieça (pour piece-a), il y a un morceau de temps, un bout de temps (un pezzo ha).

Souvent nous avons gardé le composé et perdu le simple.

Ainsi on dit déguerpir, et l'on ne dit plus guerpir.

Il guerpi l'ost.

Villeh., p. 25.

Il abandonna l'armée,

Maussade vient de mal sade; sade, qui voulait dire doux, a péri.

On disait s'orgueillir2, sevelir, freindre : on ne dit plus que s enorgueillir, ensevelir, enfreindre.

Désarroi ne s'explique bien que par airoi, d'où courroie (arredum et corredum, basse lat. (a) ) ; hideux avait pour substantif hide 2, qui signifie effroi.

D'autres fois nous avons gardé le simple et perdu des composés très-regrettables : enamer, desamer, malamer, entre-ouïr.

On peut regretter aussi certains mots dont ni le simple ni le composé n'existent aujourd'hui, comme enamourer, raserener, asoleiller, apoltronir, asauvagir.

Quelquefois le substantif a survécu au verbe, comme issue à issir ; ou le substantif à l'adjectif, comme détresse à destrait (Ch. de Roi., p. 106) ; ou l'adjectif au substantif, comme nonchalant à nonchaloir.

Quiqunqucs s'orguelist.

Vie de saint Thomas de Cant., p. 82.

Voy Rom. du Renart, v. 592.

Renars a grant peor et hide.

(a) [Corredum, ou conredum, a donné conroi ou corroi; courroic vient de corrigia.]

Il y a des substantifs qui dérivent d'un adjectif, comme plaine.

En un endroit qui plaine (a) iert.

Fabl. inéd., t. 1, p. 527.

En un endroit uni.

Le quantième était, dans l'origine, suivi de ces mots jour du mois ; il était alors un adjectif numéral qui se mettait indifféremment devant tous les substantifs1. Maintenant, le quantième ne se dit que du mois, et est devenu substantif, ■ Il est, nous l'avons vu, un assez grand nombre de substantifs qui ne sont que des infinitifs pris substantivement. Telle est l'origine d'une foule de mots abstraits, comme le pouvoir, le devoir, le repentir, le souvenir, le plaisir, le loisir, et de quelques-uns qui ne le sont point,comme le baiser, le toucher.

Affaire s'écrivait avec un seul f, en séparant a de faire, un à faire. Ce mot a donc été formé d'une particule et d'un verbe. Embonpoint, qui s'écrivait et s'employait d'abord ainsi : être en bon point, a été formé d'une particule, d'un adjectif et d'un substantif.

Certains mots sont mieux composés dans l'ancienne langue que dans la moderne. On conviendra qu'enliorter valait mieux qu'exhorter, qui semble être la traduction du latin dehortari, • détourner par des conseils (b). C'est à peu près comme si s'expatrier voulait dire rentrer dans sa patrie, et si exporter voulait dire importer.

Il est aussi des adjectifs qui ont péri, et qui n'existent plus qu'à l'état de substantifs ou d'adverbes. Tel est l'adjectif mal,

male, pour mauvais, qu'on ne trouve plus qu'en composition, malheur, malgré, malepeste, et sous la forme mau pour mal,

1 En la cour d'un roi de France, je ne dirai pas le quantiesme.

Contes de la reine de Navarre, éd. de Gruget. t. II, p. 209.

(a) [La mesure aussi bien que la grammaire exigent qu'on lise plainé.]

(b, [Si le mot exhorter est mal formé, la faute en est aux Latins, car exhortari a juste le même sens qu'exhorter.]

dans maugréer, et dans les noms propres, Maupertuis, Mauvoisin, Maubuisson, la rue Mauconseil. Au moyen âge, on di- sait male mort, male femme, une mauvaise mort, une méchante femme.

Certains substantifs latins sont originairement des participes passés ; peccatum, fatum, de peccare, fari. Il en est de même de certains substantifs français qui, au moyen âge, étaient des participes; un taillis, c'est un (bois) taillé (a) ; taillie se mettait en effet pour taillée, comme accouchie pour accouchée, desclarie pour déclarée, dreschie pour dressée1. \* A leur point de départ les divers idiomes néo-latins étaient plus près les uns des autres qu'ils ne le sont aujourd'hui. Les rayons d'une roue se touchent au centre, et divergent toujours plus à mesure qu'ils s'en éloignent davantage. Le sens primitif de plusieurs mots français peut donc être expliqué par le sens des mêmes mots dans les autres langues néo-latines. Ainsi, dans l'ancien français', talent signifiait désir, volonté, comme talento, en italien ; calt, il importe, comme cale2. \* L'étude comparative des dialectes romans, même les moins célèbres, peut éclairer les étymologies françaises. Consobrinus a fait par contraction cosin, cousin; l'r qui a disparu dans le français se trouve dans le roman suisse, cusrin (Diez, t. 1, | p. 29). La racine du mot populaire moutard se retrouve dans un patois italien qui offre beaucoup d'analogie avec le français3.

L'anglais a reçu, comme on sait, des Normands un grand nombre de mots français ; quelques-uns ont péri dans le fran-

1 Voy. les Quatre fils Aymon, p. ix.

2 De ço qui calt. Chanson de Roi., p. 72.

5 Ilormayr, Geschichte der Tyrol, p. 153. El mut, l'enfant.

(a) [Il n y a pas a rapprocher les participes féminins en ie et le suflixe is au moyen duquel est formé taillis. Les premiers sont la contraction de la terminaison iée : taillie est pour taillée, accouchie pour accouchiée, mais le masculin était au cas sujet sing. tailliés, accouchiis, et non taillis, accouc/tis. Quant à taillis, c'est un adjectif formé du thème taill et du suffixe is (latin icius, yoy. Diez, Gramm., II, 294) ; on a dit d'abord un bois taillis, puis un taillis.]

çais moderne ; exemple : pelfrer1, voler; anglais, topilfer. D'autres ont changé d'acception ; exemple : attirer pour arranger, le attire (anglais) ; j'attirai mon affere 2. L'anglais peut donc n.us rendre ce double service, ou de nous montrer le sens d'un ancien mot de notre langue, aujourd'hui perdu, ou de nous rendre compte de l'acception primitive, et maintenant abolie, d'un mot conservé. Souvent ces mots d'origine française nous sont revenus d'Angleterre, plus ou moins détournés de leur signification primordiale, plus ou moins altérés par ine orthographe qui peint une prononciation étrangère. Nous n'en devons pas moins reconnaître dans disapointment, désappointement; dans fashion, façon; dans budget, bougette ; dans hustings, hustinss.

Il est important aussi de consulter l'orthographe, et l'orthographe la plus ancienne, pour remonter plus sûrement à l'origine d'un mot. Comment se rendre compte de cette locution : les êtres d'une maison, si on ne la rapproche du vieux français aitres, atria ?

• Enfuerrunt en aistres de musters.

Ch. de Roi., p. 68.

Ils nous enseveliront dans un monastère (ou une église)

in atriis monasterii.

Connaître les êtres d'une maison, c'est en connaître les chambres, atria. i

On a voulu de nos jours, comme on l'avait déjà tenté au seizième siècle4, rendre l'orthographe exactement semblable à la prononciation; si ce système eût triomphé, je n'écrirais pas le

1 Les Rois, p. 354.

2 Joinvule, p. 176.

5 L's de hustins, qui voulait dire bruit, tumulte, est l's final du nominatif singulier; elle a été l'occasion de mettre hustings au pluriel (a).

\* Pelletier et Meret.

(a) [Étymologie contestable; il est, au contraire, probable que l'anglais kustings existe d'origine en anglais (angl. sax. hûsting, uousething) et qu'il a donné naissance à notre hustin, hutin. Voy. Ed. Mueller, Etum. Wœrt. d. engl. Spr. au mot hustings.]

présent chapitre, dans lequel je cherche la trace de la langue ancienne dans l'orthographe moderne. Selon moi, un système d'orthographe comme celui de Pelletier, de Meygret, ou de M. Marle, est un système barbare. Effacer les signes étymologiques d'une langue, c'est effacer ses titres généalogiques et gratter son écusson. L'orthographe, pour n'être point arbitraire, doit indiquer l'origine des mots; hors delà, il n'y a point d'orthographe rationnelle.

C'est ce que fait presque toujours l'orthographe du moyen âge. Elle écrit souspir, espée, advenir (pour le substantif comme pour le verbe), respondre, volt, dolcement, escrire, blasme, là où nous écrivons soupir, épée, avenir, répondre, veut, doucement, écrire, blâme, etc.

L'-orthographe du dix-septième siècle était encore très-rapprochée de l'orthographe étymologique du moyen âge.

Du temps de Louis XIV, on écrivait remplit, vostre, coslé, estat, prétieusel, etc. # Aujourd'hui, l'orthographe moderne s'éloigne de celle du moyen âge, souvent au point d'effacer tout vestige de l'étymologie. Non-seulement elle a supprimé les lettres qui attestaient l'origine des mots, comme on a pu le voir dans ce qui précède, mais elle a mis certaines lettres à la place de certaines autres,, et ceci est sans excuse. & Elle a mis un q à catholique et à panégyrique, qui viennent de catholicus- -et de panegyricus, comme à antique, qui vient d'antiquus.. t Elle a écrit désiller et sangle, bien que le radical du premier soit cilium, et le radical du second, cingulum t. En revanche, elle écrit par un c, cingler, qui, dans l'original germanique, a un s (aIl. segeln). A

1 J'emprunte ces exemples à des lettres originales, adressées par Louis XIV et divers princes et personnages illustres à madame de Maintenon, et faisant partie de la précieuse collection conservée par la famille de Noailles dans le château de Mouchy.

,

2 Ménage écrivait encore cengle.

Nous écrivons, de par le roi, ce qui n'a pas de sens ; au moyen âge on écrivait, de part le roi ; de la part du roi, de parte regis. De part est mis pour de parte dans cette phrase :

De lignage real de part mère.

Les Rois, p. 1.

De lignage royal du côté de sa inère.

Le génitif ne s'exprimait pas ici par la particule de ; on a vu que l'usage le voulait ainsi.

Nous plaçons, contre toute raison, un h avant huit (d'octo), et huile .(d'oleum) ; les Allemands, qui aiment beaucoup les espirations, en sont ici plus sobres que nous, puisqu'ils disent ucht et œl. L'ancienne langue française écrivait en général uit •u uict et uile ; cependant elle n'a pas toujours échappé à l'emploi anormal de l'aspiration, et l'on trouve dans les anciens auteurs, hahandon, habondance, etc. Cette irrégularité orthographique remonte au latin des siècles barbares, et fut un résultat des influences germaniques (a). Nous l'avons souvent rectifiée, nous aurions dû la rectifier toujours.

En général, comme je l'ai dit, et comme on doit s'y attendre, l'orthographe du moyen âge est plus rationnelle et plus étymologique que la nôtre. Cependant, par ignorance, elle s'est quelquefois écartée de l'étymologie dans des cas où la langue moderne l'a heureusement redressée. On trouve au moyen âge, et encore au seizième siècle, tans pour temps, conter pour compter (b). «

(a) [Ce n'est pas probable. Voy. Bibl. de l'Éc. des ch., 5e série, t. IV, p. 359. où l'on a cherché à montrer que l'aspiration s'introduit spontanément au-devant des monosyllabes. — Dans habandon, habondance, le k est un caprice d'orthographe.]

(b) [Il y a peu d'avantage à rétablir des lettres étymologiques lorsqu'elles ont cessées d'être prononcées. Il est incontestable qu'on prononce tans et conter ; la notation temps et compter a l'inconvénient de donner à ces mots l'apparence d'une formation moderne. En ce qu concerne compter l'inconvénient est double, car les réformateurs on négligé de modifier aussi la forme de conter au sens de narrarc, en sorte que la communauté d'origine de conter et compter, venant.l'un et l'autre '

Le seizième siècle avait introduit certaines superfétations orthographiques qu'on a bien fait de bannir .On a raison d'écrire avec comme on l'a écrit dans le principe, et non avecque, orthographe monstrueuse qui, tombée en désuétude dans la prose, se maintint quelque temps dans la poésie, probablement par la facilité qu'elle offrait d'allonger le vers d'une syllabe (a). \* Au temps de Pasquier1, on écrivait thraistre, sans aucun motif étymologique, probablement par une imitation vicieuse de paistre ( pascere ), .de estfe (stare). On est revenu il l'orthographe rationnelle de traître (traditor).

Au reste, le th et l'y jouissaient au seizième siècle d'une grande faveur. L'emploi de l'y dans l'orthographe française, où il est déplacé toutes les fois qu'il ne tient pas la place de l'u grec, était surtout exorbitant dans ce siècle. Mais il remonte plus haut : l'Ystoire de li Normant, ainsi est écrit le titre d'un manuscrit du treizième siècle. Dans ce manuscrit, l'on trouve phylosofo2, dyacono5, Ytalie4. On a banni cet y anti-étymologique de beaucoup de mots où on le plaçait encore à la fin du dix-huitième siècle. Le novateur Voltaire écrivait après son nom : « Gentilhomme ordinaire de la chambre du roy. » Nous écrivons roi, loi, voie, etc.; mais l'inconséquence de l'usage nous force à écrire encore royal, loyal, envoyer. % Avant de chercher l'étymologie d'un mot, H-faut s'assurer que les lettres qui servent à l'écrire lui appartiennent véritablement, et ne sont pas des lettres adventices qui ne tiennent point au radical. Ainsi on trouve le vieux mot brand, glaive,

de compulare et n'étant que deux nuances d'un mot qui remonte à l'origine de la langue, est maintenant obscurcie par la différence de-l'orthoaraphe.]

1 Pasquier, les Recherches de la France, p. 922.

2 Prolégomènes, p. v.

5 Ibid., p. VIII. V

4 Yst. de li Norm., p. 17.

(a) [L'orthographe avecque n'a rien d'anormal, comp. en anc. fr. donc et doncques, ces formes paragogiques sont très-anciennes; voy. dans le Dicl. de M. Littré l'historique du mot avec.]

qui vient de l'allemand brand, et reparaît dans brandir, écrit ainsi branc. C'est que le d s'étant détaché, la nasale a appelé, selon sa coutume, une gutturale, comme on le voit dans soudune pour soudan (Joinville, p. 207), dans ehamberlane (ib., p. 210), dans ainsinc pour ainsi, dans ung au lieu d'un, etc.

IV. — Altération du sens.

L'étymologiste doit tenir compte des altérations successives .u sens, non moins que de celles de la forme. Ici encore il faut qu'on puisse suivre tous les degrés intermédiaires par lesquels a passé l'acception d'un mot, depuis son point de départ jusqu'à son point d'arrivée, pour pouvoir être sûr qu'il a réellement fait ce chemin.

L'étymologie et le sens primitif de plusieurs mots rendent raison de l'acception qu'ils ont encore, on du moins qu'ils avaient au dix-septième siècle, et en fait mieux sentir toute la force. Je prendrai pour exemple le verbe étonner.

Étonner (estonner) voulait dire dans l'origine frappe de la fêitdre, ou au moins étourdi par le bruit du tonnerre (italien atlonito de tonitru).

Granz fu Ii colps; li duc en esional.

Ch. d Roi., p. 153.

Le coup fut grand, le duc en fut abasourdi.

Cette métaphore fut employée pour exprimer l'état d'engourdissement où jette la surprise, et étonnement a fini par être synonyme de surprise. Mais on trouve une .trace de l'ancienne valeur de ce mot dans Bossuet disant du grand Condé : « On le vit étonner de ses regards -étincelants ceux qui échappaient à ses coups. » Étonner, dans le sens actuel, serait faille, et Bossuet ne l'eût pas employé. Il s'est servi de ce mot parce qu'il avait encore pour lui quelque chose de son'énergique signification primitive que rappellent si bien regards étincelants ; c'est la foudre et l'éclair.

Deux illustres philologues de notre temps, M. Raynouard et M. Nodier, dans une polémique aussi courtoise et aussi ingénieuse qu'il leur appartenait de la faire, ont cité tous deux1 des exemples du mot déserter, employé dans un sens singulier. Amyot a dit :

La ville de Messène, dans cent ans après qu'elle avoit été détruite et désertée par les Lacëdémoniens.

M. Raynouard et M. Nodier paraissent croire tous deux que déserter, dans cet exemple, veut dire dépeupler, re1ulre désert. Je n'en suis pas convaincu; je crois que déserter, dans ce cas, n'avait avec déserter pour abandonner et avec désert, qu'un rapport apparent, mais provenait en réalité d'une tout autre racine. - i

Je trouve dans le Livre des Rois, pi 268 : g Pour ço les a Deu destruitz et désertez. '

Ici il s'agit, non d'une ville, mais des enfants d'Israël; déserter ne peut donc pas vouloir dire rendre désert; il ne peut pas non plus avoir le sens que nous lui donnons aujourd'hui, (ibandonner ; rien dansée texte n'aurait pu suggérer au traducteur une pareille idée2; d'ailleurs, déserter dans ce sens est assez nouveau.

Je pense donc que dans cette phrase, ainsi que dans celle d'Amyot, rapportée par M. Raynouard, déserter a une tout autre étymologie que celle qu'on lui attribue généralement, et que lui attribuent MM. Raynouard et Nodier. » Je crois que déserter est là par contraction pour désessarter, du mot essart, champ inculte, rempli de broussailles ; désessarter, dessarter, déserter, c'était arracher les broussailles (comme nous disons déboiser) ; de là l'idée d'arracher, de détruire, de ravager, et l'emploi de déserter dans la phrase d'A-

1 Ch. Nodier, Examen critique des dictionnaires de la langue fran-

çaise, p. 136, et Observations de M. Raynouard, p. 450.

2 Idcirco induxit Dominus -super eos omne malum. hoc.

uyot. Divers passages tirés des anciens auteurs confirment cette explication1.

Dans la Vie de saint Thomas de Cantorbéry, page 87 et 88, se trouve déserter dans le sens de détruire en parlant de l'ordre de Cîteaux ; il s'agit du mal que pourra faire à l'ordre la colère du roi d'Angleterre irrité de l'asile que les religieux ont donné à Thomas Becket dans le couvent de Pontigny. La lettre menaçante du roi ayant été lue devant eux, tous tombèrent aux pieds de l'abbé :

Prient li qu'il ne sueffre que seint déserté.

Ils le prient de ne pas permettre qu'ils soient détruits.

Ce mot est répété deux fois dans le même sens à la page suivante.

Que li reis les manace qu'il les désertera.

Que le roi les menace de les détruire.

Se tant prudume esteient par mei sul deserté.

Si tant d'hommes de bien étaient détruits (persécutés) pour moi.

On trouve dessartir dans un sens à peu près semblable (a).

Tout bon hauberc desrompre et dessartir.

Garin le Loh., t. 1, p. 241.

Briser et mettre en pièces tout bon haubert.

Au sujet des vicissitudes qu'éprouve au travers des siècles le sens des mots, il faut remarquer encore'que, tantôt une expression générale va se particularisant, tantôt une expres-

1 « Exartare (essartare) interlucare sylvas, et dumeta succidere. » Du Cange, t. III, col. 204, Gloss. Desertare se prenait pour gâter, détruire. lu Cange, à ce mot (t. II, col. 1429), cite cette phrase d'un capitulaire de Charlemagne « Ut beneficium domini imperatoris desertare nemo audeat, proprium suum exindè construere... »— [Desertare est le fréquentatif de deserere, il n'a rien de commun avec escartarc, fréquentatif de sarrire.1

(a) [Le sens est différent : dessartir est l'opposé de sortir (fr. mod. sertir) ; dessartir un hauberc, c'est en défaire les mailles.]

sion particulière acquiert avec le temps plus d'étendue et de généralité.

Pour exemple du premier cas, je citerai sevrer, de separare, qui, primitivement avait un sens aussi étendu, sens qu'il a conservé dans l'anglais, to sever, et qu'il a perdu en français, où il a été restreint par l'usage à indiquer la séparation d'un enfant d'avec sa nourrice.

Avaler voulait dire descendre ou faire descendre, en général, et ne se dit plus que des morceaux qu'on fait avaler, ou, comme dirait le peuple, dévaler dans son estomac.

D'autres mots, comme naïf, travail, rêve, garantie, ont reçu une acception plus étendue dans la langue moderne.

Il est certaines lois qui président constamment à l'altération progressive du sens des mots. Par le seul fait du temps, ils vont prenant un sens de moins en moins élevé, souvent de plus en plus fâcheux. L'idée s'use par le frottement de l'usage, comme les sons mêmes qui l'expriment. On p-eut citer vertu qui du sens primitif force, qu'il avait encore au moyen âgei, en est venu à signifier, en italien, le plaisir et le talent des arts, virtuoso. On peut citer bon homme, qui, après avoir désigné au moyen âge les hommes éminents des villes de France et des républiques italiennes (i buoni homini, à Florence), est devenu synonyme d'homme simple et inoffensif. Le mot fille est un exemple de cet abaissement du sens d'un mot. Il en est de même de plusieurs synonymes d-e ce mot qui l'ont suivi dans sa dégradation.

Souvent les altérations du sens correspondent à des changements dans les idées, dans les mœurs, et en sont la fidèle image.

Brave exprime l'idée de l'excellence telle qu'elle se présente aux différents peuples. Chez les nations germaniques, i Li quens le fiert tant vertueusement.

Ch. de Rot., p. ü4.

Le comte le frappa si fortement.

ce mot emporte l'idée de probité, d'énergie ; voyez la belle ballade de Bürger, intitulée Der brave man. En France, à côté de cette acception, qui se trouve dans brave homme, en paraît une autre, plus particulière à la nation, dans homme brave, c'est-à-dire homme vaillant. Pour une femme, être Irave voulait dire encore au dix-septième siècle être parée. traverie signifiait parure 1. Le courage et la toilette s'étaient approprié, en France, l'expression qui, en Allemagne, désignait seulement ce qui était bon ; par une altération complète du sens primitif, ce qui, en Italie, s'appelait, au seizième siècle, un b-ravo, c'était un assassin à gages, et maintenant ce met s'applique par excellence à un peintre, à un chanteur. C'est comme l'histoire de virluoso ; on reconnaît là un peuple chez lequel l'art surtout donne le sentimént de l'excellent.

Il serait facile de multiplier beaucoup ces exemples; ceuxci suffiront pour faire sentir à quel point l'étymologiste doit tenir compte de cés variations de sens que subit un mot selon les temps et selon les lieux. On s'exposerait à de grandes erreurs, si, par exemple, on voulait faire dériver le nom d'un bravo italien de quelque mot dont la signification fût odieuse itu flétrissante, et trouver dans l'adj. virtuoso quelque rapport avec les occupations de ceux qu'il désigne.

On doit se rappeler aussi que les mots, en passant de la langue d'un pays dans la langue d'un pays voisin, subissent, plus énergiquement encore que par l'effet du temps, dans leur acception, une modification défavorable. Le fait est surtout remarquable là où il y a eu conquête. Les mots empruntés à l'idiome des vainqueurs ont presque toujours été marqués par les vaincus du cachet de leur aversion pour tout •e qui tenait à la race de leurs maîtres. On a cité souvent land, terre, qui est devenu en français lande, une terre infertile. Much (en ang1. book), un livre, qui a donné naissance à bouquin, un vieux livre. Ross, le nom poétique du cheval, d'où

1 « Pour moi, je tiens que la braverie et l'ajustement est la chose qui réjouit le plus les filles. » Molière, l'Amour médecin, acte I, scène i.

nous avons fait une rosse, c'est-à-dire un méchant cheval, De herr, seigneur, hère.

Cancres, hères et pauvres diables.

La Fontaine.

eA

Mais à part l'antipathie d'une nation pour ses conquérants l, l'antipathie naturelle à tout peuple pour un peuple voisin suffit pour produire dans le langage le même phénomène. Hâbleur, vient de l'espagnol hablador, qui signifie seulement parleur ; et, ce qui est piquant, parlador a en espagnol le même sens injurieux que hâbleur en français.

Cette haine de nation à nation est si puissante sur le langage, que l'origine d'une foule de dénominations injurieuses ne doit être cherchée que dans des noms de peuples qui ont fini par être pris pour des noms de vices. On sait ce que signifiait le nom des Bulgares. Grigou paraît venir de Grégeois, Grec, tant était grand le mépris de l'Occident pour cette 11a tion dégénérée. Juif, Arabe, sont restés des mots insultants. Anglais, aux quinzième et seizième siècles, signifiait créancier 2. Il faut se garder de méconnaître ces origines et de chercher un rapport quelconque entre ces noms de peuples et les idées qu'ils expriment. 4 Si la marche du temps a altéré et dégradé le sens d'une expression, il faut chercher l'étymologie de ce mot dans l'or dre d'idées qu'il exprimait à son origine et qui en général csl plus élevé que celui qu'il exprime aujourd'hui. L'étyrnologie de valet ne doit point être cherchée dans des mots se rap

1 On conçoit cette défaveur que le langage des vaincus imprime à tou ce qui leur vient des vainqueurs. On ne conçoit pas moins le sentiment qu donne une acception fâcheuse aux locutions empruntées aux races vaincue: par les races conquérantes. J'en ai cité ailleurs (Hist. litt. de la Franc avant le douzième siècle, t. II, p. 126) un curieux exemple, tiré de la langue danoise, dans laquelle certains termes, qui appartenaient àl'idiom( des Finois, anciens possesseurs du pays, ont pris une acception singulièrement défavorable.

- Yoy. Ménage, supplément, p. 9.

portant à quelque chose de bas, car vaslet, qu'on écrivait aussi vvrlet, et qu'on a fini par écrire valet, s'employait encore au seizième siècle, pour désigner un jeune guerrier, comme le prouve le 'nom de valet donné à différents personnages du jeu de cartes : Hector, Lancelot, Lahire ; vaslet était un diminutif de vassal (vassalettus), et vassal voulait dire vdillant.

Li quens Rolland el champ est repairet,

Tient Durandal, cume vassal i fiert.

Ch. de Rol., p. 73.

Le comte Roland est retourné sur le champ, et Durandal à la main, il frappe vaillamment..

C'est en tenant compte à la fois des altérations de sons et des altérations de sens introduites par le temps qu'on peut arriver à se rendre compte de l'origine du verbe rêver,

D'abord on doit observer que rêver, qu'on écrivait resver, ne s'employait point en général, dans l'ancienne langue, pour désigner les songes du sommeil ; en ce cas, on disait songer. Resver se prenait pour avoir des imaginations bizarres, être dans une sorte de délire 1; de là cette expression, vous rêvez, c'est-à-dire, vous êtes fou. L'anglais to rave (pron. réve), exprime même la folie furieuse. Le sens d'avoir des songes n'est donc pas le sens primitif de resver, et rie lui a été donné que par extension ; le sens primitif, c'est délirer.

Or, je me rends compte de ce sens en supprimant l'r, si souvent insignifiant dans la composition des verbes (a), et il

1 II (Ronsard mourant) appella secrètement sa garde, qui étoit auprès de lui, et lui dict qu'elle prist garde à lui, et quand il commenceroit à • resver qu'elle le poussast et l'en advertist. Oraison funèbre de Ronsard, IX de ses Poésies, p. 3b4.

(a) [Quoi qu'il en soit de l'origine encore incertaine de resver, il est èrident que ce mot n'a rien de commun avec desver, non plus qu'avec devier qui signifie mourir. Desver paraît être une simple variante de derver, qui vient probablement de derogare, comme entervcr d'interrogare. Voy. G. Paris, Accent latin, p. 85.]

me reste esver, lequel est tout à fait analogue à desver 1, qui, dans l'ancienne langue, voulait dire être fou, et qui est resté dans le mot familier endesver, endéver ; faire endéver, faire devenir fou. \*

Desver était la forme originaire de dévier; esver (ou r-esver) a eu le même sens, c'est-à-dire, s'éloigner de la droite raison, comme, en latin, delirare, de lira, sillon droit, dansNonnius, fossa recta2.

V. — Circonstances qui ont présidé à la formation des mots.

If faut faire grande attention à toutes les circonstances qui ont pu influer sur la désignation des objets, pour ne pas s'exposer à chercher à cette désignation des motifs imaginaires.

Comment s'expliquer que le mot personne vient de deux mots latins, qui signifient sonner au travers, si l'on ne savait que le mot persona a été donné d'abord au masque des acteurs; puis, par extension, aux personnes du drame, dramatis personœ ; puis enfin à toutes les autres personnes ?

Quand le nom d'un objet est fourni par la localité d'où il provient, il faut se garder de méconnaître cette origine et d'en chercher une autre. Personne ne doute que dinde ne vienne de poulet d'Inde, mais le vieux mot hermin ayant étéremplacé par arménien, tout le monde ne sait pas aussi bien que ce mot est l'origine du nom de l' hermine, l' arménienne, appelée

aussi le rat d'Arménie.

Pour ne pas s'égarer dans des conjectures entièrement vaines, il faut connaître à quelle occasion un mot a été créé. A quelles suppositions bizarres ne serait-on pas exposé, par

1 ... Et là je fus ravy

Par ses discours par les quels je desvie.

Poésies de Ronsardt 1629, t. I, p. 474.

En wallon : A ba! i dauveie, Bah! il réve.

Eilhardi Lubini Antiquarius, -p. 6î.

r

xemple, si on ne connaissait le conte populaire qui a donné ' lieu à cette expression : Coq-à-l'âne1; ; si l'on ne savait que Liard est le nom de celui qui inventa, en 1430, la monnaie ainsi nommée 2 ?

t Faute de connaître l'origine historique d'un mot, on risque île tomber dans les suppositions étymologiques les plus abordes. Le mot de huguenots vient certainement d'Eidgnoten, confédérés en bas allemand, pour eidgenossen. Ne sachant pas cela, plusieurs auteurs, et Bèze lui-même, ont fait dériver le not huguenot du roi Hugon, personnage mystérieux, qui jouait, aux environs de Tours, un rôle à peu près semblable à celui iu grand veneur de Fontainebleau, et qui n'a jamais rien eu i démêler avec les huguenots3.

Certains ouvrages ont été tellement populaires et tellement célèbres, qu'ils ont mis en circulation dans la langue un mot iont on serait sûr de ne jamais rencontrer la véritable étvmoogie si l'on n'était averti de la circonstance qui l'a fait naître. Vinsi, l'extrême popularité dont le Roman du Renart a joui au moyen âge, a fait que le nom propre que portait l'animal, appelé jusque-là la volpils ou goupils (de vulpes), est devenu le nom de l'espèce. C'est comme si, depuis La Fontaine, Romiagrobis était devenu le nom du chat. Du nouveau mot renard on fit même le substantif renardie l.

' Dans les romans et les poëmes chevaleresques, Fier^à-Bras et Sacripant; dans l'Astrée, Céladon; dans le3 comédies de

1 C'est l'histoire de l'âne et du coq, qui, voyageant ensemble et encompagnie du chat, font, la nuit, un grand vacarme et produisent une confusion épouvantable. Il se trouve dans la traduction française des Contes populaires de Grimm.

2 Ménage, Dict, étym., au mot Liard.

3 Pasquicr, Recherches, p. 912, et Ménage, Huguenots. —[Eidgenossen, comme étymologie de Huguenots est maintenant abandonné. On s'accorde à considérer ce mot comme un nom propre, un diminutif de Hugues, qui d'un individu aura passé à la secte entière. Voy. Littré sous ce mot.l

\* Faux-Semblant dit, dans le Roman de la Rose :

Envelopper ma renardie

Du manteau de papelardie.

« --\_

Molière Harpagon et Tartuffe ont fourni également des substantifs à la langue française.

Le dictionnaire de la faucoiinerie a donné plusieurs mots à notre langue; hagard, niais, d'oiseau niais, jeune oiseau, dans le même sens que béjaune (bec jaune), leurre. Nous en devons d'autres au blason, d'autres à des usages ou des coutumes anciennes.

L'expression une bonne aubaine fait allusion à ce droit inhospitalier par lequel les rois succédaient à l'aubain, c'està-dire à l'étranger décèdé sur les terres de leur obéissance. Une bonne aubaine, c'est un heureux accident, comme la mort d'un étranger pour le prince qui recueille son héritage. -4 L'expression adresser à quelquun une mercuriale, pour lui adresser une- remontrance, vient du nom qu'on donnait à une assemblée de tous les présidents et conseillera du parlement, qui avait lieu le mercredi (Mercurii dies), et dans laquelle le procureur général devait signaler toutes les contraventions, tous les abus en matière judiciaire. Le mot est resté au palais ; mais ces assemblées annuelles ne sé tiennent plus le mercredi, et il serait impossible de connaître l'étymologie de leur nom si on ne remontait à son origine. 4 Il n'est pas jusqu'à des jeux d'enfant qui ne jettent quelque jour sur l'histoire de certains mots de notre langue. La phrase: Jouer aux barres, nous a seule conservé barres dans son ancienne acception, pour barrières.

Il faut se transporter au sein des idées barbares pour comprendre le sens des mots merci, payer, quitte. Dans le principe, avoir merci de son ennemi, habere mercedem de inimico, c'était recevoir de lui le prix, le rachat du sang, le wehrgeld, après lequel il n'y avait plus lieu à le poursuivre. De là l'expression être à la merci du vainqueur, c'est-à-dire être à la disposition de celui qui peut exiger de vous le prix, la rançon qu'il lui plaira. Puis, les sentiments de galanterie chevaleresque se substituant aux sentiments barbares, le mot merci a pris une acceptien bien différente, mais qui tient m

toujours à l'idée de prix, de compensation, de récompense, liais cette phrase : le don d'amoureuse. merci. D'autre part, je christianisme, ayant introduit au milieu des violences du noyen âge les sublimes dévouements de la charité, par un Ilutre emploi du mot merci, qui se rattache encore au sens riginal de mer ces, a nommé Frères de la Merci, les religieux qui se consacraient au rachat des captifs.

Le même souvenir de l'époque où la guerre, le feida germanique, cessait par la composition pécuniaire, se retrouve [ans les mots payer, de pacare,pacifier, et quitte, de quietus, ■ ranquille. Le payement, c'était la paix ; on n'était tranquille lue quand on était quitte.

Le changement des mœurs, en changeant la destination des bjets, rendrait inexplicable, si l'on n'y prenait garde, la désignation qu'ils ont reçue dans le principe.

Équiper ne s'est d'abord dit que de mettre en état un-vaiseau, skipa, dans la langue des pirates normands, qui ont proablement apporté cette expression. Au moyen âge, -de marimie elle est devenue guerrière et a désigné tout ce qui con•rne l'habillement et l'armement d'un soldat.

VI. — Les mots dans leur rapport avec les idées.

La formation des mots, par rapport aux idées qu'ils exprinent, est une étude pleine d'intérêt, mais malheureusement leine d'incertitudes, dans laquelle je ne risquerai que quel-

les pas. \*

Les mots qui expriment des idées abstraites ont eu en géléeal, dans l'origine, un sens matériel, qui, avec le temps, 'est spiritualisé. Penser vient de pensare, peser; craindre anc.fr., cremir, criembre), de tremere, trembler; exécrer, le excreare, cracher sur 1 (a). Le mot esprit, dans une foule

i tuelquefois, par une rare exception, un mot abstrait latin a donné aissance à un mot français qui exprime une action matérielle; tel est nssare, en bas lalin, rendre vain, rendre inutile, détruire, d'où casser.

(a) [Exécrer vient d'exsecrari.]

I' de langues, depuis l'hébreu, ruach, jusqu'au latin, animus, est le même que le mot souffle. Il est remarquable qu'il n'en soit pas ainsi dans les langues germaniques ; geist et seele ne paraissent pas avoir cette origine.

Il serait bien curieux de rechercher comment le génie des différents peuples les a inclinés à demander l'expression des idées abstraites et des sentiments moraux à tel ordre de faits plutôt qu'à tel autre; pourquoi, par exemple, l'idée de pureté est exprimée, chez les peuples méridionaux, par le sym'bole du feu ; pur-us, de ~iiûp, la flamme ; ~Uyvos1, pur, en sanscrit, ognis, le feu, en latin ignis; et, chez les peuples septentrionaux, par le symbole de l'eau ; rein, pur, en allemand, et rein, nom de fleuve (racine, rinnen, couler). » L'élude des étymologies, dans plusieurs langues, présente le spectacle de certaines associations d'idées qui sont dans la nature des choses, puisqu'elles président à la formation du tangage, mais qu'on a souvent de la peine à s'expliquer. <\*\* Il semble qu'il y ait un rapport entre les idées d'amour et de liberté. En latin, libet, libido, libertas; dans les langues germaniques, frey, libre; freyen, faire la cour; Eréya, la Vénus Scandinave.

L'emploi du mot voler (volare), pour désigner l'action de celui qui commet un larcin (involare), a un remarquable équivalent dans l'ancienne langue française, ambler, qui veut dire aller et dérober ; mais on voit clairement ici la raison du rapport ; ambler ou voler un objet, c'est s'en aller ou s'envoler avec cet objet (a). ♦.

On peut être corroboré dans la croyance à une étymologie d'ailleurs incertaine quand elle repose sur une association d'idées, dont la même langue, ou une langue voisine fournit

1 Dans cette hypothèse, agnus, agneau, n'aurait pas donné son nom à la pureté, mais l'aurait reçu d'elle, ou plutôt du feu, qui en est le symbole.

(al [Tl y a ici deux mots bien distincts : Ambler, voulant dire « aller l'amble D vient d'ambulare et embler » voler s d'involare qui se trouve déjà dans le latin classique. r

Salement des exemples. Comment douter qu'il n'y ait en lain un rapport entre l'adjeétif mundus, propre, bien ordonna, il le substantif mundus, nom de l'univers, quand on voit la même analogie entre ~xéapoç, l'ordre, et ~v.oayoç, le monde; pareillement en sanscrit, mandalas, ordre et sphère.

fj Ce genre de comparaison peut conduire à des conjectures étymologiques, et quand il s'agit de langues de même famille, faire reconnaître pour parent d'un mot qui appartient à l'une d'elles un mot qui appartient à une autre. On sera moins éloigné de trouver une parenté entre le sanscrit, hasta, la main, et le latin, hasta, une lance, quand on aura remarqué le même rapport entre arma, armes, en latin, et arm, bras, dans les langues germaniques 1. Cette confusion, des armes avec le bras qui les porte et la main qui-les tient, étonne moins quand on lia voit se traduire ainsi diversement et se reproduire dans des langues différentes.

Plusieurs langues présentent un phénomène assez singulier dont il faut tenir compte : deux idées, opposées en apparence, mais qui se tiennent par un lien secret, sont exprimées par des mots dont la racine est la même.

Ainsi en latin, altus signifie à la fois haut et profond; de ême nous disons : sur une haute montagne, et en haute mer. Puy (provençal, puig ; italien, poggio) désigne une éléivation aussi bien.que puits une excavation (en latin, podium et puteus) (a). L'anglais down (en bas) a probablement la même racine que don, qui figure dans plusieurs noms de

(montagnes, Snow-don (le sommet neigeux) - Hali-don-hill. La iracine de d&wn est le mot celtique, dun, hauteur, qui paraît idans Verdun, Châteaudun, et dans dunes. Diep, qui veut dire

en danois, profond, est le nom que les pirates scandinaves

[ont donné à la ville de Dieppe, à cause des falaises qui la dominent.

1 La racine d'arm, bras, dans les langues germaniques, était représentée en latin par le mot armus.

(a) \Podium et puteus sont des mots d'origine tout a fait distincte.J

Cette contradiction apparente s'explique; il y a une analogie naturelle entre ce qui s'éloigne du niveau, dans un sens ou dans un autre. Qui doute que le latin scandere, monter, et l'italien scendere, descendre, n'aient le même radical (a) ? Ce radical exprimait cette idée, qu'on s'éloignait du niveau, soit pour monter, soit pour descendre. De là, ad-scendere, d'où) ascendere et de-scendere, comme l'allemand, steigen, a le double sens de s'élever et de s'abaisser, selon qu'il est précédé de la préposition auf, ou de la préposition ab (b). ^ j

VII. — De la confusion des sons.

Souvent deux mots parfaitement semblables par le son ont une origine entièrement différente, comme son lui-même, qui, selon ses différentes acceptions, dérive de suus ou de sonus.

Quelquefois la diversité d'origine n'est pas si facile à constater, et. n'en est pas moins réelle. Niche, désignant un enfoncement a pour racine nidus, nidusculus, d'où dérive une nichée (c). Niche, désignant une espièglerie, vient de l'allemand, nicken. %

Ce mot lui-même doit le sens qu'il exprime à une croyance superstitieuse des peuples germaniques. Plusieurs de ces peuples croient encore à l'existence de certains esprits, malicieux de leur nature, cherchant toujours à jouer quelques tours aux hommes, et qui portent en suédois le nom de necken, en écossais, celui de nix. C'est ainsi que lutin a été pris pour désigner un enfant malin, et de troll, un mauvais génie, dans les langues scandinaves, on a fait drôle; un petit drêle, comme on dit un petit démon. Faire la nique a la même origine que niche. \* C'est aussi par suite d'une confusion entre deux mots pro-4 noncés de même, bonheur et bonne heure (dans à la btnne

(a) fL'italien scendere est formé par aphérèse de descendere. 1

tb) [La direction est exprimée par la préposition.]

(c) [Nichée est un part. féminin pris substantivement, nidiftcataJ

heure), qu'on a cru souvent que bonheur venait de bona hora 1. Le radical de bonheur et de malheur est heur, qu'emploie encore Corneille, et qui est resté jusqu'à nos jours dans cette phrase proverbiale : 11 n'y a qu'heur et malheur. heur ou eur, vient d'augur, en provençal, aur, présage favorable. Les mots dans la composition desquels il entre n'ont rien de commun avec les expressions formées de hora, comme à la bonne heure et à la màle heure.

Va-t'en à la malheure, excrément de la terre.

Malherbe.

D'autres fois, au contraire, le même mot latin a donne naissance à des mots français différents par le son et par le sens.

Ainsi de ratio, on a fait raison, ration; de pars, part, partie, parti et départ. Benoît, béni et benêt, viennent de benedictus, ancienne forme française, beneit, comme pour maudit, maleit. Il ne faut pas, dans ces cas-là, chercher des étymolcgies différentes pour ces différents mots qui proviennent d'une même origine.

Certaines confusions de sons, qu'on pourrait appeler des jeux de mots involontaires, sont singulièrement propres à égarer les étymologistes. On trouve dans les vieux auteurs, serement 2 pour serment. Je pense que cette orthographe tient à une confusion avec serrement de main ; serment n'en vient pas moins de sacramentum (b). Voici un autre exemple de ces confusions. Deux plantes ont reçu des auteurs grecs le nom de ~xîvraûpstov, en latin centaurium, ou herba centaurea, la

1 Ménage, Dict. étym., t. I, p. 211.

Joinville, p. 198. 290.

(a) [Raison est la forme primitive et populaire, ration la forme savante.]

(b) [U n'y a pas de confusion : avant de dire serment on a dû prononcer serement où l'e médial représente l'a médial de sacramentum.]

plante du centaure. L'une d'elles, le centaurium minus, porte en allemand le nom singulier d'herbe aux cent écus, tausend gulden kraut, parce qu'on a cru voir dans cent-aurea, centum aurea.

Je ne puis expliquer que par une confusion de' sons la substitution de toutefois, pour dire quand même, au mot ancien toutes voies (tuttavia) (a), qui exprimait cette idée t quelque voie que l'on prenne 1, quoi qu'on fasse.

Par une confusion d'un autre genre, plusieurs mots se sont formés en français et dans d'autres langues, soit en perdant leur l initial, qui était pris pour un article, soit en absorbant l'I de l'article. Dans le premier cas est l'azur, dont la racine est le mot persan, lazurd, qui se retrouve dans lapis lazuli. Dans le second est lierre, que Ronsard écrit encore l'hierre (hedera). On peut en dire autant de loriot, primitivement l'o. riot (oriolus) ; loutre, primitivement l'outre (allemand, otter) ; lendit, primitivement l'indict (indictum); luette, primitivement l'uveite (uva). En basque, on a laissé l'article français uni au mot rosa, et on appelle une rose, larrosa 2.

Quelque chose de semblable s'est passé dans la substitution de la Natolie à VAnatolie et de la Pouille à l'Apulie. \* Quelquefois une confusion semblable, et l'erreur étymologique qui en résultait, ont influé'sur un usage. On donnait au chevalier la colée ou la colade, c'est-à-dire un coup du plat de l'épée sur la partie postérieure du col, d'où colée, Par une erreur d'orthographe analogue à celles que je viens de citer, et qui, comme elles, a passé dans la prononciation, au lieu de la colée, la colade, on a dit l'accolée, l'accolade. Le mot, ainsi

1 L'expression algate, dans Spencer, paraît reposer sur une métaphore semblable. Voy. le Glossaire de l'édit. in-8 de 1751.

a Berichtigungen und Zuscetze zum ersten Abschnitte des zweyten Bande des Muridates, über die cantabrische oder baskische Sprache, von Wilhelm von Humboldt: Berlin 1817. n. 15.

(a) [Toutes fois et toutes voies sont deux locutions équivalentes dont la première a supplanté la seconde.]

dénaturé, a semblé venir du vieux verbe français, acoller pour embrasser, et la cérémonie de l'accolade a remplacé celle de lacolade, ou du moins a été ajoutée au cérémonial de la création d'un chevalier, le tout en vertu d'une apostrophe introduite par erreur.

Aimer la bonne chère se dit présentement d'un homme qui aime à bien manger. Dans cette expression, on donne communément à bonne chère le sens de bonne nourriture, bons morceaux, comme si chère était pour chair, venant de caro, et pourtant il n'en est rien. Faire bonne chère, dans l'origine, voulait dire faire bonne mine, de chere ou chiere, en vieux français, pour visage (it. ciera). On disait, en parlant d'un guerrier, à la chiere hardie, au visage intrépide.

Le mot bachelier fournit un autre exemple d'une étymolo- gie erronée, fondée sur la confusion des sons. Pour rendre en latin bachelier, on a imaginé le mot baccalaureus (baccâ laureâ dignus). Cependant bachelier a une tout autre étymologie. Il vient de bacchalarius, nom qu'on donnait aux jeunes chevaliers (je n'examine pas ici pour quelles raisons). Ce mot a été employé longtemps avant d'être pris dans une acception qui permît l'étymologie moderne. Bachelier était, en vieux français, comme bakeler en ancien allemand, le synonyme de jeune homme ; une jeune fille était une bachelette. En anglais, encore aujourd'hui, un bachelor (c'est le vieux mot français) est un célibataire. Le sens universitaire, qui est infiniment plus restreint et plus moderne, et l'idée académique de la couronne de lauriers, ne peuvent avoir nullement influé sur l'origine d'un mot qui désignait les jeunes gens en général, et en particulier les jeunes guerriers. Cependant cette étymologie a prévalu à ce point qu'on a créé un mot latin, type imaginaire de bachelier, baccalaureus, et même d'après ce mot latin, on a fabriqué, en vertu d'une fausse étymologie, un mot français, baccalavréat.

J'ai énumérè, ce me semble, les principales considérations qui doivent guider dans l'étude périlleuse des étymologies,

je les ai appuyées d'exemplès tirés de notre langue, et j'en ai montré l'application à l'histoire de ses origines.

Avec toutes ces précautions, en s'aidant de toutes les inductions dont j'ai cherché à donner des exemples, en tenant compte de l'état ancien des mots, des changements qu'a subis leur forme, des altérations de leur sens, et même des idées et des confusions d'idées qui ont pu influer sur leur formation, on court encore le risque de se tromper dans les étymologies, et peut-être, malgré toutes les précautions que je recommande et que j'ai employées, en ai-je fourni la preuve. Mais je crois que les.observations qui précédent peuvent servir à prévenir plus d'une erreur, car faute d'en avoir tenu compte, des hommes savants et sensés ont mis en avant les suppositions étymologiques les plus extravagantes.

CHAPITRE X(a)

DE LA PERMUTATION DES LETTRES -

La découverte des lois de permutation a créé la philologie comparée. M. Grimm a reconnu dans les langues germaniques un principe qui n'a pas tardé à être appliqué à d'autres langues, savoir que dans une famille d'idiomes qui ont un certain nombre de radicaux communs, ces radicaux se modifient selon des lois diverses et constantes ; de sorte que chaque idiome remplace par les mêmes lettres certaines lettres des autres idiomes.

M. Grimm a déterminé quelles étaient les lois de permutation qui régissaient les différents idiomes germaniques1, et

M. Bopp a étendu cette comparaison à presque toutes les branches de la famille indo-européenne 2. Pour retrouver la langue de Zoroastre, M. Eugène Burnouf3 a posé les lois de permutation qui régissent le zend dans son rapport avec le sanscrit. M. Ad. Pictet a constaté celles qui rattachent à cette

1 Yoy. les tableaux, p. 578 et 586 du ter vol. de l'ouvrage fondamental et trop modestement intitulé : Deutsche Grammatik, par J. Grimm.

! Vergleichende Grammatik der Sanscrit, Zend, Griechischen, ete.

5 Commentaires sur le Yacna.

(a) [M. Diez, auquel M. Ampère avait emprunté une partie de ce chapitre, ayant apporté il son premier travail d'importantes modifications dans la 2" édit. de la Grammaire des langues romanes, nous ne croyons pas devoir donner ici, si ce n'est tout à fait exceptionnellement, des notes rectificatives qui deviendraient trop nombreuses. Nous nous contentons de renvoyer à cette seconde édition.]

dernière langue les idiomes celtiques1; enfin, M. Diez a appliqué la même méthode aux dialectes néo-latins. Je donnerai le résultat de son travail, accompagné de quelques observations. \*

On peut pressentir dès à présent toute l'importance de ce principe. Si les langues d'un même groupe ont chacune des instincts, pour ainsi dire personnels, des préférences diverses et constantes, ce sera une grande épreuve de la vérité des étymologies, car il y aura lieu de révoquer en doute celles qui supposeraient une infraction aux lois de permutation, une fois constatées; quand, au contraire, une étymologie s'accorde avec ces lois, c'est âne grande présomption en sa faveur. f Ainsi, pour le prouver par les exemples que j'ai cités plus haut, en tenant compte des lois de permutation, on ne sera pas tenté de rapprocher cold de calidus, parce quç, suivant ces lois, c'est le g qui, en latin, répond au c anglais et allemand, et c'est gelidus qui répond à calt ou cold, comme genu à knee, genus à kuni, a. ail., gula à kehle, ail.

D'autre part, dans l'étymologie de rossignol, tiré de lacinia, le changement de l en r ne doit pas surprendre, car il se retrouve fréquemment dans les mots français dérivés du latin, dans apostre d'apostolus, chapitre de capitulum.

Il est essentiel, dans une Histoire de la formation de la langue française, d'exposer les principales lois qui gouvernent la permutation des voyelles, dans le passage des mots latins aux mots français. Ces lois ont été déterminées dans un beau travail de M. Diez!, qui embrasse l'ensemble des langues néo-latines. Je vais extraire, en abrégeant, ce qui concerne la permutation des lettres dans les mots français, latins d'origine, et j'y joindrai quelques observations qui me sont personnelles.

1 De l'affinité des langues celtiques avec le sanscrit.

2 Diez, Gramm. der rom. Sp , I, p. 123-261.

1. — Voyelles.

La permutation des voyelles est soumise à des règles moins fixes que la permutation des consonnes ; elles passent plus facilement de l'une à l'autre ; on le conçoit : simples émissions de la voix, il suffit d'une contraction plus ou moins grande du larynx pour changer la nature de chacune d'elles; tandis que les consonnes se produisent par l'action combinée du larynx et des parties plus extérieures de l'organe vocal, la langue, les dents, les lèvres. Les voyelles sont quelque chose de muable, d'indécis ; les consonnes sont quelque chose \de résistant, de déterminé. Aussi le génie des langues adhèrejrt-il moins éncrgiquement au choix de ses voyelles propres \qu'au choix de ses consonnes.

Voici, considérée dans son ensemble, quelle est la destinée des voyelles latines, quand elles passent au français.

A

L 'a se conserve en général ; c'est le son vocal le plus plein, le plus pur, en quelque sorte, le plus solide.

Quand il se change, c'est en ai; pax, paix; fac, fais; ou en e; exemples: mortalis, mortel; qualis, quel; sal, sel; capra, chèvre; carus, cher ; mare, mer; nasus, nez; navis, nef; et les formes des verbes latins, are, arunt, atus, atis, lener, erent, é, (a. fr.) et, êtes.

OBSERVATIONS. L'ancien français conservait la terminaison al, dans beaucoup de mots qui ont pris l'e dans le français moderne ; exemples : mortal, espirital, char, j'am, pour mortel, spirituel, chair, j'aime.

L'a, qui disparaît dans aimer, quel, sel, chèvre, cher, mer, net, nef, reparait dans ami, qualité, salin, saler, cabri et cabriole, charité, marin, nazarde, navire.

Je reparlerai de la substitution de ie à é, dans chier pou cher, nief pour nef. En général ce changement n'a pas subsisté dans la langue moderne.

E

L'e long, comme l'a, se conserve volontiers, mais le fran. çais, qui incline aux diphthongues i, remplace fréquemment è par ei ou oi, qui s'employaient l'un pour l'autre dans l'ancienne langue.

E conservé : crudelis, cruel; spero, j'espère, etc.

E changé en oi : avena, avoine; credo, je crois; debeo, je dois; serus, (du) soir. t OBSERVATIONS. Dans le siècle dernier on prononçait encore aveine, je creis ; l'e étymologique se faisait donc sentir dans la prononciation. L'e simple est resté dans le nom de la ville d'Avesnes ; il reparaît dans crédule, débiteur, sérée 8.

L'e de sperare a été remplacé par oi dans espoir; il est resté dans espérer, espérance. 1lœres a fait heir, hoir ou hère, dans l'ancien français, et héritier, dans le français moderne ; l'e de verum, qui a disparu dans vrai, a laissé une trace dans l'oi du vieux mot voire pour vraiment. - 4 Le son ê s'est amolli en ie, dans un petit nombre de mots, comme cera, cierge. Cet amollissement est beaucoup plus fréquent pour l'e bref : Brevis, a. fr. brief; febris, fièvre; ferio, je fiers; heri, hier ; lepus, lièvre; melius, mieux (a. fr. miels).

OBSERVATIONS. — L'ancienne forme brief a fait place à la forme plus étymologique bref. L'e reparaît aussi dans fébrile, dans l'infinitif du verbe férir, dans la vieille locution heresoir, dans levreau, dans améliorer. «

f i On remarque le même penchant aux diphthongues dans certains dialectes de la famille germanique ; l'anglo-saxon, par exemple.

2 Employé encore au seizième siècle : témoin les Sérées de François

Bouchet. -

En comparant les mots où reparaît l'e radical avec ceux où se change en diphthongue, on peut y remarquer l'effet d'un lirieux principe, qu'on pourrait appeler principe du balanceent des sons, et d'après lequel souvent la première partie un mot se développe en proportion de la diminution que suit la dernière ; ainsi on dit fièvre et fébrile, il fiErt et fÉrir.

Mais l'e bref subsiste constamment en français, quand il ait en position dans le mot latin, même après que la posi9K a disparu par le retranchement de l'une des deux conson;s qui la produisaient, comme fer de ferrum, ver de vermis.

1

I long subsiste presque toujours en français. M. Diez ne te que deux exceptions : î changé en oi, dans voivre, de vi?ral, et en a, ce qui est bizarre, dans ouailles, d'ovilia.

L'i bref se change en e et surtout en oi. On a vu plus haut omment le son e tient au son oi, par l'intermédiaire d'ei.

Changement de l'i bref en e: Cinis, cendre; nitidus, net2; iridis, vert ; vidua, veuve; niger, nègre.

Changement de l'i bref en oi : bibere, boire; fides, foi; miws, moins; niger, noir; pilus, poil; vider e, voir; via, voie.

OBSERVATION. — L'i reparaît dans les mots biberon, fidèle, ineur, épiler, évidence.

De via, on a formé d'abord desver et dévoyer, et tardivement dévier. \*

M. Diez cite comme exceptions : sans, de sine, et ordonner d'ordmare; mais ces deux exceptions n'avaient point lieu tans l'ancienne langue ; on écrivait sens, et non pas sans ; ln écrivait aussi ordene, au lieu d'ordination, Yordene-de chevalerie.

i II fallait ajouter en ui, dans guivre, autre forme plus usitée du même net. -

\* Se prononçait primitivement H nît, à en juger par la prononciation du ait normand conservée en Angleterre, neat (p. nît).

L'i bref subsiste dans lier, de ligare, plier, deplicare.

Il s'amollit en ie dans vierge, de virgo. Dans l'ancien fran çais, on disait tantôt virge, formé du cas nominatif, lantô virgine ou vergine, formé des cas obliques. \* Du reste, l'i et l'e sont des sons très-voisins. En latin, ce deux voyelles sont souvent remplacées l'une par l'autre 1, e l'êta grec se prononce i. ^ L'o long en général passe à l'o bref, corona, couronne ; no mm, nom. \* Quand il passe à la diphthongue, c'est en général à la dipli thongue eu, honor, honneur ; nepos, neveu ; ovum, œuf; plo rare, pleurer ; solus, seul. |

OBSERVATION. — L'o reparaît dans honorer, népotisme ovaire, solitaire, mots récents. L'ancien français avait honoi nevols, plorer. Cette forme ancienne s'est conservée dan éploré, déplorer. 0 se change aussi en oi, gloria, gloire ; vox, voix. |

OBSERVATION. — 0 reparaît dans glorieux, vocal. L'anciei français avait voz (vox). Le glory anglais me fait croire que l' était entendu dans l'ancienne prononciation. j

Enfin l'd long se change en ou : totus, tout.

L'o bref subsiste quelquefois, mais presque toujours il s change en eu; focus, feu; jocus, jeu ; locus, lieu; opéra, œu vres. I

Cet eu est devenu un u, meu, mu; comme veu, vu,

— En ou : cooperire, couvrir ; novus, nouveau ; probo je prouve. \* — En ui : coquere, cuire; corium, cuir ; nocere, nuire ; pt dium, pui ou puy; ostium, uis; post, puis.

1 Témoin l'ancienne orthographe latine sororts pour sorores.

OBSERVATION. — L'o reparaît dans foyer, localité, motion, lots nouveaux, et dans l'ancien français, novel, dans probant, mace, innocent.

Ces différentes diphthongues, qui se substituent à la lettre o,

; substituaient les unes aux autres.

On disait cœuvrir pour couvrir, treuver pour trouver (enore dans Molière) ; d'œuvre, ouvrer (jours ouvrables), on dit prouver et une épreuve.

La diphthongue ue, qui n'existe plus, remplaçait l'o dans des ,! iots où il est rentré aujourd'hui. On écrivait buen pour bon, t huem pour homme, aussi bien que cuevre et prueve. Tout rela marque, en français, une grande indécision dans les Ions vocaux, et une singulière tendance à les assourdir A.

f u

L'u long subsiste en général, acutus, aigu.

[i Quelquefois il se change en ui, aussi bien que l'u bref : luere, luire; fuga, fuite; pluvia, pluie; puteus, puits.

Quelquefois en ou : uter, outre ; cupa (b. latin), coupe.

U Le changement en oit, assez rare pour l'u long, est très-fré;iuent pour l'u bref : cubare, couver ; cubitus, coude ; dubitare, wouter ; jugum, joug ; lupus, loup.

f Au lieu de l'u bref on met aussi eu : gula, gueule ; juvenis, aune ; et oi : crux, croix; mulier, moilier, a. fr.; nux, noix.

OBSERVATIONS. — U reparaît dans incubation, indubitable, uvénil, pluvial, mots récents, et dans crucifier, mot plus ant ien.

I L'u bref subsiste dans duc de dux, humble tVhumilis, et juelques autres mots.

On le voit, ce qui domine dans le français, c'est le changement des voyelles en diphthongues ; c'est là ce qui le distin-

1 Ces variations d'orthographe tenaient aussi aux différences des diaectes.

gue des autres idiomes de même famille qui, en général, con servent mieux les voyelles latines. Cette tendance aux son sourds, principalement eu, ou, moins prononcée dans l'an cien français qui disait honor au lieu d'honneur, et jor au liei de jour, a singulièrement éteint l'harmonie de notre idiome une tendance du même genre a fait prédominer l'e muet, c son terne qui, sous le rapport musical, a rendu le français s inférieur à l'italien et à l'espagnol. Si Tous joignez à cet l'absence d'accent, vous aurez le sentiment de ce qui manqu en mélodie à notre langue et de tout ce qu'il a fallu de gèni, à nos grands poètes. &

Diphthongues latines.

Æ, qui en latin était très-semblable à e 1, a un son analo gue en français ; tantôt il subsiste avec le son e 2, tantôt il s change en ie : cœlum, ciel; Icetus, lies ou liez, au féminin, li (chere lie, visage joyeux), d'où liesse. \*

En oi : prœda, proie.

En ieu : Judœus, Juzieu ; Grœcus, Grieu.

Au subsiste dans taureau de taurus, laurier de laurus; s'écrit par un o dans oreille d'auricula, clore de claudere, or d'aurum ; se change en eu, dans queue de cauda, peu de paucus ; en oi, dans oie d'auca; en ou, dans ouïr d'audire, louer de laudare. ^

OBSERVATION. — Ici encore les diphthongues se substituaient l'une à l'autre dans l'ancienne langue et la voyelle o à chacune d'elles.

On disait oue pour oie, dans le substantif dérivé d'auca, et on

i « In pluribus verbis, a ante e alii ponunt, alii non. Ut quod alii dicunt fcenum, alii fenum. » Yarro, De lina. lat.t ap. Schneider, 1.1, p. 55.

Mais rarement, je crois ; parmi les mots cités par M. Diez, t. II, p. 147, je ne trouve que æmulus, Cœsar, Grœcus, Hebrœus, qui conservent le son e en français, et ni les uns ni les autres n'appartiennent à la langue populaire; on peut donc croire qu'ils n'en ont pas reçu l'empreinte.

la fait le même changement à l'imparfait des verbes : j'aimois iptur j'aimoue. Poi, po, pou, pour peu, et coue pour queue, d'où couard.

Il. — Consonnes.

On sait que les consonnes se divisent par groupes qui correspondent chacun à une portion de l'appareil vocal : les lapiales, les gutturales, les dentales. C'est surtout entre les consonnes de même organe qu'ont lieu les permutations.

LABIALES p

Le p subsiste en général au commencement des mots ; au nilieu, il se change quelquefois en b, et beaucoup plus soueat en v. A la fin, ce v est fréquemment remplacé par un f.

B. — Apicula, abeille.

Y. — Capillus, cheveu ; episcopus, évêque ; lepus, lièvre ; up a, louve; opera, œuvre; rapere, ravir ; sapor, saveur ; reipere, recevoir ; recuperare, recouvrer; coopertus, couvert; iper, poivre ; pauper, pauvre; ripa, rive.

F. — Chef de caput; anp. fr. tref de trabs..

OBSERVATION. — P reparaît dans capitaine, capillaire, dans sipide, dans recepte avec l'ancienne orthographe.

Il est des mots qui ont perdu le v, et qui l'avaient dans l'anien français : avette pour abeille, saive pour sage (savio, it.), hevetaigne pour capitaine, escouvette de scopa. En général, gs règles de la permutation souffrent beaucoup moins d'exeptions, si l'on tient compte de l'ancienne langue.

B

Bsubsiste surtout au commencement des mots, et souvent st remplacé par v, comme il l'était déjà en latin dans certai-

nes formes de langage antiques ou inusitées : devitum pour debitum, acervus pour acerbus, etc. Exemples : habere, avoir; caballus, cheval; debere, devoir; faba, fève; liber, livre.

OBSERVATION. —Le b reparaît dans débiteur, a. fr. debteur; libraire, a. fr. librairie pour bibliothèque, dans le sens anglais de library.

F

F se conserve presque toujours dans les mots français; il y a très-peu d'exemples dans notre langue du changement de f initial en h, comme dans l'espagnol hermoso de formosus, hierro de ferrum, et dans le latin lui-même hilum pour filum, hariolus pour fariolus. Cependant on trouve dans l'ancienne langue harouce pour farouche.

V

Le changement du v en b est beaucoup moins fréquent en français que le changement inverse de b en v.

On peut citer cependant de vervex (mouton), brebis (anc. fr. et popul. berbis) ; de curvus, courbe.

Ce qui est beaucoup plus ordinaire en français, c'est le changement du v en un son qui paraît cependant moins voisin que le b, puisqu'il est d'un autre organe; en la gutturale qui prend un u après elle : vadum, gué; vagina, gaine; et en ancien français, de vulpes, goulpil ou goupil (d'où goupillon, une queue de renard).

OBSERVATION. — On passait de v à gu par w. Ces deux derniers sons se permutaient également dans le passage des langues teutoniques et dans le passage du latin aux langues néo. latines : ex. : Wilhelm, Guillaume; werra, guerre, etc., et wiquet, de vicus, d'où l'on a fait aussi guichet.

Le v ne peut rester à la fin des mots ; il se change en f, à moins qu'il ne soit suivi d'un e muet.

| Partout où il y a maintenant un e muet après un v à la fin l'un mot, il y a eu autrefois un f sans e muet. Au lieu de grave, suave, on disait grief, soef ; on dit encore bref, chétif ; seulement l'e muet a ramené le v au féminin (brève, chétive), qui au moyen âge n'était pas distinct du masculin (voy. le chapitre de l'Adjectir). M

L'm tient à l'n, comme nasale, et aux labiales, par son atraction pour le b et le p.

L'm se change en n dans rien de rem, daine de dama, pappe de mappa, natte de matta, nèfle de mespilum.

Il appelle à lui un b dans nombre de numerus, trembler de emulare, remembrer de rememorare.

Enfin, il se change lui-même en b dans marbre de marmor. Dans l'orthographe ancienne, en cela, contre sa coutume, eu fidèle à l'étymologie, on écrivait non pour nom, aconplir pour accomplir. On trouve encore dans les auteurs du seidème siècle, conter et compter, écrits l'un pour l'autre.

OBSERVATION. — La nasale (m et n) est à peine une consonne.

En sanscrit, elle naît spontanément, dans certaines circontances, à la fin d'unmot terminé par une voyelle, et disparaît ijlans d'autres circonstances. En latin, m -s'élide comme une loyelle. Dans le français, n a disparu d'anima, âme, de trans,

rès. t

Une loi bien constante dans le français appelle un i devant la nasale qui suit une autre voyelle.

Bans les mots dérivés du latin, devant m ou n, a se change en ai : amo, j'àime; panis, pain; manus, main.

E se change en ei : frenum, frein; vena, veine; plenus, lein.

0 se change en oi : monachus, moine.

Use change en oi : cuneus, coin.

Et réciproquement l'i appelle la nasale. -

lssi, a. fr,, a fait ainsi, et même ainsinc en vieux français. Dans ainsinc, cette attraction singulière de l'i pour la nasale se manifeste deux fois, au commencement et à la fin du mot; et la nasale finale, à son tour, appelle la gutturale c. En Normandie, on dit encore ainchin pour ainsi, ichin pour ici.

C'est probablement pour cette raison qu'on a dit rabin pour rabi, mot hébreu qui veut dire maître1.

CUTTURALES.

C

Devant a, c est devenu ch au moyen âge : caballus, cheval ; cadere, choir; canis, chien.

Dans les mots forgés depuis d'après les mêmes radicaux, sur le modèle, soit du latin, soit de l'italien, le c primitif a reparu ; cavalier, cadence, canine.

OBSERVATIONS. — Les sons c et ch coexistaient dans l'ancienne langue, et chacun appartenait à différents dialectes. Encore aujourd'hui, le son k remplace le son ch en normand et en picard; en Normandie on dit cacher pour chasser (voy. le chapitre des Dialectes).

Aussi avons-nous la preuve que les mêmes mots étaient prononcés de deux manières différentes. Campagne et Champagne avaient dans l'origine le même sens. Caillou et Chaillotl étaient, je crois, le même mot, ce dernier avec la forme du cas régime en t. On trouve dans- le Roman de Berte aux grans pies, chaillo pour caillo.

Si durement s'estoit hurtée à un diaillo. p. 48.

Elle s'était heurtée si durement à un caillou.

1 Peut-être est-ce aussi l'origine de la forme amin, cas régime d'ams (voy. plus haut, p. 72), qu'alors il ne faudrait pas confondre avec celles qui dérivent de l'accusatif en um et en am. comme asnin, Evain. — a

t Devant e ou o ou devant une consonne, le c subsiste quelquefois, mais plus souvent se change en g. Seculum, siècle; choiera, colère; sciurus, écureuil ; conflare, gonfler ; crassus, gras ; secale, seigle.

OBSERVATION. — Dans l'ancienne langue, le c subsistait là où il a été remplacé par sa douce, le g. On disait cras et confier. Le voisinage des sons gutturaux c et g se fait sentir dans la prononciation det second (segond).

A la fin d'un mot, on met toujours c et jamais g : lacus, lac.

Ch reparaît au féminin des adjectifs, sec, sèche, et toutes les fois que le mot est terminé par un e muet, roc, roche.

Devant e, i, le son du c, qui était en latin celui du kappa 1, s'affaiblit au point de se confondre avec la sifflante s. Ce son s'exprime, tantôt par un c, tantôt par un s simple ou redoublé; exemples: recipere, recevoir; cingulum, sangle; pullicen-um (acc.), pouss-in.

OBSERVATION. — L'ancienne orthographe était bien plus près de l'étymologie ; on écrivait cengle (voy. Ménage, art. sangle) et poucin; maintenant on écrit sangle et poussin.

. Dans l'ancien français, Je c latin prenait tantôt le son du c, tantôt le son du ch devant e et i comme devant a (Charles, Char). On disait rechevoir, chi, merchi, aussi bien que recevoir, ci, merci. La première de ces deux prononciations s'est conservée dans le patois normand et dans -plusieurs autres.

QU

i Qu comme c se conserve ou se change en gu ; exemples : antiquus, antique; aqua, a. fr. aigue (d'ou aiguière).

f G

- La médiale g disparaît beaucoup plus souvent que la ténue

1 Suidas appelle le c le kappa romain. Voy. Yoss. Aristarchus, 1.1, p. 55.

c. Le g est conservé quelquefois devant o, u: Gothus, Goth; largus, large. Mais dans ce dernier mot, il a le son doux du j. Il a toujours ce son devant a, au : gabata, b. 1. jatte ; gandere, jouir. „

OBSERVATION. — L'ancien français, altérant moins la prononciation et plus fidèle au sens du latin, disait gaudir de gaudere.

DENTALES.

T

Le t subsiste, est supprimé, ou se change en d. t Il subsiste dans magister, maître ; fatalis, fa-tal ; planctus, plainte.

Pour la suppression, voyez plus loin de la Suppression des consonnes.

Il se change en d dans un petit nombre de cas : malade, de malè aptus (it. ammalato, malattia) ; aider à'adjuvare. ^

D f

Le d se change en t, dans vert de viridis, mitoyen de medius. Ces deux lettres se substituaient perpétuellement l'une à l'autre dans la vieille langue; on écrivait verd pour vert, munt pour mund, le monde ; tart pour tard, grant pour grand, fud pour fut, parlad pour parlai. ^

S

L's se retranche souvent, surtout dans le français moderne; il ne se transforme guère, si ce n'est en z, son presque identique à celui de l's. Le z n'est qu'un s légèrement adouci.

L'ancienne langue mettait l's où la nouvelle met le z; nés pour nez, nasus; vous aimés pour vous aimez, et réciproquement,^ fuz, pour je fus, pluz pour plus; ce n'est qu'une variante orthographique.

L's est quelquefois changé en r, surtout dans l'ancienne langue ; exemples : ossifraga, orfraie ; varlet pour vaslet (vassalletus).

OBSERVATION. — Ce changement est dans la nature des sons. Un dialecte grec terminait en or les mots en os; en latin, quœrere fait au passé quœsivi ; œs fait au génitif œris 1 ; et quant aux dialectes germaniques, les substantifs gothiques terminés au pluriel en os, le sont en islandais par la syllabe ar : fiskos, fiskar.

N

Subsiste ou se change en l ou en r : d'orphanus, a. fr. orphenin, fr. orphelin; de diaconus, a. fr. diacne, fr. diacre.

L

L'l et l'r sont deux liquides qui passent volontiers de l'une à l'autre : scandalum, esclandre ; capitidum, chapitre.

De là, dans l'ancien français, mar pour mal.

Le changement le plus curieux de l'l, c'est celui d'al, el, ol, en au , eu, ou.

OBSERVATION. — Il me paraît difficile de s'en rendre compte, car quels rapports y a-t-il entre les voyelles a, e, o, et la liquide l. Cependant cette singulière permutation est dans la nature des choses, car elle a lieu à la fois dans le passage des mots latins et des mots germaniques au français.

Altus fait haut.

Pellis peau.

Pollex pouce.

Vullur vautour.

Ultra outre.

1 Niebuhr regarde auruni comme la forme italiote du mot que la prononciation grecque changea en ausonii. Rœmische Geschichte, 1827, t. 1. p. 10.

Et de même : Bald fait baud, d'où ribaud, s'ébaudir.

Les noms propres, Thébald, Gérald, sont devenus Thibaut,

Giraud.

Le même changement a lieu dans le sein même de la famille germanique; l'old et gold anglais font en néerlandais oud et goud. Dans l'ancien français, ce genre de contractions était poussé encore plus loin que dans le français actuel; on disait Maheut pour Mathilde.

La forme al, el, ol, est toujours plus ancienne que la forme au, eu, ou, qui est une contraction.

On a dit val avant de dire vau; capel avant de dire chapeau ; fol avant de dire fou.

Dans l'ancien français on trouve veel pour veau, choi pour chou, etc. On trouve aussi morteux pour mortels, aneus pour anels.

Les dérivés de ces mots viennent de leur forme en al, el, ol, et non de leur forme contractée; exemples : véeler, folie, chapelet (petite couronne, it. corona). ■

Au singulier, la forme en l était toujours celle du cas régime. Maintenant, dans les mots en al, al est le signe du singulier, aux 1, le signe du pluriel.

Dans qùelques mots, l'usage laisse le choix libre ; on peut dire col et cou. Au dix-septième siècle, on pouvait encore dire : cet homme est fol. Fol peut passer dans certaines locutions : fol à lier. La forme en l s'y maintient par le besoin d'éviter l'hiatus.

Quelquefois les deux formes ont laissé dans la langue deux mots différents qui, tantôt ont le même sens, comme val et veau, tantôt un sens un peu ditférent, comme pal et pieu.

La forme en el a été conservée devant les mots qui commencent par une voyelle, et dans des locutions qui sentent l'ar-

1 Quelques adjectifs en al ne prennent pas au pluriel la terminaison aux, en vertu d'un caprice de la langue, qui a fourni à Boursault la plai. sante scène de la Ramée dans le Mercure-Galant. La\_Ramée n'eût pas été, au moyen âge, dans l'embarras où il se trouvait au temps de Boursault, et où il se trouverait encore dans le nôtre.

chaisme : bel" et beau, Philippe le Bel. Elle reparaît dans le féminin de beau, belle, le verbe embellir, l'adverbe bel et bien, iellement (a. fr.), pour doucement, et dans belâtre.

III. — Suppression des consonnes.

Les consonnes disparaissent rarement au commencement des mots, le p quelquefois : de ptisana, tisane; neume de pneuma i.

p

m

Dans le milieu des mots le double p est souvent remplacé par le p simple : puppis, poupe.

OBSERVATION. — En général, les doubles lettres étaient beaucoup moins fréquentes dans l'ancienne langue que dans la langue moderne. Dans beaucoup de mots, nous avons doublé, sans motif étymologique, une lettre qui était simple en latin : donner de donare, a. fr. doner ; aller d'ambulare, a. fr. aler. \* Le p suivi du t a disparu presque partout de la prononciation; dans un certain nombre de mots, sa présence est indiquée par l'orthographe : baptiser, compter, prompt, sept. Ane. orth. ackepter, cheptif, nopces.

OBSERVATION. —Le p est encore entendu dans apte, aputude, parce que l'emploi de ces mots est assez récent ; mans il a disparu dès longtemps du composé, beaucoup plus ancien et par suite beaucoup plus altéré : malade pour malapte \ comme atar, en espagnol, pour aptare.

Il en est de même de capter, opter; le t n'a pas eu le temps d'être effacé par l'usage, parce que ces mots ont été 'empruntés savamment au latin, à une époque peu ancienne, et n'ont

Les neumes étaient des signes usités dans la musique au moyen âge, et qui servaient à indiquer l'intonation de la voix.

2 Mal aptes dans le Poème de Boèce, v. 127.

point passé immédiatement de celte langue dans le français populaire du moyen âge.

Dans le midi, on prononce encore le p dans septante. En général, les méridionaux, même quand ils parlent français, tendent plus que les Français du nord et du centre à conserver aux mots tous les éléments étymologiques de la prononciation. Ils font entendre volontiers le t dans quint, vingt; i's dans tiers, etc.

Le p suivi du d disparaissait constamment dans l'ancienne langue ; ainsi furent formés de sapidus, sade; de rapidus, rade. Sapide et rapide son t plus modernes.

V

Le v, son très-doux et voisin d'une voyelle sourde, u, est facilement syncopé, surtout devant une voyelle au sein de laquelle il se perd, et dans lequel il se permute; paon de pava, veur (a. fr. paor) de pavor; cité, de civitas.

B

Le b se supprime assez fréquemment au milieu des mots ; exemples : cubitus, cou.de; nubes, nuée; tabanus, taon; bibere, boire; dubitare, douter.

OBSERVATION. — Cette disparition du b s'accomplit par l'intermédiaire du v, son dans lequel le b se permute de préfé-i rence, et ce v se fond dans la voyelle ou diphthongue qui précède ou qui suit. Dans l'ancienne langue, on trouve au lieu de boire, boivre. Ce v représente le second b de bibere, comme le v de reçoivre pour recevoir, représente le p de recipere.

L'ancienne orthographe conserve souvent le b primitif ; exemple : soubvenir, doubter.

Ce b primitif est resté dans un grand nombre de mots français, et s'articule encore aujourd'hui dans subvention, ob-j scène, subtil, tablier, diable, etc.; mais il est à remarquer que

ces mots, dans lesquels la prononciation latine est plus complètement reproduite, sont en général ou des mots empruntés peu anciennement au latin, et qui ne sont pas arrivés à nous par la filiation de l'usage populaire, tel qu'obscène, subvention ; ou des mots auxquels on a rendu scientifiquement l'élément étymologique que l'usage avait d'abord effacé, comme tablier, diable, etc., qu'on écrivit primitivement taulier, diaule t. Diaule est plus ancien que les plus anciens monuments de la langue française proprement dite ; on le trouve déjà dans les vers sur sainte Eulalie qui sont du neuvième siècle.

Voldrent la faire Diaule servir 2.

l Ils voulurent lui faire servir le diable.

lé Tant le parler populaire est prompt à altérer par des suppressions de lettres l'intégrité des mots.

i c

Le c, quoiqu'il eût en latin le son énergique du k, disparaît fréquemment ; mie de mica, prône de prœconium, sûr de securus, feu de focus, ami d'amicus, faire de facere.

\* Le c disparaît toujours devant le t : laitue de lactuca, joint dejunclu&, contrat de contractum.

OBSERVATION. — L'ancienne orthographe donnait joinct, contract. Le c reparaît dans jonction, contracter.

L'x représente le son cs; presque toujoûrs le c disparaît en français, et x est réduit à s ou ss. Quelquefois il se change en ch : Buis de buxus, cuisse de coxa, lâcher de laxare.

. Le g disparaît très-souvent : niger, noir; regalis, royal; pigrilia, paresse; gigas, géant; paganus, payen; ligare, lier ; augustus, août.

1 On peut penser que dans ces mots le b a été remplacé par le v; puis que celui-ci s'est changé en u; c'est ainsi que le b fut enfin entièrement . supprimé.

- Yoy. Hist. litt. de France avant le douzième siècle, t. III, p. 488.

OBSERVATION. — Il reparaît dans nègre, régale, gigantesque, paganisme, ligature.

Voltaire n'a pas eu le crédit de substituer auguste à la forme contractée août.

Le son plus faible, disparaît encore plus fréquemment : pejor, tre ; magis, mais, etc.

H \*

A disparu dans quelques mots qui l'avaient en latin ; On, de homo ; orge, de hordeum ; avoir, d'habere ; or, d'hora.

Il a été ajouté sans raison à quelques autres : huile, d'oleum; huis, d'ostium; huître, à'ostrea.

Au moyen âge, cette confusion était encore plus grande ; on écrivait iver, et huevres (œuvres).

D

Le d disparaît assez fréquemment : Invidia, envie; nuda, nue; radius, rayon; sudor, sueur.

T

Il faut que la tendance du français à contracter les mots par la suppression des consonnes soit bien énergique, pour que le t, la plus solide, la plus résistante d'entre elles, disparaisse si souvent du milieu des mots. Exemples : Père, mère, frère, de pater, mater, frater; empereur, d'imperator ; chaire, de cathedra; chaîne, de catena; puer, de putere; muer, de mutare; vœu de votum.

OBSERVATION. — Il reparaît dans paternel, maternel, fraternel, impératrice, cathédrale, mutation; dans voter, verbe moderne, tiré du mot votum, racine de l'ancien vouer.

La prononciation moderne aime à l'effacer à la fin des mots dont il marquait en latin les cas obliques : cité, vérité, vertu.

OBSERVATION. — Beaucoup de substantifs dérivés de la trois-ième déclinaison latine avaient encore le t au moyen âge : cite., verited, vertud.

Salut l'a conservé par exception. Dans tribut le t n'appartient pas à la flexion, comme dans virtu-t, virtu-tem, il appartient à la racine, tributum. Le mot a été formé à une épofaeplus récente, et, scientifiquement, sur le latin. L'ancien décrivé populaire était treud.

IV. — Introdu£tion de l'E muet.

La présence de l'e muet dans notre langue est un fait assez important et assez caractéristique pour mériter d'être considéré à part.

L'introduction de l'e muet dans la langue française est le résultat de celte disposition générale dont j'ai parlé, et qu'ont toutes les langues, à passer des sons retentissants aux sons sourds, des voyelles sonores aux voyelles muettes.

Le sanscrit place un a après toute consonne que ne suit point une autre voyelle. Cet a, dans la prononciation moderne, est remplacé par des sons plus sourds, différents selon les localités, mais tirant en général sur l'o ou l'eu.

La terminaison as d'un grand nombre de substantifs sanscrits, devenue os en grec, et us en latin, marque le même affaiblissement graduel du son vocal primitif.

\* J'ai parlé de l'e muet allemand qui a.remplacé les sons éclatants des anciennes langues germaniques. Zunge, pour tunga ; tochter, pour tochtar ; sorge pour sorga; helden, pour helidos.

. Dans le seul des dialectes germaniques qui ait conservé les sons pleins à leur état primitif, le suédois, la prononciation les atténue et les assourdit ; rosor, lilior, se prononcent, en suédois, presque comme s'il y avait lilieur, roseur.

Il en est de même de la terminaison en os des mots espagnols; cette terminaison, qui leur donne tant de majesté, les

natifs ne la font pas retentir, comme les étrangers s'y attendraient, mais la resserrent, pour ainsi dire, entre leurs lèvres, de manière à la rendre presque muette. Nulle part, malheureusement, cette disposition à détruire,! par la prononciation, l'harmonie des mots, en éteignant les voyelles sonores, ne s'est manifestée avec plus d'empire que dans notre langue, qui a substitué à l'w des Latins, probablement intermédiaire entre le son ou et le son o, l'u français, cette voyelle que rejettent la plupart des langues humainesl, et l' e muet aux voyelles sonores des mots latins.

L'e muet fut mis à la place de l'a ; ex. : rose, de rosa, etc. De l'e; ex. : freindre de frendERE.

De l'i; ex. : utile, d'utilis. ™ Del'o; ex. : arber (ou arbeur), d'où on a fait arbre, d'arbor 2. 11

De l'u; ex. : âne, d'asinus.

Ce qui multiplia l'e muet, ce fut cette circonstance, que h plupart des mots français ont été formés par un retranche ment de la terminaison latine, d'où il résulte que leur ter minaison naturelle serait une consonne. Or, il paraît qu'il es antipathique à la prononciation française de s'arrêter sur uni consonne. 41

De cette antipathie résulta l'habitude de placer un e mue après toute consonne que ne suivait pas une voyelle et qu terminait une syllabe.

Il en fut de même, à plus forte raison, pour la dernièn consonne du mot. \*\* La tendance à mettre l'e muet à la fin des mots, le besoii de satisfaire ainsi l'oreille française, qui répugne à s'arrêtei

1 Parmi les dialectes néo-latins, le son de l'u existe aussi dans les patoi du nord de l'Italie. Il existe en allemand, où il s'écrit ü; en danois, où i s'écrit y. Hors d'Europe, on le retrouve dans le turc et le chinois.

'2 Celte prononciation primitive, que l'étymologîe rend vraisemblable est encore attestée par la prononciation anglaise des mots français terminés en re, importés par les .Normands ; pour tendre, tender (prononce: tendeur) ; de hâvre, harbour (prononcez harbeur).

sur une consonne, firent placer l'e muet, dès les plus anciens temps de la langue, à la fin des noms propres étrangers; ex. : Rolle pour Boll.

On le plaça même sur des mots qui l'ont perdu depuis : doriques, pour donc; avecques pour avec.

L'e muet fut même mis quelquefois après une voyelle, comme pour remplacer la consonne latine perdue. Ainsi on dit prée, pour pret (prat), de pratum ; espée, pour spet (spat), de spatha.

Cependant l'ancien français est en général plus sobre de l'e muet que le français moderne.

Plus on avance dans l'histoire de la langue, plus on trouve que celle-ci a donné une large place à l'e muet.

Dans l'origine, on écrivait :

Je frai, et maintenant on écrit je ferai.

Je donrai, je donnerai.

Dieu gard, Dieu garde.

Que je vif, que je vive.

Servit, - servile.

Sans dout, sans doute.

Arrier, arrière.

Cont, conte.

J'aim, j'aime.

Oni (d'où on), homme.

Cum, connue.

On voit que ce caractère, ou, si l'on veut, ce vice de notre langue, grandit et se développe avec elle ; c'est ce qui prouve combien il est inhérent à sa nature.

! On remarquera ici l'effet de l'e muet qui est de redoubler la lettre après laquelle on le place. Je reviendrai sur cette circonstance orthographique dans lo chapitre ile la Dérivation des substantifs, quand je traiterai des noms propres modernes.

CHAPITRE XI

DÉRIVATION CES SUBSTANTIFS

J'ai essayé de poser quelques principes généraux d'étymologie et de les appliquer à l'histoire de notre langue ; j'ai présenté dans leur ensemble les lois qui président à la permutation des lettres dans le passage du latin au français; pour achever de faire connaître comment ce passage a eu lieu, il me reste à étudier en détail la transformation par laquelle un mot latin est devenu un mot français.

I. — Comment les substantifs français dérivent du latin1.

Il est intéressant de rechercher quels cas ont fourni aux langues néo-latines la forme de leurs substantifs.

L'italien a formé le substantif, au singulier, de l'ablatif et de l'accusatif, en laissant tomber la nasale de ce dernier cas (a), ce qui était dans la nature de cette lettre et dans les habitudes de la langue latines.

De fren-o

ou

Fren-o (m) — freno.

1 Tout ce qui sera dit dans ce paragraphe sur lu dérivation des sub- stantifs s'applique aussi aux adjectifs.

s Yoy. Schneider, I, 501.

(a) [De l'accusatif seulement.]

De arbor-e

ou

Arbor-e (m) — arbore.

Les féminins en a peuvent dériver de trois cas : du nominatif en a, de l'accusatif en a-m, et de l'ablatif en â (a).

Les féminins en e, de l'accusatif et de l'ablatif de la troisième déclinaison.

Nieve, de niv-e (m), nive.

Les pluriels masculins en i dérivent du nominatif pluriel en i de la seconde déclinaison. Ils prennent cette terminaison, même quand les substantifs latins desquels ils proviennent ne il'avaient pas.

Ainsi :

Sospii-i dc suspir-ia; Arbori arbor-es.

Les substantifs espagnols ont au singulier, en général, la même provenance que les mots italiens.

Amig-o de amic-o ou amic-o (m); Vid-a vit-d vit-a (m);

Noch-e noct-e noct-e (m).

Au pluriel, tant féminin que masculin, les substantifs espagnols dérivent de l'accusatif.

Amig-os, amic-os. Vid-as, vit-as. Noch-es, noct-es.

Il en est du portugais comme de l'espagnol.

Le valaque, qui a conservé l'u latin, changé en o dans l'italien et l'espagnol, semble par cela même dériver ses substantifs masculins en u du nominatif, par le simple retran-

(a) [L'ablatif doit être mis hors de cause; ce cas parait s'être perdu de bonne heure dans le latin vulgaire.

chement de l's; modu, de modu-s 1. Cependant, comme le va- laque dérive évidemment ses substantifs en e des cas obliques latins, pariete, de pariete ou pariete-m, on peut penser que l'u de modu représente l'o latin de modo ; le change- ment d'u en o étant de peu d'importance dans le latin et dans ses dérivés.

Dans les féminins valaques en a, cette voyelle ne prouve rien, parce qu'elle se confond avec l'article final a (capr-a). Ceux qui sont terminés en e dérivent évidemment des cas obliques; unghe, d'ungue ou ungue-(m); turture de turture ou turture-(m).

Ainsi on peut croire que la grande majorité au moins des substantifs valaques dérive au singulier des cas obliques. Il n'y a, à cette règle, d'exception que pour les neutres; i ceux-ci semblent dériver du nominatif latin, qu'ils reproduisent littéralement; ex. : piper, de piper, ou presque sans altération, fulger de fulgur.

Quant au pluriel, c'est évidemment du nominatif latin que dérivent les substantifs valaques. Tous les masculins sont en i, comme domini ; tous les féminins sont en e, comme rosœ, sorore(s). Les neutres ont changé l'a latin en e : Ose, d'ossa.

En français, aussi bien qu'en provençal, il est plus difficile de déterminer de quel cas vient la forme du substantif moderne, celui-ci étant presque toujours formé, dans les noms masculins, par un retranchement de la dernière syllabe d'un substantif latin, masculin ou neutre, comme hum, d'Hom-o; castel, de castel-lum, etc.; et les féminins par un e muet qui peut représenter indifféremment toutes les voyelles..

On ne peut rien conclure des mots dérivés des déclinaisons parisyllabiques, car, dans ces déclinaisons, la seule différence

1 Le latin lui-même substituait la terminaison us à la terminaison os du grec. On écrivait, et Plaute emploie dominom pour dominum, volt pour vult. En italien, le changement de l'o en u a lieu d'un dialecte à l'autre. Le sicilien, par exemple, met des u partout à Ja place des o. Dans certains dialectes de l'ancienne langue française, on écrivait lur pour lor, sor pour sur, etc.

(les cas étant dans la désinence, et la désinence disparaissant dans le mot provençal ou français dérivé du mot latin, elle ne peut servir à distinguer le nominatif des autres cas 1.

Mais, outre que l'analogie avec ce qui se passe dans tous les autres dialectes néo-latins est une induction considérable, ce qui a lieu dans la formation des substantifs dérivés de la déclinaison latine imparisyllabique porte à croire que ce sont les cas obliques qui ont donné naissance aux mots provençaux et aux français.

D'abord on trouve, dans les plus vieux monuments de la

.langue française, virgine, imagine, crimene, mots dans lesquels la forme d'un cas oblique, de l'ablatif (a) subsiste presi que intégralement (virgine, imagine, crimine), semblable à une forme italienne.

Mais, outre ces exemples, il est vrai, assez rares, on trouve i sans cesse, dans l'orthographe des mots français, et surtout

dans leur orthographe ancienne, la trace de la forme qu'ont les cas obliques dans la déclinaison imparisyllabique.

Front, pont, dent, charn (a. fr.), mercit, sont évidemment dérivés, non du nominatif, mais de l'un des cas obliques.

Fronlis-em-e.

Pontis-cm-c.

Denlis-em-c.

Carnis-em-e.

Merced is-em-c.

Au nominatif, la consonne caractéristique des cas obliques manque ; on écris frons, pons, dens, chars, le t étant supprimés par l's final, comme l'est la dernière lettre du radical dans d'autres mots : dus pour duc, chies pour chief, etc.

1 Je ne tiens pas compte de l's final qui ne fait pas partie du mot, et qui joue le même rôle dans la déclinaison romane que l'article final dans la déclinaison valaque. — [Il faut, au contraire, tenir compte de l's final qui montre clairement que amis, par exemple, vient de amicus et ami d'un cas dépourvu d's, soit amicum. La caractéristique s fait partie intégrante du mot qu'elle termine, tandis que l'article valaque est une particule enclitique parfaitement distincte du mot auquel elle est jointe.}

(a) [De l'accusatif.]

Parmi les dérivés des imparisyllabiques latins, il en est dont la forme est trop contractée pour indiquer s'ils proviennent on non des cas obliques. Ce sont en général ceux qui étaient déjà contractés dans la déclinaison latine, et à cause de cette contraction n'éLaient pas véritablement imparisyllabiques. Tel si sont père, mère, frère; en latin :

Patrem, pour paterem. Matrem, materem. Fratrem, fratereml.

Le type latin de ces mots ne recevait pas une lettre de plus' dans les cas obliques. Rien ne pe&t indiquer si couleur (anc. fr. color), honneur (a. fr. honor), viennent de color, de color-i,, de color-e(m) ou de color-e; de honor, de honor-i, de honorent) ou de honor-e. Mais on doit supposer qu'ils proviennent du nominatif, puisque, dans cette hypothèse, on n'a be. soin d'avoir recours à aucun retranchement pour se rendre compte de leur formation (a).

Il est des dérivés de la déclinaison imparisyllabique qui proviennent évidemment du nominatif : arbre vient d'arbor, non de arb-oris -ori -ore(m) -ore.

Temps 2, corps (tempus, corpus), viennent du nominatif oui de l'accusatif latin. On ne peut donc dire d'une manière absolue que les dérivés français de la déclinaison imparisyllabique tirent leur ori-i gine des cas obliques de cette déclinaison; mais on peut le dire avec certitude du plus grand nombre d'entre eux. Ainsi, suivant le génie des diverses langues néo-latines, les;

1 Cette contraction ne se montre pas encore en sanscrit, pitaram, matarant, bhrataram.

2 On trouve aussi dans l'ancien français pour temps, tempoire de tem- pore.

(a) [Il est certain que ces mots viennent de l'accusatif la tin. Le nomnatif, en effet, est accentué sur la première, les cas obliques seuls ont comme la forme française, l'accent sur la seconde syllabe. Si arbtr 11 donné arbre, ou aubre en alJc. fr., c'est qu'il est accentué sur la pre- mière.]

substantifs dérivent de préférence, soit du nominatif, soit d'un autre cas de la déclinaison latine. L'un et l'autre phémtmène s'expliquent. Il est naturel que le nominatif, qui est la vraie forme du substantif, représentant par un mot non flérhij'idée non modifiée, soit employé dans la création de l'idiome nouveau ; cela est logique, et suppose moins de barbarie, un reste de sentiment grammatical, dans ceux qui arrêtent la forme des mots ; c'èst ce qui est arrivé pour le français et le provençal plus que pour toutes les langues leurs sœurs.

r Dans celles-ci, on a été porté à prendre la forme des cas obliques latins pour type unique des substantifs dérivés, parce que souvent plusieurs de ces cas se ressemblaient et offraient ainsi, pour ainsi dire, une plus large base à la formation des substantifs. Ainsi l'accusatif et l'ablatif, tous deux terminés en o ou en e (par la suppression de l'm à l'accusatif), se présentaient beaucoup plus fréquemment dans le discours que le nominatif, et, pour cette raison, l'ont emporté dans l'italien ou l'espagnol.

Par ces raisons diverses s'explique comment, dans le français et le provençal, on a formé le substantif quelquefois à l'aide du nominatif, et dans les autres idiomes, presque toujours à l'aide des cas obliques.

La langue roumanche est intermédiaire entre l'italien, l'es-

pagnol et le français.

Elle forme son singulier masculin par apocope, tantôt du nominatif, hum, honto; tantôt des cas obliques, reg de regis -i -e(m) -e (a). Son singulier féminin, tantôt comm e l'italien et l'espagnol, casa, tantôt comme l'espagnol seulement, novitad. Au pluriel, te masculin et le féminin prennent un s comme dans le français moderne et l'espagnol ; frar-s, frère-s, regin-as, reines ; ils viennent donc de l'accusatif, fratres, reginas.

(a) feulement de l'accusatif rege(m).]

Je crois, dans ce qui précède, avoir évité tout esprit de système, et avoir établi sur une comparaison impartiale des idiomes néo-latins, que leurs substantifs s'étaient formés, tantôt du nominatif, tantôt des cas obliques latins.

M. Raynouard a été encore sur ce point entraîné, selon moi, à une conclusion trop absolue. Dans son désir de faire dériver toutes les formes néo-latines des formes provençales \*, il ne veut point admettre qu'aucun de ces idiomes ait emprunté ses voyelles terminatives aux cas obliques du latin ; que l'italien campo vienne du latin campo, ou nave de nave; il veut qu'il y ait entre ces mots identiques au latin et le latin un intermédiaire- roman, camp, nav, parce que ces formes tronquées ont existé en provençal ; selon moi, c'est aller contre la vraisemblance et contre la marche naturelle des langues, qui, avec le temps, retranchent beaucoup plus sou- 'vent qu'elles n'ajoutent, et transporter dans une langue les allures et le génie d'une autre langue. Ici encore le valaque oppose à son système des difficultés auxquelles M. Raynouard v n'avait pas songé. Comment croire qu'en Valachie et en Italie il y ait eu dent, auquel les Italiens et les Valaques se seraient entendus pour ajouter un e, quand il est si simple d'admettre que ces deux peuples ont conservé dans leur lan-I gue le dente latin, auquel le provençal et le français, qui aimaient le retranchement des voyelles finales, ont enlevé l'e.

Si l'on rangeait les dialectes néo-latins d'après l'altération plus ou moins grande qu'ils font subir aux substantifs latins desquels ils dérivent, ils seraient, ce me semble, disposés! dans cet ordre :

1° Le valaque, qui, au masculin, a conservé l'u latin, et au: pluriel l't; qui, au féminin, a l'a de la première déclinaison latine, et l'e -de l'ablatif de la troisième; enfin, qui seul al gardé un neutre.

2° Je placerais' le roumanche après le valaque.

1 Orig. et form. de la langue rom., t. 1, p. a7.

5° Puis l'italien, qui a formé son nominatif masculin de l'ablatif en o et de l'ablatif en e; qui a des féminins en a et en e, formés de la première et de la troisième déclinaison latine ; qui a, au pluriel, la terminaison i pour le masculin, et e pour le féminin (e pour œ).

Dans l'espagnol et le portugais, le type latin s'altère davantage ; la plupart des mots dérivés de la déclinaison imparisyllabique ont perdu l'e de l'ablatif latin : traydor de traditvr-e1, merced de merced-e..

4° Le provençal est presque aussi éloigné du latin que le français. Il retranche aussi souvent la finale des substantifs masculins; mais il a conservé l'a. du féminin.

5° Le français, par le changement de cette désinence en e muet (couronne), se montre dès le principe celui de tous les idiomes néo-latins qui a le plus modifié la physionomie des mots latins et qui a le plus supprimé de leurs terminaisons.

A la même distance du latin, dans l'ordre de la dérivation, se placent certains patois de l'italien à désinences tronquées, dans lesquels M. Raynouard retrouve les plus anciennes formes néo-latines, et chez lesquels je crois apercevoir ces formes à leur dernier degré d'altération (a). •

Un des plus curieux à cet égard est celui que parlent les habitants de certaines vallées du nord de l'Italie, et qui mérite d'être cité ici par les rapports frappants qu'il présente

1 On pourrait croire que traydor dérive du nonjinatif traditor; cette supposition est combattue par la forme des autres mots dérivés de la déclinaison imparisyllabique, comme merced, virtud, dans lesquels se trouve la lettre caractéristique en latin des cas obliques.

(a) [Dans le classement des idiomes romans selon leur rapport avec le latin, on peut considérer deux points : les flexions et les sons ; si l'on s'attache au premier on placera indubitablement au premier-rang le prov. et le français d'autrefois qui ont retenu du latin quelques flexions effacées dans toutes les autres langues romanes, même à leur état le plus ancien, notamment la déclinaison à deux cas. Ce point de vue est celui auquel se place M. Littré qui forme du roman de France une catégorie à part. Si l'on s'attache de préférence aux sons, on donnera la première place à l'italien qui conserve plus complétement la structure des mots latins. C'est ce que fàit Diez.]

avec le français, surtout à son état ancien, dont il reproduit quelques formes remarquables.

Dans le dialecte parlé par les habitants de la vallée de Gradena, on trouve : l

Rus, ruisseau, a. fr. rus ou ruis. Vatcha, vache

Fautsch, faux.

Uem, homme, a. fr. huem. Tchamp, champ.

Nes, nez.

Negligiant, négligeant.

Ugn, un, a. fr. ung,

Cinch, cinq.

Siss, six.

Set, sept.

Vint, vingt.

Cent, cent. Discours. Drap.

Père.

Plutôt. Devant.

Pont.

Pas.

Plu, plus. Dormi, dormir. Pré.

To rond, tout rond.

On trouve dans l'italien de la vallée d'Abtey1 :

Agnel, a. fr. agnel.

Frer, frère.

Yot, voûte.

Infer, enfer.

Tome, tomber.

Leere, voleur, a. fr. lierres.

Condamné, mérité, mesuré, pesé, abandonné. Condamner, mériter, mesurer, peser, abandonner.

(A peu près comme on prononce ces mots aujourd'hui ei français.)

Mort. | Gragn, grand ; a. fr greignor, plus grand.

Treup, beaucoup,trop.

(Trop dans l'ancien français avait l'un et l'autre sens.) 4

II. — Comment les substantifs, dans le français moderne, dérivent de l'ancien français.

Il en est des substantifs français et provençaux usités ai m

1 Hormayr, Geschichte der Gefursteten graffschaft Tirol, p. 159. j

jourd'hui, par rapport à ceux de l'ancienne langue, comme des uns et des autres par rapport au latin.

Tantôt la forme actuelle du substantif est empruntée au nominatif roman, tantôt au cas régime. J'en ai déjà cité un exemple : trouvère est dérivé du nominatif français (trouvere-s); troubadour, du cas régime provençal (trobador).

La très-grande majorité des substantifs français dérive, non du nominatif, mais du cas régime. On le reconnaît à l'absence de l's dans la terminaison.

Les noms propres en s, comme Jacques, Charles ; le petit nombre de substantifs, le nombre plus considérable d'adjectifs qui ont conservé l's ou l'x du nominatif, comme un faucheux (a), amoureux, jaloux, telles sont les exceptions principales à la loi générale d'après laquelle le mot français s'est formé en général du cas régime roman.

La raison est la même que celle qui a fait, dans beaucoup de cas, prévaloir la forme latine des cas obliques sur la forme du nominatif dans les dérivés néo-latins. Le cas régime représentant quatre cas à lui seul se rencontrait quatre fois plus souvent que le nominatif. On conçoit qu'une forme si ordinaire soit devenue, quand s'est perdue la distinction des deux cas romans, la forme générale et unique des mots.

Ceci explique la forme de certains mots, dérivés du cas régime, et qui présentent ses diverses terminaisons en in, on, ant, et, ot.

La terminaison (du cas régime en in, ain, est devenue la terminaison de différents mots français. Les uns se trouvent au moyen âge avec l's caractéristique du nominatif, comme saps, d'où sapin ; d'autres ne paraissent dans la langue, même à ses époques les plus anciennes, qu'avec la terminaison du cas régime; dès lors leur désinence a été fournie par l'accusatif\_latin, comme rien de rem, traversin de transversum cer-

(a) [Faucheux est une forme populaire pour faucheur.]

vical. C est ainsi que lorum a fait lorein (voy. plus haut p. 73) 1.

Dans d'autres qui n'avaient point en latin d'accusatif en m" in-a été placé à la fin des mots, non par étymologie, mais par analogie, comme dans lapin de lepus2.

Enfin, des mots d'origine germanique ont reçu la terminaison en in par une extension plus grande encore du principe d'analogie si puissant sur la langue ; l'allemand beute a fait butin.

On peut dire la même chose de certains mots en on. J'ai! cité ailleurs baron de baronem, larron de latronem, rayon de radium, espion (par analogie) (a). On pourrait ajouter surgeon de surculum, sayon de sagum, crayon, tayon, sauvageon (par analogie) ; enfin taon de tabanum, et peut-être paon de paro-¡ nem3.

De certains mots en ant ou and : Normand, Allemand,

De certains mots en et, comme balet de balais (Rayn., Lex., t. II, p. 172).

De certains mots en ot et aut : sarot (voy. Richelet, Dict. des rimes), mis pour sarau, qui était le mot germanique dans! sa pureté4; gerfaut de gerfalk.

1 Les adjectifs moyen, prochain, hautain (qui primitivement était synonyme de haut), viennent également de medium, proximum, allum. — [Ils viennent de dérivés en anus: medianus, proximianus, altanus. De même traversin et lorein, plus ordinairement lorain, viennent de dérivés latins en inum et anum. 1

2 Lepus voulait dire lièvre, mais il y a plusieurs exemples de cette trans-, lation du nom d'un animal à un animal d'un genre voisin. Vutp-es, renard, paraît avoir la même racine que wolf, loup, en allemand, et welp, petit: chien, en anglais, et poétiquement, les petits de plusieurs carnassiers.—! [L'étymologie de lapin est encore incertaine, mais les lois de la permu-i tation ne permettent pas de le dériver de lepus. Voy. Diez, Etym. Wôrt.,! II, 345, et Littré au mot lapiii.]

3 La forme allemande de ce mot dérive du nominatif nfau pour pav.

4 Ce mot se trouve dans le Combat d'Hildebrantet d'Heribrant. J. 6rimm. j Die beyde œltesle Denkmœler der deutschen Sprache, p. 3. I

(a) [Sans doute barron, larron viennent de bar6nem latrânem, mais il ne se peut que radium ait produit rayon; il a produit rai. Voyez sur ce mode de formation la note a de la page 68.1

fc

Les diverses désinences que nous avons reconnu caractériser le cas régime se trouvent donc appliquées à des mots rançais dont elles expliquent la formation, en même temps qu'elles montrent par là combien le système des flexions dont elles faisaient partie, la déclinaison romane, était profondément enraciné dans les habitudes et le génie de la langue, •ù sa trace paraît encore.

III. — Dérivation des noms propres.

L'origine des noms propres français se rapporte à l'état de la société au moyen âge, et représente les différentes classes entre lesquelles elle était partagée.

La société du moyen âge était avant tout chrétienne, et le nom par excellence était le nom chrétien.

En Norwége, les paysans n'ont pour ainsi dire que celui-là. Chacun ajoute au nom de baptême de son père la syllabe sen, qui veut dire fils ; ainsi le fils de Pierre s'appelle Jean Petersen, son fils, Eric Jobansen, etc.

En italien, ce que nous appelons le nom propre s'appelle encore aujourd'hui le surnom, cognome. Le nome c'est le nom du patron.

Beaucoup de noms propres portés maintenant ne sont que des noms de baptême qui sont devenus des noms de famille : Thomas, Robert, André, Thibaut, etc. 4

Au nom de baptême, les nobles ajoutaient le nom de la terre dont ils étaient seigneurs ; les roturiers y joignaient un sobriquet ou le nom de leur profession.

Les gens de la campagne étaient souvent désignés par la localité qu'ils habitaient : Deschamps, Dubois, Dupré, Duval, Dumont, Delaunay (de l'aunaie), etc.

Ainsi se sont formés presque tous les noms propres fran-

çais :

Du nom de la terre, les noms aristocratiques;

Du nom d'une profession, les noms bourgeois ; D'un sobriquet, les noms populaires;

Du nom d'une localité, les noms rustiques.

Il va sans dire que les trois dernières classes de noms se mêlent comme se confondaient les classes d'hommes auxquelles ils appartiennent, et qui ne faisaient au fond qu'une classe : il n'y avait au moyen âge que des nobles et des roturiers ; il n'y avait aussi que des noms nobles et des noms roturiers.

Les sobriquets populaires étaient souvent très-grotesques ; on y sent le mépris et l'abjection des classes inférieures.

Poile-vilain, Heurt-au-pot, Tourne-bœuf, Courte-paye, Brise-micliel. ,,

On voit parfaitement comment se sont formés les noms propres qui dérivent d'une profession, dans le livre de la Taille de Paris. Les noms des bourgeois de Paris y sont énumérés avec leurs domiciles. Très-souvent il n'y a que le nom de baptême, suivi de l'indication du métier : Pierre le bou. vier, Robert le pelletier, Gautier l'escrivain 2. Ce nom de métier, qui est ici une simple indication jointe au nom de baptême, est devenu avec le temps un vrai nom, un nom de famille : Lebouvier, Lepelletier, Lécrivain.

Souvent aussi les individus portés sur le livre de la Taille sont désignés par le pays d'où ils sont originaires : Jean le Picart, Guillaume le Normant) Alain le Breton. Ces désignations, tirées de la patrie, sont devenues également des noms propres.

Dans les noms propres, ce qui intéresse particulièrement

1 Les derniers sont indiqués par Meigret, Traité de la Grammaire fran-

çaise, p 21.

2 Paris sous Philippe le Bel... D après les documents originaux, et notamment d'après un manuscrit contenant le livre de la taille imposée sur les habitants de Paris en 12.12, publ.é pour la première fois par Il. Geraud, 1857, p. 5. Voy. aussi la Taille de Paris en 1313, publiée par M. Buchon, t. IX des Chroniques tiationales. 71~

historien de la langue française, ce sont les formes gramnaticales de l'ancien français, qu'ils ont souvent conservées.

J'ai montré que les principales formes du cas régime ronan étaient on, in, en, et et ot.

Ces formes, qui ont prévalu dans un certain nombre de substantifs et d'adjectifs français, et se sont substituées à l'ancien nominatif en s, je les retrouve dans les noms propres à eur état ancien, et, ce qui est plus remarquable, à leur état noderne.

C'est que les noms propres, immuables de leur nature, parce lue ceux qui les portent tiennent à les conserver dans leur inégrité, transmis d'ailleurs par la signature qui ne doit pas varier, sont plus fidèles qu'aucune autre sorte de mots à l'ansienne constitution de la langue.

Je citerai comme exemple des noms propres qui avaient lU moyen âge les diverses formes que j'ai indiquées pour le

;as régime des substantifs un certain nombre de noms tirés lu livre de la taille et du travail approfondi de M. Fallot sur es noms propresl.

En on. En in. En ant, ent. En et. En ol\*. Yvon, p. 20. Aubertin, 5. Helisent, 5. Henriet, 6,8. Perrot, 6. :limençon, 23. Guillemin, 6. L'Alemant, 21. Huguet, 8. Johannot, 6.

Raolin, ib. Rolant, 23. Symonnet, ib. Bourgot, 2.

- Thomassin, 13. Hermant, ib. Raolet, 18. Guyot, 8.

Oudin, 15. Andriet, 23. Estevenot, 22.

Michelet, 25. Adcnot, 23.

Jaquet, 33. Phelipot,28 (a).

1 Fallot, Recherches sur la laitue fr., p. 175.

2 La terminaison ot a été remplacée souvent dans l'écriture moderne par cu; de là Pereau pour Perot, Johanneau pour Johannot, Phelipeau pour Phelipot. — [Eau et ot sont deux suffixes d'origine distincte ; le premier répond au latin ellus, le second est, ainsi que les suffixes at et et (ital. atto, etto, otto, voy. Diez, Gram., Il, 345), propre aux langues romanes, le valaque excepté; il n'a pas son type en latin.]

(a) [Les noms que renferme cette liste présentent à la vérité plusieurs mots dont la forme est celle du cas régime (Yvon, Relisent, L'Alemant, Rolant, etc.); mais un plus grand nombre sont des diminutifs : Clirnenson (de Clément), Aubertin (d'Aubert), Guillemin (de Guillaume), Raolin et Raolet (de Raoul), etc.]

Les noms propres qui présentent ces formes de cas régime avaient la terminaison s au nominatif : Yves, Clemens, Aubers, Guillaumes, Raouls, Thomas, Eudes, Helisens, L'Alemans, Rolans, Hermans, Henris, Hugues, Simons, Andrieux, Michels, Jacques, Pierres, Jehans, Bourgeois, Guys, Estiennes, Adenez, Phelipes.

Dans la liste des noms propres .du moyen âge due à M. Fallot, je trouve des exemples des mêmes formes du cas régime.

t.- on. in. ant, ent. t. et1. ot. Huon, p.183. Waultrin, 187. Roland. 189. Hanrit, 180. Raulet, 189. Piero!, 185. Eudon, ib. Jaquemin, 188. Renant, ib. Thierrit, ib. Tbieriet, ih. Gillot, 18,. Pieron, ib. Jennin, ib. Agolant, ib. EmraelotsoïCoenon, 186. Fellippin, ib. v Gillon,ib. Audain, 202. Huon, ib. Catherinain, ib. • Guyon, ib. „

Guillon, ib. < \*

M. Fallot rapporte avec raison ces formes au nominatif : Hues, Eudes, Pieres, Coenes, Gilles, Hues, Guis, Wattiers, Jacques, Jehans, Phelipes, Aude, Catherine, Rolans, Renoms Henris, Thieris, Raouls, Emme (ou plutôt Emmelos; voye2 Rom. français, p. 28) ; mais il a tort, selon moi, de ne pat, rapprocher ces suffixes des diverses désinences du cas ré gime des substantifs avec lesquels elles ont une analogie évidente.

Si maintenant on passe de l'ancienne langue à la nouvelle, on y trouvera une immense quantité de noms propres affectés des mêmes terminaisons, c'est-à-dire portant encore la mar- que de la déclinaison romane.

Voici une partie de ceux qu'offre à la première vue l'Almanach des vingt-cinq mille adresses.

J'indiquerai d'abord ceux que, dans ce recueil de vingt-

1 M. Fallot cite plusieurs exemples d'une forme dans laquelle at a remplacé et ; c'est une variante de dialecte; ex. : Guyat de Guys, p. 87 ; Henriat de Henris, ib.; Jenat de Jeans, 188; Lowiat de Lou is, ib.; Thierriat de Thierris. ib. )

cinq mille noms, on trouve avec la forme du nominatif en s et diverses formes du cas régime ; ensuite ceux qui ne s'y présentent pas avec la forme du nominatif, mais qui offrent une ou plusieurs des formes du cas régime. Si l'on rassemblait les n«ms propres des trente millions de Français, ce tableau serait plus complet; certainement un très-grand nombre offrirait tous les cas de la déclinaison romane.

Noms propres modernes dans lesquels ont subsisté les formes du nominatif ou les formes du cas régime.

Andrieux.

Andrieu, Andrié, Andry, André. Anglés.

Armez.

Armet.

Arnoux,

Arnous (pour Arnoult-s). Arnoul.

Arthus (pour Arthur-s]. Arthur.

Augustins.

Vugustin.

iuzoux.

Auzou.

Barroux.

iiarret, Barrot. Balez.

Ballet, Ballin, Ballon. Bejeaux.

Bejot.

Benois.

Benoist, Benoiston. Bon gars.

Bongard.

Beaumes.

Beaume.

Beaulieux,

Beaulieu.

Bidaux.

Bidaut, Bidault. Bordas. Bordat. Bordes. Bordet. Brasseus (pour Brasseur-s). Brasseur. Brosses. Brossin, Brosset, Brosson. Bureaux. Burel. Cabannes. Cabanne. Camus.

Camu. Cazeaux. Cazot.

Charles. Charle. Chasles. , Chaslin. Constans. Constant. Costes.

Coste. Crouzàs. Crozat, Crozet. Delahays. Delaliay- (e) t.

1 Pour l'addition de l'c muet, v. plus haut, p. 239, et plus loin, dans ce paragraphe.

Desains.

Desaint.

Dufeys.

Dufay, Dufey, Dufayet. Dumetz.

Dumey, Dumet. Duperreux. Duperrey, Duperret, Duperron. Duplès, Duplex. Duplé.

Duplessys. Duplessy.

Dupuis.

Djjpuy.

Ferrus.

Ferry.

Filhos.

Filhon.

Fortis.

Fortin.

Fouques.

Fouque, Fouquet. Fourniaux, Fournex Fournié, Fournet. Galès.

Galay, Galet. Gallais, Gallois, Galloz. Gallet, Gallot. Gelis.

Gelin.

Georges.

George.

Gerfaux.

Gerfaut.

Gignoux.

Gignou.

Gilles.

Gillet, Gillon, Gillot. Giroux.

Giroud.

Gittaux.

Gittau.

Gouges.

Goujon, Goujet, Goujot. Hallez.

Hallé, Hallot. Ilerbez.

Herbet, Herbiu. Hervez, Hervieux. Hervé, Hervey. Hugues.

Hugon, Huguet, Hugot. Jacques.

Jaquin, Jaquet, Jacquot, Jacot. Jadious.

Jadin.

James.

Jamet, Jàmin. Joannes.

Joanue, Johannot. Joffres.

J offre, Gouffre. Jollois.

Jolly, Jolliat1 Laboulays. Laboulay.

Lalos.

Delalot2. Lametz.

Lameth. Lanceleux. Lancelin, Lancelot. • Landrieux. Landry, Landré. Langlois, Langlais. Langlé.

Lassus, Lassis. Lasson Laurens.

Laurent, Laurencin, Laurençon.

1 Voici, dans un nom moderne, un exemple de la désinence en at, variante de la désinence en et, signalée pour les noms propres du moyen âge. par M. Fallot, dans Henriat, Thiériat.

Lalos, au nominatif, régi par de, fait au cas régime Delalol.

Laurib.

Laui'v, Laurey. La vaux. LavaulL Leclercx.

t

Leclercq, Leclerc. Lemans.

Léman t.

lên g champs. Longchampt. Lubis.

Lubin. Margoz. Nargue, Margouet, Margotin. Iathias. lathieu, Mayeu. Menars.

Menard. Michelez. Michelet, Michelin, Michelon, Michelot. Mtraux.

Moreau, Morel. Nico'as.

Nicolaï.

Noailles.

Noally.

Pailloux.

Paillet, Paillot. Pecheux. Pecqueur, Pennes.

Penin, Penot. Peres,

Perey, Peret, Pcrin, Peron, f erot.

Peronaux.

Peronneau, Perronnet. Phalipos.

Phalipon.

Pitois.

Pitoin, Piton.

Pons.

Pontet, Pontat Prous.

- Proust.

Pugeus, Pujos, Pujouls. Pugin, Pujet.

Raoux.

Raoult.

Renoux.

Renoult.

Saint-Romans.

Saint-Roman, Saint-Romain. Salès, Salis, Sales.

Salin.

Salles.

Sallé.

Surgis.

Surget. -

Thomas.

Thomassin, Thomassot. „ Vallès.

Vallet, Vallin, Vallon, Vallot. Vernes, Vernois.

Vernet, Vernot, Verney, Verni. Villars.

Villard.

Voisins.

Voisin. \*

Noms propres qui présentent une ou plusieurs des formes du cas régime

lmelin, Amelot.

Ancelin, Ancelol.

Audin, Audot.

iachelet, Bachelot, Bachelu.

laillel, Baillot.

Bardet, Bardin, Bardou, Bardot. Baudet, Baudin, Baudon, Baudot. ,

Bellet, Bellin, Bellon, Bellot. Bertet, Bertin, Berton.

Brisset, Brisson, Brissot.

Callet, Callon, Callot.

Calmet, Calmon.

Chardin, Chardon.

Chauvet, Chauvin, Chauvot. Collet, Collin, Collot, Collaud. Doucet, Doucin.

Evain.

Fayet, Fayot.

Gaudet, Gaudin, Gaudiot.

Gavet, Gavaut, Gavot, Gavoy. Gibon. Gibot.

Goblet, Goblin, Goblain, Gobley. Goyon, Goyet, Goy.

Grandin, Grandet.

Guillemin, Guillemot, Guillaume. Guyot, Guyet, Guy.

Hennon, Hennin, Hennet, Henot,

Henaut, Henu.

Hivert, Hiver.

Hochet, Hochon, Hoche.

Huet, Huin, Huon, Huot, Hue. Hulin, Hulot.

Jeanin, Janin, Jouannin. Jeannet, Juston, Justin.

Lambin, Lambot.

Magnin, Magnien, Magné, Magny.

Massin, Masson, Masset, Massieu, Masse, Macé.

Mignet, Mignon, Mignot.

Millet, Millin, Millon, Millot.

Mion, Miot.

Morsin, Moisant. Morissot, Morisset, Morisse. Naudet, Naudin, Naudot, Naiulé. Ondin, Oudot.

v

Papin, Papon.

Paquet, Paquin.

Pariset, Parisot.

Parquet, Parquin. Parret, Parron.

Perret, Perrin, Perron, Perrot.

Peyron, Peyrot. Pichon, Pichot. Pierret, Pierrou, Pierot. Pillet, Pillon, Pillot. Piquet, Piquot. Pouillet, Pouillot. Ragon, Ragot.

Rolin, Piolet.

Thevpnin, Thevenet, Thevenot. Trouillet, TrouiUon. Truchon, Truchot. Villet, Villot (a).

En outre certains noms propres en ant sont dérivés d'un mot en an, en, qui a pris le t du cas régime. J'en citerai pour exemple le plus illustre des noms contemporains : de brien

(nom celtique) on a fait briant ; de Château-brien (le château de Brieh), on a fait Châteaubriant, exactement comme de château Moysen, on aurait fait le château Moysant (voy. p. 77).

Guebriand est probablement dans le même cas ; de gué brian

(le gué de Brian) ; jazerand dejazeran (a. fr.). • <

(a) [Un des noms rapportés dans cette liste, Guy, a la forme du cas sujet le cas régime serait Guyon. Il en est probablement de même de Goy. Quant aux autres, ce sont pour la plupart des diminutifs. On peut cependant remarquer que les noms Baudin, Bertin, par exemple, sont purement germaniques ; on les trouve sous cette forme, et non pas comme diminutifs, dans de très-anciens textes. Voy. Forstemann, Altdeutsches Namenbuch, Nordhausen, 185G, 4°.]

t

Si l'on joint aux désinences in, on, et, ot, ant, la désinence ter empruntée aux mots latins en arius, et la désinence art 1 qui s'employait aussi pour désigner le cas régime des noms

. propres,

Del kostet de mi Pier art.

Fallot, p. 194.

- Du côté de moi Pierre.

on aura la grande majorité des désinences qui encore aujourd'hui sont appliquées aux noms propres français, et qui dérivent, comme on voit, des diverses formes du cas régime qu'employait l'ancienne langue, dont elles gardent une trace précieuse (a).

Souvent aussi dans les noms propres l'e muet vient se placer après la consonne finale du radical.

Baud, Baude.

Brail, Braille. Laboulay, Laboulaye. Laurens, Laurence. Lubis, Lubize.

Il en résulte parfois une réduplication de la consonne.

Cazot, Cazotte. Collet, Collette. Courcel, Courcelle. Lucot, Lucotte.

4

1 II va sans dire qu'il ne faut pas la confondre avec l'art ou ard des mots d'origine germanique, comme gérard, eltberard. Je parle des mots a radicaux non germaniques, comme jolivard, javard, maillard, mansard, mesnard, musard. Cette forme art se trouve dans les noms propres du français ancien : Htlart de Hues, Phel-ippart de Philippe. Fallot, p. 187-8. — [H n'y a pas deux suffixes art ou ard. Pour avoir été adapté a des thèmes romans, ce suffixe n'en est pas moins, dans tous les cas, n'origine germanique. Yoy. Diez. Grammatik, II, 358-60.]

(a) [H ne faut pas identifier la forme du suffixe avec la forme du régime.

Et, ot, in, art, sont des suffixes, non des formes spéciales au cas régime. ;La règle est que l's, caractéristique du sujet, fait disparaitre le t du radical, et que ce t reparaît au eas régime. Ainsi Pieros et Picrot, Pierars, ou Pieras, et Pierart, etc.]

Morel, Morelle. Mouret, Mourette. Pinel, Pinelle. Soleil, Soleille. Valet, Valette.

■m

Les noms propres ont encore cet avantage qu'ils nous montrent très-souvent la forme primitive du mot français, celle en général qui est le plus près du latin, soit par la prononciation, soit par l'orthographe.

Agnel (a. fr. d'agnelliis) pour agneau. Baillere (a), Bailleur.

Bergier (orthog. du moyen âge). Blez (orthog. du moyen âge). Blondel, Blondeau.

Boissel, Boisseau.

Bousquet, Bosquet ou Bouquet. Carpentier, Charpentier.

Castel, Château.

Ducàutoy, Ducharoi.

Chargrasse, Chairgrasse. Coulomb et Coulon (a. fr. pigeon) Compeing (a. fr. compagnon). Levieils. Le vieux.

Lisfranc1, Le Franc.

Loisel, L'Oiseau.

Loys, Louis.

Montalembert, pour Mont de.Lambert. Dammartin, le seigneur Martin. Dampierre, le sieur Pierre. Decaisne, de Chêne (casnus, b. lat.l. Delaroque, de la Roche. Desmarets, des Marais.

Dubos, du Bois.

Duhamel, du Hameau.

Duvergier, du Verger.

Dutil, du Tilleul.

1 L'article ancien ,li a ici l's du nominatif, comme dans lis vermes.

P. 91.

(a) [Baillere est la forme du sujet, d'où au rég. bailléor et en français moderne bailleur; de même pour compaing par rapport à campai gnon.] #

De l'Espine, de l'Épine. Fournel, Fourneau. Jouvence], Jouvenceau. laignel, L'Agneau. Lefaucheux, Lefaucheur. Legier, Léger.

Lelus, Leloup.

On a pu remarquer qu'encore aujourd'hui ce sont des noms

.de terre, des noms de profession ou de localité qui forment

-la plus grande partie des noms propres français. Quant aux professions, observez que ce ne sont jamais les appellations modernes qui ont fourni des noms propres à la langue. Cordonnier est un nom propre rare; mais Sabatier (de sa-

'vetier) Chaussier, Lesueur (de sutor) sont des plus communs.

On trouve aussi Couturier, Lecouturier, auiieu de Letailleur, et au lieu de Lemédecin, Lemire, Lemiere.

Il est intéressant de retrouver dans les noms propres certains vieux mots français perdus.

Agasse, Pie.

Bourgoing, Bourguignon,

Bray, Fange.

Desessarts, Essart, lieu défriché.

Goupil, Renard.

Jazerand, Jazeran, cotte de maille.

Jussieu, Juif.

Laborde, la cabane.

Labrunie, la cuirasse.

' Lequeux, le cuisinier (a).

Et l'application de certaines règles de l'ancienne grammaire française; celle qui supprime la particule de ou du :

Bois-Landry, le bois de Landry. Bois-Milon, le bois de Milon.

(a) [Jussieu et La Cabane sont des formes provençales plutôt que françaises; Labrunie ne peut être « la cuirasse, » brunie étant la notation normande du français broigne, et par conséquent accentué sur la première, ce qui n'est pas le cas du nom propre Labrunie.]

Rois-le-Comte, le bois du Comte. Bois-Roger, le bois de Roger. Champ-Robert, le champ de Robert. Château-Villard, le château de Villard. La Ville-Gontier, la ferme de Goutier.

Celle qui rend certains adjectifs inflexibles :

Grandmaison.

Grandville.

Fierville.

Le même nom propre varie suivant le dialecte des localités; par exemple, Dupuys, Dupuy, dans le Nord, devient dans le Midi, Dupuig, Dupeuch, Delpech, et, en prenant l'e muet : Delpeche. , En général, del au lieu de du indique le Midi, mais du n'indique pas nécessairement le Nord : Delrieu, Delmas, sont des noms du Midi ; Durieu, Dumas, sont aussi du Midi, parce que rieu et mas en sont :

De lo ou do lo au lieu de du ne saurait appartenir à la langue d'oïl : De LomesrÂl (au lieu de Duménil) est un nom limousin ; Dolomieu est un nom dauphinois \* Des noms propres qui ont le même sens ont souvent une physionomie très-différente.

Ainsi, ces noms, qui, bien qu'appartenant à des familles fort distinctes, ont pour radical le même mol : Vern ou Vergn; Ver mes, Vernet, Vergnes, Lavergne, de Vernède, Vergniaud, Duverney, Duvernoy, sont les équivalents de Launay, Pel aunay, Delaunoy (pour de l'Aulnaie), car vern est le nom de l' aulne dans le midi de la France.

1 Lo existe encore dans le patois moderne du Dauphiné :

Quand lo jour le réveille

Chanson contre les femmes, par Jean Millet.

Nouvelles recherches sur les patois ou idiomes vulgaires de la France, par J. J. Champollion-Figeac Paris, 1809, p. 150.

Metge(medicus) correspond, dans le Midi, à Lemire, dans le

Nord (a).

Monge (monachus), à Lemoine.

Dubosc, à Dubois.

Le mot qui était écrit Duchesne, dans l'Isle de France, s'écrivit en Picardie, en Normandie et en Flandre, Duquesne ou Ducaisne.

Ainsi les noms propres ont conservé l'empreinte du dialecte qui les a vus naître.

Voilà pour la dérivation des substantifs. Quant à la dérivation des verbes, je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai dit, en ,parlant des trois conjugaisons néo-latines1.

Je vais passer à la dérivation des adverbes et des particules.

1 P. 155 et suiv.

(a) [Mire et metge, quoique ayant le même sens, l'un en français l'autre en provençal, sont cependant d'origine différente. Yoy. Diez, Etym. Wôrt., il, 366.]

CHAPITRE XII

DÉRIVATION DES ADVERBES, DES PRÉPOSITIONS

ET DES CONJONCTIONS.

Les adverbes, les prépositions et les conjonctions prenaient souvent, comme les substantifs et les adjectifs, un s à la terminaison. D'où a pu venir ce singulier usage, quia laissé des traces dans la langue moderne, sans de sine; certes, de certè: guères, de l'allemand gar? D'une extension démesurée du priucipe d'étymologie. On était tellement accoutumé à placer l's après tous les mots qui n'étaient pas régis, qu'on l'ajouta, comme nous l'avons vu, à la première personne des verbes; je vois, je sais, je suis 1, primitivement je voi, je sai, je sui. (voy. p. 148). Par suite du même abus on termina en s les particules, on les écrivit comme des nominatifs, parce qu'elles n'étaient point des régimes. Exemples : ;

Sempres de semper, Ch. de Roi., p. 421, Partonopeus, p. 86. r Longes, long-temps, les Rois, p. 2. Iloches pour iloc, là, Ibid., p. 24.

Laïs pour laï, là. Rom. du Ren., suppl., p. 253.

Primes, d'abord, de primum, Vie de S. Th. de C., p. 141.

De là les formes orthographiques, aujourd'hui vieillies, avecques, doncques, etc. i

L's subsiste encore dans le vieux mot oncques.

Dans tous ces mots, l's n'a aucun motif étymologique. Je

1 Ici il y eut, comme je l'ai dit, une raison particulière à cet emploi anormal de l's. Je étant le sujet de l'action exprimée par le verbe, communiquait à cc verbe la marque distinctive du sujet. On était accoutumé à mettre l's final-après le mot qui suivait je : on a dit je suis, je vois,. comme on disait je mesmes, je Jehans, sans parler du motif euphonique.

«e puis l'expliquer que par cette disposition analogique, on pourrait presque dire épidémique, qui propage démesurément une forme grammaticale dans une langue, et lui fait dépasser de beaucoup le nombre des cas auxquels elle aurait dû naturellement se restreindre. On était accoutumé à mettre l's après les substantifs, les adjectifs, les infinitifs, les participes, et tout ce qui n'était pas régime d'un verbe ; on l'a mis après les petits mots que rien ne régissait, après les adverbes, les prépositions et les conjonctions (a). C'est ainsi que sus a été formé de super (b).

Sur, sus, sous, dessous.

Sur, contraction de super, a perdu son r et pris l's final des particules dans le vieux mot français sus, conservé dans l'exclamation, sus! sus! et dans la locution courir sus (pour sur). Sur l'a emporté dans l'usage moderne quand il est seul ; mais, en composition avec de, sus reparaît, dessus.

L'opposé de super, dans l'ancienne langue, était jus (de deorsum, deosum, josum,jusum, jus). On disait sus et jus, en haut et en bas, comme on dit en italien sù e giù.

Sous, qui s'écrivait soubs, venait de subtus; composé avec de, il a fait dessous. Le valaque montre clairement que la forme originale est subtus et non sub : valaque, de supt, dessous.

On peut trouver quelque chose de semblable à cet emploi de l's, dans la forme latine, uls eteis pour ultra et citrà1.

&

LVarro, De lingua lat., V, 85.

(a) [Cette explication pourrait valoir si l's était ajouté aux adverbes en français seulement ; mais la même tendance s'observe aussi en espagnol (entonces, mientras, etc.) où l's n'a jamais été la marque du sujet ; voy. Diez, Grammatlk, II, 427. Dans sa préface à la 2" édition de la Grammaire historique de la langue française, de M. Brachet (p. VIII-X), M. Littré a émis au sujet de cet s une opinion très-séduisante. 11 considère les adverbes qui en sont pourvus comme d'anciens adjectifs au cas régime du pluriel, opinion qui s'appuie sur ce qu'en italien les mêmes adverbes ont la forme d'un adjectif pluriel, ainsi volontiers, volontieri, etc.l

(b) [Sus vient de sursum; cf. l'ital. suso.]

t

Adverbes terminés en ment.

M. Raynouard a montré que la terminaison ment, si fré quente parmi les adverbes français, et qui correspond à mente, en italien (dolcemente), dérive de l'ablatif latin, bonnement, pour bonâ mente; mais il faut remarquer que mente, ayant pris un sens plus vague et plus étendu, s'est joint à des adjectifs de toute signification : on a dit longuement (longâ mente), et même corporellement (corporali mente).

Cette origine n'est pas douteuse1 ; l'on trouve même dans le latin des bons temps, et, à plus forte raison, dans la basse latinité, mente, après un adjectif féminin à l'ablatif, ayant un sens adverbial : bonâ mente factum, devotâ mente tenentur, thiquâ mente concupiscit. Voy. Raynouard, t. I, p. 95; Diez, t. Il, p. 582; et, dans diverses langues néo-latines, la terminaison mente ou ment, quand deux adjectifs se suivent, ne s'ajoute qu'au dernier 2. J Les adjectifs qui, avec ment, dérivé de mente, forment les adverbes en ment, doivent être au féminin. Ainsi on disait : félonesse-ment, isnelle-ment, sensée-ment, hardie-ment; on dit encore aujourd'hui bonne-ment (bonâ mente), large-ment (largâ mente), cruellement. t Cependant un grand nombre d'adverbes, qui sont mainte-

« t En présence des faits, on ne saurait admettre la supposition de M. de Courson, qui fait dériver la désinence adverbiale ment du celtique meur. Voy. Essai, p. 151.

2 Voy, Raynouard, Grammaire comparée, p. 315-15. La plupart des exemples qu il cite sont démonstratifs pour l'espagnol, l'italien, le provençal i mais le seul exemple français allégué me semble mal choisi : j

Son chief trecie (tresse) moult richement,

Bien, et bel, et étroitement.

Roman de la Rose.

Il n'y a pas lieu à supposer que bel soit pour bellement, car bellement veut dire, surtout dans l'ancienne langue, doucement. Je crois qu'il faut supprimer la virgule et lire bien et bel, comme nous disons bel et bien. L'ancien français employait cette locution bien et bel comme bel et bien.

liant formés de l'adjectif féminin, l'étaient du masculin dans l'ancienne langue. On trouve fortment, pour fortement; mortelment, pour mortellement; grantment, pour grandement.

Mais si l'on se souvient de ce que j'ai dit (p. 105), au sujet ides adjectifs, qui, dans l'ancien français, ne marquaient pas ,la différence des genres, on ne verra ici qu'un cas de la règle Igénérale que j'ai posée ailleurs. Fortis, mortalis, grandis, ne jdésignaient pas plus, par la terminaison, le féminin du masIculin à l'ablatif qu'au nominatif; il ne faut donc pas s'étonner si forti mente, mortali mente, etc., se sont traduits fortement, mortel-menti, comme fortis turris s'est traduit forz tours ; mortalis vita, mortel vie.

Ce qui prouve la justesse de cette explication, c'est que, dans l'ancienne langue comme dans la nouvelle, on disait « bonne-ment, male-ment (bonâ, malâ mente), parce qu'ici, l'adjectif prenant en latin une désinence particulière à l'ablatif féminin, on avait conservé une trace de cette désinence (l'e muet au lieu de l'a) dans la composition de l'adverbe.

L'exemple suivant montre juxtaposées les deux manières de former l'adverbe, selon que l'adjectif radical appartenait ii la seconde déclinaison latine, qui distingue l'ablatif féminin de l'ablatif masculin, ou à la troisième, qui ne fait point cette distinction :

Au plus très belement k'il seut,

Et au plus très briefment qu'il peut.

Fables et Contes, t. I, p. 214.

Dans la langue moderne, la forme féminine de l'adjectif a prévalu en général pour la formation des adverbes ; ex. : Ïdèlement, loyalement ; cependant on dit gentiment (a. fr. (jentil-ment).

Dans prudemment, constamment, violemment, pour pru-

1 Doulcement fait exception; l'euphonie a fait repousser douxment

dent-ment, constant-ment, violent-ment, la contraction qu'a -subie le mot l'a sauvé de l'e muet.

L'observation que j'ai faite sur les adverbes qui prenaient et devaient prendre l'e muet après l'adjectif radical, d'après la nature de cet adjectif, et ceux qui rejetaient l'e muet, -cette observation s'applique à quatre des autres idiomes neolatins 1. , V

Italien : larga-mente, facil-mente.

Espagnol : savia-mente, cortes-mente.

Portugais : discrcta-mcllte, COTlZTlZtln-mente

Provençal : mala-ment, vil-ment.

On voit, dans ces idiomes, comme dans l'ancien français, la forme masculine subsister à la fin de l'adjectjf radical, là 'où elle subsiste dans l'ablatif latin, et passer au féminin là où cet ablatif prend lui-même une terminaison féminine.

Bref, fort, tard, etc., sont des adjectifs pris adverbialement; le nombre en était plus grand encore au moyen âge. La langue latine offre quelques exemples de cette sorte d'adverbes; mais les langues germaniques présentent à cet égard avec le français une analogie plus frappante qui\_poujrrait tenir à l'influence des premières; les mots que j'ai cités se traduiraient bien en allemand par l'adjectif absolu, mais point en latin. |

1 te valaque n'a point d'adverbe en mente; la forme adverbiale ordinaire en cette langue est en u, lin-u, leniter; blandu, Mandé. Le roumanche paraît ne pas distinguer dans les adverbes si les adjectifs qui les composent ont ou n'ont pas en latin un féminin différent du masculin ; il dit aussi bien prudentameng que malameng.

2 Deux exemples cités par M. Raynouard dans un autre but confirment d'une manière frappante, pour l'espagnol et le portugais, la règle que j'ai établie,

Espagnol: franjas texidas bella % sutilmente.

Luis de Leon, prov. de Sal. v. 15.

Portugais : mute solil é ar/iflciosa-mente es/alla levrada. x Palmeirifll di AnglaleTra, 1.1. p. 131.

Raynouard, Grammaire comparée, p. 315.

Bref, je leur dirai.

Kurz, ich werde ihnen sagen.

Travailler fort.

Slark arbeiten.

Se lever tard.

Spaet aufstehen.

Tôt. -

Il y a un adverbe qui vient d'un adjectif, et dans lequel cette provenance n'est pas si évidente que dans ceux que j'ai cités plus haut. C'est tôt (a. fr. tost). Je le dérive, comme

M. Raynouard, de tostus, participe de torrere, brider 1 (en it. tosto), dans le sens où l'on dit familièrement : chaud! chaud! chauffer une affaire, pour la presser; enfin, dans lequel on disait au moyen âge afler chaud pas, pour dire aller vite :

Chald pas i fud la venjance Deu.

Les Rois, p. 18.

La vengeance de Dieu y vint à grands pas.

Trop.

Un autre adverbe vient d'un substantif. C'est trop, qui, dans l'ancienne langue française, comme nimis en latin, voulait dire beaucoup : l'origine de trop est le substantif troppus, qui, en bas latin, voulait dire une troupe 2.

1 Je. vois dans M. Diez, Gr. der rom. sprach., t. II, p. 392, qu'on propose aussi tost en gallois, ardent (acer); peut-être le mot gallois a-t-il la même racine que le verbe latin. Quant à l'ancien allemand tursticlihô, il faudrait pousser bien loinlamnnie des étymologies germaniques pour préférer celle-ci à tosi de tostus. — [Dans son Dictionnaire étymologique (I, 417, tçsto), M. Diez ne repousse pas tostus; il propose cependant, comme lui paraissant plus vraisemblable, tot-cito. Tostus peut s'appuyer, comme Diez le remarque, de l'analogie qu'offrent des expressions telles que chalt pas (calido passu), si fréquent dans l'ancienne traduction des Rois au sens d'aussitôt.]

i De même, en anglais, many ne vient-il pas de m an, et ne veut-il pas dire des hommes rassemblés? Il est naturel de représenter d'abord l'idée

C'est en souvenir de ce sens beaucoup que nous disons pas trop pour pas très :

Ce n'est pas trop bien. •\*

Il n'est pas trop habile.

Endroit.

D'autre part,, une préposition a donné naissance à un substantif, c'est endroit. La destinée de cette préposition dans notre ancienne langue n'a pas été remarquée et mérite de l'être.

Dans le principe, le substantif un endroit, pour un lieu, n'existait pas; il est assez récent, et dû à-une confusion singulière.

On disait endroit moi pour dire à mon égard, en ce qui me concerne, comme s'il y avait eu dans la direction de moi.

Or ad li quens .endreit sei asez que faire.

Ch, de Rol., p. 82,

Maintenant le comte a assez à faire en ce qui le touche.

Puis, au lieu d'endroit moi, on a dit à mon endroit. Endroit ne s'employait encore que dans des phrases semblables à celle que je viens de citer, et où il ne s'écartait pas de son sens primitif : dans la direction de, à l'égard de.

Mais une fois que la préposition composée endroit eut été employée dans la phrase comme un substantif, elle passa pour telle, et prit place à ce titre dans le dictionnaire, par une usurpation que l'usage a consacrée, au point de faire oublier la véritable origine du mot, à laquelle il était peut-être piquant de remonter1.

abstraite par un mot qui exprime une quantité réelle d'objets, et je ne puis m'empêcher de fai i e remarquer la ressemblance qui existe en grec entre ~Ttdlis, une ville, et ~7toiiis, multus; oi ~TroAAoï, le grand nombre, la foule.

1 L'endroit d'une étoffe vient aussi de la préposition endroit qui se prenait pour en face, vis-à-vis l'endroit, ce qui est en face de celui qui regarde, contraire de Venvers, inversum, qui est tourné de l'autre côté.

h

Toujours, beaucoup.

Nous avons perdu plusieurs adverbes qui existaient dans le latin, et existait dans les langues ses filles, et nous avons remplacé le mot simple par un composé, mettant une expression détournée au lieu d'une expression directe.

A la place de l'ancien français sempres, formé comme le rempre italien et le siempre espagnol de semper, nous employons la circonlocution toujours pour à tous jours.

Au lieu de moult (de multùm), qui a vieilli, nous employons une périphrase dont il est assez difficile de se rendre parfaitement compte, beaucoup.

Moult, très.

On ne doit pas appeler superlatives les formes moult, très, ïar elles n'indiquent pas la supériorité, elles n'expriment point l'excellence, elles n'impliquent point la comparaison.

Très vient de trans, au delà; il exprime l'excès de l'action. Très se plaçait avant les verbes; on mettait plutôt moult devant les adjectifs. Tressuer voulait dire suer beaucoup; tresouir, entendre distinctement; tresprendre, saisir forte ment.

Ço sent Rollans que la mort le tresprent.

Ch. de Rol., p. 91.

Roland sent que la mort le saisit.

Très ne s'écrivait point séparément, mais faisait corps avec le verbe. De là est venu probablement l'usage où l'on était encore au seizième siècle de ne point séparer très de l'adjectif qui le suivait. (Voy. Rapport de la langue au moyen âge avec celle du seizième siècle.)

fc'étymologie de très (trans) montre aussi comment on disait tresque pour jusque.

Tres gues en l'ost.

Vilkh,., p. 449.;

Jusque dans l'armée.

Ou avec l'intercalation du pronom rèl-atif très que : ¡

Li poisson frès de mer qui vient à Paris., . ^ De Pasques très gues à la Saint-Remi. \*

Le livre des Métiers, ç. 268.

Ce que nous traduisons en l'alourdissant par la répétition

■ du que,

jusqu'à ce que la. terre fût conquise. \*"

Non, pas, point, etC. 1 ■

Il ne faut pas confondre les négations proprement dites avec les adverbes négatifs, qui sont de véritables substantifs.

Les négations françaises sont non, ni, ne.

Non était employé dans l'ancienne langue à peu près comme dans la nôtre ; seulement après se, si, il pouvait être séparé.

Se vous non, bele douce dame.

Fabl. et Contes, t. II, p. 422. i Sinon -vous, belle douce dame. 4

Ne sout nul la manière de son mal se Deu nun.

Vie de saint Thomas de Cant., p. 94. \ Personne ne connut la nature de son mal si ce p'est Dieu. -

Ni est assez moderne; ne, plus semblable au latin nec, paraît encore dans Amyot et dans Montaigne, et même aujourd'hui dans la locution ne plus ne moins.

L'ancien français avait, de plus nenni, si cher à Marol, et qui venait peut-être du latin nenu, qu'on trouve dans Lucrèce (a).

(a) [Neni est pour nenil et vient de non illud, comme oui est pour oit, de hoc illud.]

La double négation ne pas, ne point, offre une susperfétation inutile (a). Dans l'ancienne langue on n'avait pas besoin d'y recourir; non suffisait, comme non en latin. -; - -

Non est conseill contre Dieu.

V L'Ysloire -de li formant, p. 10 4.

r II n'j a pas. de conseil contre Dieu.

C'est, comme on voit, cinq mots au lieu de neuf.

Les adverbes négatifs ne sont pas des négations, car par eux-mêmes ils ne nient point, et ont besoin d'être précédés par non ou ne. Ce sont de véritables substantifs pris adverbialement, dont le sens- s'est perdu et s'est absorbé, pour ainsi dire, dans la négation qu'ils appuient et corroborent. M. Nodier les appelle, avec raison des substantifs adverbiformes 1.

Point (punctum); brin, unpetit morceau de bois ; mie (d'où miette) du latin mica (mica salis), désignant tous trois un très-petit objet, sont employés après la négation pour expri-. mer qu'elle est complète, que rien ne lui échappe, pas la moindre chose, pas un brin, pas une miette. C'est ainsi qu'on dit je ne vois goutte, je n'en ai (pas) trouvé miette. Goutte fut tellement pris d'une manière abstraite qu'on disait M'ouïr goutte.

Semblant fait que il n'oit goutte.

Fabl. inéd., t. I, p. 17.

il fait semblant de ne rien entendre.

1 Critique des Dictionnaires, p. 301.

(a- [Il n'y a pas superfétation parce que toute la négation est dans nc; les mots lias, point, et autres qu'on emploie dans le même cas (mie goutte, etc.) « ne sont pas des négations, car par eux-mêmes ils ne nient pas, » ainsi qu'il -va être dit quelques lignes plus bas. Ce sont de simples termes de comparaison, qui, exprimant une quantité très-petite, rendent en quelque sorte la négation sensible. Voy. Schweighœuser. De la négation dam las langues romanes du midi et du nord de la France, dans la Bibl. de l'Ée. des Chartes, 51 série, II, 131, 441 ; III, 203, et Diez, Grammatih, 111,412.]

Il en est de même de pas (passus); il a dû être employé primitivement pour les distances, les grandeurs : cela ri est pas loin, pas grand, pour d'un pas loin, d'un pas grand. Pas s'est ensuite employé par extension pour affirmer, si l'on peut parler ainsi, toute espèce de négation. L'emploi de pied dans! l'exemple suivant éclaire sur l'origine de pas : \*

Je n'en ara, dist-il, ne plain pas ne plain pié.

. Rom. de Rou, v. 1408.

Il n'en aura, dit-il, ni un pas entier, ni un pied.

Le sens primitif de point est clairement indiqué dans cette phrase d'Amyot :

Sans point de doute (sine puncto dubii).

Vies de Plut., t. 1, p. 712. (Vie de P/dlopœmen).

Brin se prenait aussi dans le même sens et pour la même raison : il n'est brin sage, il ri est point sage. J'ai entendu dire à la campagne branche pour bi-in. f , Les Italiens ont punto, mica, très-usité, surtout dans les dialectes du Nord (vénitien, miga; milanais, minga); ils n'ont point passo, pas, mais ils ont fiore, fleur, et les Espagnols, cosa, chose. 1

Non ha vila fiore.

Il n'a pas de vie du tout1. Esto no me agrada cosa.

. ■ Cela ne me plaît point du tout.

Rien.

Cette transformation du sens de pas, point, etc., fait comprendre celle qui a changé le sens de rien, de personne, d'aucun. Originairement, rien voulait dire quelque chose ; personne et aucun voulaient dire quelqu'un. Rien est le cas régime de res (chose), qui était 'le nominatif latin et provençal. Mais

1 V. Diez, t. II, p. 400.

ici, comme bien souvent, la forme du régime l'a emporté dans liusage sur la forme du nominatif, et on a dit rien dans les deux cas (pour rem et pour res).

Personne et aucun, dans leur sens négatif actuel, ne se trouvent pas dans l'ancienne langue ; les mots que ces locutiens ont remplacés étaient nesuns et nuls, qui avait pour cas régime nului, comme lui, cui, autrui.

Le tour qui a conduit à prendre négativement rien et per-' unne est celui-ci :

Il n'y a rien (chose) qui fasse.

Il n'est personne qui fasse,

Il n'est aucun qui fasse.

Prenant toujours ces trois mots dans leur sens primitif, on dit aussi : rien ne fait (chose ne fait), personne ne fait, aucun ne fait. Mais ce qui prouve le sens positif, dans l'origine, de ces deux négatifs, rien et personne, c'est qu'ils ont jesoin après eux d'une véritable négation.

Guère.

Guère (ou gaire) était primitivement une affirmation et a pris un sens négatif en apparence. Je dis en apparence, car guère peut toujours se remplacer par beaucoup : il ne m'aime guère, il ne m'aime pas beaucoup; et on trouve dans l'ancien français gaires lo.in pour très-loin :

Mais gaires loing fuir ne péurent.

Fabl. inéd., t. I, p. 140.

Mais ils ne purent fuir très-loin.

Après avoir reconnu le sens véritable et primitif de gaires, .0 ne sera pas fort embarrassé pour trouver son étymologie. C'est certainement le mot germanique gar, qui veut d.re beaucoup, extrémement.

Naguère s'écrivait d'abord en trois mots : ri ad guères, il

n'y a pas beaucoup. Ménage a été bien mal inspiré le jour où il l'a fait dériver d'avarus.

1

Après et auprès.

Après et auprès étaient dans l'origine le même mot : ad proximè pour proximè (a).

Et il chaït mors en la place après l'arche Nostre-Seigneur. tes Rois, p. 140.

Et il tomba mort sur-le-champ auprès de l'arclie de

Notre-Seigneur.

Plus tard, on a réservé auprès pour désigner l'idée de proximité, de contiguïté, appliquée à l'espace. La même idée, ap-i pliquée au temps, a été exprimée par après, et a été étenduei à tout ce qui suit un événement.

En conséquence de cette étymologie d'après, il est touti naturel qu'il puisse avoir un régime direct, comme dans après cela, après tout. Les tournures familières, être après un ou- vrage, après quelqu'un, sont bien dans le génie de la langue. Laveaux a donc eu tort de blâmer 1 ce vers de Corneille :

Après son sang pour moi mille fois répandu,

et d'ajouter : il fallait après que son sang a été mille fois ré- vandu. L'étymologie conduit mieux à après son sang qu'à! après que son sang.

L'usage d'accumuler plusieurs particules pour exprimer d'une manière redondante ce qu'une seule eût désigné, cetusage existait déjà en germe dans la langue latine', surtout: dans le latin des bas temps3, et a produit un grand nombre

1 Dict. des difficultés de la langue française, p. 75.

2 De repente, de super, de inde, per inde.

3 Ab ante (avant), de magis (de plus). Diez, Gram. der Rom. spr., t. II, p. 579.

(a) [Ad pressum mais non ad proximè.]

d'adverbes et de prépositions, aujourd'hui employés dans les ^langues néo-latines. Il s'explique par le besoin qu'on éprouvait 4e se faire entendre, après qu'on avait perdu le sentiment délicat de la valeur et de l'énergie propre aux particules 1. Voici plusieurs exemples de ces adverbes et prépositions.

Céans.

Céans s'écrivait caiens, qu'il faut décomposer ainsi : cai-ens (a). Ca-i, d'où est venu par contraction ci, dans le sens d'ici (ci-joint), donnait au pronom démonstratif une sorte de valeur locative, par l'addition de l'i, signe ordinaire du locatif en sanscrit, quelquefois en latin (domi), et dans les langues néo-latines (ital. qu-i, fr. ic-i). Ici est le même mot dans lequel l'i locatif a été placé avant et après le pronom2; de même on disait la-i pour là. Ca-i et la-i s'ajoutent également à ens, dans caiens et laiens, qui sont devenus céans et léans. Céans a sub-, sisté jusqu'à nos jours; léans a péri. Les vers suivants offrent un exemple de céans et de léans :

Vint à la porte, si est laianz entrez...

Seignor, por Dieu ! caienz me retenez.

Chanson des Saxons, 1.1, p. XLIX.

Il vint à la porte, il est entré dedans... Seigneur, pour Dieu' vous me retenez céans.

Dans, dedans.

Je ne sais si, comme le veut M. Orell (Altfr. Gramm., p. 323), dans ces deux mots formés de la préposition ens (a. fr.) et de

1 Les autres langues néo-latines ont employé l'accumulation aussi bien ^uele français. Alfieri se plaignait du contuttociosiacche toscan, et dans le dialecte de la vallée d'Abtey, au lieu de presso (près), on dit de in pro. Mormayr, Gcsch. der Tyrol, p. H6.

\* On peut regarder cet i comme l'i ou y dérivé d'ibi; mais dans i-b-i lui-même je re'.rouve l'énergie locative de la lettre i.

(a) [Céans (anc. forme çaiens ou saiens) se décompose ainsi : ça ens (intus) .1

la préposition de, ens vient d'intus. Ens peut^enir tout simplement d'in, qui s'est changé en en dans tant de composés : infernum, enfer; infans, enfant (a), etc. L's final d'ens peut n avoir d'autre origine que l'habitude de mettre un s à la fin des particules, habitude si générale dans l'ancienne langue.

En faisant précéder ens par de on a eu dans, et en redoublant la particule ajoutée on a eu dedans i. En plaçant en, qui est la dernière partie de ce mot composé, au commencement, on a construit la locution en dedans, qui contient deux fois de et deux fois in, in-de, de-in.

Il y a une différence de sens entre dans et dedans, mais il n'y en a point de véritable entre dans et en. L'usage seul fait que nous disons en Syrie, et que nous ne disons pas en Acre, comme Joinville (p. 269).

L'orthographe de l'ancienne langue distinguait deux prépositiofis différentes par le sens et par l'étymologie, et que confond l'orthographe actuelle. Nous disons : il s'en alla, et il alla en Grèce; l'ancienne langue aurait dit : il alla ent (b), il alla en ou ens Grèce.

1 De se trouve placé après dans, dens de pour de dens :

Dens de sale uns veltres avalat.

Ch. de Roi., p. 29.

Dans la salle un chien de chasse descendit.

[Il faut lire D'euz de [la] sale (édit. de Th. Mûller, v. 730), ce qui veut dire « de l'intérieur de la salle », de intus de...]

(a) [C'est parce que iii a donné en qu'il ne peut avoir au même temps donné ens; ce dernier mot vient, comme le pensait Orell, d'intus.]

(b) [Il alla ent n'est pas correct : on eût dit comme maintenant il s'en (inde) ala (plutôt que alla). On n'aurait pas dit non plus il alla ens Grèce, ens ne suppléant pas en, mais il ala ens ou païs de Grece (intus in illo); cf. dans le chant de sainte Eulalie : ens enl fou lagetereut, et l'exemple de Jordan Fantosme cité ci-après. Les trois prépositions'dont il s'agit sont donc : en (in), e1lt (inde) et eus (intus) ; il faut ajouter que dès le treizième siècle l'orthographe ne distinguait pas toujours les deux premières, ell et ent, le t de cette dernière étant souvent omis.]

1

Ent vient de indè; en de in; ens de in ou de intùs.

Dans le vers suivant, on voit clairement la différence des trois mots que nous écrivons de même : en :

f Allez ent, sire evesque, enz en vostre païs.

Chron. de J. Font., v. 1619.

/

Allez-vous-en, sire évêque, dans votre pays.

Et il vint enz de grant air.

Rom. du Ren., v. 2608.

Et il vint dedans avec une grande furie.

Renart traître, allez-vos-ent.

Ib., v. 1709.

Traître renard, allez-vous-en.

Dans l'ancienne langue, ent se séparait facilement du verbe auquel il a fini par adhérer, ne formant plus avec lui qu'un seul mot dans emporter, s'enfuir, s'en aller. On disait pour ils l'emportèrent, ils portèrent l'en (les Rois, p. 17). C'était l'ordre naturel des idées et de la phrase latine, et asportaverunt eum indè. Et de même, au lieu de qui s'était enfui, qui s'en était fui (Joinville, p. 221). Dans s'en aller, en se détache encore du verbe,il s'en était allé, allez-vous-en ; mais l'ancienne langue disait aussi :

Des fi les en.

Ch. de Rol., p. 15.

!■ Je les en défie.

Nous n'employons plus, les verbes aller et venir précédés d'en qu'à la forme réfléchie, s'en aller, s'en venir. L'applica-. lion de la forme réfléchie à des verbes neutres n'est pas trèsrationnelle; elle existait déjà, il est vrai, dans l'ancienne langue, mais du moins elle n'était pas obligatoire, et pour s'en aller, s'en venir, on pouvait dire, cé qui était le plus

simple, ent ou en aller, ent on en venir (indè ire, indè venir e).

Se il vers terre de Israël s'en vunt, et se il en vunt vers terre J[ d'Israël.

V Les Rois, p. 2J.

Anz, ains, avant, devant.

La traduction de antè en vieux français est anz. Ce mot est rare ; M. Raynouard (Gramm. comp., p. 344) en cite un exemple tiré des sermons de saint Bernard, et je trouve dans la Chanson de Roland, ans-guarde pour avani-garde :

E ki serat devant mei en l' ans-guarde.

Ch. de Rol., p. 30.

Et qui sera devant moi à l'avant-garde.

En général, au lieu d'ans on écrivait ains (it. anzi).

Ains s'est formé d'antè, en laissant tomber la finale te. An a appelé l'i par l'attraction que la nasale exerce sur cette voyelle, et l's a été ajouté, comme il l'est si souvent aux mots indéclinables; sans, certes, lunges, ores, de sinè, certè, lungè, hora (a).

Ains n'a pas toujours conservé le sens d'antè, il s'est pris souvent pour sed, comme mais de magis, avec une nuance de signification légèrement différente. Ains voulait dire, mais au contraire.

Pour rendre le sens que les Latins exprimaient par antè, on employa avant, formé du composé latin barbare, abantè, et

(a) [Sur cette addition de l's, voy. plus haut, p. 279, n. a. Dans ains l's est aussi ancien que la langue, et une forme an représentant la première syllabe du latin an te ne se trouve nulle part. Comme l's accompagne le même mot en provençal (anz) et en espagnol (antes), comme le % de l'ital. anzi suppose (de même que le x du prov. anz) la combinaison des lettres ts, il faut admettre que l's en question s'était déjà attaché au latin ante avant l'époque où les dialectes de la Gaule, de l'Italie, de l'Espagne commencèrent à se développer isolément.]

plaçant une troisième préposition devant les deux autres, on fi t de-ab-antè, d-avant, d'où devant.

Dont.

Dont fut formé de de undè (it. donde), et s'employait souvent là où nous employons moins convenablement d'où (de vii) :

Dont il est et de quele terre.

Fabl. et C., t. IV, p. 294.

D'où il est et de quel pays.

On trouve unt (undè) séparé de de : Par unt l'um muntad, par où l'on montât (Les Rois, p. 247).

Donc, adonc.

Donc, écrit primitivement dune, vient de tunc, et dans l'ancienne langue se prenait pour alors :

Heli ki dune ert evesche.

Les Rois, p. 2.

Héli qui alors était évêque (grand prêtre).

Donc a passé au sens qu'il a aujourd'hui en vertu d'une extension de sens d'alors, analogue à celle qui fait dire dans une argumentation familière : vous m'accordez cela, alors, j'en conclus.

En plaçant la préposition ad devant tunc on fit ad-tunc, d'où adonc, qui est encore dans la Fontaine.

En outre, on plaça l'i locatif, contraction d'ibi, devant donc ou dunc, de manière à former idunc; enfin l'a, dérivé de ad fut placé devant cet i, de manière à former a-i-dunc, sans changer le sens de tune, de même qu'alors n'ajouta rien au sens de lois. (Voy. plus loin.)

Et sis pères fud a-idunc.

Les Rois, p. 45.

Et son père fut alors.

Car encore aidunc li poples \*i sacrifieit e encens i offreit.

Les Rots, p. 542.. t

Car encore alors le peuple y sacrifiait et y offrait de l'encens.

Ainsi.

De sic on a fait si, d'où si comme, ainsi comme (siccome,

Hal.) .

Si cume unt tutes altres genz.

Les Rois, p. 28.

Ainsi comme ont tous les autres peuples.

On a mis devant si, i, venu probablement d'ibi et destiné à corroborer le sens affirmatif.

Issi parlad Samuel.

Les Rois, p. 28. -

Ainsi parla Samuel.

L'attraction de l'i pour la nasale a amené ainsi. Dans l'ancien français, cette attraction se portant en outre sur l'i final a fait ainsin et ainsinc.

Jusques.

Ne vient pas de usquè, encore moins de hucusquè (Orell, Altfr. Gram., p. 327), mais de de-usquè par une addition redondante de de comme pour le mot dans.-Ce qui le prouve, c'est l'ancienne forme dusques, écrite quelquefois d'usques 1 (a) ; deusque est devenu jusques, comme deorsum est devenu jus, a. fr. (en bas italien giù).

1 On disait aussi trèsque, trusque ou trosque, de trans, qui éprouvait ici le même changement que pour devenir le signe du superlatif, c'est-

à-dire la perte de l'n.

(a) [Si cette forme est écrite quelquefois d'usqués, ce ne peut être que par le fait des éditeurs, car on sait que le signe de l'apostrophe est posté-

rieur à l'invention de l'imprimerie.l

Contre, il l'encontre.

Contre est le mot simple (contrà), qui aurait dû suffire, mais on y a joint au moyen âge la préposition en (de in), et par là contre a été inutilement allongé en encontre. Puis, au seizième siècle, on imagina de remplacer encontre par l'expression bien plus traînante encore de il rencontre de.

Lors, alors, désormais, dorénavant.

Au moyen âge, on écrivait lores, alores.

Il faut d'abord retrancher de lores, alores, l's terminal,

placé à la fin de cet adverbe comme de plusieurs autres, sans autre motif qu'une fausse analogie avec le nominatif des noms.

Lore, alore, viennent évidemment de illa horâ, ad illam horam (it. allora).

On disait même au moyen âge, or (horâ, it. ora), pour

signifier maintenant. Nous ne l'employons plus que pour l'argumentation, dans le sens où nous nous servons de maintenant dans le discours familier.

Or, cela étant posé...

Maintenant, cela étant posé...

L 'e muet vint se placer, suivant l'usage, après la consonne finale ot fit ore.

Cependant on trouve encore or, sans e muet, pour maintenant, qui, répété, équivaut à tantôt, dans un charmant sonnet de Ronsard :

Or sur un mont, or dans une vallée,

Or près d'une onde à l'escart recélée,

Libre s'esgaye où son pied le conduit.

Œuvres de Ronsard, t. 1, p. 70.

A la fin du moyen âge, on traduisit cette locution par une

heure; M. Raynouard (Gramm. comp., p. 330) cite cette phrase :

Barcinone est une cité qui siet en la marche d'Espaigne; une heure estoit des Sarrazins, et vue heure estoit des Crestiens. t

Recueil des Historiens de France, t. V, p. 246.

Au seizième siècle, on disait à l'heure pour alors (allora).

Je confesse bien qu'à l'heure

Sa plume estoit la meilleure.

Ronsard, t. II, p. 89.

Dorénavant, désormais.

La composition du mot dorénavant s'explique facilement quand on en trouve séparés les divers éléments : d'ore en avant, dores en avant, des ore en avant (les Rois, p. 6) ; et surtout quand on rencontre de celle hore en avant (l'Yst. de li Normant, p. 54), de cette heure en avant.

Désormais, qui s'écrit aujourd'hui en un seul môt, se compose réellement de trois mots qu'on écrivait séparément, des ores mais (Partonop., v. 3407). Desores voulait dire dès il présent, dès cette heure :

Laissez des ores le mult parler.

Les Rois, p. 6.

Laissez dès cette heure les grands discours.

Mais signifiait plus : dès-or-mais, mot à mot dès cette heure plus. On trouve aussi de ore mais :

Et distrent qu'ils seroient de ore mais tuit un.

Villeh., p. 89.

Et ils dirent que désormais ils ne feraient plus qu'un.

Cette accumulation de trois mots, dès-ores-mais peut se rendre en italien par le monosyllabe mai :

Je ne le ferai plus désormais.

Non 10 mai più farô (a).

(a) [Cette phrase italienne veut plutôt dire cr je ne le ferai plus. » ]

Aujourd'hui, le lendemain.

Ces deux mots de la langue moderne sont des exemples d'une accumulation et d'une redondance bien inutiles.

Hodiè devint hui, qui disait brièvement ce que nous exprimons longuement et lourdement par au jour d'hui, dont nous avons fait un seul mot.

Hui exprimait à lui seul toute l'idée comprise dans le mot latin hodiè, celle du jour présent. En plaçant avant au jour, nous tombons dans la répétition où le peuple tombe deux fois quand il dit : au joui, d'aujourd'hui.

Cejourd'hui se dit encore en termes de palais.

On trouve cejourd'hui dans le Livre des Rois, à l'origine de la langue, mais les différents mots qui composent le mot moderne sont encore séparés.

Il ad fait à cest jur de ui.

Liv, des Rois, p. 223.

Il a fait en ce jour.

Vain (de manè) voulait dire matin (de matutinus) 1. Précédé 1| de la particule de, il a été pris pour indiquer le jour suivant, comme morgen en allemand et morrow en anglais.

Ich werde morgen gehen,

1 shall go to morrow.

J'irai demain.

On a ajouté en et on a fait endemain, d'où l'endemain, le matin suivant, le jour suivant.

Lendemain se leva li bers en la journée.

Vie de saint Thomas de Cant., p. 16.

Le lendemain le baron se leva avec le jour\*.

1 Dès le commencement du dixième siècle, dans la langue vulgaire, on disait bon man, pour bon matin. Voy. Acta sanct. ord. Bened. sœcul. V, p. 21, et Hist. litt. de la Fr. avant le douzième siècle, t. III, p. 484.

\* En la journée ne peut vouloir dire dans la journée; on voit par les vers qui précèdent et qui suivent que le bers se lève au matin. Je serais

Et par une confusion analogue à celle qui a fait la luette de l'uvette, et le loriot de l'oriot, on a fini par dire le lendemain

Déjà, arrière.

Souvent nous n'avons conservé que l'adverbe composé ; ainsi déjà a été formé de de jam. Jàm, suffisait, et l'ancien; français l'avait traduit parjà, qu'un auteur du dix-huitième siècle a encore employé avec grâce : y

Jà brunissait l'automne.

Berquin.

Ainsi rétro avait fait rière. On disait rière-ban, rière-garde. Arière, ad retrô a voulu dire primitivement ce que nous sommes obligés d'exprimer par l'addition d'une nouvelle particule, ou d'une particule et d'un article : en arrière, à l'arrière.

Puis, puisque.

L'ancienne langue rend compte de la valeur et de l'emploi de plusieurs particules, dont le rapport avec le mot latin duquel elles dérivent est aujourd'hui beaucoup moins évident qu'il ne l'était autrefois.

Souvent il faut remonter à l'étymologie d'un adverbe ou d'une préposition pour comprendre leur signification. Ainsi l'étymologie de puis (post) s'explique par l'emploi qu'on faisait de ce mot dans l'ancienne langue.

Puiz la victoire.

L'Yst de li Norm., p. 39.

Après la victoire. - Post victoriam.

porté à croire qu'en la journée est une locution qui s'était formée par confusion d'en l'ajourner, au point du jour; telle pourrait être aussi l'origine de à l'entrée pour à l'eittrer ; ou bien il faut lire Y ajournée pour l'ainsjournée, l'avantjour. — [Il faut, en effet, dans ce vers en l'ajournée, mot où a répond non à ante mais à ad.]

Puiz que cellui fut mort.

Ib., p. 12.

Après que celui-ci fut mort. Post quam ille mortuus est.

Puiz icel jur.

Ch de Rol., p. 27.

Depuis ce jour. — Post hanc diem.

Puis remplaçait même notre depuis, dans lequel la préfixe de est souvent une surcharge inutile.

Qu'il de voit faire puiz.

Yst. de li Norm., p. 41.

Ce qu'il devait faire depuis—ensuite.

Quod facere debebat post (ea).

D'après cela, puisque voulait dire après que, postquàm.

Puizgue la Sycille fut vaincu.

Ib., p. 41.

Après que la Sicile fut conquise.

Le sens actuel de puisque tient de très-près au sens ancien,

^ui seul peut en rendre raison.

Mais.

Vient de magis, et, dans son sens primitif, signifiait plus, davantage :

Il n'a mès en vous fors que l'ombre.

Jubinal, Fabliaux, t. 1, p. 315.

Il n'y a plus en vous que l'ombre.

Je vous voi malement lépreux;

N'avez mais biauté ne couleur.

Tltéâtre au moyen âge, p. 258.

Je vous vois horriblement lépreux, vous n'avez plus ni beauté ni couleur.

Il n'est resté de cette acception de mais d'autre trace que la locution je n'en peux mais, je n'en peux pas davantage.

Pieça.

Ce mot est formé de pièce a, il y a une pièce \*, un morceau de temps, en italien, un pezzo fa. Cette étymologie se manifeste dans les passages des anciens auteurs où le substantif et le verbe sont séparés.

Et dans ceux où le verbe avoir a été supprimé :

Quant nous avions grand pièce desputé.

Joinville, p. 178.

-

Quand nous avions disputé longtemps.

Emmi, parmi.

m En mi, d'où emmi, vient d'in medio ; parmi de per médium. C'est en vertu de l'usage où l'on était de supprimer de ou du, signe du génitif, que l'on a dit : emmi le peuple, parmi le peuple, au lieu de dire emmi du peuple, parmi du peuple. Comme cette suppression du de ou du tenait à la déclinaison romane, parmi le peuple est un des exemples dans lesquels on voit l'influence de cette déclinaison, dès longtemps abolie, agir même sur le langage actuel.

. Dans cette phrase, parmi le peuple, et dans beaucoup de cas où nous employons parmi, il tient la place d'emmi, qui est hors d'usage, et dont parmi a souvent hérité.

J

1 Pecium, un morceau de terre, dans les diplômes du moyen âge.

Voy. Du Gange, Gloss.

Il On séparait, dans le principe, les éléments du mot composé, emmi. f

Jusques en mi le flum.

Joinville, p. 218.

Jusqu'au milieu du fleuve.

Il en était de même de par mi.

Parmi voulait dire, dans le principe, par le milieu.

Nous la partirons parmi.

Villeh., p. 27.

Nous la partagerons par le milieu.

Marsilie vient parmi une valée.

Ch. de Roi, p. 57.

Marsile vient par le milieu d'une vallée.

Par le milieu s'est pris ensuite pour au milieu.

D'après son étymologie, parmi voulait dire surtout à travers. On disait être frappé parmi le corps, parmi le visage :

E ferir le volt parmi le cors.

Les Rois, p. 74.

Et veut le frapper par le milieu du corps.

On trouve même dans Joinville, p. 209 :

Son cheval li vola parmi le corps.

Son cheval lui passa sur le milieu du corps.

Voici, voilà.

Voici, voilà veut dire vois ici, vois là; c'est ce que montre l'usage où l'on était, dans l'ancienne langue, de décomposer ces mots et de séparer le verbe de l'adverbe :

Veez en ici le droit oir.

Villeh., p. 45.

En voici le légitime héritier; mot à mot : Voyez-en ici le...

Veiz me ci en présent.

Ch. de Roi., p. 13.

Me voici présent; mot à mot : Voyez-moi présent ici.

M. Nodier a dit finement : « Pourquoi ne dit-on plus voici venir, qui était très-bon au temps de Corneille? Parce que nous np voyons plus dans ce mot, voici, qu'un adverbe ordi-

naire, et que l'esprit de notre langue ne permet pas à un adverbe d'exercer le régime. Au commencement d'une langue, l'esprit perçoit par une tradition implicite les parties constitutives des mots. On démêlait encore dans celui dont je parler l'impératif voi, suivi de l'adverbe ci, et comice il n'est pas rare qu'un impératif entraîne un infinitif après lui, cette expression n'avait rien de choquanti. »

Malgré.

Voilà encore un mot dont l'emploi atteste l'ancienne exis-j tence de la déclinaison romane. Malgré moi était pour malgréj de moi (de étant supprimé à cause de. la déclinaison du pro-! nom qui rendait inutile ce signe du génitif).

Malgré à moi, c'est-à-dire, cela étant mal nu gré de moi. Cette locution se trouve décomposée en provençal, mal mon- grat, et en italien, mal mio gralo.

En français, on écrivait aussi maugré, qui est resté dans maugréer.

Je terminerai ce chapitre par des remarques détachées sur quelques particules.

Car.

Ne vient pas du grec yàp, mais du latin quarè, comme le prouve l'ancienne orthographe de ce mot, quar.

Quar avait deux sens : celui de quarè, c'est pourquoi, qui était vraisemblablement son sens primitif; et le sens moderne de car (enim). On les trouve tous les deux dans l'exemple suivant :

Quar m'aidiez tant que fors en soie,

Quar autre chose ne querroie.

Fabl. et C., 1.1, p. 99.

Aidez-moi donc à être hors d'ici, car je ne désirerais autre chose.

1 Nodier, Examen critique des Dictionnaires de la langue française, p. 410.

Par

Exprimait le degré superlatif d'une action. Durch (par) a la même valeur en allemand : durch und durch, entièrement. Per l'a aussi en latin dans les composés : perficere, perti- ' mescere; et par ou per dans les composés français : parfaire, perdurable.

E parchanta sa messe.

Joinville, p. 235.

Et il acheva de chanter sa messe.

Dans notre ancienne langue, par se trouve souvent au lieu de pro : parfont pour profond, et quelquefois séparé :

Mult par oui fier lu vis.

Ch. de Rol., p. 6.

Il eut le visage très-fier.

Partant, pourtant.

Partant ne vient point de partir, mais se compose de par et de tant . L'analogie de par et de pour produit celle de partant et pourtant.

Pourtant est aujourd'hui synonyme de cependant; il exprime une opposition avec ce qui précède ; mais encore au seizième siècle il avait une signification toute contraire; il veut dire, d'après cela, cela étant. (Voy. le dernier chapitre de cet ouvrage : Rapports de la langue du moyen âge avec la langue du seizième siècle.)

Avec.

L'origine d'avec a soulevé de grandes discussions entre les écrivains qui se sont occupés des origines de la langue française. M. Raynouard dérive ce mot de la préposition provençale ab; mais pour arriver au sens d'avec, il lui faut don-

ner à ab lui-même une origine bien contestable, le verbe habere ; tandis qu'il est si naturel de dériver ab provençal d'ab latin (a).

M. G. de Schlegel conjecture qu'avec vient d'apud. M. Lemare le tire de trois mots latins formant un tout bizarre, ab usquè cum. M. Orell ne serait pas éloigné de proposer adhùc.

M. Nodier dit : « On a écrit avecques et même aveuques, ce qui démontre bien l'étymologie ab usquè cum1. »

Je ne puis partager l'a vis du savant et ingénieux philologue. Les manières d'écrire avec sur lesquelles il s'appuie ne sont: point primitives, elles sont le résultat d'une orthographe vicieuse qui n'a rien d'étymologique; les plus anciens monuments de la langue ont avec ou ovec.

Le livre des Rois a même ove:

Ove tei.

Les Rois, p. 224.

Avec toi.

C'est, selon moi, la forme primordiale du mot, celle qui peut nous conduire à la découverte de son origine.

Ove vient, ce me semble, d'ubi (b), qui est devenu également ove en italien. On conçoit comment s'est produite l'altération du sens ; il y a une étroite analogie entre le lieu où l'on est et les objets avec lesquels on est. Dire : je loge avec lui, je vais avec lui, n'est-ce pas dire : je loge où lui (loge), je vais où lui (va)? |

1 Examen critique des Dictionnaires de la langue française, p. 54.

(a) [Le sens ne s'y prête pas : avec vient d'apud hoc. M. Diez a prouve que dans la basse latinité apud s'employait au lieu de cum; voy. Gramm. der rom. Spr., III, 167-8, à la note.]

(b) [Ove ne vient pas d'ubi qui a produit en français où, et n'a pas pu donner la même forme en deux langues différentes. C'est probablement le même mot que od, o, ou (apud). — Ovec est une variante d'avec (apud hoc).]

1

On trouve même des exemples de où pris pour avec :

Le norry en ces chambres où ces enfants.

Vie de Foulques Fitzwarin, p. 15.

L'éleva en ces chambres avec ces enfants.

Partant ainsi de ove on a dit ovec et enfin avec.

Dous freres blancs mena ovec sei li buens ber.

Vie de saint Thomas de Kant.., p. 32.

Le bon baron mena avec lui deux frères blancs.

Comme il fist ovec Ysengrin.

Rom. du Ren., v. 7519.

Comme il fit avec Ysengrin.

Dans l'ancienne langue, o-ve ou o-vec est souvent remplacé par o,

Ensemble o lui.

Gar. le t. II, p. 6,

Avec lui.

que M. Orell fait venir d'apud (Altfr. Gr., p. 529), et qui, je crois, vient d'ubi, comme ou, si semblable à o.

0 prend parfois un d, mais peut-être ce d n'est pas étymologique. S'il l'est, od viendrait, ce me semble, plutôt d'ad que d'apud (a).

De ad vient évidemment a, employé pour avec.

Je l'ocireu à mon epiet trenchant.

Ch. de Roi., p. 54.

Je le tuerai avec mon épieu tranchant.

Ad a eu quelquefois ce sens dans la langue latine :

Ad fidem. — Avec fidélité.

A conserve un sens analogue dans plusieurs locutions

(ai [Ad latin donne constamment a, l'élymologie de od est bien apud.]

françaises ; son emploi constant dans l'ancienne langue rend compte de l'usage qu'en a fait la langue moderne dans quelques cas particuliers.

Nous ne disons plus à joie pour avec joie,

La souris s'en vet à grant joie, x

Fabl. inéd., t. I, p. 132.

La souris s'en va avec une grande joie;

mais nous disons à plaisir.

Nous ne disons plus chasser aux chiens, pour chasser avec des chiens :

Les veneours chaçoient

Aux chiens qu'ils avoient;

Ib., p. 142.

Les chasseurs chassaient avec les chiens qu'ils avaient ;

mais nous disons chasser au chien courant.

Nous ne disons plus à aise :

Que à sun venir honestement à aise i puissed gésir,

Les Rois, p. 350.

Que lorsqu'il viendra il y puisse coucher à l'aise et convenablement ;

mais nous disons à l'aise, à son aise.

De ce sens d'a pour avec dérive l'ancienne locution a-lout, pour avec :

Un mien escuyer qui s'en estoit fui atout ma bannière.

Joinville, p. 221.

Un mien écuyer qui s'était enfui avec ma bannière.

Tout est ici un mot redondant qui corrobore le sens de la préposition sans le changer. Dans la langue du jeu, un atout est une carte de la même couleur que la retourne, qui va avec la retourne.

Les termes de jeu, comme les termes de vénerie, de blason de procédure, etc., sont bons à étudier, car la tradition, dans cette partie de la langue qui ne change pas, a pu conserver des formes précieuses de notre ancien idiome.

L'emploi d'à mis pour avec explique ces locutions modernes : Déchirer à belles dents, marcher à grands pas, aller à pied.

Tavannes dit, dans son style énergique, en parlant de

François Ier :

Partagé entre l'amour des voluptés et le goût des conquêtes, marchant à deux cœurs.

Mémoires de Tavanne, p. 65.

CHAPITRE-XIII

DES ÉLÉMENTS ÉTYMOLOGIQUES DE LA LANGUE

FRANÇAISE

1. — Réflexions générales..

Il ne peut entrer dans mon plan de placer ici un dictionnaire étymologique de la langue française; je me propose seulement d'examiner dans quelles proportions, sous l'empire de quelles circonstances, à travers quelles modifications, les mots qui composent notre idiome lui ont. été fournis par d'autres idiomes. Dans la foule innombrable des exemples qu'on pourrait citer, je choisirai, autant que possible, ceux qui présentent quelque particularité curieuse ou caractéristique.

La grammaire française est entièrement latine. Ce qui précède n'a pu, je pense, laisser aucun doute à-cet égard. Le fond du vocabulaire l'est également. L'immense majorité des mots français a une origine purement latine.

Cependant, à cette source de notre langue sont venus se joindre des affluents qui l'ont grossie.

Outre les mots d'origine latine, la langue des anciens Ibères, les langues celtiques, le grec, parlé longtemps dans une portion de la Gaule méridionale; les langues germaniques importées par la conquête; l'arabe, enfin, ont une part plus ou moins grande à réclamer dans nos richesses lexicographiques ; enfin, le commerce, la guerre, les voyages,

y ont ajouté un certain nombre de mots appartenant aux diverses nations de l'Orient et de l'Occident. Il faut démêler le rôle que ces divers éléments jouent dans notre vocabulaire, dont ils constituent la totalité.

La première considération qui doit guider dans ces recherches, c'est la vraisemblance historique.

Le contact des navigateurs phéniciens n'a pu suffire à déposer sur le sol de la Gaule un nombre appréciable d'éléments sémitiques ; il faut donc accueillir avec une réserve encore plus considérable que je ne l'ai fait ailleurs les révélations phéniciennes de Bochart.

Les colonies grecques ont eu une influence incomparablement plus grande sur une partie de la Gaule. Cependant il est difficile d'admettre qu'elles aient aussi profondément hellénisé le français que le suppose Henri Estienne.

D'autre part, si l'on considère à quel point la Gaule fut 'rapidement et complétement pénétrée par la civilisation et la langue romaine, on ne doit pas s'attendre à trouver en français un bien grand nombre de radicaux celtiques. L'histoire doit donc mettre en garde contre la manie des étymologies celtiques.

En général, il faut se demander avant tout s'il est possible ou probable que tel mot vienne de telle langue. L'histoire de la migration des peuples est encore enveloppée de nuages tellement épais, que, dans beaucoup de cas, elle n'explique pas les rapprochements étymologiques les plus certains. On ne doit pas rejeter ces rapprochements quand ils sont marqués d'un caractère d'évidence, parce qu'on ne sait sur quelle communication de peuple à peuple ils reposent.

L'ignorance où l'on est des rapports qui, à des époques et dans des régions inconnues, ont. existé entre les diverses races indo-européennes, ne doit point nous empêcher de reconnaître les analogies de langage qui les réunissent ; mais nous devons nous défier de celles que certains mots français présentent avec des mots appartenant à des langues d'une tout

autre famille que la nôtre, et qui n'ont pu que difficilement influer sur elle.

Ceci s'applique, par exemple, aux étymologies hébraïques, qui ont joui d'une si grande faveur. Notre idiome ne fait point partie de la même famille que l'hébreu; les rapports du français et de l'hébreu doivent donc être illusoires, ou, s'ils sont réels, se borner à quelques mots qui ont passé du texte de la Bible dans le français, à travers les traductions latines, comme Pasque, manne, jubilé; et à un petit nombre d'expressions que nous avons pu devoir aux juifs modernes établis en France1.

La manie des origines hébraïques a produit les suppositions étymologiques les plus ridicules. Pour n'en citer que deux exemples, on a vu, dans le mot babil, un souvenir de la tour de Babel, et on a tiré brioche de l'hébreu.

En général, ce qui a égaré les étymologistes, c'est qu'ils se sont souvent préoccupés d'une langue à laquelle ils ont rapporté l'origine de tous les mots qu'ils voulaient expliquer, et ont négligé toutes les autres sources.

La négligence des racines germaniques a conduit à méconnaître des étymologies évidentes qu'elles offraient, pour en demander de parfaitement déraisonnables aux radicaux grecs ou latins.

Brandir vient du vieux mot germanique, brand, encore usité au moyen âge, et qui signifie un glaive. C'est un de ces verbes expressifs qui désignent l'action par son objet. Du Cange dérive brand, fautivement écrit branc (Voy.Dict. étym. de Ménage, t. 1, p. 240), de branca, et Ménage dérive brandir de vibrare.

D'autre part, la passion des étymologies germaniques a égaré dans un sens contraire.

1 L'exemple le plus curieux d'un mot hébreu que les juifs aient naturalisé au moyen âge, c'est celui de thalmud, nom du livre où sont contenues les traditions rabbiniques, et qui était devenu le nom du recueil des lois municipales de la ville de Montpellier : [Ji grans Thalamuz.

S'il est une expression dont on puisse se rendre compte sans leur secours, c'est une campagne, pour une expédition pendant laquelle une armée entre en campagne. Il n'y a pas lieu à voir là, comme Wachter, et, après lui, un philologue judicieux, M. Mourain de Sourdeval1, la racine germanique kempan, combattre.

Il n'est pas moins certain qu'horloge vient d'horologium, instrument qui sert à compter les heures, et non, comme le veut M. Édélestand Duméril, d'orlog, en islandais, destinée ou, guerre. (Hist. de la poésie Scandinave, p. 265.)

Il faut donc-ne repousser absolument aucune source étymologique, se défier de celles dont il est historiquement difficile de faire dériver la langue française, et surtout ne s'engouer d'aucune; mais faire à chacune sa part, selon la vraisemblance et selon l'analogie.

Il. — De la place que doit tenir le sanscrit dans l'étude étymologique du français.

J'ai dit, au commencement de cet ouvrage, que le latin, souche commune de la famille à laquelle le français appartient, fait lui-même partie d'une grande famille de langues qui comprend le grec, le sanscrit et ses dérivés, le persan, et aussi les dialectes germaniques, slaves et celtiques.

- Ceci a été établi par une série de travaux successifs, dont je n'ai pu donner que le résultat, et auxquels j'ai renvoyé ceux qui désireraient des preuves d'un fait désormais incontesté.

- Cette parenté une fois établie entre les langues indo-européennes, on conçoit que le sanscrit, l'une des plus anciennes et des plus parfaites, puisse jeter un grand jour sur les rapports qui les lient entre elles.

Souvent, par exemple, en remontant à la racine sanscrite,

1 Études gothiques, p. 30-1.

on voit comment elle a formé, d'une part, un mot grec ou latin, et, de l'autre, un mot germanique.

Hrid-aya, le cœur, a fait ~xdpSia, cor, cordis, et hairt-o, goth.; heart, angl.; selon que l'aspirée h s'est durcie en c, ou que la dentale d s'est durcie en t. En outre, le sanscrit se change, suivant les règles de permutation, dans le lithuanien, szirdis. Rien de plus différent au premier abord que cor, hairto et szirdis ; mais le sanscrit montre comment ces mots, qui semblent si éloignés, sont composés des mêmes éléments, et dérivent de la même racine.

Il en est de même d'îmroç, equus, cheval, en grec, d'asinus, en latin, et du mot anglais as (un âne). On ne soupçonnerait pas que ces mots dérivent du même radical. Cependant on n'en saurait douter quand on voit le sanscrit, açwa, en prâcrit, as-sô, faire, d'après les règles de permutation établies par MM. Buruouf et Bopp, en zend, asp, en grec, ~hMTOÇ; par le dorien, Íxxoç; passer au latin, equ-us, et le radical aç reparaître dans le latin as-inus, l'anglais as et l'allemand es-el. Voici quelques autres exemples :

Sanscrit ~djiiâ, grec ~yivcoaxw, latin nosco (a. lat. gnosco d'où agn-osco), germ. ken-nen.

Sanscrit sthâ, grec ~Ya-r-y;/J.L, latin st-are, germ. st-chen. Sanscrit bhri, grec ~cpépu, latin fero, germ. bem'. Sanscrit djan, grec ~yév-eq, latin gen-us, germ. kun-i, Sanscrit védique gn-â (femme), zend jn-a, grec ~yw-it, germ. kon-a (suédois), slave jen.

Sanscrit lubh, latin libet et libido, germ. lieb-en.

Sanscrit aham, grec ïyù, latin ego, fr. je, zend azem, lith. isz, goth. ik.

Sanscrit und (couler), grec vS-up, latin1 ud-us, und-a, slave wood-a.

Je ne m'arrêterai pas davantage sur ce grand fait de la pa-) renté des langues indo-européennes, je ne m'en occuperait qu'en tant qu'il peut concerner les origines de la langue) française.

1 Le grec ~M6Jp et le latin udus contiennent le radical à un état plus' simple que le sanscrit lui-même qui, dans und, a déjà intercalé une nasale advenlice entre I'M et le d.

On pourrait rattacher à une histoire complète de ces origines l'histoire des radicaux qui se trouvent à la fois en français et dans d'autres langues de la famille indo-européenne. De même que l'on suit les transformations qu'un mot latin a subies pour devenir français, on pourrait suivre celles que la racine de ce mot a subies dans les idiomes de l'Inde, de la Perse, de la Grèce, de l'Europe germanique, celtique et slave, étudiant ainsi la généalogie de notre langue? non-seulement dans la ligne directe, mais encore dans les lignes collatérales.

Mais une telle étude serait mieux placée dans une histoire comparée de toutes les langues indo-européennes, au sein desquelles , philologiquement parlant, le français occupe une trop petite place pour être le centre de cette comparaison.

Tout au plus, peut-on tenir compte de l'étymologie sanscrite, quand elle rend raison du sens d'un mot latin d'où dérive un mot français.

Le sens de vidua, veuve, ne s'explique que par le sanscrit, vi-dhava, composé de la particule privative, vi, et de dhava, époux, sans époux.

Argentum, argent, a pour racine radj ou ardj 1, qui exprimait en sanscrit l'idée de blancheur, et qui n'a laissé .en latin2 d'autres traces que le dérivé argentum.

Descendere etascendere sont deux composés, l'un avec de, l'autre avec ad, du même verbe scendere (a), qui n'existe pas en latin. Descendere a passé en français ; ascendere a fourni seulement le substantif ascension. Si le radical simple de ces deux composés ne se trouve pas en latin, il se trouve en sanscrit, scandâmi3, aller, ire, se movere. On est conduit par là à supposer avec toute vraisemblance un scendere.

1 Burnouf, Comm. sur le Yaçna. Alph. zend, p. LXXXIV.

\* En grec elle se retrouve dans ~â&yupoç.

3 Rosen, Radices sanscritæ, p. 206.

(a) [Non pas de seendere, qui en effet n'existe pas, mais de scandere.]

perdu (a) qui exprimait le mouvement, le déplacement, et auquel les particules de et ad ont donné le sens particulier du mouvement de -bas en haut ou de haut en bas, comme en allemand, aufsteigen ou absteigen signifie monter ou de. scendre.

On voit que, dans ce cas, la connaissance du radical sanscrit est nécessaire pour connaître toute l'histoire du mot latin, et par conséquent tous les antécédents généalogiques en ligne directe du mot français, non que le sanscrit soit l'origine du latin ; mais il est une vieille branche de la souchej inconnue sur laquelle ont germé tous les rameaux de l'arbre indo-européen, et, à cause de son antiquité même, il peut, donner de précieuses lumières sur l'état ancien des radicaux: dont on cherche l'histoire.

En outre, la langue sanscrite a pour base un certain nombre de radicaux monosyllabiques, qui, par leur développe ment, produisent les mots simples, et par leur agrégation, les mots composés. ,

Les mots de plusieurs s-yllabes qui peuvent avoir leurs analogues dans le latin se rapportent donc à une de ce racines monosyllabiques dont ils sont comme l'expansion1.

Pour connaître à fond la provenance des mots latins et des mots français qui correspondent à des mots sanscrits, il faut donc remonter jusqu'à ces racines sanscrites ; exemples :

Racines sanscrites. Mots latins. Dérivés français.

Ghrâ (olere), fra-grare, fraise.

Djhâ (connaître) co-gn-osco, connaître.

Dd (donner), do-no, donner.

do-s, dot.

1 Plusieurs radicaux sanscrits, tels que les donnent les grammairiens indous, paraissent aux plus profonds philologues européens pouvoir être décomposés en des éléments plus simples. On peut donc faire remonter encore plus haut que les racines sanscrites l'histoire généalogique des mots français. i

(a) [Voir page précédente note a.j

Racines sanscrites. Mots latins. Dérivés français. Mâ (mesurer), met-iri, mesurer.

Allemand maa-s, ntesure.

iSlhâ (se tenir debout), st-are, ester, a. fr.

Çri (aller), cur-rere, courir.

Ytulj (joindre), jung-ere, joindre.

Kri (faire), cre-are, créer.

Smri (se souvenir), memo-ria, mémoire.

Mri (mourir), mor-i, . mourir.

Tri (transgredi), trans, très.

Bh/ldj (manger), bucc-a bouche.

Rddj (briller), rad-ius, rayon.

Vecht (vêtir), vest-ire, vétir.

Mand (orner), mund-us ', monde.

Und (couler), und-a, onde.

Pad (aller), pes -dis, pied.

Scand (aller), a-scendere, ascension. de-scendere, descendre.

Svid (suer), sud-are, suer.

An (respirer), an-ima, âme.

Tan (tendre), ten-dere, tendre.

Mati (penser), mens, mental.

Sri)) (aller), serp-ens, serpent.

Gain (aller), gam-ba, b. latin. jambe.

Dam (dompter), dom-are, dompter.

Diç ( montrer, ensei-

gner, dire), dic-ere, dire.

Lih (lécher), ling-ere, lécher.

Tout ce que je viens de dire du latin peut se dire du celtique, autre source, plus ancienne encore, mais moins abondante, du français. Il arrive que certains mots celtiques n'ont d'explication que par le sanscrit. Cette remarque s'applique jà cap-all, cheval, en irlandais, dont le sens ne peut s'expliquer que par le sanscrit tchapala, rapide; racine, tchap.

Le mot irlandais uesal, grand, élevé, racine de vassal, a sa raison dans le mot sanscrit utchâla2, élevé, excellent, dérivé d'un ancien radical, utch (Yaçna, p. LXXXVI).

t Ici se montre la même analogie d'idées qu'entre ~zou/zos, désignant l'univers et ~JWC/AOJ, qui veut dire aussi ornement, exprimant l'ordre et la beauté qui préside à la création : mandata, en sanscrit, orbe, sphère.

Pictet, Affinité du sanscrit et des idiomes celtiques, p. 25.

Le vieux mot français huer dérive du celtique, hwa, qui, lui-même, se rapporte à la racine sanscrite hué, appeler, crier. Pour faire l'histoire complète du mot français, il faut remonter ici du mot celtique à la racine sanscrite.

Enfin, parmi les mots germaniques qui sont entrés dans le vocabulaire français, il en est qui reportent aussi aux racines sanscrites.

Crier (en it. gridare), qui paraît un mot d'origine germanique, goth. gretan, pleurer, reporte à la racine sanscrite crad (a). Le burg et berg germanique, d'où sont venus bourg el berge (b), reportent à la racine sanscrite vrih, s'étendre, augmenter, d'où vrihat, grand, élevé, d'où borj, en zend, nom de montagne. Gredin vient du radical germanique, gredan, goth., greedy, anglais, un homme affamé (pour un misérable) Ces mots renvoient à la racine sanscrite qridh (désirer). H

Enfin, dans l'ancien français existait le mot, aujourd'hu perdu, fuie, troupeau. Ce mot dérivait du germanique folk, le même qui, écrit un peu autrement, volk (allemand), veut dirt peuple, et que M. Burnouf n'hésite pas à rapprocher du mo védique, volha, foule. L'histoire d'un vieux mot français peu donc faire remonter jusqu'à l'antique langue des Védas.

Quelquefois les langues germaniques ont plus fidèlcmenl conservé le sens du radical sanscrit que les langues grecque ou latine. Le sanscrit lok, voir, correspond exactement à te look (angl.), regarder, tandis qu'il ne se trouve pas en grec. et, en latin, n'est représenté que d'une manière détournée par lucere, lux (c).

Les mots suivants montrent la parenté du sanscrit et des

(a) [L'étymologie proposée pour crier, par Diez, est plus probable quiritare. ]

(b) [L'origine de berge est douteuse. Voy. Littré à ce mot.)

(c) [Le latin lacera, lux, vient de la même racine qui a donné en grei ~leuxQS. ~Aïûffsw, ~&.P.f, etc. La forme correspondante en sanscrit est rue.]

langues germaniques. Parmi elles, l'anglais est celle qui offre les plus frappantes ressemblances.

Sanscrit. Anglais.

Hhdad, être joyeux. glad.

Smi, sourire, smi-le.

Slath, tuer, slay, slaugth-er. Grïdh, être avide, greedy, affamé.

f Ce dernier mot nous importe, puisqu'il est l'étymologie probable d'un mot français, gredin. (Voy..plus haut.)

Le sanscrit établit la parenté des dialectes celtiques^ avec le français et les autres dérivés du latin, aussi bien qu'avec les langues germaniques.

Caballus, et l'irlandais cap-all, se rapportent l'un et l'autre au sanscrit tchapala, rapide, de la racine tchap1.

, Le pronom personnel sanscrit, sah (so en pâli et.&nprâcrit), rend compte de l'analogie qu'on trouve, et que j'ai remarquée, entre le gothique so, l'irlandais sa, le provençal ço, le vieux français ço, d'où ce, etc. (b)2.

La parenté des idiomes gréco-latins et des idiomes germaniques se trahit encore d'une autre manière. Quelquefois un nom qui existe dans les uns se retrouve dans les autres, mais seulement à l'état de verbe, et réciproquement.

Nul substantif grec ou latin ne correspond à hand, qui veut dire la main dans les idiomes germaniques, mais ce radical se montre dans pre-hendere.

Lieben, aimer, n'a rien de commun avec amare, mais la racine lib reparaît dans lib-ido.

à Le même genre de rapports se montre entre les langues pé-

1 Pictet, Essai sur l'affinité du sanscrit et des langues celtiques, p. 109.

2 Le pâli et le prâcrit,' idiomes dérivés du sanscrit, méritent aussi quelque attention dans la recherche approfondie des étymologies françaises. L'altération que ces dialectes dérivés ont déjà subie est ici analogue à celle des dialectes néo-latins.

(b) [Le provençal ço, le français ço et ce n'ont rien de commun avec le pronom sanscrit, car ils viennent de ecce hoc.]

lasgiques1 et les langues celtiques : carus, cher, a évidemment le même radical que caru, aimer, en gallois ; on a donc l'adjectif en latin, et le verbe en gallois. Â

'

III. — Mots d'origine ibérienne.

Ce n'est que pour être tout à fait complet que je mentionne l'élément ibérien, qui a nécessairement fourni bien peu à notre langue. Les Ibères, n'ayant occupé qu'une extrémité de la France actuelle, et à une époque bien éloignée, n'ont pas dû laisser beaucoup de mots dans l'idiome que nous parlons.

M. Fauriel, dans un cours inédit, en a indiqué quelques-uns, parmi lesquels : enoch, ennui; bis, noir; grazal, ou graal (a), écuelle, nom fameux au moyen âge du plat mystérieux qui joue un si grand rôle dans plusieurs romans de la TableRonde. •

M. Fauriel trouve aussi dans le basque, c'est-à-dire l'ibérien, l'origine des mots aisé, aider, vague. Pour ces derniers elle pourrait être contestée; on pourrait faire dériver aisé du gothique asetz, aider du latin adjutare, vague de l'ancien allemand wâk.

Parmi les mots espagnols actuels, il en est qui, étrangers à toute autre provenance, rappellent singulièrement certains mots que les anciens nous apprennent avoir eu-cours en Espagne, et qui, d'après cela, ont bien probablement appartenu aux anciens Ibères. De ce nombre est gurdo, stupide, qui se retrouve en français dans gourd, d'où en-gourd-i, et qui parait dérivé de l'ibérien gurdus, cité par Aulu-Gelle (1. XII, ch. 17), après Quintilien (1. I, ch. 5), comme un mot ibère qui voulait

S Je me sers de ce mot pour désigner collectivement le tec et le latiii.

(a) [Aucun de ces mots n'est d'origine basque : enoch n'est qu'une! légère altération de l'espagnol enojo; l'étymologip de bis est encore incertaine, mais il est bien improbable qu'un mot qui manque à l'espagnol et; se trouve en italien et en français soit basque d'origine. Le prov. grazal et le v. fr. graal ou gréai paraissent venir de cratale, dérivé de cralev ou cralus.] ,

dire stupide. L'idée de stupidité et celle d'engourdissement sont assez voisines pour que nous soyons en droit de croire à l'origine ibérienne du mot français gourd, qui ne s'emploie plus guère que dans celte phrase : avoir les mains gourdes; mais qui formait, outre le composé engourdir, l'adjectif dégourd : sain et dégourd (Rabelais) (a).

Quelques noms de lieu dans le midi de la France ont été indiqués par M. W. de Humboldt, comme ayant une origine ibérienne M. Fauriel a augmenté cette liste2 ; et moi-même j'ai proposé d'y joindre le port de Corbilo, vers l'embouchure de la Loire, ce qui entraînerait une conséquence historique assez importante, l'extension des populations ibériennes, à une époque quelconque, jusqu'à l'embouchure de la Loire. \* M. W. de Humboldt inclinait à penser que quelques mois latins pouvaient avoir une origine ibérienne; le mot murus, par exemple3; d'autre part, Varron, cité par Aulu-Gelle (1. XV, ch. 31), disait que lancea était un terme espagnol4. S'il en était ainsi, l'histoire étymologique du mot mur, dérivé de murus, et du mot lance, dérivé de lancea, devrait enregistrer le fait de cette curieuse provenance.

IV. — Mots d'origine celtique.

1 Les étymologies celtiques n'ont pas eu moins de vogue que les étymologies hébraïques. Elles ne sont pas aussi invraisemblables en elles-mêmes ; il est naturel de pênser que les anciens

1 Piüfung der Untersuchungen über die urbewöhner Spamens, p. 95.

4 Hist. de la Gaule merid., t. ll, p. 521.

3 Prüfung der Untersuchungen, etc., p. 49.

\* Mais ce mot doit êlre venu aux Ibères par les Celtes; car, suivant Diodore de Sicile, il était gaulois. L. Y. chap. 50.

- (a) [Gurdus, pour être d'origine ibérienne, n'en était pas moins devenu latin, avant que les dialectes romans de l'Espagne et de la Gaule eussent une existence indépendante. On ne peut donc voir dans ce mot la preuve d'une influence directe de'la langue dès Ibères sur les idiomes romans.]

habitants du sol ont laissé dans notre langue des traces de leur présence. Seulement il faut se souvenir que la Gaule était devenue complètement romaine au quatrième siècle, que, dès cette époque reculée, la langue latine et ses dérivés y ont régné sans partage, si on excepte la Bretagne -et le pays basque.

On n'a donc pas lieu d'attendre que beaucoup de débris gaulois subsistent dans la langue actuelle, et il faut y regarder de bien près avant de prononcer qu'un mot français est d'origine celtique.

A la tête des mots auxquels on attribue cette origine, on doit mettre ceux qui sont donnés pour gaulois parles anciens, comme bulga, bourse de cuir1, d'où l'ancien français boulge, boulgette, d'où bouge, bougette: il a bien rempli ses bouges. La bougette est devenue le budget anglais.

Becco, bec2.

Becco était le nom du bec du coq en particulier chez les Gaulois. Le sens du dérivé français s'est étendu au bec de tous les oiseaux.

Benna 5, espèce de véhicule.

On dit aujourd'hui, suivant les provinces, benon ou beneau, pour désigner une espèce de charrette. Fen signifie char, en irlandais.

Aripennis, arpent.

C'est le nom que les Gaulois, selon Columelle, donnent à la moitié d'un juger 4. Ailleurs il dit que ce mot est employé dans

1 a Bulgas Galli sacculos scorteos appellant, » FesLus. Ed. Scal., 1576, D. XXVI. "

q oc Becco, id valet gallinacei rostrum. » Suet. Vitellii vila., xvni-1.

S « Benna, lingua Gallica genns vehiculi appcllatur. » Festus, p. XXIII.

4 « Et Galli... semi-jugerum quoque aripeiinem vocznt. » Columella.,

1. V, ch. i.

la Bétique; il pouvait y avoir été apporté par les Celtes, car la

Bétique confinait au pays des Celtibères.

Braccœ, braies.

Il est bien naturel que les Gaulois aient donné son nom à un vêtement qui les caractérisait .au point de servir à dénommer une partie de leur pays. La même considération porte à croire que Sagum, mot cité par Varron1 comme gaulois, l'était réellement, puisque l'objet qu'il désigne, saye ou sayon, faisait partie du costume de la nation gauloise.

Viennent ensuite les mots français dont les analogues évidents se retrouvent clans les dialectes celtiques parlés, soit en

France même, soit en Angleterre.

Les noms de lieux, de rivières, de montagnes, abondent en radicaux celtiques. On conçoit qu'il en soit ainsi, que la plus ancienne langue parlée dans le pays soit restée comme incrustée au sol.

On reconnaît généralement la présence du celtique dans les noms de lieux terminés en dun 2, et dans les noms de fleuves

1 Varro, de L. lat., V. 168.

S L'article dun de Ménage, 1.1, p. 492, ne peut laisser aucun doute à ce sujet par les rapprochements qu'on y trouve d'un grand nombre de montagnes de la France, de l'Angleterre et de la Suisse, dont les noms sont terminés en dunum. Ménage cite cette phrase, tirée du Traité des Fleuves, par Plutarque le jeune : ~OOVY01l ~Y.7.\oî)ai ~T'O-J ~È?Î^OVT«. En Angleterre, il y a aussi beaucoup de noms de lieu qui sont celtiques. Dun se retrouve dans le nom de plusieurs localités, dans celui de Londres même, London.

Pool, qui signifie un marais, et qui se trouve dans plusieurs noms de lieu, comme Liverpool, dérive du celtique pol, puits.

Il y a aussi des noms de lieu d'origine celtique dans l'Italie septentrionale .

La forme du nom actuel de Gênes, Genoa, est un résultat de la suppression des consonnes, naturelle au dialecte génois. Genoa est pour Genova. Ce mot est composé des mêmes éléments que Genève, et ces éléments sont celtiques. Ce sout gen, bouche, et ev, eau (gall. aw, ce qui coule). Gen-cv est un nom qui convient également à deux villes dont la situation est analogue l'une étant placée à l'extrémité d'un lac, l'autre au fond d'un golfe.

Partout où ont'vécu les populatious celtiques, elles ont laissé la trace de leur existence dans des dénominations locales, en Angleterre, en Italie, en Suisse, aussi bien qu'en France.

où entre le radical dur ou dor : la Dore, la Doire, la Dol'- dogne, la Dur-ance, YA-dour.

En outre, dans toutes les parties de la France, on trouve des noms de localités évidemment celtiques.

Bullet l'a démontré pour un grand nombre. (Mémoires sur les langues celtiques.) Cependant toutes ses étymologies ne sont pas sûres, et il arrive à leur auteur de voir du celtique là où il n'y en a point, dans des mots évidemment d'origine latine, comme courte fontaine, belle eau, et dans des mots évidemment d'origine germanique, comme ranz-stein, rosheim, schon-au.

Outre les noms de lieux, un certain nombre de mots celtiques sont restés dans la langue française.

Quelques-uns se trouvent avec une forme latine dans les écrits des bas temps.

Braium, brai, fange1.

Vassus, de gwas, serviteur. Wassallus, ltasal, grand, noble 2. Pareils, parc 3.

Aux mots que j'ai cités ailleurs4 comme échantillons des

dérivés du celtique, j'ajouterai les suivants :

Huer,

Coint, a. fr. beau, joli, Craqueur (pop.), Camus,

hwa, gallois.

koant, bret.

cracaire, irl., vantard. cramu, courbé, gaJl.

1 Du Cange, Gloss., t. I, col. 607.

i Cette double origine du mot vassal explique comment, tout en devenant synonyme de vaillant, il garda toujours dans sa signification quelque trace d'une idée de dépendance. Ce double sens se montrait dans vaslet \vasalettus). Il serait curieux que gueux vînt aussi de- y was. Le sens de dépendance aurait ici prévalu jusqu'à l'excès. Pris dans l'acception qu'il avait au moyen âge, le mot vassal se serait élève au contraire il l'idée de la vaillance féodale. — [Sur l'étymologie, encore très-incertaine, de vassal, voy. LiLtré, Hist. de la langue fr., 1, 57 et suiv. — Gueux a certainement une origine différente quoiqu'il ne soit pas aisé de dire laquelle ; voy. sur ce mot le Dkt. de M. Littré, et Diez, Etym. Wôrt., 11, 323.1

S Du Cange, Gloss., t. III, GOL 157.

4 Hist. littéraire de la France avant L douzième siècle, t. I, p. 34.

Plonger (a) , Fracas,

Gallant, galler', Fol,

Grés,

Soc,

plwang, gall. bret., plunia. fracara, cortège, irl.

gallt, guissant, gall.

fôl, gall.

grut, gru, gall.

soc, irl.

Une difficulté se présente : les langues celtiques font partie d'une famille à laquelle appartiennent aussi le latin d'une part, et de l'autre les idiomes germaniques ; pour un certain nombre de mots, on peut donc hésiter entre ces trois provenances diverses ; exemples :

Ong, irl.,

Gean, ici., gein, gall., Ceil, id.

Gort, id.

et ung-ere, latin, oindre. gen-erarc, id., en-gen-drer. cel-are, id., céler. garten, allem., jardin.

Il est naturel alors de se demander à quelle langue nous avons emprunté le mot que chacune d'elles a pu également nous fournir.

L'étude de la partie non radicale du mot doit guider à cet égard.

Ainsi, on reconnaît que oindre vient de ungere, comme ioindre de jungere, par la présence de la terminaison re, qui correspond, dans ces deux verbes, à la terminaison latine re.

Par une raison semblable, en-gendrer et céler viennent de generare, celare, et non de gean et ceil, qui contiennent bien la racine, mais n'ont pu donner la forme du mot.

Il en est de même de l'ancîen allemand garto, cas obi. -in, comparé au celtique gort.

Quelquefois la question n'est pas aussi facile à trancher.

La véritable étymologie de havre est-elle le celtique aber,

1 Gallanl, qui, dans l'origine, voulait dire fort, a pris, avec le temps, un sens moins sévère. Mais la langue anglaise a conservé le sens primitif du mot gallant : À gallant officier, ce n'est pas un galant officier, mais un braue officier.

(a) [Plonger vient de plumbicare comme venqer de vindicare; voy. Diez,

Etym. Wart., II, 322.1

embouchure d'un fleuve, les ports de mer s'établissant naturellement à l'endroit où les fleuves entrent dans la mer; ou bien le hafen germanique? On peut hésiter; cependant je pense qu'il est plus naturel de faire dériver havre de aber que du mot germanique hafen, qui n'offre point l'y final (a). L'introduction de l'h est un accident trop fréquent et trop facile pour ne pas être indifférent. On sait d'ailleurs que les habitudes d'aspirations, familières aux peuples germaniques, firent placer bien souvent cette lettre devant des mots où elle ne se trouvait point naturellement.

La parenté du latin et des idiomes celtiques n'est pas douteuse. Outre les ressemblances grammaticales, elle est établie par un certain nombre de radicaux communs. M. Fauriel, dans un cours inédit, en a cité plusieurs qui ne peuvent laisser aucune incertitude à cet égard. Les plus remarquables sont ceux qui, dans les langues celtiques, expriment une idée sensible, qui en latin est devenue une idée abstraite, comme glorr bruit, d'où gloria, gloire; ceux qui, en celtique, présentent un sens général qui rend raison de plusieurs sens particuliers du mot latin correspondant, comme sin, boule, d'où sinus, sein, pli d'un vêtement, golfe, etc.; enfin, ceux qui, en celtique, offrent à leur état simple des mots dont on ne trouve en latin que le diminutif, comme inis, celtique, d'où le latin insula.

Ces rapprochements sont très-ingénieux (b) et prouvent beaucoup ; car on ne peut penser que ces mots pris ainsi dans des acceptions, au fond analogues, mais cependant distinctes, aient été transportés du latin dans le celtique. Évidemment c'est celui-ci qui contient le mot à son état ou avec son sens le plus. ancien.

Il faudrait se garder de voir des radicaux communs au celtique et au latin dans des mots semblables, mais qui ont été

(a) [L'étymologie germanique paraît sûre; liafen a fait havre, comme pampinus pampre.]

(b) [Mais hypothétiques en ce sens que les formes celtiques citées par

Fauriel sont loin d'être sûres ]

évidemment empruntés au latin ou à une langue vulgaire née du latin, et importés chez les nations celtiques.

Ces emprunts sont bien anciens, comme on peut s'en assurer par un curieux vocabulaire gallois qui existe manuscrit dans la bibliothèque Cottonienne, qu'a fait connaître M.. de Courson1, et qui, selon lui, porte la date de 882 (a). Ce manuscrit du neuvième siècle contient beaucoup de mots évidemment transportés du latin dans le gallois. Plusieurs sont venus dans la Grande-Bretagne avec le christianisme, comme altor, autel (altare) ; apostol, apôtre (apostohis); clostr, cloître (claustrum) ; Deu, Dieu (Deus) ; diagon, diacre .(diaconus) ; escop, évêque (episcopus) ; kresi, croire (crederé) ; leic laïque {laicus) ; monach, moine (monachus) ; profunt, prophète (propheta) ; sened, synode (synodus).

Parmi ces mots, il en est aussi d'évidemment germaniques, et qui étaient venus en Angleterre avec les Saxons ou les Normands; tels sont :

Crcft, art, métier, all. kraft.

Cussin, baiser, ail. kussen.

Harrel, harpe, all. harfe.

IIos, botte, ail. liose.

Kampier, champion, aU. kæmpfer, dan. Ksempe.

Keusa, parler, causer, all. kosen.

Nader, serpent, all. natter.

Pebel, peuple, ail. pœbel2,

Redior, lecteur, angl. reader.

Stock, tronc d'arbre, ail. stock.

Stork, cigogne, ali. slorch.

^

D'autres, sans avoir une origine ecclésiastique, n'en ont pas moins une origine incontestablement latine, comme :

Colom, colombe (columba).

1 Recherches, p. 424.

8 L'allemand pœ bel est dérivé du latin populus, mais c'est sous la forme

■qu'il avait prise en allemand que ce mot a passé dans le gallois.

(a) [Ce vocabulaffe est du douzième siècle au plus tôt; voy. Aeuss, Grammatica celtica; p. XLIII, et M. d'Arbois de Jubainville, Revue critique d'hist. et de litt., 1:66, II, 170.]l

Emperur. empereur, empereres, impératrice. Fenester, fenêtre (Tenestra).

Fruit, fruit (fructus).

Lait, lait (lac-tis).

Lader, voleur (latro)

Len, lion (leo).

Lilie, lis (lilium).

Lin, lin (linum).

Mœnor, demeure (manere, angl. manor). Mair, maire (major, a. fr. maire). Mel, miel (mel).

Mirer, regarder (mirari).

Neid, nid (nidus).

Ober, travail (opera).

Oberor, celui qui travaille (operarius), Oliphan, éléphant (elephas). Parchemin, parchemin (pergamum). Pisc, poisson (pisc-is).

Piscadur, pêcheur (piscator).

Pons, pont (pons).

Sa-v, sauf (salvus).

Scol, école (schola).

Scrivit, écriture (de scribere, écrire). Sick, sec (siccus).

Sim, singe (simia).

Tre, au delà (trans).

Tribet, -trépied (tripes)2.

Trist, triste (tristis).

Unicorn, unicorne (unicornis).

Win, vin (vinum).

La physionomie de ces mots à racine latine ne laisse aucun doute sur leur provenance; la nature des idées que la plupart expriment la rend encore plus certaine. Les uns sont des noms d'animaux étrangers, comme lion, singe, éléphant, ou de dignités romaines, comme empereur, impératrice. D'autres désignent des objets dont la connaissance, et par suite le nom,

1 La terminaison de lad-er rappelle celle de l'ancien français lierre, et confirme ce que j'ai dit de la probabilité d'une origine celtique pour la terminaison des mots français en ere, comme trouv-ere.

2 Au quatrième siècle, le mot latin tripes avait été altéré d'une manière

analogue dans la Gaule, en tripetia. Voy. Sulp. Sev. Dial., II, 1.

avaient été apportés du dehors, çomme fenêtre, parchemin, école, écriture, trépied, vin. On ne peut donc se refuser à voir là des mots d'origine étrangère, et non des mots communs au latin et aux langues celtiques.

\* Ce qui est bien remarquable, c'est que le plus grand nombre d'entre eux affectent une forme romane, et presque toujours une forme purement française. Altor, a. fr., alter, deu, mirer, corn, fruit, lait, lin, mair(e), neid (nid), parchemin, pons, tre(s), trist(e), unicorn, vin, sont dans ce cas.

~ Si le vocabulaire en question est réellement du neuvième siècle (a), il en faut conclure que, dès cette époque, le travail qui a produit le français du moyen âge s'était en grande partie accompli, et qu'un grand nombre des mots qui en étaient résultés avaient déjà pénétré en Angleterre. Ce serait un témoignage bien important à ajouter à ceux que j'ai allégués ailleurs pour établir la diffusion précoce de notre languel.

" Indépendamment de cette considération qui rattachait l'étude de ce curieux vocabulaire au sujet spécial de ce livre, je me suis arrêté sur les éléments latins et germaniques qu'il renferme, pour mettre en garde les étymologistes contre les rapports qu'ils pourraient trouver entre des mots français et certains mots donnés pour celtiques, tandis qu'ils sont latins par leur origine, et romans par leur forme. Il était bon de montrer que des expressions de cette nature se trouvaient dans un vocabulaire gallois très-ancien, pour restreindre dans l'application le principe; vrai en lui-mème, de la parenté primitive du latin et des idiomes celtiques, et pour empêcher qu'en croyant tirer un mot français d'un mot celtique, on ne fit autre chose que tirer un mot français d'un mot latin, ou même d'un mot français.

1 Hist, liltér. de la France avant le douzième tiècle, t. III, p. 494.

(a) [Voy. la note a de la p. 327.]

V. — Mots d'origine grecque (a).

Il faut commencer par écarter les mots transportés du grec dans le français par la science, ou composés par elle et pour elle. Ces mots sont étrangers et postérieurs à la formation de la langue.

Après cette exclusion, il restera un nombre fort borné de mots dérivés du grec dans la langue française. Ceux-ci pourraient être divisés en trois classes.

La plus nombreuse comprend les mots grecs qui ont passé en français par l'intermédiaire du latin, soit qu'ils aient été adoptés par les écrivains de l'ancienne Rome, comme héros, de ~vpwç, poëma., de ~irotu^a; soit qu'ils aient èlê adoptés par le christianisme et introduits par lui dans la langue latine, comme blasphémer,, ~pXao-yupEïv ; ange, ~fyyùoç ; diable, ~§iâ- ~6o>oç ; synode, ~o-Ovo^oç; église, ~ix/.Ljo-îa; cimetière, ~XOt[J:I)T'Í¡- pion. Il faut se souvenir que le christianisme est né en Orient, et a été grec avant d'être latin.

La seconde classe de mots grecs qui peuvent se trouver en français se compose de ceux qui se sont introduits dans notre langue par suite de nos communications avec l'empire grec, durant le moyen âge, par les croisades, le commerce, les voyages ; de ce nombre paraissent être ~p^avov, man. gonneau, espèce de baliste, et pjoraH, moustache. "\* Enfin, il peut se trouver dans le français quelques mots dérivés de mots grecs importés par les colonies phocéennes, qui jadis occupèrent tout le littoral gaulois de la Méditerranée et étendirent assez loin leur empire et leur influence. J'en ai signalé plusieurs d'après Henri Estienne, dont les uns, après mûre réflexion, ne me semblent pas avoir une origine grecque

(a) [M. Diez a donné des mots grecs qui ont pénétré dans les langues romanes une liste aussi complète et aussi épurée que possible dans l'Introduction de sa Grammaire de s langues romanes (I, 56-60; trad.G. Paris, p. 68-75).]

certaine, comme paresse, qui, au lieu de venir de paresis, paraît venir tout simplement de pigritia. D'autres, bien que primitivement grecs, ont été tirés par nous de la langue laine qui les avait adoptés. Tel est apotheca, employé par Cibéron. Il en reste encore quelques-uns qui, n'ayant point d'équivalents latins, sont évidemment grecs; mais, parmi jeux, n'en est-il aucun qui ait une origine plus récente, qui vienne, non de Massalie, mais de Constantinople? En général, 1 faut se méfier, un peu plus que je ne l'ai fait dans un précédent ouvrage, des rapprochements que Henri Estienne cherche à établir entre le grec et le français, et surtout de l'analogie des deux langues qu'il veut en déduire.

Du reste, je faisais déjà remarquer qu'il y a souvent des lasards de ressemblance d'où l'on ne peut rien conclure; que certaines locutions anglaises ou françaises se retrouvent dans a phraséologie chinoise, que Ritzius a fait un gros livre 1 pour montrer la conformité du grec et du hollandais. Enfin [1. Estienne lui-même, dans son traité De latinitate falso suspecta, a rassemblé un grand nombre d'expressions latines, ont la ressemblance avec le français n'est pas moins frappante que celle des expressions grecques relevées dans le raité De la conformité du grec et du français; et par là, il infirme lui-même les conséquences trop exclusives qu'on pourrait tirer de certains rapports entre la langue grecque et la angue française.

VI. — Mots d'origine germanique (a).

Il en est des idiomes germaniques- tout autrement que des langues ibérienne, celtique, grecque; ils n'ont pas fourni au français quelques mots isolés, ils forment une partie inotable de son vocabulaire. Après le latin, et à une grande

1 Hist. liltcr. de la France avant le douzième siècle, t. 1, p. 121.

(a) [Voir sur l'élément germanique dans les langues romanes, Diez. Grammalik, I, 60-71 ; trad. G. Paris, p. 74-88.]

distance, il est vrai, du latin, ce sont les idiomes germaniques qui ont donné le plus de vocables à la langue que nous parlons.

Si 1'011 s'est convaincu fort tard de cette vérité, si elle n'est pas encore suffisamment établie dans tous les esprits, c'est que jusqu'ici la plupart de nos étymologistes étaient étrangers à la connaissance des langues germaniques, Ménage tout le premier. Jault et Le Duchat n'ont comblé qu'en partit cette lacune considérable du Dictionnaire étymologique.

D'ailleurs, il faut se souvenir que le français a perdu beaucoup de mots à radicaux germaniques que possédait la langue du moyen âge, et qui n'existent plus dans la langue actuelle M. Diez porte à mille environ le nombre des mots français qui correspondent à un mot germanique, sans compter les dérivés et les composés, et je crois que ce chiffre est loin d'êtnj exagèré 1. Il en compte 70 pour la lettre b. Il ne faut pas tomber dans l'excès contraire à celui que j( signalais tout à l'heure et voir de l'allemand partout. Je vais indiquer quelques précautions à prendre pour éviter ce fâ cheux excès, dont j'ai cité quelques exemples que j'aurais pl multiplier. 1 D'abord, de ce qu'un mot se rencontre en allemand et ei français, on ne doit pas se hâter d'en conclure que le mot français dérive du mot allemand, car beaucoup de mots latins ont passé de très-bonne heure dans les langues germaniques Ce sont principalement ceux qui manquaient à ces langues parce que les objets qu'ils désignaient étaient étrangers aux peuples par lesquels elles étaient parlées, ceux par exemple qui tenaient au culte chrétien, ou se rapportaient à l'art d'écrire. En allemand, altar, priester, orgel, viennent d'allure, presser, organum. Schreiben, lesen, viennent de scribo, lego2.

1 Gramm. der rom. Spr., t. 1, p. 52.

i Ce qui est plus singulier, pferd, cheval, paraît venir de paraveredus. Diez, Gramm. der rom. Spr., 1.1, p. 53. Les noms vraiment germaniques du cheval sont ross et hengst, allem.; hest, suédois.

On conçoit que les peuples germaniques n'avaient poin Ide mot pour désigner une lettre, epistola. Jls prirent le substantif latin breve, nom des premières lettres qu'ils reçurent, icelles des papes (a), et en firent le mot à physionomie allemande brief. Plus tard, à l'époque de la chevalerie, une foule de mots français, d'origine latine, passèrent dans les langues germaniques, et en particulier dans l'allemand. 'Un de ceux dont la fortune fut le plus brillante est le mot aventure, aventiure, qui prit en Allemagne, dans la langue de la chevalerie, une significatioirbeaucoup plus développée qu'en français. Si, avec cette orthographe, on n'est pas exposé à méconnaître son origine française, peut-être n'en serait-il pas de même sous-sa forme germanique, abenlheuer.

■\* A part les mots importés des langues néo-latines dans les langues germaniques, laparenté des idiomes celtiques et des autres idiomes indo-européens, parmi lesquels se trouvent le latin et les langues germaniques, fait qu'on est souvent embarrassé pour savoir si un mot est d'origine celtique, latine ou tudesque, car souvent la racine de ce mot existe dans ces trois langues, ou au moins dans deux d'entre elles.

Feretrnm vient de ferre1, comme l'allemand bahr, bière, de l'ancien allemand beran , qui veut dire porter, et qui a la même racine que fero (anglais bear) ; mais évidemment bière ressemble plus à bahre qu'à feretrum. Entre nix, nivis, et le gothique mais, il n'est pas douteux que le moi neige ne vienne du latin plutôt que du gothique 2.

1 Voy. Varro, De liii. la t., V, 166.

2 Le même principe de la ressemblance plus grande doit décider l'étymologiste qui hésite entre un mot celtique et un mot germanique. Ainsi, quand je trouve en gallois tas (ou das) pour tas, je ne puis. avec M. Diez, dériver le mol français tas, de l'ancien allemand zasi.-[Dans son Dict. étymolog., Diez rapproche tas non pas de zasi, mais de l'anglo-saxon tass, qui s'est conservé dans certains patois anglais (voy. Halliwell, Dict. of a!'chaic and provincial words, au mot tasse), et du hollandais tas. Il ajoute que le même mot existe en gaélique dans la forme dais, en kymri dâs.]

(a) [Breve au sens de « lettre » est beaucoup plus ancien que l'emploi spécial qui en a été fait dans la chancellerie pontificale.]

Quelquefois la question n'est pas « aussi facile à résoudre Haïr (ou hayer, a. fr.) vient-il d'odiri, ou de hassen? La dé sinence du mot fait incliner vers l'origine latine, son com mencement vers une origine germanique (a). Baudrier (01 baldrier) vient-il de baltlteus, ou de belt, ceinture, qui a donni son nom à un bras de mer, le Belt (&) ? Escu vient-il de scutum ou de l'anglo-saxon scild (c) ? Quand on voit qu'âme se disait ei gothique ahma, et dans l'ancien français s'écrivait souven arme, on peut être tenté de croire que ce mot est dérivé di gothique. Mais si l'on réfléchit qu'on trouve dans les écri vains français du moyen âge aneme, qui se prononçait en unI seule syllabe 1, et qu'une idée toute spirituelle a dû venir pa: le christianisme plutôt que par les barbares, on est ramené tirer âme d'anima.

De même, bien que mer se dise en a. saxon mere, on n peut s'empêcher de le faire venir de mare, quand on voit ei français marin, marinier, et mare ou mar dans les autre . idiomes néo-latins2. Par la même raison, on doit préférer 1 latin mare au celtique mor (gall.), qui a le même sens et la même racine. Fier vient de ferus, féroce de ferox, et non di l'allemand freche, qui a le même sens et la même racine. 4 D'autre part, lécher vient plutôt de lechôn (Notker) que di lingere5.

1 Vie de saint Thomas de Cant., p. 85. "

2 Quoique mer vienne de mare, il semble que marais vient de l'aile mand morast.

5 Lechôn rappelle vivement la racine sanscrite lih, qui peut avoir pass par ce mot germanique pour arriver à l'ancien français icher.

(a) [Il faut se déterminer pour une origine germanique. Le latin oit ne rend compte ni de l'A aspirée, ni de l'a. La forme la pins rapproché est celle des dialectes bas-atlemands : angl.-sax. hatiau, ancien frison hatia, etc.]

(b) [Baudrier est une forme presque moderne; elle représente le lati ballerai ius, dérivé de balteus. Yoy. Littré. L'ancienne forme était baudrj (baudrei, baldrei), qui paraît se rattacher immédiatement à une forme germanique ; anc. haut-aH. balderich, angl.-sax. baldriek; et de la sorte i belt. Mais belt lui-même, ou l'anc. haut-aU. pal:, n'est que le latin balteus, voy. Diefenbach, Orig. Europ.,p. 2.0; Grimm Wœrt., au mot belt, etc.]

(c) [L'ital. scudo suffirait pour décider en faveur de scutum.]

Si corne vient de cornu, corn a. fr. pour cor vient plutôt de horn qui a le même sens en allemand (a).

La confusion avec un mot latin a pu altérer la prononciation d'un mot germanique, et cette sorte d'étymologie populaire. pourrait détourner de l'étymologie véritable. Quand nous entendons dire aux gens du peuple, tu m'ostines, nous croyons qu'ils estropient le mot obstiner, et le construisent d'une manière vicieuse avec son régime. Mais cet ostiner ne vient point d'obstiner (&), il vient du vieux substantif français astine, colère (goth haits), d'où le verbe astiner, que sa ressemblance avec obstiner a fait confondre avec lui, et dont elle a modifié la prononciation en ostiner, mettant ainsi, dans l'usage vulgaire, l'altération d'un mot d'origine latine à la place de la reproduction exacte d'un mot d'origine germanique, et substituant ainsi une faute à un archaïsme.

Quelquefois un mot français qui a deux sens a tiré l'un des langues germaniques, et l'autre du latin. Quand frais exprime l'idée de fraîcheur, il vient de frigidus; quand il veut dire qui n'est pas fatigué, qui n'est pas usé, etc., des chevaux frais, les troupes fraîches, il vient de l'allemand frisch, qui a fourni aussi le nom d'une terre non labourée, friche, et l'adjectif frisque, alerte (c).

Ce n'est pas tout d'avoir reconnu qu'un mot français a une origine germanique, il faut encore examiner le mode de sa provenance, les règles générales-selon lesquelles elle s'est opérée et les particularités qu'elle peut offrir.

(a) [Cor, mase., répond à cornu; corne, fém., à cornua.]

(b) [Il en vient ; au dix-septième siècle on prononçait, comme de nos jours dans le vulgaire, ostiner pour obstiner; voy le Dictionnaire de Littré.]

(c) [Ce sont là des nuances de signification qui n empêchent pas ce mot de n'avoir qu'une origine : l'allemand frisch. Le latin frigidus ne rend pas compte de l's qui est constant dans le français frais, le prov. fresc et l'italien fresco].

§ 1. — Permutation des lettres dans les mots d'origine

. germanique (a).

En ce qui touche la permutation des lettres, et principalement des consonnes, les dialectes germaniques se partagent en- deux groupes. D'un côté est le haut-allemand seul ; de l'autre sont le gothique, les dialectes bas-allemand et les dialectes scandinaves 1. Pour les voyelles, la distinction n'est pas aussi tranchée, mais cependant elle existe. \* Si l'on se demande auquel des deux groupes se rapporte la langue française, quelles voyelles et quelles consonnes de même organe prévalent dans les mots français formés de radicaux germaniques, voici ce que présente l'exameiL attentif des faits. •>

L'â haut-allemand, auquel correspond ê en gothique et œ en anglais-saxon, ne se trouve dans presque aucun mot français. Il est remplacé par è, ai ou oi; bâra fait bière, hâr, haire, rât, est la racine de con-roi, a-roi (d'où désaroi). Vague, du liaui-allemand wâk, est du petit nombre des exceptions que subit cette règle.

L'a bref gothique, qui est remplacé en haut-allemand par e, subsiste en général dans l'ancien français : vadi, gage, a. fr. gat-ge; varjan, guarir, primitivement dans le sens de garantir.

Mais le passage de l'a à l'e s'est fait, avec le temps, en français comme dans les langues germaniques. Après avoir dit guarir, on a dit guérir. Dans quelques mots, l'e s'est substitué dès le principe à l'a, lest pour last2.

L'ô est la voyelle dominante dans les dialectes bas alle-

1 Grimm, Deutsche Grammatik, t. 1, p. 578 et 581.

8 Et encore ici, il faut remarquer que lest est la forme Scandinave, et que, le mot étant un terme de navigation, il peut avoir été apporté par les pi rates normands.

(a) [Voir sur ce sujet Dier, Grammatik, I, 284-306 ]

mand (gothique, a. sax., a. frison, a. scandinave). Le hautallemand la remplace par uo ; cet uo ne se retrouve jamais dans les mots français, où paraît toujours l'ô bas-allemand, soit pur, croc, de krokr (a. scand.), soit changé en ou, fourreau, de fodr (goth.).

Pour ces deux voyelles, le français suit donc, dans la formation de ses mots, le bas-allemand de préférence au haut allemand.

Quant aux trois autres voyelles, e, i, u, on ne saurait dire que l'une d'elles soit caractéristique des dialectes haut-allemand ou bas-allemand; par conséquent, elles ne peuvent jeter aucun jour sur la question qui nous occupe, et nous apprendre quels sont ceux de ces dialectes auxquels le français a emprunté des éléments de son vocabulaire. Je passe aux consonnes.

Le français suit en général le bas-allemand pour les consonnes, comme nous venons de le remarquer pour les voyelles ê et ô.

Bas-allemand, p; haut-allemand, f ou pf. Le français prend le p.

Wairpan, goth., guerpir, a. h.-all. werran.

Skip, goth., équiper, a. h.-all. skip 1,

Bas-allemand, b, haut-allemand, p]; le français prend en général le b.

On voit la différence des deux familles germaniques dans let que prennent, au lieu du d, les mots lombards : Rutpert, Erchempert, Autpert, Gauspert. Dans le palcone italien (a. Scandinave, bâlkr), ce p est là par une influence du hautallemand apporté par les Lombards. Les Français le remplacent toujours par le b, et disent : Robert, Erambert, Aubert, Gobert, balcon.

Bas-allemand, f, haut-allemand, b, v, le français prend en

1 D'autre part esqtùf vient du haut-allemand.

général l'f. Exemples : fauteuil, faldistoiium, de falda; a. h.-allem., vurban, fourbir.

Bas-allemand, haut-allemand, w. Ici le français remplace en général la labiale germanique par gu.

A. h. all.vwastan, gaster (dévaster). ^

— weichjan, s'avachir.

— wenkjan, guenchir.

Quelquefois par ou. Exemple:

Ail. west, fr. ouest, ail. watte, ouatte.

Dans ce cas, le français semble, contre son ordinaire, se rapprocher plus du haut-allemand que du bas-allemand, car le gu de guérir, et surtout l'ou d'ouate (a), sont plus près dew que de v. On peut donc considérer ceci comme une exception à la règle de préférence énoncée ci-dessus ; mais encore, les labiales germaniques disparaissant dans le français, l'exception n'est pas complète. 41 Bas-allemand, k, haut-allemand,ch. Il en est, pour le k et le ch, comme pour le v et le w. Dans quelques mots, le k subsiste en français, soit pur, soit affaibli en g. Cependant il faut reconnaître que, dans un plus grand nombre, le ch du haut-allemand a prévalu. j

A. sc. riche (a. h.-all. richi). Marka, marche (-marcha).

Bas-allemand, g, haut-allemand, k. Le plus grand nombre des mots qui ont dans les dialectes bas-allemands, l'ont, en français, soit pur, soit affaibli en j. 1

A. sc. gaba, fr. gabber.

Goth. vêgs, fr. vague, h.-all. wâk. A. sc. liarga, a. fr. large, bouclier.

(a) [L'origine germanique de ouate n'est pas absolument certaine; voy. Diez, Elym. Wôrt., 11, 299.)

Bas-allemand, t, haut-allemand, z. Un grand nombre de mots français suivent le bas-allemand.

Bas-all. schot, flamand, scot, fr. e-scot, h.-all. zeche.

Bas-allemand, d, haut-allemand t. Le t du haut-allemand se retrouve dans les mots lombards : Marqwart, Baltwin, Hartwin; en français, Marquart, Baudouin, Ardouin.

Le d bas-allemand se montre constamment dans les mots français, et n'y est jamais remplacé par le t haut-allemand.

Il suit de ce relevé qu'en ce qui regarde le choix entre des lettres de même organe, le français hésite quelquefois, mais prend en général les lettres que prennent les dialectes basallemands. C'est donc à ces dialectes qu'il se rattache étymologiquement d'une manière plus spéciale.

Cela est si vrai que certains mots français reproduisent exactementla forme gothique, et diffèrent de la forme hautallemand, quoique celle-ci soit plus moderne. Meurtre est tout à faifsemblable au gothique maùrthr, et ressemble beaucoup moins à l'allemand ancien, mordar, et à l'allemand moderne, mœrder.

Du reste, la plus grande ressemblance du français avec les dialectes qui s'éloignent du liaul-allemand s'explique par l'histoire. Parmi les trois peuples principaux qui conquirent la Gaule, le groupe bas-allemand réclame la langue des Goths, qui subit constamment les mêmes permutations que les idiomes saxons et scandinaves. A quel ranjeau de la race germanique appartenait la langue des Burgundes? M. Diez la range sans hésiter avec le haut-allemand. Cependant les Burgundes. étaient originaires de l'extrémité septentrionale de l'Allemagne ; on retrouve même leur nom dans celui de l'île de Born-Holm, qui s'est appelée Burgundar-holm, l'ile des Burgundes, entre la côte allemande et la Suède.

Dans les noms propres de leur nation, on trouve, ce me semble, la prédominance des lettres affectées au groupe bas-allemand. Le d, au lieu de t, dans Gundichar, Gundebaud, et dans

Sigismund ; dans le mot Burgund Lui-même, où on remarque aussi le b pour le p, et le g pour le k, Burgund, en haut-allemand, serait Purkunt.

Quant aux Francs, qui formaient, comme on sait, plutôt une association qu'une race, le dialecte qu'ils parlaient devait être un peu indécis et mêlé comme la composition de leur peuple. Mais ils sont entrés en Gaule par le pays où l'on parle aujourd'hui les dialectes qui se rattachent-au bas-allemand; et, dans les monuments qui leur sont attribués, on remarque, dans une plus grande proportion, les caractères des idiomes bas-allemands.

Aucune des trois nations qui ont conquis la Gaule ne parlait donc un dialecte purement haut-allemand, et c'est à l'autre groupe des langues germaniques qu'il faut s'adresser dans la recherche des étymologies françaises. D'où il résulte qu'on doit moins considérer l'allemand littéraire actuel, dérivé en grande partie du haut-allemand, que le gothique, l'anglosaxon, l'ancien Scandinave, et subsidiairement les dialectes nés de ces deux dernières langues.

§ 2. — Quels mots germaniques ont passé en français.

Il est curieux d'étudier quel ordre d'idées et quelle classe d'objets ont été désignés de préférence dans la langue française par des mots germaniques.

Je trouve d'abord, comme on l'a remarqué, et comme on devait s'y attendre, les armes et ce qui se rapporte à la guerre i.

A. fr. heaume, casque, goth. hilm, ail. helm.'

A. fr. eslingue, fronde, angl. sling.

A. fr. brand, glarve, a. se. brand3.

Hache, ail. hacke, houe, hacken, hacher.

Dague, ail. degen, épée.

1 Yoy. le Chant sur la victoire du roi Louis, la Prière de Cologne.

1 Brand est perdu, mais nous avons conservé brandir.

Espieu, espies, ail. spiess.

Javelot, a. se. gaffelok.

Guerre, angl. warl.

Champion, goth. chempo.

Escrimer, a. h.-a. scirman.

Fourbir, a. h.-a. vurban.

A. fr. navrer, blesser, a. sc. nafar, perceur.

Garde, vardja.

A. fr. gaitei, ail. waehtcr.

Des termes de marine :

E-quif, a. h.-all. scif.

Cingler (pour singler), a. se. sigla 3.

Flotte, a. sc. floti.

f

Ces derniers mots doivent avoir été apportés surtout, en français, parles Normands.

Puis des mots qui expriment des idées tristes, des qualités déplaisantes, des défauts, des injures.

• .Morne, goth. maurtian, être affligé.

1 Bizarre de bizza, colère 4.

Gredin de greedy, angl., affamé.

Laid, dan. Iced, odieux, difforme.

Gringalet, geringel, homme de peu (b).

1 Dans l'allemand du moyen âge, werre, scandale, n'avait pas le sens de guerre, qui, en allemand, s'est toujours dit krieg.

- D'où le guet, guetter, aguets.

3 L'n a été appelé ici par son attraction naturelle pour l'i. Voy. plus haut.

\* Bizzarro, bis-betico en ilalien dérivent de ce radical, et ont le sens de fantasque et de colérique. De la même racine vient notre mot populaire bisquer. — [Étyinologies très-contestables; voir le Dict. de M. Littré aux motspizarre et bisquer.]

(a) [M. Diez, EtijmfWôrt., I, 508, remorque que cette étymolog-ie laisse inexpliqué le suffixe ane. jOn ignore l'origine de ce mot dont la forme italienne, probablement plus rapprochée de la source, est partigiana.]

(&) [Etymologie douteuse; voir le Dict. de Littré à te mot.]

Rogue, a. se. hroki, insolent.

Honnir, goth. Iiaunjan.

Honte, hoiida (honte est le substantif de honnir). A. fr. gabber, a. se. gabba.

Loque, a. se. lokr, pendutum quid, haillon S'avachir, goth. weichjan.

Grimace, grimo, ride.

Se grimer, a. se grima, masque.

Affreux, a. h.-alI.eiver horreur.

Souiller, goth. sauljan.

La prédominance de l'élément germanique dans les mots qui expriment des idées terribles, fâcheuses , repoussantes, a sa raison dans les habitudes des peuples qui les ont apportés, dans leur caractère plus sombre que le caractère des vaincus, et dans le mauvais vouloir de ceux-ci pour leurs conquérants. Mais il faut restreindre ce que cette induction pourrait avoir d'excessif, en rappelant que les langues, et par conséquent les peuples germaniques ont fourni au français un certain nombre de mots qui expriment des idées gracieuses et gaies. ~ Mignon vient de minêon, aimer. 11 a fait mignard, mignarder, mignardise, mots qui n'ont rien de la férocité germanique. De geil, joyeux, venait le verbe galler, se divertir; d'où, une galloise, une femme réjouie; il en est resté gala, grand festin.

Un autre contraste de même genre est celui que forment avec les termes guerriers énumérés plus haut, les expressions suivantes, qui se rapportent toutes aux habitudes de la vie rustique :

Gerbe dejjarba, a. ail.

Jardin de garto (cas obi. gartin). Gazon de wazo, glèbe.

Hutte, de hutta.

Berger de bergen, conserver (a). Crêche, de ehripfa.

(a) [Berger vient de berbicarius.]

A. fr. herde, de herde, troupeau.

A. fr. fuie, de folch, angl., flock.

Cette opposition est une fidèle image de celle que présentait l'ancienne vie germanique, à la fois agricole et aventureuse, à la fois pastorale et guerrière.

Les noms des dignités féodales, surtout de celles qui tenaient aux vieilles mœurs germaniques, mareschal, de mariskalk, le préposé aux chevaux ; séneschal, de siniskalk ; échanson, de schenco; marquis, de mark, frontière; eschevin (lat. scabinus) de scepeno. Pour comte et duc, la féodalité française garda les noms latins.

Quant à baron, son nominatif, dans l'ancienne langue, bers, vient-il du gothique vair, homme, identique à vir en latin et à vira en sanscrit, ou bien du celtique ver, qui est encore le même mot1 ? Ce qui ferait croire à pette dernière origine, c'est de voir le scholiaste de Perse dire : Lingua Gallorum baron es vel varones dicuntur servi militum2. Ce mot eût été déjà bien dégradé de sa signification primitive au temps du scholiaste; ayant voulu dire primitivement un guerrier, il serait tombé au sens de soudard et de goujat. Puis, ce mot ainsi avili se serait relevé, et serait devenu le titre aristocratique des fiers barons de France et d'Angleterre. Cette destinée serait curieuse ; elle est probable, mais n'est point certaine.

La chevalerie, germanique par son origine, a emprunté peu de mots aux langues germaniques. Behourd venait de l'allemand hurten, d'où heurter, heurt. C'est le mot qu'emploient de préférence les poëtes chevaleresques allemands. Il exprime, dans sa rudesse et sa simplicité primitives, le choc, le heurt de deux guerriers armés de fer. Mais la plupart des termes chevaleresques sont d'origine latine. Il faut se souvenir que, si elle avait son principe dans les anciennes mœurs

1 En ir landais.

\* Ménage, Dict. étym., t. I, p. 151.

germaniques, la chevalerie a été cultivée et raffinée surtout en Provence. Là fut créé le vocabulaire de la science amoureuse, et ce vocabulaire, comme on doit s'y attendre, est presque tout néo-latin. Cependant on y trouve drud, qui est germanique. Quant à gallant, gallanterie, qui le sont également, ils n'avaient pas au moyen âge le sens qu'ils ont aujourd'hui. Le mot qui exprimait à peu près l'idée que nous exprimons par les mots galanterie, chevaleresque, c'était domnei, de domna (domina). Ce qui est plus singulier, c'est que le mot trobar, trouver, d'où trobador, trouvère, paraît venir du verbe ancien allemand treffan (a).

Les idées germaniques se peignent dans les mots que les langues germaniques ont donnés à la langue française. Dans l'origine, rico voulait dire puissant ; il a pris le sens actuel de riche, quand la richesse a commencé à être une puissance. Aujourd'hui gagner se rapporte surtout à des idées de commerce et d'industrie ; il n'en était pas ainsi à l'origine : weidanon voulait dire à la fois chasser et paître 1. A une époque où la chasse et le pâturage étaient les d-eux principaux moyens d'existence, ce mot weidanon, qui s'appliquait à tous deux, a été le signe du profit, du gain. \* Hardes vient de herde(b), troupeau, la première richesse des peuples germaniques à leur état ancien; hardes s'est dit ensuite de toute sorte de propriété, et en particulier de celles que quelqu'un porte avec soi, ce que nous rendons par ses effets.

Bague dérive de l'ancien scandinave baugr, a. sax. beagh,

1 Diez, t. 1, p. 282. Gaagner, en ancien français, veut dire cultiver, labourer. et gaagnage, terre labourée, ensemencée.

(a) [De turbare selon Diez (Etym. Mort., I, 428), étymologie confirmée par la publicalion récente d'un texte du douzième siècle où on lit torverent, trouvèrent; voy. le Jahrbuch fur romanische und englische Litcratur. VI, 364.]

(b) [Étymologie inadmissible, parce que l'e germanique ne se permute pas en a. Du reste on ignore l'origine de ce mot.]

parce que les anneaux que les anciens peuples germaniques portaient aux bras leur servaient de monnaie ; ils les brisaient 1 et en donnaient un morceau en échange de ce qu'ils voulaient acquérir. C'est ainsi que bague a voulu dire, comme hardes, ce qu'on possède. Se retirer les bagues sauves, c'est se retirer en emportant ses effets (n).

Le vrai sens des dérivés français s'explique souvent par celui du mot germanique, type et source de ces dérivés. Joli se rapporte aujourd'hui aux agréments du visage; au moyen âge, il avait évidemment un autre sens, il voulait dire gaz, alerte, joyeux. Tel est le sens qu'il a dans les poésies des trouvères, et qu'avait au dix-septième siècle l'expression un joli garçên (b). Le mot joli doit ce sens primi tif à son origine germanique ; jôl, dans l'ancienne langue Scandinave, voulait dire fête, réjouissance, et pourrait bien.dériver lui-même d'iul, nom du jour dans lequel on célébrait, dès les temps les plus reculés, en Scandinavie, l'époque du solstice d'hiver par de bizarres divertissements, dont a hérité la fête de Noël, qui s'appelle encore aujourd'hui en danois Iule ddg. Telle paraît être l'origine reculée et mythologique d'un adjectif qui, venu île si loin, a fini par être tellement français, qu'il exprime aujourd'hui une nuance à peu près intraduisible dans les autres langues.

Il faut remarquer que plusieurs mots d'origine germanique, qui existaient dans l'ancienne langue, ont disparu du français moderne.

t De là est venue l'expression suédoise skilling, en anglais shelling, de skilla, diviser \*. Les habitants de la côte d'Afrique se servent d'anneaux en guise de monnaie.

\* Le mot français esquille (terme de chirurgie), fragment d'os, doit avoir la même origine. — [Il vient de schidix, grec ~uXiÔtov. Diez et Littré.]

(a) [Bague au sens d'anneau et bagues (toujours au plur.) au sens de bagages sont deux mots différents. Yoy. sur le premier Diez, II, 208, et Littré; sur le second Diez, I. 44, baga, et Littré, bagage.]

(b) [Ce sens est, comme on sait, celui de l'anglais jolly.]

Germanique. Vieux français. Dérivés. i ^

Balths (goth.) hardi, bauds, baus, balde- s'ébaudir.

ment, les Rois, p. 46.. Mark (angl.), buf, merc, les Rois, 79, marquer, remarquer, — able.

Wallen, errer, waller, ib. 90 (a).

Fold, enceinte, falde, ib. 93.

Sciuran, escurer [enlever), ib. d'où escurie.

117(6). j Skairnan, railler, escharnir, ib. 118. I Brunja, cuirasse, brunie, Ch. de Bol., J p. 16. ^ Hil, a. sax. poignée enheldie, en parlant d'une épée, d'une épée, Ch. de Vol., P. 38. é Grant, angl., accorder, graanter (c;. •1| Zerian, tarier, tourmenter. 3 Goth. gaurs, gore, triste. 3 Iehen, dire, gehir, confesser. 1 A. ail. merran, Clbpê- 1 cher, marri. 3

Snel, rapide, isnel. j

§ 5. — Comment s'est opérée la transformation des mots germaniques en mots français.

Beaucoup de mots germaniques ont passé par la latin pour arriver au français, et, dans ce passage, ont subi une modification qui subsiste dans leur dérivé français. Hamm, en latin barbarea fait camisia, d'où chemise (camisolle, camisard) (d).

Guivre vient du mot latin vipera, mais a pris le w germanique.

(q) [f.e texte porte, CI e alerent walcrant ça et la ». L'infinitif est donc walcrer et non waller c'est l'anglais walk.]

(b) [Le texte porte. à l'infinitif, es curre, et un peu plus haut (p. 110) on lit : « David el jur escust la preie » (eruit ergo David omnia, etc .); le verbe 1 est donc bien escurre et non escurer; il vient d'excutm'c et n'a rien de commun avec sciuran ni avec écurie.]

(c) [C'est l'anglais grant qui vient de graanter, et non pas graanter de I grant.]

(1) [L'étymologie d-e chemise est très-douteuse; voy. Littré à ce mot.]

Quelquefois un radical germanique n'a pas passé au français à l'état simple, mais il a formé des composés qui euxmêmes n'existent point dans les langues germaniques. Rât, qui voulait dire conseil, secours, et aussi provision (ait. gerath, supellex), a formé l'ancien mot français conroi (conredium et corredum, Du Cange, Gloss.), arroi (it. arredo).

Le vieux mot esmayer, d'où émoi, est formé du verbe gothique magan, pouvoir, qui à l'état simple ne se retrouve pas en français 1.

Il n'y a rien d'extraordinaire à ce qu'un mot germanique ait conservé en français la terminaison caractéristique du diminutif ken, comme mannequin, dans son double sens, soit qu'il veuille dire une poupée destinée à servir de modèle aux peintres, de man, homme, ou une hotte, de manne, a. fr. panier.

Quelquefois la forme du diminutif latin ou italien s'est ajoutée à un mot germanique. De raus on a fait roseau, rosel; de chauch, chouette 1; de ham, hameau, hamel.

Un mot germanique a pris aussi la terminaison du participe passé des verbes dérivés du latin. Hardus, dur, goth., a fait hardit, comme qui dirait endurci au péril, gehœrtet, a. fr. aduré.

Quelquefois un substantif français a pour radical, non un substantif, mais un verbe germanique, qui lui-même n'a point passé au français, comme brèche de brechan.

L'association d'un radical germanique et d'un radical latin a produit en français des' mots hybrides. L'un des plus remarquables est guerdon, wider donum (it. guiderdonez). Mauvais,

1 Esmayer quelqu'un, c'est le priver de ses facultés.

» - Rien déplus établi que l'étymologie de cltat-huant, chat qui hue, qui crie; mais quand on trouve chauana en provençal, on est porté à croire que de là est. venu en français chauan, qui a 'pu prendre le t du cas régime et faire cluiuant, mot qui, par une confusion de son, serait devenu chat-huant.

s Faute d'avoir fait la décomposition de ce-mot bilingue et d'avoir discerné ses éléments constitutifs, Caseneuve y a vu le don de la guerre;

malvais de malus et de vesan, nature. Souhaiter, de sub et de haita, promettre, qui se prend pour ce qu'on désire, ce qui est heureux, d'où l'ancien français haitier, plaire; dehait, affliction.

Une autre classe plus nombreuse de mots hybrides est formée de ceux qui se composent d'un mot germanique et d'une préposition latine placée avant ce mot. Agrafer de ad et de krampfo, crampon ; attraper de ad et de trappa, piège.

Il est curieux de suivre les diverses altérations et transformations qu'a subies un mot germanique en passante au français, par exemple, de sturm, qui voulait dire assaut; en ajoutant une syllabe au commencement et une syllabe à la fin, on a fait estourmie. Puis, en retranchant Y m de la fin, on a fait estour (Th. fr. au moyen âge, p. 224). Puis, par l'addition de l's du nominatif roman et" la suppression de la dernière' consonne radicale que l's entraîne souvent, en changeant la diphthongue ou en eu, on a eu en esteus : M

Et le défia à l' esteus.

Fables inédites, 1.1, p. 125.

Et le défia au combat.

\* Esteus, au cas régime, a fait esteuf, comme Ponthieu, Pontif, et, sous cette forme, il a été encore employé par la Fontaine (a). \* Le même mot germanique s'est souvent altéré par la prononciation de deux manières différentes, et a produit ainsi deux mots qui ne se ressemblent point, quoiqu'ils aient le même radical. Le mot gothique hlanc a fait flanc, et la forme h.-allemand hlancha a fait éclanche (b) par l'apposition de l'es

Ménage, l'allemand verdung, estimation ; d'autres, le- grec xipôo;, gain. Mén., Dici. étym., t. 1, p. 713.

(a) [Esteuf (maintenant éteuf) n'a rien de commun avec estour.]

(b) [On n'est pas d'accord sur l'étymologie des mots -flanc et éclanche, mais il est sûr qu'ils ont une origine différente.] ^

ou e, ordinaire devant les mots latins ou germaniques qui commencent par cl : esclair, éclair, éclisse.

Le français met un e devant les mots germaniques aussi i bien que devant les mots latins qui commencent par la syllabe st : estoffe de stoff, comme estat de status.

Le français met aussi un e devant les nombreux mots germaniques en sc, comme devant les mots latins : scala, eschelle, escalier, de même :

Esquiper, spika. Escalin, shilling. Eschevin, scepeno.

La prononciation et l'orthographe moderne, dans presque tous les cas, ont fait disparaître de ces mots l'&, qui était la première et la principale lettre du radical.

Il y a aussi des exemples d'un e devant un k : écrevisse de krepitz.

L'ancienne langue peut éclairer sur le mode de formation l'un mot français d'origine germanique. Pasquier 1 décompose ainsi le mot abandonner, à ban donner, mettre au ban. Mais ?asquier se trompe évidemment ; donner n'est pour rien dans ibandonner, car abandon doit se décomposer ainsi, à bandon, :tmme le prouvent ces vers :

Or est Renars en mal randon,

Se l'en le volt mettre à bandon.

-Rom. du Ren., v. 1175.

Maintenant Renard est dans une mauvaise situation, car on

veut le mettre, au ban (le proscrire, le condamner).

\* Tous mes trésors vous soient à bandon mis.

Gar. le Loh., t. II, p. 250.

Que tous mes trésors soient mis à votre disposition, à vos ordres (germ. bann edit).

1 Recherches de la Fr., p. 876,

Ménage a reconnu l'erreur de Pasquier, mais il tombe dans une autre, en supposant que a dans abandonner a le sens d'ab; c'est le sens d'ad qu'il aurait fallu dire, comme le prouvent les exemples allégués plus haut, et ceux même que Ménage a cités.

L'invincible penchant de la langue française pour les contractions se montre d'une manière bien frappante dans les noms propres empruntés aux idiomes germaniques ; ces noms, en général expressifs par les radicaux qui entrent dans leur composition, ont été presque tous tellement déformés qu'on a parfois quelque peine à retrouver leurs éléments. Un illustre historien a étonné bon nombre de lecteurs en leur apprenant que Louis était une contraction de Hlodvig, et que le nom qu'il porte était le même que celui du roi Théodoric. -«

En récrivant ces noms dans leur état primitif, antérieur aux contractions que le temps leur a fait subir, M. Augustin Thierry a achevé de restituer à l'histoire des temps barbares la rudesse et la- vivacité de sa physionomie native. Il a averti brusquement l'oreille et les yeux qu'on n'avait pas affaire aux gentilshommes de la cour de Clovis, mais aux sauvages enfants de la Germanie.

La mutilation des noms germaniques a été grande en français. Radulf est devenu Raoul; Hrolfr, Rou; Thebalt, Thibaut; Gerald, Giraut ou Girou ; Markulfr, Marcou; Uadalric, Oury. \*

Quelle différence du français à l'italien, où tous ces noms, au lieu de se contracter, acquièrent encore un nouveau développement par l'addition des mélodieuses voyelles, que l'italien répand sur les mots qu'il emprunte, et au moyen desquelles il sait tous les embellir : Ridolfo, Thebaldo, Adalarico.

Les mots qui proviennent d'une source germanique sont soumis aux lois de la déclinaison romane, aussi bien que ceux qui proviennent d'une source latine. Les substantifs et

les adjectifs prennent un s au nominatif 1. De gram dérive grains :

Grains et marriz et trespansez.

Rom. du Ben., v. 1691.

Triste, marri et pensif.

De même de fel dérive fels, au cas régime félon.

Cet s du nominatif disparaît au cas régime.

La terminaison du cas régime en in se voit dans l'ancien • français roncin, cheval, de l'ancien allemand hros ou ros (a), d'où est venu aussi rosse.

Dans plusieurs mots de provenance germanique, le t a été le signe du cas régime, et quelquefois par- suite et par abus a formé la terminaison du nominatif. Au lieu de Luxembourg, Strasbourg, on écrivit au cas régime Lucembort, Estrasbort :

De Lucembort Girars et Harduins,

De Estrabort Foucars li fils Odin.

Gar. le Loh., 1.1, p. 292.

De Luxembourg, Girard et Hardouin; de Strasbourg, Foucar

le fils d'Odes.

Gerfaut est le cas régime du nominatif gerfalc-s ou gerfaux; gavelot (d'où javelot) de gafeloc-s, gafelos (a. sc. gaflok); en trouve dans les poèmes allemands la forme française scheneschalt, cas régime de senechals-aux ; enfin, haubert, pour hauberc, est le cas régime de hauberc-s ou haubers. C'est ainsi que maint s'est formé du gothique manags;

Une question qui a été résolue pour les mots provenant du

1 II est à remarquer que plusieurs substantifs et adjectifs gothiques avaient un s au nominatif, hilms, heaume; manags, maint. Celte circonstance a pu fournir un motif de plus pour faire de l's, emprunté surtout au latin, la caractéristique du nominatif. — [La présence de l's au nominatif de la déclinaison latine qui contient le plus de mots est un motif suffisant.]

(a) [la nesl pas une terminaison de cas régime; d'ailleurs II y a en moy.-h.-allemand runzU qui répond exactement à rencin. Yoy. Diez, Etym. Wört., I, 5ô8, rozza.]

latin, se présente pour les mots de provenance germanique. Les mots français, dérivés de mots germaniques, sont-ils tirés du nominatif ou des cas obliques? '.

Bacon (a. fr. jambon) a. ail. baccko, Heron — hagero, Crampon — krampfo,

w viennent-ils du nominatif allemand, (hanô)i, o se changeant . en on, comme dans Cupidon de Cupido (a). Ou bien viennentils de l'accusatif en un ou on (hanun, hanon)? |

On peut hésiter entre ces deux provenances ; mais jardin, autrefois gardin, vient évidemment de gartin, forme de deux cas obliques, le génitif et le datif, du h.-allemand, garto. Fange vient évidemment des cas obliques de fani, goth., qui sont fanj-is, fanj-a, fanj-i2 (b). Ii Même dans les noms de lieu hybrides, composés d'un substantif germanique et d'un substantif latin, on reconnaît parfois la flexion qui indique à quel cas se trouve le premier. Francville ou Ffanchevïlle, c'est franca villa; mais Franconville, c'est Francônô (Francorum) villa (c). I On peut donc déterminer dans les mots français à origine germanique, non-seulement la racine,'mais encore la flexion grammaticale de cette racine.

§ 4. — Influences indirectes des idiomes germaniques

sur le français.

A ces influences évidentes des langues germaniques sur la -langue française, on peut en ajouter de moins certaines,

1 Hanô représente les masculins de la première déclinaison faible du h.-allemand ancien Voy. Zieman. Grundriss zut buchstaben und flcxionslehre des Altdeutschen nach Grimm bearbeitet, p. 52.

9 Se déclinant sur kuni, kunjis, neutre de 1a seconde déclinaison forte de Grimm., ib., p. 31. k

(a) [Les mots français en on se sont formés sur l'accusatif ~m 1

(b) [Il esL bien plus probable que fange vient du latin fomix. Voy. Littré.I

(c) [Ou Franconig villa.]

qu'ont indiquées M. Raynouard, M. Diez 1, et surtout M. Mourain de Sourdevall (a).

Les principales sont l'emploi de on dérivé d'homo, pour remplacer le man des langues germaniques. J'en ai parlé dans cet ouvrage. Voy. p. 131.

Le verbe auxiliaire avoir : mais nous avons vu que l'usage de cet auxiliaire s'était introduit peu à peu dans la langue latine; on le retrouve dans le valaque amu. Je crois donc qu'on n'a pas besoin, pour expliquer son emploi, d'avoir recours aux langues germaniques.

L'article : mais l'article néo-latin, né du pronom démonstratif latin, n'a aucun rapport avec l'article des langues germaniques; par conséquent, il n'est point vraisemblable qu'il ait été introduit par elles. C'est la même difficulté que pour dériver on de man.

L'emploi de l'article indéfini : mais on le trouve en germe dans Térence 5.

Quant à certaines locutions françaises dont l'équivalent n'existe pas en latin, et qui semblent traduites des langues germaniques, comme pardonner, vergeben; environ de, umbirinc ; avertir, warnen, isl. varna, détourne1'; je vais lire, a. sax. ic ga rœdan; ces associations d'idées sont trop naturelles pour forcer à chercher une commune origine à des manières de s'exprimer qui ont pu se produire indépendamment les unes des autres dans des langues différentes.

1 Gramni. der Rom. Spr., t. 1, p. 57.

\* Etudes gothiques, p. 42 et suiv.

e Ad unum aliquem confugiebant. Andria, acte I, sc. v.

(a) [On peut ajouter 1 ingénieux mémoire de M. Max Millier sur les « nuances germaniques » de cerwins mots romans (Ueber deutsche Schattirung romanischer Wörte, dans la Zcitschrift de Kuhn, V, 11,24). Les conclusions en ont d'abord été combattues par M. Littié, Journal des Sav., avril 1836 ,Cf. Hist. de la langue fr., I, 96 et suiv.), puis, d'une façon Iplus radicale, par M. P. Meyer, Bibl. de l'Ecole des Ch. , 5, IV, 355-61.]

I

VI. — Mots étrangers introduits successivement dans la langue.

Les idiomes celtiques, les anciens idiomes germaniques, et surtout le latin, ont fourni les éléments constitutifs de notre langue ; les autres idiomes y ont apporté des mots isolés, dont l'ètymologie doit être indiquée dans un vocabulaire, mais sur le compte desquels il n'y a presque rien à dire de général, et qui, par conséquent, ne peuvent nous arrêter longtemps,, car ce sont des acquisitions faites après coup, ce ne sont point les éléments du patrimoine primitif.

Pourtant, dans un inventaire complet de notre richesse lexicographique, il faudrait remarquer, comme on l'a fait, que nous devons aux Anglais un grand nombre de termes de marine : beaupré de bowsprit, etc.

Aux Italiens, plusieurs termes d'art. Pour la peinture : paysage, clair-obscur, chiar-oscuro; cadre de quadro qui, en italien, veut dire tableau; ébauche d'abbozzo (a).

Pour la statuaire : bas-relief, basso rilievo. Nous n'avons pas traduit alto rilievo.

Pour la musique : andante, air, ariette, air de bravoure, (bravoure est loin d'être pris ici dans le sens français); dilettante, violon, dont la finale on présente la terminaison one des augmentatifs italiens ; piano, abréviation de forte-piano, qui est un non-sens.

Pour l'architecture : corniche, corniccione (b); balcon, balcone; fronton, frontone.

Les mots qui correspondent à un augmentatif italien en one, accio, azzo, accia, azza, ou à un diminutif en ino, etto,

(a) [Il ne se peut qu'abbozzo ait donné ébauche, plus anciennement esbauche. Ce dernier mot doit sans doute être rapporté au simple bauche. Yoy. Littré, ébauche.]

(b) [Non pas exactement de corniccione, mais de comice qui en italien a le même sens.]

ina, etta, sont en général d'origine italienne. Caleçon de calzone, canon de canone, bamboche de bamboccia, bambin de bambino, chevalet de cavaletto.

Beaucoup de mots italiens ont fait irruption au seizième siècle; quelques-uns, après avoir été de mode alors, ont été rejetés depuis : en conche pour en ordre, d'acconcio, garbe de garbo, contraste pour dispute (il est resté dans un autre sens). D'autres ont survécu : accorte (le masculin n'a pu prendre, le féminin a été plus heureux), supercherie de sovercheria, attaquer d'attacare, attacher (on disait d'abord attacher l'escarmouche1).

De cette époque aussi datent les formes italiennes cavalier pour chevalier, embuscade pour embûche2.

On trouve aussi en français des mots empruntés à bien d'autres langues. Nous n'avons point à suivre les fils qui sont venus traverser la trame primordiale de notre langue ; il nous importe^ssez peu que caracoler3 vienne de l'espagnol, espièglerie de l'allemand \* ; qu'il y ait en français des mois hongrois, comme heyduc, hussard ; des mots turcs, comme bazar, qui veut dire achat et échange de marchandises; des mots persans, comme tapis, tabeh, déjà connu des anciens 5; des mots chinois, comme thé (tcha), soie (se) ; et jusqu'à un mot caraïbe, tabac.

Seuls, les mots arabes méritent un peu plus d'attention; assez nombreux et ayant pénétré de bonne heure dans le français, ils attestent pour la plupart les communications que nous avons eues avec les peuples musulmans au moyen âge, et par là ils acquièrent quelque importance.

La formation de plusieurs de leurs dérivés est curieuse.

' On reconnait l'origine du mot attaquer dans cette phrase de Montaigne :

J'ai attaqué cent querelles, Essays, t. III, ch. ix.

\* Pasquier, Recherches, p. 814.

5 Caracul, coquille ou escalier en spirale.

\* Eulenspiegelei, un tour d'Eulenspiegel, héros comique d'un livre populaire en Allemagne, et d'une foule de facéties que ce livre raconte.

\* Yoy. De lat. falso susp., p. 330.

Amiral est singulièrement composé des deux premiers mots du titre d'émir al bahr, commandant de la mer, tandis qu'on a retranché le troisième, bahr, la mer, dans lequel- résidait précisément le sens que nous avons donné au mot amiral, résultat de cette étrange mutilation (a). « Cramoisi a reproduit non-seulement le radical kinnis, nom arabe de la cochenille, mais la forme de l'adjectif kirmesi, teint en cochenille. ^ Il est bizarre que le mot caffard, employé pour désigner un faux dévot, soit dérivé du nom que les Arabes donnent aux infidèles, kafir, impie, blasphémateur. Le pluriel de kafir est kouffar. L'idée d'hypocrisie attachée au mot caffard (b) se retrouve dans le verbe arabe kafara, qui signifie cacher. 1 Les influences scientifiques des Arabes sont attestées par les termes qu'ils nous ont enseignés. Ces propagateurs du système de numération indien, que nous appelons arabe, nous ont fourni le mot chiffre, cifr. Il est remarquable que ce soit le nom du zéro, sur l'emploi duquel repose en effet tout le système décimal, qui soit devenu le nom du chiffre en général. Cifr désigne en arabe le zéro, et veut dire vide, de safira, vacuum fuit. ^ Si les Arabes n'ont point inventé l'algèbre, connue avant eux des Hindous et des Grecs, ils l'ont enseignée les premiers à l'Europe moderne, et ont eu la gloire de la nommer. Algèbre est composé de l'article al, dont la présence fait reconnaître l'origine -de plusieurs autres mots dérivés de L'arabe, et de djabara, qui, comme le mot français réduire, se dit à la fois

(a) [Diez a remarqué (Etym. Wôrt., 1, 17) que cette étymologie n'est pas acceptable 1° parce qu'émi1' ne saurait donner dans los langues romanes un mot commençant par a; 2' parce qu'amiral ne signifie pas en anc. fr., comme dans l'usage actuel, commandant de flotte, mais simplement commandant. Il faut donc s'en tenir à l'arabe amir qui a ce dernier sens. Ce mot, modifié par divers suffixes, est devenu en latin amiratus, amiraldus, etc., en anc. fr. amiré, amiral, amiraut, amirant (cf. l'ilal. almirante).\ \*

(b) [C'est l'étymologie de Ménage, adoptée aussi par Diez. Elle n'est pas hors de contestation; voy. Littré.]

d'une opération mathématique et d'une opéraLion chirurgicale : réduire des quantités, réduire une fracture.

La priorité des connaissances. astronomiques des Arabes sur les nôtres est attestée par tes termes que la science occidentale a reçus d'eux et conserve encore. Azimuth d'al saint, la direction ; zénith du même mot samt ; nadir de nadhîr al samt, ce qui est en regard du zénith.

On sait aussi que les Arabes furent les premiers maîtres de chimie qu'ait eus l'Occident ; aussi le nom de cette science, bien que grec d'origine, fut augmenté de l'article arabe (alchymie). Il en fut de même du mot grec ~âp.Gi£, olla, calix, qui, écrit en arabe, anbik, prit aussi l'article al, et forma ainsi le mot alambic, lequel à son tour est entré dans notre langue au point de former le verbe alambiquer, pris au figuré pour raffiner, subtiliser. En italien, lambicare, lambicarsi il cervello. Alcali est un mot plus purement arabe, alkili voulant dire dans cette langue les cendres produites par la combustion du varec.

La grande renommée des médecins arabes au moyen âge explique pourquoi le mot mir, d'émir, seigneur, a été le nom français des médecins : mire, c'est-à-dire maître.

Cherbet, boisson, a fait sorbet et sirop.

Le commerce, qui doit beaucoup à l'activité des Arabes au moyen âge, leur doit le mot magasin ; de khazana, enfouir dans un grenier, ils ont formé le mot makhzanum, qui signifie un lieu de dépôt pour les objets utiles. Tel est aussi le vrai sens de magasin en français : c'est ainsi que l'on parle des magasins d'une armée. L'emploi de magasin au lieu de boutique est né récemment de cette confusion volontaire par laquelle la vanité commerciale moderne a substitué tant de mots nouveaux et souvent impropres à des mots plus appropriés, mais qui semblaient vulgaires et que l'on dédaignait.

Il est encore plusieurs mots français dont l'origine est arabe ; les uns reproduisent exactement le sens original :

mesquin de meskin, indigent, humble, misérable; caraffe (a) de carabeh, broc; chiffon de stphen, pelure, ce qu'on balaye. Les autres le modifient, soit en lui donnant plus de généralité, comme juppe de djubbeh, qui ne se disait que d'une veste ouatée de coton entre l'étoffe et la doublure; soit en lui donnant un sens plus restreint et plus particulier : câble de cabl, un fort lien (b). De même foulh, navire, a été pris pour une espèce particulière de navire, felouque.

Plusieurs dérivés français de l'arabe sont hybrides. Les Arabes ont mis l'article al au-devant de plusieurs mots grecs, et ont ainsi composé alchymie du grec et, suivant Scaliger, almanach de ~pjvaïoç, qui concerne les lunes, les mois ; enfin, alambic, de ~âp&tÇ. De même, M. Diez incline à voir dans alcôve, non pas cobed, coupole, dôme, voûte, mais le gothique chovol.

Je crois devoir à peine mentionner quelques objets importés de l'Orient, et dont le nom indigène a subsisté dans notre langue.

Jasmin, iasmin, persan (c). Limon, limoun, arabe.

Civette de zebad, nom arabe de la liqueur odoriférante qu'on tire de cet animal. Ce nom a pour origine une singulière erreur; les Orientaux croient que l'on trait la civette, et zebada signifie agiter le lait pour en faire du beurre.

Les objets dont le nom a une origine orientale, et désigne la ville ou le pays qui les a produits d'abord, sont plus à remarquer.

1 Gramm. der rom. Sprach., t. 1, p. 59. — [M. Diez est revenu à l'étymologie arabe dans son Dict. étym., 1,14.]

(a) l « Un ne voit pas comment ce mot arabe serait entré dans le français, » dit M. Littré (au mot chiffe), qui du reste lie se prononce pas sur l'étymologie de ce mot.]

(b) [Ou trouve déjà dans Isidore capulum, corde, ce qui, selon la just'' remarque de M. Diez, exclut l'étymologie arabe, les mots ayant cette origine ne s'étant introduits dans les langues romanes que postérieurement à l'époque d'Isidore.]

(c) [Plutôt jâsemtn, ce qui correspond mieux au provo jaussemin.] >

Echalotte, de la ville d'Ascalon, d'où cette plante potagère a été rapportée en Europe.

Maroquin se dit encore pour une peau qu'on préparait dans l'empire de Maroc.

On ne dit plus qu'en anglais cordouan, pour désigner du cuir de Cordoue; mais on le disait autrefois en français, et de là est venu le mot cordonnier, qui est resté.

Le mot échec a été l'occasion des suppositions étymologiques les moins fondées ; on peut les voir dans Ménage. On aurait échappé au ridicule de la plupart de ces hypothèses, si l'on avait réfléchi, avant de s'y livrer, que les échecs nous venaient de l'Orient ; car on aurait été conduit naturellement à chercher l'étymologie de leur nom dans une langue orientale.

Cette élymoiogie conduit à schah rendj, en persan la détresse du roi (Wilkins, Dict. anglais-persan). Schah est devenu échec; a. fr. eschec, ital. scacco, esp. xaque. Ce qui le prouve, c'est l'expression scacco matto, xaque mate, le roi est mort (de mata, arabe, tuer), que nous disons vicieusement échec et mat. La conjonction est de trop ; nous l'employons faute de connaître le sens et l'étymologie du mot échec.

Ce jeu est originaire de l'Inde, mais il est venu aux Européens par les Arabes, et à ceux-ci par les Persans. Il a suivi le même chemin qu'un grand nombre de contes reproduits dans les fahliauxdu moyen âge, et, comme la plupart de ces contes, il porte l'empreinte du milieu persan et arabe par lequel il a passé.

CHAPITRE XIV

. DIALECTES ET PATOIS

I.— Anciens dialectes.

Un jeune homme, mort à vingt-neuf ans, M. Fallot, avait entrepris une étude approfondie des anciens dialectes français ; il n'a pu la terminer. Des mains amies ont publié son œuvre interrompue par la mort; c'est ce qui a paru de plus complet sur un sujet à peine effleuré jusqu'ici, et ce travail inachevé contient assez de choses neuves et utiles pour recommander la mémoire de son jeune et malheureux auteur à la reconnaissance de tous ceux qui étudieront après lui l'histoire de la langue française. Je crois rendre hommage à cette mémoire en discutant brièvement quelques résultats de l'important travail de M. Fallot, et en l'examinant dans ses rapports avec ce qui fait l'objet du mien : l'histoire de la formation de la langue française.

Quant à la classification des dialectes français, M. Fallot les divise en trois classes, et leur donne le nom de normand, de picard et de bourguignon. , Il y a d'abord quelque chose d'étrange à donner le nom de bourguignon au français parlé dans l'Ile-de-France et au bord de la Loire, c'est-à-dire au français qui est devenu la langue de Paris et l'idiome littéraire de notre pals. Il est bien certain

que, dès le douzième siècle, on considérait le langage de l' lle-de-France comme le meilleur. Coenes de Béthune 1, qui dit que

Son langage ont blasmé li François,

s'excuse sur ce qu'il est Artésien, et n'a pas été élevé à Pontoise :

Ne cil ne sont bien appris ne courtois,

Qui m'out repris se j'ai dit mot d'Artois,

Car je ne fus pas norriz à Pontoise.

Et ceux-là ne sont pas bien appris ni courtois qui m'ont

repris si j'ai dit un mol d'Artois, car je ne fus pas élevé

à Pontoise.

Il y avait donc une langue dans laquelle il était de bon air de parler et d'écrire, et èette langue, c'était celle de Pontoise, ou, ce qui est la même chose, de" Paris. v

Le bourguignon avait, comme le picard ou le normand, ses particularités qui existent dans le patois bourguignon moderne, et sont restées étrangères au français. Telle est l'habitude de mettre un i à la fin des mots terminés en a ou en e ; lai, pourçiei, dans les noëls de Lamonnoye, lai vierge, emmaillottai, emmaillottéa.

On ne saurait donc confondre le bourguignon avec le français de France, en prenant ce dernier mot dans le sens restreint qu'il a eu longtemps.

Malgré l'étendue de -ses recherches, M. Fallot a-t-il toujours bien caractérisé les dialectes? Les formes qu'il a attribuées à chacun d'eux ne se retrouvent-elles point dans une autre?

Les caractères fondamentaux du dialecte normand, selon M. Fallot, sont énumérés à la page 25. Il y est dit que ce dialecte rejetait l'i de la plupart de nos syllabes en ie, ier, ai, '

1 Rom. fr., p. 83.

2 Fallot, p. 32. Schnakenburg, Tableau synoptique et comparatif des idiomes populaires ou patois de la France, p. 240.

air, et écrivait ces syllabes par un e pur, comme dans derrere, lesser, plere (a).

En examinant des textes dont l'origine normande n'est pas douteuse, on sera forcé de restreindre considérablement cette règle : ie pour e se rencontre presque à chaque page; je cite à l'ouverture du livre nagierent pour nagèrent : 4

Tant nagierent è tant siglerent.

Rom. de Rou., vers 475.

Ils naviguèrent tant et cinglèrent tant.

Marchié pour marche :

De tut le lor rienz ne demande Forz li marchié de la. viande.

Vers b54.

Ne leur demande rien du leur Hors le marché des vivres.

Trieves pour treves :

Convine è trieves li donerent.

Vers 567.

Ils lui accordèrent une convention et une trêve.

Routier pour rouler :

Le naz fronchir, li ex roulier.

Vers 591.

Froncer le nez, rouler les yeux.

Légier, herbergier, chalengier, aprouchier, comenchier, desrengier, chevalchier, encachier, t. I, p. 202-203.

Il est vrai qu'ai se change souvent en a et en e ; cependant on le trouve bien fréquemment dans le Roman de Rou;

(a) [Cette particularité est ordinaire en anglo-normand. On trouvera dans le Jahrbuch fur englisclie und romanische Literatur, VI (f865), H5, une note du professeur "Mussasia où sont énumérés les cas dans lesquels l'e se diphthongue, c'est-à-dire prend l'i parasite.]

4

exemples : Bretaingne, Huon li maingne, Alemaingne, chevetaingne Espaingne, montaingne, plaingne, remaingne, fraingne saingne, ovraingne, gaingne, t. I, p. 201-202.

Voici d'autres exemples empruntés à des ouvrages normands :

xviii uíefs out en baillie..

Li quiens Gowine od mult grand ost...

De Humbre en Ouse en son venuz

A Saint-Wilfri des niefs issuz...

Qui ceo ne sict ne n'en remembre.

Geoffroy Gairnar, C/M'o". anglo-norrnandes, t. I, p. 3 et 5.

Il eut sous son commandement dix-huit nefs... Le comte Godwin avec une fort grande armée... Ils sont venus de l'Homber dans l'Ouse, ils sont descendus de leurs vaisseaux à Saint-Wilfrid... Qui ne sait pas cela s'en taise.

De son jiière dirrai avant... p. 2. La flambe rendoit liel odour... 3. Grimm fet niefs apparailler... ib.

A Dieu del ciel se comanda... 4. Mès ne sievent qu'en part aler... ib.

r Lai d'Havelok le Danois.

Je parlerai auparavant de son père... La flamme rendait telle odeur... Grim fit préparer les vaisseaux... il se recommanda au Dieu du ciel .. mais ils ne savent où aller.

E gaaingiier destriers blans è vair è ferranz; E de perdre des lor si vait li covenanz.

Rom. de Rott, vers 4100.

Et gagner des destriers blancs et de diverses couleurs, et gris

\ de fer, et de perdre des Jeurs, telle est la\*convention.

La Vie de saint Thomas de Cantorbéry, publiée par l'illustre philologue M. Becker, présente beaucoup de caractères du. dialecte normand, et le sujet porte à croire qu'elle a été écrite en Normandie ou en Angleterre. Eh bien ! dès le premier vers se montre le son ie pour e que M. Fallot dit être rejeté par le normand :

... Li masagier le rei furent mult vezie;

Quand virent qu'il estoient ensi poi avancié,

L'apostolie Alissendre unt ensi araisnié:

Sire, li reis vus ad porté grande amistié,

Bien li devriez faire (a) qu'il vus ad preié.

Les messagers du roi furent bien adroits; quand ils Tirent qu'ils étaient si peu avancés, ils ont adressé ainsi la parole au pape Alexandre : Seigneur, le roi vous a porté grande amitié, vous devriez faire ce dont il vous a prié.

Ces cinq vers, qui présentent sept exemples de ie pour e, en présentent deux de ai qui n'est point devenu e : amisnié et faire.

On trouverait des exemples pareils à peu près à toutes les pages.

Il en est de même à la traduction de la Chronique de Jordan Fantosme. On trouve à la page 88 baisier et non pas beser, laissier et non pas lessez. Acouragier, mangier, p. 56, véchié, p. 64, etc.

M. Fallot cite d'autres caractères fondamentaux du dialecte normand. Généralement, dit-il, on écrivait par un u simple la plupart de nos syllabes en o, en ou, en u, en eu, en oi, en on, en or.

L'u mis à la place de l'o est, il est vrai, un des caractères les plus fréquents dans les textes normands. Il est très-habituel dans la .Chanson de Roland, la Vie de saint Thomas de Cantorbéry et les Chroniques anglo-normandes. Mais cette généralité souffre encore de nombreuses exceptions. Dans une page prise au hasard, la page 209, t. 1, du Romande Rou, je trouve 1'0, dans les mots qui le présentent d'ordinaire dans l'ancienne langue et la langue moderne, vingt et une fois : lor, fors, lor, plusors, lor, ont, forches, forment, tornoiement, joste, joster, lor, totes, fors, o, 0, 0, totes, fors, mors, trover. Il n'est remplacé par l'u que deux fois : midi, mult.

0, dans le Roman de Rou, paraît remplacer en général noire

(a) [Faire est dans un cas tout autre que celui qu'a prévu Fallot. Il en est de même de araisnié, baisier, laissiez, cités plus loin.]

4.

ou moderne, comme il arrive dans le plus grand nombre des monuments du moyen âge : forches pour fourches, joster pour jouster, trover pour trouver. Il remplace même ui dans passiez pour puissiez.

Urne, hume, hums est la forme normande, selon M. Fallot ; on trouve homs, home, dans le Roman de Rou, t.. I, p. 3 et p. 207.

0 remplace aussi, plus souvent qu'u, la diphthongue eM ; exemple : flor pour fleur, seignor pour seigneur, lor enor pour leur honneur, lunguor pour longueur.

Ke li baron e li seignor.

Rom. de Rou, v. 13.

Que les barons et les seigneurs.

Empres la mort, de lor enor N'ont ces cuns fors sa lungor.

Rom. de Rou, v. 55.

Après la mort, chacun n'a eu de sa terre que la longueur de son corps.

Perdu ai de mis horns la flor et la bonté.

Rom. de Rou, v. 4055.

J'ai perdu la fleur et la vaillance de mes hommes.

La Chanson de Roland présente mieux peut-être qu'aucun autre monument les signes caractéristiques du dialecte normand, tels que les indique M. Fallot. L'o ^domine, l'ai etl'ie y sont rares ; cependant on y trouve sans cesse des mots en or et non en ur :

Dolor, p. 114.

Vos, à cðté de vus, p. 10-7.

Flors, barons, hons, honor, p. 111.

M. Fallot indique encore comme caractère essentiel du bourguignon et comme présentant une opposition radicale

-

avec le iwrmand, que le premier de xes dialectes mouillait

toute syllabe en e fermé ou en a pur, tandis que le normar tendait toujours à les rendre sèches. Ainsi gouvemeir, gouve ner, aveir, avoir, etc.

Je trouve dans la Chanson de Roland : :,

proveire pour prouvère, p. i 44. Ameiner pour aniener, p. ii5.

Feidels pour redeTs, peil pour pel, p. 20.

L'ei remplaçait constamment l'oi bourguignon dans le dia lecte normand, exemple : reis, treis, meis, franceis, deis, dreis, p. 127, pour rois, trois, moi, françois, doit, droit. M. Falloi l'établit lui-même p. 25. 1 « Enfin, est-il vrai qu'en normand on écrive toujours esnel pour isnel, beats ou bels pour biaus, biel; chieu pour chief vez pour viez1 ? Je lis dans les Chroniques anglo-normandes: p. 291, beiau fils.

La Chanson de Roland, quelque normande qu'elle soit, n'f point esnel pour isnel. 1 Chez s'y trouve pourc/<e/ (p. 108) au nominatif, conformément à une règle générale de l'ancien français qui veut 1J suppression de la consonne radicale par l's final; mais chiei reparaît au cas régime :

1

Porte à son chief li ber\*.

Ch. ile Rol., p. 97.

Vielz s'y trouve, p. 21, 22 : "

II est mult viel&, si a san tens uset.

Il est très-vieux, il a fait son temps.

De Carlemagne qui est canuz et vielz.

De Charlemagne qui est vieux et blanchi.

1 Fallot, dans la liste des formes propres aux trois dialectes, p. 21 et suivantes.

\* Dans le Roman de Rou.

Mult plaint li cor, mult plaint li chief.

Romm de Rou, v. 576.

Le corps et lajêtel ni font beaucoup de maL

M. Fallot cite (p. 30) comme signe du flamand la substitution du ch au son ç, fachion, chechi, larchin, bléschié, et la substitution du son k au son ch, canoine pour chanoine, vacque pour vache, attaquié pour attaché.

Mais cette permutation, la plus importante peut-être de celles que signale M. Fallot, parce qu'elle porte sur des consonnes et non sur des voyelles, dont les changements sont dans toutes les langues moins constants et moins réguliers ; elle se trouve aussi dans le dialecte normand : recheurent

(Rom.deRou), v. 96, raanchon (ib., v.456), lechon 504), acacha pour (a) chassa (ib., v. 546), fortetesche (ib., v. 801), cachier pour chasser (ib., v. 859). La preuve que façon se prononçait fachion en Normandie, c'est la manière dont les Anglais prononcent et écrivent ce mot, fashion.

On trouve dans la Chanson de Roland :

Caaincs, chaînes.

Encalcet, aussi bien qu'enchalcet et enchacé.

Calcès, chaussés.

Cambre, chambre.

Compilons, champions.

Cancon, chanson.

(Voy. le Glossaire et l'Index.)

Dans le patois normand actuel, on fait exactement ce que M. Fallot dit de l'ancien flamand ou picard. Oh dit cacher pour chasser, chasser voulant dire cheminer, une cache c'est un chemin. Ainsi, dans ce point essentiel, s'accordent ces deux dialectes, entre lesquels il établit f opposition la plus marquée 1.

Je ne prétends point par ces restrictions infirmer la réalité des distinctions que M. Fallot a reconnues entre les dialectes, mais seulement montrer que les divisions des dialectes n'étaient pas aussi tranchées, aussi absolues qu'on pourrait le

1 « Il n'y a point d'opposition mieux marquée que celle qui se fait sentir entre l'ancien dialecte normand et celui de Picardie et de Flandres. » Fallot, p. 51.

croire d'après quelques affirmations que le jeune auteur aurait peut-être modifiées et restreintes 1.

Mais, dira-t-on, les manuscrits d'après lesquels ont été imprimés les ouvrages que vous alléguez ne sont pas des types purs du dialecte normand, parce qu'ils ont pu être transcrits par des copistes qui, parlant eux-mêmes un autre dialecte, les auront modifiés. D'aberd, cela ne saurait s'appliquer aux particularités que le patois normand présente encore aujourd'hui, et qui par conséquent appartenaient bien réellement au dialecte ancien, comme la substitution du c au ch -et du ch au c. Et quand cette explication de certaines formes, que 1t. Fallot se croit en droit d'exclure, serait admise, je dirais encore que, puisqu'il en a été ainsi, puisqu'à mesure qu'ils étaient transcrits, les monuments de notre ancienne langue ont altéré ou perdu si facilement les formes propres aux divers dialectes, c'est que ces formes étaient des accidents locaux qui n'influaient pas sur les caractères essentiels et fondamentaux de la langue. Il peut donc être très-utile de s'en occuper dans un but paléographique; mais ces nuances, plus orthographiques que grammaticales, importent peu à l'historien de la langue française. Il ne doit pas y regarder de plus près qu'on n'y regardait au moyen âge, et, puisque, chacun récrivait dans son dialecte ce qui était écrit dans un autre, faire jusqu'à un certain point abstraction de ces systèmes de transcription infiniment capricieux et variables, et s'attacher surtout à ce qui était constant, ou au moins très-dominant dans l'ancienne langue, car cela seul a pu influer d'une manière générale sur l'état de la langue qui a suivi.

M. Fallot a pris surtout les chartes pour base de son travail ; mais il y a un inconvénient, pour étudier les formes de l'ancienne langue française, à les chercher seulement dans les

i Plusieurs morceaux eussent pu être modifiés, au moins dans les termes, s'il avait été donné à l'auteur d'y mettre la dernière main, dit M. Guérard, dans la notice que ce savant a écrite avec la sagesse d'esprit et la sûreté de savoir qui le distinguent.

chartes, car celles-ci sont empreintes, souvent bien plus que les ouvrages littéraires, des habitudes particulières à une localité (a).

M. Fallot reconnaît lui-même, avec la candeur conscient cieuse qui a présidé à tout son travail, combien il est malaisé d'établir des distinctions précises entre des dialectes aussi peu arrêtés,aussi muables que les anciens dialectes français. Après avoir énuméré les formes qu'il attribue à l'article dans les dialectes de Bourgogne, de Picardie et de Normandie, il ajoute : « De ce que, dans ce tableau, je n'ai pas assigné certaines formes-à un dialecte, il ne faut pas en conclure que ces formes ne s'y montrent jamais; j'ai voulu marquer seulement par ces exclusions que ces formes ne sont pas propres à ce dialecte, qu'il ne les a eues que d'emprunt; en d'autres termes, je n'attribue autant que possible les formes qu'au dialecte dans lequel je pense quelles sont nées 1. »

On sent combien est favorable à l'arbitraire ce principe qui permet de ne pas tenir compte des formes que présentent les monuments d'un dialecte, seulement parce qu'on les déclare empruntées, et qu'on pense qu'elles n'y sont point nées.

M. Fallot reconnaît de la manière la plus positive l'unité grammaticale des anciens dialectes français. « Les règles grammaticales, dit-il, étaient les mêmes pour tous les dialectes de.la langue d'oïl, tous, sans exception, étaient régis par la même grammaires. » C'est tout ce qu'il faut pour que l'his-

\* P. 57.

\* P. 14.

(a) [Fallot n'étudiait pas proprement l'histoire de la langue française, c'est-à-dire de cette langue qui, à l'origine, simple dialecte de l'Ile-deFrance, est de bonne lieure devenue, par suite des circonstances politiques, l'idiome littéraire de toute la France ; il se. proposait de faire la grammaire comparée des divers dialectes de la langue d'oïl, et, pour atteindre ce but, -il n'avait pas de meilleure voie à suivre que de prendre pour base de son travail les chartes, précisément parcequ'elles sont «em' preintes, plus que les ouvrages littéraires, des habitudes particulières à uneloealilê, » et aussi parce qu'étant datées de lieu, elles présentent quant il leur origine une certitude que les.textes littéraires offrent bien rarement ]

torien de la langue française puisse, sans nier la diversité des dialectes, ne pas leur accorder une grande place dans ses recherches.

Si on voulait tenir compte de toutes les formes sous les. quelles se présente un mot de l'ancienne langue, on se perdrait dans une foule innombrable de diversités qui ne représentent que des variantes orthographiques. Pour ils, de ill-os (a), on a fait ols, als, els. Ces trois formes dérivées du mot latin, qui sont fort semblables entre elles, ont produit à leur tour vingt-cinq altérations diverses du même type 1. Il est bon de les connaître pour s'orienter dans la lecture des manuscrits, mais elles ne peuvent jeter aucun jour sur les origines et la formation de la langue française.

Je place ici quelques-unes des différences les plus remarquables entre les dialectes, indiquées dans l'ouvrage de M. Fallot; on verra qu'elles n'affectent point la forme grammaticale de la langue : • g

Pour l'article.

Lai au lieu de la a, forme primitivement bourguignonne. Dou, du, ou, au, id.

Del, al, el 3, formes primitivement normandes.

Pour les mots en el et en eil.

!0s, oz, ous, rarement eus... Bourgogne.

Aus, tous, eus, ieus, ious. , . Picardie."

Nom. 1 Eus, us, ffl ......... Normandie\*.

Pour les mois en il.

Ils ou is dans les dialectes bourguignon et normand. Dégradés en us, ius, ieus, dans le dialecte picard.

1 Fallot, p. 259 et 260. — [On réduirait bien le nombre de vingt-cinq. si on discutait en détail la liste de Fallot.l

« P. 32 et 351.

3 P. 57.

4 P. 115.

(a) [Ils n'existe pas en ancien français. On n'y trouve jusqu'au quinzième siècle que il de iili.]

Pour les mots en oil.

OIs et ous.. Bourgogne. AIlS, eus, cos, os ............... Picardie.

Pour les mots en al, ell.

Als, ans, els, eus Bourgogne. Ax, ex, primitivement Picardie, puis Bourgogne. Ois, ous, ils, ius . Bourgogne. O.r, ix .................... Picardie.

Pour le pronom personnel.

PREMIÈRE PERSONNE2.

1 Ju Bourgogne.

Jou Picardie. Jo, jeo Normandie.

Me, régime direct des verbes. t

Mi, régime indir. des préposit. 1 Bourgognes.

(;as régime ...\* .' }Picardie4.

Meî. S Normandie5.

Le pronom réfléchi à peu près de même.

Pour le pronom démonstratif.

Nominatif... t <?.; ■ • ■ Bourgogne 6.

( Chu, chis, chtus ....... Picardie7.

Il en est de même des variations que l'ancienne langue française a subies pendant trois siècles. Il est très-curieux d'étudier ces variations, et l'ouvrage de M. Fallot contient

1 P. 127.

\* P. 235.

s P. 236. JI. FalJot assure que cette distinction est observée avec une grande régularité dans les. plus anciens textes bourguignons ; par exemple, dans les sermons de saint Bernard. Voilà une observation qui n'est pas seulement orthographique, mais qui touche à la grammaire.

\* P. 240.

« P. 243.

6 P. 290.

'1 P. 293.

en ce genre des distinctions fort intéressantes ; mais en les supposant toujours fondées,"tout ne serait pas dit ; quand on aurait comparé un assez grand nombre de monuments pour en tirer, à cet égard, des conséquences certaines, je dis qu'il faudrait encore commencer par faire abstraction de ces variations successives dans le tableau que l'on offrirait de l'ancienne langue française, sauf à en tenir compte ensuite ; les présenter d'abord, serait le moyen de ne donner aucune idée nette et précise de cette langue. En somme, sans m'appesantir sur les variations infinies qu'a dû subir, pendant trois siècles, un idiome livré à lui-même et parlé dans plusieurs provinces, j'ai cherché à dégager de cette confusion ce qui était le plus général, le plus constant, ce qui, par conséquent, a pu seul agir sur les destinées ultérieures de la angue écrite.

Les remarques qui, dans le travail de M. Fallot, me paraissent intéresser le plus l'histoire de la langue, sont celles qu'il fait sur d'anciennes distinctions, observées par lui avec beaucoup de finesse aux premières époques de la langue, et perdues depuis, comme là distinction du sujet ces, féminin pluriel, et du régime cez i, et la reconstruction du relatif 2.

Ce sont encore certaines comparaisons qui ne portent pas seulement sur des variantes d'orthographe et de prononciation, mais touchent à la grammaire, entre le langage de Bourgogne, d'une part, qui avait me pour le cas direct, et mi pour le cas indirect ; et de l'autre, le langage picard et normand qui n'offraient point avec la même constance ces attributions distinctes de la forme dérivée du latin me, et de la forme dérivée du latin mihi; et encore, comme M. Fallot allègue en faveur de cette règle les sermons de saint Bernard, on peut croire que la date du monument y est pour quelque chose,

1 P. 305.

2 P. 319 et suiv.

et y voir une question de temps, non de lieu, une époque de la langue plutôt qu'un dialecte1.

En somme, je ne nie point l'importance de l'étude- approÎondie et minutieuse des dialectes; elle peut avoir une grande importance paléographique, elle peut aider à fixer la patrie et l'époque d'un manuscrit ; mais je crois qu'il ne faut pas, dans l'étude de la langue française au moyen âge, s'en laisser trop préoccuper. On doit, ce me semble, chercher ce qui est général et dominant, avant de chercher ce qui est particulier et- exceptionnel. Dans les meilleures grammaires .grecques, on place d'abord., comme type, la forme de la langue la plus généralement adoptée, puis on ajoute les modifications propres à chaque dialecte, et cependant le dorien, l'éolien, l'ionien ont bien une autre importance philologique et littéraire que le normand, le picard et le bourguignon.

L'influence des langues étrangères, avec lesquelles le français était en contact, a donné lieu à des accidents d'orthographe, et quelquefois de langage, qui ont dénaturé en divers sens la langue française.

Dans les manuscrits norman'ds ou anglo-normands, on trouve souvent le w et le th anglais.

Dans le Roman de Rou : Ewe pour Éve ou Égue, 988-90; ivaste, 530; swiant, pour suivant (t. 11, v. 252); wage (ib., v. 1600 et 1608);-et quelques mots anglais, comme graanter,

La théorie qui dérive chacune des formes du pronom possessif des formes du pronom personnel est ingénieuse, mais il me paraît bien plus simple et plus vrai de les tirer du pronom possessif latin \*. Comment douter que mes, tes, ses, ou mis, tis, sis, ne viennent, comme le provençal mos, tos, sos, de meus, tvus, suus, surtout quand on voit le même pronom faire à l'accusatif mon, ton, son, de meum, tuum, suum ? Comment croire que ma dérive de me", quand il dérive si naturellement de mea, quand M. Fallot lui-même cite pour sa, sue\*\*\*, qui, j'imagine, dérivait de sua.

' P. 267. Je n'admets cette origine que pour no, vo, ou nos, vos, pris dans le sens de nostre, vostre (p. 96t). Sur ce point, j'ai entièrement les mêmes idées que IL Fallot. Voy. p. 111.

\*\* P. 276 277.

H. P. 281.

accorder (de grant (a), wilcom, bien-venue (de welcome), wagrant, errant (de Wagrant).

L'exemple le plus frappant peut-être de cette invasion de l'orthographe anglaise dans le français, est cette inscription faite pour le glaive de Gauvain, au temps d'Édouard Ier : s

Jeo su forth. Galaan me fyth.

Je suis fort. — Galand me fit.

D'autre part, l'Ystoire de li Normant offre le plus bizarre mélange des formes latines et italiennes, mêlées à des particularités orthographiques qui appartiennent au dialecte normand. Le ch, par exemple, y remplace le c, comme dans les ouvrages de Wace : les rechut (p. 54) pour les reçut.

Mais, ce qui est plus singulier, c'est de trouver des mots avec la terminaison de l'ablatif, et employés indifféremment pour tous les cas, exactement comme en italien: g

Nominatif. Lequel Paul dyacono et moine. ,

Prolégomènes, p. VIII.

Génitif.. Li compaire del (ci) devant dit dyacono. ^

Ib.

i

.TJatif... A misire Adelpergo.

Ib., p. ay.

Accusatif. Occidre Argiro.

Ystoire de li Norm., p. 53.

Tuer Argire.

Ablatif.. En uno consciI.

Ib., p. II.

Les formes italiennes abondent dans cette histoire :

Ysulle (isola), p. 9.

Cressute (creschita), ib.

(a) [Yoy. la note de la p. 546.]

t Veinclière (vincere) ^ p. 14. De li Turchi (delli Turchi), ib. Fatigose (faticoso), p. 58.

Alla cclize,alla ecclesia, p. 39. Coiivit (convito), p. 42.

La laigne (la legna), ib. Occidre (uccide1'e), p. 53. Li galle (i gali), 59. Dubie (dubbio), p. 63. Briga (id.), p. 64.

Affiti (afflitto). p. 80.

Qui ci veut cecare (chi ci vuole cecare), p. 87. Par publica fame (per publica fama), p. 91.

Escriptor (scrittore), p. 99. Certitudine (id.), p. 158. Li catholici (i cattolici), p. 150. Seruitute (id.), p. 151.

Certaines formes sont encore plus latines qu'italiennes.

Ainsi timer (p. 56) est plus près du latin timere que de l'italien temere. - Cronica (ib.), au contraire, est purement italien, le mot latin étant cronicon (a).

Quelques formes participent à la fois du génie de la langue italienne et du génie 4e l'ancienne langue française, comme :

Animar le, Tanimer (it. animarlo), p. 123. Maistro (it. maestro, fr. maistre), p. 138. Pei-t (it. pare, fr. appert), p. 19.

Toutes ces formes n'appartiennent à aucun dialecte, et je ne les cite que comme une monstruosité philologique assez curieuse.

1 On sent déjà dans cette terminaison la prononciation italienne vintchere.

(a) [On trouve aussi dans les textes latins du moyen âge chronica, et lors même qu'on ne le trouverait pas, l'existence du français chronique, de l'italien et de l'esp. cronica, obligerait de supposer son existence.]

II. — Patois modernes.

Ier. — Altération des mots latins.

L'étude des patois. modernes de la France est une étude immense, dans laquelle je n'entrerai qu'autant que le comporte mon sujet. Je ne les examinerai que par rapport à l'ancienne langue française, et en tant qu'ils en éclairent la formation.

'Les patois modernes se so.nt, à quelques égards, formés ou plutôt déformés, comme l'ancien français lui-même naissant au. sein du latin corrompu, par l'oblitération ou l'interversion des lettres, la contraction des mots et certains changements de voyelles et de consonnes assez réguliers (a).

L'oblitération des lettres a lieu surtout à la fin des mots.

La finale eur devient eu dans tous les patois du nord de la

France, comme dans le langage dU" peuple. Ce changement remonte à la prononciation du moyen âge, dans. laquelle eus remplaçait eur-s fvoy. p. 59), et qui a subsisté dans l'usage très-aristocratique de dire un piqueux, uti beyeux, pour un viqueur, un beyeur1.

C'est en vertu de l'oblitération qu'on trouve :

AilentÕ pour alentour (dép. des VÓsges)2. -

Ci pour ciel (Malmedy). Bib pour bible (wallon).

1 C'était le nom qu'on donnait, dans Fancien régime, à ceux qui assistaient aux bals de la cour, sans pouvoir y prendre part à cause de leur naissance, et qui ne faisaient que beer ou beiér à ce spectacle.

2 II m'a semblé inutile de joindre à chaque mot pat ois l'indication de ta source à laquelle je l'empruntais. Je renvoie, une fois pour toutes, aux Mélanges sur les langues, dialectes et patois, Paris, 4851 ; et au Tableau synoptique et comparatif des idiomes populaires ou patois de la France, par J.-F. Schnakenburg, 1840, Paris et Berlin, où l'on trouvera à peu près tous les mots que je cite; j'ai toujours soin de dire à quels patois ils appartiennent.

(a) [Nos patois modernes ne sont autre chose que les anciens dialectes de la langue d'oïl qui, sortis de la même source, sont développés indépendamment les uns des autres. : l'ancien français n'est que l'un de ces

1

Cecler pour cercler (wallon .).

Ceind pour cendre (id.) .

Cheg pour charge (id.).

M6e pour mort (bourguignon).

Pos pour porc (haut-alsacien}.

Il faut se souvenir que c'est en grande partie par l'oblitération des finales que les substantifs français se sont formés. Sous ce rapport, les patois sont à son égard ce que lui-même est au latin.

L'interversion des lettres a produit dreumir pour dormir (Vosges)1; predu pour perdu (Charente). C'est par une interversion du même genre que nous disons fromage pour formage (it. formaggio, de forma), et que les Latins eux-mêmes avaient fait forma de ~[wpyri. Les langues les plus cultivées agissent donc à cet égard comme les patois.

Les additions de lettres les plus vicieuses sont très-analogues aux procédés qu'a employés notre propre langue pour se former. Nous rions quand on dit espectacle, esterile (Rouchi etpopul.), pour spectacle, stérile; c'est cependant exactement ce que fait le Français en disant estat, au lieu de stat, status; estayer (ëtayer), au lieu de stayer, de stutzen.

La contraction, caractère dominant des idiomes populaires, est poussée aussi loin que possible dans l'ancien français. Exemples :

Seu, sambucus, sureau (picard).

Rén, redditus, rendu. -j'su rén (id.).

Sa, sera {hora), soir (Vosges).

Mier, manger (Pas-de-Calais). 4

Cheptt, charpentier (wallon).

Courchî, couyre-chet (id.).

Drî, derrière (id ).

dialectes, celui de l'Ile-de-France, devenu prépondérant. La formation, ou, pour mieux dire, le développement du français d'une part et des patois de l'autre, doit s'êLre opéré en bien des cas selon les mêmes lois, puisqu'ils ont la même origine et se parlent dans la même région. Cependant ces lois ne sont pas tout à fait les mêmes, et leurs différences constituent la variété des patois.]

1 C'est ainsi qu'à Naples on dit crapa pour capra.

§ II. — Permutation des lettres. '

Très-souvent les permutations de lettres pour les palois sont les mêmes que pour le français; seulement elles s'appliquent à d'autres mots. Ainsi, l'a latin se change en e dans carus, cher; capra, chèvre, etc. De même lacryma a fait terme dans le patois des Vosges, et, au lieu de sarcler (de sarculus, Columelle), le picard dit sercler.

En normand, on trouve la même tendance à changer a en e; elle a singulièrement prévalu dans la prononciation anglaise. Du reste, on voit aussi l'e remplacer l'a chez les autres peuples germaniques :

A. h. allemand. Allemand moderne.

Hairda, herde. Wairfan, werfen.

A. Scandinave. Danois.

Tunga, ton ge.

Ta la, ta le.

Dans certains palois, une permutation de lettres, qui a existé du latin au français, se produit avec une fréquence extraordinaire.

Ainsi le changement d'a en ai, qui s'est fait en français dans aimer d'amare l, maire de major, glaive de gladius, a lieu perpétuellement dans le dialecte bourguignon, qui dit bais pour bas (le français a baisser), brai pour bras, faimine pour famine, tai pour ta, etc. \*.

Dans l'ancien français, l'n latin se changeait parfois en r :

D'anima, arme (pour ame); (a)

1 Assez tard. Voy. chap. de la Prononciation. — [L'ancienne forme amer n'est pas devenue aimer par une modification naturelle due au laps du temps, mais par une correction fondée sur une fausse analogie. On a. jugé à propos de dire aimer parce que le radical, lorsqu'il avait l'accent, était aim (j'aiml tu aimes, il aime) ; c'est absolument comme si on avait corrigé tenir en tienir à cause du présent je tiens.\

2 Schnak, p. 44.

(a) [Ceci est un cas particulier qui n'est pas celui de bereignc (benignus?) cité plus loin. On a dit d'abord aneme, l'e du milieu étant à peine prononcé, pour anme, et pour adoucir la prononciation arme.]

Et en passant au français moderne, l'n s'est changé en l :

D'orphenin, orphelin.

Dans certains patois, le même changement a lieu :

Bourguignon, bereigne pour bénigne.

Rouchi, marie pour marne.

h'I en r :

Latin.

Capitulum, Luciniola,

Français. chapitre. rossignol.

Français.

Ciel, Miel,

Bourguignon. cier.

mer.

Quelquefois le rapport du français aux patois modernes est l'inverse de celui qui existait entre le latin et le français.

Le français remplaçait en général Yl latin par un r.

Le rouchi et le lorrain remplacent l'r français par un l : rale, ralement, pour rare, rarement (Schnack, p. 13).

Le changement du k en ch ou tch est un des plus naturels. Il a eu lieu du latin à l'italien : Cicero, pron. kikero ; cicerone4, (pron. tchitchéroné); de l'ancien saxon à l'anglais : kirk, church (pron. tchurtch) ; du latin à l'ancien français, cadere, cheoir; de l'ancien français au nouveau, keval, chevaL

Dans les patois bourguignon, normand, picard, 1 le eh pour le k est rare; c'est l'inverse qui a lieu.

En rouchi et en picard : kene pour chene, taque pour tâche (Schnack, p. 57). De même en normand : cacher pour chasser

t Le c avait en latin la prononciation du kappa, comme le prouve

la transcription grecque des noms propres.

(a) [Non pas en général, mais dans le même- cas où l'n latin devient r (voy.la note de la page précédente), c'est-à-dire quand l'l latin se trouve, par la chute d'une voyelle, suivre immédiatement une muette ; ainsi apostolus = apostle - apostre.] -

(aller), camin pour chemin. Ces patois ont mieux conservé que le français le son guttural primitif. \* Ch, qui se mettait au moyen âge pour k, s'y mettait aussi pour Ç et ss. Exemples : chou pour Ço, chil pour cil. Cette substitution s'est conservée dans plusieurs patois 4 En rouchi : douche pour douce, caroche pour carrosse. 1 En picard : chi pour ci.

En normand : ichin pour ici; cache pour citasse, rouchi, id. En lorrain : choffliat pour soufflet. À Les patois ne dilfèrent pas toujours du français par une altération plus grande du type latin ou germanique; souvent ils sont plus fidèles à ces types. Le picard a conservé du moyen âge, pour ch et pour j, k et ch qui étaient étymolo. giques.: '

Canter pour chanter (cantare).

Car pour char (caro).

Kèv,'e pour chèvre (capra).

Gatte pour jatte (bas-Iat. gabata).

Gardm pour jardin (gartho, goth.). j Gartiere pour jarretière (garter, anglais).

Il en est de même des patois du Nord et même du normand.

L'affinité de l'i pour la nasale, et de la nasale pour l'i, esl commune à presque tous les patois. Le cambrésien dit tnsin, pour ainsi, comme le normand dit inchin; le bourguignon, cheminse pour chemise; le picard dit vieinde pour viande, feimè pour femme, greinde pour grande. Ce dernier mot explique le comparatif greindre, plus grand, dans l'ancien français. Cette affinité est si grande que l'i remplace devant la nasale les autres voyelles a, e, 0, u; ainsi dins pour dam (Saint-Omer), in pour en (ib.), min pour mon (ib.), in pour un (Ardennes).

1 Le nivernais fait l'inverse : à la manière des enfants, il prononce samp pour champ; c'est revenir au langage puéril.

Le g final, appelé par la nasale, paraît dans quelques patois: faing pour fai-m (la Réole).

J'ai dît que l'h aspiré est venu en français des peuples germaniques ; rh latin n'empêchait jamais l'élision, ce qui prouve qu'il était muet. A l'époque où les barbares paraissent, on voit l'h se placer avant des mots latins qui ne l'avaient point. Cet h, qui est le son germanique presque semblable à une consonne, que nous avons rendu par c dans Clovis (de Chlodoveus), avait souvent dans les poétes de la basse latinité la vertu d'empêcher l'élision d'une voyelle précédente avec le commencement des mots devant lesquels on la plaçait.

-Ce qui prouve encore que l'origine de l'h aspiré est germanique, c'est qu'il manque à la plupart des dialectes français, et ne se trouve qu'aux confins du pays allemand, dans le patois lorrain, dans une partie de celui des Ardennes, et dans celui du ban de la Roche qui est pénétré de germanisme (Schn., p. 59). Là il est prononcé dans sa pureté tout à fait gutturale et allemande. Il représente ordinairement un ss ou un sc, et peut s'écrire par un ch : baihi, baiser ; dechondre, descendre; chtole, étoile. -

La substitution du g au w est un fait constant dans le passage des idiomes germaniques aux idiomes néo-latins : Wilhem, Guillaume; warder, garder. Dans les patois des localités qui confinent aux pays germaniques, la substitution ne s'est pas accomplie et le w subsiste : warder, garder; wouere, guerre (au temps d'Hincmar, werra, à Reims) (Sch., p. 58); il en est de même en picard : warder, garder.

§ Ill. — Formes grammaticales anciennes.

En tout pays, les patois conservent fidèlement certaines formes du vieux langage. Le peuple altère profondément à tluelques égards l'idiome qu'il parle, car rien ne peut arrêter ou diriger l'action qu'il exerce sur cet idiome ; mais en même temps, le peuple est -soustrait à l'aclion qu'exercent sur les classes plus cultivées les variations de la mode et du goût.

Aussi, tout en dénaturant la langue, garde-t-il souvent les vieux mots, les vieux tours et même la vieille prononciation, avec une extrême ténacité, comme il porte les habits que portaient ses grands-pères, et ne voudrait pour rien au monde s'écarter dans ses procédés agricoles du chemin que lui a tracé d'avance la routine héréditaire.

C'est là ce qui donne une importance philologique aux patois. Les patois de la France actuelle correspondent aux différents dialectes qui existaient déjà dans l'ancienne langue. Le Normand emploie l'e fermé là où le Bourguignon et le Picard mettent le son oi qu'ils prononcent oué. Les plus anciens monuments de la langue française, les vers sur sainte Eulalie, écrits dans le nord de la France, au neuvième siècle, montrent déjà diverses formes des patois actuellement usités dans cette portion du territoire. Exemple : diale ou diaule pour diable. (Voy. Schn., p. 50.)

Je vais choisir dans les patois français quelques exemples des formes grammaticales de l'ancienne langue 1.

Article.. j

L'ancienne forme française de l'article H se trouve en wallon; li fre, le frère.

On trouve dans un autre patois la forme du datif es : es gages, aux gages; es pies, aux pieds (H.-Rhin).

La confusion de l'article avec le substantif, à laquelle les mots lambris (a), luette, doivent leur naissance, cette conlu-

!

1 Je ne parle pas ici des- patois de la France méridionale : jls ne relèvent pas plus du français que les patois italiens. Ils sont des altérations de cet autre idiome néo-latin qu'on appelait, au moyen âge, la langue d'oc, et que j'ai constamment désigné par le mot provençal. — pis sont cette langue même : chacun d'eux continue l'un des anciens-dialectes de cette langue.] t

(a) [Du Cange a en effet supposé que ce mot était formé du latin ambrex auquel se serait joint l'article ; mais il est clair que lambris est uu dérivé de lambre qui lui-même paraît venir de lamina, le b s'étant introduit pour faciliter la prononciation, comme dans marbre de mannor. Voy. Diez, Etym. Wœrt., II, 345.] .

I

sion se comprend bien dans les dialectes populaires, où il est naturel que deux mots distingués par l'écriture ne le soient pas exactement par une prononciation qui ne la consulte point.

le n'hésite donc pas à voir dans luche (Schn., p. 60) l'huis, lussier pour l'huissier, lomon pour le haut mont, lipocras pour l'hipocras (Rouchi), lai chaux pour la chaux (Vosges). C'est ainsi que, par une autre confusion du même genre, le peuple de Paris appelle le grand labyrinthe du Jardin des Plantes, la grande biringue; que mon eustache a été fait probablement de ineu stache, mon couteau.

En picard on dit elle pour la : elle feime, la femme 1. Elle ou el, els, ne se prit jamais dans l'ancien français que pour illa, pronom personnel, jamais pour üla, pronom démonstratif et type de l'article. D'autre part, on trouve dans le patois jurassien et le patois de la Rochelle, le pour il.

Cet emploi d'elle pour la, et de le pour il, montre combien 'il est juste de dire que l'article français dérive du démonstratif latin, puisque les formes du pronom personnel français, dérivées certainement d'ille, illa, sont employées en patois pour exprimer l'article, et les formes de l'article français, pour exprimer le pronom personnel.

Substantif.

Il y a quelques exemples dans les patois de la forme en s du nominatif :

Jos, coq (Vosges). 1

Leus, loup (picard).

Le nominatif en aus, aux est devenu o, a :

Kvo (picard), cheval.

1 Coup d'œil sur l'idiome picard en usage dans l'arrondissement d'Abbeville, par M. André de Poilly, dans les Mémoires de la Société d'Emulation, p. 125.

2 M. Schnakenburg cite à tort cette forme avec celle dans laquelle l'o

On retrouve dans les patois, avec la forme du nominatif, des mofs qui ne sont restés en français qu'avec la forme du cas oblique, et avec la forme oblique des mots qui n'ont en français que la forme du nominalif. Sap pour sapin, se dit communément en Normandie1; il est aussi usité dans le patois du département des Vosges.

D'autre part, vostron (genevois) pour vostre, vester, montre la forme en on du cas régime, se substituant à celle du nominatif, en vertu de la même confusion qui l'a fait placer au nominatif, et a remplacé mes, tes, ses, par mon, ton, son. 4

Pronoms. 1

Mi, mu, en wallon, rappellent mis, mius, de l'ancien français, et le latin meus. g Ci, pour celui, rappelle cils, ou cis. 1 •En picard, ch'l' pour cel ou cil: Ch'lhomme, cet homme; cholle pour celle : cholle feime, cette femme. " A Cho pour ci, ceci ou cela, c'est le démonstratif par excellence ço que nous avons trouvé dans presque toutes les langues de la famille indo-européenne. (Voy. p. 112.) 4 Le picard a aussi ho, correspondant à o, qu'ou^ne trouve pas dans l'ancien français, mais qui existe dans l'ancien provençal, dans le portugais, et qui paraît déjà dans le serment de 842. L'aspiration exprimée par l'A initial rappelle hoc, d'où pourrait bien venir l'o provençal et portugais. - •.

Le verbe être. •\*-- •!

Gu so, je suis, en wallon, sans s.

Plusieurs patois ont l'imparfait, aujourd'hui perdu, en ere,

se substitue à l'e, comme tore, terre; pone, peine. Ici, il y a l'action de l'l qui faisait écrire martaux pour mortels, chevaux pour chevals, consaux pour conseils. -

1 Huet. Voy. Dictionnaire de Ménage, édit. de 1750. Huet était normand.

iere; quelques-uns écrivent ire (montagne de Diesse en Suisse) ; ere (canton de Berne) ; iere (Bienne).

Au subjonctif, point d's à la première ni à la seconde personne ; point de t à la troisième, en wallon comme dans l'ancien français, seuie pour la troisième personne; a. fr., seie.

Verbes.

Présent.

La première personne sans e :

A Dieu vos command (Vosges).

La lettre radicale non supprimée par l's :

Je serve pour je sei's (Meurthe).

Imparfait.

Les imparfaits en ouve, oue, de l'ancienne langue, même les imparfaits plus anciens en eve, se retrouvent dans différents patois. Dans ces terminaisons, et dans la terminaison analogue ive, se reconnaît la présence originaire de la labiale latine qui aujourd'hui a disparu ; il est même des patois qui ont la désinence en ave, la plus semblable à abam; mais ceux-là confinent au Midi. Exemples : desiderave (genevois) \ s'approchave (Charente).

Imparfaits en eve, euve, ef : esteve, revineuve, approcheuve

(Namur), stopef (wallon).

Imparfaits en ove ou owe : mingeovent (Charente), alowe

(Liège).

Imparfaits en oi : chantoi (H.-Saône).

1 Le patois de Genève et celui du pays de Vaud se rapprochent à plusieurs égards des patois du midi de la France ; l'a y remplace fréquemment l'e à la fin des mots; exemple : balla, roba, bagua, tua, se rassasia, pour belle, robe, bague, tuer, se rassasier.

Imparfaits en oue : étoue pour étais (Doubs).

On voit comment de la forme ouve, on a passé à la forme oi (prononcez oaè), dans estouait (Arras).

Passé.

Le passé, dans les patois, comme dans l'ancien français, tient souvent de plus près au type latin que dans le français correct et moderne; appercevit pour aperçut (la Réole), dicit, dixit (la Réole).

Subjonctif.

Le subjonctif du verbe je vais, que je vaise, perdu dans le français moderne, se montre dans le patois du Nord sous différentes formes : que je voiche (départ. du Nord), que je voche (Pas-de-Calais), que je vache (Ardennes), que je vitge (normand).

Divers patois ont aussi le subjonctif que j'ange, analogue au vieux français que j'auge; mais il paraît venir d'un verbe perdu anner ou ander, analogue à l'anar espagnol et à l'andar italien : Adrai (H.-Rhin), j'irai (andro); qu'i m'en ange, que je m 'en y aille (Charente) ; qu'enge (ib.)

Le subjonctif passé en asse, usse, isse (d'assem, issem), au lieu du passé de l'indicatif, qu'on emploie improprement dans le français moderne :

Qu'on touisse pour qu'on tu&t (Diennc).

Qu'on témoignisse pour qu'on témoignât lui).

Participe passé.

Terminaison en et, ut, it :

Ressucitet, retrovet (Vosges).

Aipelait pour appelé (llaut-Rhin). Predut pour perdu (Charente-Inférieure, la Réole). Desobeit (Charente-Inférieure).

Quelquefois les patois offrent une forme du participe passé plus régulière que la forme française et se rapportant mieux à la conjugaison à laquelle le verbe appartient :

Revenit pour revenu (Nièvre).

Contractions analogues à celles de l'ancien français :

Tcnre pour tendre.

Tairons pour tiendrons.

Venra pour viendra, Schn., p. 59.

§ IV. — Origines du français dans les patois.

Combien de mots français, perdus se retrouvent dans les patois !

Musser, cacher, pic. mucher.

Meschine, servante, id., mequaine.

Délurber de deturbare (a), mot de la bonne latinité, perdu dans le français. conservé dans le picard, delurber.

Saquer, tirer, pic. saker.

Ost, armée, pris en picard pour un troupeau. Il y a une analogie pareille entre troupe et troupeau; heer, her-de.

Recran, fatigué (angl. recréant dans le sens de recreu, a. fr.

C/ioser, gronder, murmurer. accuser en secret (Vosges).

Heuche, d'huis (Vosges), comme hucher de huer.

Laicé, lait, dans saint Bernard (de laclellum), laicé (Vosges). Laicé est le cas régime de laicel.

Mous tier, église, mostier (Vosges). %

Neni (id.).

Ru, ruisseau (id.).

llucher, i huske, il appelle (Liège). \*

Diisque pour jusque (de usque) disk ki (wallon).

Besver, rêver, être en délire, dauvé (wallon).

On retrouve dans le patois :

1° L'ancienne forme de plusieurs mots français :

A. fr. Benisson (b) (benedictio) benisson (Vosges).

fa) [De disturbare, comme le prouve la forme ancienne destorber. I -

(6) [Plutôt beneïson.]

A. fr. Bue (s) bœuf, bue, (id.) bœuf est la forme du ca oblique.

A. fr. Saulce saule sausse (id.) d'où saussaye et laurier sausse et non pas sauce.

2° Les anciens sens des mots français : \*

A. fr. Douter pour craindre, doter (Vosges).

A. fr. Espérer pour craindre (normand).

On comprend comment caracoler peut venir de caracole, une coquille en spirale, esp., caracol, quand on retrouve en wallon le sens plus général qu'avait primitivement caracoler, serpenter, courir en serpentant, en faisant des tours et des, détours. Le substantif lui-même caracol pour coquille d'escargot existe en wallon.

Des mots patois expliquent la formation des dérivés fran-

çais dont le type originel n'existe plus. Nous avons envoy-er (faire aller), mais le patois picard a (être) ein-voie, être allé.

Nous avons fien-te, formé de fien-s, cas régime en t, fient, et avec l'addition de l'e muet fiente; le patois picard a fiein. Nous avons le verbe ram-oner, en picard, le substantif s'est conservé, un ramon, un balai (de ramus-um). Taquiner n'est-il pas un fréquentatif de taquer, frapper (Vosges). Taquer est resté dans le langage technique de l'imprimerie, et signifie frapper sur une forme pour égaliser les caractères.

Certains mots qui n'existent en français que sous une forme dérivée, se trouvent en patois sous la forme simple :

Bachelette, jeune fille, bacelle (Vosges). Cro-asser, crô, corbeau (id.). Reliques (reliquiæ de relin-

quere), relinquer (id.).

Sentier, sente (id.). Alou-ette, alÕie (wallon).

\

D'autres, au contraire, forment en patois un dérivé qui n'existe pas en français. i

Mochatte, abeille (Vosges), de mosche, a. fr. (mouche). 1

Les patois contiennent une foule de mots germaniques étrangers au français, surtout les patois du Nord.

Picard :

Ban, bélier (angl. ram).

Buquer, frapper à la porte, all. poclten. Cette racine germanique a fait en italien bussare et picchiare.

Patois des Vosges :

Friche pour vif, alerte, all. frisch und gesund. C'est l'origine du mot français frais quand il a le même sens et ne veut pas dire un peu froid; dans ce dernier cas, il vient de frigidus. Le mot patois friche, exactement semblable à l'allemand frisch, prouve la vérité de cette distinction que j'ai faite ailleurs. (Voy. p. 335.)

Veule, fatigué, énervé, de l'allemand faul. Veule est aussi normand et picard.

La terminaison diminutive ken, qui a formé le français mannequin (voy. plus haut), forme en wallon botkenn, bottine (d'où probablement brodequin).

Les patois servent à montrer par quel intermédiaire le latin a passé au français. Le k est devenu ç en passant par ch. Cette dernière prononciation se trouve dans presque tous les patois français : j'aperchois pour j'aperçois, etc.

A. la première vue, il semble difficile que grenouille vienne de rana, mais l'on trouve en franc-comtois renoilles, diminutif de raine ou rêne (rana), et la provenance de grenouille est expliquée.

Souvent les patois sont plus près du latin que le français, môme que le français ancien.

Pour l'orthographe :

L'u du latin se conserve en picard dans

Diu pour Dieu, a. fr. Diex (de Deus).

Viu pour vieux (de vetulus).

J'su, pic., pour je suis. Le français a ajouté successivement

uni et un s non étymologiques à su de su (m), le picard n'en a rien fait1.

Et même pour la prononciation; ex. : dicit, il dit, dixit

(Charente-Inférieure).

On serait tenté de voir dans le pronom personnel picard, euje, une moins grande altération d'ego, que dans je; mais cet eu initial paraît être une addition capricieuse et non étymologique, comme celle qui se trouve au commencement du pronom possessif picard : eum', eutn , eusn'; mon, ton, son.

L'étude des patois français peut éclairer l'histoire des autres idiomes néo-latins. Le mot picard sié (sic est) répond au si è en italien, il en est ainsi; et, employé exactement comme si, il montre l'origine de cette affirmation.

L'infinitif du verbe être en wallon, ess, rappelle ess-ere, it. ; ess-er esp.; et situ, dans aveur situ, avoir été, rappelle le sido espagnol.

1 A moins qu'on ne pense que is a été oblitéré ; mais celte supposition, au moins pour l's .me paraît peu vraisemblable.

CHAPITRE XV

PRONONCIATION DE L'ANCIEN FRANÇAIS

La prononciation est chose fugitive, il est difficile de s'en faire une idée exacte par les monuments écrits; cependant on peut y parvenir jusqu'à un certain point, au moyen de quelques inductions tirées de ces monuments eux-mêmes.

Il serait curieux de connaître avec précision la prononciation du français au moyen âge, de la comparer avec la prononciation actueUe, et d'expliquer par la première diverses particularités ou diverses anomalies de la seconde. Je l'essayerai pour un certain nombre de mots.

En général, la prononciation du moyen âge était plus pleine, moins contractée que la prononcialion actuelle : on faisait entendre les deux voyelles de la diphthongue dans haine, roine (regina), aide, traître (traditor), on prononçait ha-ine, ro-inc, a-ide, tra-itre (a). ^

Par haine, ne par amor.

Rom. du Renart, y. 4087.

Ki par haine iii par amour:

Et à madame la roïne.

Ibid., Y. 4722.

Et à madame la reine.

(a) [En d'autres termes, la diplitliongue n'était pas encore formée.]

La roine s'est pourpensée.

Rom. Fr., p. 57.

La reine a réfléchi.

Aïde, aide, bonne gent1.

Rom. du Renart, v. 4521.

A l'aide, à l'aide (mot à mot qu'on m'aide) bonne gent.

.... Lerres, traîtres, Ce sont ores bones mérites Que j'auré de la compaingnie Que'vos ai si loial fornie.

Id., v. 3831.

Voleur, traître, c'est maintenant la récompense que j'aurai de la compagnie que je vous ai faite si loyalement.

Dans ce dernier exemple, outre la quantité, la rime nous fait voir quelle était la prononciation de traître, De même, haine rime avec fine :

Li leus disoit por amor fine Au gorpil, vers qui n'ot "-aine.

Rom. du Renart, v. i67.

Le loup disait par bonne amour au renard, contre lequel il n'avait point de haine.

Et avec gésine :

S'onques por mal ne por l/.tlÏne Ai eschive voLre gésine.

Roman du Renart, v. 396.

Si jamais, pour mal (qui peut m'advenir) ou haine, j'ai évité votre couche.

1 Cette prononciation d'aide explique comment l'autre forme du subjonctif d'aider, aie, prononcée également en deux syllabes, est devenue ' l'exclamation aie! aie! à l'aide! à l'aide!

Si Diex n'en pense, grant mestier ont d'aie

Gar. le Loh., 1.1, p. 95.

Si Dieu ne scen soucie, Hs auront besoin d'aide.

Train (tra-in) avec Ysengrin :

Por ce qu'erent si d'un trains Estoit Renars niés Ysengrin.

Rom. du Ren., v. 153.

Parce qu'ils étaient ainsi de même naturel, Renard était le neveu d'Ysengrin.

Cette prononciation pour train ne doit pas étonner, puisque l'on trouve le verbe traîner comptant pour trois syllabes, traîner.

Mais l'arcevesque par ire respondit Mieux, se lairroit traïner a roncÌns.

Garin le Loltemin, t. I, p. 8.

Mais l'archevêque répondit de colère, qu'il aimerait mieux se laisser écarteler.

Eu, seu (pour su) se prononçait en deux syllabes :

Ainl qu'il eust seisine de sa propriété.

Vie de saint Th. de Cant., p. 106.

Ayant qu'il fût mis en possession de sa propriété.

Li quens rendra raison de ço qu'en ad eu.

Id., ib.

Le comte rendra raison de ce qu'il en a eu.

II.

Par tel qui setlst la manière.

Rom. de Rou, v. 5123.

Par tel qui saurait la manière.

La prononciation, aussi bien que l'orthographe, était et devait être, dans l'ancienne langue, plus près de la pronon- . ciation latine.

Au lieu de femme, prononcé fame, on trouve feme, rimant avec sème.

Renars est cit qui toz max seme, Car il m'a lioni de ma f'eme.

Rom. du Ren., v. 8283.

Renard est celui qui sème tous les maux, car il m'a déshonoré par ma femme.

Cependant il est certains mots qu'évidemment on prononce d'une manière plus pleine qu'on ne le faisait au moyen âge, et pour lesquels on s'est rapproché de la prononciation latine .au lieu de s'eh éloigner.

Le mot anglo-normand caitif montre qu'à l'époque de la conquête d'Angleterre, on n'articulait plus le p de captivas, d'où est dérivé cailif, qui a pris en anglais le sens général de mauvais, un peu comme le' cattivo italien. Depuis on a repris le p, en rendant au mot captif la signification du captus latin (a).

On est étonné en voyant à quel point, dès les premiers temps de la langue, la disposition des mots à se contracter est puissante. Avint pour advint est déjà dans le Livre des Rois : avint que, p. 29. Le vieux mot aveinrlre ne fait pas plus entendre le d que le substantif avenir. Au moyen Ige, on écrivait adventure (b), qui en anglais se prononce kh-ventiure ; ce qui porte à croire qu'à la fin du onzième siècle on prononçait ainsi. Mais le même mot écrit AventûTe, et dénaturé en abentheuer par les poètes chevaleresques allemands, montre qu'aux douzième et treizième siècles, époque où vivaient ces poètes, le d ne s'articulait plus.

Dans le Livre des Rois on trouve : frai, fras, frad, frum pour ferais, feras, fera, ferons

1 P. 15, 27 et 29.— [Cela est particulier au normand.}

(a) [Caitif et captif sont deux mots de même origine, mais de ormation différente : le premier est aussi ancien que la langue, il s'est perpétué jusqu'à nos jours sous la forme chétif, le second est une création du seizième siècle.J .

(&) [C'est à la Renaissance qu'op a rétabli le e étymologique dans adventure, advenir, etc. ; au moyen âge on n'écrivait guère qu'aventure, avenir.]

Dès lors on n'écrivait pas toutes les lettres qu'on prononçait, et il y avait une orthographe de convention, ou plutôt une orthographe étymologique. Aneme ne compte que pour une syllabe dans ces vers de la Vie de saint Thomas de Can-

torbéry, p. 83 :

Li cors en est purris et l'alleme est en turment.

Son corps est pourri et son âme est en enfer. -

En semblance de vin et d'ewe fait user

Dcus sun sanc par le mund pur les anemcs salver.

7d!., p. 160.

Dieu fait boire son sang sous les apparences du vin et de l'eau pour sauver les àmes.

L'orthographe souspir s'est conservée bien tard, mais ce qui ferait croire qu'elle a de beaucoup survècu à la prononciation, , c'est qu'on trouve au moyen âge, soupirer :

Gil li conte, cele soupíre,

- Rom. du Ren.;v. 7631. .

Celui-ci raconte, elle soupire.

Plusieurs lettres qu'on écrivait, au treizième siècle, et qui par conséquent s'étaient prononcées à une époque antérieure, ne se prononçaient déjà plus.

La désinence et de la troisième personne du singulier de l'indicatif présent, qui a disparu dans ia prononciation moderne, très-souvent ne compte pas pour la mesure; elle s'efface h la fin du vers, ou même s'élide au milieu :

Mais Blancandrins qui envers lui s'atargct.

Ch. de Rol., p. 15.

Mais Blancandrin qui s'arrête près de lui.

Et Olivier en qui il tant se fiel.

Ibid., p. 25.

Et Olivier en qui il se fie tant.

Ses meillors humes emmeinet ensemble od sci.

Ibid., p. 20.

Il emmène avec lui ses meilleurs hommes.

Même strophe (LXXXV, p. 38), et compte dans ce vers (a) :

Cele ne 1' veit, vers lui n'esclargisset.

Nul ne peut la voir sans que son visage s'éclaircisse.

Au vers suivant et ne compte pas :

Quand ele 1' veit ne peuL muer ne riel.

Quand elle le voit, elle ne peut s'empêcher de rire.

Cet et ne se prononçait donc pas toujours : on sent que là où il existait encore, il était près de tomber.

Et s'écrivait ei, ce qui prouve que dans ce mot le t ne se prononçait pas plus alors qu'aujourd'hui.

En général, les consonnes finales devaient se prononcer assez légèrement.

Dans les tirades monorimes, les mots en in riment avec les mots eni. (Voy. Gar. le Loh., t. L, p. d, 5, 6, 40, i4, 17, 105, 121.) Ces passages prouvent qu'il en était pour l'r des infinitifs et pour diverses consonnes finales après i comme pour n dans in; on prononçait probablement mouri pour mourir, fi pour fil, et même ci pour cil, fi pour fist (p. 2). Ces consonnes finales, qui n'empêchaient pas les mots en i de rimer entre eux, étaient nécessairement peu sensibles\*.

Il en est de même de certaines finales après l'e, qui n'empêchent pas de rimer en e : chie-f, p. 132; vie-ns, p. 130.

1 Voy. le Livre des Rois, la Chanson de Roland, le Roman de Rou, etc.

2 On ne peut guère, pour supposer une différence plus grande entre les terminaisons, avoir recours à l'assonance; car le poème de Gar iii le Loherain, sauf un petit nombre de passages, n'est pas soumis à l'assonance, mais à la rime — [Les exemples mêmes qui viennent d'être rapportés prouvent que ce poëme est en général assonant.]

(a) [Le manuscrit porte non pas n'esclargisset, mais ne s'esclargisset ; voy. l'édition de Th. Müller, vers 958.]

Mais toutes les finales n'étaient pas oblitérées. L'r, par exemple, se faisait sentir là où on ne l'entend plus :

Quand Renars choisi Chantqcler, II le vodra s'il puet haper; Renars sailli qui est lcgiers

Et Chantecler saut en travers.

Rom. du Rett., 1545.

Quand Renard aperçoit Chante cler1, il le voudra happer, s'il peut ; Renard, qui est léger, s'élance, et Chantecler saute de côté.

Legier et haper faisaient entendre l'r, comme Chantecler et travers avec lesquels ils rimaient.

La question de la prononciation est liée à celle des dialectes et se tranche dans chaque localité par l'ancienne orthographe et l'ancienne prononciation de ceux-ci. La prononciation normande, picarde, flamande, bourguignonne, a sa raison dans l'ancien normand, l'ancien picard, l'ancien flamand, l'ancien bourguignon. La prononciation anglaise actuelle s'explique en grande partie par l'ancienne prononciation normande, et, de son côté, l'explique. Mais ces prononciations locales et provinciales ne doivent point être considérées ici; ce qui importe à nos recherches, c'est de nous rendre compte de la formation de ce qui est aujourd'hui admis comme étant la prononciation française.

La prononciation française actuelle, ..telle que l'ont fixée dans les siècles précédents la cour, l'académie et le théâtre, n'est exactement celle d'aucun dialecte ; mais il est certain qu'elle incline plus vers le dialecte bourguignon que vers aucun autre. Elle a de commun avec ce dialecte deux sons importants, ai et oi pour a et ei.

La tendance à mouiller l'a, qui surabonde dans le bourguiguon, où l'on dit lai pour la, tai pour ta, a fait substituer dans

1 Nom du coq dans le Roman du Renart, conservé dans la poésie anglaise (Chanticlère).

le français-ai à a, dans Les mots champaigne, montaigne, dès une époque bien ancienne, comme le prouvent les mots anglais champaign et mountain1; et dans aimer, qui jusqu'au seizième siècle s'est dit aussi amer, comme ami et amour t.

Le son oi est aussi plus fréquent dans le dialecte bourguignon que dans le dialecte normand. Ce dernier aime à le remplacer par ei5. Cet ei se prononçait certainement d'une manière très-semblable à notre é, comme les Normands le prononcent encore dans creire (crére). Les Français sont toujours appelés Franceis par le Normand Turold dans la Chanson de Roncevaux, et il ne faut pas croire que cette prononciation fût particulière à la Normandie, et que partout ailleurs et fût remplacé par oi, car je trouve dans Garin le Loherain (t. II, p. 19) :

Et Frances s'arment dès que li rois lor dist.

Enfin Joinville écrit en plusieurs endroits Franceis (a).

Il n'est pas moins certain que la prononciation qu'entraînait l'orthographe oi a été, avant le seizième siècle, la prononciation générale de la France, sauf la Normandie, et celle de Paris en particulier.

Oi se trouve en bourguignon, en picard", en wallon6, soit au moyen âge, soit de nos jours.

1 Ces exemples suffiraient à prouver contre M. Fallot que le son ai est très-normand ; ce qu'on peut lui accorder, c'est que le dialecte bourguignon a encore beaucoup plus que le normand la tendance à mouiller l'a.

2 Un de ces. hommes qui, au seizième siècle, voulaient modeler l'orthographe sur la prononciation, Joubert, écrivait jantil, accion, parfet, amer. Dict. de Bayle, Joubert, H.

3 On ne peut dire cependant qu'il le bannisse tout à fait.

\* L'oi est une diphthongue si chère aux Picards, qu'ils la mettent nonseulement partout où on la met en français, mais encore dans beaucoup d'autres mots : broisse pour brosse, encore pour encore.

s L'oi y remplace l'i dans certains mots : diloy, d'lo, délier.

(a) [C'est ce que l'on ne saurait affirmer, car le plus ancien des trois mss. qui nous ont conservé son ouvrage ne parait pas antérieur au milieu du quatorzième siècle ; on y lit aussi François (édit. de Wailly, p. 220), leçon qui est confirmée par les formes analogues qu'on trouve dus les chartes de la seigneurie de Joinville, et que M. de Wailly a conséquemment retenue dans son édition restituée de Joinville.]

F Mais quel était le son de cette diphtongue dans l'ancien français? Je crois pouvoir affirmer que ce. n'était pas le son actuel, à peu près équivalent à oua, mais le son oué. D'abord nous trouvons dortouer pour dortoir dans Joinville, p. 199; et si l'on voulait un exemple plus ancien, je m'adresserais à l'anglais. Le mot qui s'écrit way est l'ancien mot français voie, et se prononce comme il se prononçait au onzième siècle, voué.

Le son qu'on écrivait oi avait certainement quelque chose d'analogue au son ei, au son ai ou é, ce qui convient à oué où ré se trouve, et non à oua où l'é ne se trouve pas.

En effet, oi et ei se substituaient l'un à l'autre suivant les dialectes, et quelquefois dans un même dialecte. Si la Chanson de Roland écrit les Franceis, le Roman de Rou écrit les François, v. 4870. Ce dernier écrit indifféremment Daneis, v. 155, et Danois, v. 1.83, li reis, v. 5024-5, et li rois, v. 329. Ei-et oi remplacent également l'a et l'i latins : rex, rei et roi; via, veie et voie.

Ce. qui montre encore que le son e était pour quelque chose dans la diphthongue oi, c'est que oi rime avec ai et avec é :

Toutes \oies n'est pas tant os Que a la bouche li adoisc ;

Et Renard qui ,-it mal aise (a)...

Rom. du Renart, v. 5150.

Cependant il n'est pas si osé de lui toucher à la bouche, et Renard, qui est mll à l'aise...

Si a choisi en un plessié

Par encoste d'une avaines Une abaie de blanc moines (b).

Rom. du Ren., v. 5519.

Il a aperçu dans un clos, auprès de certaines avoines, une abbaye de moines bfancs.

(a) [Cette rime montre qu'au \ers précédent adoise doit être corrigé en adaisc.] ..

(b) [Moine ne pouvant s'être prononce matie, il taut, pour qui y ait rime, rétablir au vers précédent la forme avoine.]

Par un sentier s'est adreciez Tout dreit au chemin de foueve Ne sait que dire ne que fere.

Rom. du Ren., v. 5950.

Par un sentier, il s'est dirigé tout droit au chemin de la foire, il ne sait que dire ni que faire.

Enfin ce qui achève de démontrer qu'oi se prononçait oué, c'est l'orthographe du nom de la maison de Foix, qu'on trouve, au seizième siècle, écrit Fouez 1.

Le son oué, qui est la prononciation primitive d"oi2, s'est modifié en français de deux manières, en devenant encore plus plein, plus sonore, en conservant le son tJu, et en changeant le son é en a, il a produit le son oi, que nous faisons retentir maintenant dans roi, loi. Beau son, mais qui est artificiel, qui n'est populaire nulle part, pas plus à Paris qu'ailleurs, où le peuple prononce encore moué, roué, troué, pour moi, roi, troi. D'un autre côté, en laissant tomber l'ou, et en mettant un è ouvert au lieu d'un é fermé, oué est devenu ai, autre son qui n'est pas populaire; le peuple ne dit point Français, mais Francé. ^ On voit comment le même mot a pu se prononcer François et Français ; on voit comment, de la même lettre, dans rex et dans regina, on est arrivé à deux sons aussi différents que celui de roi et de reine. L'intermédiaire de ces deux mots c'est Françoué, qui est devenu François et Français; de même roué et rouéne sont devenus roi et reine (prononcez raine). » On peut donc dire que la prononciation bourguignonne et picarde d'oi a été la prononciation dominante jusqu'à ce que l'ancien é normand, aidé par la vogue des habitudes italiennes au seizième siècle, l'ait détrôné dans un grand nombre de mots, qu'on écrit maintenant par un ai, comme Français.

1 Hist. du chev. sans paour et sans reprouche, p. 523.

\* Cette prononciation est générale dans presque tous les dialectes ; en Poitou, on dit avoué pour avoir; il en est de même en picard et en bourguignon. ,

Nul doute que la prononciation italienne, francEs-e, n'ait contribué, au seizième siècle, à combattre le son oué par le son é. Mais, quoi qu'en ait dit H. Estienne, tout le mal ne venait pas des Italiens ; ils avaient, dans d'anciennes habitudes de la prononciation française, et en particulier de la prononciation normande, des auxiliaires, sans lesquels leur succès n'eût pas été .aussi facile. Et nous, quand nous disons : un Ilongrès, pour un Hongrois; le harnais d'un cheval, pour le harnois; et, comme quelques personnes, je crés, pour je crois, nous obéissons à de vieilles habitudes provinciales de la langue française, et non aux importations exotiques des Italiens amenés en France par Catherine de Médicis.

On s'étonne que Boileau ait fait rimer François et lois :

Voulant pousser à bout tous les rimeurs françois, Inventa du sonnet les rigoureuses lois.

Mais c'est qu'au temps de Boileau on ne prononçait pas, comme à présent, loua et Francè; on prononçait loué et Françoué.

On voit combien la prononciation a hésité entre les deux termes extrêmes que représentent, loi et Français, puisque le nom propre François a été articulé d'une manière et le nom de peuple d'une autre, bien qu'on ait continué longtemps à les écrire de même.

Harnois et harnais sont originairement le même mot; on n'a pu les distinguer et leur donner une acception différente que depuis que le son oué s'est modifié, d'une part en oua, et de l'autre en è.

Les désinences formées par les syllabes nasales, comme an, in, on, un, sont un des plus fâcheux caractères de notre langue. Seuls, avec les Portugais (aô), nous avons ces sons dans Il squels la consonne nasale ne se détache point de la voyelle. Elle ne s'en détachait pas au moyen âge, ce qui faisait comparer insolemment, par un troubadour, la prononciation de nos pères au grognement du cochon.

On parlon aissi com pores rutz.

Rochegude, Gloss. occit., p. 272.

Où ils parlent comme porc grogne.

Vu avait au moyen âge le son peu mélodieux qu'il a de nos jours; sans cela, on n'aurait pas eu besoin d'imaginer la diphthongue ou pour remplacer l'it latin dans ubi, où, dans mult-um, moult. D'ailleurs les mots français, passés dans l'allemand, y ont porté le son u : aventuire1.

La seule question qu'on puisse se poser, c'est de savoir si Il se prononçait toujours comme nous le prononçons aujourd'hui.

Dans les textes normands, surtout, on le voit remplacer plusieurs consonnes et plusieurs diphthongues ; on le voit remplacer l'eu : bienurée, pour bieneurée; l'o : amur, pour amor; l' ou : securs, pour secours. Je ne puis penser jque dans tous ces cas on prononçât u comme de nos jours; j'incline à croire que cet u exprimait ces sons indécis dont abonde la langue anglaise, et qui flottent entre 1'0, l'eu, l'ou et l'u.

Mais, dans cette supposition même, l'emploi orthographique si fréquent de la lettre u montre une certaine prédilection pour cette lettre, et donne lieu de penser que, dans beaucoup de cas du moins, elle marquait véritablement la prononciation.

Son usage a donc plutôt diminué qu'augmenté arec les siècles. En effet, le son u s'est fait entendre bien longtemps là où nous faisons entendre maintenant le son eu, au grand avantage de l'oreille; dans Montaigne, on trouve asture, et Voltaire a fait rimer Eure avec structure : »

Il voit les murs d'Anet bâtis au bord de l'Eure, Lui-même en ordonna la superbe structure.

Henriade, ch. ix, v. 126.

C'était, comme l'ai de français, une prononciation normande que nous avons remplacée dans plusieurs cas, avec

J Scherzii Gloss. germanicum.

beaucoup de bonheur, par la prononciation picarde eu. En effet, ce son est tellement dans les instincts de cette prononciation, qu'elle le met là où étymologiquement il ne devrait point se trouver : leune, pour lune; heumer pour humer. Dans rheume, au contraire, elle a mieux conservé que nous, dans rhume, la trace de l'étymologie, rheuma.

Il est naturel que la prononciation parisienne participe ainsi de plusieurs prononciations provinciales. Les provinces ont envoyé à Paris, dans tous les temps, avec leurs enfants, les diversités de leurs langages, et un choix s'est fait parmi tous ces éléments de sources variées. On pourrait rechercher la trace des provincialismes pour les mots et les tours de la langue, comme je viens de l'essayer pour quelques détails de la prononciation ; mais ce serait entrer dans l'histoire littéraire de la langue, et je dois me borner ici à son histoire philologique.

CHAPITRE XVI

RAPPORTS DE LA LANGUE DU MOYEN AGE AVEC LA

LANGUE DU SEIZIÈME SIÈCLE

On peùt diviser en trois périodes l'histoire de la langue française. La première, qui a sa grammaire et une partie de son vocabulaire à elle, -commence avec les plus anciens monuments de cette langue, s'altère au quàtorzième siècle, et achève d'expirer au quinzième.

La seconde commence avec le seizième siècle et se 1ermine vers la moitié du dix-septième, à l'époque où plusieurs hommes, dont le plus habile et le plus célèbre est Vaugelas, fixent la valeur des mots et font un choix, quelquefois trop sévère, dans la richesse lexicographique des âges antérieurs.

La troisième dure encore.

Je vais examiner brièvement l'influence de la première sur la seconde, et montrer, par un certain nombre d'exemples, quelles formes de la langue du moyen âge se présentent encore çà et là dans la langue du seizième siècle. Ce travail n'est pas une partie intégrante, mais me semble un complément convenable, du sujet que j'ai traité.

1. — Article.

L'article li pour le est encore dans Villon (a) c

Autant en emportc Ii vens.

I'. 132.

(a) [On ne peut tirer de cet exemple une preuve de l'usage suivi au tomps de Yillon; le poëte annonce-en effet l'intention d'écrire « en vieil françois. Pl

1

Mais on ne le rencontre point chez les auteurs du seizième siècle. On trouve pourtant daus Rabelais (t. II, p. 13) ly bon Dieu et ly bons homs, le bon Dieu et les bons hommes; mais c'est, ce semble, dans l'intention de Habelais, une exclamation solennelle selon une formule antique, ce qui expliqué l'emploi suranné de ly.

Es se prend encore au seizième siècle dans le sens locatif, pour dans les :

Le délibérer, voire ez choses plus iëgières, m'importune.

MONT., Essais, t. V, p. 91.

Mais il se prend aussi pour le datif simple, très-fréquemment dans Rabelais ; on voit que la tradition du sens primitif va se perdant :

» Exquclz je suis coustumier de respondre.

T. II, p. 1.

II. — Genre et nombre des substantifs.

Des mots actuellement masculins étaient féminine ; on disait :

La doute; Amyof, Vie des hommes ill., t. I, p. 714. Une poison :

Une poison qu'on dit que Prométhée... ;

ROSSARD, t. 111, p. 145.

Une abysme :

Entre-ouvroit l'eau d'une abysme profonde.

RONSARD, t. 111, p. 77.

Sa cimeterre :

Ayant au poing sa cimeterre croche (crochue).

RONSARD, ibid.,p. 90.

Des féminins étaient masculins :

Ce tige; Mont., Essais, t. V, p. 172. Ancien tige ; l'Astrée, t. 1, p. 644.

De l'heureux tige de sa race.

RONSARD, t. Il, p. 112.

0 tige heureux.

Du BELLAY, p. 45.

Dubartas a même dit :

Dans le tige vieillard d'un chesne tout creuzé.

1er jour de la He semaine, p. 102.

Un épigramme; Mont., Essais, t. V, p. 182. Grands affaires et bien espineux; id., t. VII. p. 199. Affaires confus, ib., p. 212.

Affaires doubteux; ib., p. 123.

Un alarme; Vie du bon chevalier sanspaour, etc., p. 551 Un comète; Rarb., t. 11, p. 80.

Erreur nouveau; Calv. Inst., p. 11 (a).

Aux n'était pas encore, au temps de Rabelais, la forme ebligée du pluriel pour les substantifs en al :

Par trois tubes et canals.

RAB., t. II, p. 261.

III. — Déclinaison romane.

C'est dans le courant du quinzième siècle qu'achève de se perdre la déclinaison romane du moyen âge. Villon en a encore quelques formes (b).

ly saincts apostoles

D'aulbes vestuz, d'amys coiffés.

P. 131.

1 Le masculin est ici assez bien placé, car on sous-entend cri : le cri aux armes! en italien, all'arme! Je crois que le mot alarme vient de l'italien all'arme; on le dériverait difficilement du français : aux armes!

(a) [Au moyen âge, comme maintenant, erreur était féminin. « Erreur a été masculin au seizième siècle, alors qu'on refit du masculin, d'après le latin, les substantifs en eur qui venaient de noms latins en or, qui étaient tous féminins dans l'ancienne langue et qui ont presque tous repris leur genre ancien, excepté quelques-uns, par exemple, amour, J honneur, labeur, etc. » LITTRÉ, Dict. I

(b) [Les exemples qui suivent ne peuvent être invoqués, étant em- 1 pruntés à la ballade « en vieil françois. B] j

Ou de France ly roi très-nobles.

P. 152.

Autant en emporte li veiis.

Ibid.

Mais son éditeur, Marot, se croit obligé de le corriger, vu l'antiquité de son parler 1, pour qu'il soit intelligible. Le Chemin de longue étude, écrit par Christine de Pisan dans la première partie du quinzième siècle, fut traduit au seizième, dit l'auteur de la traduction, de langue romane en prose française2.

Ce que Marot ne comprenait pas plus dans Villon que dans le Roman de la Rose, c'étaient surtout les formes de la déclinaison romane; et tandis qu'il prenait les nominatifs en s pour des pluriels, le réformateur Peletier s'écriait : « Je suis ébahi que ceus qui veulenl que l'ancienne orthographe demeure avec la nouvelle prolation (prononciation), ne pensent quelle erreur et moquerie ce seroit, si nous écrivions aujourd'hui homs pour homme, Dex pour Dieu... comme on lit en ces vieux livres écrits à la main 3. »

Le seizième siècle ne comprenait donc plus la raison de l'ortliographe étymologique et grammaticale du moyen âge. Cependant on trouve dans les écrivains de ce siècle quelques vestiges de la déclinaison romane.

Riern se trouve fréquemment avec l's dans les auteurs du seizième siècle; mais ce signe du nominatif dans la déclinaison romane, bien qu'il subsiste encore, n'a plus une valeur déterminée, car riens s'écrit de même, qu'il soit sujet de la phrase ou qu'il soit régime. En effet, on trouve dans l'Histoire du bon. chevalier sans paour et sans reprouche :

Car rieus ne luy en avait este mandé le soir.

P. 515.

Ne excuse qu'il sçeust faire ne luy servit en riens.

P. 544.

1 Poésies de Villon, éd. de Prompsaut, p. 9.

\* Thomassy, Christine de Pisan, p. 93.

5 Peletier, Dialogue et orthographe de la prononciation française, p. 156.

Il en est de même de quelques substantifs, dont l's final est un souvenir de l's caractéristique du nominatif dans la déclinaison romane, mais a perdu sa valeur grammaticale et subsiste, bien que le mot soit régi.

§ 1. — L's tigne du nominatif.

Rabelais écrit Chicanous au singulier :

Cela faiet, voilà Chicanous riche pour quatre moys.

RAB., t. II, p. 48.

Amyot : gluz pour glu.

AMYOT., Daphn. et Chl., p. 44.

Iaquetz pour laquai.

Daph. et Chl., p. 64.

Marot, qui ne savait plus quelle était la valeur de cet s, et l'effaçait dans le Roman de la Rose et dans Villon, où il le prenait pour une marque du pluriel, Marot Fa cependant laissé, par une habitude dont il ne se rendait pas compte, à formis.

Dessoubs l'arbre où l'ambre dégoutte,

La petite formis alla

Dont la formis demoura là.

MAROT, t. II, p. 495.

Cet mot était celui de la langue qui devait peut-être offrir le dernier exemple qui se rencontre dans notre histoire littéraire de l'emploi de l's au nominatif1.

La Fontaine, qui avait lu Marot, a écrit fourmis pour fourmi :

Le long d'un clair ruisseau buvait une colombe,

Quand sur l'eau se penchant, une fourmis y tombe.

Ce fut un promontoire où la fourmis arrive.

Fables de la Fontaine, 1. Il, fah. XII.

1 Je trouve dans une lettre autographe de la reine d'Espagne à madame de Maintenon, tesmoings au nominatif : Sa conduite dont je suis tesmoings. Madrid, 24 mai 1704. Collection Noailles..Voy. p. 210.

Certains mots dérivés du participe passé ont gardé l's, qui en latin caractérisait ce participe : confès, de confessus, pour confessé; tors, dans col tors, pour col tordu; et dans cette vieille locution chevaleresque rescous ou non rescous (a).

Au seizième siècle, l'emploi de ces participes était plus fréquent. Par exemple, on disait mors pour mordu,. de morsus :

Je ne \ous ai pas mors aussi.

MmOT, t. II, p. 435.

On trouve advertis, dans l'Histoiie de la maison de Bourgogne, p. 193 :

Et que il fusist advcrtis.

Regniés pour renie, renégat :

Le vilain rentes conte vendu.

Ib., p. 157.

Les mots qui se présentent tantôt terminé3 en eau, tantôt terminés en el, ont conservé, dans la première de ces deux formes, un souvenir du nominatif en aus, et dans la seconde, un souvenir du cas oblique en el. J'en trouve un exemple très-curieux dans la préface placée en tête de l'Histoire générale de l'Eut,ope pendant les années 1527-28-29, par Robert Maqueriau. On lit, p. 64 du premier volume : « Elle s'appelle la porte Coqueriau; » et douze lignes plus bas : « De cette batterie fut quasi toute jus la porte Coqueriel. » Il avait dit également, p. 7 : « Mourut madame Isabeau; » et même page : « Dame Isabel sépulturée » (b).

Belliqueur, qu'on trouve dans Ronsard (t. III, p. 58), pour

(a) [Dans ces mots l'e est non pas la caractéristique du sujet, mais la dernièrelettre du thème confess-us, lors-us, reexcuss-us. La même observation s'applique à mors, cité dans la phrase qui suit.]

(b) [Les deux formes en el et en eau pouvaient être employées concurremment, mais il n'y a pas de raison de croire que l'une fût réservée au régime et l'autre au sujet.].

belliqueux, montre que l'x dans ce dernier mot ne faisait pas primitivement partie du mot et a été ajouté par un motif grammatical, au moyen âge. Le nominatif belliqueur-s a fait par contraction belliqueux, comme faucheur, faucheux; piqueur, piqueux (a).

La terminaison en iere, qui répondait à la terminaison latine ator, est aujourd'hui bannie de la langue ; mais on la trouve encore au seizième siècle, dans ces vers d'Alain Chartier, cités par M. Raynouard :

Amour est lierres

De cueur, ou au moins un changierres,

Aux bons, bon; aux bolieurs, bolierres.

Villon a (b) :

L'Emperier aux poings dorez.

P. 152

Ici, l'e final s'est élidé devant la voyelle qui commence le mot suivant, et montre par là comment les mots modernes en ier sont venus des anciens mots en iere.

Au moyen âge, le vocatif prenait souvent l's aussi bien que le nominatif.

Cet s paraît être resté comme signe du vocatif dans certaines exclamations rabelaisiennes.

.Vertus de Slyx.

T. II, p. 15.

Mcrdigues.

Id., p. 20.

(a) [Belliqueur est une forme arbitraire ; la comparaison avec l'ital. et l'esp. bellicoso, belicoso, montre que l'étymologie est bellicosus et la vraie forme française belliqueux. Dans faucheur, piqueur, l'r- final est en effet tombé en certains patois, mais dans belliqueux elle n'avait pas lieu de s'introduire.]

(&) [Toujours dans la ballade « en vieil françois. »]

§ 2. — Forme du cas règime en n et en t.

Rabelais fait ce qu'on faisait au moyen âge et ce qui a produit la forme du cas régime en on, il donne à un nom propre,

Thamous, la forme on, quand il est régime.

Cestuy ThamoZls estoit leur pilot.

RAn.,-t. II, p. 82.

Feut secondement ouye ceste voix,

Iaquelle appeloit Thanwun.

Ibid.

Ronsard ne distingue pas les deux cas ; mais le nom d'Hélenin donné à Hélénus dans la Franciade, atteste un souvenir du cas régime en in, dérivé, comme le cas régime en on, de l'accusatif latin. Il en était de même de Carlin, de Navarin, dans ses Églogues, et de Catin (a), nom qu'il donnait à Catherine de Médicis.

Florence qui se dit de Catin la naissance.

- T. Ill, p. 423.

Comme aussi d'

Argon pour Argo, t. VII, p. 18.

Ulissin pour Ulysse, t. VIII, p. 73.

Et de Caton le sccnsorin (censor-em) (6).

RAB., t. fI, p. 9.

La forme du cas régime en on se montre, au seizième siècle, dans plusieurs mots qui l'ont perdue aujourd'hui.

Entrèrent en un esqidffon.

Amadis, 1. VIII, ch. 1\'.

L'habitude (le rendre um par on a fait appeler l'île de Cy-

(a) [Catin est une forme de diminutif. J

(b) [Censorin est censorinum, non censorem.]

Ihére,- Cytheron, et par confusion, l'île de Cicéron. Mélanges d'une grande bibl. M. Analyse de Perceforest.

Le t ou ri, signe du cas régime, est resté à la fin des mots où il n'est pas étymologique, comme normalzt, alternant, pour norman, alleman.

Au seizième siècle, on le trouve, par suite de la même confusion, à la fin de quelques mots en ant; exemple :

Le campt.

Hist. de la mais. de Bourg., p. 101.

Et après abri, dans Amyot :

Où il y avait abrit 1 pour les vaisseaux.

Daph. et Chl., p. 33, verso.

D'autre part, au seizième siècle, on ne l'a pas toujours mis, même à la fin des mots qui doivent l'avoir étymologiquement, étant dérivés d'imparissyllabiques latins, comme géan de gigan-t-is..

Le grand géan oyant ceste nouvelle.

Roxs., t. III, 'p. 103.

A la page 108, on trouve géan et géant.

Le t du cas régime est manifeste dans Mont pour Mons

(nom de ville) (a).

A forte-main doit un jour renverser

Les Turingeois et la muraille ancienne

De Mont, Cambray et de Valencienne.

Ross., t. Ill, p. 189.

Une trace beaucoup plus fréquente de l'ancienne déclinai-

1 Ce t est resté dans abriter.

(a) [Là, du moins, le t est étymologique (Montent). Dans les cas précédemment cités, normant, allemant, le t n'est pas étymologique, mais il a été ajouté par analogie au très-grand nombre de mots dont la terminaison répond au latin ans -antis-Il n'est pas vrai que le t ait jamais été la marque du régime comme l's était celle du sujet.]

son romane, c'est l'absence du de, marque ordinaire du génitif.

voilà comment les chaînes S. Pierre sont converties, madame,

en celles Salan.

Contes de la reine de Navarre.

Toute semblable aux filles Jupiter.

MAROT, cité par Raynouard.

On trouve dans Rabelais toge bure (a) (t. II, p. 28), robe de bure.

La déclinaison romane était venue de l'imitation de la déclinaison latine. L'imitation de la déclinaison grecque a fait dire à Amyot : (b)

Lorsque tu estois amoureux de la belle Amaryllide.

Daph. et CIll., p. 22, verso.

IV. — Adjectifs.

Les exemples d'adjectifs infléchis abondent au seizième siècle, surtout de l'adjectif grand :

Tu dois longtemps maint sillon mesurer

De la grand mer.

T. III, p. û5.

Saturne, sa grand faux; Neptune, ses grands eaux.

Ilo.vs., voy. Pasquier, Recherches, p. 773.

Amyot écrit grand peine, Daph, et Chl., p. 57, verso, mais il écrit grande chose,' Daph. et Chl., p. 56, verso. Cependant pas grand chose est resté dans l'usage jusqu'à nos jours. Mais grand n'est pas le seul adjectif qu'on.trouve infléchi au seizième siècle.

Les participes en ant se déclinaient, au seizième siècle,

(a) [Bure est ici un adjectif. Voy. ce mot dans le Die t. de M. Li t tré. 1

(b) [On ne voit pas trace, dans cet exemple, d'une imitation de la déclinaison grecque.]

comme les adjectifs (voy. plus loin), comme eux ils restaient souvent infléchis devant ou après un substantif féminin ; une vaillant dame ; l'année ensuyvant-.

Elle qui se dit être genti-femme. ]

AMYOT, Tltéag. et Char., p. 7. < Ont aide spécial.

CALVIN, Inst. de la Bel. chr., p. 8.

La forme primitive en al des adjectifs en el reparaît quelquefois au seizième siècle; exemple : accidentellement, Mont. Essais, t. VII, p. 196.

Les adjectifs en ile n'ont pas toujours pris l'e muet :

Toujours avecq' l'honneur le labeur est util,

Quand on cultive un champs qui est gras et fertil.

Roxs., t. VII, p. 77.

D'autre part, puéril que nous écrivons sans e muet l'avait dans Amyot. Vie des Hommes ill., t. II, p. 141.

Adjectifs pris d'une manière absolue.

»

Comme l'amer au vin trop vieux.

MORT., Essais, t. Y, p. 152.

Il siffle aigu.

Ross., t. III, p. 126.

Je suis le doux et l'amer tout ensemble.

Ross., t. III, p. 512.

A pratiquer d'amour l'amertume et le doux.

RONS., t. VII, p. 176.

1 llist. du bon chev. sanspaour et sans reprouche, p. 504.

2 P. 524.

V. — Pronoms.

PRONOMS PERSONNELS.

1" personne.

Je pour moi.

Je, celuy qui les songes

N'agui&res n'estimois que fables et mensonges.

RONS., t. III, p, 259.

Car de mon bon gré, je, malheureux, abandonnay le païs de ma naissance.

AMYOT, Théag. et Char., p. 55, verso.

2" personne.

Le tu du nominatif, au lieu de toi, qu'on lui a substitué, est encore dans Alain Chartier :

Car je t'aime en vraie entente,

et tu moi.

Cité par M. Raynouard, Gr. comp., p. 147.

3\* personne.

Il au nominatif pour lui :

Qui feut bien fasché et marry? Ce feut il (ce fut lui).

RAB., t. II, p. 14.

PRONOM DÉMONSTRATIF.

L'addition de là à celui, cestui, dans celuy-là, cestuy-là, était combattue par Meygret, p. 54, comme inutile; il disait avec raison que celui, cestui devait suffire.

Celle pour cette.

Fuyant la veuë et présence de celle, pernicieuse créature.

AMYOT, Th. et Ch., p. 33, verso.

Celle journée en laquelle avoyt esté troublement de l'aer.

RAD., t. II, p. 77.

A celle fin peult estre. . AMYOT, Daphn. et CM., p. 115, verso. =

Celle pour celle-ci, elle. Ronsard dit de la verge que porte un ange envoyé par Dieu :

De celle il est défermant

L'œil de l'homme qui sommeille;

De celle il est endormant

Les yeux de l'homme qui veille.

RONS , t. II, p. 756.

Cestuy pour ce :

Et fis exposer cestuy petit enfant.

AMYOT, Daphn. et Chl., p. 74, verso.

PRONOM POSSESSIF.

Le mien se disait encore pour mon, avant un substantif, « combien, dit Meygret, que c'est une manière de parler plus usitée en poésie qu'en prose. » (Meygret, Traité de la gr. fr., p. 59, verso.)

Le pronom possessif se plaçait après le pronom démonstratif à l'italienne : -

Ccste vostre doute (questo vostro duhbio).

Autot, T/t. ct C/t., p. 15, verso.

PRONOM RELATIF.

Que au lieu de ce que (voy. p. 127) :

Par luy j'appris que pouvoit l'espérance.

Roks., t. I, p. 187.

Yoilà qu'advient à cculx qui en simplicité soubbaitent et optent chose médiocre.

RAB., t. II, p. 22

Ce que au lieu cle ce qiti :

Ce que feat faict.

RAB., -t. II, p. 50.

Vf. — Verbes.

AVOIR.

L'h au commencement de la seconde et de la troisième personne du verbe avoir (a) :

Et pour ce que tu ltas opté et soubhaité médiocrité, tu has doresnavant de quoy te faire riche.

RAB., t. II, p. 20.

Dieu en louange Yha accomparé aulx preux,

Yha faict grand en terreur des ennemys.

RAB., t. II, p. 5.

Y avoit pour il y avait :

Au lieu de vigne y avoit du lierre

AMYOT, Daphn. ct CM., p. 82, verso.

Conjugaisons.

Les verbes n'étaient pas encore attribués rigoureusement aux différentes conjugaisons ; on trouve vesquit peur vécut,

Rab., t. Il, p. 50; eslite pour eslue, d'où a été- formé le substantif élite, troupe d'élite, pour troupe de gent elite.

Si riche gemme en Orient eslite.

RONS., t. I, p. 202.

Indicatif présent.

Point d'e à la première personne du présent de l'indicatif :

Je vous supply, ciel, air, vents, monts et plaines.

RONS., t. I, p. 76.

(a) [Ceci n'est pas ancien ; ce n'est qu'à la Renaissance qu'on eut l'idée de placer l'A latin devant certaines forme du verbe avoir.]

L's introduit par confusion au moyen âge dans je viens, je tiens, je prends, je connais, allait disparaissant de l'orthographe au temps de Peletier1. Il est peut-être heureux pour l'euphonie, mais il est fâcheux pour l'étymologie, qu'on l'ait replacé à la fin de ces verbes. On trouve chez Ronsard, dans une même strophe : i

Jà desjà j'entens la vois.

J'enten le bruit des chevaux,

T. II, p. 51.

Passé indéfini.

Point d's à la première personne du singulier .

Par ce doux mal j'adoroy la beauté,

Qui me liant d'une humble cruauté

Me desnoua des liens de l'ignorance.

Roxs., t. I, p. 187.

Que sur le champ je luy rendy les armes.

RONS., t. I, p. 221.

Troisième personne du pluriel. — On trouve au seizième siècle la forme arent plus semblable à ârant latin qu'èrent.

Les gays restai ent victorieux.

RAB., t. II, p. 7.

Subjonctif.

L'e muet au subjonctif du verbe être :

, Tu soyes le bien-venu.

Hist. du bon chevalier sans paour, etc., p. 542.

Remarquez qu'ici le seizième siècle, comme l'ancienne langue, peut supprimer le que.

Le subjonctif aujourd'hui perdu de je vais, que je voise •

Soyez content que je voyse en Gaule. -

Amadis, feuillet 1G.

1 En 1550, p. 138.

Cette forme que je voise pour que j'aille s'explique par l'indicatif, je m'en voys.

Mais je m'en voys un peu bien à gauche de mon theme.

MONT., t. V, p. 203.

T'embrassant en mon sein pour la dernière fois,

Car là-bas, aux Enfers, Adonis, tu t'en vois.

RONS., t. III, p. 616.

La troisième personne, indiquée par un e muet et par la suppression de la consonne radicale :

Or, allez de par Dieu, qui vous conduye.

RAB., t. II, p. 279.

La troisième personne du singulier indiquée au contraire par la suppression de l'e muet :

Gens de bien, Dieu vous saulve et guard!

RAB., t. II, p. 12,

Dieu vous gard, messagers fidelles

Du printemps!...

Dieu vous gard, belles pâquerettes !...

Dieu vous gard, troupe diaprée !

Roxs., t. II, p. 652.

Par changement de la voyelle en diphthongue :

Dieu me le pardoint !

RAB., t. I, p. 15.

Certaines formes du subjonctif passé semblables à celles du moyen âge.

Je vous advertis que ce que il désiroit, ce estoit que le Turcq descendesist le plustôt que faire se pooit, affin de empeschier le couronnement de Charles de Auslrice, tousjours Auguste. et que il fiisist advertis que preste estoit son affaire que pour cmbarcquier, et que il tiensist la main par son effort que il peu»ist estre le pape en Romme, comme il luy avoit promis.

Hist. de la niais, de Bourgogne, p. 193.

Le conditionnel en oie ou oye.

J'aimeroye mieux.

AUYOT, Vie des hom. illustres, t. II, p. 144.

L'impératif sans s :

Rcn moy mon cœur, rat moy mon cœur, mignarde.

RONS., t. I, p. 20i.

Muse, repren l'aviron.

Ross., t. II, p. 42.

Grand Jupiter, n'oubli les sacrifices.

RONS., t. II, p. 78.

E croy, si tu ne viens me trouver à Amboise, Qu'entre nous adviendra une bien grande noise.

Vers de Charles IX. RONS., t. III, p. 217.

Infinitif.

L'infinitif, pris substantivement, a fourni beaucoup d'expressions heureuses aux poëtes et aux prosateurs du seizième siècle :

Là morts de trop aimer.

RONS., t. I, p. 677.

Qu'un homme engressé de mesdire.

RONS., t. II, p. 60.

Afin que leur doux chanter.

RONS., t. II, p. 119.

Pour avoir esté vaincue au chanter.

AMYOT, Daphn. et Clil , p. 15.

Au partir de là.

AMYOT, Vie des hom. ill., t. II, p. 155.

Un infinitif est placé par opposition à un substantif dans cette phrase de Rabelais :

Le voyage tant de l'aller:que du retour.

Un desmentir,■ Mont., Essais, t. VII, p. 225; un desdire, th., p. 224, conviennent certainement mieux pour le sens qu'un démenti, un dédit. Car le sens de tous deux est actif et présent, non passif et passé; évidemment la confusion de l'infinitif et du participe passé s'est faite par l'oblitération de l'r ou même du re final dans la prononciation (a).

Participe présent.

Se déclinait au seizième siècle comme dans l'ancienne langue.

Au cinquiesme jour, jà commenceans à tournoyer le pôle, peu

à peu nous esloignans de l'equinoctial, debcouvrismes.

RAB., t. II, p. 33.

Avecques la tapisserie contenante (b) la vie et gestes d'Achilles.

RAB., ib.

Estimans avoir procuré un bien universel à toute la Grèce, en nourrissant un personnage de telle nature.

AMYOT, Vie des homm.ill., t. I, p. 699

Ceux-là estons bien sages qui... ibid., note marg.

Verbes perdus.

Le verbe de certains substantifs, aujourd'hui perdu, existait encore.

Je sens portraits dedans ma souvenance

Tes longs cheveux, et ta bouche, et tes yeux.

RONS., t. I, p. 191.

(a) [Il est difficile d'admettre que démenti se soit substitué à démentit par suite de l'oblitération de l'r final, et il est impossible que cette oblitération se soit prpduite dans dédire. Les exemples rassemblés par M. Littré à l'historique des mots démenti et dédit montrent que le dernier de ces deux mots est ancien dans la langue, et que le second se rencontre au seizième siècle à côté de démentir et du participe féminin démentic.]

(b) [Dans l'ancienne langue on eût dit contenant, car alors les participes présents, non plus que maintenant, n'avaient pas de féminin. En etfet, ils étaient dans le cas des adjectifs qui, en latin, n'ont qu'une seule forme pour le masculin et le féminin, tels que fort, grant, etc.]

Un seul Janet, honneur de nostre France,

De ses crayons ne les portrairoit mieux.

Ib.

Verbes réfléchis.

Plusieurs l'étaient au seizième siècle qui ont cessé de l'être depuis, comme

S'apparaître pour apparaître :

0 prince, mais ô dieu, dont la céleste face

Ne s'apparust jamais à nostre humaine race.'

RONS., t. III, p. 257.

Se descendre pour descendre :

Il fit descendre de cheval son escuyer,

et se descendit aussy luy-mesme.

AMYOT, Th. et Char., p. 5, verso.

Se condescendre pour condescendre :

Se condescendirent à le suyvre.

AMYOT, Vie des hom, ill., t.I, p. 728.

Verbes en re.

Re au commencement des verbes, souvent insignifiant. Remarquer pour marquer :

Le nom, c'est une voix qui remarque et signifie la chose.

MONT., Essais, t. Y, p. 32.

Apetisser pour rappetisser :

Et apetisser les moyens de son ennemy.

Ib., p. 285.

Alentir pour ralentir. Mont., Essais, t. VII, p. 222. En, séparè de fuir, dans la locution s'enfuir :

Qui s'en estoyent fuis.

AHVOT, Vie des hom. ill., t. II, p. 143.

Le t euphonique ne se mettait pas encore entre le verbe et le pronom personnel de la troisième personne placé après lui :

Semble elle pas?

MONT., Essais, t. V, p. 259.

Toutes fois à l'adventure, ne les a il pas essayées

les plus cuisantes?

Ib., p. 269.

Reste il icy, dist Panurge, ulle âme moutonnière ?

RAB., t. 11, p. 40.

Adonc appella il Chloé.

AMYOT, Daph. et Chl., p. 78, verso.

VII. — Adverbes, conjonctions et prépositions.

La langui du seizième siècle offre, dans cette classe de mots, d'assez nombreux vestiges de la langue du moyen âge. J'en ai déjà indiqué quelques-uns dans le courant de cet ouvrage, j'en ajouterai ici quelques autres.

La terminaison féminine de l'adjectif se montrait dans des adverbes en ment qui ont aujourd'hui perdu celte trace étymologique de la formation des adverbes, comme hardiement. (Mont., t. V, p. 56.)

L'emploi vicieux de l's à la fin des prépositions (a), non-seulement s'appliquait à avecques, oncques, mais il s'étendait jusqu'à presques.

Et la septiesme année

Estoit presques entière en ses pas retournée.

RONS., t. I, p. 648.

La mesure du vers a pu être ici pour quelque chose dans cet emploi de l's, hérité et exagéré de l's des particules au moyen âge.

(a) [Et des adverbes; oncques n'est pas une préposition. Cf. sur cet emploi de l's la note (a) de la p. 279.]

Du reste, on voit comment avecque a perdu, par élision, devant un mot commençant par une voyelle, l'e muet qu'on lui avait improprement ajouté.

Et vescu pour quelque temps assez à mon ayse avecq'eux.

AHYOT, Th. et Ch., p. 9.

Jà pour déjà :

Pour ce qu'il estoit jà près midy.

AMYOT, Daphn. et CM., p. 59, verso.

A l'heure pour alors. A l'heure, employé pour alors, montre bien l'origine de celui-ci ; à l'ore (allora).

Antres et prez et vous forests, à l' heure,

Pleurans mon mal, ne me dédaignez pas.

RONS., Am., t.I, p. 72.

Mesmement à l'heure qu'il estoil tout à l'entour enfermé.

AJIYOT, Th. et Ch., p. t8.

Mais pour plutôt :

0 prince, mais ô Lieu.!

RONS., t. III, p. 257.

Ains pour mais :

Pan n'y estoit point oublié, ains estoit assis

sur une roche, jouant de sa fluste.

AMYOT, Daphn. et Chl., p. 65.

Dond ou dont pour d'où :

Qui es-tu? Dond es-tu?

RAB., t. II, p. 34.

. Dont vient que les plus seiches régions...

portent le plus et de meilleures espiceries.

AMYOT, Vie des hom. ill., t. Ut p. 140.

Très, venant de trans, ne se séparait pas plus des adjectifs que des verbes. On disait tresbon d'un seul mot comme

tressuer ou treluire (translucere) (Rons., 1. 1, p. 402), comme on dit aujourd'hui transpirer ; trèsgrande iniquité, trèsgrand argument. (Calvin, Inst., p. 2 et 5.) On faisait plus, on ne séparait pas très d'un substantif qui le suivait : trèshomme de bien. (Mont., Essais, t. VII, p. 199.) Mot à mot trans hominem probum, au delà d'un homme de bien.

Voici décomposé :

Voy le cy.

RAB., t. II, p. 95.

Voyez-le-ci, voyez-là, pour voici, voilà :

Voyez le cy, voyez là vostre argent.

RAB., t. II, p. 93, 38.

Emmy :

Paissant emmy les champs.

AMYOT, Daphn. et Chl., p. 62, verso.

iVe pour ni; dans l'exemple suivant on les trouve tous les deux :

Je ne suis, respondit-il, neGrœc ny estranger.

AMYOT, Th. et Ch., p. 30.

Pourtant avait encore, au seizième siècle, le sens de d'autant, en conséquence, d'après cela, ce qui est le contraire de son sens actuel, cependant, néanmoins; il exprimait une conséquence et il exprime une opposition.

Je vous adverty que, pour accommoder ma maison, j'ay délibéré dedans huictaine démolir icelluy figuier : pourtant, quiconque de vous autres et de toute la ville aura à se pendre s'en despesche promptement.

RAB., t. II, p. 10.

Sus pour sur :

Sus ung passaige du père Hippocrates.

RAB., t. II, p. 2.

Sus l'instant qu'il ne s'en doubtoyt mie.

Ibid., 140.

D'aisle douteuse vola

Longtemps sus eux la fortune.

RONS., t. Il, p. 140.

Trop pour beaucoup :

Aimer trop mieux son ennemy que soy.

RONS., 1.1, p. 26.

Et dict un At talus en Sénèque, que la mémoire de nos amis perdus aggrée comme l'amer au vin trop vieux.

MONT., Essais, t. Y, p. 152.

Les mots qui maintenant ne se rencontrent que composés, se trouvent dans les écrivains du seizième siècle à l'état de décomposition :

Je suis, mon Belleau, celuy

Qui veux vivre ce jour d'huy.

Ross., t. II, p. 636-637.

L'endemain (TO inde mane) ne s'est pas encore changé par une absorption de l'article dans le corps du mot, en le lendemain.

S'ils ont prins en haine un advocat, lendemain il leur devient inéloquent.

MonT., Essais, t. VII, p. 209.

Dorénavant s'écrit encore dores en avant.

Si bien que nostre mescompte ne pourroit d'ores en avant excéder vingt et quatre heures.

MONT., Essais, t. VII, p. 237.

VIII. — Étymologie.

La langue du seizième siècle n'avait pas effacé aussi complétement que la langue actuelle les traces de l'étymologie.

Plusieurs substantifs existaient encore à leur état primitif, qui n'existent plus qu'à l'état de dérivés ou de composés, lIaim (hamus) d'où hameçon, Rons., t. I, p. 223.

Pasl pour repast id., t. 1, p. 241.

Bers pour berceau, id., t. III, p. 84.

Route pour déroute, Amyot, Vie des h. ill., t. I, p. 709. Gast pour dégast, id., Daphn. et Chl., p. 69.

Ronsard fournit un exemple curieux de ces substantifs qui se sont incorporés avec l'article, comme loutre, loriot, luette (voy. p. 228) ; il dit encore l'hyerre (de hedera) :

L'un de laurier, l'autre vcstu d'hyerrc.

T. III, p. 289.

Orthographe du seizième siècle.

Elle rappelle souvent les formes du langage propres au moyen âge, legier, estrangier, menagier. Cet ier se prononçait; Meigret, qui voulait peindre la prononciation, écrit lejierement, page 36. On a changé ie en e dans léger, étranger, ménager.

Au contraire chevaler, bacheler, boucler, sangler (anciennes formes), ont été remplacés par chevalier, bachelier, bouclier, sanglier. On trouve encore dans Ronsard bouclair pour bouclier, sangler pour sanglier :

Là, l'Ithaquois, chargé du grand bouclair,

Qui ne fut sien, brillant comme un esclair.

RONS., t. III, p. 40.

Et le sangler sans qu'on le peust toucher.

RONS., t. III, p. 157.

L'orthographe du seizième siècle montre souvent l'étymologie (a). Ainsi raids pour rais (de radii), Calvin, Inst., p. 11 ;

(a) [C'est à cette fin qu'elle a été surchargée de consonnes véritablement parasites que ne connaissait pas l'orthographe du moyen àge, et qui, selon toute vraisemblance, avaient déjà cessé de se faire entendre dans la prononciation longtemps avant l'apparition des premiers textes en

lucteurs (Amyot, Vie des hommes ill., t.1, p. 701) pour lutteurs (de luctari); aureille (auricula) pour oreille. (Pasquier, Recherches, p. 749 ; Rabelais, t. 11, p. 56.)

Depuis le seizième siècle, notre orthographe s'est éloignée del'ètymologie. Pourquoi, par exemple, mettre deux n à cannibale de canis, et ne pas écrire canibale comme Rabelais, t. II, p. 3 ?

Là où un substantif a été formé d'un adjectif, les auteurs du seizième siècle ont encore l'adjectif qui a péri depuis.

Là où le pais est plain.

AMYOT, Vie des hom. ill., t. I, p. 728.

Plain, pris dans ce sens (planus), se trouve au moyen âge. (Voy. p. 207.) (a) Il a été remplacé par le mot scientifique plane, et dans l'usage par l'adjectif plat, pays plat, moins bien approprié au sens que plain.

Le seizième siècle conservait leur forme étymologique à certains substantifs qui l'ont perdue depuis. On disait la théorique, comme la pratique. (Mont., Essais, t. V, p. 199.) Nous avons remplacé la théorique par la théorie (b).

Quelquefois cependant les auteurs du seizième siècle montrent, par l'emploi qu'ils font de certaines expressions du moyen âge, qu'ils ont déjà perdu le sentiment de l'étymologie. Ainsi Amyot ne paraît pas s'être rendu compte de l'étymologie du mot pieça (pièce à, un pezzo fa), dans cette phrase de sa préface où il parle de ses autres productions, qui de pieça sont dans les mains des autres hommes. Ce de ne s'explique pas, et forme une accumulation vicieuse.

Alain Chartier, au quinzième siècle, employait encore autrui,

langue vulgaire. Du reste, ces additions de lettres étymologiques n'ont pas toujours été faites avec une grande intelligence. Ainsi, dans aultre, façon d'écrire introduite à la Renaissance et qui n'a pas tenu, 1'1 est vicieux, parce qu'il était déjà représenté par l'tt lalter, altre, autre.]

(a) [Voy. la note a de cette même page.]

(b) [Théorique et théorie sont deux formes également étymologiques, seulement l'une vient de theorica, l'autre de theoria ~{6;upi«).]

sans le faire précéder de la préposition de (voy. p. 122), comme on le voit par une phrase que M. Raynouard a citée. (Gramm. comp., p. 190) :

Les autruis fautes ne nous doivent enseigner à faillir.

Mais Alain Chartier ne connaissait pas l'énergie de Ja terminaison ui qui donnait à autrui, cas régime d'autres, la valeur du génitif, puisque dans cette phrase il a placé un s après ce mot, dont il semble par là faire un pluriel.

L'e muet.

Ne se mettait pas à plusieurs mots qui l'ont maintenant :

Voici ung pact qui sera entre vous et moy.

RAB., t. II, p. 36.

Couraige, enfants, dist le pilot. Haye, haye, dist le pilot.

Ib., p. 171.

Ou du moins pouyait en être retranché.

A. l'envi les uns des autres.

AHYOTJ Vie des hom. ill., t. I, p. 708,

Test pour tête, Rons., t. III, p. 84.

Taq pour tache, id., t. III, p. 186. 1

C'est par des retranchements de ce genre qu'avec, qui s'était altéré en avecques, a repris sa forme primitives qu'encores est redevenu encore, et même encor en poésie.

Lie muet, ajouté ou retranché, a fait deux mots différents de ce qui primitivement était un seul mot, but et but-te.

lis représentent l'art des archers qui, pour arriver au poinct,

vont prenant leur visée grande espace au-dessus de la bute.

MONT., Essais, t. Vif, p. 195.

Voy. aussi t.V, p. 201, et la définition de butte par Nicot.

IX. — Prononciation.

Nous avons, sur la prononciation française au seizième siècle, les renseignements les plus précieux dans les ouvrages de Meigret1 et de Peletier8, qui tous deux voulurent établir l'usage d'écrire comme on parle. Leurs traités, imprimés d'après leurs systèmes, nous donnent l'idée la plus exacte de la prononciation de leur temps. J'y chercherai des indications sur les rapports qu'elle pouvait avoir avec celle du moyen âge.

La tentative de ces deux hommes, à laquelle prit part un autre novateur plus sérieux, Ramus, n'a point réussi; cependant il en est resté quelque chose dans la langue ; nous écrivons tempête, être, hôte, sans s, ainsi que Peletier voulait qu'on écrivît ces mots (p. 69).

Dans d'autres cas, l'orthographe étymologique a résisté. Bien que Peletier se soit moqué de ce qu'on orthographiait ainsi compte parce que ce mot vient de compulum (p. 148), on a laissé ici le p pour distinguer compte de comte et de conte. On a même adopté une orthographe qui n'existait pas de son temps et qu'il propose ironiquement, celle de faim : « Je m'ébahis comment ils ne se sont avisés d'écrire samte avec un m, parce qu'il vient de semila, et traim, parce qu'il vient de trames ; faim, de fames, et autres infinis » (p. 149).

Pour cimetière, l'usage moderne a pris le milieu entre la prononciation savante, cymilière, et la prononciation populaire, cemelière. (Peletier, p. 153.)

Si les preuves alléguées plus haut pouvaient laisser quelque incertitude sur la prononciation de l'oi dans l'ancien français, elles seraient dissipées par maschoueres, qu'on trouve dans

t Le Tretté de la grammere françocze, fet par Louis Meigret, Lionocs, in-4,. Paris, 1550.

\* Dialogue de l'ortografe e prononciation françoese, départi - a n deus livres, par Jacques Peletier du Mans. Poitiers, 1550, in-18.

Rabelais pour mâchoires, mouchouer, pour mouchoir; t. II, p. 56; entonnouere, pour entonnoir, p. 269; tiroüers pour tiroirs, Àmyot, Daph. et Chl., p. 76 ; par Meigret et Peletier, qui écrivent oe, Françoez, eymeroe, toutefoes, soet, pour François, aimeroi, toutefois, soû.

Ce que j'ai dit de l'hésitation entre le son oué et le son é ou ai est attesté par Peletier (p. 152) : « Aujourd'hui les uns disent1 eimer, les autres amer; les uns, j'émoe, les autres mettent un i ou un y à la pénultième et disent j'émoie, j'oeye. Les uns disent reine, les autres roene. »

Panurge s'écrie : Je naye pour je noie (au lieu de je me noie, comme au moyen âge) ; Ronsard fait rimer croistre et apparoistre, et écrit voirras, revoirras, pour verras, reverras; t. III, p. 66.

L'ai se prononçait d'une manière bien serrée, comme dans l'ancien dialecte normand. Exemples :

Frey, Meigret, p. 20.

Je direy, je respondrey, fère, id., p. 51.

J'aorei eymé, id., p. 73.

Mès (pour mais), Peletier, p. 102.

Mauvese, id., p. 129.

Les sons sourds en u ou eu, qui se permutaient entre eux ou avec o au moyeu âge, n'étaient pas encore bien arrêtés au seizième siècle.

La prononciation u pour eu, qui remplaçait si souvent eu par 1t dans les anciens dialectes normands (Montaigne, a sture pour à cette heure), faisait écrire à Meigret (p. 11) usset pour eussent, et Peletier dit expressément qu'on prononce juner.

Ronsard disait trope au lieu de troupe,

S'amasseront trope venant sur trope.

Pour mettre à sac l'occidentale Europe.

RONS., t. III, p. 190.

1 Ceci prouve que si quelques-uns avaient conservé la prononciation amer, le plus grand nombre l'avaient remplacée par la prononciation aime-.

L'ai, qui remplaçait L'a dans plusieurs mots qui l'ont repris, comme montaigne, campaigne, se prononçait bien réellement ai; car, dans Ronsard, compaigne rime avec dédaigne ;

Toute royauté qui desdaigne

D'avoir la vertu pour compaigne.

T. Il, p. 21.

C'est une raison de prononcer le nom de l'auteur des Essais,

Montaigne, et non pas Montagne. On disait même charmer pour charmer :

L'humide nuict qui de son voile enferme

L'œil et le soing de l'homme qu'elle cherme.

Ross., t. III, p. 119.

D'autre part, on trouve à pour ê (voy. p. 401) ; et guarir pour guérir.

Ne guarit point le mal que fait amour.

Ross., t. III, p. 123.

La prononciation avait oblitéré ou affaibli beaucoup de sons qui ont repris leur place et leur énergie dans le langage moderne.

Au lieu de lesquels on prononçait léquéz, Peletier, p. 4.

tels téz, p. 183.

ils iz, 9 et pas. grecs grès, p. 67.

dignité dinité, p. 43.

seigneur signeur, p. 115.

subtilité sultilité, ib. Constantinople Constantinoble, p. 150.

les Espagnols les Espagnoz, p. 159. adjoindre aj oindre, p. 186.

Advenir, advocat, advis, advantage, se prononçaient déjà avenir, avocat, avis, avantage. (Peletier, p. 181.)

Cela avint pour sa facilité.

AMYOT, Vie des hom. ill., 1.1, p. 700.

Au lieu de périls, on disait péris :

Et sur la terre .eschappé de péris

Ains que bastir les grands murs de Paris.

BONS., t. III, p. 15.

L's, en se plaçant après la consonne radicale, la laissa entendre. « Nous la prononçons (l'l) en je deulz, tu deuls. »

Meigret, p. 78. Mais ce devait être bien faiblement, car je me deuls rimait avec tu veux :

Que je mourray si guarir tu ne veux

D'un prompt secours le mal dont je me deulx.

BONS., t. III, p. 149.

Au lieu de seuls, on devait prononcer seus :

Mars va tout seul, les Amours vont tous seuls.

Qui voudra donc ne languir paresseux.

BONS., t. I, p. 118.

Au lieu de Grecs, Grès :

Virent, bien que tard, après

Les feux grecs,

BONS., t. I, p. 239,

De là, Saint-Étienne-des-Grès.

Et de mille autres Grecs,

Des vieux siècles passez, qui beurent à longs traits

Toute l'eau, jusqu'au fond, des filles de Mémoire.

RONS., t. VII, p. 229.

Au contraire, certains sons effacés maintenant se pronon-

çaient distinctement au seizième siècle. On faisait, par exemple, entendre les deux r dans terre, pierre, arrierre (Peletier, p., 76); il paraît que le b s'entendait dans subjets, puisque Peletier l'écrit subgès (p. 152).

La prononciation flottait encore entre les sons sourds en eu

et ou. Outre treuver pour trouver, qui se disàit encore au dixseptième siècle :

L'amour que je ressens pour cette jeune veuve

Ne ferme point mes yeux aux défauts qu'on lui treuve.

Misanthrope.

Au seizième siècle on disait nouds pour nœuds [d'où ouer (a)] :

Qu'eussé-je fait? L'archer estoit si doux,

Si doux son feu, si doux l'or de ses nouds,

Qu'en leurs filets encore je m'oublie.

Ross., 1.1, p. 5.

Dans l'oi, on entendait si bien le son de l'è, que l'on se servait d'oy pour exprimer, non-seulement l'imparfait, mais le passé défini, que nous écrivons par ai et le présent du verbe faire :

Par ce doux mal j'adoroy la beauté (pour j'adorai\.

Roxs., t. I, p. 187.

Je me desfoys de toutes nouvelles espérances.

MONT., Essais, t. V, p. 214.

La contraction des mots, l'oblitération des lettres étymologiques, alla croissant à travers le seizième siècle; Pasquier le remarque (Recherches, p. 804) et dit que dans sa jeunesse il a encore entendu prononcer l's d'honeste.

Voilà où -en était la langue au seizième siècle; elle allait s'éloignant toujours plus des traditions de la langue du moyeu âge, mais ne pouvant s'en dégager tout à fait. L'œuvre du dix-septième siècle devait être de la soustraire entièrement à leur empire.

Cette œuvre fut accomplie, et par le goût des écrivains, et par les travaux d'un certain nombre d'hommes, à la tête dcs-

(a) [Nouer s'est formé directement de nodare, et existait en français bien longtemps avant le seizième siècle.]

quels est Vaugelas, qui, dans la première moitié du grand siècle, firent subir au français un travail d'épuration et d'élaboration fort remarquable. Il serait curieux d'étudier et d'apprécier ce travail, dirigé par un sentiment souvent heureux du génie de notre langue, et quelquefois trop sévère ; de juger ces décisions qui repoussèrent, peut-être avec une • rigueur excessive, certaines richesses de la vieille langue, mais-qui, en somme, fondèrent l'idiome admirable des grands • écrivains du siècle de Louis XIV. Une telle étude offrirait beaucoup d'intérêt, mais serait entièrement étrangère au but de ce livre. L'étude de la formation de notre langue devait précéder l'histoire de notre ancienne littérature. Si mes forces me permettent d'achever cette histoire, dont je publie au-

jourd'hui l'introduction, il sera te]mD&-durpozer alors dans uu autre ouvrage les Vicissitudes , ,~ - 'l

TABLE DES MATIÈK^ï

AVANT-PROPOS . \.

l'r.ÉFACE ■■ . V

TEXTES CITÉS LXV

CHAPITRE PREMIER. — Principes généraux de la transformation

des langues... 1

CHAP, Il. — De la formation des langues néo-latines .... 16

CIIAP. III. — De l'hypothèse d'une langue romane 24

CHAP. IV. — Naissance et développement des formes grammaticales de la langue française. — L'article, 55

CHAP. V. — Formation du substantif. 47

I. — Genres et nombres, ib.

II. — De la déclinaison romane, 50. — § 1. Nominatif singulier, 56.

— § 2. Cas régime, 64. — §5. Nominatif pluriel, 85. — § 4. Pluriel. Cas régime, 80.

CHAP. VI. — Formation de l'adjectif. 97

CHAP. VIl. — Formation du pronom..... 108

I. — Pronom personnel, ib. — Première personne, ib. — Seconde personne, 111. — Troisième personne, 112.

II. — Pronom possessif, 116.

III. - Pronom démonstratif, 121.

IV.— Pronom relatif, 125.

V. — Pronom indéterminé, 129.

VI. — Noms de nombre, 132.

CHAP. VIII.- Formation du verbe 158

1. — Le verbe être, ib. — Indicatif. Présent, 159. — Imparfait, 141.

— Parfait simple, ib. — Passé composé, 142. — Futur, 145. —

Subjonctif. Présent, 144. — Imparfait, 145. — Parfait simple 146. -Conditionnel, ib.— Infinitif, ib.—Participe, 147.

II.— Le verbe avoir, 148 — Indicatif. Présent, ib.—Imparfait, 149.

Passé simple, 150 — Futur, 151. — Subjonctif. Présent, 152. — Passé, ib..- Conditionnel, 155 .

III. — Des trois conjugaisons françaises, 155. — Première conjugaison, ib. — Seconde conjugaison, 154. — Troisième conjugaison, ib.

IY. — Formation des temps et des modes des verbes. Indicatif présent singulier, 159. — Deuxième personne, 160. — Troisième personne, 161 — Pluriel, première personne, 162. — Deuxième personne, ib. — Troisième personne, 165. — Imparfait singulier, première personne, 164. — Passé, 16G. — Singulier, première personne, ib. — Deuxième personne, 167. — Troisième personne, 168. — Pluriel, première personne , ib. — Deuxième personne, 169. — Troisième personne, 170. — Parfait composé, ïb. —Futur, 171— Subjonctif. Présent singulier Première personne, 147. — Deuxième personne, 177. — Troisième personne, ib. — Pluriel. Première personne, 179. — Deuxième personne, ib. — Troisième personne, 180. — Impératif, ib. — Imparfait, 18L — Passé, 182. — Deuxième personne, ib. —Troisième personne, ib. - Pluriel. Première personne, 185. — Deuxième personne, ib. — Troisième personne, 184. — Conditionnel, 185. -Infinitif, ib. —Participe présent, 187. — Participe passé, 188. —Verbes réfléchis, 180. — Verbes qui commencent par re. 191. — Suppression du pronom personnel, 192.

CHAP. IX. — Principes d'étymologie appliqués à la langue fran-

çaise ...

I.— Observations préliminaires, ib.

II. — Passage du latin au français, 196.

III, — Transformation du vieux français dans le français moderne.

203.

IV. — Altération dù sens, 213.-

V. :— Circonstances qui ont présidé à la formation des mots, !20.

VI. — Les mots dans leur rapport avec les idées, 223.

VII. — De la confusion des sons, 226.

CHAP.'X. — De la permutation des lettres 25 1

I. — Voyelles, 255.-A, ib. -E, 234. — 1,235 -0, 236.-U, 257.

— Diphthongues latines, 238.

II. — Consonnes, 239. — Labiales, P, ib. — B, ib. — F, 240. — V, ib. — M, 241. — Gutturales. C, 242. — Qu, 243. — G, ib. — Dentales. T, 244. — D, ib. - S, ib. — N, 245. — L, ü.

1lI. Suppression des consonnes, 247. — Dans le milieu des mois.

P, ib.- V. 248.— #, ib. —C, 249. — B, 250. —D, ib. — T, ib.

IV. — Introduction de l'e muet, 251.

CHAP. XI. — Dérivation des substantifs 254

I. — Comment les substantifs français dérivent du latin, ib.

II. — Comment les substantifs, dans Je français moderne, dérivent de l'ancien français, 262.

III. — Dérivation des noms propres, 265. — Noms propres modernes, dans lesquels ont subsisté les formes du nominatif et les formes du cas régime, 269. — Noms propres qui présentent une ou .plusieurs des formes du cas régime, 271.

CHAP. XII. — Dérivation des adverbes, des prépositions et des co4 onctions 278

Sur, sus, sous, dessous, 279. — Adverbes terminés en ment, 280. — Tôt, 283. Trop, ib. — Endroit, 284. — Toujours, beaucoup, 285. — Moult, très, ib. — Non, pas, point, 286. Rien, 288. — Guère, 289.— Après et auprès, 290. —Céans, 291. -Dans, dedans, ib. —Anz, ains, avant, devant, 294. — Dont, 295. — Donc, adonc, ib. — Ainsi, 282. —Jusques, 296. —Contre, à rencontre 297, — Lors, alors, désormais, dorénavant, ib. — Dorénavant, désormais, 298. — Aujourd'hui, le lendemain, 299. — Déjà, arrière, 500.— Puis, puisque, ib. —Mais, 301. — Pieça, 302. — Emmi, parmi, ib. — Voici, voilà, 503. — Malgré, 304. —Car, ib. — Par, 305. — Partant, pourtant, ib. —Avec, ib.

CHAP. XIII. — Des éléments étymologiques de la langue fran-

çaise 310

I. — Réflexions générales, ib.

Il. — De la place que doit tenir le sanscrit dans l'étude étymologique du français, 513.

III. — Mots d'origine ibérienne, 305.

IV.— Mots d'origine celtique, 321.

V. — Mots d'origine grecque, 550.

VI. — Mots d'origine germanique, 331. - § 1. Permutation des lettres dans les mols d'origine germanique, 336. — § 2. Quels mots germaniques ont passé en français, 340. — § 3. Comment s'est opérée la transformation des mots germaniques en mots français, 346. — § 4. Influences indirectes des idiomes germaniques sur le français, 352.

VII. — Mots étrangers introduits successivement dans la langue,

354.

CHAP. XIV.—Dialectes et patois 360

I. - Anciens dialectes, ib. — Pour l'article, 370. — Pour les mots en el et en eil, ib. — Pour les mots en il, ib. — Pour les mots en ail, 371. — Pour les mots en al, el, ib. — Pour le pronom personnel. Première personne, ib. — Pour le pronom démonstratif. ib.

II. — Patois modernes, 376. — § 1. Altération des mots latins, ib.

— § 2. Permutation des lettres, 578. -§ 5. Focmes grammaticales anciennes, 581. — Article, 582. — Substantif, 383. - Pronoms, 584. — Le verbe être, ib. — Verbes. Présent, 385. — Imparfait, ib. — Passé, 386. — Subjonctif, ib. — Participe passé, ib. —§ 4.

Origine du français dans les patois, 387.

CHAP. XV. — Prononciation de l'ancien français 591

CHAP. XVI. — Rapports de la langue du moyen âge avec la $ langue du seizième siècle 404

I.— Article, ib.

II. — Genre et nombre des substantifs, 405.

III. — Déclinaison romane, 406. —§1. L's signe du nominatif, 408.

— §2. Forme du cas régime en n et en t, 411.

IV. - Adjectifs, 413.

V. — Pronoms. Pronoms personnels. Première personne, 415. — Seconde personne, ib. — Troisième personne, ib. — Pronom démonstratif. ib. — Pronom possessif, 416. — Pronom relatif, ib.

VI. - Verbes. Avoir, 417. —Conjugaisons, ib. — Indicatif présent, ib.

— Passé indéfini, 418. — Subjonctif, ib. — Infinitif, 420. — Parti cipe présent, 421. —Verves perdus, ib. — Verbes réfléchis, 422. — Verbes en re, ib.

VII. — Adverbes, conjonctions et prépositions, 425.

VIII.— Étymologie, 426. - Orthographe du seizième siècle, 427. —

L'e muet, 429.

IX. — Prononciation, .1

l'ntLIC:\TIO;\S DE L\ LIBRAir.IE ACADÉMIQUE DIDIER ET Ci. |

— ; t î

AMPÈRE (J.-J4

Histoire littéraire de la France, avant et sous Charlemagne. 51 édition.

5 volumes in-12 10 I\*r. îiO La science et les lettres en Orient. édit. 1 vol. in-12.. '. 5 fr. 50 Heures de poésie. Nouvelle édition. 1 vol. in-12 5 fr. ! 0 La Grèce, Rome et Dante, études littéraires. 3' édit. 1 vol. in-12. 3 fr. 50 Philosophie des deux Ampère, avec une étude par M. Barthélémy Saint-Hilaire. 2eédiLion. 1 vol. in-12.. 5 l'r. 50

LITTRÉ

Histoire de la langue française. 5\* édition. 2 voL in-12 7 fr. Études sur les barbues et le moyen Age. 2\* édit. 1 -vol, in-12.. ô f r. (jO

PELLISSIER

La langue française depuis'son origine jusqu'à nos jours; tableau historique de sa formation el de çes progrès. 1 vol. in-12 5 fi,.

REAU Mt:

Les prosateurs français du xvie siècle." 2\* édition. 1 vol. in-12. , .. 4 fr.

MÉZIÈRES

Pétrarque. Iltii(le d'arrtb de nouveaux ducuiiieiitb, (Ouvrage, couronné par l'Académie (l'af/¡;aise.) cdit. 1 vol. ia-12... 3 t'r. 50

MICHAUD (L'ABBÉ)

Guillaume de Champeaux et le\* .',coles- de Paris au xu\*si&Te. 2" édition. 1 vol. in-12 5 fr. o

SAINT-AULAIRE {W DE)

La chanson d'Antioche, "ompo,éc par lîfCHAÏn le f'ÈLt:IlIi'i, etc., traduit. -1 volj ',!, ' .. '■> fr-

L. MOLAND

ie^méprises. CùrrfÉdies 4e la Ei nais^uice rac.onl';è,;. 1 vol. in-H.. ô Ir. Molière et la comédie-itatiénnje. 2° édition. 1 joli vil. illustré tl,' 20 typr,lu théâtre iLalielÍ... '.,. " . , ; i fr. Origines littéraires de la France. 2\*jcilit.-i vol. in-12 5 )). 50

V. DtLAPRADE

Le sentiment de la nature avant.le (-hmtiMTstne, et chez les i!lod('J'n('s' i' "'dllion. 5 va!, in-12 7 fr. Questions d'art et de morale..Nouvelle édit. 1 vol. in-12.... 5 fr. Ml L'éducation homicide. Plaidoyer t'n faveur <Le l'et)faiice. 2' édition, I volume in-12 1 fr. 50

DANTIER

Les mouastères bénédictins d«Italie. Souvenirs, akc. (Ou(JJ'age couronné pur t.4.cflLl.l:Htæ française.) 2\* <"iliiioiv. -2 .vol. in-12 8 fr.

, LECOÈT DE VA MARCHE

Lu Ohaire française au Mayen âse, et sfiéciali rpent au stri" si.Vie. Ou é,rfige cuu/ oitné pai- l'Acollémte des incriptionli.) 1 vol. iii-8. 7 fr\*. 5(1

GODIFBOY (F.)

Lexique comparé de la 14%ue de Corneille et dg la lanjnir h wm'" -icçle rn lôiiéi al. Ouvrage GiN j'vnn¿ par fAcmlé7lùe français -, 2 v. n-.\ (il IV